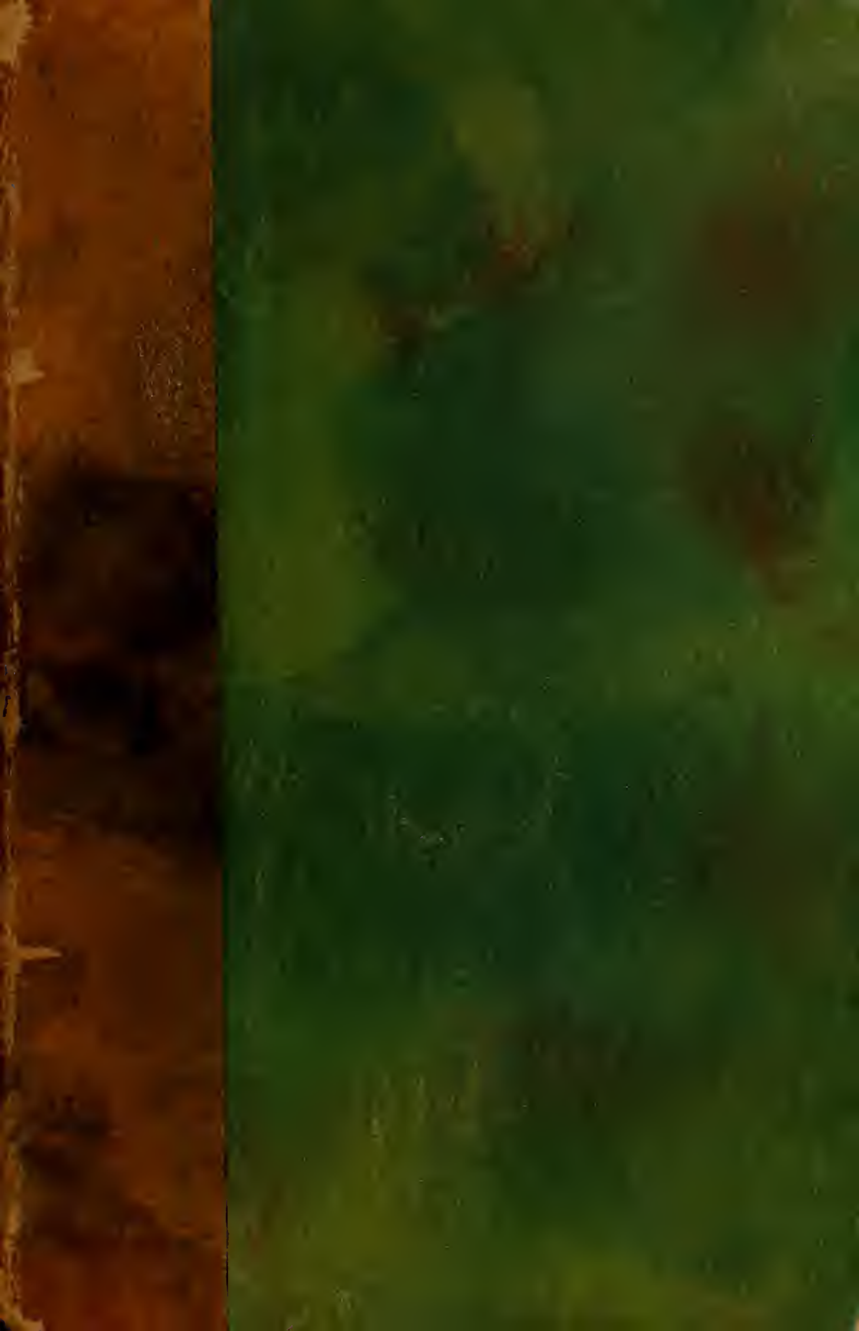
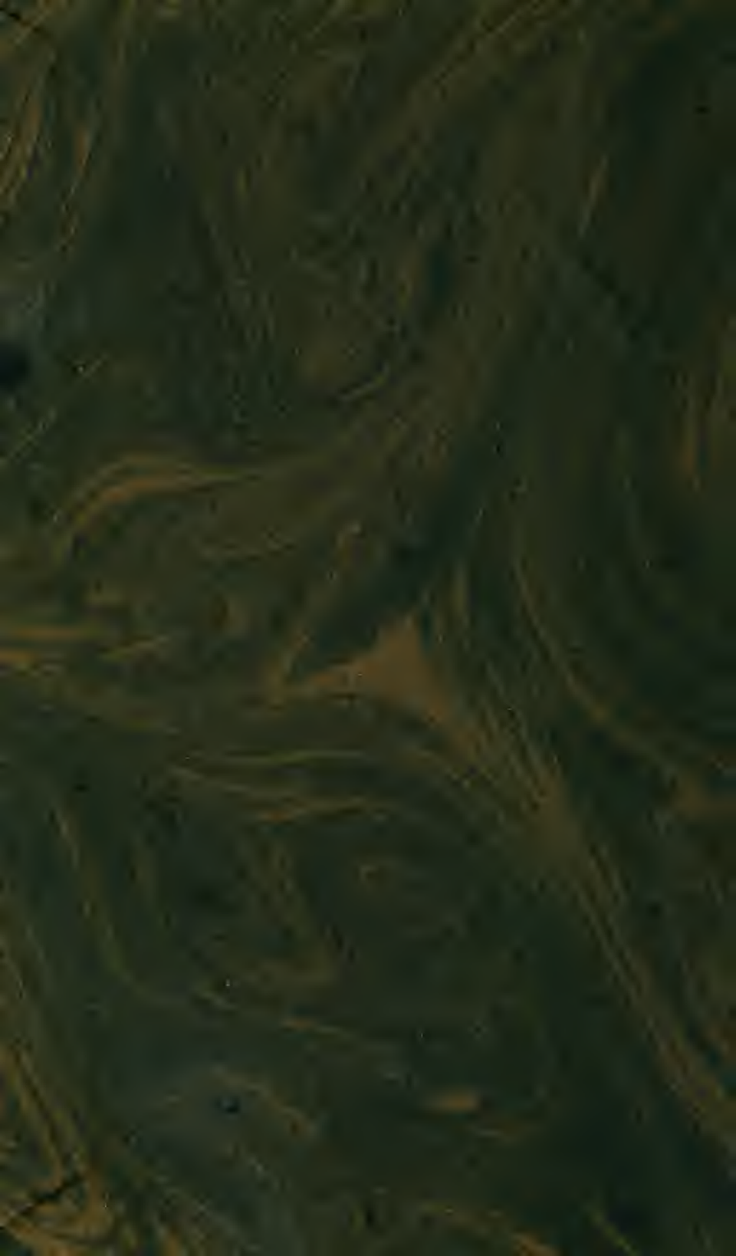






MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

II

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES HISTORIQUES ET MILITAIRES
SUR LA RÉVOLUTION, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE

MINISTRE D'ÉTAT

SUR

NAPOLÉON

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

ÉDITION NOUVELLE, REFONDUE ET ANNOTÉE

PAR

DÉSIRÉ LACROIX
Ancien Attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier

---

TOME DEUXIÈME

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

MINISTRE D'ÉTAT

CHAPITRE PREMIER

Départ d'Égypte. — Embarquement mystérieux. — Le retour et le départ. — Illusions détruites. — M. Parseval-Grandmaison. — Bonaparte fléchi. — Ordre de marche. — Vents contraires. — Crainte des Anglais. — Vents favorables. — Quatre aide de camp tués. — Contraste. — Bonaparte à bord. — Le *vingt et un*. — Bonaparte triche au jeu. — Les échecs.

Nous allions donc revoir notre patrie, nous allions traverser de nouveau une mer féconde en dangers; le vaisseau destiné à Bonaparte allait porter encore César et sa fortune, mais ce n'était plus César s'avançant vers l'Orient pour ajouter l'Égypte aux conquêtes de la République, c'était César roulant dans son esprit de vastes desseins et ne reculant point devant l'idée de tout oser pour changer en sa faveur le gouvernement pour lequel il avait combattu. Tout était mystérieux dans notre position; l'espoir de conquérir la plus célèbre contrée de l'Orient n'enflammait plus de jeunes imaginations, comme à notre départ de France; nos dernières illusions étaient tombées

devant les murs de Saint-Jean-d'Acre, et il nous fallait abandonner sur la terre dévorante de l'Égypte la plupart de nos compagnons d'armes; enfin, une destinée inconcevable nous poussait, et nous lui obéissions.

Le 24 d'août, nous nous embarquâmes sur deux frégates, la *Muiron* et la *Carrère*, au nombre de quatre à cinq cents. Voilà quelle était notre escadre, voilà l'armée formidable avec laquelle Bonaparte voulait, ainsi qu'il l'écrivit au divan du Caire, anéantir tous ses ennemis. Ce ton de jactance pouvait imposer à ceux qui ne voyaient point l'état réel des choses; mais pour nous, qu'en devions-nous penser? ce que Bonaparte lui-même en pensa le lendemain; il était parti.

Quinze mois s'étaient écoulés depuis que nous avions quitté notre patrie. Tout nous souriait au départ, tout était sombre au retour. Qu'étaient devenus ces quatorze vaisseaux, ces frégates, ces trois cents voiles s'élançant sur la Méditerranée à la conquête de l'Orient? Qu'avaient produit ces pompeuses proclamations, ces promesses, ces espérances, et ces premiers succès? Quel était le résultat de Malte tombée en quarante-huit heures, de l'Égypte conquise en un mois? Hélas! les temps étaient bien changés: réduits à cacher notre départ d'Égypte, à nous embarquer à la dérobée, nous ne lisions rien que d'aventureux dans notre avenir, et lorsque nous reportions nos souvenirs vers le passé, nous avions à déplorer la perte de notre flotte, remplacée par deux mauvais bâtiments vénitiens armés à la hâte.

La nuit était déjà sombre quand nous montâmes sur les frégates restées à une assez grande distance du port d'Alexandrie. Cependant la faible lueur des

étoiles permit d'apercevoir une corvette qui venait nous observer et assister pour ainsi dire à notre silencieux et nocturne embarquement.

Le lendemain matin, comme on allait mettre à la voile, nous vîmes arriver du port d'Alexandrie une chaloupe sur laquelle était M. Parseval-Grandmaison. Cet homme excellent, et que nous aimions tous, n'avait cependant pas été désigné par le général en chef parmi les personnes qui devaient revenir en France. Voulant partir sur-le-champ, Bonaparte ne voulait plus entendre parler d'aucun embarquement; on conçoit combien vives étaient les instances de Parseval : il pressait, il suppliait en vain; cependant, Ganteaume, Monge, Berthollet et moi nous parvînmes, non sans peine, à vaincre la résistance de Bonaparte, et nous hissâmes sur le navire notre confrère de l'Institut d'Égypte, lorsque déjà le vent avait gonflé nos voiles.

On a dit à tort que l'amiral Ganteaume était le maître absolu de ses manœuvres, comme si qui que ce soit avait commandé où était Bonaparte; bien loin de là, ce fut Bonaparte qui déclara en ma présence à l'amiral qu'il ne voulait pas suivre la route ordinaire et se jeter dans la haute mer : « Je veux, dit-il, que vous longiez autant que possible la côte d'Afrique, le long des rives de la Méditerranée. Vous suivrez cette route jusqu'au sud de la Sardaigne. J'ai ici une poignée de braves, j'ai un peu d'artillerie; si les Anglais se présentent je m'échoue sur les sables; je gagnerai par terre avec ma troupe Oran, Tunis, ou un autre port, et là je trouverai le moyen de me rembarquer. » Telle était la résolution irrévocablement arrêtée dans sa tête.

Pendant vingt et un jours, les vents, soufflant de

l'ouest ou du nord-ouest nous furent constamment contraires ; ils nous repoussaient sans cesse vers les côtes de la Syrie ou vers Alexandrie. Un instant, il fut même question de rentrer dans le port d'où nous étions sortis; mais Bonaparte déclara qu'il aimait mieux affronter toutes les chances que de revenir sur ses pas. Le jour, on courait des bordées jusqu'à une certaine distance dans le nord, le soir on se rapprochait de l'Afrique jusqu'à ce que l'on fût à la vue des côtes. Enfin, après vingt et un jours d'impatience et de contrariétés, un vent d'est très favorable nous fit dépasser en peu de temps le point de l'Afrique où fut jadis Carthage et bientôt après doubler la Sardaigne. Nous longeâmes de très près la côte occidentale de cette île où Bonaparte avait résolu de s'échouer dans le cas où il aurait rencontré l'escadre anglaise; de là son dessein était de gagner la Corse où il aurait attendu une occasion favorable pour revenir en France.

Tout avait contribué à rendre notre traversée triste et monotone. Le général Bonaparte avait perdu quatre aides de camp : Croizier, Sulkowsky, Jullien et Guilbert. Caffarelli, Brueys, Casabianca n'étaient plus. Nos malheurs et l'inquiétude de notre avenir, celle qui nous agitait sur le sort de notre patrie, dont nous ne connaissions qu'incomplètement les revers, les chances d'une navigation périlleuse au milieu d'escadres ennemies attristaient nos idées et ôtaient à nos entretiens toute vivacité, tout abandon. Plus de ces conversations scientifiques, plus de ces controverses originales et piquantes, plus de ces aperçus sur les résultats qu'on attendait d'une entreprise dont tout faisait alors prévoir la malheureuse issue. D'ailleurs on n'était pas sans inquiétude sur ce que penserait, sur ce que ferait le Directoire; on redoutait l'effet de la correspondance

d'Égypte, car il était impossible de se dissimuler tout ce qu'elle pouvait dévoiler. Dans ses moments de loisir, Bonaparte se promenait sur le pont, sans cesse occupé à surveiller l'exécution de ses ordres. La plus petite voile renouvelait ses inquiétudes, et il lui tardait, dans le commencement de la traversée, d'avoir gagné la mer de Sardaigne. La crainte de tomber entre les mains des Anglais ne le quittait pas, c'était ce qu'alors il redoutait le plus; et depuis!... il crut à la générosité de ses ennemis.

Cependant, si nos craintes étaient légitimes, si la préoccupation de Bonaparte était fondée, il y avait encore quelques moments où nous cherchions à nous distraire, ou plutôt, comme on le dit en style familier, à tuer le temps. Qui le croirait! au lieu de nous nourrir l'esprit par de savantes discussions, nous cherchâmes dans les cartes un secours contre l'ennui. Eh bien! dans un passe-temps aussi frivole, le caractère de Bonaparte se manifestait encore. En général il n'aimait pas le jeu; mais, s'il fallait jouer, c'était au *vingt et un* qu'il donnait la préférence, parce que ce jeu marche plus vite que les autres; et si, en rendant compte de ses beaux faits d'armes, il se plaisait à embellir, à vanter sa fortune, il ne dédaignait pas de l'aider les cartes à la main : en un mot, il trichait. Voici, par exemple, comment il s'y prenait au *vingt et un :* il demandait une carte; si elle le faisait perdre, il ne disait rien et la laissait sur la table; il attendait que le banquier eût tiré la sienne. Le banquier montrait-il une carte favorable, alors Bonaparte jetait ses cartes sans les montrer et abandonnait sa mise. Si au contraire la carte du banquier lui faisait dépasser vingt et un, Bonaparte jetait encore ses cartes sans les montrer, et se faisait payer sa mise. Il riait beaucoup

de ces petites tricheries, surtout lorsque l'on ne s'en apercevait pas; et, il faut bien l'avouer, nous étions déjà assez courtisans pour le flatter dans sa manie en fermant volontairement les yeux. Je dois me hâter de dire qu'il ne profitait point des petites violences qu'il faisait au hasard; qu'à la fin de la partie il rendait tout ce qu'il avait gagné, et on se le partageait. Le gain, comme on peut le croire, lui était indifférent; mais la fortune lui devait à point nommé un as ou un dix, comme elle lui devait un temps favorable le jour d'une bataille; et si la fortune manquait à son devoir, il fallait que personne ne s'en aperçût. Bonaparte jouait aussi aux échecs, mais très rarement, et cela parce qu'il n'était que de la troisième force, et qu'il n'aimait point à être battu à ce jeu, qui passe, on ne sait trop pourquoi, pour une prétendue imitation du grand jeu de la guerre. A celui-là Bonaparte ne craignait personne. Cela me rappelle qu'en partant de Passeriano, il déclara que nous passerions par Mantoue. On lui dit que le général commandant cette place, qui était, je crois, le général Beauvoir, était un des plus forts joueurs d'échecs. Bonaparte désira faire sa partie. Le général Beauvoir lui demanda de désigner le pion qui le ferait mat, en lui déclarant que si ce pion était pris, il gagnait la partie. Bonaparte désigna le dernier pion à la gauche de son adversaire. On y mit une petite marque, et ce fut ce pion qui le fit mat. Bonaparte n'était rien moins que content. Il aimait bien à jouer avec moi, parce que, quoiqu'un peu plus fort que lui, je ne l'étais pas assez pour le gagner toujours. Dès qu'une partie était à lui, il cessait le jeu pour rester sur ses lauriers.

CHAPITRE II

Vents violents. — Relâche à Ajaccio. — Séjour. — Parents nombreux. — Propriétés de famille. — Peu d'argent. — Fesch escompteur. — Vingt millions. — Bataille de Novi. — Mort de Joubert. — Rêve d'une bataille gagnée. — Souvenir de Lacuée. — Changement. — Le Directoire. — Achat d'une chaloupe. — Erreur prouvée par une date. — Départ de la Corse. — La flotte anglaise. — Nuit cruelle. — Sang-froid de Bonaparte. — Danger imminent évité. — La rade de Fréjus. — La patrie. — La peste et les Autrichiens. — Joie. — Lois sanitaires. — Fausse accusation. — Bonheur inouï.

Le bon vent, qui nous avait constamment favorisés, après les vingt premiers jours qui suivirent notre embarquement, soufflait encore pour nous tant que nous longeâmes les côtes de la Sardaigne ; mais le vent d'ouest, s'élevant de nouveau avec violence quand nous eûmes dépassé cette île, nous contraignit d'entrer, le 1er d'octobre, dans le golfe d'Ajaccio. On remit à la voile le lendemain, mais il fut impossible de sortir du golfe, et nous fûmes obligés de chercher un abri dans le port, et de débarquer à Ajaccio. Les vents continuant à être contraires, Bonaparte se vit forcé d'y rentrer jusqu'au 7 d'octobre. On concevra aisément combien il fut impatienté de ce retard. Il manifesta quelquefois son impatience, comme si les éléments eussent dû lui obéir aussi bien que les hommes. Il perdait du temps, et le temps était précieux pour lui. Mais au milieu de ces contrariétés il

avait un sujet plus sérieux d'inquiétude, qu'il me confiait souvent : « Que deviendrai-je, me disait-il, si les Anglais, qui croisent dans ces mers, apprennent mon séjour forcé en Corse? Il faut rester, et quel séjour! quel ennui! C'est à n'y pas tenir! En vérité, il me pleut des parents! » Il est bien vrai que sa grande renommée avait prodigieusement augmenté sa famille. Sans cesse il était accablé de visites, de félicitations, de demandes; la ville était tout en mouvement; tout le monde voulait être son cousin; et, au nombre prodigieux de prétendus filleuls qui venaient complimenter leur parrain, on eût dit que Bonaparte avait tenu le quart des enfants d'Ajaccio sur les fonts de baptême.

Bonaparte se promena plusieurs fois avec nous dans les environs d'Ajaccio, et à l'apogée de sa puissance, il ne compta pas ses couronnes avec plus de plaisir qu'il n'en mettait alors à nous montrer les petits domaines de ses pères.

Ce fut à Ajaccio que M. Fesch remit au général Bonaparte de l'argent français pour des sequins turcs, montant à une valeur de dix-sept mille francs. On trouva même l'escompte un peu cher. M. Fesch donnait, avec assez de raison, pour excuse, qu'on ne saurait que faire de cette monnaie dans un pays étranger. Cette somme de dix-sept mille francs environ est tout ce que Bonaparte rapportait d'Égypte. Je parle de ce fait parce que Bonaparte a été indignement calomnié dans les lettres écrites depuis son départ, et qui ont été interceptées et publiées par les Anglais. Je dois ajouter que ne voulant pas toucher, pour ses besoins particuliers, à la caisse de l'armée qui n'avait jamais assez d'argent pour la moitié de ses dépenses, il tira plusieurs fois, par l'entremise de

M. James, sur Gènes, et sur les fonds qu'il possédait dans la maison Clary, quinze mille, vingt-cinq mille et jusqu'à trente-trois mille francs (1). J'atteste que je ne l'ai jamais vu, en Égypte, toucher au delà de ses appointements : il en est sorti moins riche qu'il n'y était entré; c'est une vérité incontestable. Dans ses notes sur l'Égypte, on a vu qu'en un an on avait reçu douze millions six cent mille francs; dans cette somme étaient compris deux millions au moins d'*avanies*, lesquels n'avaient pas été perçus sans qu'il y eût eu beaucoup de têtes coupées. Bonaparte est resté quatorze mois en Égypte, et il en a, a-t-on dit, rapporté vingt millions! Je conçois que la calomnie soit douce à de certaines gens, mais au moins il y faudrait un peu de vraisemblance, un peu d'adresse. Eh bien, ce trésor de vingt millions suffit à peine aux dépenses de Bonaparte à Ajaccio et à nos frais de poste jusqu'à Paris.

En arrivant à Ajaccio, nous apprîmes la mort de Joubert et la perte de la bataille de Novi, livrée le 15 août. Bonaparte était sans cesse tourmenté par une inquiétude secrète; rien encore ne se montrait à découvert dans son avenir; les nouvelles politiques lui manquaient, et il ne voyait rien sur quoi il pût fixer ses idées, arrêter ses projets. Pendant la traversée jusqu'à notre arrivée en Corse, il s'était beaucoup occupé de ce qu'il ferait durant la quarantaine qu'il croyait bien subir en arrivant à Toulon, dont il avait désigné le port pour son débarquement.

Alors il se faisait encore quelques illusions sur la situation des affaires, et il me disait souvent : « Sans

(1) Cette assertion est fortement démentie dans les réfutations du roi Joseph; il dit que le général Bonaparte n'avait pas de fonds dans la maison Clary. (D. L.)

cette maudite quarantaine, à peine à terre j'irais me mettre à la tête de l'armée d'Italie. Il y a encore de la ressource. Je suis sûr qu'il n'y a pas un général qui me refusât le commandement. La nouvelle d'une victoire remportée par moi arriverait aussitôt à Paris que celle d'Aboukir. Cela ferait bien. »

En Corse, son langage était bien différent. Lorsqu'il eut appris la série de nos revers, lorsqu'il eut vu la grandeur du mal, il fut un moment accablé; on aurait dit qu'il portait le deuil de l'Italie. Les grandes pensées firent place à des pensées de détail, et il s'occupa de son séjour futur au lazaret de Toulon, ne pensant pas à éluder les conditions imposées par les lois sanitaires. Il cherchait tous les moyens d'adoucir le temps de cette espèce de captivité; il voulait établir de nombreuses correspondances avec Paris. Habitué à regarder beaucoup plus devant lui que derrière, l'Égypte, qu'il venait de quitter, l'occupait moins que Paris. Il parlait du Directoire, d'intrigues, de ce qu'on dirait de lui; il me rappelait la conversation de Lacuée avec Lavallette [1]; il comptait ses ennemis, ceux qui lui portaient envie, ceux que sa renommée fatiguait, ceux, enfin, qui ne pouvaient lui pardonner sa gloire et l'influence de son nom. Souvent il me manifestait des craintes d'une autre nature, quoique bien déterminé à se soumettre à l'exigence de la loi; le Directoire, selon lui, n'abrégerait pas la durée de son séjour au lazaret. Au milieu de tant d'anxiétés, Bonaparte était toujours lui, mais il n'était pas comme à l'ordinaire.

Le sort, comme on le verra, rendit heureusement

1. Bonaparte faisait ici allusion à la lettre de Lacuée du 25 fructidor an VI, que j'ai rapportée dans le premier volume de ces Mémoires. (*Note dans la première édition.*)

inutiles les projets de Bonaparte pour adoucir les ennuis d'une quarantaine. Prévoyant toutes les chances possibles, il acheta à Ajaccio une grande chaloupe destinée à être attachée à la remorque de la *Muiron*, et la fit monter par les douze meilleurs rameurs que l'on put trouver dans l'île. Sa résolution était toujours, dans le cas d'un inévitable danger, de se jeter dans cette chaloupe et de se faire échouer à tout hasard sur une côte. Cette précaution faillit ne pas être inutile [1].

On a imprimé dans un recueil de pièces concernant le général Bonaparte: « Le général Championnet écrivit au Directoire le 4 octobre 1799 que Bonaparte était arrivé en France, et qu'il donnait sa démission. » Une simple comparaison de dates donne la valeur de cette assertion : non seulement Bonaparte n'arriva pas en France le 4 octobre, mais ce ne fut que le 7 de ce mois que le temps nous permit de sortir du golfe d'Ajaccio. La navigation fut heureuse et tranquille jusqu'au lendemain ; mais, ce jour-là, au moment du coucher du soleil, nous signalâmes une escadre anglaise de quatorze voiles. Les Anglais, favorisés par la disposition de la lumière que nous avions en regard, nous voyaient mieux que nous ne pouvions les voir. Ils reconnurent nos deux frégates comme étant de construction vénitienne, et la nuit survint très heureusement pour nous; car nous n'étions pas fort éloignés les uns des autres; nous vîmes longtemps

(1) Walter Scott a dit, au commencement de la *Vie de Napoléon*, que Bonaparte n'a pas revu sa ville natale depuis 1793; c'est probablement pour ne point se démentir, que l'historien écossais se contente, en parlant du retour d'Égypte, de dire que Bonaparte était près d'Ajaccio. On a vu ici qu'il y passa huit jours. (*Note dans la première édition.*)

les signaux de la flotte anglaise; le bruit du canon se fit entendre de plus en plus vers notre gauche, et nous crûmes que l'intention des croiseurs était de nous tourner par le sud-est. En cette circonstance, il fut permis à Bonaparte de rendre grâce à la fortune, car il est bien évident que si les Anglais eussent pu soupçonner que nos deux frégates venaient de l'Orient et se rendaient en France, ils nous auraient fermé le chemin en faisant voile entre la terre et nous, ce qui leur était très facile. Ils nous prirent probablement pour un convoi d'approvisionnement se rendant de Toulon à Gênes, et ce fut à cette erreur et à la nuit que nous dûmes d'en être quittes pour la peur ([1]).

Pendant la nuit cruelle qui suivit cette soirée de craintes et de tribulations, la plus vive agitation régnait à bord de la *Muiron*. Ganteaume surtout était dans une inquiétude impossible à décrire et qui faisait peine à voir; il avait réellement perdu la tête, car notre désastre semblait inévitable. Il proposa de retourner en Corse : « Non, non, lui répliqua impérieusement Bonaparte, non. Faites force de voiles; tout le monde à son poste. Au nord-ouest, au nord-ouest, marchons ». Cet ordre nous sauva, et je puis assurer qu'au milieu d'une terreur presque générale, Bonaparte n'était occupé que de donner des ordres; la rapidité de son jugement semblait s'accroître encore à l'aspect du danger. Le souvenir de cette nuit ne s'effacera jamais de ma mémoire; les heures en furent longues, nul de nous ne pouvait savoir quels dangers nouveaux le jour viendrait éclairer.

Cependant la résolution de Bonaparte était arrêtée;

(1) Où Walter Scott a-t-il pris que nous n'avions été signalés, ni reconnus? Reconnus, non; mais signalés, oui! (*Note dans la première édition.*)

ses ordres étaient donnés, ses dispositions prises. Déjà dans la soirée il avait résolu de se jeter dans la chaloupe, déjà il avait désigné les personnes admises à partager son sort, déjà il m'avait indiqué quels papiers il était le plus important de sauver. Heureusement nos terreurs furent vaines et ces dispositions inutiles; les premiers rayons du jour nous découvrirent la flotte anglaise faisant voile vers le nord-est, et nous marchâmes vers les côtes tant souhaitées de la France.

Le 9 d'octobre, à huit heures du matin, nous entrâmes dans la rade de Fréjus; les marins n'ayant pas bien reconnu la côte pendant la nuit, nous ne savions où nous étions. Il y eut d'abord un moment d'hésitation pour savoir si nous avancerions. Nous n'étions point attendus, et nous ne savions comment répondre aux signaux changés en notre absence. Quelques coups de canon furent tirés des batteries de la côte; mais notre marche franche dans la rade, et l'affluence qui se portait sur le pont des deux frégates, nos signes de joie, ne permirent pas de douter longtemps que nous fussions de amis. Déjà nous étions dans le port, déjà nous touchions presque au rivage, quand le bruit se répandit que l'une des deux frégates portait le général Bonaparte. Alors en un instant la mer fut couverte d'embarcations; en vain nous les engagions à s'éloigner; nous fûmes enlevés et portés à terre, et si nous disions à la foule d'hommes et de femmes qui se pressaient autour de nous quel danger ils pouvaient courir, tous s'écriaient: « Nous aimons mieux la peste que les Autrichiens. »

Ce que nous éprouvâmes en refoulant la terre de France, je n'essaierai pas de le peindre. Qu'on se figure notre joie, nos transports après une absence de

quinze mois, c'est-à-dire après quinze mois de souffrances, de fatigues, de dangers. Nous avions évité des obstacles insurmontables. Vingt jours perdus à notre départ; une flotte anglaise nous touchant, pour ainsi dire, à notre arrivée! Oh! que l'air de la patrie nous parut doux à respirer sous le beau ciel de la Provence! La réception que l'on nous fit, les acclamations, le délire dont Bonaparte était l'objet, l'intérêt que chacun s'empressait à nous témoigner, ajoutaient encore à notre allégresse. Elle était telle que nous fûmes à peine sensibles aux tristes nouvelles qui nous arrivaient de toutes parts. Dans le premier moment, par un mouvement spontané, chacun de nous prononça les larmes aux yeux et avec enthousiasme le beau vers que Voltaire place dans la bouche du banni de la Sicile.

On a reproché à Bonaparte d'avoir enfreint les lois sanitaires. D'après ce que j'ai dit de ses intentions bien manifestes, des arrangements même qu'il avait projetés pour le temps de sa quarantaine, je ne crois pas qu'il puisse rester aucun doute sur la fausseté de cette accusation. S'il y eut des coupables, les habitants de Fréjus le furent seuls en cette circonstance, pour avoir trouvé les lois de la nécessité plus impérieuses encore que les lois sanitaires. Cependant, lorsqu'on pense que quatre à cinq cents personnes et une quantité d'effets arrivaient d'Alexandrie, où la peste venait d'exercer ses ravages pendant l'été, on doit regarder comme un bonheur inouï que la France et l'Europe aient été préservées de ce fléau.

CHAPITRE III

Effets du retour de Bonaparte. — Justification. — Lettre à ma femme. — Singulière destinée de ma lettre. — Projet de dîner à Sens. — Croisement en route. — Louis Bonaparte et Joséphine à Lyon. — Fortune et génie. — Avidité de nouvelles. — Besoin de grandes choses. — Enthousiasme général. — Changement de chemin. — Triste situation des provinces. — Gouvernement du Directoire. — Déprédations. — La loi des otages. — L'emprunt de cent millions. — Mécontentement général. — Besoin de changement. — Bonaparte libéral.

On sait quel effet produisit en France et en Europe la simple nouvelle du retour de Bonaparte. Je ne parle point encore des conséquences de ce retour et de leur vaste enchaînement. Qu'il me soit seulement permis de m'occuper ici de quelques accusations dont il fut l'objet depuis l'époque de notre débarquement jusqu'au 9 novembre. J'en ai assez dit sur la prétendue violation des lois sanitaires (1). On lui reprocha d'avoir abandonné l'Égypte. On a voulu que son dé-

(1) On a dit et imprimé, bien à tort, qu'un ordre supérieur avait exempté Bonaparte de la quarantaine; on a voulu, par là, indiquer que l'on tremblait qu'il n'arrivât trop tard. Un mot suffit pour prouver que cette assertion est aussi fausse qu'invraisemblable. D'abord, il aurait fallu savoir que nous partirions d'Égypte; il fallait ensuite connaître le lieu de notre débarquement. Comment d'ailleurs supposer qu'une autorité quelconque ait eu le pouvoir de dispenser à son gré de l'observation d'une loi dont dépend le salut de tous? En vérité, on rougit presque de parler sérieusement de pareilles absurdités. (*Note dans la première édition.*)

part d'Alexandrie fût l'effet d'une longue préméditation; moi, qui n'ai pas quitté Bonaparte, je puis assurer de la manière la plus positive que son retour en France fut l'effet d'une résolution subite, et je puis le prouver par un fait qui m'est personnel.

Pendant que nous étions au Caire, peu de jours avant la nouvelle du débarquement de la flotte anglo-turque, au moment où nous nous disposions à aller camper aux Pyramides, Bonaparte expédia un courrier en France. Je profitai de cette occasion pour écrire à ma femme, et je lui disais presque un éternel adieu. Ma lettre était l'expression d'une tristesse profonde, telle que je ne la lui avais jamais manifestée; je lui disais, entre autres choses, que nous ne savions plus quand, ni comment, il nous serait possible de retourner en France. Si Bonaparte eût eu alors la pensée d'un prochain retour, je l'aurais su, et, le sachant, je n'aurais pas affligé ma famille en lui donnant de tristes nouvelles, quand, depuis sept mois, nous n'avions pu envoyer de lettres à personne en France. Or, voici ce qui arriva:

Deux jours après la réception de ma lettre on éveilla ma femme de grand matin, et on lui annonça notre arrivée en France; le courrier qui en portait la nouvelle était là, muni d'une autre lettre de moi, que j'avais écrite à bord et datée de Fréjus, et dans laquelle j'annonçais que Bonaparte passerait par Sens et demanderait à dîner à ma mère.

D'après mes intentions, Mme de Bourrienne partit pour Paris le surlendemain, à cinq heures du matin; elle rencontra après la première poste une berline avec quatre voyageurs; elle reconnut Louis Bonaparte allant au-devant du général, sur la route de Lyon. Louis reconnut aussi Mme de Bourrienne et

fit signe au postillon de s'arrêter. Il vint à sa voiture et lui demanda si elle avait de mes nouvelles ; elle lui fit part de ce qu'elle savait, et que nous passerions positivement par Sens, puisque, d'après le désir du général, les préparatifs de son dîner étaient faits chez ma mère. Louis alors continua sa route sans inquiétude. Vers neuf heures, ma femme rencontra une autre berline dans laquelle étaient Mme Bonaparte et sa fille. Comme elles dormaient et que les voitures se croisèrent avec une grande rapidité, personne ne s'arrêta. Joséphine suivit la même route que Louis : elle et lui manquèrent le général, qui changea d'avis à Lyon et prit la route du Bourbonnais. Il arriva quinze heures après ma femme, et ceux qui avaient suivi la route de Bourgogne allèrent inutilement jusqu'à Lyon.

La destinée de ma lettre du Caire est cause que j'ai un peu anticipé sur la marche des événements ; je reviens au général Bonaparte. Il était donc vrai qu'après quarante-cinq jours de traversée, sur une mer semée d'ennemis, il avait touché sans accident le sol de la patrie. On parle souvent du bonheur qui s'attache à un individu et l'accompagne pendant sa vie; sans croire à cette sorte de prédestination, si j'examine les dangers si nombreux, si divers, auxquels Bonaparte échappa dans tant d'entreprises, les hasards qu'il a affrontés, les chances qu'il a courues, je conçois que d'autres aient cette croyance ; mais, ayant étudié longtemps celui que l'on a nommé l'homme du destin, j'ai vu que ce qu'il appelait sa fortune était son génie, que son bonheur résultait de sa haute perspicacité, de ses calculs rapides comme l'éclair, de la simultanéité de son action avec sa pensée, et de la conviction qu'il avait que l'audace

est souvent de la sagesse. Si, par exemple, pendant notre traversée d'Alexandrie à Fréjus, Bonaparte n'eût pas impérieusement exigé que l'on suivît une autre route que celle que l'on suit ordinairement, s'il eût consenti à rentrer d'abord dans le port d'Alexandrie, et, au terme du voyage, dans le port d'Ajaccio, aurait-il triomphé des difficultés semées sur la route? Non, probablement ; eh bien ! tout cela fut-il l'effet du hasard? Non, certainement.

A peine arrivé à Fréjus, Bonaparte, avide de nouvelles, questionnait, interrogeait tout le monde. Ce fut là qu'il apprit toute l'étendue de nos revers en Italie, qu'il avait déjà connus, mais avec moins de détails, à Ajaccio. L'idée qu'il avait conçue avant son débarquement en Corse, déjà bien affaiblie, s'effaça tout à fait de son esprit : « Le mal est trop grand, dit-il, il n'y a rien à faire. » Ce sacrifice lui coûtait, car je n'ai point oublié avec quelle satisfaction, quel enivrement, il se figurait, pendant la traversée, l'effet qu'aurait produit à Paris la nouvelle d'une victoire remportée en Italie, par le général Bonaparte, arrivant en même temps que la nouvelle de la bataille d'Aboukir. Il s'enthousiasmait à l'idée de tout ce qui devait frapper l'imagination.

Décidé à se rendre en toute hâte à Paris, Bonaparte partit de Fréjus dans l'après-midi du jour même de notre débarquement. On a vu qu'en arrivant à Fréjus il avait expédié un courrier, chargé de l'annoncer à Sens chez ma mère. Ce fut à Lyon qu'il se décida à prendre la route du Bourbonnais. On verra pourquoi. Partout, sur la route, à Aix, à Lyon, dans les villes, dans les villages, il fut reçu comme à Fréjus, c'est-à-dire avec des acclamations qui tenaient du délire ; il faut avoir assisté à cette marche triom-

phale pour s'en faire une idée, et il ne fallait pas être doué d'un grand esprit d'observation pour prévoir quelque chose de semblable au dix-huit brumaire.

Les provinces en proie à l'anarchie, ravagées par la guerre civile étaient incessamment menacées d'une guerre étrangère ; presque tout le Midi présentait l'affligeant spectacle d'une vaste arène ouverte au déchaînement des factions. La nation gémissait sous le poids de lois tyranniques; l'arbitraire était érigé en système ; la loi des otages portait atteinte à la liberté individuelle ; l'emprunt forcé menaçait les fortunes ; l'universalité des citoyens était prononcée contre une pentarchie sans force, sans justice, sans moralité, devenue le jouet des factieux et des intrigants. Les routes étaient infestées de brigands (1), les agents du Directoire, race insatiable, se livraient à des déprédations scandaleuses, résultat inévitable d'une forme de gouvernement où les ambitieux trouvaient continuellement des chances de fortune, et qui, par sa faiblesse, semblait les encourager à enrichir d'avides clients. Tout portait les signes de la dissolution ; le désordre était partout, et c'était surtout dans les provinces que les abus se faisaient sentir. En général, dans les grandes villes, on échappe plus aisément à la main du despotisme et de l'oppression.

Un changement tant désiré ne pouvait manquer d'avoir lieu et d'être accueilli avec transport. La majorité des Français voulait sortir de cette intolérable

(1) De Fréjus à Aix, nous fûmes escortés bénévolement par une foule d'hommes qui couraient avec des flambeaux auprès de la voiture du général, plus encore par un motif de sûreté que pour faire éclater leur enthousiasme. (*Note dans la première édition.*)

position. Il y avait dans le moment deux dangers : l'anarchie et les Bourbons ; on sentait la pressante et indispensable nécessité de concentrer le pouvoir dans une seule main, en maintenant toutes les institutions qu'appelaient l'esprit et les lumières du siècle, et que la France, qui les avait achetées par tant de gloire et de malheurs depuis dix ans, n'avait fait encore qu'entrevoir, et était sur le point de perdre. On cherchait un homme qui pût rendre la tranquillité à la France épuisée et fatiguée ! Personne ne s'était encore rencontré. Un soldat heureux se présente couvert de gloire : il avait fait flotter le drapeau français sur le Capitole et les Pyramides : tout le monde reconnaissait en lui des talents supérieurs ; son caractère, la hardiesse connue de ses vues, et ses victoires l'avaient placé en première ligne. De grands travaux, d'éclatantes actions presque toujours couronnées de succès, ses discours, ses actes, ses proclamations depuis qu'il était en évidence, ne devaient laisser aucun doute sur ses intentions de rendre heureuse et libre la France qui voulait l'être, et qui l'avait adopté. Bonaparte ne manquait certes pour établir les libertés publiques, ni de vues élevées, ni d'instruction, ni des aperçus nécessaires ; la volonté seule pouvait lui manquer. Dans la crise, dans l'état de malaise où l'on se trouvait, le besoin d'une dictature momentanée et absolue, quelquefois nécessaire pour sauver un État, repoussait toute réflexion sur les suites d'un pareil pouvoir, et personne ne pensait que la gloire fût incompatible avec les libertés publiques. On jeta, sans arrière-pensée, les yeux sur le général que ses antécédents désignaient comme le plus capable de défendre la République au-dehors, et la liberté au-dedans ; sur le général que ses adulateurs et quelques

hommes de bonne foi appelaient le héros des idées libérales, titre auquel il aspirait.

On devait donc, sous tous ces rapports, le préférer comme chef d'une nation généreuse qui lui confiait ses destinées, à une troupe d'ignobles et fanatiques hypocrites qui, sous les noms de république et de liberté, avaient réduit la France à la plus honteuse et à la plus vile servitude.

Et qui pouvait en effet penser qu'après avoir obtenu la première magistrature, Bonaparte s'en servirait pour fouler aux pieds les principes qu'il avait si souvent proclamés et auxquels il allait la devoir? Qui aurait pu croire qu'il remplacerait par les formes du despotisme le plus absolu cette liberté constitutionnelle dont la France avait soif et dont elle s'efforçait depuis longtemps, par des essais souvent funestes, d'obtenir enfin la paisible jouissance. Eh bien, lorsque son ambition sera satisfaite, lorsqu'il aura tout sacrifié pour arriver à son but, on le verra rétablir les principes que ses efforts avaient combattus avec tant d'énergie au 13 Vendémiaire et au 18 Brumaire, et les défendre avec une énergie égale; il aura bien vite oublié les flétrissures qu'il leur infligeait dans ses discours et dans ses proclamations. C'est que. malgré ce coup d'œil d'aigle qui, souvent, lui faisait voir si juste et si vite les choses les plus compliquées, Bonaparte ne s'aperçut pas, dans le mouvement ascendant de sa puissance, que si des chances malheureuses le replaçaient sur le penchant, il n'aurait plus, pour éviter une chute, l'appui de la volonté nationale et le secours d'un patriotisme qu'il aurait méconnu et trompé.

Osait-il espérer que dans le cours des immenses entreprises dont il remplit sa vie, le sort ne lui

serait jamais contraire un seul instant? Ne vit-il pas que quand un homme est lui seul *tout*, avec lui *tout* tombe; et que, lorsque la destinée d'une nation tient au gain ou à la perte d'une bataille, elle ne tient à rien.

CHAPITRE IV

Incertitudes. — Joie unanime. — Influences des applaudissements populaires. — Mon amitié pour Bonaparte. — Satisfaction de Bonaparte au bruit des acclamations. — Opinion générale. — Ce que Bonaparte put être, ce qu'il fut. — Inutilité de ses conquêtes. — Lois de Bonaparte. — Arrivée à Paris. — Dîner de Mme Bonaparte chez Gohier. — Bouderies conjugales. — Nouvelles idées de divorce. — Raccommodement. — Visite de Bonaparte au Directoire. — Dédain envers Sieyès.

Parmi les grands projets qui roulaient sans cesse dans l'esprit de Bonaparte, il faut, sans aucun doute, ranger le projet d'arriver à la tête du gouvernement ; mais on se tromperait si l'on croyait qu'à son retour il eût un plan formé, un dessein arrêté ; il y avait quelque chose de vague dans ses souhaits ambitieux ; et, si je puis le dire, il bâtissait en grand de ces édifices imaginaires que l'on nomme des châteaux en Espagne. La force des événements se montra d'accord avec ses désirs, et l'on peut dire que ce fut tout le monde en France qui abrégea pour Bonaparte le chemin qui le conduisit au pouvoir. Il est certain que ces applaudissements unanimes et cette joie générale, qui l'accompagnèrent dans une course de plus de deux cents lieues, durent lui faire regarder comme une mission nationale ce qui n'était d'abord, en lui, qu'un désir de s'ingérer dans les affaires de la République.

Il faut le dire : cet enthousiasme, que l'on ne peut pas concevoir si l'on n'en a pas été témoin, cette explosion de sentiments et d'admiration que rien n'égalera jamais, ces espérances partout manifestées, faisaient naître dans l'âme les plus douces émotions, et dans l'esprit les plus nobles pensées.

J'étais fier d'assister au triomphe d'un jeune vainqueur que j'aimais, que j'admirais, et qui m'honorait de son amitié. Je le regardais véritablement comme le sauveur de ma patrie, dont le bonheur a toujours été le vœu le plus ardent de mon cœur.

Cet élan spontané, qui n'était certes ni commandé ni payé, proclamait hautement les douleurs du peuple et l'espoir qu'il avait de trouver dans l'homme de la victoire ce qu'il appelait son libérateur. Cette ivresse générale que provoquait le retour du conquérant de l'Égypte, lui causait une joie que je ne peux pas rendre, et fut pour lui, je l'affirme parce qu'il me l'a souvent répété, un puissant encouragement à marcher vers le but que les vœux de la France semblaient lui indiquer.

Dans toutes les classes, dans toutes les opinions, un 18 Brumaire était désiré et attendu. Beaucoup de royalistes mêmes crurent un moment qu'un changement serait favorable au roi : on croit si aisément ce qu'on désire !

Dans les temps de désordre, où tous les pouvoirs sont confondus, où rien ne peut établir de contrepoids, le plus habile, le plus fort, le plus hardi doit aisément opprimer les autres ; et, dans les circonstances dont nous parlons, rien n'était plus facile au sabre heureux que de s'emparer de toutes les libertés, dont les dépositaires frauduleux et une pitoyable oligarchie se jouaient indécemment. L'incontestable su-

périorité de Bonaparte dans l'art militaire sur ses contemporains, l'ascendant que donnent la gloire, la fortune et la puissance du nom, réunies en lui, l'ont puissamment servi à cette époque, comme dans les deux tiers de sa carrière.

Si, maître du pouvoir qu'on lui offrait, il eût suivi les principes qu'il avait professés et proclamés, et pour lesquels il avait combattu et vaincu jusqu'alors; s'il eût protégé de tout l'éclat de sa gloire les libertés publiques, que réclamaient les peuples, et que le siècle appelait; s'il eût rendu la nation aussi heureuse et aussi libre qu'il la rendit puissante et glorieuse, la postérité n'eût pu lui refuser la première place parmi les grands hommes à côté desquels elle le placera. Mais n'ayant pas fait pour le bonheur de l'humanité ce qu'il a seulement entrepris pour sa propre gloire, la postérité le jugera d'après ses œuvres. Elle lui tiendra compte de ses victoires, mais non de ses conquêtes, puisqu'elles n'ont servi à rien, et qu'il n'en a conservé aucune. Sa place, comme un des plus grands capitaines qui aient brillé sur la terre, sera incontestée; mais il a laissé la France moins grande qu'elle ne lui avait été confiée, moins grande que ne l'a laissée Louis XIV. Ses brillantes campagnes d'Italie ont donné Venise à l'Autriche et les îles Ioniennes aux Anglais. Son expédition d'Égypte leur a donné Malte, a détruit notre marine, nous a coûté 22,000 hommes. Le Code civil est le seul acte de législation que puissent avouer la philosophie et la raison; toutes les autres lois dites fondamentales étaient nulles; tout reposait sur son existence. Sa magistrature comme Consul et comme Empereur a-t-elle contribué au bonheur des Français? La postérité répondra négativement à cette question. En effet,

que l'on mette dans la balance, d'un côté toutes nos victoires, toute notre gloire; de l'autre l'Europe à Paris, le honteux traité de 1815 avec ses accessoires et ses conséquences, et l'on verra de quel côté elle penchera (1).

On vient de voir quelles causes nécessitaient un changement, et quels motifs le faisaient désirer. Des intrigues se mêlèrent toutefois à la journée du 18 Brumaire. Si, comme on ne peut le nier, ce jour-là fut le terme de l'anarchie, la fin du désordre, il fut aussi le terme de la liberté.

Dès que l'on eut deviné l'homme auquel on offrit le pouvoir, et qui l'accepta, on parla de conspiration contre la République, on chercha des mesures pour la sauver; la nécessité et, il faut le dire, un sentiment presque général en confièrent l'exécution à celui qui devait la détruire. Rentré à Paris, il parlait et répondait comme un homme qui sentait sa force et sa puissance. Il n'aimait ni les phrases, ni les dîners, ni les bals; son esprit était monté plus haut.

Nous arrivâmes à Paris le 24 vendémiaire (16 octobre). Il n'avait encore été mis au courant de rien, car il n'avait rencontré ni sa femme, ni ses frères, qui couraient en vain sur la route de Bourgogne. La nouvelle de son débarquement à Fréjus était déjà parvenue à Paris par une dépêche télégraphique. M[me] Bonaparte dînant chez M. Gohier le jour qu'il reçut cette dépêche, comme président du Directoire, prit sur-le-champ la résolution d'aller au-devant de lui.

(1) Le roi Joseph a répondu ainsi aux Mémoires : « C'est juger par les faits qui ne sont pas imputables à un seul homme. La haine persévérante de l'Angleterre, l'hiver prématuré, l'incendie de Moscou, la trahison de quelques généraux, la folie vaniteuse de quelques hommes publics, doivent-ils être imputés à Napoléon ? » (D. L.)

sachant combien il était important pour elle de n'être pas prévenue par ses frères.

On n'a pas oublié les indiscrétions de Junot près des sources de Mesoudiah. Comme on l'a vu, ces indiscrétions, après avoir causé une vive explosion de fureur jalouse, ne laissèrent pas d'abord de traces apparentes; mais Bonaparte n'en était pas moins en proie à des soupçons secrets, et les impressions fâcheuses produites par les paroles de Junot n'étaient pas entièrement dissipées, ou étaient revenues lors de notre arrivée à Paris. Quand Joséphine y revint, nous y étions déjà. Les souvenirs du passé, les récits haineux et envenimés de ses frères, l'exagération des faits, exaspérèrent Bonaparte au dernier point; aussi reçut-il Joséphine avec une sévérité calculée et l'expression de la plus froide indifférence. Il resta trois jours sans communication avec elle, et, pendant ces trois jours, il m'entretint sans cesse de ses soupçons, que son imagination changeait en certitude, et souvent des menaces de divorce sortirent de sa bouche avec non moins de fureur que sur les confins de la Syrie. Je repris le rôle de conciliateur que j'avais déjà rempli avec succès. Je lui représentai combien de dangers résulteraient pour lui de la déplorable publicité qu'entraînerait le scandale des plaidoiries. Quel temps choisissait-il? Était-ce au moment où ses grands projets allaient peut-être se réaliser, qu'il entretiendrait la France et l'Europe des détails d'une accusation d'adultère? Je lui parlai d'Hortense et d'Eugène qu'il aimait beaucoup, enfin je ne réussis pas moins bien que la première fois; des réflexions, secondées par la vive affection qu'il avait toujours pour Joséphine, amenèrent une réconciliation complète. Après ces trois jours de bouderie conjugale, leur union, sous ce rapport, ne

fut plus troublée depuis. Il n'en fut pas de même, comme on le verra plus tard, pour les folles dépenses et les dettes de Joséphine.

Dès le lendemain de son arrivée, Bonaparte avait fait une visite au Directoire. L'entrevue fut froide. Il me dit, le 24 octobre : « J'ai affecté, à un dîner que j'ai fait hier chez Gohier, de ne pas regarder Sieyès, qui en était, et j'ai vu toute la rage que ce mépris lui causait. — Êtes-vous sûr qu'il soit contre vous ? — Je n'en sais rien encore ; mais c'est un homme à systèmes que je n'aime pas. »

Bonaparte pensait déjà, dans ce moment, à se faire élire membre du Directoire à sa place.

CHAPITRE V

Privation et avidité de nouvelles. — Moreau et Bernadotte. — Opinion de Bonaparte sur Bernadotte. — L'homme obstacle. — Le sang maure. — Rigidité de Bernadotte. — Faux bruits. — La couronne de Suède et la Constitution de l'an III. — Intrigues des frères de Bonaparte. — Premiers jours à Paris. — Ministère de Bernadotte. — Visite retardée. — Conversation orageuse. — Version de Bonaparte. — Les grandes balivernes. — Les ennemis intérieurs. — Crainte et adresse de Mme Bonaparte. — Indiscrétion du général. — Visite inattendue. — Puissance des témoins. — Le club du Manège. — M. Moreau de Worms. — Bernadotte clubiste. — Saliceti et Joseph. — « Je ne sais qui. » — Éclat de Bonaparte. — Sortie des Français. — Bonaparte invité par lui chez Bernadotte. — Partie de campagne. — Amabilité inutile. — Les deux partis du Directoire. — Bernadotte à dîner chez Bonaparte. — Complot et conspiration. — Bernadotte. — Gaieté franche.

Pour bien suivre la marche des grands événements qui vont bientôt se dérouler sous nos yeux, il est indispensable de rappeler ici en peu de mots quelles intrigues avaient été ourdies, quelles ambitions s'étaient élevées pendant notre séjour en Égypte, enfin toutes ces choses que nous étions si avides d'apprendre après avoir été longtemps étrangers à notre pays. En arrivant à Paris, Bonaparte, comme on peut aisément le croire, n'était au courant de rien ; entièrement privé de nouvelles en Égypte, il n'avait pu se figurer ce qui se passait alors en France, et ce n'est pas sur la route de Fréjus à Paris qu'il nous fut possible de recueillir beaucoup de documents, car nous fîmes ce trajet

2.

plutôt en courriers qu'en voyageurs. Et pourtant il nous était bien essentiel de connaître la véritable situation des affaires, et les dispositions de ceux que Bonaparte avait comptés parmi ses émules de gloire, et qu'il pouvait rencontrer parmi ses rivaux d'ambition. Moreau jouissait d'une haute réputation militaire; on remarquait aussi Bernadotte, dont le caractère paraissait inflexible. Bonaparte avait, en général, pour partisans dévoués les compagnons de sa gloire en Italie, et ceux qu'il appela plus tard *mes Égyptiens*. Mais l'armée du Rhin avait vu aussi s'élever des hommes d'une grande valeur, et s'ils ne refusaient pas leur admiration au vainqueur de l'Italie, ils trouvaient quelque chose de plus personnel pour eux dans l'admiration qu'ils prodiguaient au réparateur des désastres de Scherer. Rien, après tout, de plus naturel que ce sentiment qui nous porte à préférer une gloire à laquelle nous croyons avoir pris part. Ne perdons point de vue, d'ailleurs, que l'armée était presque toute républicaine, et que le Directoire semblait un gouvernement inventé tout exprès pour servir de patronage aux intrigants. Tout cela semait de difficultés la route que nous allions suivre, et nous faisait un impérieux besoin de bien connaître le terrain. Un enthousiasme incroyable nous avait, il est vrai, salué sur toute la route; mais cela ne suffisait pas, il fallait obtenir des suffrages qui se manifestent autrement que par des cris.

Pendant la campagne d'Égypte, Bernadotte, républicain très zélé, avait été ministre de la guerre. Lors de l'arrivée de Bonaparte, trois semaines s'étaient écoulées depuis que Bernadotte avait remis le portefeuille à Dubois-Crancé. Quelques partisans de l'ancien ministre cherchaient à le rappeler à son poste, et il importait

beaucoup à Bonaparte d'empêcher la réussite de leur projet. Je me rappelle que, dès le second jour de notre arrivée, Bonaparte me dit : « J'ai déjà appris bien des choses, mais nous verrons. C'est un singulier homme que Bernadotte : quand il était ministre de la guerre, Augereau, Saliceti, quelques autres encore allèrent le trouver ; ils lui dirent que la Constitution était en danger; qu'il fallait se débarrasser de Sieyès, de Barras, de Fouché ; qu'ils étaient à la tète d'un complot. Que fit Bernadotte? Rien. Il demanda des preuves : on ne put pas lui en donner; il demanda aussi des pouvoirs! Qui pouvait lui en donner? Personne. Il fallait les prendre. Il n'a pas osé; il a tergiversé; il a dit qu'il ne pouvait entrer dans les projets dont on lui parlait. Il a seulement promis de se taire, à condition qu'on y renoncerait. Ce n'est pas un moyen que Bernadotte, mais c'est un homme obstacle. Un de ceux qui étaient de cette députation me l'a dit ; on lui a dit qu'un grand nombre de personnes influentes voulaient le revêtir d'un grand pouvoir pour sauver la chose publique; il est entêté, il n'a voulu entendre à rien! »

Après un très court moment de silence, pendant lequel Bonaparte se frottait le front avec sa main droite, il reprit : « Je crois bien que j'aurai Bernadotte et Moreau contre moi. Mais je ne crains pas Moreau ; il est mou, sans énergie. Je suis sûr qu'il préfère le pouvoir militaire au pouvoir politique; on le gagnera avec la promesse du commandement d'une armée. Mais Bernadotte! il a du sang maure dans les veines ; il est entreprenant et hardi ; il est allié à mes frères ; il ne m'aime pas ; je suis presque certain qu'il sera contre moi. S'il devenait ambitieux, il se croirait en droit de tout oser!..... Vous devez pourtant vous rappeler avec quelle mollesse il a agi au 18 Fructidor,

lorsque je l'envoyai après Augereau pour le seconder. Ce diable d'homme est d'ailleurs peu susceptible de séduction ; il est désintéressé ; il a de l'esprit... Au reste, nous ne faisons que d'arriver ; nous verrons ! »

Le bruit courut que Bernadotte avait émis l'avis de faire traduire Bonaparte devant un conseil de guerre, tant pour avoir quitté son armée que pour avoir enfreint les lois sanitaires. Ce bruit vint aux oreilles de Bonaparte, mais il se refusa à le croire fondé, et il eut raison. Bernadotte se croyait lié à la Constitution qu'il avait juré de défendre ; de là l'opposition qu'il montra, comme on le verra, à l'accomplissement du 18 Brumaire ; mais il n'avait pour Bonaparte aucune inimitié personnelle, tant qu'il n'eut pas deviné ses ambitieux projets. Depuis, les événements ont été si grands, si complexes, si bizarres, que la couronne de Suède est devenue compatible avec la fidélité à la Constitution de l'an III.

Pendant les premiers moments de notre séjour à Paris, bien que je fusse presque constamment auprès du général, comme notre ordre de travail n'était pas encore organisé, il me fut possible, trois ou quatre fois, de prendre pour moi deux heures de mon temps ; je consacrais tous ces instants à ma famille, à quelques amis et aussi à recueillir des renseignements sur ce qui s'était fait pendant notre absence, à parcourir les journaux anciens et quelques brochures oubliées. J'appris, sans surprise, que les frères de Bonaparte, c'est-à-dire Joseph et Lucien, s'étaient mêlés dans beaucoup d'intrigues. On me dit que Sieyès avait un moment songé à appeler le duc de Brunswick à la tête du gouvernement ; que Barras n'aurait pas été éloigné de favoriser le retour des Bourbons ; que Mou-

lins, Roger-Ducos et Gohier croyaient seuls, ou seuls faisaient semblant de croire à la possibilité de conserver la forme du gouvernement. J'ai de fortes raisons de croire, d'après ce qui me fut dit dans le temps, que Joseph et Lucien firent toutes sortes de tentatives pour engager Bernadotte dans le parti de leur frère, et que c'est dans ce but et dans cette espérance qu'ils avaient secondé sa nomination au ministère de la guerre. Toutefois c'est une chose que je n'oserais garantir, puisque je me suis fait une loi de ne garantir que ce que j'ai vu ou entendu. On me dit aussi que Bernadotte avait commencé par se soumettre à l'influence des deux frères Bonaparte, mais que leurs exigences en faveur de leur client contribuèrent à le détacher d'eux, à le faire marcher libre dans l'exercice de ses fonctions, et le déterminèrent à ouvrir les yeux du Directoire sur ce que la République pouvait avoir à redouter du génie entreprenant de Bonaparte. Il est certain que ce que j'ai à dire de la conduite de Bernadotte envers Bonaparte est de nature à donner du crédit à ces assertions.

Bernadotte n'était pas venu, comme tous les généraux qui étaient à Paris, faire une visite au général Bonaparte dès les premiers jours de son arrivée. Cette absence fut d'autant plus remarquée qu'il avait servi sous ses ordres en Italie ; ce ne fut qu'au bout de quinze jours, et encore d'après les instances réitérées de Joseph et de Mme Joseph Bonaparte, sa belle-sœur, qu'il se détermina à venir voir son ancien général en chef. Je ne fus pas témoin de leur entrevue ; car, au moment où vint Bernadotte, j'étais occupé à travailler dans le petit cabinet de la rue Chantereine. Mais je sus bientôt que la conversation avait été longue et vive ; car, dès qu'elle fut terminée, Bonaparte entrant

tout ému et très agité dans le cabinet, me dit avec vivacité : « Bourrienne, concevez-vous Bernadotte? Vous venez de traverser la France avec moi ; vous avez vu l'élan que mon retour a causé ; vous m'avez vous-même dit que vous voyiez, dans cet enthousiasme, le désir de tous les Français de sortir de la position désastreuse où les ont mis nos revers. Eh bien, ne voilà-t-il pas Bernadotte qui vante, avec une ridicule exagération, la situation brillante et victorieuse de la France! Il m'a parlé des Russes battus, de Gênes occupé, d'innombrables armées qui se lèvent partout... Que sais-je encore?... C'est un tas de balivernes! — Je ne comprends rien, répondis-je, à cette exagération. Vous a-t-il parlé de l'Égypte? — Ah! vous m'y faites penser. Ne m'a-t-il pas reproché de n'avoir pas ramené l'armée avec moi!..... Mais, lui ai-je répondu, vous venez de me dire que vous regorgiez de troupes, que toutes vos frontières étaient assurées, que des levées immenses se faisaient, que vous auriez deux cent mille soldats, quarante mille hommes de cavalerie! S'il en est ainsi, à quoi vous auraient servi en France quelques milliers d'hommes de plus, qui peuvent servir à conserver l'Égypte? Il n'y avait rien à répondre à cela. Alors, cet homme, tout fier d'avoir été ministre de la guerre, a eu le front de me dire qu'il les regardait comme perdus. Il a fait plus; il a laissé percer des intentions!... Il a parlé d'ennemis extérieurs, d'ennemis intérieurs; en disant ces derniers mots, il m'a regardé; j'ai moi-même laissé échapper un regard!... Mais, patience! la poire sera bientôt mûre!... Vous connaissez Joséphine, sa grâce, son adresse ; elle était dans le salon. Le regard investigateur de Bernadotte ne lui a point échappé; elle a détourné la conversation. Bernadotte a vu à ma contenance que j'en avais

assez, et il est parti. Allons, je vous laisse travailler; je retourne auprès de Joséphine. »

Je ne saurais le nier : le récit que venait de faire Bonaparte me fit attendre avec impatience le moment où je pourrais me trouver seul avec Mme Bonaparte, pour savoir d'elle comment la scène s'était passée. J'en trouvai l'occasion dans la soirée; je lui racontai ce qu'on vient de lire; tout ce qu'elle me dit servit à en confirmer l'exactitude. Elle ajouta que Bernadotte avait semblé prendre à tâche de présenter au général un séduisant tableau de la prospérité de la France; et voici comment elle me rapporta la dernière phrase qui était de nature à irriter Bonaparte : « Je ne désespère pas du salut de la République, et je suis certain qu'elle saura bien contenir ses ennemis extérieurs et intérieurs. En prononçant ce dernier mot, poursuivit elle, le regard de Bernadotte m'a fait frémir. Un mot de plus et Bonaparte éclatait. Il est vrai, me dit-elle encore, que c'est un peu sa faute, car c'est lui qui a amené la conversation sur la politique, et Bernadotte, en lui présentant l'état de la France en beau, n'a fait que répondre au général qui lui en avait offert un tableau tout opposé. Vous savez, mon cher Bourrienne, que notre ami n'est pas toujours bien discret; j'ai peur qu'il en ait trop dit à Bernadotte sur le besoin d'amener des changements dans le gouvernement. » Joséphine était encore émue de la scène du matin; en la quittant j'en consignai le souvenir dans mes notes.

Quelques jours après, comme nous étions dans le salon de Bonaparte, lui, Joséphine, Hortense, Eugène et moi,. nous voyons tout à coup entrer Bernadotte, qui n'était nullement attendu. Sa présence imprévue, après ce qui s'était passé, était de nature à nous causer au moins de la surprise. Bernadotte amenait

avec lui une personne qu'il lui demanda la permission de lui présenter ; cet homme, dont j'ai oublié le nom, avait été, si ma mémoire ne me trompe encore, secrétaire général sous le ministère de Bernadotte. Soutenu par la présence de plusieurs témoins, Bonaparte ne laissa paraître aucun étonnement, reçut Bernadotte avec aplomb et sans affectation, et bientôt la conversation s'engagea. Bonaparte, avec la fermeté que lui donnait toujours la présence des tiers, parla longuement de l'agitation qui régnait parmi les républicains, et se prononça avec force contre le club du Manège. Je l'appuyai, en disant que M. Moreau de Worms, de mon département, et qui était membre de ce club, s'était lui-même plaint à moi de l'exagération qui s'y manifestait. « Mais, dit Bernadotte au général, vos frères en sont les principaux fondateurs, et pourtant, ajouta-t-il d'une voix ferme, n'est-ce pas vous qui m'accusez d'avoir favorisé ce club ? Je repousse cette inculpation. Et comment, d'ailleurs, ne porterait-elle pas à faux? Quand je suis arrivé au ministère, j'ai trouvé tout dans le plus grand délabrement ; j'avais trop d'occupations pour songer à un club où mes devoirs ne m'appelaient pas. Vous savez bien que votre ami Saliceti, que celui de vos frères, qui est son confident, se font remarquer parmi les directeurs du club du Manège. C'est aux instructions de je ne sais qui, qu'on doit attribuer l'effervescence dont vous vous plaignez. » A ces derniers mots, au ton surtout avec lequel Bernadotte prononça : de je ne sais qui, Bonaparte n'y pouvant plus tenir, rompit la glace : « Eh bien, oui, général, s'écria-t-il avec fureur, oui! j'aimerais mieux vivre dans les bois, qu'au milieu d'une société qui ne présente aucune sécurité. » Le général Bernadotte lui dit alors avec noblesse : « Eh, mon

Dieu! quelle sécurité vous manque-t-il? » A l'exaspération qui s'emparait de Bonaparte, je vis le moment où la conversation allait dégénérer en dispute; je dis tout bas à Mme Bonaparte d'intervenir pour lui donner une autre direction, ce qu'elle fit en adressant la parole à l'une des personnes présentes. Alors Bernadotte, s'apercevant des intentions de Mme Bonaparte, mit un terme à ses brusques interrogations, la conversation changea entièrement de sujet et devint générale. Bernadotte prit son chapeau et se retira.

Un matin, au moment où j'entrai dans la chambre de Bonaparte, ce fut, je crois, trois ou quatre jours après la seconde visite de Bernadotte : « Eh bien, Bourrienne, me dit-il en s'éveillant, je parie que vous ne devinez pas chez qui je déjeune ce matin? Hein!... — Général, je ne... — C'est chez Bernadotte; et ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est moi qui m'y suis invité. Oui!... Vous auriez vu cela si vous aviez voulu venir hier au Français avec moi. Vous savez que nous allons aujourd'hui chez Joseph, à la campagne (1). Je me suis trouvé nez à nez avec Bernadotte, à la sortie du spectacle, et, ma foi! dans le premier moment, ne sachant que lui dire, je lui ai demandé s'il était des nôtres pour la partie d'aujourd'hui. Il m'a dit que oui; alors, comme nous passions devant sa maison de la rue Cisalpine, je lui ai tout bonnement demandé une tasse de café, et je lui ai dit que je serais charmé de passer quelques moments avec lui. Il m'a paru content de moi. Que pensez-vous de cela, Bourrienne? — Mais général, je désire que vous le soyez de lui. — Non! non, j'ai bien fait, soyez-en sûr, ça le compromettra chez Gohier. Souvenez-vous d'une chose : il

(1) Cette campagne était la belle terre de Mortfontaine.

faut toujours aller au-devant de ses ennemis et leur faire bonne mine, sans cela ils croient qu'on les redoute et cela leur donne de l'audace! » Bonaparte monta en voiture avec Joséphine, qui était toujours prête quand elle devait sortir avec lui, car il n'aimait pas attendre; ils se rendirent chez Bernadotte et de là à Mortfontaine. A son retour, Bonaparte ne me parla que peu de ce qui s'était passé pendant la journée et je vis qu'il n'en était pas fort satisfait. J'ai su depuis qu'il avait beaucoup causé avec Bernadotte, qu'il avait fait tout au monde pour se rendre aimable, ce qui lui était si facile quand il le voulait, mais que ses frais de conversation avaient échoué contre la sévérité républicaine de Bernadotte, quoiqu'il fût soutenu par la présence de ses trois frères et de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Cependant il grossissait chaque jour le nombre de ses partisans, car tous ceux qu'il rencontrait n'avaient pas la rigidité de caractère de Bernadotte, et nous verrons bientôt Moreau lui-même se charger de la garde des Directeurs prisonniers au 18 Brumaire.

Bernadotte, doué d'une rare perspicacité, fut un des premiers à voir clair dans les projets de Bonaparte. Il était bien convaincu de sa détermination à renverser la Constitution et à s'emparer du pouvoir. Il voyait le Directoire partagé en deux partis, l'un dupe des promesses et des assurances du général revenu d'Égypte, et l'autre marchant de complicité avec Bonaparte à l'accomplissement de ses desseins. Dans ces circonstances, Bernadotte, si l'on peut ainsi s'exprimer, colportait l'offre de ses services auprès de tous ceux qui, dans le gouvernement, étaient comme lui opposés au changement qu'il redoutait tant. Mais Bonaparte n'était pas homme à se laisser vaincre en finesse ou en acti-

vité, et chaque instant vit se grossir les rangs qu'il avait ouverts.

Le 16 Brumaire, je dînai rue de la Victoire. Bernadotte était invité; je crois que le général Jourdan l'était aussi. Pendant que la grande conspiration marchait vers son accomplissement, Mme Bonaparte et moi nous nous étions concertés dès le matin pour la réussite d'un complot plus innocent. Nous n'avions mis personne dans notre confidence, et notre 16 brumaire fut couronné d'un plein succès. Nous étions convenus d'être toujours sur le qui-vive pour empêcher un nouvel échange de mots piquants; tout réussit au gré de nos vœux; la conversation fut un peu languissante pendant le dîner, mais ce n'était pas sa langueur que nous redoutions, elle roula sur la guerre, et dans ce vaste champ la supériorité de Bonaparte était incontestable pour ses interlocuteurs.

Quand nous fûmes dans le salon, il arriva presque immédiatement un assez grand nombre de visites, et alors la conversation s'anima; elle devint même assez gaie, et Bonaparte prit sa part de ce mouvement de gaieté. Je ne sais plus à qui il dit en souriant et en désignant Bernadotte : « Vous ne savez pas, le général que voilà est un chouan. — Un chouan! reprit Bernadotte, également sur le ton de la plaisanterie, ah! général, vous êtes en contradiction avec vous-même. Ne m'avez-vous pas dit l'autre jour que je favorisais l'exaspération des amis de la République, et voilà qu'aujourd'hui vous voulez que je protège les chouans : soyez du moins d'accord avec vous-même. » Peu d'instants après, profitant du mouvement causé par le nombre des visites qui augmentait au point de remplir entièrement le salon, Bernadotte se retira sans bruit.

CHAPITRE VI

Belle conduite de Lucien. — Conduite prudente de Bonaparte. — Banquet du Conseil des Anciens. — Cohue. — Dissimulation générale. — Faux enthousiasme. — Ennui et retraite. — Désir d'être Directeur. — Propos de Sieyès. — Haine et rapprochement. — Confidences de Bonaparte sur le Directoire. — Fausse accusation de Barras. — Exclamations. — Condamnation de la Constitution de l'an III.

Ne voulant pas séparer des souvenirs qui se suivent et s'enchaînent nécessairement, je me suis laissé entraîner un peu loin dans mon chapitre en racontant ce qui se passa, surtout dans l'intérieur de la maison de Bonaparte, et quelles furent les relations du général avec Bernadotte. Marchons à présent dans un champ plus étendu, et voyons quelles furent nos premières chances.

Afin de témoigner à Bonaparte sa haute estime, le Conseil des Cinq-Cents nomma Lucien à la présidence. La suite a prouvé de quelle importance a été pour lui cette nomination. Lucien, jusqu'au 19 brumaire, et ce jour-là surtout, montra une activité, une intelligence, un courage, une hardiesse et une présence d'esprit qui se trouvent rarement réunis dans le même homme. D'après ce que j'ai vu, c'est incontestablement à cette nomination, et à la conduite de Lucien, que fut dû le succès de la journée du 19 brumaire.

Le général avait un plan de conduite dont il ne se

départit pas pendant les vingt-trois jours qui s'écoulèrent depuis son arrivée à Paris jusqu'au 18 Brumaire. Il refusa presque toutes les invitations particulières pour éviter des questions indiscrètes, des offres inacceptables, des réponses qui le pouvaient compromettre.

Ce fut même avec assez de répugnance qu'il se prêta au projet de l'ardent Lucien, qui, à force de démarches, d'adresse et de ruse, était parvenu à décider, bon gré, mal gré, une grande partie de ses collègues à prendre part à un banquet solennel, que le Conseil des Anciens avait arrêté d'offrir à Bonaparte par souscription. Le nombre excessif des convives, le peu d'ordre qu'on avait pu établir dans une réunion de plus de deux cent cinquante personnes, parmi lesquelles régnait une grande diversité d'opinions et de sentiments; l'inquiétude, la méfiance, qui commençaient à s'emparer de l'esprit de ceux qui n'étaient pas entrés dans le grand complot, firent de ce bizarre festin la représentation la plus fatigante, à laquelle j'aie jamais assisté. Il n'y avait ni liberté, ni franchise; partant, point de gaieté. On se communiquait à voix basse, ici, ses projets, ses espérances; là, ses craintes, ses pressentiments; là, son inquiète curiosité. Les chefs des conjurés promenaient sur tous les convives des regards scrutateurs; chacun s'observait et était en même temps observé. De temps en temps, un des initiés portait avec un enthousiasme d'emprunt un toast de commande qu'on accueillait plus froidement encore. Quelques-uns voulurent chanter ces airs qui, jusqu'alors, ne se faisaient jamais entendre sans remuer les âmes républicaines, sans exciter une explosion du patriotisme français...; leurs voix ne trouvèrent point d'écho.

Mais le but du banquet était atteint : deux partis,

jusqu'alors irrités l'un contre l'autre, s'étaient amalgamés, et ils étaient prêts à marcher ensemble contre l'ennemi commun.

La contenance de Bonaparte était gênée, l'ennui était peint sur sa figure, le succès de ses projets réclamait ailleurs sa présence. Il dîna promptement ; et aussitôt qu'il eût fini, il se leva, fit le tour des tables avec Berthier et moi, et me dit : « Je m'ennuie, allons-nous-en. » Il adressa aux uns des paroles flatteuses, aux autres une phrase insignifiante, et disparut, laissant encore à table ceux qui l'y avaient convié.

Pendant cette crise politique si courte, il ne s'est rien passé de plus élevé, de plus grand, de plus noble que tout ce que nous avons vu dans toutes les commotions révolutionnaires, et surtout au 18 Fructidor. Tout, dans ces menées politiques, est si méprisable, escorté de tant de fourberies, de mensonges, de guet-apens, de supercherie et d'audace, que, pour l'honneur de l'espèce humaine, il faudrait les couvrir d'un voile. Tout finit par des coups de sabre.

Les premières vues du général Bonaparte se dirigèrent vers l'idée qu'il avait déjà eue, en Italie, d'obtenir une place de Directeur. Personne n'osait encore l'accuser d'être un transfuge de l'armée d'Orient. Il ne s'agissait que d'une dispense d'âge : était-il donc si difficile de l'obtenir ? A peine installé dans sa modeste maison de la rue de la Victoire, on l'assura qu'à la retraite de Rewbell, la majorité des suffrages se serait réunie sur lui, s'il eût été en France, et si la loi fondamentale n'eût pas exigé quarante ans ; mais que ses plus chauds partisans n'étaient pas disposés à violer la Constitution de l'an III, si jeune encore. Aux ouvertures qu'il fit qu'on pouvait réparer cette erreur, on lui opposa constamment la Constitution.

Quelques efforts que fît Bonaparte pour vaincre cette difficulté, il s'aperçut qu'il ne la surmonterait pas. Il se résolut facilement à jouer seul le rôle qu'il eût partagé, pour la forme, en cinquième, s'il eût été membre du Directoire.

Dès que ses intentions furent bien connues, on vit se grouper autour de lui tous ceux qui devinèrent l'homme que l'on appelait depuis longtemps, et beaucoup de personnes sorties de la Révolution et qui se regardaient comme négligées. Ces hommes habiles, et influents dans leurs alentours, agirent sur lui, et s'efforcèrent de convertir en liaison avec Sieyès la haine que Bonaparte lui portait. Cette haine s'était encore accrue par un propos de Sieyès qui fut rendu au général. Il avait dit, après le dîner où Bonaparte l'avait traité avec tant de hauteur : « Voyez comme ce petit insolent traite un membre d'une autorité qui aurait dû le faire fusiller. »

Dans ces premiers temps, Bonaparte appelait scandaleuse la nomination de Sieyès à la place de Directeur. Ses collègues mêmes s'exprimaient hautement sur cette élection, sur sa conduite équivoque, ses principes, et sur les craintes qu'avaient conçues les amis de la liberté.

Tout changea lorsque des intermédiaires habiles eurent engagé Bonaparte à se réunir à Sieyès, et à renverser avec lui une Constitution qu'il n'aimait pas. On lui fit observer qu'il était inutile de chercher à le remplacer, qu'il valait mieux le flatter de l'espoir de renverser avec lui la Constitution, et d'être appelé à satisfaire sa manie d'en faire une nouvelle et surtout son avidité. Quelqu'un dit un jour devant moi à Bonaparte : « Cherchez un appui dans les personnes qui traitent de Jacobins les amis de la République et

soyez convaincu que Sieyès est à la tête de ces gens-là. »

Dès que l'on connut le plan du général Bonaparte, ce fut à qui aurait sa part des dépouilles directoriales et de celles des deux Conseils. A ce prix les services étaient tout prêts.

Pour se débarrasser d'une gloire qui le gênait et l'inquiétait, le Directoire le manda le 25 vendémiaire (17 octobre) à une séance particulière. Il me dit le lendemain : « Ils m'ont offert le choix de l'armée que je voudrais commander ; je n'ai pas voulu refuser, mais je leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma santé ; et pour éviter d'autres offres embarrassantes, je me suis retiré. Je ne retournerai plus à leurs séances (il n'y alla plus qu'une seule fois) ; je me décide pour le parti Sieyès ; il se compose de plus d'opinions que celui du débauché Barras. Il dit partout qu'il est l'auteur de ma fortune, il aura toujours de la répugnance à jouer un rôle inférieur, et moi je ne céderai jamais à un tel homme. N'a-t-il pas la folle ambition d'être le soutien de la République ? que ferait-il de moi ? Barras ne pense qu'à lui, Sieyès, au contraire, est sans ambition politique. »

A peine Sieyès commença-t-il à s'entendre avec Bonaparte, que celui-ci apprit de lui, par son indiscrétion, que Barras avait dit : « Ce petit caporal a fait sa fortune en Italie, il n'a pas besoin d'y retourner. » Bonaparte se rendit au Directoire dans la seule intention de relever ce propos. Il s'en plaignit amèrement devant les Directeurs, affirma hardiment que la fortune qu'on lui supposait était une fable ; mais que s'il avait fait sa fortune, cela n'avait du moins pas été aux dépens de la République. Et il me dit : « Vous savez bien que les mines d'Hydria en ont

produit la plus grande partie. » Il est inconcevable, lui dis-je, que ce soit Barras qui ait tenu un pareil propos, lui dont vous connaissez, depuis votre retour, toutes les dilapidations.

Bonaparte mit peu de personnes dans la confidence de ses projets : il les communiqua à celles qui lui étaient nécessaires. Le reste suivait machinalement les chefs et l'impulsion qu'ils lui donnaient. Ils attendaient dans une obéissance passive le résultat des promesses qu'on leur avait faites et sous la foi desquelles ils s'étaient engagés.

Aussitôt que l'on vit approcher le dénouement du drame que l'on composait, les agents des conspirateurs, les journaux, les partisans de la mesure projetée, se répandirent partout. On n'entendit plus que ces exclamations : « Il n'y a plus de République ! — C'est fini. — Les poignards sont levés sur les Représentants du peuple qui la défendent ! — La liberté va périr ! — La Constitution de l'an III est condamnée ! »

CHAPITRE VII

Grand drame. — Distribution des rôles. — Cambacérès et Lebrun. — Gohier joué par Bonaparte. — Invitation à dîner au Directoire. — Ma visite nocture à Barras. — Consternation du Directoire. — Conjuration. — Le Conseil des Anciens. — Bonaparte, commandant de toutes les troupes. — Mission de Joseph auprès de Bernadotte. — La matinée du 18 Brumaire. — Réunion des généraux. — Hésitation de Bernadotte. — Intérêt de Mme Bonaparte pour Gohier. — Conversation avec Joséphine. — Désappointement des Directeurs. — Décret du Conseil des Anciens. — Revue dans le jardin des Tuileries. — Harangue de Bonaparte. — Proclamation des Anciens. — Dialogue répandu dans Paris. — Avis aux habitants de Paris. — Bonaparte obéissant à ses propres ordres. — Conversation avec Joséphine. — Bonaparte et Moreau. — Rapatel. — Peureuse induction. — Le geôlier du Luxembourg. — Coup de parti. — Je rencontre Lavallette. — Séance des Anciens. — Bonaparte à Saint-Cloud. — Propos sans suite. — Déclamations. — César et Cromwell. — Barras et Moulins accusés. — Invitation inutile. — Bruit, tumulte effroyable. — « Vive la Constitution ! » — Bonaparte perd la tête. — Un mot à l'oreille. — Sortie du Conseil. — La vérité et *le Moniteur*.

Les rôles étaient bien distribués dans le grand drame dont le dénouement approchait. Pendant les trois jours qui précédèrent le 18 Brumaire, chacun fut à son poste. Lucien faisait marcher avec autant d'activité que d'intelligence la conspiration dans les deux Conseils. Sieyès était chargé du Directoire. Réal, sous l'influence de Fouché, négociait avec le département, et, selon les instructions de son chef, marchait avec assez d'adresse pour perdre, sans compro-

mettre Fouché, ceux dont ce ministre tenait son pouvoir. Le temps pressait. Fouché m'avait dit, dès le 14 brumaire : « Dites donc à votre général de se hâter ; s'il tarde, il est perdu. »

Regnaud de Saint-Jean d'Angely vint, dans la journée du 17, dire à Bonaparte que les ouvertures faites à Cambacérès et à Lebrun n'avaient pas été reçues d'une manière bien décidée. « Je ne veux point de tergiversations, répliqua Bonaparte avec vivacité ; qu'ils ne pensent pas que j'aie besoin d'eux ; qu'ils se décident aujourd'hui ; sinon, demain il sera trop tard ; je me sens assez fort à présent pour être seul. »

Cambacérès et Lebrun ont été presque étrangers aux intrigues qui ont précédé le 18 Brumaire. Bonaparte avait, dans ses calculs, jeté les yeux sur le ministre de la justice pour en faire un de ses collègues lorsqu'il serait le maître de les désigner, parce qu'il donnait, par ses antécédents, des gages aux partisans de la Révolution, et il lui adjoignit Lebrun pour contrebalancer ce premier choix. Lebrun était connu par sa vie honorable et ses principes de modération. Bonaparte crut par là satisfaire tout le monde. D'ailleurs, aucun des deux n'était en état de lutter contre sa volonté ferme et ses vues ambitieuses.

Que de basses intrigues éclaira la journée du 17 brumaire ! Ce jour-là, je dînais chez Bonaparte ; après le dîner il me dit : « J'ai pris l'engagement de dîner demain chez Gohier : vous croyez bien que je n'en ferai rien. Je n'en suis pas moins fâché de son entêtement. Pour le rassurer encore davantage, ma femme va l'inviter à déjeuner pour demain. Il n'est pas possible qu'il se doute de quelque chose. J'ai vu Barras ce matin, et je l'ai laissé fort inquiet. Il m'a prié de revenir le voir cette nuit : je le lui ai promis,

mais je ne veux pas y aller; demain l'affaire sera faite. C'est peu de temps à gagner. Il m'attend à onze heures du soir : tout sera prêt pour me recevoir. Vous prendrez ma voiture, vous me nommerez, et vous entrerez de suite. Vous lui direz qu'une grande douleur de tête m'a forcé de me mettre au lit, mais que je le verrai demain sans faute; qu'il peut être tranquille; que tout s'arrangera. Échappez tant que vous pourrez à ses questions; ne restez pas longtemps, et montez chez moi à votre retour. »

J'arrivai dans l'équipage du général Bonaparte à onze heures précises du soir. La plus grande solitude et le plus profond silence régnaient dans les appartements qui précédaient le cabinet de Barras. On m'annonça. Quand il me vit au lieu du général Bonaparte, son étonnement fut extrême; il en eut l'air atterré. Je m'aperçus qu'il se regardait comme un homme perdu. Je fis ma commission, et restai peu de temps. Quand je me levai pour m'en aller, il me dit, en me reconduisant : « Je vois que Bonaparte me trompe; il ne reviendra pas; c'est fini; c'est pourtant à moi qu'il doit tout. » Je lui répétai qu'il viendrait certainement le lendemain. Le mouvement négatif de sa tête me fit bien voir qu'il ne le croyait pas. On va voir ce qui se passa. Bonaparte, auquel je rendis compte de ma visite, m'en parut très satisfait. Il me dit : « Joseph va passer ce soir chez Bernadotte, pour lui dire de venir demain. » — D'après tout ce que je sais, lui répondis-je, s'il vient, il ne vous sera bon à rien. — « Je le crois, mais il ne peut plus me nuire, je vous assure; c'est tout ce qu'il me faut. Allons, bonsoir; soyez ici à sept heures du matin. » Il était alors une heure.

Selon le désir de Bonaparte j'arrivai chez lui le

18 Brumaire, un peu avant sept heures du matin.

Ici mes souvenirs se pressent si rapides, tant d'événements vont se préparer et s'accomplir en si peu de temps, les divers foyers des intrigues contraires vont se multiplier si vite, qu'il me sera impossible de présenter les choses de manière à les peindre telles qu'elles furent. Les actions qui se rattachèrent au grand mouvement furent simultanées ; on ne peut en tracer le récit que par ordre.

Voyons d'abord ce dont je fus témoin lors de mon arrivée chez Bonaparte. Je trouvai en arrivant un grand nombre de généraux et d'officiers qui m'avaient devancé. J'entrai dans la chambre de Bonaparte que, par extraordinaire, je trouvai levé. En ce moment il était calme comme aux approches d'une bataille ; la grande agitation était réservée au lendemain. J'étais depuis peu d'instants avec lui quand je vis arriver Joseph avec Bernadotte. Joseph ne l'avait pas trouvé la veille, et était allé le prendre chez lui. Je fus tellement surpris de voir le général en habit bourgeois, que je m'approchai de lui, et lui dis à voix basse : « Mon général, tout le monde ici, excepté vous et moi, est en uniforme. — Pourquoi y serais-je ? » Comme il disait ces mots, Bonaparte frappé de la même surprise que moi, interrompt les paroles qu'il adressait à plusieurs personnes groupées autour de lui, et se tournant avec vivacité vers Bernadotte : « Tiens ! lui dit-il, vous n'êtes pas en uniforme ! » — Je suis ainsi tous les matins quand je ne suis pas de service. — « Vous y serez dans un moment. » — On ne m'a rien dit ; les ordres devraient m'être parvenus plus tôt (1).

(1) Ce fait est démenti par le roi Joseph : « Bernadotte, dit-il, n'a pas vu Bonaparte le 18 Brumaire. »

Bonaparte entraîna alors Bernadotte dans un cabinet voisin. La conversation ne fut pas longue, car il n'y avait pas de temps à perdre.

D'un autre côté, sous l'influence des conciliabules des principaux conjurés, la translation du Corps législatif à Saint-Cloud fut arrêtée le 18 au matin, et Bonaparte eut le commandement de la force armée.

Pendant ce temps-là, Barras attendait peut-être encore Bonaparte, et Mme Bonaparte attendait Gohier à déjeuner. Il y eut, chez le général Bonaparte, une réunion de tous les généraux qui lui étaient dévoués. Je n'en avais pas encore vu un aussi grand nombre, rue de la Victoire. Tous étaient en grande tenue. Il y avait aussi une demi-douzaine de personnes initiées dans les secrets de cette journée. Le petit hôtel du vainqueur de l'Italie était beaucoup trop petit pour tant de monde ; on se tenait dans la cour et dans l'allée. Bonaparte connaissait le décret du Conseil des Anciens, et attendait, pour monter à cheval, l'expédition qui lui en devait être adressée. Dans le moment même de cette nombreuse réunion, ce décret était adopté au Conseil des Anciens par une majorité que l'on peut appeler factice, car on ne convoqua, la veille, les membres du Conseil qu'à des heures différentes, et l'on fit en sorte que soixante ou quatre-vingts membres dont Lucien et ses amis n'avaient pu disposer, ne reçussent pas à temps leurs billets de convocation.

Aussitôt l'arrivée du message du Conseil des Anciens, Bonaparte invita à le suivre tous les officiers qui se trouvaient chez lui. A la nouvelle qu'il annonça, un petit nombre resté étranger à ce mouvement ne le suivit pas; du moins, je vis deux groupes quitter séparément le petit hôtel. Bernadotte me dit : « Je reste avec vous. » Je crus m'apercevoir qu'il y

avait beaucoup de jalousie dans son fait. Bonaparte, avant de descendre l'escalier qui, de la petite salle à manger en forme de rotonde servant en même temps d'antichambre, conduisait dans la cour, revint brusquement pour dire à Bernadotte de le suivre. Il ne le voulut pas; et alors Bonaparte me dit en courant : « Gohier n'est pas venu, tant pis pour lui. » Et il sauta à cheval. A peine fut-il parti, que Bernadotte me quitta.

Resté seul avec Joséphine, elle me fit part des inquiétudes qui l'agitaient. Je la tranquillisai, en lui disant que tout était tellement préparé que j'étais convaincu que cela irait tout seul. Il y avait chez elle beaucoup de bienveillance pour Mme Gohier ; cette bienveillance rejaillissait sur son mari. Joséphine me dit : « Connaissez-vous Gohier particulièrement ? — Vous savez, madame, que nous ne sommes ici que depuis vingt jours : je ne sors que pour aller coucher rue Martel. J'ai vu plusieurs fois M. Gohier dans votre salon, lorsqu'il venait voir le général ; je causais avec lui de la situation de nos affaires en Suisse, en Hollande, des affaires de la France et autres sujets politiques; mais nous n'avons pas échangé un mot sur ce qui se passe. C'est à cela que se borne ma liaison avec lui. — J'en suis fâchée; je vous aurais prié de lui écrire pour l'engager à ne pas faire d'éclat, et à imiter Sieyès et Roger qui vont donner leur démission volontairement, et à ne pas s'accoler avec Barras qui, probablement, donne dans ce moment la sienne forcément. Bonaparte m'a dit qu'il ferait alors tout pour Gohier. Je vais me servir d'un autre moyen. Tout finit là ; mais je crois que ce fut par une amie de Mme Gohier, que Joséphine fit immédiatement parler au président du Directoire.

Barras avait été tellement atterré de ma visite que le même jour dont nous détaillons la matinée, Gohier et Moulins, ne comptant plus sur Sieyès et Roger-Ducos, attendirent dans la salle du Directoire leur collègue Barras, pour prendre alors, en majorité, quelque délibération sur le décret de translation des Conseils à Saint-Cloud; ils furent déçus dans leur espoir, Barras ne vint pas, quelques instances qu'ils fissent auprès de lui; ma visite de la veille, un peu avant minuit, lui avait ouvert les yeux. Il fut invisible pour ses collègues, dès le moment où Bruix et M. de Talleyrand lui eurent fait connaître l'accomplissement de ce qu'il avait soupçonné la veille, et eurent exigé sa démission; car, dans la position des choses, l'expression demandé serait trop douce.

Le 18 Brumaire, on avait assemblé de bonne heure un grand nombre de troupes dans les Tuileries. Bonaparte, accompagné des généraux Beurnonville, Moreau, Macdonald, passa en revue, dans le jardin, environ dix mille hommes. Il leur lut le décret suivant que venait de rendre la commission des inspecteurs des Anciens.

Art. 1er. — Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

Art. 2. — Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi. Toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce terme.

Art. 3. — Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret; il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la Représentation nationale.

Le général commandant la 17e division militaire, la garde du Corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel, et dans toute l'étendue de la 17e division, sont mis immédiatement sous ses ordres et tenus

de le reconnaître dans cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition.

Art. 4. — Le général Bonaparte est appelé dans le sein du Conseil pour y recevoir une expédition du présent décret et prêter serment. Il se concertera avec les commissaires-inspecteurs des deux Conseils.

Art. 5. — Le présent décret sera de suite transmis par un messager au Conseil des Cinq-Cents et au Directoire exécutif. Il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé dans toutes les communes de la République, par des courriers extraordinaires.

Après cette lecture, écoutée par les troupes avec un vif intérêt, Bonaparte ajouta :

Soldats,

Le décret extraordinaire du Conseil des Anciens est conforme aux articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée.

Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre, et qui sont tout entières en faveur du peuple.

La République est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux ; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis : vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues en vous.

La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre.

Pendant que Bonaparte haranguait ainsi ses soldats, le Conseil des Anciens faisait publier une adresse aux Français dans laquelle on lisait :

Le Conseil des Anciens use du droit qui lui est délégué par l'article 102 de la Constitution, de changer la résidence du Corps législatif.

Il use de ce droit pour enchaîner les factions qui prétendent subjuguer la Représentation nationale, et pour rendre la paix intérieure.

Il use de ce droit pour amener la paix extérieure que vos longs sacrifices et l'humanité réclament.

Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle : il sera rempli.

Et vous, habitants de Paris, soyez calmes : dans peu la présence du Corps législatif vous sera rendue.

Français, les résultats de cette journée feront bientôt foi si le Corps législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut.

Vive le peuple par qui et en qui est la République!

A la porte des Conseils, et dans les cabinets littéraires, on fit répandre avec profusion un dialogue sur les affaires du moment, entre un membre du Conseil des Anciens et un membre des Cinq-Cents. J'en cite un fragment, car il est assez curieux de lire aujourd'hui quels discours on supposait dans la bouche de Bonaparte.

Le cinq-cents. — Entre nous, cependant, mon ami, je crains l'intervention de Bonaparte dans cette affaire. Sa renommée, sa considération, la juste confiance du soldat dans ses talents, et surtout ses talents eux-mêmes, peuvent lui donner le plus redoutable ascendant sur les destinées de la République. Le sort de la liberté dépendra-t-il de lui?... S'il était un César?... un Cromwel ?...

L'ancien. — Un César! un Cromwel!... mauvais rôles, rôles usés, indignes d'un homme de sens, quand ils ne le seraient pas d'un homme de bien. C'est ainsi que Bonaparte, lui-même, s'en est expliqué dans plusieurs occasions. Ce serait une pensée sacrilège, disait-il une autre fois, que celle d'attenter au gouvernement représentatif dans le siècle des lumières et de la liberté. Il n'y aurait qu'un fou, disait-il encore, qui voulût, de gaieté de cœur, faire perdre la gageure de la République contre la royauté de l'Europe, après l'avoir soutenue avec quelque gloire et tant de périls.

Dans la journée du 18 Brumaire, Bonaparte fit imprimer et afficher dans Paris la proclamation sui-

vante, adressée aux habitants. Il était si sûr de ce que ferait le Conseil des Anciens, qu'il me l'avait dictée avant que le décret dont il parle fût rendu.

Citoyens,

Le Conseil des Anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre le décret ci-joint. Il y est autorisé par les articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel :

Il me charge de prendre des mesures pour la Représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momentanée. Le Corps législatif se trouvera à même de tirer la Représentation du danger imminent, où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit.

Il a besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la confiance des patriotes. Ralliez-vous autour de lui, c'est le seul moyen d'asseoir la République sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix.

Pendant que ces choses se passaient au dehors, que l'on publiait ces proclamations, j'étais à la maison de la rue de la Victoire, que je ne quittai pas de toute la journée. Mme Bonaparte et moi nous n'étions pas sans inquiétude, et, en l'absence de Bonaparte, nous aurions bien voulu hâter le cours des heures. J'appris par elle que Mme Joseph avait reçu la visite de l'adjudant général Rapatel, envoyé par Bonaparte et Moreau près de son mari pour l'engager à se rendre aux Tuileries. Joseph étant absent, sa commission fut sans résultat. Cette circonstance peu importante ne mériterait pas d'être rapportée, si elle ne nous eût fait concevoir alors des espérances que nous cherchions à avoir. Moreau était donc d'accord avec Bonaparte, puisque Rapatel était venu au nom de ces deux généraux! Cette alliance longtemps inespérée nous parut à tous les deux d'un favorable augure. C'était en effet un grand coup que Bonaparte avait joué et gagné

en engageant Moreau avec lui, et la partie ne paraissait pas sûre, car nous savions que Moreau avait été justement sensible aux injustes dédains de Bonaparte. dont il n'ignorait pas les projets; il les secondait, donc il les approuvait. Esclave de la discipline militaire, il ne vit plus dans son heureux rival qu'un chef nommé par la commission des Anciens. On lui donna des ordres, et il obéit. Bonaparte lui assigna le poste du Luxembourg, le commandement de la garde geôlière du Directoire; il l'accepta, et aucune circonstance ne pouvait servir plus merveilleusement à l'accomplissement des vues de Bonaparte et au triomphe de son ambition. Quel que fût l'événement, Moreau aurait été sous ses ordres; il se serait compromis plus qu'un autre auprès des Directeurs indociles, et ce républicain sévère aurait tenu captifs les premiers chefs de la République.

Nous vîmes enfin revenir Bonaparte, que nous avions attendu avec tant d'impatience. Presque tout lui avait souri; il n'avait eu affaire qu'à des soldats.

Bonaparte me dit dans la soirée :

« J'ai la certitude que l'on arrête, dans ce moment, à la commission des inspecteurs de la salle, ce que l'on fera demain à Saint-Cloud ; j'aime mieux que ce soit ces gens-là qui le décident, cela flatte leur amour-propre. J'obéirai aux ordres que j'ai concertés. »

On avait presque arrêté depuis deux jours ce dont parlait Bonaparte. Cette commission des inspecteurs était sous l'influence des conciliabules des principaux conjurés.

Ce même soir, après une journée pénible, que devait suivre un lendemain orageux, Bonaparte satisfait d'avoir gagné Moreau, me parla de la visite de Bernadotte et de la conversation qu'il avait eue avec

lui, le matin. « J'ai bien vu, me dit-il, que vous aviez été aussi choqué que moi de l'inconvenance de Bernadotte. Un général sans uniforme! il vaudrait autant être en pantoufles. Savez-vous ce que je lui ai dit quand je l'ai emmené? Tout. Il a su à quoi s'en tenir; j'aime mieux cela. Je lui ai dit que son Directoire était détesté, sa Constitution usée; qu'il fallait faire maison nette et donner une autre direction au gouvernement. Puis j'ai ajouté : Allez mettre votre uniforme; je ne puis vous attendre plus longtemps; vous me retrouverez aux Tuileries au milieu de tous nos camarades... Bernadotte, ne comptez ni sur Moreau, ni sur Beurnonville, ni sur les généraux de votre bord. Quand vous connaîtrez mieux les hommes, vous verrez qu'ils promettent beaucoup et tiennent peu. Ne vous y fiez pas. — Bernadotte me dit alors qu'il ne voulait pas prendre part à ce qu'il appelait une rébellion. — Une rébellion!... Bourrienne, concevez-vous cela? Un tas d'imbéciles; des gens qui avocassent du matin au soir dans leur taudis! — Tout a été inutile; je n'ai pu vaincre Bernadotte; c'est une barre de fer. Je lui ai demandé sa parole de ne rien entreprendre contre moi, savez-vous ce qu'il m'a répondu? — Sans doute quelque chose de déplaisant. — Déplaisant!... Vous êtes bon!... bien pis que cela. Il m'a dit : Je resterai tranquille, comme citoyen, mais si le Directoire me donne des ordres d'agir, je marcherai contre tous les perturbateurs. — Après tout, je m'en moque bien; mes mesures sont prises, il n'aura pas de commandement. Au surplus, je vous dirai que je l'ai tout à fait rassuré sur la suite de ceci. Je l'ai embêté des douceurs de la vie privée, des plaisirs de la campagne, des délices de la Malmaison; que sais-je? Je lui ai fait de la pastorale, et

je suis parti. En somme, cela n'a pas mal été aujourd'hui. Bonsoir, Bourrienne; nous verrons demain. »

J'allai le 19 à Saint-Cloud avec mon ami Lavallette. Comme nous passions sur la place Louis XV, aujourd'hui Louis XVI, il me demanda ce que l'on allait faire, et quelle était mon opinion sur l'événement qui se préparait; sans entrer dans aucun détail, je lui dis : « Mon ami, nous coucherons demain au Luxembourg, ou nous finirons ici ». Qui aurait pu me dire laquelle de ces deux choses devait arriver? Le succès a légitimé, comme une noble entreprise, ce que la moindre circonstance eût changé en un coupable attentat.

La séance des Anciens, présidée par Lemercier, s'ouvrit à une heure. On y discuta assez chaudement sur la situation des choses, sur la démission des membres du Directoire, sur leur remplacement immédiat. Les esprits s'échauffèrent. Le compte que l'on rendait à chaque instant au général Bonaparte le détermina à entrer dans la salle pour prendre part aux débats. Son entrée fut brusque et colère; cela ne me donna pas une bonne opinion de ce qu'il allait dire. Le couloir par lequel nous pénétrâmes jusqu'au milieu de la salle était étroit; nous tournions le dos à la porte; Bonaparte avait le président à sa droite : il ne pouvait le voir tout à fait en face. Je me trouvais à la droite du général, et nos habits se touchaient : Berthier était à sa gauche.

Tous les discours que l'on a arrangés depuis l'événement, pour Bonaparte, diffèrent entre eux, cela doit être : il n'en a point été prononcé aux Anciens, à moins que l'on n'appelle discours une conversation brisée avec le président, conversation tenue sans noblesse, sans dignité. On n'entendait que ces mots :

« Frères d'armes; franchise de soldat. » Les questions du président se pressaient assez rapidement; elles étaient claires. Rien de plus confus, de plus mal énoncé que les réponses ambiguës et entortillées de Bonaparte. Il parlait sans suite de volcans, d'agitations sourdes, de victoires, de Constitution violée; il reprochait même le 18 Fructidor, dont il fut le premier promoteur et le plus puissant soutien. Il prétendait avoir ignoré tout, jusqu'à ce que le Conseil des Anciens l'eût appelé au secours de la patrie. Puis venaient : « César, Cromwell... tyran... » Il répéta plusieurs fois : « Je n'ai plus que cela à vous dire », et il ne disait rien. Il dit qu'il avait été appelé à prendre l'autorité supérieure à son retour d'Italie par le vœu de la nation, et puis par le vœu de ses camarades. Arrivèrent les mots de liberté, d'égalité; pour lesquelles chacun voyait bien qu'il n'était pas venu à Saint-Cloud. A peine eut-il prononcé ces mots, qu'un membre des Anciens qui, je crois, s'appelait Linglet, l'interrompit brusquement, en lui disant : « Vous oubliez la Constitution. » Alors sa figure s'anima, et l'on ne comprit plus rien que : « 18 Fructidor... 30 Prairial... hypocrites... intrigants... Je ne le suis pas... Je vais tout dire... J'abdiquerai le pouvoir, aussitôt que le danger qui menace la République sera passé. » Bonaparte, croyant toutes ses allégations admises comme des preuves, prit un peu d'assurance et accusa les deux directeurs Barras et Moulins, qui lui avaient proposé, disait-il, de le mettre à la tête d'un parti tendant à combattre les hommes professant les idées libérales.

A ces mots qui révoltèrent par leur fausseté, il éclata un grand bruit dans la salle. On demandait à grands cris un comité général pour entendre ces révélations. « Non, non, criaient d'autres, point de comité

général! On vient de dénoncer les conspirateurs, il faut que la France entende tout. »

Alors on invita Bonaparte à entrer dans le détail de ce qu'il venait de déclarer sur Barras et Moulins, et des propositions qui lui avaient été faites. « Vous ne devez plus rien cacher. » C'est alors que ces interruptions, ces apostrophes, ces interrogations le troublèrent, il se crut perdu. Au lieu de donner des explications sur ce qu'il avait dit, il accusa de nouveau... qui? le Conseil des Cinq-Cents qui veut des échafauds, les comités révolutionnaires, la Révolution tout entière. Les murmures devinrent plus violents, et son discours fut encore plus dépourvu de suite et d'ordre. Il s'adressait tantôt aux Représentants du peuple tout stupéfaits, tantôt aux militaires qui étaient dans la cour et qui n'entendaient pas un mot; puis, sans aucune transition, il parla de foudre de la guerre, et ajouta qu'il était accompagné du Dieu de la guerre et du Dieu de la fortune. Le président lui répéta avec calme qu'il ne voyait rien, absolument rien sur quoi l'on pût délibérer; qu'il y avait du vague dans tout ce qu'il disait : « Expliquez-vous, dévoilez les complots dans lesquels on voulait vous faire entrer. » Bonaparte répéta encore les mêmes choses, et, comme tout cela était dit!... On ne peut véritablement pas s'en faire une idée à moins d'avoir été présent. Il n'y avait pas la moindre suite dans tout ce qu'il balbutiait, il faut bien le dire, avec la plus inconcevable incohérence. Bonaparte n'était point orateur. On peut bien supposer qu'il était plus accoutumé au bruit des batailles qu'à celui des discussions de tribune. Sa place était plutôt devant une batterie que devant le fauteuil du président d'une assemblée.

Je m'aperçus du mauvais effet que produisait ce

bavardage sur l'Assemblée et de la décontenance progressive de Bonaparte; je lui dis à voix basse, en le tirant doucement par le pan de son habit : « Sortez, général, vous ne savez plus ce que vous dites (1). » Je fis signe à Berthier qui était à sa gauche de me seconder pour l'engager à sortir, et tout à coup, après avoir encore balbutié quelques mots, il se retourna en disant : « Qui m'aime me suive. » Les factionnaires qui étaient à la porte ne firent aucune difficulté pour le laisser passer. La personne qui précédait ouvrit tranquillement les deux rideaux de tapisserie qui fermaient la porte, et le général Bonaparte s'élança sur son cheval qui était au milieu de la troupe stationnée dans la cour. Je ne sais en vérité ce qui serait arrivé si le président, voyant le général se retirer, eût dit : « Grenadiers, ne laissez sortir personne. » J'ai la conviction qu'au lieu de coucher le lendemain au Luxembourg, il eût fini son rôle sur la place de la Révolution.

(1) J'ai dit comment Bonaparte avait parlé au Conseil des Anciens. Voici comment *le Moniteur* rapporta son discours :

« Citoyens Représentants, la République périssait ; vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre ! Je les arrêterai, aidé du général Lefebvre, du général Berthier et de tous mes compagnons d'armes.

« Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche ! Rien, dans l'histoire, ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle; rien, dans la fin du dix-huitième siècle, ne ressemble au moment actuel.

« Votre sagesse a rendu ce décret ; nos bras sauront l'exécuter.

« Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale ; nous l'aurons, je le jure... Je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. » (*Note de la première édition.*)

CHAPITRE VIII

Les deux Conseils. — Projets de message. — Division des Directeurs. — Lettre de Barras. — Bonaparte aux Cinq-Cents. — Nouvelles données à Joséphine. — Mon absence des Cinq-Cents. — Bruits faussement répandus. — Séance tumultueuse. — Discours de Lucien. — Demande de la mise de Bonaparte hors la loi. — Lucien quitte le présidence. — Abdication définitive. — Mon retour auprès du général. — Lucien enlevé par les grenadiers. — Harangue de Lucien aux troupes. — Hésitation. — Scène dramatique bien jouée. — Murat et ses soldats aux Cinq-Cents. — Nuit à Saint-Cloud. — Figures singulières. — Conseil des trente. — Commission consulaire. — Décret. — Soixante et un éliminés. — Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte, consuls. — Trois heures du matin. — Départ de Saint-Cloud. — Silence de Bonaparte. — Joséphine. — Conversation. — Intérêt de Joséphine pour la famille Gohier. — Jugement prononcé par Bonaparte. — Lettre interceptée.

On a vu quel spectacle venait d'offrir la séance du Conseil des Anciens. A l'extérieur, tout avait une autre physionomie : à peine Bonaparte fut-il dans la cour et à cheval, les cris mille fois répétés de *vive Bonaparte!* éclataient de toutes parts; mais ce n'était qu'un rayon de soleil entre deux orages. Il fallait encore affronter le Conseil des Cinq-Cents, bien autrement exalté que le Conseil des Anciens; tout concourait à entretenir une horrible incertitude; mais il n'y avait plus à reculer, la partie était trop fortement engagée; il fallait jouer le tout pour le tout; quelques heures encore, et le sort aurait prononcé.

Nos appréhensions n'étaient pas sans fondement.

Dans le Conseil des Cinq-Cents l'agitation était à son comble. Les plus graves inquiétudes se manifestaient dans les délibérations : on y arrêta qu'on annoncerait au Directoire l'installation des Conseils; que l'on demanderait au Conseil des Anciens de faire connaître les motifs qui avaient déterminé une convocation extraordinaire. Mais déjà il n'y avait plus de Directoire ; Sieyès et Roger-Ducos s'étaient jetés dans le parti de Bonaparte; Gohier et Moulins, confiés à la garde du général Moreau, étaient retenus prisonniers au Luxembourg, et ce fut au moment même où le Conseil des Cinq-Cents venait d'arrêter un message au Directoire que le Conseil des Anciens envoya aux Cinq-Cents la lettre suivante que lui avait adressée Barras, et dont Lucien, président, donna immédiatement lecture.

Citoyen président,

Engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à partager la première magistrature de l'État que pour la soutenir dans ses périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donnent le Corps législatif, et le décret de la Convention nationale m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées garantis.

Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen ; heureux, après tant d'orages, de remettre entiers, et plus respectables que jamais, les destins de la République, dont j'ai partagé le dépôt.

Salut et respect. BARRAS.

Cette lettre, transmise par le Conseil des Anciens à celui des Cinq-Cents, y occasionna une grande rumeur. On en voulut une seconde lecture. On agitait la question de savoir si la démission était légale ou le fruit de l'intrigue et de l'influence des agents de Bonaparte; s'il fallait en croire Barras, qui déclarait les périls de la liberté surmontés, ou le décret de translation qui venait d'être rendu et exécuté sous le prétexte de périls imminents. Dans ce moment, Bonaparte paraît, suivi de grenadiers qui restent à l'entrée de la salle.

Je ne l'ai point accompagné au Conseil des Cinq-Cents; il m'avait chargé de faire savoir à sa femme, par un exprès, qu'elle pouvait être tranquille, que tout tournerait bien. Je ne rejoignis Bonaparte que plus tard. Cependant, sans garantir les choses aussi positivement que si je les avais vues, je n'hésite point à penser et à dire qu'il faut ranger parmi les plus grossières inventions tout ce que l'on a dit de prétendues voies de fait et de poignards imaginaires. Je dois m'en rapporter à ce que me dirent, le soir même, les personnes les plus dignes de foi, témoins de la séance des Cinq-Cents.

Quant à tous les bruits répandus alors et depuis, les récits ont varié selon les opinions. On a dit qu'à la vue d'hommes armés, des cris unanimes s'élevèrent. On entendait de toutes les parties de la salle : « Le sanctuaire des lois est violé, à bas le tyran, à bas Cromwell, à bas le dictateur. Que veut ce téméraire? » Et beaucoup d'autres exclamations semblables. Bonaparte veut hasarder de balbutier quelques mots comme aux Anciens, mais sa voix est à l'instant même couverte par les cris presque unanimes de « Vive la République! vive la Constitution! Hors la loi le dictateur! » On dit que les grenadiers s'avancèrent précipitamment en

criant : « Sauvons notre général! » Qu'à ces paroles l'indignation fut à son comble, et que les cris les plus violents se renouvelèrent; que Bonaparte, en tombant, hors de lui, dans les bras des grenadiers, s'écria : « On a voulu m'assassiner! » Je crois aux cris, aux menaces, aux vociférations; mais je range d'autant plus volontiers parmi les fables ces poignards, ces armes à feu dont les membres des Cinq-Cents étaient armés, et cette irruption des gendarmes contre les furieux, que Bonaparte ne m'en dit pas un mot ni en route, ni dans sa chambre. Il n'en parla pas non plus à sa femme, qui avait été dans la plus vive inquiétude, par suite des rapports qu'on lui avait faits.

Après la sortie de Bonaparte du Conseil des Cinq-Cents, la délibération continua à être très orageuse. Le trouble que l'apparition de Bonaparte y avait causé n'était pas près de cesser, et l'on entendait les propositions les plus furieuses. Le président Lucien faisait tous ses efforts pour calmer l'Assemblée.

Dès qu'il lui fut possible de se faire entendre : « Le mouvement, dit-il, qui vient d'avoir lieu au sein du Conseil, prouve ce que tout le monde a dans le cœur, ce que moi-même j'ai dans le mien.

« Il était cependant naturel de croire que la démarche du général n'avait pour objet que de rendre compte de la situation des affaires, de quelque objet intéressant la chose publique; mais je crois, qu'en tout cas, nul de vous ne peut lui supposer des projets liberticides. »

Chaque phrase de Lucien était interrompue par les cris : « Bonaparte a terni sa gloire! Il est l'opprobre de la République, je le voue à l'exécration! »

Lucien fait de nouveaux efforts pour se faire entendre; il veut parler comme simple membre du Con-

seil, et remet, pour cela, la présidence à Chazal; il demande que le général soit introduit de nouveau et entendu avec calme; mais le tumulte causé par la présence de Bonaparte troublait encore l'Assemblée, et l'on ne s'arrêta point à la proposition de Lucien. Les cris : « Hors la loi!... Bonaparte, hors la loi! » dominèrent l'Assemblée, et furent les seules réponses faites au président. Ce fut alors que Lucien, redevenu président, quitta une seconde fois le fauteuil, pour ne pas être contraint de mettre lui-même aux voix la mise hors la loi invoquée contre son frère. Bravant les fureurs de l'Assemblée, il monte à la tribune, abdique la présidence, renonce à son mandat de député et dépose ses insignes.

Ce fut au moment où Lucien quitta l'Assemblée que je revins sur le lieu de la scène. Bonaparte, bien instruit de tout ce qui se passait dans le Conseil, avait envoyé des soldats au secours de son frère : ils l'avaient enlevé du milieu de l'Assemblée, et Bonaparte attachait de l'importance à avoir auprès de lui le président d'une Assemblée que dès lors il traita de rebelle. Lucien avait repris ses fonctions de président; mais ce fut à cheval à la tête des troupes, et non plus sur son fauteuil qu'il les exerça. Il monta immédiatement à cheval, entouré d'une troupe dévouée et prête à tout entreprendre. Inspiré par le danger que courait son frère, par son propre danger, il prononça avec l'accent de la fureur ces paroles, que l'on ne peut trop souvent rappeler, pour montrer ce qu'osa alors un homme qui n'était et ne fut rien que par l'éclat que son frère répandit sur lui :

Citoyens, soldats,

Le Président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que

l'immense majorité de ce Conseil est dans ce moment sous la terreur de quelques Représentants du peuple à stylet, qui assiègent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses.

Je vous déclare que ces audacieux brigands, sans doute soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens, et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret; comme si nous étions encore à ce temps affreux de leur règne, où ce mot, hors la loi, suffisait pour faire tomber les têtes les plus chères à la patrie.

Je vous déclare que ce petit nombre de furieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté de ce Conseil. Au nom de ce peuple qui, depuis tant d'années, est le jouet de ces misérables enfants de la Terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants, afin que, délivrée des stylets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République.

Général, et vous soldats, et vous tous citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi; quant à ceux qui resteront dans l'Orangerie, que la force les expulse! Ces brigands ne sont plus les représentants du peuple, mais les représentants du poignard. Que ce titre leur reste, qu'il les suive partout!... et, lorsqu'ils oseront se montrer au peuple, que tous les doigts les désignent sous ce nom mérité de représentants du poignard!...

Vive la République!

Malgré les cris de vive Bonaparte! qui suivirent cette harangue, l'hésitation qui régnait dans la troupe continua. On balançait à tourner ses armes contre la Représentation nationale. Alors Lucien tirant son épée s'écria : « Je jure de percer le sein de mon propre frère si jamais il porte atteinte à la liberté des Français! » Ce mouvement dramatique eut un plein succès; l'hésitation tomba en entendant ces mots, et sur un signe de Bonaparte, Murat, à la tête des grenadiers, s'élança dans la salle et en chassa les Représentants. Tous furent obligés de céder à la raison des baïon-

nettes, et là se borna l'emploi de la force armée dans cette journée fameuse.

A dix heures du soir, le plus grand calme régnait dans le palais de Saint-Cloud, où venaient de se passer tant de scènes tumultueuses. Tous les députés y étaient restés; on les voyait errants dans le salon, dans les corridors, dans les cours; la plupart avaient l'air consterné, d'autres affectaient une satisfaction bien calculée, mais tous brûlaient du désir de revenir à Paris, ce qu'ils ne pouvaient faire avant qu'un nouvel ordre eût révoqué l'ordre de leur translation.

A onze heures du soir, Bonaparte, qui n'avait encore rien pris de toute la journée, mais qui était presque insensible aux besoins physiques dans les moments d'une grande agitation, me dit : « Allons, Bourrienne, écrivez. Il faut dès ce soir même que j'adresse une proclamation aux habitants de Paris. Demain, à son réveil, j'occuperai toute la capitale. » Il me dicta alors la proclamation suivante; elle ne prouve pas moins que certains rapports d'Égypte combien Bonaparte excellait dans l'art de farder la vérité à son avantage.

Du 19 brumaire, onze heures du soir.

A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division dans toutes les autorités, et l'accord établi sur cette seule vérité, que la Constitution était à moitié détruite, et ne pouvait sauver la liberté!

Tous les partis sont venus à moi, m'ont confié leurs desseins, dévoilé leurs secrets, et m'ont demandé mon appui : j'ai refusé d'être l'homme d'un parti.

Le Conseil des Anciens m'a appelé : j'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété. Ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En conséquence, le Conseil des Anciens a résolu la

translation du Corps législatif à Saint-Cloud; il m'a chargé de la disposition de la force nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à mes concitoyens, aux soldats périssant dans nos armées, à la gloire nationale, acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement.

Les Conseils se rassemblent à Saint-Cloud; les troupes républicaines garantissent la sûreté au dehors; mais des assassins établissent la terreur au dedans. Plusieurs députés du Conseil des Cinq-Cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler tout autour d'eux des menaces de mort.

Les plans qui devaient être développés sont resserrés, la majorité désorganisée, les orateurs les plus intrépides déconcertés, et l'inutilité de toute proposition sage évidente.

Je porte mon indignation et ma douleur au Conseil des Anciens; je lui demande d'assurer l'exécution de ses généreux desseins; je lui représente les maux de la patrie qui les lui ont fait concevoir; il s'unit à moi par de nouveaux témoignages de sa constante volonté.

Je me présente au Conseil des Cinq-Cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les Anciens m'avaient reçu et applaudi; je venais rappeler à la majorité ses volontés et l'assurer de son pouvoir.

Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur : vingt assassins se précipitent sur moi, et cherchent ma poitrine; les grenadiers du Corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent et se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (Thomé) (1) est frappé d'un coup de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

Au même moment, les cris de hors la loi se font entendre contre le défenseur de la loi. C'était le cri farouche des assassins contre la force destinée à les réprimer.

Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche; les armes à la main, ils lui ordonnent de prononcer le hors la loi. L'on m'avertit. Je donne ordre de l'arracher à leur fureur, et six grenadiers du Corps législatif s'en emparent. Aussitôt après, des grenadiers du Corps législatif entrent au pas de charge dans la salle et la font évacuer.

(1) Thomé eut seulement un petit morceau de son habit déchiré par un député qui le prit au collet; voilà où se bornèrent tous les assassinats du 19 brumaire. (*Note de la première édition.*)

Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs coups, rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public, délibère, et prépare la résolution salutaire qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la République.

Français, vous reconnaitrez sans doute, à cette conduite, le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la République. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales sont rentrées dans leurs droits, par la dispersion des factieux qui opprimaient les Conseils, et qui, pour être devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus méprisables.

On avait passé le jour à détruire un gouvernement, il fallut consacrer la nuit à en édifier un nouveau. M. de Talleyrand, Rœderer et Sieyès étaient à Saint-Cloud. Le Conseil des Anciens s'assembla, et Lucien se mit à la recherche de quelques membres du Conseil des Cinq-Cents, sur lesquels on pût compter; il ne parvint à en réunir qu'une trentaine qui représentèrent avec leur président la nombreuse assemblée dont ils avaient fait partie. Ce simulacre de représentation était essentiel, car Bonaparte, malgré les illégalités du jour précédent, voulait avoir l'air d'agir légalement. Le Conseil des Anciens avait cependant déjà décidé qu'il serait nommé une commission exécutoire provisoire, composée de trois membres, et se préparait à nommer les membres de cette commission, mesure dont l'initiative appartenait aux Cinq-Cents, quand Lucien vint annoncer à Bonaparte sa Chambre introuvable.

Alors le Conseil des Cinq-Cents qui n'était plus de fait que le Conseil des Trente, rendit d'urgence un décret dont voici l'article 1er :

Il n'y a plus de Directoire; et ne sont plus membres de la Représentation nationale, pour les excès et les attentats auxquels

ils se sont constamment portés, et notamment le plus grand nombre d'entre eux dans la séance de ce matin, les individus ci-après nommés :

André (du Bas-Rhin), Aréna, Bailly (de la Haute-Garonne), Bargasse-Laziroule, Bertrand (du Calvados), Beyts, Bigonnet, Blin, Boissier, Bordas, Bouvier, Boulay-Paty, Brichet, Briot, Brische (de l'Ourthe), Carrère-Lagarrière, Chalmel, Citadella, Collombel (de la Meurthe), Constant (des Bouches-du-Rhône), Dimartinelli, Daubermesnil, Delbret, Demoor, Desaix, Destrem, Doche-Delisle, Duplantier (de la Gironde), Frison, Garau, Gastaing (du Var), Gorand, Goupilleau (de Montaigu), Grandmaison, Groscassand-Dorimond, Guesdon, Honoré-Declerck, Housset, Joubert (de l'Hérault), Jouenne, Jourdain (d'Ille-et-Vilaine), Jourdan (de la Haute-Vienne), Laurent (du Bas-Rhin), Leclerc-Scheppers, Legot, Lesage-Senault, Letourneux, Leyris, Marquezy, Mentor, Montpellier, Moreau (de l'Yonne), Philippe, Porte, Poullain-Grandprey, Prudhon, Quirot, Souilhé, Stevenotte, Talot, Truck.

Par d'autres articles du même décret, le Conseil créa une commission provisoire telle qu'avait voulu l'instituer le Conseil des Anciens, décida qu'elle se composerait de trois membres, que ces membres prendraient le titre de Consuls de la République, et nomma Consuls Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte. Le reste des dispositions comprises dans le décret nocturne de Saint-Cloud n'était que réglementaire. Cette séance de nuit fut très calme, et il aurait été difficile qu'il en fût autrement, car on ne pouvait redouter d'opposition de la part des membres du Conseil des Cinq-Cents qui avaient consenti de se réunir à Lucien ; tous savaient d'avance ce qu'ils auraient à faire. A trois heures du matin tout fut fini, et le château de Saint-Cloud, si tumultueux depuis la veille à midi, reprit son calme accoutumé et n'offrait plus qu'une vaste solitude.

Toutes les allées et les venues, les petits billets à

écrire à diverses personnes, les conversations obligées, ne me permirent pas de dîner avant une heure du matin.

C'est à cette heure seulement que Bonaparte, étant allé prêter serment comme Consul aux Cinq-Cents, me laissa le temps d'aller souper avec l'amiral Bruix et quelques officiers.

A trois heures du matin, je montai avec Bonaparte dans sa voiture, et nous revînmes à Paris. Bonaparte était extrêmement fatigué après tant d'assauts et de tribulations ; un nouvel avenir s'ouvrait devant lui, aussi était-il entièrement absorbé dans ses pensées, et pendant la route il ne me dit pas un seul mot. Mais, arrivé à sa maison de la rue de la Victoire, à peine fut-il monté dans sa chambre, après avoir été dire bonsoir à sa femme qui était au lit et dans la plus vive inquiétude de ne pas le voir arriver, qu'il me dit devant elle : « Bourrienne, j'ai donc dit bien des bêtises ? — Pas mal, général. — J'aime mieux parler à des soldats qu'à des avocats. Ces b.....-là m'ont intimidé. Je n'ai pas l'expérience des assemblées. Cela viendra. »

Nous nous mîmes alors à causer tous les trois ; Mme Bonaparte était enfin rassurée, et Bonaparte avait repris toute sa sécurité. Les événements du jour servirent d'aliments naturels à notre conversation. Joséphine, qui aimait beaucoup la famille Gohier, prononça avec intérêt le nom de ce Directeur : « Que veux-tu, ma bonne amie, lui dit Bonaparte, ce n'est pas ma faute. Pourquoi n'a-t-il pas voulu ? C'est un brave homme, un niais. Il ne me comprend pas !... Je devrais peut-être le faire déporter. Il a écrit contre moi au Conseil des Anciens ; mais j'ai sa lettre, et le Conseil n'en a rien su. Le pauvre homme !... Hier il

m'attendait à dîner!... et cela se croit des hommes d'État!... N'en parlons plus!... »

Dans cette causerie du soir, le nom de Bernadotte fut encore prononcé : « L'avez-vous vu, Bourrienne, me dit Bonaparte? — Non, général. — Ni moi non plus; je n'en ai pas entendu parler. Le concevez-vous? J'ai appris aujourd'hui bien des intrigues mises en usage auprès de lui. Le croiriez-vous, il ne demandait rien moins que d'être nommé mon collègue dans le commandement? Il parlait de monter à cheval, de venir avec les troupes qu'on lui donnerait à commander; il voulait, disait-il, maintenir la Constitution. Il y a plus, on m'a assuré qu'il avait eu l'audace d'ajouter que s'il était nécessaire de me mettre hors la loi, on le trouverait; et qu'il y aurait des soldats capables d'exécuter le décret. — Tout cela, général, doit vous faire juger de la sévérité de ses principes. — Oui! j'entends bien... Il y a quelque chose... Il est de bonne foi, car, sans son opiniâtreté, mes frères auraient dû le ramener; ils sont alliés; sa femme, qui est belle-sœur de Joseph, a de l'empire sur lui; moi-même... Enfin, je vous le demande, ne lui ai-je pas fait assez d'avances? Vous en avez été témoin. Moreau, qui a une bien autre réputation militaire que lui, est venu tout de suite. Au surplus, je me repens d'avoir un peu cajolé Bernadotte; aussi je vais songer à l'éloigner de toutes ses coteries, sans qu'on puisse gloser. Je ne puis m'en venger d'une autre manière; Joseph l'aime, j'aurais tout le monde contre moi. Ah! que c'est une sotte chose que les considérations de famille!... Bonsoir Bourrienne!... A propos, nous coucherons demain au Luxembourg. »

Je quittai alors le général, que je dois désormais appeler le Premier Consul, après être resté constam-

ment avec lui pendant près de vingt-quatre heures, à l'exception du temps où il fut au Conseil des Cinq-Cents, et je revins enfin à mon logement de la rue Martel à cinq heures du matin.

Il est certain que si Gohier était venu, le matin du 18 Brumaire, au déjeuner où l'avait invité Mme Bonaparte, il aurait été un des membres du gouvernement ; mais Gohier fit le républicain sévère ; se mit, comme l'on dit vulgairement, à cheval sur la Constitution de l'an III, et comme elle fit une assez belle chute, il tomba avec elle. Gohier avait effectivement écrit, conjointement avec Moulins, la lettre que l'on va lire, au Conseil des Anciens :

Citoyens Représentants,

Un grand attentat vient d'être commis, et ce n'est sans doute que le prélude d'attentats plus grands encore. Le palais directorial est livré à la force armée ; les magistrats du peuple, à qui vous avez confié la puissance exécutive, sont en ce moment gardés à vue par ceux-là mêmes que, seuls, ils ont le droit de commander.

Leur crime est d'avoir constamment persisté dans l'inébranlable résolution de remplir les devoirs sacrés que leur impose votre confiance, d'avoir rejeté avec indignation la proposition d'abandonner les rênes de l'État qu'on veut arracher de leurs mains, d'avoir refusé de donner leur démission.

C'est aujourd'hui, Représentants du peuple français, qu'il faut proclamer la République en danger, qu'il faut la défendre. Quel que soit le sort que ses ennemis nous réservent, nous lui jurons fidélité, fidélité à la Constitution de l'an III, à la Représentation nationale dans son intégrité.

Puissent nos serments n'être pas les derniers cris de la liberté expirante !

Les deux Directeurs prisonniers dans leur palais.

Moulins ; Gohier, président.

Ce fut une circonstance singulière qui empêcha les deux Directeurs Gohier et Moulins de défendre leur

Constitution chérie. Ce fut par respect pour elle qu'ils la laissèrent mourir, attendu que pour la sauver, il aurait fallu violer l'article qui ne permettait aux Directeurs de délibérer qu'au nombre de trois. C'est ainsi qu'un roi de Castille fut brûlé, parce qu'il n'y avait pas dans sa chambre une personne d'un rang assez élevé pour que l'étiquette lui permît de toucher la personne du roi.

CHAPITRE IX

La vérité opposée à la flatterie. — L'éloquence de Bonaparte. — Les paroles et les actions. — Grands mots. — Approbation générale du 18 Brumaire. — Mauvaise administration. — Le fond de la caisse nationale. — Générosité de M. Collot. — Ingratitude de Bonaparte. — Liberté de Gohier. — Bonaparte au Luxembourg. — Constitution de l'an VIII. — Le Sénat. — Le Tribunat. — Le Conseil d'État. — Notes demandées. — Amour de la probité et des talents. — Empire de l'habitude. — Haine pour le Tribunat. — Concessions provisoires. — Le premier ministère consulaire. — Médiocrité de Laplace. — Liste de proscription. — Rapport de Cambacérès. — M. Moreau de Worms. — Sieyès-Cassandre. — M. Moreau chez Bonaparte. — Inscription sur le visage de Sieyès. — L'argent et l'idéologie. — Appartement de Bonaparte au Luxembourg. — Distribution de la journée. — Visites habituelles. — Opposition de Lebrun. — Contrariété. — Voix fausse de Bonaparte. — Petites manies. — Réveil de l'Aigle. — Mme Bonaparte. — M. de Talleyrand. — Les républicains et monseigneur.

Rien n'est plus difficile que de faire triompher la vérité lorsqu'elle a à combattre des erreurs accréditées. Telle est aujourd'hui la difficulté que j'éprouve ; tout ce que j'ai dit sur les journées des 18 et 19 Brumaire est de la plus exacte vérité ; je parle de ce que j'ai vu, je raconte ce que j'ai entendu ; mais comment concilier cette vérité tardive avec tant de suppositions erronées ? Comment les arracher de la place qu'elles ont déjà usurpée dans l'histoire ? Singulière manie de quelques écrivains ! Dès qu'ils ont adopté un héros, ils le dépouillent des faiblesses attachées à l'huma-

nité, ils le gratifient durant sa puissance et après sa mort de toutes les vertus, de tous les talents, de toutes les qualités ; semblables à ces fées qui, selon nos bons aïeux, assistaient à la naissance des princes, et les dotaient de toutes les perfections. Pourquoi vouloir qu'un grand général ait été un grand orateur? Le premier sur un champ de bataille est-il nécessairement le premier à la tribune aux harangues ? On a voulu et l'on veut encore que Bonaparte ait déployé une éloquence cicéronienne devant une assemblée imposante qui pouvait disposer de son sort ; il faut à ses fanatiques admirateurs qu'il ait eu les coudées franches au milieu des députés qui voulaient le mettre hors la loi, comme à la tête des légions qu'il avait tant de fois guidées à la victoire ; et si ses études ont été médiocres en tout ce qui se rapporte à l'art de la parole, cet art lui sera révélé comme par enchantement lorsqu'il est en proie aux anxiétés les plus poignantes ! En parlant de la séance du 19 brumaire, au Conseil des Anciens, M. Gourgaud dit : « Il y eut des instants où il parlait comme un Dieu, d'autres où il s'exprimait comme le mortel le plus ordinaire. » La moitié de ceci est vraie ; mais j'y étais, et je puis assurer que je n'ai pas entendu le Dieu.

Comment pourrais-je me tromper aujourd'hui sur les événements dont je parle ? Ils ne sont pas du nombre de ceux qui restent longtemps ensevelis dans la mémoire sans en sortir souvent. Ce que je raconte actuellement je l'ai raconté dès le lendemain à beaucoup de monde ; je l'ai écrit au moment même, et il n'est pas probable que le papier ait pu changer les confidences qu'il reçut alors. Depuis, j'ai souvent parlé dans les mêmes termes à tous les hommes sans prévention qui m'ont demandé à connaître les détails

de l'affaire de Saint-Cloud. Certes, je suis fâché de me trouver en contradiction avec tout le monde ; mais je ne puis me résoudre à jouer le rôle d'adulateur devant un grand homme en lui supposant une éloquence qu'il n'avait pas ; la place qu'il occupera dans l'histoire sera assez belle sans qu'il faille avoir recours aux artifices de la flatterie. Au surplus, on a déjà vu et on verra encore que si je rétablis la vérité quand on a donné à Bonaparte des louanges non méritées, je remplis le même devoir, et avec plus de satisfaction, quand il s'agit de détruire les calomnies dont il a été l'objet. Bonaparte n'exerça pas un acte de cruauté à Jaffa ; mais il balbutia, mais il bredouilla au Conseil des Cinq-Cents (1). Qu'importent, après tout, ses paroles ; on connaît ses actions : l'éloquence des baïonnettes l'emporta sur les plus beaux discours ; le lendemain il n'en fut pas moins le chef de la République, et, plus tard, l'Empereur des Français.

On peut, sans doute, contester la légalité des actes du 18 Brumaire ; mais qui osera dire que le résultat immédiat de cette journée ne dut pas être regardé comme un grand bonheur pour la France ? Pour le nier, il faudrait n'avoir aucune idée de la triste situation de toutes les branches de l'administration à cette déplorable époque. Que l'on prodigue tant que l'on voudra les grands mots de représentation opprimée, de constitution violée, de tyrannie militaire, d'usurpation de pouvoir, de soldat parvenu, on n'empêchera

(1) On verra dans la suite de mes Mémoires que, plus accoutumé au tumulte des camps qu'au bruit des discordes civiles, Bonaparte n'acquit jamais l'habitude de bien parler en public, si ce n'est à des soldats. Son allocution du 24 mars 1811 à la Chambre de commerce, que je rapporterai en son temps, fera foi de ce que j'avance. (*Note de la première édition.*)

pas que la France ait salué, d'une voix presque unanime, l'avènement de Bonaparte au pouvoir consulaire comme un bienfait de la Providence. Je ne parle point ici des suites ultérieures de cet événement, je parle du fait en lui-même et seulement de ses premières conséquences, telles que le retrait de la loi des otages et de l'emprunt forcé de cent millions. Peu de personnes blâmèrent le 18 Brumaire ; personne ne regretta le Directoire, à l'exception peut-être des cinq Directeurs. Mais ne parlons plus du gouvernement directorial ; quelle administration ! dans quel état se trouvait les finances de la Fance ! Pourra-t-on le croire? Dès le second jour de son consulat, Bonaparte voulut envoyer un courrier au général Championnet, commandant en chef l'armée d'Italie ; eh bien, on ne trouva pas dans le trésor DOUZE CENTS FRANCS disponibles pour donner au courrier !

On conçoit que, dans ces premiers moments d'un gouvernement nouveau, il fallait de l'argent. M. Collot, qui avait servi sous Bonaparte, en Italie, et dont la conduite et l'administration n'avaient mérité que des éloges, fut un de ceux qui vinrent les premiers au secours du Consul. M. Collot y mit autant d'empressement que de désintéressement ; il lui donna cinq cent mille francs en or. Il en fut bien mal récompensé ; Bonaparte en agit avec M. Collot comme s'il eût voulu le punir de ce qu'il était riche. Cette somme, qui figura si bien alors dans la caisse consulaire, ne lui fut rendue que très tard, après beaucoup de difficultés, et sans aucun intérêt. Ce ne fut même pas la seule fois que M. Collot eut à se plaindre du général Bonaparte, qui ne voulait jamais reconnaître ses importants services, ni même rendre justice à sa conduite et à son dévouement.

Le 20 brumaire, au matin, le Premier Consul envoya son frère Louis annoncer à l'ex-Directeur Gohier qu'il était libre. Cet empressement n'était pas sans cause, car Bonaparte était fort empressé de s'installer au Luxembourg, et nous y allâmes dès le soir même.

Tout était à créer. Bonaparte avait pour lui la presque totalité de l'armée sur laquelle il pouvait compter; mais la force militaire ne lui suffisait plus, et il voulait avoir un grand pouvoir civil légalement établi. Il s'occupa immédiatement de la composition d'un Sénat, d'un Tribunat, d'un Conseil d'État et d'un nouveau Corps législatif, enfin d'une nouvelle Constitution (1).

Bonaparte, n'ayant pas encore eu le temps de connaître les hommes dont il allait s'entourer, demanda aux personnes les plus marquantes de cette époque, à celles qui connaissaient le mieux la France et la Révolution, des notes sur les individus, dignes et capables d'entrer tant au Sénat qu'au Tribunat et au Conseil d'État. Ces notes, que l'on verra bientôt, donnent lieu de croire que les rédacteurs crurent abonder dans

(1) La Constitution de l'an VIII fut présentée le 13 décembre 1799 (22 frimaire an VIII), et acceptée par le peuple le 7 février 1800 (18 pluviôse an VIII).

Elle établit un gouvernement consulaire composé de Bonaparte, Premier Consul, nommé pour dix ans; de Cambacérès, second consul, également pour dix ans, et de Lebrun, troisième consul, nommé pour cinq ans. Elle fonda un Sénat Conservateur, un Corps législatif composé de 300 membres, et un Tribunat composé de 100 membres. (Ce Tribunat a été réduit à 50 membres, le 4 août 1802, et supprimé le 19 août 1807.) Cette Constitution, composée de 95 articles, fut divisée en 7 titres, savoir : 1° De l'exercice des droits de cité; 2° du Sénat conservateur; 3° du pouvoir législatif; 4° du gouvernement; 5° des tribunaux; 6° de la responsabilité des fonctionnaires publics; 7° dispositions générales.

L'établissement du Conseil d'État eut lieu le 24 décembre 1799.

L'installation du nouveau Corps législatif et du Tribunat fut fixé au 1er janvier 1800. (*Note de la première édition.*)

son sens, se figurant qu'il partageait les opinions généralement répandues alors. On y donne, comme titres de préférence en faveur des candidats présentés, leur patriotisme, leur républicanisme, leur amour pour la liberté, et leur ancienne nomination aux précédentes assemblées.

De toutes les qualités, celle qui influait le plus sur les choix du Premier Consul c'était une probité sévère(1); et, il est juste de dire que sous ce rapport il se trompa rarement. Avant tout, il voulait des talents, et bien qu'il n'aimât pas les hommes de la Révolution, il ne croyait pas pouvoir s'en passer. Il avait conçu pour la médiocrité une aversion extrême, et repoussait un homme médiocre quand on le lui présentait; mais s'il le connaissait depuis longtemps, il cédait à l'empire de l'habitude, ne craignant rien plus que le changement, et, comme il le disait lui-même, les nouvelles figures.

Bonaparte allait donc organiser un Sénat complaisant, un Corps législatif muet, un Tribunat qui ferait semblant d'être indépendant, à l'aide de quelques beaux discours et de phrases bien sonores. Il nomma assez facilement des sénateurs; mais il n'en fut pas de même pour le Tribunat. Il hésitait longtemps avant de désigner des candidats pour ce corps qui lui inspirait une crainte anticipée; toutefois, en arrivant au

(1) Cambacérès étant nommé consul, il fallut pourvoir à son remplacement au ministère de la justice. Bonaparte fit choix d'Abrial, mort depuis peu pair de France. Il venait de remplir à Naples une mission extraordinaire, et il avait été précédemment commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. En lui remettant le portefeuille, Bonaparte lui dit : « Citoyen Abrial, je ne vous connais pas; mais on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la magistrature, et c'est pour cela que je vous nomme ministre de la justice. » (*Note de la première édition.*)

pouvoir, il n'osa pas se refuser aux exigences du moment, et consentit, pour un temps, à donner le change aux ambitions trompées qui bourdonnaient autour de lui de beaux sentiments de liberté. Il pensa que les circonstances n'étaient pas favorables pour empêcher d'entrer dans la Constitution, cette troisième partie du pouvoir, destinée en apparence à plaider devant le Corps législatif la cause des intérêts du peuple ; mais, tout en cédant à la nécessité, la seule idée d'un Tribunat lui causait de vives impatiences ; et, pour tout dire, Bonaparte ne pouvait supporter les discussions publiques sur les projets de loi.

Bonaparte composa le premier ministère consulaire, de Berthier, à la guerre ; Gaudin, précédemment employé à l'administration des postes, aux finances ; Cambacérès, à la justice où il était déjà ; Forfait, à la marine ; Laplace, à l'intérieur ; Fouché, à la police ; et Reinhard, aux affaires étrangères.

Reinhard et Laplace furent bientôt remplacés, Reinhard, par l'habile M. de Talleyrand ; Laplace, par Lucien (1). Lucien ne fit, pour ainsi dire, que traverser le ministère avant d'arriver à sa lucrative ambassade d'Espagne. Quant à Laplace, Bonaparte a toujours eu une très haute opinion de ses talents ; sa nomination au ministère de l'intérieur fut un hommage rendu aux sciences. A la vérité, le Premier Consul ne fut pas longtemps à se repentir de ce choix ; Laplace, si bien organisé pour les sciences, se montra,

(1) Quand je quittai le Premier Consul, M. de Talleyrand remplissait encore les fonctions de ministre des relations extérieures. J'ai souvent assisté aux conférences de ce grand homme d'État avec le Premier Consul, et je dois à la vérité de déclarer que jamais je ne l'ai vu le flatter dans ses rêves d'ambition ; qu'au contraire il s'efforça toujours de le diriger dans le sens de ses véritables intérêts. (*Note de la première édition.*)

dans l'administration, de la plus incroyable médiocrité ; il était incapable des plus petites choses, comme si son esprit, fait pour embrasser le système du monde et interpréter les lois de Newton et de Kepler, n'eût pu s'abaisser à des travaux de détail, s'appliquer aux soins qu'exige l'administration dont il fut chargé si peu de temps et trop longtemps.

Dès le 26 brumaire (17 novembre 1799), la commission consulaire rendit l'arrêté suivant :

Les Consuls de la République, en exécution de l'article 3 de la loi du 19 de ce mois, qui les charge spécialement de rétablir la tranquillité intérieure, arrêtent :

Article 1er. — Les individus ci-après nommés :

Destrem, ex-député ; Aréna, ex-député ; Marquésy, ex-député ; Truc, ex-député ; Félix Lepelletier, Charles Hesse, Scipion du Roure, Gagny, Massard, Fournier, Giraud, Fiquet, Basch, Boyer, Vanhec, Michel, Jorry, Brutus Maignet, Marchand, Gabriel, Mamin, J. Sabathier, Clémence, Marné, Jourdeuil, Metge, Mourgoing, Corchant, Meignant (de Marseille), Henriot, Lebois, Soulavie, Dubreuil, Didier, Lamberté, D'Aubigny, Xavier, Audouin,

Sortiront du territoire continental de la République et seront, à cet effet, tenus de se rendre à Rochefort, pour être ensuite conduits et retenus dans le département de la Guyane française.

Article 2. — Les individus ci-après nommés :

Briot, Antonnelle, Lachevardière, Poulain-Grandpré, Grandmaison, Talot, Quirot, D'Aubermesnil, Frison, De Clercq, Jourdan (de la Haute-Vienne), Lesage-Senault, Prudon, Grocassand, Dorimond, Guesdon, Julien de Toulouse, Santhonax, Tilli, ex-chargé d'affaires à Gênes, Stévenott, Gastaing, Bouvier, Delbret,

Seront tenus de se rendre dans la commune de La Rochelle, département de la Charente-Inférieure, pour y être ensuite conduits et retenus dans tel lieu de ce département qui sera indiqué par le ministre de la police générale.

Cette proscription, à laquelle j'eus le bonheur de soustraire M. Moreau de Worms, de l'Yonne, produisit un fâcheux effet. On y vit une sévérité intempestive, contraire aux assurances de douceur et de modération données à Saint-Cloud, le 19 brumaire. Cambacérès fit un rapport dans lequel il exposa qu'il était inutile, pour le maintien de la tranquillité, de soumettre les proscrits à la déportation, regardant comme suffisant de les placer sous la surveillance de la haute police. Sur le rapport de Cambacérès, la commission consulaire arrêta les dispositions suivantes :

Les Consuls de la République, après avoir entendu le ministre de la justice, tant sur la promulgation du décret du 18 et de la loi du 19 brumaire que sur les mesures de sûreté déterminées par l'arrêté du 26 brumaire, arrêtent :

Que les individus qui, en conformité de l'article 1er, étaient tenus de sortir du territoire continental de la République et ceux qui devaient se rendre dans le département de la Charente-Inférieure, sont mis sous la surveillance du ministre de la police générale... Qu'ils se retireront respectivement dans les communes qui leur seront désignées par ce ministre; ils y demeureront jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Il leur est, en conséquence, enjoint de se présenter à l'administration municipale, aux époques que le ministre de la police aura soin de déterminer.

A l'époque où ces arrêtés furent rendus, Sieyès était encore membre de la commission consulaire, conjointement avec Bonaparte et Roger-Ducos. Bien que Bonaparte ait été, de fait, dès le premier jour, toute la commission, il régnait entre eux une sorte d'égalité apparente. Ce ne fut que le 25 décembre que Bonaparte prit le titre de Premier Consul, en s'adjoignant Cambacérès et Lebrun. Dès avant le 18 Brumaire, il avait jeté les yeux sur eux, et il n'eut pas à leur re-

procher de l'avoir beaucoup gêné dans sa marche ascendante vers le trône impérial.

On a vu que je fus assez heureux pour faire rayer de la liste de proscription M. Moreau de Worms; quelques jours après, Sieyès entra dans le cabinet de Bonaparte et lui dit : « Eh bien! ce Moreau de Worms, que M. de Bourrienne vous a engagé à soustraire à la déportation, il en a fait de belles!... Je vous en avais prévenu. Je reçois de Sens, son pays, une lettre qui m'annonce que Moreau est dans cette ville, qu'il a attroupé le peuple sur la place, où il s'est livré publiquement aux plus violentes déclamations contre le 18 Brumaire. — Êtes-vous bien sûr de vos agents? — Très sûr; je réponds de la vérité de ce qu'on m'écrit. » Bonaparte me montra le bulletin de l'agent de Sieyès et me fit les plus vifs reproches. « Que diriez-vous, général, lui dis-je, si ce même Moreau de Worms, qui déclame à Sens contre le 18 Brumaire, je vous le présentais dans une heure? — Je vous en défie. — Je vous ai répondu de lui, et je savais ce que je faisais; il est exalté, mais homme d'honneur, incapable de manquer à sa parole. — Eh bien! nous verrons. Allez le chercher. » J'étais bien sûr de ce que je disais, car il n'y avait pas une heure que j'avais vu M. Moreau de Worms; il s'était tenu caché depuis le 19 brumaire et n'avait pas quitté Paris. Rien ne fut donc plus facile que de le trouver, et, trois quarts d'heure après, il était au Luxembourg. Je le présentai à Bonaparte, qui s'entretint longtemps avec lui sur le 18 Brumaire. Quand M. Moreau fut parti : « Eh bien! me dit Bonaparte, vous avez raison. Cet imbécile de Sieyès, il est crédule comme un Cassandre! Cela prouve qu'il ne faut pas croire légèrement aux rapports des misérables que nous sommes obligés d'employer pour la

police. » Puis il ajouta : « Mais dites-moi donc, Bourrienne, votre Moreau n'est pas mal, il me revient assez, je ferai quelque chose pour lui. »

M. Moreau n'attendit pas longtemps l'effet des dispositions bienveillantes du Premier Consul envers lui. Quelques jours après, comme on organisait le conseil des prises, sur ma simple demande, il nomma M. Moreau membre de ce conseil avec un traitement de dix mille francs. A quoi tient souvent la fortune d'un homme! Quant à Sieyès, dans les relations, peu nombreuses à la vérité, que j'ai eues avec lui, il m'a paru bien au-dessous de la grande réputation qu'il avait alors (1). Il mettait une confiance aveugle dans cette multitude d'agents qu'il envoyait de toutes parts. Lorsqu'il m'arrivait de lui démontrer, avec autant d'évidence que dans l'affaire de M. Moreau, la fausseté de leurs rapports, il me répondait avec une assurance vraiment ridicule : « Je suis sûr de mes hommes. » Sieyès avait toujours écrit sur la figure : « Donnez-moi de l'argent! » Cette réflexion sur la physionomie solliciteuse de Sieyès, je me rappelle que je la fis alors devant le Premier Consul : « C'est vrai, me

(1) Il y a longtemps que cette opinion sur Sieyès est celle de M. de Talleyrand, qui sait si bien juger les hommes, et dont les mots charmants méritent d'occuper une place dans l'histoire. Un jour qu'il parlait de Sieyès avec le second consul, Cambacérès lui dit : « Mais cependant, Sieyès est un homme très profond. — Profond ?... C'est creux, très creux, que vous voulez dire. » (*Note de la première édition.*)

« Si après Waterloo, cet homme *creux* avait eu l'influence qu'ont exercé, au Corps législatif, Lanjuinais et consorts, les alliés ne fussent pas entrés dans Paris. Sieyès, en 1815, a dit le roi Joseph, fut digne de la renommée qu'il acquit à l'Assemblée Constituante, dont il fut l'oracle dans ses grandes crises; il ne cessait de dire à tous les fanatiques d'une liberté intempestive : « Napoleon seul peut nous sauver des étrangers! Vive Napoléon; nous nous sauverons bien après lui, s'il le faut. » (D. L.)

dit-il en souriant, quand il s'agit d'argent, Sieyès est tout positif; il envoie promener l'idéologie. Cela le rend facile à manier. Il abandonne facilement ses rêves de Constitution pour une somme ronde. C'est assez commode (1). »

Les actes les plus importants du Consulat ne sortirent pas du cabinet du Luxembourg, si ce n'est la tentative d'une négociation avec l'Angleterre, qui sera l'objet d'un de mes prochains chapitres. Inspiré par le séjour des Tuileries, c'est là qu'on verra bientôt Bonaparte agir en souverain avant d'en avoir pris le titre.

Au Luxembourg, après les travaux relatifs à la fondation du gouvernement consulaire dont j'ai déjà parlé, et peut-être même avant ces travaux, la principale occupation de Bonaparte était de chercher de l'argent, car l'argent passe encore pour être le nerf des affaires, quoique Machiavel ait consacré un chapitre de ses *Décades de Tite-Live* à prouver le contraire. La correspondance était aussi fort active avec les Cours étrangères, afin d'en engager quelques-unes à faire la paix, pour pouvoir tomber plus sûrement sur les autres.

Bonaparte occupait, au petit Luxembourg, l'appartement du rez-de-chaussée, à droite, en entrant par la rue de Vaugirard. Son cabinet se trouvait près d'un escalier dérobé, conduisant au premier étage, où demeurait Joséphine. J'occupais l'appartement au-dessus.

(1) Tout le monde sait qu'en effet Sieyès ne consentit à se démettre de ses dignités consulaires, qu'en échange de la propriété d'une belle ferme, située dans le parc de Versailles, qui lui rapporta 15,000 livres de rente. Le bon abbé se consola de n'être plus pour un tiers dans la souveraineté républicaine, en se promenant, chez lui, dans l'ancien domaine de nos rois. (*Note de la première édition.*)

Après le déjeuner, qui était servi à dix heures du matin, Bonaparte causait quelques instants avec ses commensaux ordinaires, c'est-à-dire avec ses aides de camp, les personnes qu'il invitait et moi qui ne le quittais pas. Il recevait aussi assez habituellement Defermon, Regnaud, né dans la ville de Saint-Jean-d'Angely, Boulay (de la Meurthe), Monge, Berlier; ses frères, Joseph et Lucien, étaient au nombre des personnes qu'il voyait avec le plus de plaisir; il s'entretenait familièrement avec eux. Cambacérès venait souvent vers midi et restait longtemps avec lui, souvent pendant une heure. On ne voyait Lebrun que rarement; cet homme, dont les grandeurs n'altérèrent jamais la vertu, lui semblait trop modéré, parce qu'il était toujours en opposition avec les ambitieux projets du Premier Consul et contraire à ses plans pour envahir le pouvoir. Quand Bonaparte sortait de table, après déjeuner, il était rare qu'en souhaitant le bonjour à Joséphine et à sa fille Hortense, il n'ajoutât pas : « Allons, Bourrienne, allons travailler. »

Après la réception du matin, je restais avec Bonaparte, soit à lui faire la lecture, soit à écrire sous sa dictée, ou bien il allait au Conseil, ce qui lui arrivait trois à quatre fois par semaine. Comme pour se rendre dans la salle des délibérations il fallait que Bonaparte traversât la cour du petit Luxembourg et montât le grand escalier, cela lui donnait toujours de l'humeur, d'autant plus qu'il faisait alors un très mauvais temps. Cet ennui dura jusqu'au 25 décembre, et ce fut avec une vive satisfaction qu'il s'en vit débarrassé. En sortant du Conseil, il rentrait dans son cabinet en chantant, et Dieu sait s'il chantait faux! Il examinait le travail qu'il avait commandé, signait quelques lettres, s'allongeait dans son fauteuil et lisait les

lettres de la veille et les brochures du jour. Quand il n'y avait pas de Conseil, il restait dans son cabinet, causait avec moi, chantait toujours, coupait, selon son habitude, le bras de son fauteuil, avait quelquefois l'air d'un grand enfant; puis, se réveillant tout à coup, indiquait le plan d'un monument à ériger, ou dictait de ces choses immenses qui ont étonné ou épouvanté le monde. Il redevenait souvent l'homme qui, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, avait rêvé un empire digne de son ambition.

On dînait à cinq heures. Après le dîner, le Premier Consul remontait chez Joséphine, où il recevait habituellement la visite des ministres et toujours avec plaisir celle du ministre des relations extérieures, surtout depuis que le portefeuille de ce département avait été remis entre les mains de M. de Talleyrand. A minuit, et souvent plus tôt, il donnait le signal de la retraite, en disant brusquement : « Allons nous coucher. »

Ce fut au Luxembourg, dans les salons dont l'adorable Joséphine faisait si bien les honneurs, que le mot de *madame* redevint en usage. Ce premier retour vers l'ancienne politesse française effaroucha quelques susceptibilités républicaines : on s'en consola plus tard aux Tuileries, en se faisant appeler : VOTRE ALTESSE, en grande cérémonie, mais tout simplement MONSEIGNEUR, en famille.

CHAPITRE X

Les hommes de la Révolution et les Bourbons. — Craintes de Bonaparte. — Renseignements confidentiels. — Choix d'un préfet de police. — Candidats pour le Sénat. — Candidats pour le Tribunat et le Conseil d'État. — Notes de Regnaud. — Notes de Lucien. — Annotations de la main de Bonaparte.

Si, d'une part, Bonaparte n'aimait pas les hommes de la Révolution, de l'autre, il redoutait encore plus les partisans des Bourbons. Le nom seul de ces princes lui causait des terreurs secrètes, et il me parlait souvent de la nécessité d'élever un mur d'airain entre la France et eux. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer certaines nominations et la nature de quelques recommandations contenues dans les notes que l'on va lire ; on verra plus tard ce qu'il pensait des régicides, mais dans ces premiers temps, plus on avait donné de gages à la Révolution, plus on lui offrait de garanties, contre le retour de l'ancien ordre de choses ; d'ailleurs Bonaparte n'était pas homme à écouter quelque considération que ce fût, quand sa politique avait parlé.

La première note est sans désignation de la place à donner, mais il est facile de voir qu'il s'agissait de nommer un préfet de police.

Alquier. — Ex-constituant, ex-président du tribunal criminel

de Seine-et-Oise, ex-conventionnel, ex-ambassadeur et maintenant receveur général dans Seine-et-Oise.

Il est difficile d'avoir plus d'esprit, un tact plus fin, plus de tenue, plus d'aménité.

Il connait beaucoup les hommes et les choses de la Révolution.

Il connait Paris.

Et, quoi qu'on en dise aujourd'hui, c'est lui qui faisait la police sous Cochon dont il était l'intime ami et l'inséparable conseil.

On lui reproche :

Beaucoup de paresse ; le travail lui fait peur, mais il sait faire travailler ; sa conception facile et son coup-d'œil juste le dispensent d'une occupation longue.

Une grande poltronnerie ; un rien lui fait peur, et, dans le moment du danger, je doute qu'il garde toute sa tête.

On ne lui reproche aucun fait, soit comme conventionnel, soit comme constituant.

Il se fit une bonne et brillante réputation à la Constituante.

Arrivé à la Convention, il en devina de bonne heure les exagérations, et se condamna dès lors au plus profond silence.

Enfoui au comité de sûreté générale dont il fut d'abord président, il s'est occupé du soin de conserver sa tête, et il a réussi.

Depuis thermidor, envoyé en Hollande, il s'y est conduit avec dignité, avec circonspection. Il s'y est fait aimer et estimer.

Envoyé à Munich, seul il donnait de bons renseignements au Directoire, et ses avis furent négligés.

Alquier est patriote.

Mais il se voile dans les salons, et quelquefois il semble y demander excuse de la part qu'il a prise à la Révolution dont il aime les vrais principes et le beau caractère.

DEPEREY. — Ancien vérificateur général des assignats.

Cette place, qu'il avait créée et qu'il a exercée avec autant de talent que de désintéressement, l'avait mis dans la nécessité de faire une police très vive et très étendue contre les contrefacteurs. Il y déploya beaucoup d'adresse et de prudence.

Il a une grande activité et une tenue extraordinaire pour son âge.

Il connait parfaitement les hommes et les choses de la Révolution ; il connait encore mieux Paris.

Il a traversé la Révolution sans qu'on puisse lui faire aucun reproche.

Sa réputation est une de celles qui n'offraient aucun parti.

Essentiellement conservateur, il hait les partis exagérés.

On lui reprochera qu'il est un peu jeune ; mais ce reproche ne produira aucun effet sur l'esprit de celui à qui je remets ces notes.

Rœderer. — Il est connu ; ses talents sont connus; sa réputation est faite. Les deux partis, les royalistes et les patriotes, lui reprochent avec amertume sa conduite au 10 août. L'histoire le jugera.

On l'accuse d'avoir poussé à la réaction, et son journal l'a servi.

Il administrerait parfaitement les choses; peut-être il effraierait quelques hommes.

Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Son talent, sa facilité sont connus.

Il a vécu longtemps en Révolution.

Attaché à la Révolution, on l'accuse d'être lié à l'aristocratie des salons.

Les patriotes se rappellent Vendémiaire, et il était alors un des présidents des sections insurgées.

Je ne puis me dissimuler que sa réputation effraie les patriotes qui ne l'ont point approché.

Dubois. — Ancien juge et membre actuel du bureau central.

Actif et infatigable.

Ardent ami d'un ordre stable.

Ami de la liberté.

Connaissant parfaitement Paris.

Longtemps commissaire, il a prouvé dans cette place ce qu'il pourrait dans une place plus élevée.

Lombard-Tarado. — Ex-constituant.

Il n'est personne qui lisant ces notes et ayant pleine confiance dans la personne qui les fournissait, ne nomme préfet de police M. Dubois. C'est aussi lui qui le fut.

Les trois notes qui vont suivre sont de la main de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL

LAMARQUE. — Ex-conventionnel, beaucoup de talent, une probité sévère; il passe pour patriote un peu exagéré, mais dans le fond il est extrêmement raisonnable. Pendant la Révolution, il n'est tombé dans aucun excès. Il est prisonnier en Autriche pendant le gouvernement révolutionnaire.

BERLIER. — Ex-conventionnel, il réunit à une grande masse de connaissances en législation le talent précieux de la clarté. Il jette un grand jour sur les discussions. Travailleur, probe, et d'un caractère doux.

ESCHASSERIAUX aîné. — Ex-conventionnel : patriote, du talent. Pendant les orages de la Révolution, il s'est toujours comporté de manière à bien remplir ses devoirs, sans se livrer à aucun parti.

FRANÇAIS (de Nantes). — Écrivain de talent, il a été toujours entouré de beaucoup de considération. Caractère faible.

BERGASSE-LAZIROULLE. — Il était membre de l'Assemblée constituante; il a du talent, patriote sans exagération. Il a des ennemis parmi quelques membres du Conseil des Cinq-Cents, parce qu'il a fait le rapport dont la suite fut l'expulsion de Treilhard du Directoire. C'est un des plus riches propriétaires, en fonds de terre de son département.

KERVELÉGAN. — Il a été membre de l'Assemblée Constituante et de la Convention. Il a eu beaucoup d'influence dans la fameuse députation de la ci-devant Bretagne qui commença la Révolution. Mis hors la loi après le 31 mai comme membre du comité de défense générale, il est entré dans la Convention avec les soixante-treize, et bien loin de songer à se venger de ses ennemis, il s'est parfaitement bien conduit aux époques des 13 Vendémiaire et 18 Fructidor.

HEURTAUT-LAMERVILLE. — Ex-constituant, il réunit à beaucoup de talents des idées saines en matière de gouvernement.

JOUBERT (de l'Hérault). — Commissaire ordonnateur, patriote; des connaissances, beaucoup de droiture, un caractère doux.

PETIET. — Il est connu par ses talents et ses principes.

PONS (de Verdun). — Ex-conventionnel. Presque pendant tout le temps de la Convention, il a été membre du comité de législation. Il joint à beaucoup de connaissance la douceur et l'aménité du caractère.

Il est avantageusement connu dans la république des lettres.

Jard-Panvilliers. — Ex-conventionnel, il a du talent, républicain, d'un caractère froid, modéré dans ses opinions.

Lacuée. — Il est connu par ses talents, ses moyens et son républicanisme.

Poulain-Grandpré. — Ex-conventionnel, travailleur, républicain. Il a toujours passé pour modéré et dévoué au parti du Directoire ; il se mit, dans les derniers temps, dans le parti de l'opposition pour se laver du reproche qu'on lui faisait d'avoir été trop directorial.

Pison du Galand. — Ex-conventionnel, il a, par ses connaissances et par sa grande habitude au travail, des moyens en législation.

Perrier (de l'Oise). — Du talent, du patriotisme et l'amour du travail.

Jac. — Ex-constituant, ex-conventionnel, républicain, fort tranquille et un des plus riches propriétaires du département du Gard.

Texier-Olivier. — Républicain, il a du talent, d'un caractère fort paisible.

Chalmel. — Éclairé, républicain sage, il a été compris parmi les exclus du 19 brumaire, quoique absent par congé depuis plusieurs jours.

Genissieux. — Ex-conventionnel, ex-ministre de la justice, il est travailleur, et, s'il était moins possédé de la manie de parler, il pourrait être un bon législateur.

Mansord (du Mont-Blanc). — Il a de l'instruction, aime le travail, d'un caractère fort doux.

Vitet. — Ex-conventionnel, médecin de Lyon, fort instruit dans son métier, révolutionnaire très probe.

Guichard (de l'Yonne). — Jeune homme fort tranquille, joignant à beaucoup de connaissances un grand fonds de modestie.

Montpeillez. — Il réunit à des connaissances un grand fonds de sagesse.

Andrieux. — Membre de l'Institut national, d'un caractère très doux et très modéré.

Perrin (de la Gironde). — Beaucoup de talent, républicain sage, écrit avec beaucoup de force et de clarté.

Membres du Conseil des Anciens

Laloy. — Membre de l'Assemblée législative, ex-convention-

nel. Il a une grande facilité pour le travail, une bonne volonté à toute épreuve, patriote sage, mœurs simples.

Gourdan. — Ex-constituant, ex-conventionnel, patriote prononcé, beaucoup de candeur dans les mœurs ; il a joui dans toutes les assemblées d'une grande considération.

De Delay d'Agier. — Ex-constituant, très grand travailleur. Il réunit, en finances et sur la théorie de l'agriculture, infiniment de moyens ; patriote sage, il jouit de l'estime et de la considération de tous ceux qui le connaissent; homme vraiment précieux sous tous les rapports.

Oudot. — Ex-conventionnel, a presque toujours été membre du comité de législation ; modeste, sage, de mœurs très simples, beaucoup de talents.

Maupetit. — Ex-constituant, qui joint à un certain talent un patriotisme sage et pur ; mœurs très simples, sans ambition.

Savary. — Républicain sage, ayant des connaissances et du zèle.

Dubois-Dubay. — Ex-conventionnel, républicain zélé, du talent, du caractère.

Descomberousse. — Beaucoup de talent, aimant le travail, éloigné des intrigues, incorruptible.

Montmayoux. — Ex-conventionnel, républicain zélé, simple dans ses maniàres, franc et désintéressé.

Vernier (du Jura). — Ex-constituant, il a du talent, beaucoup d'habitude au travail, d'un caractère extrêmement doux. L'âge a un peu affaibli ses qualités morales,

Guyomard. — Ex-conventionnel, d'un caractère fort tranquille, à qui la longue habitude des affaires a donné des connaissances.

Note sur quelques citoyens qui ne sont pas dans les Conseils.

Belleville. — Ci-devant consul à Livourne, et successivement consul et chargé d'affaires à Gênes. Il est peu d'hommes qui aient autant de facilité à écrire ni plus d'assiduité au travail. Il est patriote, généreux par caractère, et, comme il n'a jamais joué de rôles en chef, il est extrêmement docile. Il réunit à ces avantages celui de ne pas avoir été trop en évidence pendant la Révolution. Par là il n'appartient, pour ainsi dire, à aucun parti, et dans aucune circonstance il n'est pas à craindre qu'il puisse

tomber dans une faction dont le but serait de renverser le gouvernement.

Il est capable (chose rare depuis la Révolution) de conserver un sentiment de reconnaissance pour ceux qui l'auraient obligé.

Aymar. — Ex-constituant, ci-devant ambassadeur à Turin. Il a du talent; républicain par système, d'un caractère doux et modéré, il n'appartiendra jamais à une faction.

Ricard (du Var). — Ex-constituant, il ne manque pas de talent; patriote, homme sûr.

Grégoire. — Ex-constituant, ex-conventionnel, évêque constitutionnel de Blois. Ses talents, comme écrivain, ainsi que son républicanisme, sont connus. Il jouit d'un vrai crédit auprès des prêtres constitutionnels; il en est regardé comme le pape.

Il pourrait beaucoup contribuer à attacher au gouvernement les prêtres jureurs qui, quoi qu'on dise, ont toujours un certain degré d'influence dans la République, et qu'on pourra, dans tous les cas, opposer aux prêtres fanatiques. Il est d'ailleurs d'une probité et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge; il est membre de l'Institut.

Pilastre. — Ex-constituant, ex-constitutionnel. Il est sorti, au mois de prairial, du dernier Conseil des Anciens. On peut compter sur sa probité et sur son républicanisme; ses ennemis ne lui ont jamais fait d'autre reproche que d'être trop attaché à son ami La Revellière.

Jaume. — Ex-constituant, actuellement négociant à Lyon. Il a des connaissances en matières de commerce; patriote d'un caractère fort doux.

Observations générales.

En choisissant parmi les ex-constituants, il faut être en garde contre le parti d'Orléans, qui n'est pas une chimère, et qui pourrait un jour devenir très dangereux.

Il est certain que les partisans de cette Maison intriguent sourdement. Parmi les différentes preuves qu'on peut en avoir, en voici une bien frappante. Le journal dit *l'Aristarque*, qui prêche ouvertement le royalisme, est rédigé par un nommé Voïdel, ancien membre de l'Assemblée Constituante, l'un des patriotes les plus fougueux au commencement de la Révolution. Il fut pendant plusieurs mois président du comité des recherches, qui fit arrêter et pendre le marquis de Favras, et qui

donna tant d'inquiétude à la Cour. Il n'y avait pas, dans l'Assemblée Constituante, un homme plus odieux à la Cour que Voïdel, tant à cause de son exagération que de ses liaisons avec M. d'Orléans, dont il était l'avocat et le conseil.

Lorsque M. d'Orléans fut arrêté, Voïdel, bravant les fureurs des tribunaux révolutionnaires, eut le courage de le défendre et de placarder tous les murs de Paris d'une longue affiche, contenant l'apologie de l'ex-duc et de ses deux fils. Cet homme, écrivant aujourd'hui pour la royauté, ne peut avoir d'autre but que de voir un membre de la branche d'Orléans sur le trône.

Candidats pour le Sénat conservateur.

1. Sieyès.		Sans annotations.
2. Roger-Ducos (des Landes).		
3. Le Tourneur de la Manche, ex-Directeur.		
4. Roederer.	de l'Institut.	
5. Volney.		
6. Lacépède.		
7. Monge.		
8. Berthollet.		
9. Fourcroy.		

10. Le Brun.	Membres très distingués des Anciens, unissant à un très haut degré les talents, les lumières et l'expérience.
11. L.	
12. Cretet.	
13. Cornudet.	Du Conseil des Anciens, très estimés de leurs collègues ; ayant montré dans des circonstances importantes du courage et de l'attachement aux principes.
14. Cornet.	

15. Regnier. — Des Anciens, a beaucoup de talent et de connaissances.

16. Lemercier.	Membres du Conseil des Anciens, très estimés de leurs collègues.
17. Le Noir La Roche.	
18. Daunou.	

18*bis*. Dumon. — Membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, s'est distingué dans l'une et l'autre assemblée par sa sagesse, ses talents, sa pureté, son républicanisme, ainsi que

par l'étendue de ses connaissances, la clarté et la justesse de son esprit.

19. Defermon. — Commissaire de la trésorerie, a été membre, et membre très distingué de l'Assemblée Constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. C'est un ancien et vrai patriote, de mœurs simples et pures, d'une probité irréprochable et d'une moralité qui ne s'est jamais démentie. Il a beaucoup de facilité dans le travail et des connaissances étendues sur les parties les plus importantes de l'administration publique. Il a appelé de ses vœux et aidé de tous ses moyens la révolution du 18 Brumaire.

20. Camus. — Archiviste du Corps législatif, s'est fait remarquer dans les trois assemblées dont il a été membre, par la rigidité de ses principes, par son inflexible vertu et par l'invariabilité de ses principes.

21. Boussion. — A été membre de l'Assemblée Constituante, de la Convention et du Conseil des Anciens; patriote sage, républicain sincère, probe et de mœurs pures, très estimé et aimé dans son département (Lot-et-Garonne) et dans celui de la Dordogne, dont il a aussi été député.

22. Lacuée. — A été membre de l'Assemblée législative, du Conseil des Anciens et de celui des Cinq-Cents; patriote pur, sage et éclairé. Il a acquis une très grande considération dans ces différentes assemblées; il y a fait preuve de talent et de connaissances étendues. Il est encore infiniment recommandable comme militaire.

23. Emmery. — Membre très distingué de l'Assemblée Constituante unit à des connaissances étendues en législation et en administration le patriotisme le plus vrai, une grande inflexibilité de principes, beaucoup de courage, une âme élevée et les talents de l'orateur.

24. Anson. — De l'Assemblée Constituante, s'est occupé de la partie des sciences et y a montré des connaissances.

25. Laloi. — A été membre de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et de celui des Anciens; il est estimé de ses concitoyens et a beaucoup d'érudition.

26. Fanleon. — Du département de la Vienne, a été membre de l'Assemblée Constituante et du Conseil des Cinq-Cents; c'est un homme sincèrement attaché à la liberté, probe, de mœurs pures et instruit.

27. Tronchet. — De l'Assemblée Constituante et du Conseil des Anciens, conserve de l'énergie et beaucoup de moyens, malgré son grand âge; c'est un des hommes les plus instruits qui aient paru dans les diverses assemblées représentatives.

28. Desmeuniers. — Membre distingué de l'Assemblée Constituante, y a montré beaucoup de facilité, de talents et de connaissances, et s'est aussi fait connaître avantageusement, comme écrivain, par plusieurs ouvrages et traductions.

29. Chatry-Lafosse. — Du département du Calvados, membre du Conseil des Anciens, ancien et vrai patriote, ferme, sage, probe, et ayant des connaissances en commerce.

30. Crassons. — Du département de l'Hérault, s'est distingué dans le Conseil des Cinq-Cents par ses connaissances en législation et en finances, son attachement aux principes, la pureté de son civisme et la justesse et la clarté de son esprit.

31. Mollevault.
32. Vismar.
33. Porcher.
34. Chassiron.
} Du Conseil des Anciens, estimés de leurs collègues.

35. Chollet. — De la Gironde, membre du Conseil des Cinq-Cents, homme de courage et ayant des connaissances en commerce.

36. Jacqueminot. — Du Conseil des Cinq-Cents, a beaucoup de connaissances en législation et un esprit fort juste.

37. Jard-Panvilliers. — Membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, a montré dans l'une et l'autre Assemblée un vrai patriotisme, des connaissances, des talents et un excellent esprit.

38. Thibault (du Cantal). — A été membre de l'Assemblée Constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Il a montré dans ces diverses assemblées beaucoup de patriotisme et de courage; il a des connaissances en finances.

39. Grégoire. — Membre de l'Assemblée Constituante, de la Convention et des Cinq-Cents, réunit les talents brillants de l'orateur aux sentiments du plus pur républicanisme.

40. Vernier (du Jura). — A montré du caractère, des talents et des connaissances dans les trois assemblées dont il a été membre. C'est un homme très droit, très loyal et très probe.

41. Dauchy (de l'Oise). — Membre de l'Assemblée Constituante et du Conseil des Cinq-Cents, homme infiniment recommandable par son patriotisme, sa probité, la régularité de sa

conduite et ses connaissances en administration, surtout dans la partie des contributions; administrateur du département de l'Oise.

42. Garnier. — A été membre du premier département de Paris; est très avantageusement connu par ses connaissances et sa moralité et par plusieurs ouvrages estimés, notamment celui *Sur la propriété*.

43. Guiraudet. — Homme de lettres, a été secrétaire général des relations extérieures; il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie politique, notamment *De la doctrine de l'Impôt*. C'est un ancien et fidèle ami de la liberté; il a beaucoup de talent, de moralité, de probité, de pureté et possède des connaissances étendues sur les plus importantes parties de l'administration publique.

Candidats pour le Tribunat.

1. Lucien Bonaparte.
2. Chénier.
3. Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.
} Sans annotations.

4. Boulay (de la Meurthe). — Homme de beaucoup d'esprit et d'instruction, ayant fait preuve de grands talents et ayant rendu les plus éminents services.

5. Berenger. — Du Conseil des Cinq-Cents, a de l'instruction, du courage et des moyens.

6. Arnoult (de la Seine). — Du Conseil des Cinq-Cents, connu par plusieurs ouvrages estimés sur le commerce et les finances.

7. Chabaud (du Gard).
8. Pénières (de la Corrèze).
} Ont de l'énergie, des connaissances, de la loyauté et du courage, et ont fait preuve de talent dans le Conseil des Cinq-Cents.

9. Fabre (de l'Aude). — Du Conseil des Cinq-Cents, beaucoup d'esprit et des connaissances en finances.

10. Savard. — Très bon esprit, a beaucoup de connaissances en législation; du Conseil des Cinq-Cents.

11. Thibeaudeau (de la Vienne). — A été membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, orateur de premier ordre, républicain sincère et rigide, unit à une âme courageuse et éle-

vée, une probité irréprochable. Il a fait preuve des plus grands talents et a constamment vécu hors de toute intrigue.

12. GIRARDIN l'aîné. — Du département de l'Oise, a été membre de l'Assemblée législative et a fait preuve de beaucoup de talent et de courage. C'est un des plus anciens et des plus véritables amis de la liberté ; un homme franc, loyal, sincèrement attaché à la République, ayant beaucoup d'instruction et de moyens. Il vient d'être nommé, par les Conseils, président de l'administration de l'Oise.

13. ÉTIENNE MÉJAN. — Homme de lettres, ancien et fidèle ami de la liberté, d'une moralité qui ne s'est jamais démentie, a beaucoup d'esprit et d'instruction, parle avec facilité et écrit avec beaucoup de talent.

14. CHAUVELIN. — Ancien ministre de la République, en Angleterre, peu d'hommes ont donné plus de gages à la République et ont autant de moyens de la servir utilement ; de l'instruction, de l'étendue et de la justesse dans l'esprit, une âme élevée, une moralité à toute épreuve, une grande facilité de travail, parlant et écrivant bien. Il n'a jamais été mêlé dans aucune intrigue, et a constamment été en bute, dans tous les pays, à la haine de tous les ennemis de la Révolution. Il est fort estimé dans son département, la Côte-d'Or.

NOTE DES CANDIDATS PROPOSÉS POUR LE SÉNAT, LE TRIBUNAT ET LE CONSEIL D'ÉTAT.

Les vingt-trois premiers noms sont de la main de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Les cinq derniers ont été ajoutés par Lucien Bonaparte. Les astérisques sont du Premier Consul.

Sénat.

· GARNIER. — Administrateur de département en 1792, puis ministre, homme probe et très instruit. Connu de Talleyrand, Rœderer, Sieyès, etc., du département de la Seine.

PÉRISSE DU LUC. — Ex-constituant, libraire à Lyon, homme très instruit. C'est lui qui, après le siège de Lyon, traita avec l'armée républicaine, et arrêta l'effusion du sang. Il est à Lyon généralement estimé.

CHARLES LE MERLE. — L'un des plus anciens et des plus respectables négociants de Bordeaux, estimé de ses concitoyens et

très éclairé sur les matières commerciales. Département de la Gironde.

HOMBERG aîné. — Juif, négociant au Havre, jouissant d'une réputation intacte dans le commerce, fort lié avec les Anglo-Américains. Il s'est rendu fort utile au Comité de salut public, après Thermidor, au Havre.

HÈBRE-SAINT-CLÉMENT. — Négociant à Rochefort, instruit dans le commerce maritime, probe, connu et estimé de Redon de Beaupreau, dont il est l'ami.

FONTENAY. — Ex-constituant, négociant de Rouen, jouissant de la meilleure réputation.

JURIEN. — Ancien lieutenant général de la prévôté, premier commis de la marine du roi, avant 1789, depuis chef au ministère de l'intérieur, vivant retiré à Fontainebleau avec sa famille.

DURAND. — Consul de France en Espagne et en Sardaigne, administrateur du commerce, envoyé en Espagne avant les victoires de Bonaparte, pour négocier la paix : homme versé dans les matières commerciales, inconnu du reste à l'écrivain. Département de la Seine.

* BONNEGUES D'ANNECON. — Homme de loi très instruit et jouissant de la confiance générale dans le département des Deux-Sèvres.

JEAN-CHARLES GARNIER. — Négociant considéré à La Rochelle.

DUQUESNOY. — Ex-constituant, premier auteur du journal hebdomadaire *l'Ami des Patriotes;* ami de la liberté, recommandable par son talent d'écrivain.

NAYRAC. — Négociant de Bordeaux, fils de l'ex-constituant, neveu du représentant actuel du peuple, considéré et estimé dans sa profession, mais n'ayant jamais exercé de fonctions publiques.

COLIN. — Homme de loi à Paris, n'ayant jamais porté la parole en public, mais ayant développé dans ses fonctions beaucoup de talent et de courage ; ami du ministre actuel de l'intérieur.

(*De l'écriture de Lucien.*)

PARANT. — Négociant de Limoges, il a été directeur de la Monnaie.

BUFFAULT. — Manufacturier à la Serretière, près Lyon, quarante-deux ans.

Senes. — De Toulon, procureur syndic en 1792.

Desmeuniers. — Ex-constituant, rapporteur du comité de Constitution, quarante-deux ans.

Mourges. — Ministre de l'intérieur en 1792, connu de Maret et Talleyrand.

Tribunat.

* Cahier. — Substitut du procureur de la Commune en 1792, jeune homme plein de talents et de probité; département de la Seine.

* Demousseaux. — Mêmes fonctions, ami de Lemercier, des Anciens ; département de la Seine.

* Brousse. — Propriétaire des manufactures de toiles du Mans et des lieux circonvoisins, beau-père de Legouvé, homme probe, instruit, éloquent ; département de la Seine.

* Dutel. — Homme de loi, ex-juge du département de la Charente-Inférieure, homme estimé, instruit, parlant avec difficulté ; était connu de Mercier, des Anciens.

* Chauveau-Lagarde. — Défenseur officieux du département de la Seine, homme courageux, patriote modéré, orateur remarquable dans les causes criminelles.

* Berryer. — Homme de loi, éloquent, travaillant surtout aux matières commerciales, et jouissant pour cet objet de la confiance des premières maisons de banque de Paris.

* Poujol. — Négociant d'Amiens, chef actuel d'une des maisons les plus anciennes et les plus considérées du département de la Somme.

Jolivet. — Administrateur des hypothèques, probe, habile en finances et en administration.

Conseil d'État.

Tarbé. — Ex-ministre des finances, il possède la science de l'assiette et du recouvrement de l'impôt, est connu pour sa moralité et sa modestie. Il vit obscur dans le département de l'Yonne,

De l'Isle de Salles (sans désignation du corps). — Auteur de la *Philosophie de la Nature*, membre de l'Institut.

Les notes que l'on vient de lire étaient sans cesse consultées par le Premier Consul. Je n'ai pas besoin

de dire que je n'y ai pas changé un seul mot ; c'est un document historique trop précieux pour que j'aie pu me permettre de le faire.

Dans le commencement de l'administration du Premier Consul, tout en consultant souvent les notes qui précèdent, il accueillait avec beaucoup de bienveillance les recommandations que lui présentaient les personnes qu'il connaissait particulièrement, mais il ne fallait pas lui recommander un fripon ou un sot. Les hommes qu'il aimait le moins étaient ceux qu'il appelait *bavards*, ces gens qui parlent de tout, sur tout, et toujours. *Je veux*, répétait-il fréquemment, *plus de tête et moins de langue*.

En arrivant à la tête des affaires, Bonaparte connaissait si peu la Révolution et les hommes attachés aux emplois civils, que c'était pour lui une indispensable nécessité de prendre, pour ainsi dire, de toutes mains des renseignements sur les hommes et sur les choses. Mais sa grande facilité à accorder des places, soit qu'on les créât, soit qu'elles résultassent des nombreux changements qui remuèrent si souvent les administrations, ne fut plus la même quand les passions furent plus calmes, l'esprit de parti plus prudent, et lorsque ses sévères investigations eurent ramené l'ordre où régnait avant lui un désordre effréné. Il me dit alors : « Bourrienne, je vous abandonne votre département, faites-moi nommer qui vous voudrez ; mais vous m'en répondez, entendez-vous ? »

Quelle liste ce serait que celle qui contiendrait les noms de tous les préfets, sous-préfets, receveurs généraux, agents de change, etc., etc., que j'ai fait nommer ! Je n'ai pas conservé les noms ; et à quoi, bon Dieu ! cela m'aurait-il servi ! Il m'était impossible

de connaître par moi-même les solliciteurs favorisés, mais je m'en rapportais aux recommandations des personnes qui m'inspiraient de la confiance.

J'ai eu peu à me plaindre de ceux que j'ai obligés ; bien est-il vrai, cependant, que depuis ma séparation d'avec Bonaparte, j'en ai vu un bien grand nombre préférer, sur les boulevards, le côté où je n'étais pas, et, par cette attention délicate, me dispenser généreusement de leur ôter mon chapeau.

CHAPITRE XI

Difficultés d'un nouveau gouvernement. — État de l'Europe. — Besoin de la paix. — M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures. — Négociations avec l'Angleterre. — Lettre du ministre à lord Grenville. — Bonaparte au roi d'Angleterre. — Dédain des anciennes formes diplomatiques. — Réponse douteuse de lord Grenville. — Note du Cabinet de Londres. — Crainte de mauvaise foi. — Souvenir du passé. — Point de difficultés avec les Bourbons. — Possibilité d'un traité sans les Bourbons. — Prétention de l'Angleterre à la justice de sa cause. — Réplique de M. de Talleyrand. — Note en forme du Cabinet du Luxembourg. — Examen des griefs de l'Angleterre. — Liberté des peuples dans le choix d'un gouvernement. — L'Angleterre républicaine et les Stuarts. — Avènement de la Maison de Hanovre. — Offre de passeports. — But manqué et atteint. — Assurance importante.

Lorsqu'un gouvernement nouveau s'élève sur les ruines d'un gouvernement renversé, la meilleure chance qu'il ait de se faire adopter par la nation, si cette nation est en guerre, c'est de lui présenter la perspective de la paix; car la paix est le seul objet de l'ambition du peuple. Bonaparte ne l'ignorait pas; si, dans le fond de sa pensée, il souhaitait la guerre, il sentait en même temps combien il lui importait d'avoir l'air de désirer la paix. Aussi, s'empressa-t-il, immédiatement après son installation au Luxembourg, de faire notifier à toutes les puissances étrangères son avènement au pouvoir consulaire, et de faire adresser une lettre pour le même objet aux

agents diplomatiques du gouvernement français en pays étranger (1).

Dès le lendemain du jour où il se vit débarrassé de ses deux premiers collègues, Sieyès et Roger-Ducos, il s'empressa d'entamer des négociations avec le Cabinet de Londres. A cette époque, nous étions en guerre avec presque toute l'Europe; l'Italie était perdue pour nous; l'empereur d'Allemagne était gouverné par ses ministres, gouvernés eux-mêmes par l'Angleterre, et la France n'avait point d'armée dans l'intérieur. Ce n'était pas une petite affaire que de faire marcher de front l'organisation du gouvernement consulaire et les affaires non moins importantes de l'extérieur; et il importait beaucoup au Premier Consul de faire comprendre aux puissances étrangères, tout en s'assurant contre le retour des Bourbons, que le système qu'il allait suivre était un système d'ordre et de régénération, qui ne ressemblerait ni à la démagogie violente de la Convention, ni aux molles déceptions du Directoire. Pour atteindre ce but, Bonaparte donna l'ordre au nouveau ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand, de faire les premières ouvertures de rapprochement au Cabinet anglais. Il en résulta la correspondance et les notes suivantes, dont je pris une copie. On y verra quelle était encore la politique condescendante de Bonaparte, et quelle était déjà la politique arrogante de l'Angleterre.

Je dois dire que, quelque temps après, Bonaparte fit publier les principales pièces de cette correspondance, mais sans les reconnaître comme officielles;

(1) Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, les deux lettres de M. Reinhard.

faisant dire au contraire que l'on n'en pouvait pas garantir l'authenticité. On les donna comme extraites d'un journal anglais (le *Morning Chronicle*), qui était alors à la dévotion du gouvernement consulaire. Il ne fallait pas que, vis-à-vis du public, le Premier Consul eût l'air d'avoir fait des propositions si elles n'étaient pas accueillies.

Paris, le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

Milord,

J'expédie, par l'ordre du général Bonaparte, Premier Consul de la République Française, un courrier à Londres. Il est porteur d'une lettre du Premier Consul de la République pour Sa Majesté le roi d'Angleterre.

Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

Recevez, milord, l'assurance de ma plus haute considération.

TALLEYRAND.

Bonaparte, Premier Consul de la République, à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Paris, le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799).

Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à Votre Majesté.

La guerre, qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires?

Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de

Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seu but de la rendre heureuse.

Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires, peut-être, pour déguiser la dépendance des États faibles, ne décèle dans les États forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrasse le monde entier. BONAPARTE.

Downing-Street, le 4 janvier 1800.

Monsieur,

J'ai reçu et mis sous les yeux du roi les deux lettres que vous m'avez transmises. Sa Majesté, ne voyant aucune raison de se départir de ces formes qui ont longtemps été établies en Europe pour traiter d'affaires avec les États étrangers, m'a ordonné de vous faire passer, en son nom, la réponse officielle que je vous envoie ci-incluse. J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur. GRENVILLE.

NOTE.

Le roi a donné de fréquentes preuves de son désir sincère pour le rétablissement d'une tranquillité sûre et permanente en Europe. Il n'est ni n'a été engagé dans aucune contestation pour une vaine et fausse gloire; il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets.

C'est pour ces objets qu'il a lutté contre une attaque, non provoquée; c'est pour ces objets qu'il est encore obligé de lutter : il ne peut espérer que cette nécessité cessât s'il entrait, dans le moment présent, en négociation avec ceux qu'une nouvelle révolution a si récemment placés dans l'exercice du pouvoir en France. Aucun avantage réel ne peut résulter d'une telle négociation pour le grand et désirable objet de la paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement que ces causes

qui originairement produisirent la guerre, et dans plus d'une occasion, depuis cette époque, l'ont prolongée, ont cessé d'opérer.

Le système à l'influence duquel la France attribue justement ses malheurs actuels est le même qui a aussi enveloppé le reste de l'Europe dans une longue et destructive guerre d'une nature depuis longtemps inconnue aux nations civilisées.

C'est pour l'extension de ce système et pour l'extermination de tous les gouvernements établis que les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées d'année en année, et au milieu d'une détresse sans exemple. C'est à cet esprit général de destruction que les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les Cantons Suisses (les anciens alliés et amis de Sa Majesté) ont été successivement sacrifiés. L'Allemagne a été ravagée; l'Italie, quoiqu'aujourd'hui délivrée de ceux qui l'avaient envahie, a été une scène d'anarchie et de rapines sans bornes. Sa Majesté, elle-même, a été forcée de continuer une contestation pénible et onéreuse, pour l'indépendance de ses royaumes.

Ces calamités n'ont point été bornées à l'Europe seule; elles se sont étendues aux parties du monde les plus reculées, et même à des contrées qui par leur situation et leurs intérêts ont si peu de rapport avec cette contestation, que l'existence de cette guerre a peut-être été inconnue à ceux qui se sont soudainement trouvés enveloppés dans ses horreurs.

Tant qu'un tel système continuera à dominer, que le sang et les trésors d'une nation puissante et nombreuse pourront être prodigués pour l'appuyer, l'expérience a prouvé qu'un état d'hostilité, franche et vigoureuse, était la seule défense efficace. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions, et ce n'est qu'à une résistance déterminée qu'est dû ce qui reste en Europe de stabilité pour la propriété, pour la liberté personnelle, pour l'ordre social ou pour le libre exercice de la religion.

Sa Majesté ne peut donc, pour la sécurité de ces objets essentiels, placer sa confiance dans le simple renouvellement de professions de dispositions pacifiques. De pareilles professions ont été répétées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France pour la destruction de l'Europe : les gouvernants actuels les ont déclarées, tous, comme ayant été, dès le principe, et uniformément, incapables de maintenir des relations d'amitié et de paix.

Ce sera certainement un grand objet de joie pour Sa Majesté, lorsqu'il paraîtra que le danger auquel ses propres États et ceux de ses alliés ont été si longtemps exposés est réellement cessé; lorsqu'elle sera assurée que la nécessité de la résistance ne subsiste plus; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes et de misères, de meilleurs principes ont enfin prévalu en France, et que les gigantesques projets d'ambition, les plans turbulents de destruction qui ont exposé l'existence même de la société civile, ont définitivement été abandonnés.

Mais la conviction d'un tel changement, quelque agréable qu'elle fût à Sa Majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

Le meilleur et le plus sûr gage de sa réalité, ainsi que de sa durée serait la restauration de cette ligne de princes qui, pendant tant de siècles, ont conservé à la nation française la prospérité du dedans, la considération et le respect au dehors. Un tel événement aurait écarté, et dans tous les temps écartera les obstacles qui se trouvent sur la voie des négociations ou de la paix. Il confirmerait à la France la jouissance tranquille de son ancien territoire, et procurerait à toutes les autres nations de l'Europe, par la tranquillité et la paix, cette sécurité qu'elles sont obligées maintenant de chercher par d'autres moyens.

Mais, quelque désirable que puisse être un pareil événenent pour la France et pour le monde, ce n'est point à ce mode, exclusivement, que Sa Majesté limite la possibilité d'une pacification solide et sûre. Sa Majesté n'a point la prétention de prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelles mains sera placée l'autorité nécessaire pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation.

Sa Majesté n'envisage que la sécurité de ses propres États, de ceux de ses alliés, et la sûreté générale de l'Europe. Lorsqu'elle jugera que cette sûreté peut être obtenue, soit par le résultat de la situation intérieure de ce pays, soit de toute autre circonstance quelconque, de nature à produire le même effet, Sa Majesté saisira avec empressement l'occasion de concerter avec ses alliés les moyens d'une pacification immédiate et générale.

Malheureusement, aucune sécurité pareille n'existe jusqu'ici, aucune preuve suffisante des principes par lesquels le nouveau gouvernement sera dirigé, aucun fondement raisonnable pour juger de sa stabilité. Dans cette situation, il ne peut rester pré-

sentement à Sa Majesté qu'à poursuivre, en commun avec d'autres puissances, ces efforts d'une guerre juste et définitive, que son attention au bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais, ni de continuer au delà de la nécessité qui en fit l'origine, ni de terminer autrement que sur les bases qui pourront le mieux contribuer à la jouissance assurée de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance. GRENVILLE.

Paris, le 24 nivôse an VIII (14 janvier 1800).

Milord,

Je ne perds point de temps ; la note officielle datée du 14 nivôse, que vous envoyâtes au Premier Consul, a été mise sous ses yeux, et j'ai reçu l'ordre de faire la réponse ci-incluse.

Recevez, milord, l'assurance de ma haute considération.

TALLEYRAND.

NOTE

La note envoyée par le ministre de Sa Majesté Britannique, sous la date du 14 nivôse de l'an VIII ayant été mise sous les yeux du Premier Consul de la République, il a été remarqué avec étonnement qu'elle ne reposait pas sur une opinion vraie, relative à l'origine et aux suites de la guerre actuelle. Bien loin que la France ait provoqué cette guerre, on doit se rappeler que dès le commencement de sa Révolution, elle a déclaré solennellement son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes et son respect pour l'indépendance de tous les gouvernements, et il n'y a point du tout à douter qu'entièrement occupée ailleurs de ses affaires intérieures, elle eût évité de prendre aucune part aux événements de l'Europe et serait restée fidèle à ses déclarations ; mais aussitôt que la Révolution française éclata, presque toute l'Europe, mue par une opinion toute contraire, se coalisa pour l'anéantir. L'attaque avait déjà eu lieu réellement, quoiqu'elle n'eût point été manifeste. On excita des divisions dans l'intérieur, les moteurs furent accueillis favorablement, leurs déclamations extravagantes furent appuyées ; la nation française fut insultée dans la personne de ses agents, et l'Angleterre surtout donna l'exemple par l'éloignement du ministre français (le citoyen Talleyrand). La France enfin était déjà réellement attaquée depuis longtemps dans son honneur,

son indépendance et sa sûreté, auparavant que la guerre ne fût déclarée.

La France doit attribuer avec raison les maux qu'elle a soufferts, et qui ont pesé sur toute l'Europe, aux reproches d'oppression, de dissolution et de partage, que l'on a répandus contre elle, et dont l'exécution a été effectivement tentée plusieurs fois. De pareils reproches, longtemps sans exemple, ne pouvaient avoir que les suites les plus funestes relativement à une nation aussi puissante.

Assaillie de tous côtés, la République dut développer avec la plus grande vigueur tous ses moyens de défense pour se couvrir elle-même; et pour conserver sa propre indépendance, elle employa ceux qu'elle possédait dans sa force particulière et dans le courage de ses citoyens. Aussi longtemps qu'elle vit que ses ennemis s'obstinaient à ne point reconnaître ses droits, elle ne compta absolument que sur l'effort de sa résistance; mais, aussitôt qu'elle vit que les ennemis lui avaient donné l'espérance d'une invasion, alors elle chercha les moyens de conciliation et manifesta ses dispositions pour la paix. Si elles n'ont point toujours été réalisées; si, au milieu des circonstances critiques de sa situation intérieure, que la Révolution et la guerre ont amenées après elles, les anciens dépositaires du pouvoir exécutif en France n'ont point prouvé autant de modération que la nation montra de courage, il faut l'attribuer principalement aux hostilités destructrices et continuelles, par lesquelles les ressources de l'Angleterre ont été épuisées pour rendre complet l'anéantissement de la France.

Mais si les vœux de Sa Majesté Britannique, conformes à ses assurances, tendent comme ceux de la France au rétablissement de la paix, pourquoi ne devrait-on pas porter son attention sur les moyens de la conclure, au lieu de chercher à justifier la guerre ? Et quelle raison peut donc s'opposer à une intelligence mutuelle dont l'avantage est réciproque, et que l'on doit éprouver surtout, lorsque le Premier Consul de la République française donne personnellement tant de preuves de ses dispositions à finir les malheurs de la guerre et à observer ponctuellement les traités conclus.

Le Premier Consul de la République ne pouvait point mettre en doute que Sa Majesté Britannique reconnaîtrait le droit qu'ont les peuples de choisir la forme de gouvernement qui leur convient, puisque le roi lui-même doit sa couronne à l'exercice de

ce droit ; mais il ne pouvait pas comprendre comment le ministre de Sa Majesté pouvait opposer à un tel principe, sur lequel repose l'existence des sociétés, des observations qui annoncent l'intention de se mêler de la constitution intérieure de la République, ce qui ne serait pas moins nuisible à la France et à son gouvernement que ne le serait pour l'Angleterre et pour Sa Majesté une espèce d'invitation à adopter cette forme de gouvernement républicain qui avait lieu en Angleterre au milieu du siècle passé, ou si on voulait exciter à rappeler au trône cette famille que sa naissance y avait placée, mais qu'une révolution a forcée d'en descendre.

Si à des époques peu éloignées, et quand le système constitutif de la République ne présentait ni la forme, ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, Sa Majesté Britannique a cru devoir provoquer elle-même un rapprochement et des conférences pour la paix, comment serait-il possible, à présent, qu'elle ne consentît pas à renouveler des négociations auxquelles l'état actuel et réciproque des circonstances promet un heureux et prompt succès ? Des deux côtés, la voix des peuples et de l'humanité sollicite la fin d'une guerre qui est déjà marquée par de si grands malheurs, et dont la prolongation menace l'Europe d'un bouleversement général et de maux irréparables.

Pour opposer une digue au progrès de ces maux et pour, par là, en rejeter les suites effrayantes sur ceux qui en sont la cause, le Premier Consul de la nation française est décidé à mettre aussitôt fin aux hostilités, à conclure une suspension d'armes, afin que des deux côtés on puisse nommer des plénipotentiaires qui se rendront à Dunkerque, ou dans toute autre ville placée commodément, pour hâter les négociations mutuelles et opérer sans délai le rétablissement de la paix et de la bonne intelligence entre la République française et l'Angleterre.

Le Premier Consul offre de donner à cet effet tout passeport nécessaire.

A cette dernière note transmise au gouvernement anglais, lord Grenville répliqua :

La note officielle transmise par le ministre des affaires étrangères en France, et reçue par le soussigné le 18 du courant, a été mise sous les yeux du roi.

Sa Majesté ne peut s'empêcher d'exprimer l'impression qu'elle

a ressentie en observant dans cette note que les agressions non provoquées de la France sont systématiquement défendues par ceux qui la gouvernent actuellement, sous les mêmes prétextes injurieux par lesquels on tenta originairement de les déguiser. Sa Majesté n'entrera pas dans la réfutation d'allégations qui ne sont pas généralement développées et qui (autant qu'elles ont trait à la conduite de Sa Majesté) sont non seulement en elles-mêmes entièrement dénuées de fondements, mais également contredites et par l'évidence antérieure des événements auxquels elles ont rapport, et par le témoignage formel (donné dans le temps) par le gouvernement de France lui-même.

A l'égard de l'objet de la note, Sa Majesté ne peut que se référer à la réponse qu'elle a déjà donnée.

Elle a exposé, sans réserve, les obstacles qui dans son jugement ôtent, pour le moment présent, tout espoir des avantages que l'on pourrait tirer d'une négociation. Tous les motifs qu'on met en avant pour traiter, et sur lesquels on appuie avec tant de confiance dans la note française ; les dispositions personnelles que l'on dit prévaloir pour les conclusions de la paix et pour la future observation des traités ; le pouvoir d'assurer l'effet de ces dispositions que l'on suppose exister ; la solidité et la consistance du système nouvellement établi, après une si rapide succession de révolutions... Toutes ces choses sont des points qui ne peuvent être connus qu'après l'épreuve à laquelle Sa Majesté s'en est déjà rapportée... Le résultat de l'expérience et l'évidence des faits.

Dans ce sentiment de sincérité et de franchise que lui inspire sa sollicitude pour le rétablissement indispensablement requis de la paix, Sa Majesté a indiqué à la France le moyen le plus sûr et le plus prompt d'atteindre à ce but. Mais elle a déclaré, dans des termes également explicites et avec la même sincérité, qu'elle n'a aucun désir de prescrire à une nation étrangère la forme de son gouvernement ; qu'elle ne songe qu'à la sûreté de ses propres États et de l'Europe ; et qu'au moment où, dans son jugement, il pourra être suffisamment pourvu, de quelque manière que ce soit, à cet objet essentiel, elle sera empressée de concerter avec ses alliés les moyens d'une négociation immédiate et commune pour le rétablissement de la tranquillité générale.

Sa Majesté adhère fermement à ces déclarations, et ce n'est que sur les bases ainsi établies que ce qu'elle croit devoir à la

sûreté de ses sujets, lui permettra de renoncer à ce système de défense vigoureuse auquel, sous la faveur de la Providence, ses royaumes doivent la sécurité des biens dont maintenant ils jouissent. GRENVILLE.

Downing-Street, 20 janvier 1800.

L'échange de ces notes n'eut point de résultat immédiat. Cependant, le Premier Consul avait atteint son but en partie; si le gouvernement britannique n'avait pas voulu entrer en négociations pour la paix, au moins laissait-il entrevoir que, plus tard, d'autres ouvertures du gouvernement consulaire pourraient être écoutées; du moins, Bonaparte avait-il pu faire une déclaration de principes; et, ce qui lui importait le plus, il savait que le retour des Bourbons en France ne serait pas, de la part de l'Angleterre, une condition *sine quâ non* du rétablissement de la paix entre les deux puissances.

Depuis que M. de Talleyrand avait été appelé au ministère des relations extérieures, le travail de ce département avait pris beaucoup d'activité. C'était un grand avantage pour Bonaparte que de trouver parmi les républicains un grand seigneur de l'ancien régime. Un pareil choix semblait même avoir quelque chose de poli pour les Cours étrangères; c'était comme une attention délicate pour la diplomatie de l'Europe, que de présenter à ses membres, pour traiter avec eux, un homme d'un rang au moins égal au leur, et déjà connu de tout le monde par le goût exquis de ses manières, par l'élégance des formes sous lesquelles il voilait des qualité plus solides et des talents réels.

Ce ne fut pas seulement avec l'Angleterre que Bonaparte et son ministre cherchèrent à entamer des négociations. Le Cabinet consulaire offrit en effet la

paix à la Maison d'Autriche, mais séparément. Le but était d'amener une division entre les deux puissances. Me parlant un jour de l'extrême désir qu'il avait d'obtenir la paix, Bonaparte me dit : « Voyez-vous, Bourrienne, j'ai là deux grands ennemis sur les bras ; je conclurai avec le plus complaisant, le plus empressé, cela me donnera le moyen de tomber tout de suite sur l'autre. Je ne vous cache pas que j'aimerais mieux la paix avec l'Angleterre. Rien alors ne me serait plus facile que d'accabler l'Autriche ; elle n'a d'argent que par l'Angleterre. »

Des négociations furent essayées dans le sens des paroles du Premier Consul, mais longtemps sans aucun succès. Personne ne voulut reconnaître le nouveau gouvernement dont il était le chef, et il fallut la journée de Marengo pour amener la paix d'Amiens.

CHAPITRE XII

Regards vers l'Orient. — Sacrifices à la politique. — Un mot de Molière. — Le général Bonaparte dénoncé au Premier Consul. — Plaintes et accusations. — Ou accusé ou suspendu. — Lettre de Kleber. — Nouvelles d'Égypte. — Les troupes nues. — Caisse vide. — Mourad et Ibrahim. — Négociation entamée. — Les Arabes et les Mameluks. — Illusion de Bonaparte. — Difficulté de la position de Kleber. — Importance reconnue de la possession de l'Égypte. — Éloignement et détresse. — Post-scriptum. — Coïncidences accusatrices. — Puissance du hasard.

Quelque occupation que le soin des affaires et les nécessités d'un gouvernement nouveau donnassent à Bonaparte, il lui restait encore quelques moments pour reporter ses regards vers l'Orient, vers cette patrie du despotisme où l'on a pu croire, depuis, qu'il avait puisé ses premiers principes de gouvernement. Il aurait voulu, devenu chef de l'État, faire tourner au profit de sa politique la possession de l'Égypte qu'il avait conquise comme général. Si, lorsqu'il quitta sa conquête, Bonaparte, comme on l'a vu, avait triomphé d'une violente inimitié, en remettant le commandement en chef entre les mains du général Kleber, c'est qu'il en avait jugé Kleber le plus digne ; c'est qu'il le croyait capable d'exécuter les plans qu'il lui avait laissés ; et Bonaparte n'était pas homme à sacrifier les exigences de sa politique à des ressentiments personnels (1). Bien est-il vrai qu'alors il mettait volontiers en

(1) Dans ses dictées de Sainte-Hélène, Napoléon a dit : « Le général

pratique ce mot charmant de Molière : « Je te pardonne, mais tu me le paieras. »

A l'égard de tous ceux qui étaient restés en Égypte, Bonaparte était réellement dans une position bien singulière ; devenu chef du gouvernement, non seulement il se trouva dépositaire de tous les renseignements transmis au Directoire, mais les lettres envoyées à une adresse arrivèrent à une autre, et ce fut ainsi Bonaparte Consul qui reçut les plaintes dirigées contre Bonaparte quittant l'Égypte. Dans presque toutes les lettres qui nous furent remises, il était l'objet des plus vives dénonciations. Selon les uns, il n'avait osé avouer son départ que le jour de son embarquement ; il avait trompé tout le monde à l'aide de proclamations mensongères, destinées à dissimuler sa fuite. D'autres examinaient sa conduite en Égypte : l'armée qui avait triomphé sous ses ordres, il l'avait laissée pleine de confiance, mais diminuée d'un tiers, et ce qui restait était livré aux plus cruelles angoisses de la misère et du besoin. C'était un *chorus* général de plaintes et d'accusations. Il faut en convenir, ces accusations et ces plaintes n'étaient pour la plupart que trop fondées, et c'est ici le lieu d'admirer quel heureux enchaînement de circonstances avait élevé aussi rapidement Bonaparte sur le siège consulaire. Selon l'ordre naturel des choses, selon ses projets, d'après sa propre volonté, il aurait dû débarquer à Toulon, où les lois sanitaires auraient sans aucun

Desaix était l'officier le *plus capable* de commander l'armée d'Orient, mais il était plus utile en France. Kleber tenait le *second rang ;* Reynier le troisième. Bonaparte pensa un moment à les emmener tous les trois en France, en laissant le commandement de l'armée au général Lanusse ; mais, considérant les dangers attachés à la traversée, il sentit la convenance de laisser, à l'armée d'Orient, un général capable : il fit choix du général Kleber. (D. L.)

doute été observées ; eh bien ! la crainte des Anglais, l'incertitude des pilotes le font arriver à Fréjus où les lois sanitaires sont violées par ceux-là mêmes qui avaient tant d'intérêt à les respecter. Supposons donc un séjour forcé au Lazaret de Toulon. Qu'arrivait-il alors ? Les plaintes, les accusations tombaient entre les mains du Directoire ; elles devenaient de puissantes armes contre Bonaparte. Sa mise en accusation devenait possible et sa suspension probable ; car ces plaintes étaient de nature à amener l'un de ces deux résultats, ce dont on sera sans doute convaincu après avoir lu la lettre de Kleber, qu'il me remit après l'avoir lue, et que voici :

LETTRE DU GÉNÉRAL KLEBER AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF DE FRANCE.

Au quartier général du Caire, le 4 vendémiaire an VIII (26 septembre 1799).

Citoyens Directeurs,

Le général en chef Bonaparte est parti pour la France, le 6 fructidor au matin, sans en avoir prévenu personne ; il m'avait donné rendez-vous à Rosette le 7 ; je n'y ai trouvé que ses dépêches. Dans l'incertitude si le général a eu le bonheur de passer, je crois devoir vous envoyer copie et de la lettre par laquelle il me donne le commandement de l'armée et de celle qu'il adresse au Grand Vizir à Constantinople, quoiqu'il sût parfaitement que ce pacha était déjà arrivé à Damas.

Mon premier soin a été de prendre une connaissance exacte de la situation actuelle de l'armée.

Vous savez, Citoyens Directeurs, et vous êtes à même de vous faire représenter l'état de sa force lors de son arrivée en Égypte ; elle est réduite de moitié, et nous occupons tous les points capitaux du triangle des Cataractes à El-A'rych, d'El-A'rych à Alexandrie, et d'Alexandrie aux Cataractes.

Cependant il ne s'agit plus aujourd'hui, comme autrefois, de lutter contre quelques hordes de Mameluks découragés, mais de combattre et de résister aux efforts réunis de trois grandes puissances : la Porte, les Anglais et les Russes.

Le dénûment d'armes, de poudre de guerre, de fer coulé et de plomb, présente un tableau aussi alarmant que la grande et subite diminution d'hommes dont je viens de parler. Les essais de fonderie faits n'ont point réussi ; la manufacture de poudre établie à Roudah n'a pas encore donné et ne donnera probablement pas le résultat qu'on se flattait d'en obtenir ; enfin, la réparation des armes à feu est lente, et il faudrait, pour activer ces établissements, des fonds et des moyens que nous n'avons pas.

Les troupes sont nues; et cette absence de vêtements est d'autant plus fâcheuse, qu'il est reconnu que, dans ce pays, elle est une des causes les plus actives des dysenteries et des ophtalmies, qui sont les maladies constamment régnantes ; la première a agi cette année puissamment sur des corps affaiblis et épuisés par les fatigues. Les officiers de santé remarquent et rapportent constamment que, quoique l'armée soit si considérablement diminuée, il y a cette année un nombre beaucoup plus grand de malades qu'il n'y en avait l'année dernière à la même époque.

Le général Bonaparte avait effectivement, avant son départ, donné des ordres pour habiller l'armée en drap ; mais pour cet objet, comme beaucoup d'autres, il s'en est tenu là, et la pénurie des finances, qui est un nouvel obstacle à combattre, l'eût mis dans la nécessité sans doute d'ajourner l'exécution de cet utile projet. Il faut parler de cette pénurie.

Le général Bonaparte a épuisé toutes les ressources extraordinaires dans les premiers mois de notre arrivée : il a levé alors autant de contributions de guerre que le pays pouvait en supporter ; revenir aujourd'hui à ces moyens, alors que nous sommes au dehors entourés d'ennemis, serait préparer un soulèvement à la première occasion favorable. Cependant Bonaparte, à son départ, n'a pas laissé un sou en caisse, ni aucun objet équivalent ; il a laissé, au contraire, un arriéré de près de douze millions ; c'est plus que le revenu d'une année dans la circonstance actuelle. La solde arriérée pour toute l'armée se monte seulement à quatre millions.

L'inondation rend impossible en ce moment le recouvrement de ce qui est dû sur l'année qui vient d'expirer, et qui suffirait à peine pour la dépense d'un mois ; ce ne sera donc qu'au mois de frimaire qu'on pourra en recommencer la perception, et alors, il n'en faut pas douter, on ne pourra pas s'y livrer, parce qu'il faudra combattre.

Enfin, le Nil étant cette année très mauvais, plusieurs pro-

vinces, faute d'inondations, offriront des non-valeurs auxquelles on ne pourra se dispenser d'avoir égard.

Tout ce que j'avance ici, Citoyens Directeurs, je puis le prouver et par des procès-verbaux et par des états certifiés des différents services.

Quoique l'Égypte soit tranquille en apparence, elle n'est rien moins que soumise ; le peuple est inquiet et ne voit en nous, quelque chose que l'on puisse faire, que des ennemis de sa propriété : son cœur est sans cesse ouvert à l'espoir d'un changement favorable.

Les Mameluks sont dispersés, mais ils ne sont pas détruits; Mourad-Bey est toujours dans la haute Égypte avec assez de monde pour occuper sans cesse une partie de nos forces : si on l'abandonnait un moment, sa troupe se grossirait bien vite, et il viendrait nous inquiéter sans doute jusque dans la capitale, qui, malgré la plus grande surveillance, n'a cessé jusqu'à ce jour de lui procurer des secours et en argent et en armes.

Ibrahim est à Gaza avec environ deux mille Mameluks, et je suis informé que trente mille hommes de l'armée du Grand Vizir et de Djezzar-Pacha y sont déjà arrivés.

Le Grand Vizir est parti de Damas, il y a environ vingt jours; il est actuellement campé auprès d'Acre.

Telle est, Citoyens Directeurs, la situation dans laquelle le général Bonaparte m'a laissé l'énorme fardeau de l'armée d'Orient ; il voyait la crise fatale s'approcher : vos ordres, sans doute, ne lui ont pas permis de la surmonter. Que cette crise existe, ses lettres, ses instructions, sa négociation entamée en font foi; elle est de notoriété publique, et nos ennemis semblent aussi peu l'ignorer que les Français qui sont en Égypte.

Si cette année, me dit le général Bonaparte, malgré toutes les précautions, la peste était en Égypte, et que vous perdissiez plus de mille cinq cents hommes, perte considérable, puisqu'elle serait en sus de celles que les événements de la guerre occasionneraient journellement, je dis que, dans ce cas, vous ne devez pas vous hasarder à soutenir la campagne prochaine, et vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte Ottomane, quand même l'évacuation de l'Égypte en serait la condition principale.

Je vous fais remarquer ce passage, Citoyens Directeurs, parce qu'il est caractéristique sous plus d'un rapport, et qu'il indique surtout la situation critique dans laquelle je me trouve.

Que peuvent être mille cinq cents hommes de plus ou de moins dans l'immensité du terrain que j'ai à défendre, et ayant journellement à combattre?

Le général dit ailleurs : Alexandrie et El-A'rych, voilà les deux clefs de l'Égypte.

El-A'rych est un méchant fort, à quatre journées, dans le désert; la grande difficulté de l'approvisionner ne permet pas d'y jeter une garnison de plus de deux cent cinquante hommes; six cents Mameluks pourront, quand ils le voudront, intercepter sa communication avec Quatyeh ; et comme, lors du départ de Bonaparte, cette garnison n'avait pas pour quinze jours de vivres en avance, il ne faudrait pas plus de temps pour l'obliger à se rendre sans coup férir.

Les Arabes seuls étaient dans le cas de faire des convois soutenus dans les brûlants déserts ; mais, d'un côté, ils ont été tant de fois trompés que, loin de nous offrir leurs services, ils s'éloignent et se cachent ; d'un autre côté, l'arrivée du Grand Vizir, qui enflamme leur fanatisme et leur prodigue des dons, contribue tout autant à nous en faire abandonner.

Alexandrie n'est point une place, c'est un vaste camp retranché : il était, à la vérité, assez bien défendu par une nombreuse artillerie de siège ; mais depuis que nous avons perdu cette artillerie dans la désastreuse campagne de Syrie, depuis que le général Bonaparte a retiré toutes les pièces de marine pour armer au complet les deux frégates avec lesquelles il est parti, ce camp ne peut plus offrir qu'une faible résistance.

Le général Bonaparte, enfin, s'est fait illusion sur l'effet que devait produire le succès qu'il a obtenu aux portes d'Aboukir. Il a en effet détruit la presque totalité des Turcs qui avaient débarqué ; mais qu'est-ce qu'une perte pareille pour une grande nation à laquelle on a ravi la plus belle partie de son empire, et à qui la religion, l'honneur et l'intérêt prescrivent également de se venger et de reconquérir ce que l'on avait pu lui enlever ? Aussi cette victoire n'a-t-elle pas retardé d'un instant ni les préparatifs ni la marche du Grand Vizir.

Dans cet état de choses, que puis-je, que dois-je faire? Je pense, Citoyens Directeurs, que c'est de continuer les négociations entamées par Bonaparte ; quand elles ne donneraient d'autre résultat que celui de gagner du temps, j'aurais déjà lieu d'être satisfait. Vous trouverez ci-joint la lettre que j'écris en conséquence au Grand Vizir, en lui envoyant duplicata de celle de

Bonaparte ; si ce ministre répond à ces avances, je lui proposerai la restitution de l'Égypte aux conditions suivantes :

Le Grand Seigneur y établira un pacha comme par le passé : on lui abandonnerait le miri que la Porte a toujours perçu de droit.

Le commerce sera ouvert réciproquement entre l'Égypte et la Syrie.

Les Français demeureraient dans le pays, occuperaient les places et les forts, et percevraient tous les autres droits, avec ceux des douanes, jusqu'à ce que le gouvernement eût fait la paix avec l'Angleterre.

Si ces conditions préliminaires et sommaires étaient acceptées, je croirais avoir fait plus pour la patrie qu'en obtenant la plus éclatante victoire ; mais je doute que l'on veuille prêter l'oreille à ces dispositions. Si l'orgueil des Turcs ne s'y opposait pas, j'aurais à combattre l'influence des Anglais ; dans tous les cas, je me guiderai d'après les circonstances.

Je connais toute l'importance de la possession de l'Égypte. Je disais en Europe qu'elle était pour la France le point d'appui par lequel elle pouvait remuer le système du commerce des quatre parties du monde ; mais, pour cela, il faut un puissant levier ; ce levier, c'est la marine ; la nôtre a existé ; depuis lors tout est changé, et la paix avec la Porte peut seule, ce me semble, nous offrir une voie honorable pour nous tirer d'une entreprise qui ne peut plus atteindre l'objet qu'on avait pu s'en proposer.

Je n'entrerai point, Citoyens Directeurs, dans le détail de toutes les combinaisons diplomatiques que la situation actuelle de l'Europe peut offrir; elles ne sont point de mon ressort.

Dans la détresse où je me trouve, et trop éloigné du centre des mouvements, je ne puis guère m'occuper que du salut et de l'honneur de l'armée que je commande. Heureux si, dans mes sollicitudes, je réussis à remplir vos vœux ! Plus rapproché de vous, je mettrais toute ma gloire à vous obéir.

Je joins ici, Citoyens Directeurs, un état exact de ce qui nous manque en matériel pour l'artillerie, et un tableau sommaire de la dette contractée et laissée par Bonaparte (1).

Salut et respect. KLEBER.

P. S. Au moment, Citoyens Directeurs, où je vous expédie

(1) Il est curieux de comparer cette correspondance *vraie* avec la correspondance *officielle*. Voir aux pièces justificatives. (*Note de la première édition.*)

cette lettre, quatorze ou quinze voiles turques sont mouillées devant Damiette, attendant la flotte du capitan-pacha, mouillée à Jaffa, et portant, dit-on, quinze à vingt mille hommes de débarquement. Quinze mille sont toujours réunis à Gaza, et le Grand Vizir s'achemine de Damas. Il nous a renvoyé, ces jours derniers, un soldat de la 25e demi-brigade, fait prisonnier au fort d'El-A'rych ; après lui avoir fait voir tout le camp, il lui a intimé de dire à ses compagnons ce qu'il avait vu, et à leur général de trembler. Ceci paraît annoncer ou la confiance que le Grand Vizir met dans ses forces, ou un désir de rapprochement. Quant à moi, il me serait de toute impossibilité de réunir plus de cinq mille hommes en état d'entrer en campagne ; nonobstant ce, je tenterai la fortune, si je ne puis parvenir à gagner du temps par des négociations. Djezzar a retiré ses troupes de Gaza et les a fait revenir à Acre. KLEBER.

Les autres lettres d'Égypte n'étaient pas moins accusatrices que celle de Kleber ; mais la parole du général, devenu commandant en chef, accusant son prédécesseur d'une manière aussi précise aurait été d'une grande autorité, surtout quand on aurait vu avec quelle coïncidence les autres lettres contenaient des plaintes et des griefs pareils. Une accusation était inévitable, et dès lors point de 18 Brumaire, point de Consulat, point d'Empire, point de conquêtes dans toute l'Europe, mais aussi point d'île de Sainte-Hélène ; tout cela a tenu à ce que la flotte anglaise, par sa présence dans les eaux de la Corse, a contraint la *Muiron* à voguer à l'aventure et à débarquer au hasard.

L'expédition d'Égypte tenait trop de place dans la vie de Bonaparte pour qu'il n'eût pas un vif désir de rappeler souvent au public le souvenir de ses conquêtes dans l'Orient. Il ne fallait pas, d'ailleurs, que l'on cessât de voir dans le chef de la République, le premier de ses généraux, condamné à ne point faire la guerre. Tandis que Moreau recevait le commandement des armées du Rhin, tandis que le commande-

ment en chef de l'armée d'Italie était donné à Masséna, comme un prix de sa belle victoire de Zurich, et que Brune était à la tête de l'armée de Batavie; lui, dont la vie était dans les camps, il se consolait de son inaction momentanée, en jetant un regard sur ses anciens triomphes, et il ne voulait pas que la renommée fût un instant muette à son égard. C'est pour cela que, dès qu'il fut à la tête du gouvernement, il fit, à de courts intervalles, publier dans *le Moniteur* des récits de son expédition d'Égypte. Il se félicitait souvent de ce que les correspondances dénonciatrices, et surtout la lettre de Kleber que l'on a lue, fussent tombées entre ses mains; Bonaparte était tellement maître de lui, que ce fut immédiatement après en avoir pris connaissance qu'il me dicta la proclamation suivante, adressée à l'armée d'Orient.

Soldats,

Les Consuls de la République s'occupent souvent de l'armée d'Orient.

La France connaît toute l'influence de vos conquêtes sur la restauration de son commerce et la civilisation du monde.

L'Europe entière vous regarde. Je suis souvent en pensée avec vous.

Dans quelque situation que les hasards de la guerre vous mettent, soyez toujours les soldats de Rivoli et d'Aboukir; vous serez invincibles.

Portez à Kleber cette confiance sans bornes que vous aviez en moi : il la mérite.

Soldats, songez au jour où, victorieux, vous rentrerez sur le territoire sacré : ce sera un jour de gloire pour la nation entière.

Rien n'est plus propre à faire connaître le caractère de Bonaparte que sa phrase sur Kleber, après avoir vu la manière dont Kleber parlait de lui au Directoire. Et puis, après des termes aussi flatteurs, comment serait-il venu à l'idée de quelqu'un que la correspondance

d'Égypte était remplie d'accusations. Il est cependant juste de convenir que, si la plupart de ces accusations ne portaient pas à faux, les lettres d'Égypte contenaient aussi plusieurs calomnies. En voyant ce qui était vrai, Bonaparte ne disait pas grand'chose, mais il était très sensible aux révélations mensongères; par exemple, il fut vivement affecté de voir qu'on l'accusait, dans quelques lettres, d'avoir emporté d'Égypte de prétendus millions. J'ai dit ce qu'il en était, et je n'ai jamais pu concevoir ce qui avait pu donner lieu à un mensonge aussi impudent; il m'est mathématiquement démontré que, bien loin de puiser dans la caisse de l'armée, Bonaparte n'avait pas même reçu tout son traitement; avant qu'il se fût fait lui-même le gouvernement, c'était le gouvernement qui lui devait.

Nous savions bien, au fond, à quoi nous en tenir sur l'expédition d'Égypte; mais Bonaparte voyait d'un bon œil ceux qui préconisaient encore cette expédition. La correspondance remise entre ses mains fut pour lui d'une grande importance; les confidences qui le concernaient étaient de précieux documents pour connaître l'opinion que l'on avait de lui; elle fut la source de beaucoup de faveurs et de beaucoup de disgrâces que l'on ne sut à quoi attribuer; elle peut expliquer, mieux que quoi que ce soit, l'élévation de tant d'hommes médiocres parvenus aux places et aux honneurs, et elle dit en même temps pourquoi d'autres hommes d'un vrai mérite sont tombés dans la disgrâce ou restés dans l'oubli. Ah! qu'il faut de souplesse pour se maintenir dans une constante faveur! Si vous voulez y parvenir, gardez-vous bien de parler aujourd'hui comme vous parliez hier. Le vent a changé, tournez avec le vent; blâmez ce que vous avez vanté; vantez ce que vous avez blâmé : vous ferez votre chemin.

CHAPITRE XIII

Les grands hommes et les hommes vulgaires. — Sujet de mon chapitre. — Portrait de Bonaparte. — Mobilité de son regard. — Tic involontaire. — Pressentiment de Bonaparte sur son obésité. — Bains de deux heures. — Sobriété de Bonaparte. — Besoin de sommeil. — Instructions particulières. — Les bonnes et les mauvaises nouvelles. — La barbe et les journaux. — Travail du matin. — Le déjeuner. — Poulet à la marengo. — Le café et le tabac. — L'amour de la gloire. — Opinion de Bonaparte sur sa position. — Amour pour la France. — Influence des riens. — Mépris des hommes. — L'amie d'Égypte et un cardinal à la caisse de l'Opéra. — Irréligion en amitié. — Besoin d'un témoin. — Haine de Bonaparte pour les hommes de la Révolution. — Plaisanterie sérieuse. — La chaise penchée. — Le son des cloches. — Jardins de la Malmaison. — Les robes blanches. — Bavardages, sentences et anecdotes. — Charmes de la conversation de Bonaparte. — Sottises obligeantes. — La médecine. — Mémoire des lieux. — Insensibilité poétique et Corneille ministre. — Mauvais compliments aux femmes. — Le jeu et la conversation. — Le premier habit habillé et la cravate noire. — Bonaparte mauvais payeur. — Idées religieuses de Bonaparte. — Entêtement. — Caractère de Bonaparte. — Fin de son portrait.

N'est-il pas vrai que, lorsque nous lisons l'histoire des grands hommes de l'antiquité, nous regrettons que leurs historiens aient négligé de nous parler de l'homme pour ne s'occuper que du héros? En effet, bien que rien ne ressemble plus à un homme vulgaire qu'un homme illustre, quand on les suit l'un et l'autre dans les détails de la vie privée, il n'en est pas moins vrai que l'on aime en général à connaître jusqu'aux moindres habitudes de ceux que de grands talents et

une vaste renommée ont élevés au-dessus de leurs semblables. Est-ce l'effet d'une simple curiosité ? ou bien, ne serait-ce pas plutôt un mouvement involontaire d'amour-propre, et ne cherchons-nous pas ainsi, sans le savoir, à nous consoler de leur supériorité en voyant leurs travers, leurs faiblesses, leurs ridicules mêmes, enfin tous les points de contact qu'ils ont avec le commun des hommes? Afin, donc, que les personnes curieuses de ces sortes de détails puissent trouver à se satisfaire à l'égard de Bonaparte, j'ai résolu de consacrer ce chapitre à le peindre tel que je l'ai vu, tant au physique qu'au moral, à dire quels étaient ses goûts, ses habitudes, ses manies, ses caprices. Je dois ajouter que je ne garantis la ressemblance du portrait que je vais essayer de tracer que depuis 1792 jusqu'en 1804, temps pendant lequel je ne l'ai pas quitté. On connaîtra plus tard les changements que le temps a dû amener en Bonaparte dans le cours des dix-huit années suivantes. Je préviens aussi le lecteur qu'il me sera quelquefois nécessaire de revenir sur le passé, peut-être même d'anticiper sur les quatre années qui suivirent l'époque à laquelle nous sommes arrivés, c'est-à-dire le commencement du Consulat. Je demande d'ailleurs pardon aux lecteurs sévères qui trouveraient que je suis descendu jusqu'à des puérilités.

Les peintres, les sculpteurs les plus habiles se sont efforcés à fixer sur la toile ou à faire sortir du marbre les traits de Bonaparte ; la plupart des habiles artistes dont le talent honore la France ont saisi heureusement le type de son visage, et pourtant l'on peut dire qu'il n'en existe pas un portrait parfaitement ressemblant. C'est qu'il n'est pas donné, même au génie, de triompher de l'impossibilité. On a pu peindre son crâne proéminent, son front superbe, sa figure pâle et

allongée et l'habitude méditative de sa physionomie ; mais la mobilité de son regard était hors du domaine de l'imitation. Ce regard obéissait à sa volonté avec la rapidité de l'éclair; dans la même minute il sortait de ses yeux vifs et perçants, tantôt doux, tantôt sévère, tantôt terrible et tantôt caressant. On peut dire que Bonaparte avait une physionomie pour chacune des pensées qui agitaient son âme.

Bonaparte avait de belles mains, et il tenait beaucoup à cette beauté ; aussi en avait-il un soin particulier et quelquefois, en causant, il les regardait avec complaisance. Il avait aussi des prétentions à de belles dents ; mais ces prétentions me paraissaient moins fondées que pour ses mains.

Lorsqu'il se promenait, soit seul, soit avec quelqu'un dans ses appartements ou dans ses jardins, il marchait un peu courbé, les mains croisées derrière le dos. Il faisait fréquemment un mouvement involontaire de l'épaule droite qu'il relevait un peu, et en même temps un mouvement de la bouche de gauche à droite. Si l'on n'avait pas su que ces deux mouvements musculaires n'étaient qu'un tic d'habitude, on aurait pu les prendre pour des mouvements convulsifs.

Au reste, ces mouvements étaient les indices d'une grande préoccupation, et d'une sorte de congestion d'esprit quand il mûrissait de grandes pensées. Ce fut souvent après ces promenades qu'il rédigea ou qu'il me dicta les notes les plus importantes. Il était infatigable, non seulement à cheval et à l'armée, car il marchait quelquefois pendant cinq ou six heures de suite sans s'en apercevoir.

Il avait l'habitude, quand il se promenait avec quelqu'un qu'il traitait familièrement, de passer son bras sous le sien, et de s'appuyer dessus.

Bonaparte me disait fréquemment : « Vous voyez, Bourrienne, combien je suis sobre et mince; eh bien! on ne m'òterait pas de l'idée qu'à quarante ans je deviendrai gros mangeur, et que je prendrai beaucoup d'embonpoint. Je prévois que ma constitution changera, et pourtant je fais assez d'exercice; mais, que voulez-vous? c'est un pressentiment; cela ne peut manquer d'arriver. » Cette idée le tourmentait beaucoup; comme alors rien ne me permettait de la partager, je ne manquais jamais de lui dire combien ses craintes étaient mal fondées. Mais il ne m'écoutait pas; et pendant tout le temps que j'ai été auprès ne lui, ce pressentiment ne l'a jamais quitté un seul instant. Il n'était que trop fondé.

Il avait pour le bain une véritable passion qu'il prenait pour un besoin. Je l'ai vu y rester habituellement deux heures. Pendant ce temps je lui lisais les extraits des journaux ou quelques pamphlets nouveaux, car il aurait voulu tout entendre, tout connaître, tout voir par lui-même. Tant qu'il était dans le bain, il lâchait continuellement le robinet d'eau chaude, et élevait la température de son bain à un tel point que je me trouvais dans une atmosphère de vapeur assez épaisse pour m'empêcher d'y voir assez clair pour continuer la lecture. On était alors obligé d'ouvrir la porte (1).

J'ai toujours connu Bonaparte extrêmement sobre et ennemi de tout excès. Il savait les contes absurdes que l'on répandait sur lui, et cela l'impatientait quel-

(1) Il est question, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène*, de bains de trois heures. Ne serait-il pas possible que la fréquence, la durée et la température des bains de Bonaparte, aient contribué à déterminer l'obésité précoce qu'il redoutait si fort? Je me rappelle que je lui en fis plusieurs fois l'observation. (*Note de la première édition.*)

quefois. N'a-t-on pas répété partout qu'il était sujet à des attaques d'épilepsie! Pendant plus de onze ans que j'ai été constamment avec lui, je n'ai jamais vu en lui aucun symptôme qui ressemblât le moins du monde à cette maladie ; il était très sain et bien constitué. Si ses ennemis ont cru le flétrir en lui supposant une grave infirmité périodique, ses flatteurs, se figurant apparemment que le sommeil est incompatible avec la grandeur, n'ont pas été plus véridiques en parlant de ses prétendues veilles. Bonaparte faisait veiller les autres, mais il dormait, et dormait bien. Il voulait que je l'éveillasse tous les jours à sept heures du matin : j'entrais donc le premier dans sa chambre ; mais assez souvent, quand je l'éveillais, il me disait en sommeillant encore : « Ah ! Bourrienne, je vous en prie, laissez-moi dormir encore un moment. » Lorsqu'il n'y avait rien de très pressé, je ne revenais qu'à huit heures. En général, il dormait sept heures sur vingt-quatre, et s'assoupissait quelques instants dans l'après-midi.

Parmi les instructions particulières que Bonaparte m'avait données, il en est une assez singulière : « La nuit, me dit-il, vous entrerez le moins possible dans ma chambre. Ne m'éveillez jamais quand vous aurez une bonne nouvelle à m'annoncer ; avec une bonne nouvelle, rien ne presse. Mais s'il s'agit d'une mauvaise nouvelle, réveillez-moi à l'instant même, car alors il n'y a pas un instant à perdre. » Ce calcul était bon, et souvent Bonaparte s'en trouva bien.

Dès que Bonaparte était levé, son valet de chambre lui faisait la barbe et arrangeait ses cheveux. Pendant qu'on le rasait, je lui lisais les journaux, en commençant toujours par *le Moniteur*. Il ne donnait d'attention qu'aux journaux allemands et anglais. « Passez,

passez, » me disait-il, à la lecture des journaux français ; « je sais ce qu'il y a ; ils ne disent que ce que je veux. » J'ai dû bien des fois m'étonner de ce que son valet de chambre ne le coupait pas pendant ces lectures ; car, dès qu'il entendait quelque chose de remarquable, il se tournait brusquement de mon côté.

Quand la toilette de Bonaparte était faite, et il la faisait avec beaucoup de soin, étant d'une extrême propreté, nous descendions ensemble dans son cabinet. Là, il signait les renvois de pétitions importantes, dont l'analyse avait été faite la veille par moi. C'était surtout les jours de réception et de parade qu'il était exact à signer ces renvois, parce que j'avais bien soin de lui rappeler que la plupart des pétitionnaires se trouveraient dans ses appartements ou sur son passage, et lui demanderaient une réponse ; afin de lui éviter cet ennui, je m'empressais de leur faire connaître à l'avance ce qui avait été accordé ou refusé, enfin la décision du Premier Consul. Ensuite il lisait les lettres ouvertes que je plaçais sur sa table, en les classant selon leur importance, et auxquelles il me chargeait de répondre en son nom. Quelquefois, cependant, il répondait lui-même, mais rarement.

A dix heures, le maître d'hôtel venait annoncer le déjeuner en ces termes : « Le général est servi (1). » Nous allions déjeuner, et le repas était d'une extrême frugalité. Alors il mangeait presque tous les matins du poulet accommodé à l'huile et aux ognons, ragoût modeste que l'on nommait, je crois, poulet à la provençale, et qui, depuis, a perpétué sur les cartes de nos restaurateurs le souvenir d'une bataille fameuse,

(1) On voit que ceci se rapporte au temps où nous étions au Luxembourg. (*Note de la première édition.*)

sous le nom plus ambitieux de poulet à la marengo.

Bonaparte buvait peu de vin ; c'était toujours du bordeaux ou du vin de Bourgogne, et préférablement de ce dernier. Après son déjeuner, comme après son dîner, il prenait une tasse de bon café (1).

Je ne lui en ai jamais vu prendre entre ses repas, et je ne sais, je l'avoue, à quoi attribuer la passion que l'on suppose à Bonaparte pour le café. Cette supposition doit appartenir de droit à ceux qui ont prétendu qu'il ne dormait pas la nuit ; l'un de ces contes était nécessaire à l'explication de l'autre. Quand il travaillait bien avant dans la nuit, ce n'était jamais du café qu'il se faisait apporter, mais du chocolat, dont il me faisait prendre une tasse avec lui ; mais cela n'arrivait que lorsque nos séances de travail se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Ce que l'on a dit du prétendu usage immodéré que Bonaparte aurait fait du tabac n'est pas plus exact que pour le café. A la vérité, il a aimé de très bonne heure à prendre du tabac à priser, mais il en prenait peu, toujours dans une boîte, dont il avait beaucoup, parce que c'était une de ses manies, et s'il eut quelque ressemblance avec Frédéric, ce ne fut pas en faisant de la poche de son gilet un entrepôt de tabac, lui qui, ainsi que je l'ai déjà dit, poussait la propreté jusqu'à la recherche.

Bonaparte avait deux passions bien réelles : la gloire et la guerre. Il n'était jamais plus gai que dans les camps ; jamais plus morose que dans le repos.

(1) M. Brillat de Savarin, dont la mémoire est chère à tous les gourmands, avait établi en principe cet apophtegme gastronomique : « Quiconque ne prend pas du café à l'eau, immédiatement après chacun de ses repas, est à coup sûr un homme qui n'a pas reçu d'éducation. » (*Note de la première édition.*)

Les monuments aussi plaisaient à son imagination; les projets de constructions gigantesques remplissaient mieux que quoi que ce fût le vide que laissait en lui l'inaction. Il savait que les monuments font partie de l'histoire des peuples, que leur longue durée témoigne de leur civilisation longtemps après que ces peuples ont disparu de la terre, et qu'ils attestent souvent comme vraies, aux générations les plus reculées, des conquêtes fabuleuses. Il se trompa cependant sur la manière d'arriver au but qu'il se proposait d'atteindre. Ses chiffres, ses trophées et, plus tard, ses aigles figurèrent magnifiquement sur les monuments de son règne; mais pourquoi rattacher à son règne jusqu'au vieux Louvre, par des initiales mensongères? Cette multitude d'N gravés partout ne pouvaient rien contre les récits de l'histoire (1); un regrattage ne pouvait pas changer l'ordre des temps. Mais n'importe, Bonaparte savait que les beaux-arts dotent les grandes actions d'une longue renommée, et consacrent le souvenir des princes qui les ont protégés et encouragés. Cependant Bonaparte m'a dit plus d'une fois : « Une grande réputation, c'est un grand bruit; plus on en fait, plus il s'étend au loin. Les lois, les institutions, les monuments, les nations, tout cela tombe; mais le bruit reste et retentit dans d'autres générations. » C'était là une de ses idées favorites. « Mon pouvoir, me disait-il encore, tient à ma gloire, et ma

(1) Quand Louis XVIII rentra pour la première fois aux Tuileries, en 1814, il trouva que Bonaparte était un excellent locataire, qui lui rendait les lieux en très bon état. Comme on lui faisait remarquer la profusion d'N placés partout, il cita fort ingénieusement, à ceux qui l'entouraient, ces deux vers de Lafontaine :

« Il aurait volontiers écrit sur son chapeau,
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

(*Note de la première édition.*)

gloire aux victoires que j'ai remportées. Ma puissance tomberait, si je ne lui donnais pour base encore de la gloire et des victoires nouvelles. La conquête m'a fait ce que je suis; la conquête seule peut me maintenir. » C'est cette pensée qui le dominait alors et qui, probablement, le domina toujours, qui lui faisait sans cesse rêver de nouvelles guerres et en répandre les germes dans toute l'Europe. Il croyait que, stationnaire, il tomberait; de là la volonté de marcher toujours en avant; et, pour lui, ce n'était point agir que de ne pas agir grandement et fortement. Cet impérieux besoin tenait à son organisation; il en était indétachable. « Un gouvernement nouveau-né, me disait-il, a besoin d'éblouir et d'étonner. Dès qu'il ne jette plus d'éclat, il tombe. » On ne pouvait réellement pas exiger du repos de la part d'un homme qui était le mouvement même.

Ses sentiments pour la France différaient bien de ce que je les avais vus dans sa jeunesse. Longtemps il porta avec impatience le souvenir de la conquête de la Corse, dont il se contentait alors pour patrie; mais ce souvenir s'était effacé, et je puis dire qu'il aimait la France avec passion. Son imagination s'enflammait à la seule idée de la voir grande, heureuse, puissante, la première nation du monde et dictant des lois aux autres nations. Il voyait son nom indestructiblement attaché à celui de cette belle France, et il l'entendait répéter dans les temps les plus reculés. Dans toutes ses actions, le moment présent disparaissait devant les siècles à venir, comme dans tous les lieux où le conduisait la guerre, il avait présente à la pensée l'opinion de la France. Comme Alexandre à Arbelles s'applaudissait moins d'avoir vaincu Darius que d'avoir conquis le suffrage des Athéniens, Bonaparte

à Marengo était poursuivi de cette idée : Que va-t-on dire en France?

Avant de livrer une bataille, Bonaparte s'occupait peu de ce qu'il ferait en cas de succès, mais beaucoup de ce qu'il y aurait à faire en cas de revers. Je rapporte ceci comme un fait dont j'ai été souvent témoin, et je laisse à ses frères d'armes le soin de juger si ses calculs ont toujours été exacts. Il pouvait beaucoup, parce qu'il risquait tout, divisait tout et ne ménageait rien. Son excessive ambition le poussait au pouvoir, et le pouvoir obtenu ne faisait qu'ajouter à son ambition. Personne ne fut jamais plus convaincu que lui de cette vérité qu'un rien décide souvent des plus grands événements ; voilà pourquoi il s'occupait plus de les épier que de les provoquer; il les voyait se préparer et mûrir, et soudain il s'en emparait et les dirigeait à son gré. Au milieu de tous les soins que lui donnaient ses idées de guerre et les travaux du gouvernement, la crainte des Bourbons le poursuivait sans cesse, et cette âme si grande et si forte voyait dans le faubourg Saint-Germain un fantôme toujours menaçant (1).

Bonaparte n'était pas porté par sa nature à estimer les hommes ; il les méprisa d'autant plus qu'il les connut mieux. Cette fâcheuse opinion de l'espèce humaine, que donne l'expérience, était justifiée chez lui par quelques exemples frappants. Sa sévérité était le résultat de cette maxime qu'il répétait souvent : « Il

(1) J'ai appris, par une voie sûre, qu'après que j'eus quitté Paris, on interceptait jusqu'à de simples billets d'invitation à dîner ou à des assemblées. Ces interceptions avaient pour but de faire manquer les réunions, ou de les rendre moins nombreuses ; de savoir le nom des hôtes et des invités. Tel était le but important de ce grand moyen de gouvernement. (*Note de la première édition.*)

y a deux leviers pour remuer les hommes, la crainte et l'intérêt. » Quelle estime, par exemple, Bonaparte pouvait-il avoir pour les solliciteurs de la caisse de l'Opéra? Cette caisse recevait des jeux une somme assez considérable, dont une partie servait à couvrir l'excédent de dépense de ce magnifique théâtre; le reste avait une destination secrète. On y touchait de bonnes gratifications sur des bons signés de Duroc. On vit souvent entrer par la petite porte de la rue Rameau des personnages revêtus de caractères bien différents. L'amie d'Égypte, dont le mari prisonnier fut malicieusement relâché par les Anglais, faisait à la caisse des visites assez fréquentes; là se trouvèrent plus d'une fois ensemble un savant et un acteur, un orateur célèbre et un musicien mutilé. Un jour, le caissier eut affaire en même temps avec un prêtre, une courtisane et un cardinal, qui n'escomptait plus, comme en Corse, la monnaie turque.

Un des plus grands malheurs de Bonaparte était de ne pas croire à l'amitié et de ne pas éprouver le besoin d'aimer, le sentiment le plus doux donné à l'homme. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit : « L'amitié n'est qu'un mot; je n'aime personne. Non, je n'aime pas même mes frères. Joseph, peut-être, un peu; encore, si je l'aime, c'est par habitude, c'est parce qu'il est mon aîné... Duroc!... Ah! oui... lui aussi je l'aime; mais pourquoi?... Son caractère me plaît. Il est froid, sec, sévère; et puis Duroc ne pleure jamais (1)!... Quant à moi, cela m'est bien égal; je sais bien que je n'ai pas de vrais amis. Tant que je

(1) Il ne faudrait pas juger Duroc sur ce qu'en dit Bonaparte, croyant en faire l'éloge. Duroc avait, à la vérité, l'abord froid et le caractère habituellement sérieux, mais il a existé peu d'hommes meilleurs et plus obligeants. (*Note de la première édition.*)

serai ce que je suis, je m'en ferai tant que je voudrai en apparence... Voyez-vous, Bourrienne, il faut laisser pleurnicher les femmes, c'est leur affaire; mais moi?... pas de sensibilité!... Il faut être ferme, avoir le cœur ferme... autrement, il ne faut se mêler ni de guerre ni de gouvernement. »

Dans ses relations sociales, Bonaparte était ce qu'en terme d'écolier on appelle *taquin;* mais ses taquineries étaient rarement désobligeantes. Quand il avait des mouvements de mauvaise humeur, cela passait comme un nuage et s'exhalait en paroles. Ses injures sérieuses, ses vives apostrophes, l'éclat de sa colère, tout cela était calculé et préparé d'avance. Quand il avait à témoigner à quelqu'un son mécontentement, la présence de témoins l'encourageait. Alors ses allocutions étaient toujours dures, vives, humiliantes; il donnait un coup de massue sous lequel il était difficile de ne pas succomber; mais il était sobre de ces violentes sorties, et elles ne résultaient jamais que de la preuve acquise de la culpabilité de ceux qui en étaient l'objet.

Quand il avait l'intention de faire à quelqu'un une scène en particulier, il voulait toujours avoir un tiers pour témoin. Je me suis souvent aperçu que cela lui donnait plus de hardiesse. Effectivement, quand on était tête à tête avec lui et que l'on connaissait bien son caractère, on était sûr, avec beaucoup de sang-froid, de la franchise et de l'impassibilité, de l'emporter sur lui. Il a dit, assure-t-on, à ses amis de Sainte-Hélène, qu'il n'admettait un tiers qu'afin que le coup frappé retentît plus loin. Tel n'était pas son véritable motif, car alors il eût été bien plus simple de faire une scène en public; il avait d'autres raisons. Pendant tout le temps que j'ai été auprès de lui, j'ai vu

qu'il n'aimait pas les tête-à-tête; quand il attendait quelqu'un, il me disait d'avance : « Bourrienne, vous resterez; » et quand on annonçait une personne qu'il n'attendait pas, comme un ministre ou un général, au mouvement que je faisais pour me retirer, il me disait à demi-voix : « Restez donc. » Or ce n'était certainement pas pour que ce qu'il disait courût le monde qu'il me retenait ainsi auprès de lui, car il n'était pas plus dans mon caractère que dans mes devoirs de colporter ses paroles; si j'avais voulu le faire, je n'en aurais pas eu le temps; on peut d'ailleurs présumer que le petit nombre de personnes admises en tiers dans ses confidences n'ignoraient pas les inconvénients attachés à des indiscrétions sous un gouvernement qui savait tout. Dans tous les cas, Bonaparte aurait donc manqué son but en comptant sur les révélations d'un tiers, si, comme on le lui fait dire, c'eût été le seul qu'il se fût proposé.

Bonaparte avait pour les hommes sanguinaires de la Révolution, et surtout pour les régicides, la plus profonde aversion. Il portait comme un fardeau pénible l'obligation de dissimuler avec eux ; mais quand il me parlait de ces hommes de sang, de ceux qu'il appelait lui-même les assassins de Louis XVI, c'était avec horreur, et il gémissait sur la nécessité où il était de les employer et de se contraindre au point de les ménager. Combien de fois n'a-t-il pas dit à Cambacérès, en lui pinçant légèrement l'oreille, pour adoucir par cette familiarité habituelle l'amertume du propos : « Mon pauvre Cambacérès, je n'y peux rien, mais votre affaire est claire; si jamais les Bourbons reviennent, vous serez pendu. » Un sourire forcé contractait alors la figure plombée de Cambacérès d'une manière qu'il serait aussi difficile que désagréable de

peindre. Ce sourire était habituellement la seule réponse du second consul, qui pourtant répondit, une seule fois, en ma présence : « Allons, laissez donc là vos mauvaises plaisanteries ! » Si jamais le terme vulgaire *rire jaune* a pu s'appliquer à quelqu'un, c'est sans doute à Cambacérès (1).

Bonaparte avait des habitudes et des goûts singuliers. Chaque fois qu'il éprouvait des contrariétés, ou qu'une pensée désagréable le préoccupait, il fredonnait quelque chose qui était bien loin de ressembler à un air, tant il avait la voix fausse, comme je l'ai déjà dit. Il s'asseyait devant sa table de travail et se penchait alors tellement en arrière que, maintes fois, j'ai dû lui dire de prendre garde de tomber à la renverse. Dans cette position, il s'en prenait au bras droit de son fauteuil, de sa mauvaise humeur, et le mutilait avec son canif, qui n'était pour lui d'aucune autre utilité. J'avais grand soin de tenir toujours à sa dis-

(1) « Est-ce sérieusement que M. de Bourrienne range M. le duc de Cambacérès parmi les hommes sanguinaires de la Révolution, et qu'il en fait un des assassins de Louis XVI, lui dont le vote n'a pas compté pour la mort et qui a voté le sursis ? Ces deux faits, constatés par le *Moniteur*, étaient trop récents à l'époque du Consulat, et le Premier Consul les connaissait trop bien, pour répéter sans cesse à son collègue un propos inconvenant, auquel il aurait été aisé de répondre d'une manière péremptoire, mais si la vérité est outragée dans ce passage, la vraisemblance n'est même pas observée. En effet, à qui persuadera-t-on que le Premier Consul mettait ainsi de l'affectation à revenir continuellement sur cette idée du retour des Bourbons ? Certes, alors, ni lui, ni le second Consul, ni même M. le secrétaire Bourrienne n'y songeaient ; et le second Consul n'avait aucune raison de redouter plus que tout autre les suites d'un tel événement. Cette petite scène d'intérieur est donc de l'invention de M. Bourrienne, ou plutôt c'est de sa part une réminiscence de l'histoire de l'abbé de Montgaillard, dont ce passage semble extrait, car il est écrit dans le même goût. » (*Observations du neveu de M. de Cambacérès au sujet des imputations contenues dans les* Mémoires *de Bourrienne sur l'archichancelier.*) (D. L.)

position de très bonnes plumes; car, chargé de déchiffrer son écriture, j'étais plus intéressé que qui que ce fût à ce qu'il écrivît le moins mal possible.

Le son des cloches produisait sur Bonaparte un effet singulier, que je n'ai jamais pu m'expliquer; il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la plaine de Rueil, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu nos conversations les plus sérieuses. Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fît rien perdre d'un retentissement qui le charmait. Il se fâchait presque contre moi de ce que je n'éprouvais pas les mêmes impressions que lui; l'action produite sur ses sens était si forte qu'il avait la voix émue quand il me disait alors : « Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne. J'étais heureux alors! » Puis la cloche se taisait, et il reprenait le cours de ses rêveries gigantesques, s'élançait dans l'avenir, posait une couronne sur sa tête et détrônait des rois.

Nulle part, si ce n'est sur un champ de bataille, je n'ai vu Bonaparte plus satisfait que dans ses jardins de la Malmaison (1). Dans les premiers jours du Consulat nous y allions tous les samedis soir et nous y

(1) Un jour Bonaparte s'y promenait avec M[me] de Clermont-Tonnerre, aujourd'hui M[me] de Talaru, dont la conversation charmante lui plaisait infiniment. Tout à coup il l'interrompt brusquement, et lui dit : « Madame de Clermont-Tonnerre, qu'est-ce que vous pensez de moi? » L'allocution imprévue rendait la réponse délicate et difficile. « Mais, général, lui dit-elle après un court moment d'hésitation, je pense que vous ressemblez à un architecte habile qui ne veut laisser voir le monument qu'il érige que quand il sera entièrement construit. Vous bâtissez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini. — Oui, madame, c'est bien cela, lui dit Bonaparte avec une incroyable vivacité, vous avez raison!... Je ne vis jamais que dans deux ans! » (*Note de la première édition.*)

passions la journée du dimanche et quelquefois celle du lundi. Bonaparte y négligeait un peu le travail pour la promenade et pour surveiller lui-même les embellissements qu'il faisait exécuter. Dans les commencements, il visita quelquefois les environs ; mais les rapports de la police l'arrachèrent à sa sécurité naturelle, en lui faisant craindre des partisans royalistes embusqués pour l'enlever.

Pendant les quatre ou cinq premiers jours que Bonaparte passa à la Malmaison, il s'amusait, après son déjeuner, à calculer le revenu de cette terre. Il n'oubliait ni le soin du parc, ni les légumes du potager. Il trouvait dans ses comptes 8,000 francs de revenu. « Ce n'est pas mal, me disait-il ; mais, pour l'habiter, il faudrait avoir 30,000 livres de rente. » Je riais beaucoup de le voir sérieusement appliqué à ce travail. Ces goûts modestes ne durèrent pas longtemps.

Un de ses grands plaisirs à la campagne était de voir une femme d'une taille élevée et élancée, vêtue d'une robe blanche, se promener à l'ombre d'une allée touffue. Il ne pouvait pas souffrir les robes de couleur, et surtout les robes d'une couleur foncée, et les femmes trop grasses lui déplaisaient souverainement. Les femmes enceintes lui faisaient éprouver une répugnance invincible, et il était bien rare qu'il en invitât à ses fêtes ou à ses dîners. Il avait tout ce qu'il fallait pour être ce que l'on appelle dans le monde un homme aimable, excepté la volonté de l'être. Il imposait trop pour attirer, et, quand on ne le connaissait pas bien, on éprouvait en sa présence un sentiment de crainte involontaire. Dans ce salon, dont l'excellente Joséphine faisait les honneurs avec tant de grâce et d'affabilité, tout respirait la franchise, la gaieté, en l'absence du maître ; tout changeait à son arrivée, et

les yeux se portaient sur sa figure afin d'y lire la disposition de son esprit : s'il allait être silencieux ou causeur, gai ou taciturne.

Souvent il parlait beaucoup, quelquefois même un peu trop ; mais il racontait d'une manière on ne peut plus agréable et véritablement entraînante. Sa conversation roulait rarement sur des objets gais ou plaisants, jamais sur des choses futiles. Il aimait tant à discuter que, dans la chaleur de la discussion, il était facile de lui faire dire les secrets qu'il cachait le plus soigneusement. Quelquefois il s'amusait, dans un petit cercle, à raconter des historiettes de pressentiments et de revenants. C'était toujours le soir, quand le jour tombait. Il préparait son auditoire par quelque sentence solennelle. Une fois, par exemple, il commença par dire d'un ton grave : « Lorsque la mort frappe au loin une personne qui nous est chère, un pressentiment annonce presque toujours l'événement, et celui que la mort frappe nous apparaît au moment de sa perte. » Après cela, il nous raconta l'anecdote que voici : Un grand personnage de la Cour de Louis XIV était dans la galerie de Versailles au moment où ce monarque lisait à ses courtisans le bulletin de la bataille de Friedlingen, gagnée par Villars, en Allemagne. Tout à coup le courtisan voit à l'extrémité de la galerie l'ombre de son fils, qui servait sous Villars; il s'écrie : « Mon fils n'est plus ! » Un instant après, le roi le nomma parmi les morts.

Toutes les narrations de Bonaparte étaient pleines de charme et d'originalité. C'est surtout en voyage qu'il était grand causeur. Dans la chaleur de sa conversation, toujours séduisante, toujours remplie d'aperçus nouveaux et d'idées élevées, il lui échappait quelquefois des indiscrétions involontaires sur ses

vues à venir, ou tout au moins des choses qui pouvaient mettre sur la voie de ce qu'il voulait encore cacher. Je me permettais de le prévenir de cet abandon, et il ne prenait pas mal mes observations, et convenait de son tort, en disant pourtant qu'il ne croyait pas avoir été aussi loin. Il ne se dissimulait pas cette sorte de légèreté dont il est convenu franchement à Sainte-Hélène.

Quant il était de bonne humeur, ses petites caresses ordinaires consistaient en de petits soufflets avec l'index et le second doigt, ou à pincer légèrement le bout de l'oreille. Dans ses conversations les plus amicales avec ceux qu'il admettait tout à fait dans son intimité, il avait accoutumé de dire : « Vous êtes un niais, un nigaud, une bête, un badaud, un sot, un imbécile. » Ces six mots lui servaient à varier son répertoire d'amitiés, mais jamais il ne les employait sérieusement, et le ton dont il les prononçait en rendait la signification toute bienveillante.

Bonaparte ne croyait ni à la médecine ni à l'efficacité des remèdes ordonnés par les médecins. Il en parlait comme d'un art tout à fait conjectural, et son opinion à cet égard était fixe et inébranlable. Il avait une raison qui n'admettait que les vérités démontrées.

Il avait peu de mémoire pour les noms propres, les mots et les dates; mais il en avait une prodigieuse pour les faits et les localités. Je me rappelle qu'en allant de Paris à Toulon, il me fit remarquer dix endroits propres à livrer de grandes batailles, et il ne les a jamais oubliés, car, alors, c'était un souvenir des premiers voyages de sa jeunesse, et il me décrivait l'assiette du terrain, me désignait les positions qu'il aurait occupées, avant même que nous fussions sur les lieux.

Bonaparte, insensible aux charmes de l'harmonie poétique, n'avait pas même assez d'oreille pour sentir la mesure des vers, et il n'en pouvait pas réciter un sans en altérer le mètre; mais les grandes pensées le charmaient; il idolâtrait Corneille, et cela au point qu'un jour, après une représentation de *Cinna*, il me dit : « Si un homme comme Corneille vivait de mon temps, j'en ferais mon premier ministre; ce ne sont pas ses vers que j'admire le plus. c'est son grand sens, sa grande connaissance du cœur humain, c'est la profondeur de sa politique. » Il a dit à Sainte-Hélène qu'il aurait fait Corneille prince; je le crois, mais à l'époque où il me parla de Corneille, comme on vient de le voir, il ne pensait pas encore à faire des princes et des rois.

La politesse avec les femmes n'entrait pas dans le caractère habituel de Bonaparte; il avait rarement quelque chose d'agréable à leur dire; souvent même il leur faisait de mauvais compliments, ou leur disait les choses les plus étranges. Tantôt c'était : « Ah, mon Dieu, comme vous avez les bras rouges! » Tantôt : « Oh, la vilaine coiffure! Qui vous a fagoté les cheveux comme cela? » Tantôt encore : « Vous avez là une robe bien sale!... Est-ce que vous ne changez jamais de robe? Je vous ai déjà vu celle-là vingt fois » (1). Pour

(1) Bonaparte étant empereur, dit un jour à la charmante duchesse de Chevreuse, au cercle des Tuileries : « Ah! ah! c'est singulier; comme vous avez les cheveux roux! — Cela est possible, sire, lui répondit Mme de Chevreuse, mais c'est la première fois qu'un homme me le dit. » Mme de Chevreuse, qui avait au contraire les cheveux du plus beau blond, fut peu de temps après exilée à Tours, pour avoir refusé de faire le service de dame d'honneur auprès de la reine d'Espagne. (*Note de la première édition.*)

Le roi Joseph répond à cela : « Napoléon en reconstituant la société après la Révolution, dut appeler les femmes à la Cour, mais il dut éviter des apparences qui eussent montré des dispositions à en

cela il était sans pitié, et aimait en général à faire dépenser de l'argent. Il s'occupait souvent de la toilette de sa femme, et elle avait un goût si exquis, que cela a pu le rendre difficile sur le costume des autres dames. Alors c'était surtout de l'élégance qu'il voulait; plus tard, ce fut le luxe et l'éclat; mais toujours de la décence. Il se plaignit plusieurs fois au commencement du Consulat de la mode des robes décolletées.

Bonaparte n'aimait pas le jeu, et c'était fort heureux pour les personnes invitées à ses cercles, car lorsqu'il était à une table de jeu, comme il se croyait quelquefois obligé de le faire, rien n'était plus ennuyeux que le salon, soit du Luxembourg, soit des Tuileries. Lorsque, au contraire, il se promenait au milieu des nombreuses personnes réunies chez lui, chacun était content, parce qu'il adressait la parole à beaucoup de monde, mais c'était toujours avec les savants qu'il cherchait à s'entretenir, surtout avec ceux qui l'avaient accompagné en Égypte, tels que Monge et Berthollet. Il causait aussi très volontiers avec Chaptal et Lacépède, et avec Lemercier, l'auteur d'*Agamemnon*. Au reste c'était moins dans un salon qu'à la tête de ses troupes qu'il fallait voir Bonaparte pour s'en faire une haute idée, et apprécier tout ce

être dominé, comme Louis XIV, Louis XV, etc., dispositions qui ont été si nuisibles à la France, et que la Révolution avait rendues plus impopulaires que jamais. Toutefois, il faisait un compliment indirect à Mme de Chevreuse, elle ne le sentit pas; elle eût dû penser que l'Empereur aussi avait des yeux; que ses beaux et blonds cheveux n'étaient pas plus roux à ses yeux qu'à ceux de tous les autres hommes; il lui disait une contre-vérité; avec plus d'esprit elle eût rougi modestement et cette rougeur eût dit qu'elle appréciait un compliment indirect et savait gré de l'intention, sur laquelle une femme se trompe rarement; mais Mme de Chevreuse portait au Tuileries des préventions hostiles dont elle se rendit elle-même la victime, pour plaire à son faubourg Saint-Germain. » (D. L.)

qu'il y avait de valeur en lui. L'uniforme lui allait beaucoup mieux que les plus beaux costumes civils; ses premiers essais d'habits habillés ne furent pas heureux. On m'a dit que la première fois qu'il en mit un, il avait conservé avec une cravate noire, ce qui faisait une singulière disparate; comme on lui en fit l'observation : « Tant mieux, répondit-il, cela me laisse toujours l'air un peu militaire, et il n'y a pas de mal. Au surplus, je n'ai ni vu la cravate noire, ni entendu les paroles. »

Le Premier Consul payait assez bien ses dépenses particulières, mais il n'aimait pas à faire payer le prix des fournitures publiques, résultant des marchés passés avec les ministres pour les différents services de l'État. Pour ces sortes de payements, il en reculait le moment autant qu'il le pouvait par toutes sortes de chicanes et de difficultés, et avait recours aux plus mauvaises raisons. C'est de là que vint l'immense arriéré dans les dépenses, et la nécessité d'un comité de liquidation. C'était pour lui une idée fixe, un principe invariable que qui dit fournisseur dit fripon. Tout ce qu'il ne leur payait pas, il le regardait comme une juste restitution qu'il se faisait à lui-même, et les sommes rayées de leurs mémoires lui semblaient soustraites au vol. Moins un ministre payait sur son budget, plus Bonaparte le voyait favorablement, et ces ruineuses économies peuvent seules expliquer le crédit dont jouit si longtemps Decrès aux dépens de la marine française.

Bonaparte n'avait sur la religion que des idées vagues. « Ma raison, me dit-il un jour, me tient dans l'incrédulité de beaucoup de choses; mais les impressions de mon enfance et les inspirations de ma première jeunesse, me rejettent dans l'incertitude. » J'ai

dit quel effet produisait sur lui le son des cloches, et c'est un fait dont j'ai été plus de vingt fois témoin. Il aimait beaucoup à parler de religion. Je l'ai vu très souvent, à Passeriano, en Égypte, à bord de l'*Orient* et de la *Muiron*, prendre une part très active à des conversations animées sur cette matière. Il cédait volontiers sur tout ce qu'on lui prouvait, et sur ce qui lui paraissait venir des hommes et du temps; mais il ne voulait pas entendre parler de matérialisme. Je me rappelle qu'une nuit, étant sur le pont par un temps magnifique, entouré de quelques personnes qui discutaient en faveur de ce dogme affligeant, Bonaparte, élevant sa main vers le ciel et montrant les astres, leur dit : « Vous avez beau dire, messieurs; qui a fait tout cela? » La perpétuité d'un nom dans la mémoire des hommes était pour lui l'immortalité de l'âme. Il avait pour les religions une tolérance entière, et ne convenait pas que l'on pût persécuter pour des croyances religieuses (1).

Parmi les habitudes singulières de Bonaparte, je dois citer celle qu'il avait de s'asseoir à moitié sur toutes les tables qu'il trouvait à sa portée. Il s'asseyait ainsi sur la mienne, appuyant son bras gauche sur mon épaule droite, balançait sa jambe gauche qui ne posait pas à terre, et me dictait en remuant la table, ce qui me gênait beaucoup pour écrire.

Bonaparte avait beaucoup de répugnance à revenir sur une décision arrêtée alors même qu'elle était re-

(1) Ce fut par politique que Bonaparte rétablit le culte en France. Il crut avoir besoin de ce puissant secours pour l'affermissement de son pouvoir; mais il ne voulut jamais entendre parler de gêner les autres cultes. Il voulait sans doute exercer une grande influence sur les hommes, mais seulement par des choses positives et temporelles, et non à l'aide d'opinions. (*Note de la première édition.*)

connue injuste. Dans les petites choses comme dans les grandes, rien ne pouvait le déterminer à faire un pas rétrograde; pour lui, reculer c'était se perdre. Je vis un exemple de sa ténacité dans une occasion que l'on n'a point oubliée; ce fut dans l'affaire du général Latour-Foissac (1). Le Premier Consul parut touché du tort qu'il avait eu envers lui; mais il voulut laisser du temps avant de le réparer. Son cœur était en contradiction avec sa conduite, il en était affecté; mais son bon mouvement se tut devant ce qu'il regardait comme une exigence de sa politique. Jamais Bonaparte n'a dit : « J'ai eu tort; » son mot favori était : « Je commence d'abord par croire le mal. »

Cependant, et malgré cette maxime, plus digne d'un philosophe chagrin que du chef d'un gouvernement, Bonaparte n'était ni haineux, ni vindicatif. Il n'était point sanguinaire par caractère. Je ne pourrais, sans doute, le justifier sur tous les reproches que lui ont attirés l'impérieuse loi de la guerre et de cruelles nécessités; mais ce que je puis dire, c'est que l'on a été souvent bien injuste envers lui. Des fous furieux ont pu seuls lui donner les noms de Néron et de Caligula; rien en lui n'a mérité de pareilles flétrissures. Je crois avoir reconnu ses torts réels avec assez de sincérité pour en être cru sur parole; eh bien! je puis assurer que Bonaparte, hors du champ de sa politique, était sensible, bon, accessible à la pitié; il aimait beaucoup les enfants, et rarement un homme méchant a du penchant pour l'enfance; dans l'habitude de la vie privée il avait, oui, le mot n'est pas trop fort, il avait de la bonhomie et beaucoup d'indulgence pour la faiblesse

(1) On verra dans la suite ce qui est arrivé au général Latour-Foissac.

humaine qu'il connaissait et qu'il savait apprécier. L'opinion contraire est trop enracinée dans quelques esprits, pour que j'ose me flatter de la détruire tout à fait; j'aurai, je le crains, des contradicteurs, mais je m'adresse aux hommes qui cherchent la vérité; j'ai vécu dans la confidence la plus intime avec Bonaparte jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, je n'avance rien légèrement. Dans tous les cas, ne faudrait-il pas faire la part du temps, et des circonstances qui exercent tant d'influence sur les hommes; et ne doit-on pas distinguer les uns avec les autres, l'écolier, le général en chef, le Consul, l'Empereur, si l'on veut porter un jugement impartial?

CHAPITRE XIV

Dédale de lois. — Articles commodes. — La fête du 21 janvier supprimée. — Visites de Bonaparte. — M. Daubenton. — Maisons d'arrêt. — Sortie contre le Directoire. — Le Temple. — Louis XVI et Sidney-Smith. — Mon approbation. — Dilapidations et vénalité. — Emprunt usuraire. — Budget modeste. — Le Consul et le membre de l'Institut. — Mon cher collègue. — Haine de l'égalité. — L'image de la République. — Missions de Duroc. — Le roi de Prusse. — Alexandre. — Franchise et finesse. — Le général Latour-Foissac. — Reddition de Mantoue. — Colère de Bonaparte. — Décret arbitraire. — Opiniâtreté de Bonaparte. — Troupe de comédiens pour l'Égypte. — Le ministre de l'intérieur et le semainier des Français. — Singulière opinion sur la propriété littéraire. — *Misanthropie et Repentir.* — *Le jeune Werther.*

Il n'entre pas dans le plan que je me suis tracé de m'occuper beaucoup des lois, décrets, arrêtés et sénatus-consultes que le Premier Consul a rendus, ou fait rendre, pendant la durée de son pouvoir. Que sont-ils devenus et que deviendront-ils pour la plupart, à l'exception du Code civil, monument de sagesse et d'amour de l'ordre? Le nombre des rêveries législatives, émanées des différentes législatures qui ont tour à tour pesé sur la France, est immense. C'est un dédale offert à la chicane pour y faire égarer la raison et le bon droit, et ils seraient depuis longtemps ensevelis dans un profond oubli, si parfois on n'eût trouvé commode d'en exhumer quelques petits articles à l'aide desquels on a pu commettre légalement de

bonnes injustices. Cependant je dois rappeler, non pas toutes les premières décisions des Consuls, mais seulement l'heureux effet qu'elles produisirent à Paris, et bientôt dans toute la France. Il faut avoir vu ce qu'était la société sous la Terreur, pour apprécier la joie que causèrent, à tous les honnêtes gens, les premiers pas du gouvernement consulaire vers la restauration de l'ordre social. Le Directoire, plus lâche et non moins pervers que la Convention, avait conservé au nombre des fêtes de la République l'horrible fête du 21 janvier. Une des premières pensées de Bonaparte, arrivé au pouvoir, fut de l'abolir ; et, tel était encore l'épouvantable ascendant des fauteurs du crime, qu'il fut obligé de prendre un biais, afin de les ménager. Lui et ses deux collègues, qui étaient encore Sieyès et Roger-Ducos, apposèrent, le 5 nivôse, leur signature au bas d'un arrêté portant qu'à l'avenir, les seules fêtes que célébrerait la République, seraient celles du 1er vendémiaire et du 14 juillet, voulant ainsi consacrer provisoirement le souvenir de la fondation de la République et de la fondation de la liberté.

Tout était calcul chez Bonaparte ; produire de l'effet, sa plus douce fantaisie ; aussi manqua-t-il rarement de faire de ces choses et de lancer de ces mots qui éblouissent la multitude. Pendant qu'il était au Luxembourg, il allait quelquefois, accompagné de ses aides de camp et quelquefois d'un ministre, faire des visites d'apparat. Je ne l'accompagnais pas dans ces excursions officielles, et l'on verra, quand nous serons aux Tuileries, quel fut là le but de nos mystérieuses sorties du matin ; mais souvent, ou, pour mieux dire, presque toujours, soit en revenant, soit après le dîner, ou le soir, il me racontait ce qu'il avait fait et ce qu'il avait dit. Ainsi, par exemple, il se

félicitait beaucoup d'avoir fait une visite au Jardin des plantes à Daubenton, et se vantait avec complaisance de la manière distinguée dont il avait traité le contemporain de Buffon (1).

Dès le 24 brumaire il était allé visiter les maisons d'arrêt, et comme à cette époque il arrivait inopinément, sans que l'on pût s'attendre à sa visite, les administrateurs des divers établissements n'avaient pas le temps d'en faire la toilette, et il voyait les choses telles qu'elles étaient réellement. J'étais dans son cabinet quand il revint de sa visite aux maisons d'arrêt, car en son absence j'étais surchargé de travail; en entrant il s'écria : « Quels animaux que ces directeurs! à quel état ces gens-là ont réduit les établissements publics! Mais, patience, je mettrai ordre à tout cela. Les prisons sont mal tenues, insalubres; les détenus sont trop mal nourris; je les ai questionnés, j'ai questionné les geôliers, car avec les chefs on ne sait rien; ils vantent toujours leur marchandise. Quand j'ai été au Temple, je n'ai pu me défendre d'un souvenir pour ce malheureux Louis XVI; c'était un brave homme, mais trop bon, trop doux; cela ne savait pas manier des hommes. Et Sidney-Smith!... je me suis fait montrer sa chambre. Si les imbéciles ne l'avaient pas laissé sauver, j'aurais pris Saint-Jean-d'Acre! Il y a trop de souvenirs dans cette prison-là; je la ferai abattre un jour. Savez-vous ce que j'ai fait au Temple? Je me suis fait présenter les écrous; il y avait des otages, je les ai délivrés. Je leur ai dit : « Une loi injuste vous « a privés de la liberté, mon premier devoir est de « vous la rendre ». N'est-ce pas, Bourrienne, que j'ai

(1) Daubenton avait été nommé sénateur. Il mourut peu de jours après la visite du Premier Consul, qui regrettait sincèrement les célébrités antérieures à la Révolution. (*Note de la première édition.*)

bien fait? » Comme je n'avais pas moins de haine que Bonaparte pour les lois révolutionnaires, je le félicitais sincèrement quand il agissait ainsi, et il était très sensible à mon approbation ; car, je puis le dire en toute vérité, ce n'est pas moi qui l'ai habitué à entendre dire : « Tout est bien. » Il est vrai que, connaissant son caractère, j'évitais de le heurter de front ; mais, quand je me taisais, il savait très bien traduire mon silence ; j'aurais été plus longtemps en faveur si je l'avais flatté.

Il n'y a pas d'exagération à dire que Bonaparte entrait en fureur toutes les fois, et cela lui arrivait souvent, qu'il me parlait des Directeurs qu'il avait renvoyés ; leur incapacité le révoltait et même l'étonnait. « Quelles gens ! quel gouvernement ! quelle administration ! » s'écriait-il fréquemment quand il prenait connaissance des moyens de gouvernement du Directoire. « Concevez-vous, Bourrienne, ajoutait-il, quelque chose de plus pitoyable que leur système de finances ? Nous n'en pouvons douter ; les premiers agents de l'autorité se livraient journellement à des dilapidations frauduleuses. Quelle vénalité ! quel désordre ! quel gaspillage ! tout était à l'encan : places, fournitures, vivres, habillements, effets militaires, ils vendaient tout ! N'ont-ils pas dévoré d'avance 75 millions ? Et toutes ces fortunes scandaleuses, toutes ces malversations (1) ! Et il n'y aurait pas de moyen de leur faire rendre gorge !... Nous verrons. »

Dans ces premiers moments de pénurie, il fallait se procurer de l'argent, car les fonds de M. Collot

(1) Le désordre était porté à un point tel que la Malmaison avait été acquise par la protection de Barras et le mouvement des affaires du temps. (*Note de la première édition.*)

n'avaient pas duré longtemps (1). On emprunta 12 millions aux divers banquiers de Paris, qui, je crois me le rappeler, reçurent en payement des bons des receveurs généraux dont l'escompte s'élevait alors à 33 0/0. Les premiers appointements ne furent pas, d'ailleurs, très considérables et ne ressemblèrent pas aux gros traitements de l'Empire ; on en peut juger par le tableau suivant du modeste budget du gouvernement consulaire pour l'an VIII.

Corps législatif	2,400,000 fr.
Tribunat	1,312,000
Archives	75,000
Les trois consuls, y compris 750,000 francs de dépenses secrètes	1,800,000
Conseil d'État	675,000
Secrétaires des Conseils et des conseillers d'Etat	112,500
Les six ministres	360,000
Le ministre des relations extérieures	90,000
Total	6,834,500 fr.

Le traitement de Bonaparte était fixé à cinq cent mille francs. Il y a loin de là aux trois cents millions en or enfouis, en 1811, dans les caves des Tuileries.

En parlant de la nomination de Bonaparte à l'Institut et de l'affectation avec laquelle il prit le titre de membre de ce corps savant, même avant celui de général en chef, en tête de ses proclamations, j'ai oublié de dire ce qu'il en pensait réellement. La vérité est que, jeune, ambitieux, couvert de gloire, il reçut avec plaisir le titre qui lui fut offert ; c'était pour le public. Mais, en particulier, combien de fois n'avons-nous pas ri de bon cœur en pesant la valeur de ses

(1) Voir à la fin du volume la note de la première édition.

titres scientifiques ? Bonaparte savait un peu de mathématiques, beaucoup d'histoire, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il possédait un immense talent militaire; mais avec tout cela il n'était bon à rien à l'Institut, à moins qu'il n'eût eu à faire un cours de stratégie ancienne et moderne.

Dès son retour d'Égypte, il commença à être fatigué d'un titre qui lui donnait trop de collègues, et il détestait les collègues. « Ne trouvez-vous pas, me dit-il un jour, qu'il y a quelque chose de trivial, d'ignoble dans ces môts : « J'ai l'honneur d'être, mon cher « collègue » ; cela m'ennuie ». En général tous les termes qui ramenaient vers l'égalité lui déplaisaient souverainement. On a vu quel gré il me sut de ne l'avoir pas tutoyé en le rejoignant à Leoben, et ce qu'il advint à M. de Cominges pour n'avoir pas eu à Bâle la même réserve que moi.

L'image de la République assise et tenant une pique à la main, que l'on voyait sur les têtes de lettres, au commencement du Consulat, ne tarda pas être foulée aux pieds, heureux encore, s'il n'eût ainsi traité la liberté qu'en effigie! Le titre de Premier Consul fit dédaigner celui de membre de l'Institut. Bonaparte n'avait déjà plus la moindre prédilection pour ce corps savant, dont il se méfia si fort par la suite. C'était *un corps*, une *réunion autorisée;* il n'en fallut pas davantage pour donner de l'ombrage à Bonaparte, et Napoléon ne prit plus la peine de dissimuler combien il détestait tout ce qui avait le droit de s'assembler et de délibérer.

Pendant que nous étions au Luxembourg, Bonaparte donna une mission spéciale à Duroc qu'il envoya auprès du roi de Prusse. C'était, je crois, dans les premiers jours de 1800. Il avait donné la préférence

à Duroc, parce que c'était un homme bien élevé, ayant de bonnes manières, s'exprimant avec réserve mais avec grâce, qualités bien rares à cette époque. Duroc ne nous avait jamais quittés, en Italie, en Égypte, sur la *Muiron*, et le tact consulaire fit deviner que le roi de Prusse serait bien aise d'entendre, sur les campagnes de Bonaparte, et surtout sur le siège de Saint-Jean-d'Acre et les scènes des mois de mars et de mai, à Jaffa, un témoin de tous ces événements : il fallait en même temps au Premier Consul que ce témoin, en donnant les détails les plus circonstanciés, ne parlât que de ce qui devait passer pour être la vérité. Bonaparte ne s'était pas trompé, car Duroc me dit à son retour que presque toute sa conversation avec Guillaume avait roulé sur Saint-Jean-d'Acre et Jaffa. Il resta près de deux heures avec le roi qui, le lendemain de cette entrevue, le fit inviter à dîner avec lui. Quand la première nouvelle en arriva au Luxembourg, je vis le chef de la République extrêmement satisfait de voir un de ses aides de camp assis à la table d'un roi, auquel il devait, quelques années après, faire faire antichambre à Tilsitt.

Duroc ne dit pas un mot de politique au roi de Prusse, ce qui fut alors fort heureux, car à l'âge qu'avait Duroc, et d'après la vie qu'il avait menée, étant toujours dans les camps, il aurait été difficile qu'il pût répondre sans se compromettre. Un peu plus tard, c'est-à-dire après la mort de Paul Ier, ce fut encore Duroc que le Premier Consul choisit pour aller complimenter Alexandre sur son heureux avènement au trône de son père. Le but de Bonaparte était de faire connaître dans les Cours par des missions de confiance un jeune homme qu'il favorisait beaucoup, et aussi de le mettre par là plus en évidence en France.

Duroc eut encore une troisième mission à Berlin, lorsque la guerre eut éclaté avec l'Autriche. Il m'écrivait fort souvent, et ses lettres me prouvèrent qu'il s'était bien formé en peu de temps. A la franchise, à la loyauté habituelle de son caractère, il avait joint la finesse, pour ne pas dire l'astuce d'un diplomate consommé. Mais, en voilà assez sur Duroc, car il n'est pas encore temps de dire pourquoi il ne devint pas le gendre de Mme Bonaparte.

Voici un autre souvenir des premiers temps du Consulat, propre à faire connaître l'inflexibilité de Bonaparte, quand il avait pris une décision. Au printemps de l'année 1799, lorsque nous étions encore en Égypte, le Directoire avait donné au général Latour-Foissac, officier d'une haute distinction, le commandement de Mantoue, de cette ville dont la prise avait si puissamment contribué à la gloire du vainqueur de l'Italie. Peu après la nomination du général Latour à ce poste important, les Autrichiens firent le siège de Mantoue ; on savait que cette place était approvisionnée pour longtemps en vivres et en munitions de guerre ; et cependant dès le mois de juillet elle se rendit aux Autrichiens. L'acte de capitulation contenait une disposition singulière; il y était dit : « Le général Latour-Foissac et son état-major seront conduits prisonniers en Autriche; la garnison sera libre de retourner en France. » Cette distinction entre le général et les troupes confiées à son commandement, et en même temps la promptitude de la reddition de Mantoue étaient de nature, il faut l'avouer, à faire concevoir des soupçons sur la conduite du général. En effet, lorsque Bernadotte eut été appelé au ministère de la guerre, il avait ordonné qu'un conseil de guerre jugeât celui que l'on accusait d'avoir livré Mantoue sans une

assez longue résistance. Revenu de sa captivité, Latour-Foissac publia un mémoire justificatif dans lequel il démontra l'impossibilité d'une plus longue défense, étant privé de plusieurs objets de première nécessité.

Les choses en étaient là lors de l'avènement de Bonaparte au pouvoir consulaire. La perte de Mantoue qui lui avait coûté tant de sacrifices lui causa un chagrin si violent, qu'il ne trouvait pas de termes pour exprimer son ressentiment, toutes les fois qu'il parlait de cette affaire. Dans la chaleur de son indignation, il rompit l'examen commencé et rendit contre Latour-Foissac un décret accablant, sans que sa culpabilité eût été démontrée. Cette affaire fit beaucoup de bruit et mécontenta un grand nombre d'officiers généraux qui, par cette décision arbitraire, se voyaient menacés d'être enlevés à leurs juges naturels, s'ils avaient le malheur de déplaire au Premier Consul. Je sais que, pour moi, le décret dont il frappa Latour-Foissac fut un de ceux que je lui vis rendre avec le plus de douleur ; il m'effrayait pour l'avenir. Quelques jours après j'essayai de faire revenir Bonaparte sur la décision trop sévère qu'il avait prise, je lui rappelai tout ce qu'on lui avait dit en faveur de Latour-Foissac ; je tâchai de lui faire sentir combien il serait plus juste de le laisser juger. « Dans un pays, lui dis-je, où l'honneur est en première ligne comme en France, il est impossible, si Foissac est coupable, qu'il échappe à une condamnation. — Bourrienne, vous avez peut-être raison, mais le décret est rendu, le coup est frappé. Je me suis expliqué de la même manière devant tout le monde. Je ne puis pas revenir si vite sur mes pas. Reculer, c'est se perdre. Je ne veux pas avoir eu tort ; plus tard je verrai, le temps amènera l'indulgence et le pardon. Ce serait trop précoce à pré-

sent. » Telle fut, mot pour mot, la réponse de Bonaparte. Si l'on veut la comparer à ce qu'il dit à Saint-Hélène sur la même affaire, on verra que sa pensée resta toujours à peu près la même, mais que seulement il l'exprima plus tard avec le calme que donnent le temps et de grands malheurs, et non plus avec la brusque vivacité de 1800 (1).

Bonaparte aimait beaucoup les contrastes ; ainsi, par exemple, je me rappelle que dans le temps même qu'il agissait avec tant de sévérité contre le général Latour-Foissac, il ne dédaignait pas de s'occuper quelquefois d'une troupe de comédiens qu'il voulait faire envoyer en Égypte, ou que plutôt il voulait avoir l'air d'y faire envoyer, parce que l'annonce d'un tel projet était de nature à faire croire à l'état prospère de notre colonie orientale. Les Consuls chargèrent gravement le ministre de l'intérieur de l'exécution de ce grand projet, lequel ministre à son tour délégua ses pouvoirs au comédien Florence, semainier perpétuel de la Comédie-Française. Les Consuls, dans leurs instructions au ministre, disaient qu'il serait bon que dans la troupe il y eût aussi quelques danseuses, ce qui coïncide parfaitement avec la note écrite de la main de Bonaparte quand il désigna les choses qu'il jugeait nécessaires pour l'expédition d'Égypte. Ce n'est pas, à coup sûr, que le Premier Consul ajoutât la moindre importance à ces puérilités, mais il les ac-

(1) On lit dans le *Mémorial* : « C'était un acte illégal, tyrannique sans doute, mais ici c'était un mal nécessaire ; c'était la faute des lois. Il était cent fois, mille fois coupable, et pourtant il était douteux que nous l'eussions fait condamner ; nous le frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de l'opinion ; mais, je le répète, c'était un acte tyrannique, un de ces coups de boutoir nécessaires parfois au milieu des grandes nations et dans les grandes circonstances. » (*Note de la première édition.*)

cueillait volontiers quand il y voyait un moyen d'arriver à son but (1).

Le Premier Consul avait de singulières idées sur la propriété littéraire, et pour les faire connaître il me suffira de rappeler un fait qui m'est tout personnel. Quand il apprit que l'on jouait à l'Odéon, *Misanthropie et Repentir*, il me dit : « Bourrienne, on vous a volé. — Moi, général, et comment cela ? — On vous a volé, vous dis-je, on joue votre pièce ; il faut réclamer ! » Ici, une courte explication est indispensable pour qu'il soit possible de comprendre ce petit dialogue. Pendant mon séjour à Varsovie, je m'étais amusé à traduire le fameux drame de Kotzebue ; en Italie, je lui avais prêté ma traduction qu'il lut, je puis le dire, avec un grand plaisir, car il aimait beaucoup cette pièce. Il alla la voir représenter plusieurs fois, et chaque fois qu'il revenait du spectacle, c'était de sa part de nouvelles insistances pour me faire réclamer en faveur de ce qu'il appelait ma propriété. J'avais beau lui représenter que les ouvrages étrangers appartenaient à tous ceux qui pouvaient les traduire, il n'en voulait pas démordre. Je fus obligé de lui faire observer que mes occupations auprès de lui ne me permet-

(1) L'intention du général Bonaparte était bonne, car il n'ignorait pas que tout ce qui tend à maintenir la gaieté dans une armée française éloignée de sa patrie était d'une réelle importance. Les amateurs avaient déjà installé au Caire un Tivoli et un théâtre. Les cheicks et les ulémas étaient assidus aux représentations et s'y plaisaient. Là où il y a des Français, il y a des spectacles ; la chose est bien plus vraie encore lorsque ces Français sont des soldats. Pas d'agglomération de troupes françaises sur un point quelconque du monde, où l'on ne voie surgir un théâtre. Cela s'est vu jadis et se verra toujours. Bonaparte n'avait pas perdu de temps pour donner satisfaction à ses compagnons d'armes en Égypte, car sa lettre au ministre de l'Intérieur pour l'envoi des comédiens et des danseuses est du 15 novembre 1799, un mois après son arrivée à Paris. (D. L.)

taient pas de me jeter dans des procès littéraires. Il m'engagea alors à traduire *Werther'sleiden, les Peines du jeune Werther*. Je lui dis que la traduction, quoique médiocre, à commencer par le titre, en était déjà faite, et que je n'aurais pas la possibilité de donner à ce travail le temps que l'ouvrage méritait. Je lui en lus seulement une lettre que j'avais traduite et dont il parut fort content, et tout en resta là.

CHAPITRE XV

Consulat préparatoire. — Deux hommes en un. — Apparence et réalité. — Vertu désintéressée de Sieyès. — Le Premier Consul et les journaux. — Sabres d'honneur. — Le Premier Consul et son camarade. — Lettre à un soldat. — Un pas vers la monarchie. — Le buste de Brutus. — Modestie calculée. — Explication des statues. — Tentatives inutiles. — Proclamation. — Sections du Conseil d'État. — Les habits de velours. — Un mot à changer. — Costume de prédilection. – Les grandes et les petites mascarades. — Autrefois. — Le latin de Bonaparte. — Le bal de l'Opéra. — Motifs différents et approbation générale. — Raisons judicieuses. — Rappel de proscrits. — Faveur après disgrâce. — Barère. — Lettre inutile.

Je serais presque tenté de désigner sous le nom de Consulat préparatoire le temps du gouvernement consulaire que Bonaparte passa au Luxembourg. Ce fut là, en effet, qu'il sema les premiers germes des grandes choses qu'il méditait, et des institutions dont il voulait marquer sa présence au pouvoir. Il y avait alors deux hommes en lui : le général républicain qu'il était nécessaire de montrer à tous les yeux comme un ami de la liberté et des principes proclamés par la Révolution ; et l'homme ambitieux couvant en secret le renversement de cette liberté et de ses principes, préparant ainsi dans l'ombre la destruction de ce que la nécessité le contraignait de faire au grand jour. Pour moi, qui voyais à la fois les deux hommes dont se composait Bonaparte, malgré une longue habitude, j'étais souvent frappé de surprise en voyant avec

quelle inconcevable adresse il savait donner le change à ceux qui auraient pu pénétrer ses projets. Cette haute hypocrisie, que l'on nommera si l'on veut politique profonde, était à la vérité indispensable à l'accomplissement de ses desseins ; mais, parfois, comme pour n'en pas perdre l'habitude, il l'employait dans des circonstances tout à fait secondaires. Ainsi, par exemple, on sait ce qu'il pensait de l'insatiable avidité de Sieyès; eh bien, quand il proposa, par un message au Conseil des Anciens, de donner à ce collègue, sous le nom de récompense nationale, le prix de son obéissante démission, ce fut, est-il dit dans le message, pour récompenser dignement ses vertus désintéressées !

C'est encore au Luxembourg que Bonaparte témoigna, par un acte consulaire, combien la liberté de la presse lui était odieuse entre toutes les libertés, dont il n'aimait aucune.

Le 27 nivôse, les Consuls rendirent, ou plutôt le Premier Consul rendit un arrêté, dont le but réel était évidemment contraire au but indiqué.

« Les Consuls de la République, y est-il dit, considérant qu'une partie des journaux qui s'impriment à Paris sont des instruments dans les mains des ennemis de la République, que le gouvernement est chargé spécialement par le peuple français de veiller à sa sûreté, arrêtent :

« Le ministre de la police ne laissera, pendant toute la durée de la guerre, imprimer, publier et distribuer que les journaux ci-après désignés :

Le Moniteur Universel, *le Journal des Débats et Décrets*, *le Journal de Paris*, *le Bien-Informé*, *le Publiciste*, *l'Ami des Lois*, *la Clé du Cabinet*, *le Citoyen Français*, *la Gazette de France*, *le Journal des Hommes libres*, *le Journal du Soir* (par les frères

Chaigneau), *le Journal des Défenseurs de la Patrie*, *la Décade Philosophique*, et les journaux s'occupant exclusivement des sciences, arts, littérature, commerce, annonces et avis.

Certainement cet arrêté peut bien être regardé comme préparatoire, et le fragment que j'en ai cité peut servir d'échelle pour mesurer la plupart des actes par lesquels Bonaparte voulait obtenir, en faveur de l'affermissement de sa puissance, ce qu'il avait l'air de demander uniquement dans l'intérêt des amis de la République ; la restriction au temps de la durée de la guerre respirait, d'ailleurs, un certain air provisoire qui laisse un peu d'espérance pour l'avenir ; mais le provisoire est, de sa nature, très élastique, et Bonaparte savait l'étendre à l'infini. L'arrêté portait encore que parmi tous les journaux conservés, ceux qui inséreraient des articles contraires à la souveraineté du peuple, seraient immédiatement supprimés. A la vérité on fut très indulgent sur ce point, même après le couronnement.

L'institution des sabres et des fusils d'honneur date également du Luxembourg. Or, qui ne voit pas que c'était encore une préparation à la fondation de la Légion d'honneur ? Un sergent de grenadiers nommé Léon Aune, ayant été compris dans la première distribution, obtint facilement la permission d'écrire au Premier Consul pour le remercier. Bonaparte voulut lui répondre ostensiblement, et me dicta pour Aune la lettre suivante :

« J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade ; vous n'avez pas besoin de me parler de vos actions, vous êtes le plus brave grenadier de l'armée depuis la mort du brave Benezette. Vous avez eu un des cent sabres que j'ai distribués à l'armée. Tous les soldats étaient

d'accord que c'était vous qui le méritiez davantage.

« Je désire beaucoup vous revoir. Le ministre de la guerre vous envoie l'ordre de venir à Paris » (1).

Ces cajoleries à un soldat atteignaient merveilleusement le but que se proposait Bonaparte. La lettre à

(1) Rétablissons les faits. C'est le 6 décembre que Léon Aune, sergent de grenadiers à la 32e demi-brigade, écrivait de Toulon cette jolie lettre à Bonaparte :

« Citoyen Consul, votre arrivée sur le territoire de la République a consolé toutes les âmes pures, principalement la mienne, n'ayant plus d'espoir qu'en vous. Je viens à vous comme à mon Dieu tutélaire, vous priant de donner une place dans votre bon souvenir à Léon, que vous avez tant de fois comblé d'honneurs aux champs de bataille. N'ayant pu m'embarquer pour l'Égypte, y cueillir de nouveaux lauriers sous votre commandement, je me trouve au dépôt de notre demi-brigade en qualité de sergent. Ayant appris par mes camarades que vous aviez souvent parlé de moi en Egypte, je vous prie de ne pas m'abandonner, en me faisant connaître que vous vous souvenez de moi. Il serait inutile de vous rappeler les affaires où je me suis montré comme un républicain et mérité l'estime de mes supérieurs ; néanmoins, à l'affaire de Montenotte, j'ai sauvé la vie au général Rampon et au chef de brigade Masse, comme ils vous l'ont certifié eux-mêmes ; à l'affaire de Dego, j'ai pris un drapeau à l'ingénieur en chef de l'armée ennemie ; à l'affaire de Lodi, j'ai été le premier à monter à l'assaut et ai ouvert les portes à nos frères d'armes ; à l'affaire de Borghetto, j'ai passé le premier sur des pontons ; le pont étant rompu, j'ai foncé sur l'ennemi et pris le commandant de ce poste ; à l'hôpital, étant fait prisonnier, j'ai tué le commandant ennemi, et par cet acte de bravoure, quatre cents hommes, prisonniers comme moi, ont été rejoindre leurs corps respectifs. En outre, j'ai cinq blessures sur mon corps. J'ose tout espérer de vous, et suis bien persuadé que vous aurez égard aux braves qui ont bien servi leur patrie.

Salut et respect, Léon AUNE.

Partant le 16 frimaire au soir pour Nice où se trouve son bataillon.

Voici le texte exact de la réponse du général Bonaparte, datée du 15 janvier 1800 :

Au brave Léon.

J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade ; vous n'aviez pas besoin de me parler de vos actions. Vous êtes le plus brave grenadier de l'armée après la mort du brave Benezette. Vous avez un des cent sabres sur ceux que je distribue à l'armée. Tous les soldats étaient

Aune ne pouvait manquer de circuler dans toute l'armée. Un sergent que le Premier Consul, que le premier général de la France appelle mon brave camarade! Qui en agirait ainsi, sinon un républicain de bonne foi passionné pour l'égalité? Il n'en fallait pas plus pour enthousiasmer l'armée. En même temps, il est vrai, Bonaparte commençait à se trouver trop à l'étroit au Luxembourg, et l'on faisait des préparatifs aux Tuileries.

Toutefois ce grand pas vers le rétablissement de la monarchie devait être préparé avec prudence; il importait beaucoup de ne pas laisser supposer qu'un roi seul pouvait habiter le palais des anciens rois. Que faire alors? On avait rapporté d'Italie un très beau buste de Brutus, et Brutus immolait les tyrans! Dès lors David fut solennellement chargé de faire placer Junius Brutus dans une galerie des Tuileries. Quelle plus grande preuve d'horreur pour la tyrannie! Et comme, en même temps, un buste ne peut pas faire de mal, tout était pour le mieux, et c'était parfaitement raisonné.

Dormir aux Tuileries dans la chambre à coucher des rois de France, était tout ce que voulait Bonaparte; le reste viendrait après. Il voulait en quelque sorte se contenter de poser un principe dont il déduirait plus tard les conséquences; de là l'affectation de ne point prononcer dans les actes le nom des Tuileries, et de les désigner seulement sous le nom de Palais du Gou-

d'accord que vous étiez le modèle du régiment. Je désire beaucoup de vous voir; le ministre de la Guerre vous en envoie l'ordre.

Je vous aime comme mon fils, BONAPARTE.

Au-dessous de la lettre et en terme de décision, le général Bonaparte avait écrit : « Le général Murat lui donnera un brevet de sous-lieutenant dans la Garde des Consuls et lui écrira. » (D. L.)

vernement. Les premiers préparatifs furent modestes, car un bon républicain ne doit pas aimer le luxe. Lecomte, qui était alors architecte des Tuileries, reçut donc seulement l'ordre de nettoyer ce palais, terme qui pouvait avoir plusieurs significations, après les assemblées qui y avaient tenu leurs séances. Il suffit pour cela d'une somme de cinq cent mille francs. Le jeu de Bonaparte était de cacher le plus possible l'importance qu'il mettait au changement de son domicile consulaire. Donc, il fallait peu de dépenses pour les appartements du Premier Consul, et en même temps des ornements graves et sévères, tels que des marbres et des statues, pour le Palais du Gouvernement.

Rien n'était indifférent pour Bonaparte ; aussi ne fut-ce point au hasard qu'il désigna les personnages dont il voulut que les statues décorassent la grande galerie des Tuileries. Il fit choix, parmi les Grecs, de Démosthènes et d'Alexandre, pour rendre en même temps hommage au génie de l'éloquence et au génie des conquêtes. La statue d'Annibal fut destinée à rappeler le souvenir du plus grand ennemi de Rome, et Rome elle-même fut représentée dans le palais consulaire par Scipion, Cicéron et Caton, par Brutus et César, plaçant ainsi la grande victime auprès du meurtrier. Parmi les grands hommes que le monde moderne offrait à son choix, il donna d'abord la préférence à Gustave-Adolphe, ensuite à Turenne et au Grand Condé ; à Turenne, dont il admirait tant les savantes combinaisons, à Condé, pour faire croire que le souvenir d'un Bourbon n'avait rien qui l'effrayât, et pour montrer en même temps qu'il savait rendre hommage à tous les hommes. Le souvenir des plus beaux jours de la marine française fut rappelé par la statue de Duguay-Trouin. Marlborough et le prince

Eugène eurent aussi leur place dans la galerie, comme pour attester les désastres de la fin du grand règne ; et le maréchal de Saxe, afin de prouver que le règne de Louis XV n'avait pas été tout à fait sans gloire. L'image de Frédéric et celle de Washington opposèrent l'une à l'autre la fausse philosophie sur le trône, et la véritable sagesse fondant un État libre. Enfin, les noms dè Dugommier, de Dampierre et de Joubert, durent mettre en lumière par tout le monde la haute estime que faisait le général Bonaparte de ses anciens frères d'armes, de ces illustres victimes d'une cause, qui, déjà, n'était plus la sienne.

On a vu précédemment quelles tentatives Bonaparte avait faites pour engager l'Angleterre et l'Autriche à entrer en négociation avec le gouvernement consulaire que le roi de Prusse avait reconnu le premier parmi les souverains de l'Europe. Ces tentatives étant demeurées inutiles ; il fallut donner à la guerre une nouvelle activité, et dire en même temps pourquoi la paix, promise aux premiers jours du Consulat, n'était encore qu'une promesse. Pour atteindre en même temps ces deux buts, Bonaparte adressa aux armées l'énergique proclamation que l'on va lire :

Soldats,

En promettant la paix au peuple français, j'ai été votre organe ; je connais votre valeur.

Vous êtes les mêmes hommes qui conquirent la Hollande, le Rhin, l'Italie, et donnérent la paix sous les murs de Vienne étonnée.

Soldats, ce ne sont plus vos frontières qu'il faut défendre, ce sont les États ennemis qu'il faut envahir.

Il n'est aucun de vous qui n'ait fait plusieurs campagnes, qui ne sache que la qualité la plus essentielle d'un soldat, est de savoir supporter les privations avec constance : plusieurs années

d'une mauvaise administration ne peuvent être réparées dans un jour.

Premier magistrat de la République, il me sera doux de faire connaître à la nation entière les corps qui mériteront, par leur discipline et leur valeur, d'être proclamés les soutiens de la patrie.

Soldats, lorsqu'il en sera temps, je serai au milieu de vous, et l'Europe étonnée se souviendra que vous êtes de la race des braves.

Cette proclamation a cela de remarquable, qu'elle ne fut pas suivie, ainsi que l'usage en était consacré, des mots sacramentels : Vive la République !

En même temps Bonaparte achevait d'organiser le Conseil d'État, le divisait en cinq sections, savoir : de l'intérieur, des finances, de la marine, de la guerre et de législation ; fixait à vingt-cinq mille francs le traitement des Conseillers d'État, et à trente-cinq mille celui des présidents de sections (1); déterminait les costumes des Consuls, des ministres et des différents corps de l'État. On vit dès lors revenir l'usage du velours, proscrit depuis l'ancien régime, et c'est le regard fixé sur les manufactures de Lyon, qu'on arrêta qu'on emploierait cette étoffe peu républicaine dans la confection des différents costumes, tels que ceux des

(1) Voici la première composition du Conseil d'État divisé par sections :

Intérieur. Rœderer, *président ;* Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély); Bénézech, ex-ministre ; Chaptal, membre de l'Institut.

Marine. Contre-amiral Ganteaume, *président ;* Fleurieu; Rhedon, ex-commissaire de la marine ; Champagny, ex-constituant.

Finances. Cretet, *président ;* Devaines, premier commis des finances sous Turgot, et depuis commissaire de la Trésorerie nationale ; Tarbé, ex-ministre des finances ; Jollivet, conservateur des hypothèques; Régnier (des Anciens) et Fourcroy.

Guerre. Le général Brune, *président ;* Petiet, ex-ministre ; Gassendi ; le général Dejean.

Législation. Boulay (de la Meurthe), *président ;* Emmery, ex-constituant ; Moreau (de Saint-Méry) ; Berlier et Réal.

Consuls et des ministres. Ainsi, dans les plus petits détails, l'idée constante de Bonaparte était d'effacer la République, et de préparer si bien les choses, que, la monarchie étant redevenue dans les mœurs, tout fût fait quand il n'y aurait plus qu'un mot à changer. Au surplus, je dois dire que ce n'était guère avec moi que le Premier Consul s'occupait de ces importantes frivolités, ou s'il le faisait, c'était pour s'en moquer; je ne me souviens pas de l'avoir vu en habit de Consul, costume qu'il détestait, et qu'il ne se résignait à porter que par devoir dans les cérémonies publiques. Le seul habit qu'il aima, le seul dans lequel il se sentît à l'aise, fut le vêtement modeste du camp, celui avec lequel il subjugua l'ancien Eridan et le Nil, et commença à asservir la Seine; c'était l'uniforme des Guides, et Bonaparte aimait passionnément ce corps. Cette prédilection, il faut l'avouer, a été bien mérité. Vit-on jamais plus de dévouement, plus de tenue et plus de courage! Dans le fond de sa pensée, Bonaparte dédaigna toujours également les oripeaux consulaires et les mascarades impériales.

Ces grandes mascarades ne furent pas les seules que le Premier Consul appela au secours de sa politique. A l'époque de l'an VIII qui correspondait au carnaval de 1800, on commença à revoir des masques dans Paris; les déguisements furent à la mode, et Bonaparte favorisa le retour aux divertissements d'autrefois. D'abord, c'était comme autrefois; ensuite cela donnait des distractions au peuple, et, s'il avait admis en principe que sur un champ de bataille il faut diviser l'ennemi pour le battre, il avait aussi pour maxime qu'il faut distraire le peuple pour l'asservir. Bonaparte ne disait pas *panem et circenses*, car je crois que son latin n'allait pas jusque-là, quoique ce mot de Juvénal soit

bien connu ; mais il le mettait en pratique. C'est ainsi qu'il autorisa la réouverture des bals de l'Opéra, et les personnes qui vivaient à cette époque consulaire savent que ce fut réellement un événement dans Paris. Les uns se plaisaient à y voir encore une conquête en faveur de l'ancien régime; ceux que cela aurait pu contrarier par ce même motif, étaient des hommes trop graves, mais trop peu profonds pour apprécier l'empire des petites choses sur les grandes; les femmes et les jeunes gens ne réfléchissaient point, mais se laissaient entraîner à l'attrait du plaisir; et Bonaparte s'applaudissait de cette frivole diversion donnée aux causeries des salons de Paris. « Pendant qu'ils parleront de cela, me dit-il un jour. ils ne bavarderont pas sur la politique, et c'est ce qu'il me faut; qu'ils s'amusent, qu'ils dansent, mais qu'ils ne mettent pas le nez dans les conseils du gouvernement. Au reste, Bourrienne, ajouta-t-il, j'ai d'autres motifs; j'y vois d'autres avantages; le commerce languit; Fouché m'a dit que les marchands se plaignaient; cela fera toujours circuler un peu d'argent. Et puis, je me soucie bien des Jacobins! Faut-il que tout soit mal, parce que cela n'est pas nouveau? J'aime bien mieux les bals de l'Opéra que leurs saturnales de la déesse de la Raison. Je n'ai jamais été applaudi avec autant d'enthousiasme qu'à la dernière parade! »

Une décision consulaire d'une autre nature et d'une autre importance était venue, quelque temps auparavant, c'est-à-dire au commencement de nivôse, porter la joie dans un grand nombre de familles. Bonaparte, comme l'on sait, avait fait le 18 Fructidor pour avoir des raisons plausibles pour renverser le Directoire; le Directoire renversé, il voulut, du moins en partie, défaire le 18 Fructidor. Il se fit donc pré-

senter, par le ministre de la police, un rapport sur les déportés. A la suite de ce rapport, le Premier Consul autorisa ceux dont les noms suivent à rentrer en France, les plaçant toutefois sous la surveillance du ministre, et leur assignant le lieu où ils devraient résider :

Lafond-Ladebat, à Paris.
Carnot, à Paris.
Barthélemy, à Paris.
Boissy-d'Anglas, à Annonay.
Couchery, à Besançon.
Delahaye, à Rouen.
Delarue, à la Charité-sur-Loire.
Doumerc, à Paris.
Dumolard, à Grenoble.
Duplantier, à Paris.
Duprat, à Tartas.
Gau, à Auxerre.
Lemarchand - Gomicourt, à Rouen.
Jourdan (André-Joseph), à Orléans.
Mersan, à Beaugency.
Madier, à Auxerre.
Noailles, à Toulouse.
Marc-Curtin, à Auxonne.
Pavie, à Toulouse.
Pastoret, à Dijon.
Polissard, à Mâcon.
J.-J. Aimé, à Dijon.
Borne, au Puy.
André de la Lozère, à Toulouse.
Morgan, à Besançon.
Cochon, à Paris.
Laumont, à Nevers.
Portalis, à Paris.
Paradis, à Anvers.
Muraire, à Paris.
Praire-Montault, à Paris.
Quatremère-Quincy, à Paris.
Saladin, à Valenciennes.
Siméon, à Paris.
Viennot-Vaublanc, à Melun.
Villaret-Joyeuse, à Paris.
Barbé-Marbois, à Paris.
Dumas, à Sens.
Barère, à Paris.
Vadier, à Chartres.

La plupart des hommes distingués que Bonaparte rappelait dans leur patrie ne restèrent pas longtemps sous la surveillance de la police ; un grand nombre d'entre eux furent même promptement appelés à remplir dans le gouvernement des fonctions élevées auxquelles leurs talents semblaient les appeler. Il était naturel, en effet, que Bonaparte voulant encore, du moins en apparence, baser son gouvernement sur les principes de républicanisme modéré qui avait causé leur exil, les

appelât à le seconder dans ses travaux. Barère écrivit une lettre justificative au Premier Consul (1), mais celui-ci ne voulut pas en entendre parler, car Bonaparte ne pouvait point se singulariser au point d'aimer Barère. Ainsi, il procédait en appelant dans les conseils du Consulat les proscrits du Directoire, précisément comme il procéda, plus tard, en appelant les émigrés, ces proscrits de la République, dans les hautes fonctions de l'Empire. Les temps et les hommes seuls différèrent, mais la pensée fut la même.

(1) Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, la lettre que Barère adressa au Premier Consul.

C'est Barère de Vieuzac, ce fougueux président de la Convention qui, au moment du jugement de Louis XVI, ne voulut aucun sursis. « L'arbre de la liberté, disait-il, ne saurait croître s'il n'était arrosé du sang des rois. » Un jour, à Sainte-Hélène, le docteur Antommarchi demandait à Napoléon comment il était possible que Barère eût échappé sain et sauf aux diverses secousses de la Révolution. « Parce que Barère, répondit Napoléon, n'avait pas de caractère prononcé; c'était un homme qui changeait de parti à volonté et les servit tous successivement. Il passe pour avoir du talent. Je ne l'ai pas jugé ainsi. Je me suis servi de sa plume; il n'a pas montré beaucoup d'habileté. Il employait volontiers des fleurs de réthorique; mais ses arguments n'avaient aucune solidité; rien que *coglionorie* enveloppée dans des termes élevés et sonores. (D. L.)

CHAPITRE XVI

Bonaparte et Paul Ier. — Adroite générosité du Consul. — Lord Withworth. — Le baron de Sprengporten à Paris. — Admiration de Paul Ier. — Liaison intime. — Ascendant de Bonaparte. — Correspondance suivie. — Le duel royal. — Le journal de Hambourg et le comte de Pahlen. — Le czar journaliste. — La Vendée. — Brune et Hédouville. — Le Code civil. — La Banque de France. — Le général Mack à Paris. — Prophétie réalisée. — Jactance et médiocrité. — La route de la Malmaison. — Tentatives d'enlèvement. — Projet de fête. — Le temple de Mars. — Les drapeaux d'Aboukir. — Mort de Washington. — Deuil national. — Communication à l'armée. — Calculs ambitieux. — L'orateur adroit. — M. de Fontanes. — Chute heureuse. — Fête au temple de Mars. — L'orateur et les guerriers. — Deux centenaires. — Le buste de Washington. — Comédies sérieuses. — Deuil de la liberté.

Les premières relations de Bonaparte avec Paul Ier commencèrent peu de temps après son avènement au Consulat. Les circonstances s'étaient montrées un peu moins défavorables, déjà même des bruits vagues, venus de la Suisse et des bords du Rhin, annonçaient un peu de refroidissement entre les Russes et les Autrichiens; et en même temps une grande mésintelligence se manifestait entre les Cours de Londres et de Saint-Pétersbourg. Le Premier Consul, ayant sur ces entrefaites deviné le caractère chevaleresque et un peu bizarre de Paul Ier, jugea l'instant propice à achever de rompre les liens qui avaient uni la Russie et l'Angleterre. Il n'était pas homme à laisser échapper une

si belle occasion, et il la saisit avec sa sagacité ordinaire. On avait refusé de comprendre dans un cartel d'échange fait précédemment avec l'Angleterre sept mille Russes qui avaient été faits prisonniers en Hollande. Bonaparte les fait tous armer et habiller à neuf, avec l'uniforme des corps auxquels ils avaient appartenu, et les renvoie en Russie, sans rançon, sans échange, sans condition aucune. Cette ingénieuse munificence ne fut pas perdue ; Paul y fut profondément sensible ; d'allié qu'il avait été, il se montra tout à coup l'ennemi déclaré de l'Angleterre, et ce triomphe de cabinet causa la plus grande joie au Premier Consul.

Dès lors le Consul et le czar furent au mieux ensemble ; ils firent assaut de prévenances, et, dans ce combat de courtoisie, on peut croire que Bonaparte ne perdit pas un instant de vue le profit qu'il en pouvait tirer ; il s'empara si bien de l'esprit de Paul qu'il en vint au point de disposer du Cabinet de Saint-Pétersbourg. Le lord Whitworth, alors ambassadeur d'Angleterre en Russie, eut ordre de quitter immédiatement la capitale, et il se retira à Riga qui devint alors le foyer des grandes intrigues du Nord dont le dénoûment fut la mort de Paul ; les bâtiments anglais furent saisis dans tous les ports, et, à la pressante instigation du czar, une armée prussienne menaça le Hanovre. Bonaparte ne perdit pas de temps, et, profitant de l'amitié que lui témoignait l'héritier de Catherine, il s'efforça de le faire concourir à l'exécution du vaste plan qu'il avait conçu : il voulait entreprendre une expédition par terre contre les colonies britanniques dans les Indes orientales (1).

(1) J'ai lu dans je ne sais plus quelle rapsodie le propos suivant attribué à Bonaparte : « Au delà de la Russie il n'y a rien ! » Il est

L'arrivée du baron de Sprengporten à Paris causa une vive satisfaction à tous les partisans du Gouvernement consulaire, c'est-à-dire à presque tout le monde.

M. de Sprengporten était né dans la Finlande suédoise; nommé par Catherine chambellan et lieutenant général de ses armées, il n'avait pas trouvé moins de bienveillance dans Paul Ier que dans sa mère, et il fut toujours traité par lui avec la plus grande distinction. Il venait, chargé d'une mission extraordinaire, revêtu ostensiblement du titre de ministre plénipotentiaire, et en même temps ministre confidentiel auprès du Consul. Bonaparte fut extrêmement satisfait de l'intermédiaire que Paul avait choisi et de la manière dont il lui peignit la sensibilité de l'empereur à ses procédés généreux. M. de Sprengporten ne cacha point combien Paul avait eu lieu d'être mécontent de ses alliés; la mauvaise issue de la guerre avec la France l'avait déjà disposé, lui dit-il, à se rapprocher de cette puissance quand le renvoi de ses troupes le détermina tout à fait.

Il nous fut facile de juger combien Paul avait de confiance dans M. de Sprengporten; comme il avait bien rempli la mission dont il était chargé, Paul lui en témoigna bien souvent sa satisfaction dans des lettres amicales et flatteuses que Sprengporten nous donnait toujours à lire (1). Il aimait on ne peut pas

impossible que Bonaparte ait dit un mot aussi dépourvu de sens, et si contraire à ses idées habituelles, lui qui avait vu l'Orient, et dont les yeux étaient sans cesse tournés sur ces vastes contrées et sur les possessions anglaises dans l'Inde. (*Note de la première édition.*)

(1) Le baron de Sprengporten fut rappelé après la mort de Paul, et Alexandre, en lui donnant sa première audience, à son retour à Saint-Pétersbourg, lui témoigna sa satisfaction du zèle qu'il avait

plus la France et souhaitait ardemment que ses premières négociations fussent suivies d'une longue alliance entre son gouvernement et le gouvernement français. La correspondance autographe et assez fréquente de Bonaparte et de Paul passait par ses mains. J'ai lu toutes les lettres de Paul. Elles étaient remarquables par la franchise avec laquelle il exprimait à Bonaparte l'affection qu'il lui avait inspirée. Il admirait tant le Premier Consul, qu'un courtisan n'aurait pu exprimer son admiration dans des termes plus flatteurs, et il s'en rapportait absolument à tout ce que voudrait son héros.

Cette admiration n'était pas un jeu dans l'empereur de Russie; elle était aussi sincère que vive, et il en donna la preuve. Ayant pris le gouvernement anglais dans une telle haine, qu'il voulait provoquer en duel tous les rois qui ne se déclareraient pas contre l'Angleterre et ne lui fermeraient pas leurs ports, il fit insérer à Saint-Pétersbourg, dans la *Gazette de la Cour*, sa provocation au roi de Danemark; mais ne voulant pas en demander officiellement au sénat de Hambourg l'insertion dans le journal *le Correspondant*, rédigé par M. Stover, il fit envoyer l'article à M. Schramm, négociant, par le comte de Pahlen (1). Le comte mandait à M. Schramm que l'empereur serait extrêmement satisfait s'il pouvait faire rapporter dans *le Correspondant* l'article de la *Gazette de la Cour*, et

montré et des services qu'il avait rendus. (*Note de la première édition.*)

(1) Le comte de Pahlen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, était chargé de la police, et jouissait de la confiance de Paul Ier. Il joua depuis, un des plus grands rôles dans l'événement tragique de sa mort, et fut tué d'un coup de canon dans la première campagne de Russie.

que si l'insertion avait lieu, il le priait de faire tirer douze exemplaires du numéro du journal sur papier vélin, et de les lui expédier par un courrier extraordinaire. L'intention de Paul était d'en envoyer un exemplaire à tous les souverains; mais cette folie à la Charles XII n'eut pas d'autre suite.

L'enthousiasme de Paul I[er] pour Bonaparte causa à celui-ci une des plus vives satisfactions qu'il ait éprouvées dans sa vie; l'amitié d'un souverain lui semblait un échelon de plus pour arriver à se faire souverain lui-même. D'un autre côté les affaires de la Vendée commençaient à prendre une meilleure tournure, et il espérait arriver promptement à une pacification intérieure qu'il souhaitait ardemment. Le général Brune commandait en chef l'armée de l'Ouest, et le général Hédouville, chargé plus spécialement de négocier avec les chefs vendéens, était plus capable qu'un autre, par ses formes polies, d'amener à bien les négociations; ce ne fut cependant qu'un peu plus tard que cette plaie dangereuse fut complètement fermée.

Ce fut pendant le séjour du Premier Consul au Luxembourg que fut fait, devant le Corps législatif, le premier rapport sur le Code civil; ce fut là aussi que furent arrêtés les statuts de la Banque de France, et que l'on fonda cet établissement qui manquait à la France.

Il y avait alors à Paris un homme malheureusement célèbre, le plus malencontreux des généraux modernes, enfin le général Mack. Je ne parlerais pas ici de cette illustre médiocrité sans le jugement prophétique que Bonaparte en porta alors. Mack avait été forcé de se rendre à Championnet, quelque temps avant notre embarquement à Fréjus. On l'avait reçu comme pri-

sonnier de guerre, et on lui donna pour résidence la ville de Dijon, où il resta jusqu'après le 18 Brumaire. Bonaparte, Consul, lui permit de venir à Paris et d'y rester sur parole. Il avait demandé l'autorisation de retourner à Vienne; bien qu'il s'engageât à revenir se constituer prisonnier, si l'empereur François ne consentait pas à son échange contre les généraux Pérignon et Grouchy, alors prisonniers en Autriche; on ne voulut point la lui accorder, mais on adressa directement à la Cour de Vienne la proposition qu'il avait faite. La Cour de Vienne refusa, ne mettant probablement pas à la délivrance de Mack autant d'importance qu'il s'était flatté qu'elle en mettrait (1).

Bonaparte me dit un jour en parlant de lui : « Mack est un des hommes les plus médiocres que j'aie vus de ma vie. Plein de suffisance, d'amour-propre, il se croit bon à tout. Il n'est plus rien; mais il serait à désirer qu'un jour à venir il fût opposé à un de nos bons généraux, il en verrait de belles; il a de la jactance, et voilà tout; c'est un des hommes les plus ineptes qu'il y ait, ajoutez à cela qu'il est malheureux. » Ces paroles de Bonaparte, inspirées alors par le passé, n'ont-elles pas été depuis bien justifiées par les événements qui étaient encore dans l'avenir.

(1) Mack s'évada de Paris au mois d'avril 1800. Plus tard, il parvint à se justifier des torts qu'on lui imputait, et à s'insinuer dans les bonnes grâces de l'empereur d'Autriche. A force de jactance, d'intrigues, de menées, il fut employé. Il clabaudait partout contre la France, et ne parlait que du désir de se venger de sa captivité de Paris. Les effets ne furent pas d'accord avec les menaces; on sait comment il se vengea à Ulm au commencement de la campagne de 1805. Il eût infailliblement payé de sa tête la reddition de cette ville, si Bonaparte, alors l'Empereur Napoléon, n'eût stipulé qu'il aurait la vie sauve dans un des articles du traité de Presbourg. (*Note de la première édition.*)

Ce fut à la Malmaison que Bonaparte me parla ainsi du général Mack. Cette habitation était bien loin alors de ressembler à ce qu'elle a été depuis, et la route n'en était ni belle ni sûre. Comme les jours n'étaient pas encore longs, nous avions à passer de nuit, entre le *Chant-du-Coq* et *Nanterre*, devant des carrières qui s'étendaient jusqu'au bord de la grande route. Il n'y avait pas alors d'habitations, et le soir, dans la saison où nous étions, la route de Saint-Germain n'était pas du tout fréquentée. Ces nombreuses voitures, créées pour les besoins de l'aisance et entretenues par le mouvement de la population, ne sillonnaient pas alors, comme elles le font aujourd'hui, les routes des environs de Paris. Tout était triste, solitaire, dangereux, et j'ai su positivement que l'on fit plusieurs tentatives pour enlever le Premier Consul; elles furent sans succès, et l'on donna l'ordre de fermer les carrières qui avoisinaient de trop près la route. Quand le samedi soir, Bonaparte quittait le Luxembourg, et plus tard les Tuileries, pour aller à la Malmaison, je ne puis peindre le plaisir qu'il éprouvait qu'en le comparant à celui qu'éprouvent les écoliers quand on vient les chercher pour aller passer dans leur famille un jour de congé.

Avant de quitter le Luxembourg pour aller habiter les Tuileries, Bonaparte résolut de frapper les yeux des Parisiens par l'éclat d'une grande cérémonie. Il en fixa le jour au décadi, 20 pluviôse, c'est-à-dire, dix jours avant sa sortie définitive de l'ancien palais directorial. Ces sortes de fetes ne ressemblaient pas alors à ce qu'elles furent depuis; elles prenaient tout leur éclat dans le développement d'un grand appareil militaire, et toutes les fois qu'il montait à cheval,

entouré du brillant état-major, au milieu duquel il se faisait distinguer par sa simplicité, il était sûr que la population de Paris s'empresserait sur son passage et le saluerait par de flatteuses acclamations. L'objet de la fête devait d'abord être seulement la présentation à l'hôtel des Invalides, que l'on appelait alors le Temple de Mars, des soixante-douze drapeaux pris sur les Turcs dans le combat d'Aboukir, et que l'on avait apportés d'Égypte à Paris; mais la mort ayant frappé Washington (1), et la nouvelle en étant parvenue à Bonaparte, il saisit avidement cette occasion de produire plus d'effet, en confondant les cyprès du deuil de ce grand citoyen avec les derniers lauriers qu'il avait cueillis en Égypte. Il mit le plus d'éclat possible dans la publication de cette nouvelle, et me dicta l'ordre du jour suivant adressé à la Garde des Consuls et à l'armée :

« Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie. Il a consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère au peuple français, comme à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français, qui, comme lui et les soldats américains, se battent pour la liberté et l'égalité. En conséquence, le Premier Consul ordonne que, pendant dix jours, des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux et guidons de la République. »

La mort de Washington, du noble fondateur d'une liberté raisonnable dans le Nouveau-Monde, était bien indifférente à Bonaparte; mais elle venait, à point nommé, lui offrir une occasion de plus de masquer

(1) Washington est mort le 14 décembre 1799.

ses projets sous des phrases bien retentissantes en faveur de la liberté. Rendons à sa mémoire de stériles honneurs, cela ne coûte rien, et la France facile croira que celui qui ordonne si solennellement le deuil de Washington, va le prendre pour modèle; mettons en son honneur des crêpes funèbres aux trophées de nos victoires, et dans la solennité d'une fête, les noms de Washington et de Bonaparte sortiront ensemble de toutes les bouches; chargeons un orateur adroit de répandre les fleurs de son éloquence sur la gloire du héros de l'Amérique, il saura bien en laisser tomber quelques-unes sur la gloire du héros de la France. Le texte de l'orateur sera beau; il frappera, il étonnera les esprits par le tableau de la liberté américaine; les noms sonores de Washington et d'Aboukir feront retentir les voûtes du temple de Mars; le peuple répondra à ce bruit flatteur par des applaudissements; et nous, pendant ce temps, les yeux incessamment fixés sur la couronne de France, nous nous en approcherons d'un pas; le moment venu, nous saurons la saisir, et, s'il faut, crier encore : *Vive la liberté!* en la posant sur notre tête impériale!

On trouva l'orateur adroit; M. de Fontanes fut chargé de prononcer l'éloge funèbre de Washington, et les fleurs de son éloquence ne tombèrent pas toutes sur le héros de l'Amérique.

M. de Fontanes, ainsi que Suard, La Harpe et quelques autres proscrits du 18 Fructidor, avaient été les premiers autorisés à rentrer en France, ou plutôt M. de Fontanes fut autorisé à n'en point sortir, car il ne l'avait pas quittée; il était resté caché à Paris, où même on découvrit sa présence d'une manière assez singulière : il fut renversé par un cheval, près

du Carrousel, et il se trouva, par cet accident, dénoncé à Fouché, qui peut-être n'ignorait pas sa retraite. Dans tous les cas, comme ce fut huit ou dix jours après le 18 Brumaire, le danger était moins grand. Maret, Laplace, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, parlèrent en sa faveur, et ce fut encore à leurs recommandations qu'il dut de préluder dans le temple de Mars, par des fleurs de rhétorique, à la distribution des palmes académiques.

Bonaparte chargea Lannes de la présentation des drapeaux. Il se rendit donc, le 20 pluviôse, accompagné de forts détachements des corps de cavalerie qui se trouvaient à Paris, dans la salle du conseil des Invalides, où l'attendait le ministre de la guerre, chargé de les recevoir. Tous les ministres, les conseillers d'État et les généraux avaient été convoqués pour assister à cette présentation. Lannes prononça un discours auquel Berthier répondit (1), et M. de Fontanes joignit son éloquence calculée à l'éloquence toute militaire des deux généraux. On avait placé, dans l'intérieur du temple, la statue de Mars au repos. Aux colonnes et aux voûtes étaient suspendus les trophées de Denain, de Fontenoy et de la campagne d'Italie, qui y seraient encore si Bonaparte n'eût été possédé du démon des conquêtes. Deux invalides centenaires étaient placés auprès du ministre de la guerre, et l'on avait placé le buste du libérateur de l'Amérique sous le trophée composé des drapeaux d'Aboukir. Enfin, on eut recours à tous les genres de charlatanisme usités en pareille occasion. Le soir, la réunion fut nombreuse au Luxembourg, et Bonaparte s'applaudit beaucoup de l'effet produit

(1) Voir aux pièces justificatives.

par cette belle journée. Il n'avait plus que dix jours à attendre pour coucher aux Tuileries; ce jour-là, précisément, devait cesser le deuil national de Washington. On aurait pu le remplacer par le deuil de la liberté!

CHAPITRE XVII

Murat. — Son portrait. — Un moment de peur. — Disgrâce de Murat — Voyage à Paris. — Les premiers drapeaux pris en Italie. — Mme Bonaparte et Mme Tallien. — Avancement de Murat. — Le premier général aide de camp. — Continuité de disgrâce. — Murat laissé en Italie. — Brillants faits d'armes en Égypte. — Charles et Murat. — Murat commandant de la Garde des Consuls. — Mauvais calculs de Joséphine. — Bons avis de M. Collot. — Demande de mariage. — Murat et Caroline. — Crainte d'une mésalliance. — Bonaparte fléchit. — Motifs secrets. — La dot de Caroline. — Histoire de deux colliers. — Liquidation complaisante. — Grand succès d'une petite comédie.

Je n'ai parlé que fort peu de Murat dans le cours de mes Mémoires ; j'ai dit seulement quelle part brillante il avait prise à plusieurs combats. Étant actuellement parvenu à l'époque de son mariage avec une sœur du Premier Consul, il me semble convenable de revenir sur des faits intéressants qui ont précédé cette alliance, d'autant plus que cela me donnera en même temps l'occasion d'entrer dans quelques détails de famille, ce que je ferai avec toute la réserve que je me suis imposée, sans toutefois taire la vérité que j'ai prise pour guide.

Murat, par la beauté de ses formes extérieures, sa force physique, l'élégance un peu recherchée de ses manières, la fierté de son regard et sa bouillante audace dans les combats, ressemblait moins à un soldat républicain qu'à l'un de ces preux chevaliers,

tels que les ont si bien dépeints l'Arioste et le Tasse. La noblesse de sa figure faisait promptement oublier ce que sa naissance avait de vulgaire ; il était affable, poli, galant, et, sur un champ de bataille, vingt hommes commandés par Murat valaient un régiment. Une fois cependant Murat eut peur (1), et voici en quelle circonstance il cessa un jour d'être lui.

Lorsque, dans la première campagne d'Italie, Bonaparte eut forcé Wurmser à rentrer dans Mantoue, avec 28,000 hommes, Bonaparte voulut que Miollis, avec 4,000 hommes seulement, empêchât les sorties que pouvait faire le général autrichien. Dans une de ces sorties, Murat, à la tête d'un faible détachement, reçut l'ordre de charger Wurmser. Il eut peur (2), n'exécuta pas l'ordre, et, dans un premier moment de confusion, se dit blessé. Dès lors Murat tomba dans la disgrâce du général en chef, dont il était aide de camp.

Murat avait été précédemment envoyé à Paris et

(1) Le maréchal Lannes, si brave, si brillant à la guerre et si bon appréciateur du courage, tança un jour assez vertement un colonel qui avait puni un jeune officier arrivé de l'École de Fontainebleau, et qui avait eu peur à une première affaire. « Sachez, monsieur le colonel, lui dit-il, sachez qu'il n'y a qu'un poltron (le terme était encore plus énergique) qui ose se vanter de n'avoir jamais eu peur ! » (*Note de la première édition.*)

(2) D'abord Wurmser ne fut jamais rejeté dans Mantoue avec 28,000 hommes ; jamais non plus Miollis ne fut chargé d'empêcher avec 4,000 hommes les sorties que le feld-maréchal pouvait tenter. Il ne le fit pas, d'abord parce que ses troupes étaient insuffisantes, et puis parce que, simple général de brigade à cette époque, il ne commandait pas le blocus qui fut successivement confié à Serurier, à Sahuguet, à Kilmaine, et enfin à Serurier encore, qui eu la satisfaction de faire capituler la place, le 2 février 1797 ; elle fut digne de l'estime que les Français avaient conçue pour la bravoure de leurs ennemis. Quant à Murat qui a *eu peur*, c'est une dérision de la part du *cuisinier* des Mémoires ; Murat s'est montré sur trop de champs de bataille pour qu'on s'arrête à une révélation de cette nature. (D. L.)

chargé de présenter au Directoire les premiers drapeaux pris par l'armée française en Italie, au combat de Dégo et à la bataille de Mondovi. Ce fut dans ce voyage que Murat fit la connaissance de Mme Tallien et de la femme de son général; mais déjà il connaissait la jolie Caroline Bonaparte qu'il avait vue à Rome chez son frère Joseph, lorsque celui-ci y remplissait les fonctions d'ambassadeur de la République (1). Il paraît même que Caroline ne lui avait pas alors été indifférente, et qu'il s'était trouvé le rival heureux du fils de la princesse Santa-Croce qui la recherchait beaucoup. Mme Tallien et Mme Bonaparte accueillirent avec bonté le premier aide de camp, et comme elles jouissaient d'un grand crédit auprès du Directoire, elles demandèrent et obtinrent pour lui le grade de général de brigade. Ce fut même une chose remarquable pour le temps que de voir Murat, malgré ce grade, rester aide de camp de Bonaparte, les règlements ne permettant pas alors d'avoir d'aide de camp d'un grade supérieur à celui de chef de brigade, qui équivalait au rang de colonel. C'était un petit acte prématurément anticipé sur les prérogatives partout réservées aux princes et aux rois.

Ce fut après avoir rempli sa mission que Murat, de retour en Italie, tomba dans la disgrâce du général en chef; celui-ci le prit dans une sorte d'inimitié, et le plaça dans la division de Reille (2) et ensuite dans

(1) C'est là un anachronisme dérisoire; la République française n'avait point encore d'ambassadeur à Rome. Joseph fut plus tard, il est vrai, accrédité près le Saint-Siège; mais alors de nouvelles victoires avaient succédé à celle de Mondovi (22 avril 1796) et le traité de Tolentino avait eu lieu le 19 février 1797. Le Directoire le nomma ministre plénipotentiaire, le 6 mai 1797, à Rome, et *ambassadeur* près la même Cour, le 15 mai suivant.

(2) C'eût été difficile, car Reille n'était alors que simple *capitaine*

celle de Baraguey-d'Hilliers, de telle façon que, quand nous vînmes à Paris, après le traité de Campo-Formio, Murat ne fut pas du voyage. Mais comme les dames qui s'intéressaient beaucoup à lui n'étaient pas sans crédit auprès du ministère de la guerre, elles obtinrent que Murat ferait partie de l'armée d'Égypte, et il fut attaché à la division de Gênes. A bord de *l'Orient* Murat resta constamment dans la disgrâce la plus complète; durant la traversée Bonaparte ne lui adressa jamais la parole; en Égypte même le général en chef le traita toujours avec froideur et l'éloigna souvent du quartier général par des missions difficiles (1). Le général en chef l'ayant opposé à Mourad-Bey, Murat fit de tels prodiges de valeur; dans tant de rencontres périlleuses il effaça par tant de courage la tache passagère que lui avait laissée, sous les murs de Mantoue, un moment d'hésitation; enfin, il contribua si puissamment à l'heureux succès de la journée d'Aboukir, que Bonaparte, satisfait de rapporter en France un dernier laurier cueilli en Égypte, oublia l'erreur d'un moment, et voulut oublier ce qu'on lui avait dit sans doute de Murat; car, sans que Bonaparte me l'ait dit, j'ai eu beaucoup de raisons de penser que le nom de Murat était sorti, avec celui de Charles, de la bouche de Junot lors de ses indiscrétions aux sources de Mesoudiah. La charge des grenadiers commandés par Murat au 19 brumaire, dans la salle des Cinq-Cents, dissipa les derniers nuages, et dans ces moments où les besoins de la politique dominaient en Bonaparte

attaché à l'état-major de Masséna. Quant au voyage à Paris, Murat n'avait rien à y faire; il commandait une brigade de cavalerie et devait rester avec sa troupe.

(1) En Egypte, est-il besoin de le rappeler, Murat fut un héros toujours louangé par Bonaparte. C'etait un brave entre les plus braves. (D. L.)

tous les autres sentiments, le rival du prince de Santa-Croce reçut le commandement de la Garde des Consuls.

Il est permis de penser que Mme Bonaparte, en cherchant à captiver l'esprit de Murat, en concourant à son avancement, avait surtout en vue de se faire un partisan de plus à opposer aux frères et à la famille de Bonaparte, et elle en avait grand besoin. Leur haine jalouse ne laissait échapper aucune occasion de se manifester; la bonne Joséphine, à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été peut-être un peu trop femme, était poursuivie de funestes pressentiments; entraînée par la facilité de son caractère, elle ne vit pas que la coquetterie qui lui donnait des défenseurs, donnait en même temps des armes contre elle à ses implacables ennemis.

Dans cet état de choses, Joséphine, bien convaincue qu'elle s'était attaché Murat par les liens de l'amitié et de la reconnaissance, souhaita ardemment de le voir uni à Bonaparte par une alliance de famille, favorisa de tous ses vœux et de toute son influence son union avec Caroline. Elle ne pouvait pas ignorer que déjà, à Milan, il y avait eu entre Caroline et Murat un commencement d'intimité qui rendait leur mariage tout à fait désirable, et ce fut elle qui en fit à Murat la première proposition. Murat hésita, et, dans son hésitation, alla consulter M. Collot qui était de bon conseil en toutes choses, et que l'intimité de ses relations avec Bonaparte avait initié dans tous les secrets de sa famille. M. Collot conseilla à Murat d'aller sans perdre de temps faire au Premier Consul la demande officielle de la main de sa sœur. Murat vint donc au Luxembourg et présenta sa demande à Bonaparte. Fit-il bien? C'est à cette démarche qu'il dut le trône

de Naples ; s'il s'en fût abstenu, il n'eût pas été fusillé au Pizzo. *Sed ipsi dei fata rumpere non possunt!*

Quoi qu'il en soit, le Premier Consul reçut plus en souverain qu'en frère d'armes la demande de Murat; l'accueillit avec une gravité sévère, dit qu'il y penserait, et ne fit pas tout de suite à Murat une réponse positive.

La demande de Murat fut, comme on peut le croire, le sujet de la conversation du soir dans le salon du Luxembourg; Mme Bonaparte mit en usage tout ce qu'elle avait d'amabilité et de moyens de persuasion, pour obtenir le consentement du Premier Consul. Hortense, Eugène et moi, nous nous unîmes à elle. « Murat, nous dit-il entre autres choses, Murat est le fils d'un aubergiste! Dans le rang élevé où m'ont placé la fortune et la gloire, je ne puis pas mêler son sang à mon sang!... D'ailleurs, rien ne presse, je verrai plus tard. » Nous fîmes valoir l'amour réciproque des deux jeunes gens; nous ne manquâmes pas de lui faire observer combien Murat était dévoué à sa personne; de lui rappeler son brillant courage, sa belle conduite en Égypte : « Oui, dit-il avec feu, j'en conviens; Murat était superbe à Aboukir!... » Nous ne laissâmes pas échapper ce moment de bonnes dispositions, nous redoublâmes nos instances, et enfin il consentit. Quand, le soir, nous fûmes seuls dans son cabinet : « Eh bien, Bourrienne, me dit-il, vous devez être content; moi, je le suis aussi; toute réflexion faite, Murat convient à ma sœur; et puis, on ne dira pas que je suis fier, que je cherche de grandes alliances. Si j'avais donné ma sœur à un noble, tous vos Jacobins auraient crié à la contre-révolution. D'ailleurs, je suis bien aise que ma femme se soit intéressée à ce mariage-là, vous en devinez bien les raisons. Puisque

c'est décidé, je vais hâter l'affaire, nous n'avons pas de temps à perdre; si je vais en Italie, je veux emmener Murat avec nous; il faut que j'y frappe un coup décisif. A demain. »

Le lendemain à sept heures, quand j'entrai dans la chambre du Premier Consul, je le vis encore plus satisfait que la veille de la résolution qu'il avait prise; je m'aperçus aisément que, malgré toute sa finesse, il ne devinait pas le vrai motif qui avait engagé Joséphine à s'intéresser aussi vivement au mariage de Murat et de Caroline. Même, dans la satisfaction de Bonaparte, je crus voir que dans l'empressement de sa femme, il avait trouvé une preuve de ce que les rapports indiscrets que l'on avait faits sur l'intimité de Murat avec elle étaient calomnieux.

Le mariage de Murat et de Caroline fut célébré au Luxembourg (1), mais avec modestie; le Premier Consul ne pensait pas encore que ses affaires de famille fussent des affaires d'État. Mais avant la célébration, nous eûmes à jouer une petite comédie dans laquelle je ne pus me dispenser d'accepter un rôle, et qu'il est bon que je raconte ici.

Au moment du mariage de Murat, Bonaparte n'avait pas beaucoup d'argent; il ne donna donc à sa sœur que trente mille francs de dot. Sentant toutefois la nécessité de lui faire un cadeau de noces, et n'ayant pas de quoi en acheter un convenable, il prit un collier de diamants à sa femme et le donna à la future. Joséphine ne fut nullement contente de cette soustraction,

(1) Murat habitait alors, rue de Monsieur, le petit hôtel qui appartient aujourd'hui à M. le marquis de Clermont-Tonnerre, dernier ministre de la guerre, et ancien aide de camp de Murat. (*Note de la première édition.*)

Ce n'est pas exact, le mariage fut célébré dans la commune de Plailly, près de Morfontaine dans le département de l'Oise. (D. L.)

et mit sa tête en campagne pour aviser au moyen de remplacer son collier.

Joséphine savait que le célèbre bijoutier Foncier avait chez lui une magnifique collection de perles fines, qui avaient, disait-il, appartenu à la reine Marie-Antoinette ; elle se les fit apporter et jugea qu'il y avait de quoi lui faire une très belle parure. Mais pour en faire l'acquisition il fallait deux cent cinquante mille francs, et, comment les avoir? Mme Bonaparte eut recours à Berthier, qui était alors ministre de la guerre; Berthier, tout en se rongeant les ongles selon sa coutume, se prêta à terminer promptement une liquidation de créances pour les hôpitaux d'Italie, et comme les fournisseurs liquidés avaient dans ce temps-là beaucoup de reconnaissance pour leurs protecteurs, les perles passèrent des magasins de Foncier dans l'écrin de Mme Bonaparte.

La parure de perles ainsi acquise, il y eut une autre petite difficulté à laquelle Mme Bonaparte n'avait pas d'abord songé. Comment faire usage d'un collier acheté en cachette de son mari? Cela était d'autant plus difficile que le Premier Consul savait bien que sa femme n'avait pas d'argent, et comme il était, que l'on me passe le terme, un peu tatillon, il connaissait ou croyait connaître tous les bijoux de Joséphine. Les perles restèrent donc pendant plus de quinze jours dans l'écrin de Mme Bonaparte sans qu'elle osât s'en servir; quel supplice pour une femme! Enfin, un beau jour, n'y pouvant plus tenir, Joséphine me dit : « Bourrienne, il y a demain une grande réunion, je veux absolument mettre mes perles ; mais, vous le connaissez, il grondera s'il s'aperçoit de quelque chose ; je vous en prie, Bourienne, ne vous éloignez pas de moi ; s'il me demande d'où viennent mes perles,

je lui répondrai sans hésiter que je les ai depuis longtemps. »

Tout se passa comme Joséphine l'avait craint et espéré. Bonaparte, en voyant les perles, ne manqua pas de dire à Mme Bonaparte : « Eh bien ! qu'est-ce que tu as donc là ? comme te voilà belle aujourd'hui ! Qu'est-ce que c'est donc que ces perles ; il me semble que je ne les connais pas ? — Eh mon Dieu si, tu les as vues dix fois ; c'est le collier que m'a donné la république cisalpine, que j'ai mis dans mes cheveux. — Il me semble pourtant... — Tiens, demande à Bourrienne, il te le dira. — Eh bien, Bourrienne, que dites-vous de cela ? vous rappelez-vous ? — Oui, général, je me rappelle très bien les avoir déjà vues. » Je ne mentais pas, car Mme Bonaparte me les avait déjà montrées, et la vérité est, d'ailleurs, que Joséphine avait reçu un collier de perles de la république cisalpine ; mais elles étaient incomparablement moins belles que celles de Foncier. Mme Bonaparte joua son rôle avec une dextérité charmante, je ne me tirai pas mal non plus du rôle de compère dont je m'étais chargé dans cette petite comédie, et Bonaparte ne se douta de rien. En voyant l'assurance de Mme Bonaparte, je me rappelai involontairement la réflexion de Suzanne, sur la facilité des femmes honnêtes à mentir sans qu'il y paraisse.

CHAPITRE XVIII

Police sur police. — Junot. — Faux renseignements. — Le bulletin de Junot. — Confiance mal placée. — Sottise de Junot. — Finesse de Fouché. — Les agents de police trompés. — Anticipation de temps. — Malet. — Le duc de Rovigo. — M. Pasquier. — Argent mal employé. — Inutilité de la police politique. — Opinion de Bonaparte. — Les lettres décachetées. — Considérations générales. — Souvenirs historiques. — Citations. — Ma nomination à la préfecture de police. — La douceur préférable à la sévérité.

Avant d'être installé aux Tuileries, le Premier Consul organisa sa police secrète, qui devait, en même temps, être sa contre-police. Il eut d'abord celle de Duroc et de Moncey; plus tard celle de Davout et de Junot. Mme Bonaparte appelait ce métier un vil espionnage. Mes observations sur l'inutilité de cette mesure furent inutiles. Bonaparte avait la faiblesse de redouter Fouché, et de le regarder comme nécessaire. Fouché, qui est trop connu pour que j'aie besoin de vanter son habileté en ce genre, découvrit bientôt et cette institution intérieure et les noms des agents subalternes que payaient les grands agents. Il est difficile de se faire une idée des niaiseries, des absurdités, des romans que contenaient tous ces bulletins nobles et roturiers. Je me tairai sur tant de vilenies. Mais j'anticiperai sur un fait qui m'est personnel, et qui prouvera que l'on ne peut jamais se trop méfier de ces misérables rapports et de ce dégoûtant espionnage.

C'était pendant la seconde année du Consulat; nous étions établis à la Malmaison. Junot avait une forte somme pour la police secrète de la capitale; il donnait trois mille francs à un mauvais bulletiniste, le reste passait à la police de ses écuries et de sa table. En lisant un de ses bulletins journaliers, j'y vis : M. de Bourrienne est parti hier dans la nuit pour Paris. Il s'est rendu dans un hôtel du faubourg Saint-Germain, rue de Varennes, et là, dans une conversation, fort animée, il a fait entendre que le Premier Consul voulait se faire roi. » Je n'avais jamais ouvert la bouche, ni sur le propos qu'il me tint avant d'aller en Égypte et dont j'ai parlé dans ces Mémoires, ni sur ce qu'il me disait souvent à cette époque du Consulat.

Il faut remarquer que je ne quittais jamais, que je ne pouvais pas quitter un instant la Malmaison. A chaque instant du jour et de la nuit, le Premier Consul me pouvait faire appeler, comme cela arrivait souvent, mais précisément cette nuit dont parlait le rapport, il m'avait dicté des notes et des instructions jusqu'à trois heures du matin.

Junot venait tous les jours à la Malmaison, à onze heures de la matinée; un jour, je le fis appeler dans le cabinet où j'étais seul, pour le moment. — « Tu n'as pas lu ton bulletin? — Mais, si, je l'ai lu. — Cela n'est pas possible. — Pourquoi? — Parce que tu aurais supprimé une absurdité qui me concerne. — Ah! j'en suis fâché, mais je suis sûr de mon agent, et je ne changerai rien à son rapport. — Tu as tort. » Alors je lui racontai ce qui s'était passé cette nuit même. Il persiste et s'en va. Je plaçais, tous les matins, les lettres et papiers à lire sur la table du Premier Consul. Je mets ce rapport de Junot en premier. Le Premier Consul entre et lit. Arrivé au passage qui me

regardait, il se mit à sourire. — « Avez-vous lu ce bulletin? — Oui, général. — Que Junot est bête! — Il y a longtemps que je le sais. — Comme il se laisse attraper! Est-il encore ici? — Je le crois, je viens de le voir; je lui ai fait, en bon camarade, quelques observations; il n'a voulu en entendre aucune. — Faites-le venir. » Junot vient. « Imbécile que vous êtes, comment pouvez-vous me remettre de pareils rapports? Vous ne les lisez donc pas? Qui me garantit que vous ne compromettez pas d'autres personnes aussi injustement? Je veux des faits positifs et non pas des inventions. Il y a longtemps que votre agent me déplaît, chassez-le dès aujourd'hui. » Junot voulut se justifier. « En voilà assez! c'est bon. »

Fouché, à qui je racontai ce fait, me dit qu'il avait voulu s'amuser aux dépens de Junot, dont les agents ne faisaient la police que dans les cafés, les maisons de jeu et à la Bourse. Qu'il avait fait conter cette absurdité, et que Junot l'avait répétée comme tant d'autres. Fouché fit souvent tomber les agents de la police du palais dans les pièges qu'il leur tendait; ce qui augmentait encore son crédit.

Ce fait, et beaucoup d'autres du même genre, avaient commencé à diminuer l'importance que, dans les premiers temps, le Premier Consul attachait à une police qui ne lui faisait, la plupart du temps, que d'insipides et faux rapports. Cette misérable police! elle a, de mon temps, empoisonné sa vie, elle l'a souvent aigri contre sa femme, ses proches, ses amis. Il a fini par la connaître et se soustraire à son funeste ascendant. Rapp, aussi franc qu'il était brave, nous dit dans ses Mémoires que, lorsque Napoléon apprit, pendant sa retraite de Moscou, en avant de Smolensk, l'équipée de Malet, il ne revenait pas de l'aventure du ministre

de la police Savary et du préfet de police Pasquier. Napoléon ne s'étonnait pas, dit Rapp, que ces misérables (il n'est question que des agents de police) qui peuplent les salons et les tavernes, qui s'insinuent partout, obstruent tout, n'eussent pas pénétré sa trame. Mais il ne concevait pas la faiblesse de Rovigo. Cette police qui devine tout s'était laissée prendre au dépourvu.

Investi de toute la confiance du Premier Consul, j'ai été initié dans les secrets de cet antre de corruption et de turpitudes. Dans les nombreuses affaires politiques auxquelles j'ai pris part, soit directement, soit indirectement, je n'ai été que trop à même d'apprécier la race des bulletinistes. Il font beaucoup de mal aux princes et aux citoyens. Les princes, en accordant trop facilement leur confiance à leurs rapports quotidiennement calomnieux ou louangeurs, sont souvent entraînés à éloigner d'eux des serviteurs dévoués et fidèles, et disposés à approcher de leur personne des intrigants sans honneurs et sans talents, que prônent ou dénigrent les bulletins. Chargé de payer ces dangereux fainéants, grands et petits, je souffrais de donner tant d'argent pour quelques piquantes médisances, d'atroces calomnies, de scandaleuses anecdotes, des révélations d'intimité, des inventions mensongères. Par des notes anonymes, on fait beaucoup de mal à l'homme vertueux, du bien à l'homme vicieux. Parlerai-je de ces lettres écrites à dessein, et glissées habilement dans les papiers de celui que l'on voulait perdre?

La police ne prévoit et ne prévient presque jamais : on laisse dire et on laisse faire. On rapporte tout, soit par méchanceté. soit par bêtise. On entend mal, on répète tout de travers, on fait du tort, et voilà tout.

La police, comme ministère politique, est une chose dangereuse; elle a forgé, ou pour mieux dire elle a alimenté, entretenu, caressé plus de fausses conspirations qu'elle n'en a découvert et déjoué de réelles. Napoléon raconte, que M. de la Rochefoucauld organisait à Paris, dans l'intérêt du roi, encore à Mittau, une conspiration dont le premier coup devait être la mort du chef du gouvernement. Quelqu'un ayant procuré les fils de cette affaire, un affidé de la police entra dans la conspiration pour en devenir un des agents les plus actifs. Celui-ci fut prendre ses lettres de créance en Lorraine auprès d'un vieux gentilhomme qui avait tenu un rang distingué dans l'armée de Condé, etc. Que veut-on de plus? Ce fait auquel je pourrais en ajouter cent autres, n'en dit-il pas assez? Napoléon, tombé, révèle lui-même les honteux moyens dont se servait son gouvernement.

Napoléon dit un jour à un officier qui, à l'île d'Elbe, lui parlait de la France. « Vous croyez donc que les agents de la police prévoient tout, savent tout. La police invente plus qu'elle n'en découvre. La mienne valait bien sans doute celle de ces gens-là, et souvent ce n'était qu'au bout de huit ou quinze jours qu'elle apprenait quelque chose par hasard, imprudence ou trahison. » Napoléon, disant à cet officier qu'il fallait correspondre avec lui sous des formes commerciales, ajoutait, pour calmer ses inquiétudes, de ce que la poste pourrait deviner leur correspondance. — « Croyez-vous donc que la poste s'amuse à ouvrir toutes les lettres? Elle n'y suffirait pas. J'ai cherché à connaître les correspondances cachées sous le masque de la banque, et je n'ai jamais pu y parvenir. Il en est de la poste comme de la police : on n'attrape que les sots. » Puisque je suis en train de parler de la police

politique, de cette lèpre des sociétés modernes, qu'il me soit permis d'en tout dire, dussé-je intervertir l'ordre des temps, et me laisser entraîner jusqu'à nos jours!

L'instruction du procès de Pleignier, Carbonneau et Tolleron, n'a-t-elle pas prouvé jusqu'à l'évidence qu'un grand nombre d'agents de police avaient été placés à dessein parmi les associés de ces malheureux. En 1487, un garçon boulanger, se disant neveu d'Édouard IV, de la branche d'York, disputa la couronne à Henri VII, de la branche de Lancaster. Il se fit couronner roi à Dublin, et osa livrer bataille à Henri VII. Celui-ci le fit prisonnier, et se contenta de mettre le roi dans sa cuisine, où il servit longtemps. Pleignier murmurait de ce qu'il ne faisait plus les bottes de la Garde impériale; il fallait lui faire faire celles de la Garde royale.

Le ministre de la police, pour faire valoir l'importance de sa surveillance aux yeux du prince, trame les grandes conspirations, qu'il est bien sûr d'arrêter à temps, parce qu'il en est le maître. Les agents inférieurs, pour se faire valoir auprès du ministre, trament les petites. Il serait difficile de citer une conspiration qui ait été découverte lorsque des agents de la police n'en faisaient pas partie, et n'en étaient pas les instigateurs. On concevrait difficilement avec quels moyens ces agents nourrissent une petite intrigue, qui n'est d'abord que le résultat d'un peu d'humeur et de mécontentement, et qui, grâce à eux, devient une grande affaire. Je ne citerai pas d'exemples : je ne veux ni affliger les vivants, ni troubler la cendre des morts. Je me borne à des généralités que je déclare être basées sur des faits malheureusement trop nombreux et trop vrais.

Combien de conspirations ont échappé à cette police si active, si surveillante, lorsqu'elle n'y était pas partie intéressée, et qu'elle ne les encourageait pas. La conspiration de Babœuf, la tentative du camp de Grenelle, le 18 Brumaire, la machine infernale, Malet, le 20 mars, l'affaire de Grenoble et tant d'autres.

La police politique, fruit de nos troubles révolutionnaires, leur a survécu. La police de sûreté, de salubrité, de bien-être, d'ordre, n'est plus venue qu'en seconde ligne; elle a par conséquent été négligée. Il est des temps dans lesquels on s'occupe plus de savoir si un citoyen va à la messe ou à confesse, que de surveiller une bande de voleurs. Un tel état de choses est malheureux pour le pays, et l'on pourrait mieux employer l'argent que coûtent la surveillance de prétendus suspects, l'inquisition à domicile, la corruption des amis, des parents et des serviteurs de l'homme que l'on veut perdre.

La police d'opinions, née comme je viens de le dire. de nos troubles révolutionnaires, est soupçonneuse, inquiète, tracassière, inquisitoriale, vexatoire, tyrannique, amoureuse de complots qu'elle découvre parce qu'elle les a créés. Indifférente aux crimes et aux délits, tout absorbée qu'elle est de la recherche de pensées, de démarches toujours coupables sous le gouvernement du jour qui la paie, innocentes sous celui de la veille, louables sous celui du lendemain. A qui n'est-il pas arrivé de s'entendre dire dans un salon où l'on s'exprime avec chaleur. « Prenez garde, modérez-vous; on dit qu'un tel est de la police. »

Depuis l'établissement d'un ministère de la police en France, son pouvoir a toujours reposé sur deux choses : son or et ses rapports. Je suis convaincu qu'aucun homme, quel que soit d'ailleurs son talent,

n'eût fait ni mieux ni plus mal que les différents individus qui ont occupé cette place depuis sa création jusqu'à présent : beaucoup de bien aux uns, beaucoup de mal aux autres. C'est par ce ministère que l'on obtenait, que l'on perdait tout. L'homme flatte également celui qui peut l'enrichir et celui qui peut le perdre. L'intérêt et la crainte : voilà les deux grands agents de ce ministère.

Cette police enveloppa dans ses pièges Bonaparte lui-même, et le tint assez longtemps sous l'ascendant de son pouvoir. Les fausses dénonciations, les correspondances simulées, simples ou doubles, les plus artificieuses concordances, précédées des rapports les plus alarmants : voilà les moyens dont la police se servira toujours pour sa conservation ; car ces moyens, c'est sa vie ; ne les pas employer, c'est sa mort.

Ce qui rend la police politique si dangereuse, c'est la délation et l'espionnage. Les délateurs sont des hommes pernicieux, ennemis nés de la société. Si quelqu'un accuse un homme, en vue du bien public, qu'il ne le fasse pas en secret devant le prince, qui peut être aisément prévenu ; mais devant le magistrat, qui a des règles qui ne sont formidables qu'aux calomniateurs. L'empereur Constance disait : « Je ne saurais soupçonner un homme à qui il manque un accusateur lorsqu'il ne lui manque pas un ennemi. »

Dans un État où la délation est à l'ordre du jour, où elle est appelée, provoquée, récompensée ; où elle enchaîne malheureusement par l'appât de l'or les hommes des classes les plus élevées, il faut, dans le cercle le plus resserré, redouter de trouver de ces être vils qui spéculent sur l'indiscrétion d'un épanchement que provoque souvent une fausse amitié.

De quelque part que vienne la délation, ou payée

d'avance, ou à gages, ou avec promesse de récompense, elle obtient un facile accès, toujours refusé à la défense.

Que dire de cette race exécrable connue sous le nom de *moutons*, dont le devoir et le penchant sont toujours de faire fléchir la vertu qu'ils n'ont jamais connue, et de l'entraîner au crime qui est leur élément; de pousser un malheureux qui leur est dévolu, d'une disposition souvent vague d'un crime, et d'être, en apparence, son véritable complice, avant que d'être son dénonciateur. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples, qui prouveraient cette vérité, que le cœur humain est l'arsenal de toutes les perfidies et de toutes les noirceurs.

Ce sont des temps bien funestes que ceux où l'on peut compter des délateurs dans les rangs élevés de la société; ce n'est pas moi qui ai tort de le dire, ce sont eux qui ont tort de faire ce métier. Dans ces temps où les délits politiques et religieux sont si variés et si changeants, l'intervention des agents de la police et des délateurs de tout rang est infâme. Il n'est personne qui ne puisse être accusé d'avoir une opinion contraire à celle qui domine, mais qui sera remplacée demain par une autre. Quel homme assez sûr de lui-même pour calculer toutes ses démarches, mesurer tous ses propos et ne donner jamais matière aux délations d'un ennemi caché, d'un domestique acheté, d'un fils égaré par ses scrupules politiques ou religieux; car, dans ces derniers temps, la religion jouait un grand rôle dans la police. Il n'y a personne que l'on ne puisse perdre en interprétant mal une de ses paroles. Comment se défendre d'un coup porté dans l'ombre, et lorsqu'on ignore et ses accusateurs et ce dont on est accusé.

Serait-il donc vrai que toutes les nations, arrivées à un certain degré de civilisation, doivent éprouver les mêmes fléaux politiques? Ne voyons-nous pas, dans les pages de l'immortel historien du dernier âge de Rome, les mêmes maux et les mêmes plaintes? Écoutons-le :

Ce qu'il y a de déplorable dans ces temps malheureux, c'est que les premiers mêmes de la République se livraient aux plus basses délations, les uns ouvertement, beaucoup en secret, et l'on était poursuivi égalemcnt par les siens et par les étrangers, par des amis et par des inconnus, pour des faits vieillis ou récents. Sur quelque objet et en quelque lieu que l'on parlât, au palais, dans un festin, on était dénoncé. Tous se hâtaient de se prévenir. Les délations nous ont arraché la douceur d'écouter et de parler, et nous eussions perdu la douleur avec la voix, s'il était aussi bien en notre pouvoir d'oublier que de nous taire (1).

Juvénal nous dit : « Peut-on se contenir à la rencontre de ce délateur d'un illustre patron, et prêt à ravir aux nobles qu'il ruina les débris de leur fortune? Massa le craint, Carus tâche de l'adoucir par des présents, et le tremblant Latinus lui livre son épouse Thymèle. »

A la Cour de Constantin, les agents de police se nommaient les yeux du prince. Ces hommes étaient connus. « Ces espions officiels, disent les historiens, qui avaient une correspondance exacte avec le palais, furent encouragés par des faveurs et des récompenses à surveiller attentivement les progrès de tout dessein criminel, depuis les symptômes faibles et sourds du mécontentement jusqu'aux préparatifs d'une révolte ouverte. Ils couvraient du masque révéré du zèle la légèreté et la perfidie avec lesquelles ils violaient continuellement la justice et la vérité, et lançaient impunément leurs traits empoisonnés dans le sein du criminel ou de l'innocent qui s'était attiré leur haine, ou qui aurait refusé d'acheter leur silence. »

Parlerai-je des espions?

On ne doit les employer qu'avec une modération et

(1) *Tacite*, traduction de Dureau-de-la-Malle.

une réserve extrêmes, et pour les choses les plus importantes, dont la connaissance peut assurer le repos de l'État et l'ignorance le compromettre; mais bannissons toutes ces odieuses investigations du domicile d'un citoyen pour savoir ce qu'il fait, ce qu'il dit, même ce qu'il pense, dans le déplorable but de satisfaire les caprices d'un homme puissant, ou de perdre dans l'esprit du prince l'homme désigné par la police. Rien ne peut arrêter un espion. Les affections? elles lui servent, au contraire, pour arracher un secret. La vérité? les espions vivent de mensonges. La pitié? mais leurs gages! La faim commande, il leur faut des coupables; s'ils n'en trouvent pas, ils en font ou ils en inventent.

Il est certain, et les preuves abondent, que les actes de la police n'ont que trop souvent encouragé le crime pour se donner le mérite de faire arrêter les coupables et la satisfaction de les faire punir. Cette assertion, tout effrayante qu'elle est, pourrait être appuyée de mille faits. Ces agents sont libres de toute règle et peuvent, pour provoquer, tout dire et tout faire; leur médaille ou un petit cordon les protègent.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de parler de ce fléau, dont j'ai aussi été la victime. Que l'on croie ce que je dis. Je ne parlerai pas des huit jours pendant lesquels j'ai été chargé des fonctions de préfet de police; c'était du 13 au 20 mars 1815. L'on pensera bien que lors même que je n'eusse pas eu en horreur toutes ces infamies, la gravité des circonstances et les courts moments qui se sont écoulés pendant mon administration m'eussent empêché de m'en faire un moyen d'administration. Une discrétion dont je me fais un devoir me défend de donner des preuves de ce que j'avance. J'ai obtenu ce qu'il fallait obtenir

sans mesures violentes, sans secousses, sans vexations. J'ose affirmer que personne n'a eu à se plaindre de moi; les faits sont là. Si je faisais imprimer la liste des personnes que j'ai eu ordre de faire arrêter, celles d'entre elles que n'a pas moissonnées la mort seraient étonnées de n'avoir su que par le *Moniteur* que j'étais préfet de police. J'ai obtenu par la raison, la persuasion et la douceur ce que je n'aurais pas eu par la violence. Ce ne sont donc pas les secrets de la place que j'ai occupée que je divulgue; mais je crois rendre service en signalant ce que j'ai vu tant de fois, comme confident forcé des honteuses manœuvres de cette institution politique (1).

(1) Depuis que ce passage est écrit, un changement est survenu dans l'administration en 1827. Une nouvelle direction paraît devoir être donnée à la police. Les fonds secrets sont moins considérables, la corruption sera restreinte et moins facile. Les tribunaux, qui commandent à un si haut degré notre respect et notre reconnaissance, deviennent de plus en plus sévères envers les provocateurs, et plus indulgents envers leurs victimes. Espérons que le temps approche où l'on sentira combien il est odieux de recourir à des moyens pervers, et de violer les lois sacrées de la morale, même pour parvenir à un résultat utile.

Tout fait entrevoir, je le dis avec un sentiment de joie, que les améliorations qui ont lieu peu à peu dans l'administration générale, ne resteront pas étrangères à la police; que l'on s'occupera uniquement de ce que fait un citoyen contre les lois sociales, mais non de ses opinions; des actions et non des pensées; du matériel de la société et non de son moral. Ces observations n'ont pas fait retrancher un mot aux notes que j'avais prises à différentes époques, ni aux réflexions que m'ont inspirées les choses dont j'ai été témoin. Tant mieux si ces réflexions ne trouvent plus leur application. Mais, convaincu que les sociétés humaines parcourent un cercle perpétuel du mal au bien et du bien au mal, j'ai cru devoir faire connaître le temps où j'ai vécu, afin que nos neveux combattent avec plus de succès, et dans son principe, ce déplorable système que j'ai signalé, s'il revenait encore affliger l'humanité. En tout ceci, je n'ai obéi qu'à ma conscience. Je suis trop ami des hommes pour ne pas publier ce qui peut leur être utile, et pour me taire sur ce qui peut leur nuire. (*Note de la première édition.*)

Bonaparte avait souvent à la bouche le mot idéologue, avec lequel il cherchait à jeter du ridicule sur les hommes dans lesquels il croyait entrevoir une tendance vers la perfectibilité indéfinie, qu'il estimait pour leur moralité, mais qu'il regardait comme des rêveurs qui cherchaient un type de constitution général pour tous les peuples et qui faisaient abstraction du caractère de l'homme, tout en travaillant à son bonheur. Les idéologues, suivant lui, voyaient le pouvoir dans des institutions ; il appelait cela de la métaphysique; il ne voyait le pouvoir que dans la force.

Certes, Bonaparte pouvait nier la perfectibilité indéfinie ; l'histoire était là pour l'appuyer. La main du temps s'appesantit sur toutes les générations et anéantit toutes leurs œuvres. La vie de tous les peuples parvenus à une certaine limite est suivie de leur mort, comme la vie des hommes. Tout passe, même les sépultures.

Ces hommes honorables et probes, qui travaillent spéculativement à l'amélioration des sociétés humaines, Bonaparte les regardait comme dangereux, parce que leurs maximes et leurs principes étaient diamétralement opposés aux formes acerbes et arbitraires qu'il avait adoptées. Il disait que leur cœur valait mieux que leur esprit ; et, loin de se jeter avec eux dans les abstractions, il disait toujours qu'on ne peut gouverner les hommes que par la crainte et l'intérêt.

La libre manifestation de la pensée par la voie de la presse était et doit encore être regardée, par ceux que ne guident pas l'intérêt ou le pouvoir, comme une chose utile.

Quant à Bonaparte, il avait cette liberté dans une

si grande horreur, sa colère était telle, quand on alléguait des raisons en faveur de la liberté de la presse, qu'on aurait dit qu'il allait avoir une attaque de nerfs. Tout grand homme qu'il était, il craignait les petits écrits.

CHAPITRE XIX

Heureuse transition. — Le Luxembourg trop étroit. — Les susceptibilités républicaines. — Inimitiés profitables. — Précaution adroite. — Ménagements. — Époques choisies. — Conception et exécution. — Luxe et simplicité. — Le troisième consul aux Tuileries. — Départ du Luxembourg. — Fiacres et six chevaux blancs. — Le sabre de l'empereur d'Autriche. — Usage royal et une inscription. — La revue. — Les drapeaux salués. — Acclamations. — Hors-d'œuvre. — M. de Talleyrand dans le cabinet de Bonaparte. — Haute politique. — Conseils approuvés d'avance. — Deux ministères pour deux consuls. — Paroles de Bonaparte. — Présentations. — Les Spartiates consulaires. — Plus de bonnets rouges, même en peinture. — Habitude bourgeoise. — Le lit d'apparat. — Notre cabinet. — Description. — Les deux bureaux. — Le cabinet de Duroc.

Des trois jumeaux consulaires qu'enfanta le 18 Brumaire, Bonaparte ne tarda pas à se déclarer l'aîné et à s'attribuer un bon droit d'aînesse ; bientôt il s'empara de tout le pouvoir. Déjà se réalisait pour lui le projet qu'il avait conçu en favorisant de tous ses moyens la révolution du 18 Fructidor. Il fallait alors à ses desseins que le Directoire eût violé la Constitution pour justifier plus tard le renversement du Directoire. Il était facile de juger par les propos qui lui échappaient de temps en temps que son ambition n'était pas satisfaite et que le Consulat n'était qu'une transition pour arriver au rétablissement complet de l'unité monarchique. Le Luxembourg devint donc trop étroit pour contenir le chef du gouvernement, et il fut

résolu que Bonaparte habiterait les Tuileries. Mais qu'il lui fallait de prudence pour marcher avec sécurité au milieu des écueils qui l'environnaient! Aussi combien prit-il de précautions pour ménager les susceptibilités républicaines, pour les acclimater peu à peu à la température du pouvoir absolu ! Mais cela ne suffisait pas, car telle était la situation des choses que Bonaparte, placé entre les Jacobins et les Royalistes, ne pouvait frapper un parti sans donner en même temps de la consistance à l'autre. Il résolut ce problème difficile en affaiblissant les partis ; il y parvint en les effrayant tour à tour l'un de l'autre. « Royalistes, semblait-il dire, si vous ne vous rattachez pas à mon gouvernement, voyez les Jacobins se relever et avec eux la Terreur et ses échafauds. » Et aux hommes de la Révolution : « Voyez la contre-révolution se présenter menaçante, armée de représailles et de vengeances, elle est prête à vous frapper; mon bouclier seul peut vous mettre à l'abri de ses coups! » Ainsi les partis durent se rapprocher par suite même de la crainte et de la haine qu'ils s'inspiraient mutuellement ; croyant se mettre à l'abri près du chef du gouvernement, ils ne se mirent que dans la dépendance d'un homme ambitieux, et Bonaparte les assouplissant peu à peu sous la force de sa volonté, les guida à son gré dans les voies de sa politique. Il marcha d'un pas ferme, toujours en avant, mais il ne négligea aucun des ménagements propres à faire, le plus longtemps possible, illusion sur ses desseins.

Je voyais jouer tous ces ressorts cachés, j'admirais l'inconcevable adresse de Bonaparte; et ce qui m'a toujours le plus étonné en lui, fut l'empire qu'il savait exercer sur lui-même, toutes les fois qu'une trop

prompte manifestation de sa pensée pouvait nuire à ses projets. Ainsi, par exemple, et je crois l'avoir déjà fait observer, on ne parla des Tuileries que sous le nom de Palais du Gouvernement ; ainsi, dans les arrangements qu'il prit d'avance, il résolut de ne pas habiter tout de suite seul l'ancien palais des rois de France, il se contenta d'y désigner pour lui les appartements royaux et voulut y loger le troisième consul, qui occupa, en effet, le pavillon de Flore. Ce partage adroit était tout à fait d'accord avec la désignation de Palais du Gouvernement et pouvait, pendant quelque temps, donner le change aux esprits trop clairvoyants.

Le moment de quitter le Luxembourg étant arrivé, Bonaparte s'entoura encore de beaucoup d'autres précautions décevantes. Le jour de la translation du gouvernement était fixé au 30 pluviôse (1); ce fut la veille que le Premier Consul choisit pour faire publier le relevé des votes pour l'acceptation de la Constitution. D'un autre côté, il avait fait retarder de dix jours l'insertion dans *le Moniteur* du discours prononcé par M. de Fontanes, le décadi précédent, dans le temple de Mars. Il pensa que le jour où il allait faire un si grand pas vers la monarchie était bien choisi pour entretenir les habitants de Paris des grandes idées de liberté et pour faire de nouveau confondre son nom avec le nom de Washington.

Le 30 pluviôse, au matin, j'entrai comme de coutume à sept heures dans la chambre du Premier Consul ; il dormait profondément, et ce jour-là fut un

(1) Par un rapprochement assez singulier, Pie VII fut élu Pape trois jours avant l'installation du Premier Consul aux Tuileries ; et ce fut le 30 pluviôse même qu'eut lieu la formation de la république des Sept-Iles. (*Note de la première édition.*)

de ceux où il me pria de le laisser dormir un peu plus longtemps. J'ai remarqué qu'en général Bonaparte était beaucoup moins ému au moment de l'exécution des choses qu'il avait projetées qu'au moment de leur conception ; tant il avait de facilité à regarder ce qu'il avait arrêté dans sa pensée comme déjà exécuté.

Quand je retournai auprès de Bonaparte, il me dit avec un air de satisfaction très marqué : « Eh bien! Bourrienne, c'est donc enfin aujourd'hui que nous allons coucher aux Tuileries. Vous, vous êtes bien heureux, vous n'êtes pas obligé de vous donner en spectacle; vous irez de votre côté. Moi, il faut que j'aille avec un cortège; cela m'ennuie, mais il faut parler aux yeux ; cela fait bien pour le peuple. Le Directoire était trop simple, aussi il ne jouissait d'aucune considération. A l'armée, la simplicité est à sa place ; dans une grande ville, dans un palais, il faut que le chef d'un gouvernement attire à lui les regards par tous les moyens possibles, mais il faut aller doucement. Ma femme ira voir la revue des appartements de Lebrun ; allez, si vous voulez, avec elle ; mais soyez dans le cabinet aussitôt que vous m'aurez vu descendre de cheval. »

Je n'allai point à la revue, mais je me rendis aux Tuileries, de mon côté, afin d'arranger dans notre nouveau cabinet les papiers que je ne devais point quitter, et j'y préparai tout pour le moment où le Premier Consul y entrerait ; ce n'est que le soir que je sus, par les conversations du salon, où la réunion fut nombreuse, ce qui s'était passé dans le cours de la journée.

Bonaparte partit à une heure précise du Luxembourg. Le cortège était loin, sans doute, de ressembler à ceux qui, sous l'Empire, étalèrent tant de magnificence ;

mais on lui avait donné autant de pompe que l'état du luxe, en France, le permettait alors. Le seul véritable luxe de ce temps était la beauté des troupes : on avait réuni trois mille hommes d'élite, parmi lesquels on remarquait surtout le superbe régiment des Guides. Tous marchaient dans le plus grand ordre, ayant leur musique en tête. Les généraux et leur état-major étaient à cheval, les ministres dans leurs voitures, à peu près les seules un peu remarquables qu'il y eût alors à Paris, car on avait été obligé, pour transporter le Conseil d'État en corps, d'avoir recours à des fiacres, dont on avait seulement eu soin de recouvrir le numéro avec du papier de la même couleur que le fond de la caisse. La voiture seule du Consul était attelée de six chevaux blancs, et ces six chevaux blancs rappelaient un souvenir de gloire et de paix ; c'étaient ceux que l'empereur d'Allemagne avait donnés au général en chef de l'armée d'Italie, après le traité de Campo-Formio. Bonaparte portait aussi, ce jour-là, le sabre magnifique que l'empereur François lui avait donné dans la même circonstance. Le Premier Consul, ayant à sa gauche Cambacérès, et M. Lebrun étant sur le devant de la voiture, traversa ainsi une partie de Paris en suivant la rue de Thionville et le quai Voltaire jusqu'au pont Royal. Partout, sur la route, sa présence fit éclater des cris de joie qui, alors, n'avaient pas besoin d'être commandés par la police.

Depuis le guichet du Carrousel jusqu'à la porte des Tuileries, la Garde des Consuls formait la haie, usage royal, et qui contrastait singulièrement avec une inscription devant laquelle passa Bonaparte en entrant dans la cour. Deux corps de garde avaient été construits, l'un à droite, l'autre à gauche de la grille du milieu ; on lisait sur celui de droite : LE DIX AOUT 1792. —

La royauté en France est abolie, et ne se relèvera jamais! Elle était déjà relevée.

Cependant les troupes s'étaient rangées en bataille dans la cour ; aussitôt que la voiture des consuls se fut arrêtée, Bonaparte en descendit rapidement, et, sur-le-champ, monta, ou, pour mieux dire, sauta à cheval, et passa les troupes en revue pendant que les deux autres consuls étaient montés dans les appartements, où les attendaient le Conseil d'État et les ministres. Un grand nombre de femmes, portant avec élégance le costume grec, qui était alors à la mode, occupaient avec M[me] Bonaparte les fenêtres du troisième consul, au pavillon de Flore. De toutes parts, il y avait une affluence de spectateurs impossible à décrire ; on avait loué très cher des croisées sur la place du Carrousel, et de toutes parts on entendait crier, comme d'une seule voix : *Vive le Premier Consul !* Qui n'eût pas été enivré par tant d'enthousiasme!

Le Premier Consul prolongea assez longtemps la revue, passa dans tous les rangs, adressa des paroles flatteuses aux chefs des corps ; ensuite il vint se placer auprès de la porte des Tuileries, ayant Murat à sa droite, Lannes à sa gauche, et derrière lui un nombreux état-major de jeunes guerriers brunis par le soleil d'Égypte et d'Italie, et qui, tous, avaient pris part à plus de combats qu'ils ne comptaient d'années. Quand il vit passer devant lui les drapeaux de la quatre-vingt-seizième, de la quarante-troisième, et de la trentième demi-brigade, comme ces drapeaux ne présentaient plus qu'un bâton surmonté de quelques lambeaux criblés de balles et noircis par la poudre, il ôta son chapeau, et s'inclina en signe de respect. Chacun de ces hommages d'un grand capitaine à des enseignes mutilées sur le champ de bataille fut salué

par des milliers d'exclamations, et les troupes ayant achevé de défiler devant lui, le Premier Consul monta d'un pied hardi l'escalier des Tuileries.

Le rôle du général étant fini pour ce jour-là, celui du chef de l'État commença, et l'on peut dire que déjà, à cette époque, le Premier Consul était presque tout le Consulat. Au risque même d'interrompre par un hors-d'œuvre le récit de ce qui s'est passé lors de notre arrivée aux Tuileries, je consignerai ici un fait qui se présente à ma mémoire, et qui ne contribua pas peu à déterminer Bonaparte à devenir réellement le chef de ses collègues au Consulat. On n'a point oublié que, quand Roger-Ducos et Sieyès portaient le titre de consuls, les trois membres de la commission consulaire étaient égaux, sinon de fait, du moins en droit. Cambacérès et Lebrun les ayant remplacés, M. de Talleyrand, appelé dans le même moment à succéder à M. de Reinhart, au ministère des relations extérieures, fut reçu en audience particulière dans le cabinet du Premier Consul, où je me trouvais seul avec eux. Les paroles que M. de Talleyrand adressa à Bonaparte plurent tellement à celui qui les écoutait, que j'en eus moi-même l'esprit trop frappé pour les avoir oubliées. « Citoyen Consul, lui dit-il, vous m'avez confié le ministère des relations extérieures, et je justifierai votre confiance ; mais je crois devoir vous déclarer dès à présent que je ne veux travailler qu'avec vous. Il n'y a point là de vaine fierté de ma part, je vous parle seulement dans l'intérêt de la France : pour qu'elle soit bien gouvernée, pour qu'il y ait unité d'action, il faut que vous soyez le Premier Consul, et que le Premier Consul ait dans sa main tout ce qui tient directement à la politique, c'est-à-dire les ministères de l'intérieur et de la police, pour les affaires

du dedans; mon ministère pour les affaires du dehors, et ensuite les deux grands moyens d'exécution, la guerre et la marine. Il serait donc de toute convenance que les ministres de ces cinq départements travaillassent avec vous seul. L'administration de la justice et le bon ordre dans les finances tiennent sans doute à la politique par une foule de liens; mais ces liens sont moins serrés. Si vous me permettez de le dire, général, j'ajouterai qu'il conviendrait alors de donner au second consul, très habile jurisconsulte, la haute main sur la justice, et au troisième consul, également bien versé dans la connaissance des lois financières, la haute main sur les finances (1). Cela les occupera, cela les amusera, et vous, général, ayant à votre disposition toutes les parties vitales du gouvernement, vous arriverez au noble but que vous vous proposez, la régénération de la France. »

Ces paroles remarquables n'étaient point de celles que Bonaparte pouvait écouter avec indifférence; elles étaient trop d'accord avec ses intentions secrètes pour qu'il ne les entendît pas avec plaisir; aussi me dit-il, dès que M. de Talleyrand fut sorti : « Savez-vous, Bourrienne, que Talleyrand est de bon conseil ; c'est un homme d'un grand sens. — Général, c'est l'opinion de tous ceux qui le connaissent. — Il a raison. » Puis il ajouta, en souriant : « Talleyrand n'est pas maladroit, il m'a pénétré. Ce qu'il me conseille, vous savez bien que j'ai envie de le faire. Mais, encore un coup, il a raison : on marche plus vite quand on marche seul. Lebrun est un honnête homme, mais il n'a pas de politique dans la tête, il fait des livres.

(1) Qui ne reconnaît là le premier germe de l'archichancellerie et de l'architrésorerie de l'Empire? (*Note de la première édition.*)

Cambacérès a trop de traditions de la Révolution. Il faut que mon gouvernement soit un gouvernement tout neuf. »

Les conseils de M. de Talleyrand avaient été si ponctuellement suivis que, déjà, le jour de l'installation du gouvernement consulaire, lorsque Bonaparte fut monté dans la salle où il reçut diverses présentations, Cambacérès et Lebrun ressemblèrent plus à deux témoins qu'à deux collègues du Premier Consul. Le ministre de l'intérieur présenta les membres des autorités administratives de Paris ; le ministre de la guerre, l'état-major de la dix-septième division militaire ; le ministre de la marine, plusieurs officiers de cette arme, et l'état-major de la Garde des Consuls fut présenté par Murat. Comme nos républicains consulaires n'étaient pas tout à fait des Spartiates, la revue et les présentations furent suivies de grands dîners. Le Premier Consul reçut à sa table les deux autres consuls, les ministres et les présidents de grands corps de l'État. Murat traita les chefs de l'armée ; et, le Conseil d'État tout entier, remonté dans ses fiacres à numéros couverts, alla s'asseoir à la table de Lucien.

Avant de nous installer aux Tuileries, nous y avions fait de fréquentes visites, pour voir comment les réparations, ou pour mieux dire *le badigeonnage*, que Bonaparte avait ordonné, était exécuté. Tout au commencement, voyant la quantité de bonnets rouges que l'on avait peints sur les murs, il dit à M. Lecomte, alors architecte des Tuileries : « Faites-moi disparaître tout cela ; je ne veux pas de pareilles saloperies. »

Le Premier Consul indiqua lui-même les légers changements qu'il fit faire dans l'intérieur de l'appartement qu'il s'était destiné. On plaça un lit de parade, qui n'était pas le lit de Louis XVI, dans la chambre

faisant suite à son cabinet, en allant au midi vers le grand escalier du pavillon de Flore. Je dirai, en passant, qu'il n'y coucha que très rarement, car Bonaparte avait les goûts les plus simples pour son intérieur, et n'aimait le luxe extérieur que comme un calcul, que comme un moyen de plus d'imposer aux hommes. Pour m'exprimer en termes bourgeois, Bonaparte, au Luxembourg, à la Malmaison, et pendant les premiers temps qu'il habita les Tuileries, Bonaparte couchait avec sa femme. Tous les soirs, il descendait chez Joséphine par un petit escalier, donnant dans une garde-robe attenante à son cabinet et qui avait été autrefois l'oratoire de Marie de Médicis. Je ne descendais jamais dans la chambre à coucher de Bonaparte que par ce petit escalier ; et, quand il montait dans notre cabinet, c'était toujours en passant par la même garde-robe dont j'ai parlé, et dont la porte donnait en face de la seule croisée qui nous éclairait. Elle avait vue sur le jardin.

Quant à notre cabinet, j'y ai vu préparer tant d'événements, j'y ai vu des choses si grandes et quelquefois aussi des choses si petites, enfin j'y ai passé tant d'heures dans ma vie, que je puis aujourd'hui en donner la plus minutieuse description pour ceux qui aiment ces sortes de détails.

Deux tables étaient placées dans ce cabinet : une très belle, pour le Premier Consul, était presque au milieu, et son fauteuil tournait le dos à la cheminée, ayant la fenêtre à droite. A droite, était une petite pièce dans laquelle se tenait Duroc, et par laquelle on pouvait communiquer avec le garçon de bureau et les grands appartements donnant sur la cour. Quand le Premier Consul était à son bureau, assis dans le beau fauteuil dont il mutila tant de fois les bras avec son

canif, il avait vis-à-vis lui une grande bibliothèque remplie de cartons depuis le haut jusqu'en bas. Un peu à droite, à côté de la bibliothèque, était la seconde grande porte du cabinet; elle conduisait immédiatement à la chambre à coucher de parade dont j'ai parlé; de là, on passait dans le grand salon de réception, au plafond duquel Le Brun a peint la figure de Louis XIV; une cocarde tricolore, placée au front du grand roi, attestait encore la turpitude imbécile de la Convention. Ensuite, venait la salle des Gardes avant le grand escalier du pavillon de Flore.

Ma table de travail, fort modeste, était près de la fenêtre; dans l'été j'avais en perspective le feuillage touffu des marronniers, mais il fallait me lever pour apercevoir les promeneurs du jardin. Je tournais le dos au profil du général, de sorte qu'il ne nous fallait qu'un léger mouvement de tête pour nous voir quand nous avions à nous parler. Duroc n'était que rarement dans son petit cabinet, c'est là que je pouvais donner quelques audiences. Le cabinet consulaire, qui fut depuis impérial, m'a laissé bien des souvenirs; et j'espère qu'en lisant les volumes suivants le lecteur pensera que je n'ai pas tout oublié.

CHAPITRE XX

Les Tuileries. — La royauté en perspective. — Raison du peuple. — Le grand thermomètre. — Promenade intérieure. — Mot remarquable. — Le corps diplomatique. — Présentation solennelle. — Mme Bonaparte et la reine. — Heureuse usurpation. — Besoin d'indulgence. — M. Defeu. — Le sursis et la liberté. — Mort certaine évitée. — Encouragement et essai. — M. de Frotté. — Réussite inutile. — Étude des Vendéens. — Souvenirs de Charette. — Lettre autographe. — Détails circonstanciés. — Le général Travot et Charette. — Costume du condamné. — Un seul moment d'émotion. — Mort courageuse. — Double lecture. — Horreur de la guerre civile. — Georges reçu en audience particulière. — Prudence de Rapp et confiance de Bonaparte. — Conversation animée. — Les portes ouvertes. — Georges jugé par Bonaparte.

Nous étions donc aux Tuileries ! Le lendemain de ce jour tant souhaité où nous couchâmes dans le palais des rois, je dis à Bonaparte, en entrant dans sa chambre : « Eh bien, général, vous voilà enfin arrivé sans difficulté, aux acclamations du peuple. Vous rappelez-vous le mot que vous me dîtes dans la rue Sainte-Anne, il y a bientôt deux ans (1) ? — Oui, c'est vrai, je me le rappelle. Voilà ce que c'est que de vouloir. Il n'y a que deux ans ! Savez-vous que nous avons fait pas mal de choses depuis ce temps-là ? En somme, je suis fort content ; la journée d'hier a très bien été. Croyez-vous que tous ces gens qui sont venus me flagorner fussent de bonne foi ? Non, sans

(1) « Je pourrais bien me faire roi, mais il n'en est pas encore temps. » (*Note de la première édition.*)

doute ; mais la joie du peuple était vraie. Le peuple a raison. Et d'ailleurs consultez le grand thermomètre de l'opinion, voyez le cours des rentes : à onze francs, le 17 brumaire ; à seize, le 29 ; et aujourd'hui à vingt et un francs ! Avec cela, je puis laisser caqueter les Jacobins. Mais qu'ils ne parlent pas trop haut !... »

Quand Bonaparte fut habillé, nous allâmes nous promener dans la galerie de Diane ; il examina les statues qui y avaient été placées par son ordre ; il achevait de prendre possession de son nouveau domicile. Je me rappelle qu'entre autres choses, il me dit : « Bourrienne, ce n'est pas tout que d'être aux Tuileries ; il faut y rester. Qui est-ce qui n'a pas habité ce palais ? des brigands, des conventionnels. Tenez, regardez, voilà la maison de votre frère. N'est-ce pas de là que j'ai vu assiéger les Tuileries, et enlever le bon Louis XVI ? Mais, soyez tranquille, qu'ils y viennent !!... »

A l'époque de la translation du gouvernement du Luxembourg aux Tuileries, voici quelle était la composition du corps diplomatique à Paris. Je crois devoir nommer ici ces ministres, afin que le lecteur puisse juger quelles étaient les seules puissances avec lesquelles la France était alors en paix.

MM. le marquis de Musquiz, ambassadeur d'Espagne ;
Justianani, ambassadeur de Rome ;
Serbelloni, ambassadeur de la république cisalpine ;
Schimmelpenninck, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de la république batave ;
Zeltner, ministre plénipotentiaire de la république helvétique (1) ;

(1) M. Zeltner avait été déjà ministre plénipotentiaire de la répu-

MM. le baron de Reitzenstein, ministre plénipotentiaire de Bade;
Bonardi, ministre plénipotentiaire de la république ligurienne ;
Manthey, chargé d'affaires de Danemark ;
Kopp, chargé d'affaires de Hesse-Cassel ;
Signeul, agent général du commerce et chargé d'affaires de Suède ;
Classen, agent général du commerce de Danemark.

Le corps diplomatique, ainsi composé, fut présenté le 2 ventôse au Premier Consul, en audience solennelle. On avait fait disposer une salle du palais exprès pour cette cérémonie, redevenue nouvelle comme presque tout ce qui se faisait alors. On commença dès lors à fouiller dans l'ancien cérémonial de la Cour de France, et, en attendant des chambellans et un grand-maître des cérémonies, ce fut un conseiller d'État, M. Benezech, qui avait été ministre de l'intérieur, que l'on chargea d'en remplir les fonctions.

Les ambassadeurs étant tous réunis, M. Benezech les conduisit dans le cabinet où étaient les trois consuls, les ministres, et le Conseil d'État. Les ambassadeurs présentèrent les lettres de créance dont ils étaient porteurs, au Premier Consul, qui les rendit au ministre des relations extérieures. Ces présentations furent suivies de plusieurs autres, de celle, par exemple, du tribunal de cassation, ayant alors pour président l'ancien avocat Target, qui avait refusé de défendre Louis XVI. Tout cela, comme je l'ai dit, se passait en présence des trois consuls ; mais, surtout, ce qui distinguait le Premier Consul de ses collègues, c'est qu'en sortant des audiences officielles, on allait

blique helvétique; il présenta de nouvelles lettres de créance dans l'audience du 2 ventôse.

chez Mme Bonaparte, comme autrefois chez la reine, après avoir été présenté au roi.

Ainsi, les anciens usages de la royauté s'infiltraient peu à peu dans la demeure royale. Parmi les droits attachés à la Couronne, et que la Constitution de l'an VIII ne donnait pas au Premier Consul, il en est un qu'il ambitionnait et qu'il s'arrogea par la plus heureuse de toutes les usurpations, c'est le droit de faire grâce. J'ai assez prouvé, je le pense, que je n'avais pas été un flatteur de Bonaparte, et je prouve encore assez aujourd'hui que je ne me suis pas fait le courtisan de sa mémoire, pour avoir le droit d'être cru quand je le dis : Bonaparte éprouvait le besoin de sauver des hommes frappés par la loi, et quand les impérieuses nécessités de sa politique, auxquelles, à la vérité, il sacrifiait tout, le lui permettaient, il en éprouvait une joie profondément sentie ; il aurait volontiers remercié ceux auxquels il rendait de tels services, de cela seulement qu'ils lui avaient donné l'occasion de les leur rendre. Tel était le Consul ; je ne parle pas de l'Empereur. Bonaparte, Premier Consul, était accessible aux sollicitations de l'amitié, en faveur des proscrits ; le fait suivant, dont je fus si vivement touché, en offre une preuve incontestable.

Nous étions encore au Luxembourg, lorsque M. Defeu, émigré français, fut pris dans le Tyrol, les armes à la main, par les troupes de la République ; on le conduisit à Grenoble, où il fut enfermé dans la prison militaire de cette ville. Dans le courant de janvier, le général Ferino, commandant alors à Grenoble, reçut l'ordre de faire mettre en jugement le jeune émigré. Les lois contre les émigrés pris les armes à la main étaient terribles, et les juges n'osaient pas être indulgents. Mis en jugement le matin, condamné dans la

journée et fusillé le soir, tel était le cours ordinaire de ces implacables procédures. Une de mes cousines, fille de M. de Poitrincourt, vint de Sens à Paris pour m'informer de l'affreuse position de M. Defeu ; elle me dit que M. Defeu tenait par des alliances aux familles les plus honorables de la ville de Sens, et que tout le monde prenait à lui le plus vif intérêt.

Je m'étais échappé quelques moments pour aller au rendez-vous que m'avait demandé M[lle] de Poitrincourt ; en rentrant, je trouvai le Premier Consul surpris d'être seul dans le cabinet que je n'avais pas l'habitude de quitter sans qu'il le sût. « D'où venez-vous donc, me dit-il ? — Je viens de voir une de mes parentes qui sollicite une grâce de vous. — Qu'est-ce que c'est ? » Je lui racontai alors quelle était la triste situation de M. Defeu. Sa première réponse fut terrible. « Point de pitié ! s'écria-t-il, point de pitié pour les émigrés ! Quiconque se bat contre sa patrie est un enfant qui veut tuer sa mère. » Cette première colère passée, j'insistai ; je lui représentai la jeunesse de M. Defeu, le bon effet que cela produirait. « Eh bien, me dit-il, écrivez : « Le Premier Consul ordonne de suspendre « le jugement de M. Defeu. » Il signa cet ordre laconique, que j'expédiai sur-le-champ au général Ferino ; j'en informai ma cousine, et je restai tranquille sur les suites de cette affaire.

Le lendemain matin, à peine j'étais entré dans la chambre du Premier Consul, qu'il me dit : « Eh bien, Bourrienne, vous ne me parlez pas de votre M. Defeu ; avez-vous été content ? — Général, je ne trouve pas de termes pour vous peindre ma reconnaissance. — Ah ! bah !... Mais je n'aime pas à faire les choses à demi. Écrivez à Ferino que je veux que M. Defeu soit sur-le-champ rendu à la liberté. Je fais peut-être un

ingrat ; eh bien ! tant pis pour lui. Pour de telles choses, Bourrienne, demandez-moi toujours ; quand je refuse, c'est que je ne peux pas faire autrement. »

J'expédiai à mes frais un courrier extraordinaire, qui arriva à temps pour sauver la vie à M. Defeu. Sa mère, dont il était le fils unique et M. Blanchet son oncle, vinrent exprès de Sens à Paris pour me témoigner leur reconnaissance. Je vis des larmes de joie tomber des yeux d'une mère qui, selon toute probabilité, était destinée à verser des larmes amères, et je lui dis, ainsi que je l'éprouvais, que j'étais bien récompensé par le succès que j'avais obtenu (1).

Enhardi par cet heureux succès et par les paroles bienveillantes du Premier Consul, je me hasardai à demander la grâce de M. de Frotté, qui m'était vivement recommandé par les personnes les plus honorables. Le comte Louis de Frotté s'était d'abord opposé à toute négociation pour la pacification de la Vendée ; enfin, forcé par suite de combats malheureux, il avait été réduit, vers la fin de janvier, à la nécessité de faire lui-même les avances qu'il n'avait point accueillies. A cette époque, il adressa au général Guidal une lettre dans laquelle il faisait des propositions pacifiques. On lui envoya un sauf-conduit pour se rendre à Alençon. Malheureusement pour M. de Frotté, il n'écrivit pas seulement au général Guidal ; car, tandis qu'on lui expédiait le sauf-conduit qu'il avait demandé, il adressait à ses lieutenants une lettre dans laquelle il les engageait à ne point faire de soumission, et à ne pas consentir à leur désarmement. Cette lettre fut interceptée ; elle donna à la proposition de traiter toute

(1) M. Defeu, échappé à une mort certaine, est aujourd'hui père de trois enfants, et vit heureux et tranquille à Sens. (*Note de la première édition.*)

l'apparence d'une feinte frauduleuse ; ce que confirma, d'ailleurs, un manifeste de M. de Frotté, antérieur, il est vrai, aux offres de pacification, mais dans lequel il annonçait à tous ses partisans la fin prochaine de la criminelle entreprise de Bonaparte.

J'eus plus de peine que dans l'affaire de M. Defeu à déterminer le Premier Consul à se montrer indulgent. Cependant, je fis tant d'instances auprès de lui, je m'efforçai si bien de lui faire comprendre l'heureux effet d'une telle générosité, que je finis par obtenir l'ordre de suspendre le jugement. Quelle leçon je reçus alors sur les malheurs que peut entraîner la perte du temps ! Ne croyant pas les choses aussi avancées qu'elles l'étaient, je ne fis pas partir tout de suite le courrier chargé de porter l'ordre de suspension ; le ministre de la police avait d'ailleurs marqué sa victime ; lui, il ne perdait jamais de temps quand il s'agissait de faire le mal ; ayant donc résolu, je ne sais pour quel motif, la perte de M. de Frotté, il envoya l'ordre de hâter le jugement. Le comte Louis de Frotté fut jugé le 28 pluviôse, condamné le même jour, et exécuté le lendemain, la veille du jour où nous entrâmes aux Tuileries. L'horrible précipitation du ministre rendit nul le résultat de mes sollicitations. J'eus lieu de penser que, depuis le jour où le Premier Consul m'avait accordé un sursis, il avait reçu quelque nouvelle accusation secrète contre M. de Frotté ; car, lorsqu'il apprit sa mort, il me parut très indifférent à la tardive arrivée de l'ordre de suspension ; il me dit seulement, avec une dureté inaccoutumée : « Il fallait mieux prendre vos mesures. Dites, est-ce ma faute ? »

Ce que je viens de dire de la généreuse conduite du Premier Consul envers un émigré pris les armes à la main, et un chef de la Vendée, m'amène naturellement

à rappeler ce que Bonaparte pensa et dit du héros-brigand des armées vendéennes, marquis de Charette.

Bonaparte a toujours regardé Charette comme l'un des plus ardents ennemis de la République, et l'un des plus fermes soutiens de la royauté. On se rappelle que, dans son récit autographe du 13 vendémiaire, il avance que la plupart des prisonniers faits dans cette journée, étaient des chouans de Charette. Ce général vendéen fut exécuté le 29 mars 1796. Dans ce temps, Bonaparte venait d'arriver en Italie, et commençait le cours de ses triomphes; il ne pensa pas à lui. A l'époque où nous sommes de son consulat, il s'occupa spécialement de connaître l'esprit qui animait les insurgés de la Vendée, qu'il s'efforçait de pacifier. Parmi les pièces de tout genre qu'on lui envoya, se trouvait la lettre ci-après, sur la mort de Charette; j'en ai gardé le manuscrit autographe.

Nantes, 11 germinal an IV

Tu ne seras sans doute pas fâché, mon ami, d'avoir des détails exacts sur la mort du trop célèbre Charette : on aime à étudier ces scélérats fameux, qui, comme les héros, doivent occuper les contemporains et la postérité. Leur vie entière se juge par leurs derniers moments; on en recueille les particularités, on les observe, on les rapproche, et l'on parvient à se former d'eux une opinion saine, également éloignée de l'horreur ou de l'admiration dont l'esprit de parti enveloppe leur conduite.

Charette, pris le 2 de ce mois par l'adjudant général Travot, fut d'abord conduit à Angers; Nantes le réclama. Il était juste que le lieu de son odieux triomphe devînt celui de son juste supplice. Il y arriva le 7, à une heure après minuit. En sortant du bateau, il dit, avec un soulèvement de poitrine : « Voilà donc où ces gueux d'Anglais m'ont conduit! » C'est le seul moment où il ait marqué quelque émotion. Conduit à la maison du Bouffay, il demanda un verre d'eau; puis on lui permit quelques moments de repos : il dormit effectivement.

Le lendemain matin, sur les neuf heures, on le conduisit chez

le général Dutilh, où il devait subir un interrogatoire. Je ne sais pas trop ce qui s'y est passé; on m'a seulement assuré qu'il s'était refusé de répondre à plusieurs questions du général, et qu'en parlant de Roberie, il avait dit qu'après....., il ne connaissait pas de plus grand scélérat; qu'il se battait, il est vrai pour la contre-révolution, mais qu'il n'était pas de son parti, et qu'il le désavouait. Les grenadiers et les chasseurs, et la cavalerie de la garde nationale, étaient sous les armes; deux compagnies de mon bataillon, et deux de la légion nantaise étaient commandées. Charette, placé au milieu de cette escorte, précédé d'une demi-douzaine de généraux, entouré de quelques gendarmes, fut conduit de chez Dutilh, jusqu'à la construction; puis montant le fossé de la rue Saint-Jacques, la place de la Comédie, descendant ensuite la rue Crébillon, la place Égalité, fut ramené en prison par la rue Casserie. Un peuple immense était répandu sur son passage, et remplissait les balcons. Des cris de « vive la République! » se firent souvent entendre; mais soit que le cortège en imposât, soit qu'effectivement nous reprenions de meilleures mœurs, et que le temps des fureurs soit passé, l'indignation se contint et on lui épargna les injurieuses personnalités.

Il était habillé d'un pantalon gris, d'un habit-veste pareil, sans autre distinction qu'un galon d'or étroit, dentelé, qui bordait son collet; autour de sa tête un fichu blanc, légèrement noué à la créole. Il avait un coup de feu à la tête. Son épaule droite était encore couverte de sang. Il avait son bras gauche en écharpe. Un coup de sabre lui avait coupé trois doigts de cette main. Sa contenance était assurée, sa marche ferme, et le plus grand calme était répandu sur sa figure; son teint n'était plus comme au temps de la pacification, blanc et uni. Les fatigues l'avaient terni. Il regardait tout sans insolence et sans bassesse.

Le lendemain 9, il fut jugé. Il soutint également bien son personnage, répondit à toutes les questions, sans aigreur et avec sang-froid. Parmi les questions qui lui ont été faites, voici celles qui m'ont paru les plus intéressantes :

On lui a demandé, si, lors de la pacification, les représentants du peuple ne lui avaient pas promis un roi. Il a répondu que non; qu'ils ne lui en avaient jamais parlé, dans leurs discours publics, ni dans leurs conversations particulières.

Pourquoi il avait violé la pacification? — Parce qu'il avait appris que le représentant Gaudin avait fait mettre des troupes en mouvement, pour le saisir et l'enlever contre la foi des traités.

S'il avait des correspondances avec les émigrés et les puissances étrangères? — Qu'il n'avait reçu que quinze mille francs des Anglais, avec lesquels il n'avait correspondu que pendant qu'ils étaient à l'île Dieu; qu'il n'en avait reçu que fort peu d'armes et de munitions; qu'il n'avait point de correspondance avec les émigrés; qu'il avait reçu seulement un chiffon du comte d'Entraigues et de M. le comte d'Artois; de plus, de Louis XVIII un brevet de lieutenant général.

On lui a fait voir qu'il n'était pas exact dans cette réponse.

S'il avait des correspondances? — Non; et quand il avait besoin d'armes et de munitions, il envoyait des paysans en chercher, en se fiant à leur adresse.

Quand on lui parlait des massacres de Machecoul, et autres qu'il avait ordonnés, il se contentait de répondre par un signe de tête négatif et un sourire amer, comme pour faire sentir qu'il avait fait son métier. Au surplus, il avoue qu'il commandait en chef et pour la monarchie; mais que quelques jours avant d'être surpris, un général, qu'il n'a pas nommé, lui fit faire l'ouverture d'abandonner le territoire, lui promettant protection, s'il voulait abandonner le territoire de la République; qu'il avait déposé cette lettre chez un curé, parce que dans l'état où il se trouvait, pressé de toutes parts, il ne pouvait se charger de papiers, et qu'il s'était contenté de répondre au général qui lui faisait cette proposition, qu'il avait besoin d'un peu de répit pour régler les conditions. Il s'appuyait là-dessus pour demander un sursis, et qu'on l'envoyât à Paris, comme Comartin. Au surplus, il n'a cessé de faire l'éloge du brave et généreux Travot et de ses chasseurs (1).

Lorsque les juges se sont retirés pour voter, il causait avec ceux qui l'entouraient; il leur racontait les circonstances de sa capture, et répondait à ceux qui s'étonnaient qu'il ne se fût pas tué, que le suicide avait toujours été contraire à ses principes, et qu'il le regardait comme un acte de lâcheté.

Quand on lui a lu son jugement, des cris de vive la République ont retenti dans toute la salle. Lui l'a entendu sans émotion : ses traits ne se sont pas décomposés un seul moment. Il a demandé la parole; le silence a régné. Il a dit qu'il ne cherchait

(1) Napoléon a dit à Sainte-Hélène que c'était le général Hoche qui fit cette proposition à Charette, le 21 février 1796. Ce fut quelques jours après qu'il fut pris. (*Note de la première édition.*)

point à reculer l'instant de sa mort, mais qu'il priait, pour sa satisfaction, que la commission envoyât chercher la lettre dont il avait parlé. A cinq heures, il fut conduit à la place des Agriculteurs. Cinq mille hommes formaient un bataillon carré, le prêtre Guibert, assermenté, l'a assisté dans ses derniers moments. Il n'a voulu ni se mettre à genoux, ni qu'on lui bandât la vue; mais, présentant sa poitrine au piquet chargé de faire feu, retirant son bras gauche du mouchoir qui l'enveloppait, s'effaçant, et prévenant par un signe de tête qu'il était prêt, on a fait feu, et il est tombé mort. Il était âgé de trente-trois ans ; sa taille était d'environ cinq pieds quatre pouces, ses cheveux noirs, ses sourcils noirs et droits, l'œil enfoncé, petit, mais vif; le nez long et recourbé, la bouche grande et rentrée, le menton allongé, très marqué de petite vérole, la poitrine large, la cuisse assez fournie et bien faite, la jambe un peu grêle, la voix faible, féminine et un peu aigre ; tournure leste.

Ce courage, ou plutôt cette immobilité est une suite des circonstances difficiles où il s'est trouvé. Ce n'était pas une âme fortifiée par la philosophie, mais incapable de passions vives. Un marin qui a voyagé avec lui m'a raconté que, pendant la dernière guerre, le chevalier Charette, alors lieutenant de vaisseau, se promenant sur le pont, un matelot maladroit lui versa sur le pied du goudron bouillant ; il se détourna et dit sans s'émouvoir : Tu m'as brûlé b... ! Villeneuve, dont tu connais le patriotisme et les talents, était son défenseur. Il assure que c'était un homme très ordinaire, sans moyens, sans connaissances. Comme tous les chefs de parti, il s'est acquis une immense réputation ; comme tous les chefs de parti il a profité du nom, du crédit, des talents de ceux qui commandaient avant lui ; comme tous les chefs de parti il a péri.

Bonaparte me fit relire deux fois la lettre sur Charette, et quelques autres documents qui y étaient joints, parce que, ainsi que je l'ai dit, il étudiait alors la Vendée. La guerre civile lui paraissait une chose épouvantable. Nous vîmes encore dans un autre rapport que Charette, en sortant du bateau où on l'avait placé pour le conduire d'Angers à Nantes, éprouva le seul mouvement d'affliction ou d'impatience que l'on

pût remarquer en lui, et dit en poussant un profond soupir, ainsi que cela a été rapporté dans la lettre qu'on vient de lire : « Voilà donc où les gueux d'Anglais m'ont conduit. »

Bonaparte, qui ne croyait pas à la vertu des hommes, croyait à leur honneur. J'en eus la preuve dans une circonstance qui mérite d'appartenir à l'histoire. Lorsque, dans les premiers temps de notre séjour aux Tuileries, il eut fait venir les principaux chefs de la Vendée pour travailler à la pacification de ce malheureux pays, il reçut en audience particulière Georges Cadoudal. Les dispositions dans lesquelles je le vis la veille du jour fixé pour cette audience me firent concevoir les plus heureuses espérances. Ce fut Rapp qui introduisit Georges dans le grand salon donnant sur le jardin. Rapp le laissa seul avec le Premier Consul, mais en revenant dans le cabinet où j'étais, il ne ferma aucune des deux portes de la chambre à coucher de parade qui séparait le cabinet du salon. Nous vîmes le Premier Consul et Georges se promener de la fenêtre au fond du salon, revenir, retourner ; cela dura fort longtemps. La conversation paraissait très animée, et nous entendîmes beaucoup de choses, mais sans suite. Il y avait quelquefois beaucoup d'humeur dans les gestes et dans les paroles. L'entrevue n'aboutit à rien ; le Premier Consul s'apercevant que Georges avait quelques craintes pour sa sûreté, le rassura de la manière la plus noble : « Vous voyez mal les choses, lui dit-il, et vous avez tort de ne vouloir entendre à aucun arrangement ; mais si vous persistez à vouloir retourner dans votre pays, vous irez aussi librement que vous êtes venu à Paris. » Rentré dans son cabinet, le général Bonaparte dit à Rapp : « Dites-moi donc, Rapp, pourquoi avez-vous laissé les portes ouvertes et

êtes-vous resté auprès de Bourrienne? — Si vous eussiez fermé la porte, je l'aurais rouverte. Je vous aurais laissé seul avec un homme comme cela, n'est-ce pas? Il n'y a pas de risque. — Fi donc! Rapp, vous n'y pensez pas. » Quand nous fûmes seuls, le Premier Consul me parut satisfait de ce dévouement, mais très peiné du refus de Georges. « Il ne voit pas bien l'état des choses, me dit-il; mais l'exagération de ses principes prend sa source dans de nobles sentiments qui doivent lui donner beaucoup d'influence parmi les siens. Il en faudra cependant bien finir. »

CHAPITRE XXI

La dignité de la France. — Napper-Tandy et Blackwell. — Sujets français et anglais. — Extradition. — Plaintes du gouvernement français au sénat de Hambourg. — *Avanies* à l'égyptienne. — Quatre millions et demi ignorés au Trésor national. — Distribution. — Lettre de change sans valeur — Présent inutile. — Rigidité de M. Defermon. — Quinze mille francs et le tiroir d'un secrétaire. — Les dettes de Joséphine. — Avertissement donné par M. de Talleyrand. — Projet de paiement. — Embarras de Joséphine. — Aveu de la moitié. — Trente-huit chapeaux par mois. — Dettes acquittées. — Acquisition et possession. — Promenades sur la grande route. — Amabilité de Joséphine. — Appartement arrangé pour moi à la Malmaison. — Ma maison de Rueil. — Les solliciteurs en permanence. — Habitudes à Paris. — La redingote grise. — Promenades du soir et du matin. — Bonaparte médisant du Premier Consul.

De toutes les actions de Louis XIV, celle que Bonaparte admirait le plus, c'était d'avoir fait venir à Paris les envoyés du doge de Gênes pour lui faire des excuses. La moindre atteinte portée en pays étranger aux droits et à la dignité de la France le mettait hors de lui. On vit éclater ce besoin de faire respecter le gouvernement français dans une affaire qui fit alors beaucoup de bruit, mais qui cependant se termina à l'amiable, moyennant l'accord parfait de l'or.

Deux Irlandais, Napper-Tandy et Blackwell, élevés en France, et portés comme officiers sur les cadres de l'armée française, s'étaient retirés à Hambourg; le gouvernement britannique les ayant réclamés comme

traîtres à leur patrie, l'extradition eut lieu; et comme le gouvernement français les considéra aussi comme sujets de la France, cela donna lieu à de vifs griefs envers le sénat de Hambourg.

Blackwell avait été un des chefs des Irlandais-Unis. Il s'était fait naturaliser Français, et il parvint jusqu'au grade de chef d'escadron. Envoyé pour une mission secrète en Norwège, le bâtiment sur lequel il était embarqué échoua sur les côtes de ce royaume. Il se rendit à Hambourg où le sénat le mit en arrestation sur la demande de M. de Crawfurt, ministre d'Angleterre. Après une année de prison il fut conduit en Angleterre pour être jugé. Le gouvernement français intervint, et lui sauva, sinon la liberté, du moins la vie.

Napper-Tandy était aussi Irlandais. Pour se soustraire aux poursuites que provoquèrent contre lui les sentiments d'indépendance qui le faisaient agir pour la liberté de sa patrie, il se sauva d'Angleterre sur un brick français pour venir débarquer à Hambourg, et de là passer en Suède. Excepté de l'amnistie par les deux chambres d'Irlande, il fut réclamé auprès du sénat de Hambourg, qui faisait céder l'honneur et l'humanité au danger, qui menaçait plus dans ce moment cette petite république du côté de l'Angleterre que du côté de la France. Le sénat livra Napper-Tandy. Conduit en Irlande et condamné à mort, il dut la suspension de son exécution aux réclamations de la France. Il resta deux ans en prison; mais M. Otto, qui entra en négociation avec lord Hawkesbury pour les préliminaires de la paix, obtint l'élargissement de Napper-Tandy, qui fut renvoyé en France.

Le premier Consul parla d'abord de vengeance éclatante; mais le sénat de Hambourg lui adressa une

lettre justificative de sa conduite, et appuya sa justification d'une somme de quatre millions et demi (1), ce qui l'adoucit beaucoup. C'était en quelque sorte un souvenir d'Égypte, une de ces petites *avanies* avec lesquelles le général avait familiarisé les pachas, si ce n'est que cette fois le Trésor national n'en vit pas un sou. La somme fut payée au Premier Consul par l'entremise de M. Chapeau-Rouge.

J'avais depuis huit jours dans un secrétaire les quatre millions et demi en coupons d'intérêt sur la Hollande. Bonaparte se décida alors à en faire la distribution. Ainsi donc, après avoir payé, comme on le verra bientôt, les dettes de Joséphine et le montant des grandes dépenses faites à la Malmaison, il me dicta la liste des personnes auxquelles il voulait faire un présent. Mon nom ne sortit pas de sa bouche, et je n'eus pas, par conséquent, la peine de m'inscrire; mais quelque temps après il me dit, avec la plus affable bienveillance : « Bourrienne, je ne vous ai rien donné de l'argent provenant de Hambourg, mais je vais vous en dédommager. » Il prit dans son tiroir une grande et large feuille de papier, imprimée, avec des blancs remplis à la main, et me dit : « Tenez, voilà une lettre de change de 300,000 livres d'Italie sur la république

(1) Voir à la fin du volume la justification du sénat de Hambourg. Quant à la réponse du Premier Consul, avant les négociations dorées, la voici; elle est datée du 9 nivôse an VIII.

« Nous avons reçu votre lettre, Messieurs, elle ne vous justifie pas.

« Le courage et les vertus conservent les États : la lâcheté et les « vices les ruinent.

« Vous avez violé l'hospitalité. Cela ne fût pas arrivé parmi les « hordes les plus barbares du désert. Vos concitoyens vous le reprocheront à jamais.

« Les deux infortunés que vous avez livrés meurent illustres; mais « leur sang fera plus de mal à leurs persécuteurs que n'aurait pu le « faire une armée. » (*Note de la première édition.*)

cisalpine, pour prix des canons qu'on lui a vendus; elle est endossée Haller et Collot : je vous la donne. » Je dois, pour l'intelligence de ce fait, dire que l'on avait vendu des canons à la république cisalpine, qui en devait le prix. L'administrateur général des finances d'Italie tira sur la république, et on donna ces traites en paiement à M. Collot, entrepreneur des vivres-viandes, et à d'autres. M. Collot en donna une de 300,000 francs au général en chef pour remplir ses engagements avec lui; il laissa passer l'échéance sans se mettre en mesure. La république cisalpine garda les canons et l'argent, et le Premier Consul garda sa traite. Lorsque je l'eus examinée, je lui dis : « Mais, général, elle est échue depuis longtemps; pourquoi ne vous l'êtes-vous pas fait payer? Les endosseurs ne sont plus tenus à rien. — C'est la France qui s'est chargée d'acquitter ces sortes de dettes, répondit-il : envoyez ce papier à Defermon, il vous liquidera à 3 0/0. Vous n'aurez point d'argent comptant, mais 9,000 francs de rentes à peu près, parce que les livres d'Italie ne valent pas les francs. » Je le remerciai, et j'envoyai la lettre à M. Defermon. Celui-ci me répondit que cette créance était tombée dans l'arriéré, et qu'elle ne pouvait pas être liquidée, parce qu'elle n'entrait pas dans les catégories spécifiées par les lois en *aire*, *ose*, *al* et *or*. Je montrai la réponse de M. Defermon au Premier Consul. — « Ah! bah! il n'y entend rien; il se trompe. Écrivez. » Et alors il me dicta une lettre très favorable à la liquidation de cette créance, mais la réponse fut un nouveau refus.

« Général, M. Defermon ne vous écoute pas plus que moi. » Il prit la lettre, la lut, et me dit avec le ton d'un homme qui savait bien d'avance ce qu'elle lui apprenait : — « Eh bien! que diable voulez-vous que

j'y fasse, puisque les lois sont contraires? Insistez, suivez la voie ordinaire des liquidations, et cela deviendra ce que cela pourra. » Cela est devenu, que par un bel arrêté cette traite a été biffée, lacérée et déposée aux archives. Ces trois cent mille livres faisaient partie des sommes qu'il avait rapportées d'Italie. Si la traite fut nulle pour moi, elle le fut aussi pour lui. Ce chiffon de papier prouve seulement qu'il avait rapporté plus de vingt-cinq mille francs d'Italie.

Je n'ai jamais eu du général en chef de l'armée d'Italie, ni du général en chef de l'armée d'Égypte, ni sous le Premier Consul pour dix ans, ni sous le Premier Consul à vie, de traitement fixe. Je prenais dans sa caisse ce qu'il me fallait pour mes dépenses comme pour les siennes. Jamais il ne me demandait de compte. Après la scène de son présent de la lettre de change sur l'insolvable république cisalpine, il me dit au commencement de l'hiver de 1800 : « Bourrienne, la saison devient trop mauvaise; je n'irai plus que rarement à la Malmaison. Allez, pendant que serai au Conseil, prendre mes papiers et petits effets, voilà la clef de mon secrétaire, prenez tout ce qu'il y a dedans. » Je montai en voiture à deux heures, je revins à six; il dînait. Je posai sur la table de son cabinet divers objets que j'avais trouvés dans son secrétaire, et quinze mille francs en billets de banque, qui étaient dans le coin d'un petit tiroir. Lorsqu'il remonta, il me dit : « Voilà de l'argent, qu'est-ce que c'est que ça? — Ma foi, je n'en sais rien, cela était dans votre secrétaire. — Ah! oui, je l'avais oublié; c'était pour mes petites dépenses. Tenez, prenez. »

Je me rappelais bien qu'il m'avait donné une fois sa clef, dans une belle matinée d'été, pour aller prendre deux billets de mille francs pour une petite dépense,

mais je ne croyais pas qu'il n'eût plus touché à sa petite réserve.

J'ai dit quel avait été l'emploi des quatre millions et demi, provenant de l'*avanie* infligée au sénat de Hambourg, dans l'affaire de Napper-Tandy et de Blackwell. Tout ne fut cependant pas donné en gratifications; il y eut une réserve assez considérable pour l'acquittement des dettes de Joséphine, et cette affaire de ménage me paraît mériter quelques observations.

La terre de la Malmaison avait coûté cent soixante mille francs; Joséphine en avait fait l'acquisition de M. Lecouteulx pendant que nous étions en Égypte. Il y fut fait beaucoup d'embellissements et quelques constructions nouvelles; enfin, on ajouta au parc qui devint superbe. Tout cela ne se fit pas pour rien, et d'ailleurs il s'en fallait de beaucoup que le premier prix d'achat fût entièrement acquitté, et ce reliquat considérable n'était pas la seule dette de Joséphine. Les créanciers murmuraient, cela faisait un mauvais effet dans Paris, et j'avoue que j'étais si persuadé de la mauvaise humeur que ferait éclater le Premier Consul, que je retardais sans cesse le moment de lui en parler. Ce fut donc avec une vive satisfaction que j'appris que M. de Talleyrand m'avait prévenu. Personne n'était plus capable que lui de dorer, comme on dit, la pilule à Bonaparte; doué d'autant d'indépendance de caractère que d'esprit, il lui rendit le service, au risque de le contrarier, de lui dire qu'un grand nombre de créanciers exhalaient leur mécontentement en plaintes amères, sur les dettes contractées par sa femme pendant son expédition d'Orient. Bonaparte sentit que sa position exigeait de tarir promptement la source de pareils propos. Ce fut un soir, à onze heures et demie, que M. de Talleyrand aborda cette

matière délicate; aussitôt qu'il fut parti, je rentrai dans le petit cabinet où Bonaparte était resté seul. Alors il me dit : « Bourrienne, Talleyrand vient de me parler des dettes de ma femme. J'ai l'argent de Hambourg ; demandez-lui-en le montant exact. Qu'elle avoue tout, j'en veux finir et je ne veux pas recommencer; mais ne payez pas sans me montrer les mémoires de tous ces coquins-là, c'est un tas de voleurs. »

Jusqu'alors la crainte d'une scène fâcheuse, dont l'idée seule faisait trembler Joséphine, m'avait toujours empêché d'aborder ce sujet auprès du Premier Consul; mais, très satisfait de voir que M. de Talleyrand avait pris l'initiative, je résolus de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour mettre fin à cette désagréable affaire.

Dès le lendemain, je vis Joséphine. Elle fut d'abord ravie des dispositions de son mari ; mais cela ne dura pas. Lorsque je lui demandai le compte exact de ce qu'elle devait, elle me conjura de ne pas insister, et de me contenter de ce qu'elle avouerait. Je lui dis : « Madame, je ne puis vous dissimuler l'humeur du Premier Consul ; il croit que vous devez une somme considérable ; il est disposé à l'acquitter. Vous essuierez de vifs reproches et une scène violente, je n'en doute pas; mais cette scène sera la même pour la somme que vous avouerez, que pour une somme plus considérable encore. Si vous dissimulez une grande partie de vos dettes, au bout de quelque temps les murmures recommenceront. les oreilles du Premier Consul en seront encore frappées, et son humeur éclatera plus vive encore. Croyez-moi, avouez tout; les résultats seront les mêmes, vous n'entendrez qu'une seule fois les choses désagréables qu'il veut vous dire; par vos

réticences, vous les renouvelleriez sans cesse. — Je ne pourrai jamais lui dire tout, cela m'est impossible; rendez-moi le service de taire ce que je vais vous avouer. Je dois, je crois, à peu près, douze cent mille francs ; mais je ne veux en avouer que six ; je ne ferai plus de dettes, et je paierai le reste peu à peu, par mes économies. — Ici, Madame, se renouvellent mes premières observations. Comme je ne pense pas qu'il évalue vos dettes à une aussi forte somme que six cent mille francs, je vous garantis que vous n'éprouverez pas plus de désagréments pour douze cent mille que pour six cents ; et, en allant plus haut, vous en serez quitte pour toujours. — Je ne le ferai jamais, Bourrienne ; je le connais, je ne pourrais jamais supporter ses violences. » — Après un quart d'heure encore de discussion sur le même sujet, je fus obligé de céder à ses vives instances, et de lui promettre de n'avouer que six cent mille francs au Premier Consul.

On jugera de la colère et de l'humeur du Premier Consul ; il soupçonna bien que sa femme dissimulait quelque chose ; mais il me dit : « Eh bien ! prenez six cent mille francs ; mais liquidez les dettes avec cette somme, et que je n'en entende plus parler. Je vous autorise à menacer les fournisseurs de ne leur rien donner s'ils ne renoncent pas à leurs énormes profits ; il faut les accoutumer à ne pas être si faciles dans leurs fournitures à crédit. » Mme Bonaparte me remit tous ses mémoires. L'exagération des prix résultant de la crainte de n'être payé que fort tard, et d'éprouver une diminution, ne peut se concevoir. Il me sembla aussi qu'il y avait de l'exagération dans les choses fournies : je vis sur le mémoire du marchand de modes trente-huit chapeaux neufs, et d'un grand prix, pour un mois; il y avait des hérons de

1,800 francs, et des esprits de 800. Je demandai à Joséphine si elle mettait deux chapeaux par jour ; elle se récria sur ce qu'elle n'appelait qu'une erreur. Les exagérations du sellier, dans ses prix et dans les choses qu'il n'avait point faites, étaient ridicules. Je ne parlerai pas des autres fournisseurs, c'était le même brigandage. Je profitai largement de l'autorisation du Premier Consul, et je n'épargnai ni reproches, ni menaces. J'ai honte de dire que la majeure partie des fournisseurs se contentèrent de la moitié de leur demandes ; un d'entre eux reçut 35,000 francs pour 80,000 francs, et eut l'impudence de me dire qu'il y gagnait encore. Enfin, j'eus le bonheur, après les plus vives contestations, de tout terminer avec les 600,000 francs. Mais Mme Bonaparte tomba bientôt dans les mêmes excès. Heureusement l'argent devint plus commun. Cette inconcevable manie de dépenser a été pour elle presque la seule cause de tous ses chagrins ; sa profusion irréfléchie rendait le désordre permanent dans sa maison, jusqu'à l'époque du second mariage de Bonaparte, où elle est devenue, m'a-t-on dit, plus rangée. Je n'en puis dire autant d'elle comme impératrice, en 1804.

Cette bonne Joséphine, elle n'avait pas moins l'ambition de petites choses que son mari l'ambition des grandes ; acquérir était son plaisir, et non pas posséder. Qui le croirait? elle s'ennuyait de la beauté du parc de la Malmaison, et me priait sans cesse de la mener promener sur la grande route, soit du côté de Nanterre, soit du côté de Marly, au milieu de la poussière qu'élevait le passage des voitures. Le bruit de la grande route lui paraissait préférable au calme silencieux des belles allées du parc, et Hortense avait, à cet égard, les mêmes goûts que sa mère. Ce goût bizarre

étonnait Bonaparte, qui s'en impatientait quelquefois.

Mes relations avec Joséphine étaient charmantes, car je n'ai jamais vu aucune femme apporter dans la société de tous les jours autant d'égalité de caractère, autant de cet esprit de bienveillance qui est la première condition de l'amabilité. Elle avait eu l'attentive obligeance de faire arranger à la Malmaison un très joli appartement pour moi et pour ma famille ; elle me pressa vivement et avec toute la grâce qu'on lui a connue, de l'accepter ; mais presque aussi captif à Paris qu'un prisonnier d'État, je voulais me conserver à la campagne les seuls instants de liberté dont il m'était permi de jouir : encore, quelle était cette liberté ! J'avais acheté à Rueil une petite maison que j'ai gardée pendant deux ans et demi. Quand j'y donnais des rendez-vous, c'était à minuit ou à cinq heures du matin ; ce qui était, comme on peut en juger, un agrément de plus de ma place, et souvent encore le Premier Consul m'envoyait réveiller pendant la nuit quand il arrivait des courriers. Voilà la liberté pour laquelle je n'acceptai point l'offre aimable de Joséphine. Bonaparte vint une seule fois me voir dans ma retraite de Rueil, mais Joséphine et Hortense y venaient souvent ; c'était pour ces dames un but de promenade.

Pendant que j'habitais Rueil j'eus souvent l'occasion de faire de bien belles études sur l'exactitude et l'empressement des solliciteurs ; à peine éveillé j'en étais entouré ; jamais il ne m'était possible d'être seul, même pour le temps de m'habiller ; et lorsqu'à six heures j'étais obligé de sortir pour me rendre à la Malmaison, j'en traversais une double haie. Lorsque, ne dînant pas avec le Premier Consul, je pouvais revenir chez moi, j'en trouvais encore une nuée ; rare-

ment j'ai pu achever de dîner sans être dérangé, et quelquefois je n'avais pas achevé ma soupe que Bonaparte m'envoyait chercher. Hélas ! tout n'est pas plaisir dans l'intimité d'un grand homme!

A Paris, je quittais encore moins Bonaparte qu'à la Malmaison. Nous allions quelquefois faire ensemble des promenades, le soir, dans le jardin des Tuileries. Il attendait toujours que les grilles fussent fermées. Dans ces sorties du soir il avait toujours une redingote grise et un chapeau rond. J'étais chargé de répondre « le Premier Consul au qui vive? » des factionnaires. Mais ces promenades qui faisaient beaucoup de bien à Bonaparte et à moi aussi en nous délassant de notre travail, ressemblaient à toutes celles que nous faisions à la Malmaison. Quant à nos promenades en ville, elles étaient souvent très piquantes.

Dans les premiers temps seulement que nous habitions les Tuileries, quand je voyais Bonaparte entrer dans le cabinet à huit heures du soir, revêtu de sa redingote grise, je savais qu'il allait me dire : « Bourrienne, allons faire un tour! » Quelquefois alors, au lieu de sortir par l'arcade du jardin, nous prenions la petite porte qui conduit de la cour dans les appartements du duc d'Angoulême. Il prenait mon bras, et nous allions marchander des objets de peu de valeur dans les boutiques de la rue Saint-Honoré, sans que nos excursions s'étendissent plus loin que la rue de l'Arbre-Sec. Pendant que je faisais dérouler sous nos yeux les objets que moi je paraissais vouloir acheter, lui, il faisait son rôle de questionneur; il n'y avait rien de plaisant comme de le voir alors s'efforcer de prendre le ton léger et goguenard des jeunes gens à la mode. Qu'il était gauche à se donner des grâces, quand, rehaussant les coins de sa cravate,

il disait : « Eh bien ! madame, que se passe-t-il de nouveau ? Citoyen, que dit-on de Bonaparte ? Votre boutique me paraît bien achalandée. Il doit venir beaucoup de monde ici. Que dit-on de ce farceur de Bonaparte ? » Qu'il fut heureux un jour ! Il nous arriva d'être obligés de nous retirer précipitamment pour fuir les sottises que nous avait attirées le ton irrévérentieux avec lequel Bonaparte parlait du Premier Consul.

CHAPITRE XXII

La guerre et les monuments. — Influence des souvenirs de l'Égypte. — Sujet du chapitre. — Amour des grandes choses. — M. Lecomte. — M. Percier et M. Fontaine. — Premiers embellissements de Paris. — Les jolies femmes et le quai d'Orsay. — Les architectes inséparables. — Irrégularité du Louvre et des Tuileries. — Grand projet. — La galerie transversale. — Projet abandonné. — Les devis et les mémoires. — Les 25,000 francs d'un courtisan. — Le pont des Arts. — Avis de MM. Percier et Fontaine conforme au mien. — Entêtement de Bonaparte. — Repentir avoué. — Suite heureuse de la machine infernale. — La colonne. — Les quais. — Les rues. — Le Parthénon et la Bourse. — Monuments. — Projets du Consulat exécutés sous l'Empire. — Palais du Roi de Rome. — Hôtels des ambassadeurs. — Le temple de la Gloire. — Construction de *nécropolis* à Paris. — Amour de la France et besoin de la postérité. — Les provinces annexées. — Le pont de Turin. — Chaussée improvisée. — Grande construction due à un retard. — Route de la Savoie. — Le mont Cenis et le Simplon. — Plus d'Alpes.

La destruction des hommes et la construction des monuments s'alliaient parfaitement bien dans l'esprit de Bonaparte, et l'on peut dire que sa passion pour les monuments a presque égalé sa passion pour la guerre ; mais comme en toutes choses il avait horreur de ce qui était petit et mesquin, il préférait les vastes constructions, comme il aimait les grandes batailles ; l'aspect des ruines colossales des monuments d'Égypte n'avait pas peu contribué à développer en lui son goût naturel pour les grands édifices ; ce n'était pas ces édifices eux-mêmes qu'il aimait, mais les souvenirs

de l'histoire qu'ils perpétuent dans la postérité, les grands noms qu'ils consacrent, les grands événements qu'ils attestent. Que serait, en effet, la colonne que nous vîmes d'abord en arrivant à Alexandrie, si ce n'était pas la colonne de Pompée? Il appartient aux artistes d'en admirer ou d'en blâmer les proportions et les ornements, aux savants d'en expliquer les inscriptions, mais le nom de Pompée appartient à tout le monde.

En essayant de tracer le portrait de Bonaparte j'ai déjà dû parler de son goût pour les monuments, car sans ce trait caractéristique il aurait manqué quelque chose d'essentiel dans l'ensemble du portrait. Mais comme ce goût, ou, pour mieux dire, cette passion, a tenu une grande place dans la série de ses pensées et de ses projets de gloire, je crois devoir en parler avec plus de détail; j'y consacrerai donc ce chapitre, ce qui nécessairement ne me permettra pas de le rapporter à une époque précise. Je dois également faire observer que Bonaparte, malgré le besoin qu'il éprouvait de faire de grandes choses, accueillait également bien les projets d'amélioration d'une moindre importance; son génie voulait de grandes constructions pour éterniser le souvenir de sa gloire, mais en même temps sa sagesse administrative savait apprécier tout ce qu'il y avait de véritablement utile. On a bien rarement eu à lui reprocher d'avoir écarté sans examen un projet quel qu'il fût, et cet examen n'était pas long; son tact habituel lui faisant tout de suite voir les choses sous leur véritable aspect.

Dans les premiers temps du Consulat, les travaux se bornèrent à peu de chose: on commença par balayer de devant les Tuileries les ignobles échoppes qui encombraient la cour du palais; mais lorsque,

après le 3 nivôse, mécontent de M. Lecomte (1), architecte des Tuileries, il l'eut remplacé par M. Fontaine, associé de M. Percier, il comprit tout ce que les talents réunis de deux architectes aussi habiles pourraient concevoir et exécuter pour les embellissements de Paris, qu'il n'appelait pas encore « ma capitale ». En même temps qu'il donna beaucoup d'occupation à ses architectes, le Premier Consul imprima aussi une grande activité aux travaux des ponts et chaussées; car son incroyable activité avait quelque chose de communicatif qui électrisait tout ce qui l'entourait, et donnait une vive impulsion aux personnes employées par le gouvernement.

Si la plupart des monuments et des embellissements de Paris sont dus à des plans étudiés par des hommes de talent, quelques-uns aussi ont été seulement le résultat d'un hasard heureux. J'en puis citer un exemple.

Je ne me rappelle pas précisément à quelle époque, mais je me souviens qu'un jour j'étais debout devant la fenêtre du cabinet de Bonaparte, donnant sur le jardin des Tuileries. Il venait de sortir, et je profitai de son absence pour me délasser un moment d'être assis. A peine il était dehors qu'il rentra pour me demander un papier. Je ne l'attendais pas sitôt. « Que faites-vous là, Bourrienne, me dit-il; je parie que vous

(1) Sans pouvoir en alléguer aucune preuve, j'ai la ferme conviction que M. Lecomte fut victime de soupçons injustes comme ceux qui firent alors frapper tant de victimes innocentes. J'ai cru devoir faire ici cette observation, pour que l'on ne puisse pas voir dans sa destitution autre chose qu'un fait, qui ne peut donner lieu à aucune interprétation defavorable. Je ne connais pas M. Lecomte; je ne sais pas s'il vit encore, mais je serais désolé de dire une chose fausse et de nature à compromettre l'honneur de quelqu'un. (*Note de la première édition.*)

regardez passer les jolies femmes sur la terrasse ? — Cela m'arrive quelquefois, c'est vrai ; mais je vous assure, général, que dans ce moment-ci je n'y pensais pas. Je regardais cette vilaine rive gauche de la Seine qui m'offusque toujours par l'interruption de son quai, la malpropreté qui y règne, les débordements qui, presque tous les hivers, empêchent les communications avec le faubourg Saint-Germain, et je me proposais de vous en parler. » Alors il s'approche de la fenêtre et regarde : « Vous avez raison, c'est bien laid ; c'est dégoûtant de voir laver du linge sale devant nos fenêtres. Allons, écrivez : « Le quai de l'École de « Natation sera achevé dans la campagne prochaine. » Envoyez cela au ministre de l'intérieur. » Il sortit, et le quai fut achevé l'année suivante.

Bonaparte donna son nom à ce quai aux extrémités duquel on inscrivit « quai Bonaparte » ; mais on continua à l'appeler le quai d'Orsay, comme on l'avait fait du temps de sa seconde dénomination, tant il est difficile de changer les habitudes. Peu à peu les chantiers disparurent, une caserne s'éleva à l'angle de la rue Bellechasse, enfin on construisit plus tard, pour le ministère des affaires étrangères, un hôtel qui, en 1820, me parut destiné à devenir une ruine avant d'avoir été achevé.

MM. Percier et Fontaine, dont les noms sont inséparables, avaient présenté à Bonaparte un plan relatif à l'agencement du Louvre avec les Tuileries. Je l'ai vu bien déterminé à le faire exécuter. D'abord, il s'agissait de faire construire, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à la hauteur de la rue Saint-Nicaise, la galerie parallèle à la galerie du bord de l'eau, appuyée au pavillon Marsan ; mais, de plus, on devait joindre l'une à l'autre les deux galeries par une galerie transversale qui au-

rait masqué le défaut de parallélisme qui existe entre la façade du Louvre et la façade des Tuileries. Ainsi, l'irrégularité relative des deux palais aurait entièrement disparu du côté des Tuileries et l'on aurait vu au-devant de la façade un vaste carré régulier. Tous les bâtiments construits sur cet emplacement devaient être démolis ; l'aile transversale était destinée à recevoir les archives et la Bibliothèque, que l'on appelait encore nationale quand ce plan fut adopté. Le devis des dépenses s'élevait à seize millions, ce qui, en termes d'architecte, voulait dire au moins vingt-quatre millions ; c'est ce qui en fit d'abord ajourner l'exécution. Il y renonça ensuite tout à fait, disant : « Oui, sans doute, l'irrégularité est choquante ; mais, tout bien considéré, jamais un bâtiment, quelque majestueux qu'il soit, ne vaudra une vaste place entre le Louvre et les Tuileries. »

On a beaucoup d'exemples de l'énorme différence qui existe entre les devis et les estimations des architectes et le montant des mémoires à payer. Nous allons voir ce qui passa relativement au château de Saint-Cloud ; mais je dois, avant tout, dire un mot de la manière dont Bonaparte refusa d'abord et s'appropria ensuite l'ancienne maison de plaisance de la reine. La Malmaison parut une maison de campagne convenable, tant que Bonaparte se contenta à Paris des appartements du Petit-Luxembourg ; mais ce Bagatelle consulaire devint trop étroit, comparé aux grands appartements des Tuileries. Les habitants de Saint-Cloud, bien conseillés, adressèrent une pétition au Corps législatif pour le supplier de destiner leur chateau abandonné à la résidence d'été du Premier Consul ; la pétition fut renvoyée au gouvernement. Alors Bonaparte, qui n'était pas encore Consul à vie, déclara

lièrement que tant qu'il serait à la tête des affaires, et un an après, il n'accepterait aucune récompense nationale ; et, quelque temps après, nous allâmes visiter le palais du 18 Brumaire. Il convint beaucoup à Bonaparte, mais tout y était dans un état de délabrement complet ; on voyait que la Révolution avait passé par là. Le Premier Consul ne voulait pas encore à cette époque paraître charger le budget de l'État pour ses convenances personnelles, et il était effrayé des sommes énormes qu'il en coûterait pour rendre Saint-Cloud habitable.

La flatterie n'était point encore arrivée à ce point de perfection où on l'a vue depuis ; cependant, parmi ses flatteurs, il y en avait qui étaient doués de si heureuses dispositions, que j'en ai entendu un lui dire hardiment qu'il pouvait s'établir à Saint-Cloud avec une dépense de vingt-cinq mille francs. Je ne pus garder le silence en entendant une telle absurdité, et je dis au Premier Consul que, vu l'état de délabrement des lieux, je lui garantissais que la dépense s'élèverait à plus de douze cent mille francs. Bonaparte se décida à faire faire une estimation en règle, et elle monta à près de trois millions. La somme lui parut un peu forte ; néanmoins, comme il avait résolu d'habiter Saint-Cloud, il donna l'ordre de commencer les travaux. On s'aperçut bientôt que les planchers étaient entièrement pourris ; il fallut tout démolir, et comme nous allions fréquemment visiter les travaux, un beau matin, nous eûmes le plaisir, du rez-de-chaussée, de voir le ciel à découvert. La dépense, sans compter l'ameublement, s'éleva à six millions, et voilà ce que c'est que les trois millions d'un architecte et les vingt-cinq mille francs d'un flatteur.

Lorsque le Premier Consul voulut faire construire

le pont des Arts, nous eûmes ensemble une longue conversation à ce sujet; car il n'y avait pas de choses dont il parlât et entendit parler plus volontiers que de constructions nouvelles. Je lui fis observer qu'il ferait beaucoup mieux de faire construire un pont en pierre. « Ces sortes de monuments, lui dis-je, ont principalement pour but l'utilité publique; ils exigent de la solidité et un certain grandiose; leur principal mérite, c'est la durée; je ne conçois pas, général, que dans un pays qui abonde en belles pierres de toutes les qualités, on préfère l'emploi du fer. — Écrivez à Fontaine et à Percier et demandez-leur ce qu'ils en pensent. »

J'écrivis et voici quelle fut leur réponse :

Vous nous avez fait l'honneur de nous demander ce que nous pensons de l'effet que produira le pont qui doit être bâti sur la Seine, entre le Louvre et les Quatre-Nations. Ce n'est pas sans crainte que nous osons répondre à une question dont le sujet a déjà donné matière à un grand nombre d'observations.

Les ponts ont pour but l'utilité publique et l'embellissement des villes.

Le pont projeté entre le Louvre et les Quatre-Nations remplira incontestablement la première de ces deux conditions, car le concours journalier des personnes qui traversent la Seine en batelets sur ce point fait assez connaître qu'il sera l'un des plus fréquentés de Paris. Il ne reste plus qu'à discuter sur l'emplacement qu'on a choisi.

Nous ne pouvons nous empêcher d'assurer, malgré les opinions imprimées dans quelques journaux, que la place désignée entre le Pont-Neuf et celui des Tuileries nous paraît le plus convenable; car, selon les règles du bon goût et de la raison, il est certain que c'est dans l'alignement du Louvre et des Quatre-Nations qu'il doit être construit. Il liera d'une manière commode deux grands édifices et il sera, quoi qu'on en ait dit, une communication facile entre les deux plus beaux quartiers de la ville.

Mais on trouvera peut-être que la seconde des conditions n'est pas complètement remplie; car, sous le rapport des embel-

lissements, la ville aura peu gagné par la construction d'un pont en fer qui doit être fort étroit, qui diminuera l'espace d'un beau canal, souvent destiné à donner des fêtes, et qui ne répondra pas, par sa forme légère et son étendue, à la magnificence des deux monuments entre lesquels il va être élevé.

Nous pensons cependant que les avantages à tirer de toutes les entreprises de ce genre étant presque toujours obtenus aux dépens les uns des autres, il suffira, dans la discussion sur le pont du Louvre, de déterminer si ceux d'une utilité reconnue doivent l'emporter sur ceux d'embellissement qui leur sont nécessairement sacrifiés.

Quand nous eûmes la réponse de MM. Percier et Fontaine, nous reparlâmes encore du projet du pont, et je fis observer au Premier Consul que l'opinion de deux hommes dans lesquels il avait une juste confiance ne s'éloignait pas de la mienne. Il persista dans son opinion et ainsi fut autorisée la construction du joujou-modèle qui établit une communication entre le Louvre et le palais de l'Institut. Mais à peine le pont des Arts fut-il achevé, que Bonaparte le trouva mesquin et peu en harmonie avec les autres ponts qui le précèdent et le suivent sur la Seine. Je sais que, revenu plus tard à mes idées, comme il visitait le Louvre, s'étant arrêté à une des croisées donnant sur le pont des Arts, il dit : « Cela n'a aucune apparence de solidité ; ce pont n'a rien de grandiose ; je conçois qu'en Angleterre, où la pierre est rare, on emploie le fer pour des arcs d'une grande dimension, mais en France, où tout abonde ! »

Je dois dire ici que j'ai vu dans MM. Fontaine et Percier les meilleures dispositions pour les embellissements de Paris. Chez eux, la probité la plus sévère se joignait à des talents reconnus de tout le monde. J'avais plus de relations avec M. Fontaine qu'avec M. Percier, parce que dans l'honorable association de

ces deux artistes, M. Percier était surtout l'homme du cabinet, composant les dessins, et M. Fontaine l'homme du dehors, les faisant exécuter. S'il eût pu seconder efficacement ce que je demandais presque tous les jours au Premier Consul pour les embellissements de Paris, Dieu sait ce que serait aujourd'hui cette ville! Mais l'amour de la guerre dominait l'amour des arts et ne laissait pas assez d'argent pour les monuments; et pourtant, quand Bonaparte revenait de l'armée, après une conquête et une paix nouvelle, avec quel plaisir il allait examiner les travaux exécutés en son absence!

La machine infernale du 3 nivôse, dont j'aurai à parler plus tard, donna en quelque sorte le signal des vastes déblaiements du quartier des Tuileries. Cet exécrable attentat eut du moins cela d'heureux qu'il contribua aux embellissements de Paris; on pensa qu'il valait mieux que le gouvernement achetât les maisons ébranlées par l'explosion de la machine et les fît abattre, que d'y laisser faire des réparations. Bientôt après, l'élégant hôtel de Brionne, qui donnait sur le Carrousel, et tous les autres bâtiments trop voisins des Tuileries disparurent; les sales constructions des Feuillants et des Capucines firent place aux rues spacieuses qui bordent le jardin des Tuileries et établissent une large communication avec les boulevards; la place Vendôme, veuve de la statue de Louis le Grand, vit s'élever une colonne magnifique, revêtue du bronze conquis sur les Autrichiens dans une campagne de trois mois; des lieues entières de quais, construits sur l'une et l'autre rive de la Seine, retinrent ses eaux captives et opposèrent une digue à leurs désastreux débordements; la Halle au blé, incendiée, fut reconstruite en fer, comme pour défier un nouvel

incendie ; le pont d'Austerlitz, le pont d'Iéna, les ponts de Saint-Cloud et de Sèvres multiplièrent les communications entre les deux rives de la Seine ou rajeunirent avec magnificence celles qui existaient déjà. Le vieux Louvre fut achevé et la flèche des Invalides reparut dans les airs, brillante d'or, comme sous le règne du Grand Roi. L'inscription en l'honneur de Louis XIV fut de nouveau placée sur l'arc triomphal du boulevard Saint-Denis, et, en même temps, un autre arc triomphal, dédié à la Grande Armée, s'éleva avec des proportions gigantesques, en perspective de la demeure du souverain. Enfin, un palais de la Bourse, digne du commerce de la capitale, fut destiné à rappeler par ses formes et son étendue le Parthénon d'Athènes.

Et il s'en faut bien qu'il me soit possible de tout citer ici ; je ne donne que des souvenirs, sans avoir la prétention d'écrire l'histoire des monuments érigés sous les divers gouvernements de Bonaparte ; seulement, ce que je puis dire, c'est que Bonaparte aimait tellement ce qui était grand, qu'étant un jour au Louvre, et regardant le côté de Saint-Germain l'Auxerrois, il fit de la main un geste significatif et dit : « Voilà où je ferai faire une rue impériale. Elle ira d'ici à la barrière du Trône ; je veux qu'elle ait cent pieds de large, qu'elle soit plantée, qu'elle ait des galeries. La rue impériale doit être la plus belle rue de l'univers. »

Le palais du roi de Rome, qui devait s'élever en face du pont d'Iéna, à l'opposite du Champ-de-Mars, se serait trouvé en quelque sorte isolé de Paris, une suite de palais devaient l'y rattacher ; ils auraient régné le long du quai et ils étaient destinés à servir de fastueuses demeures aux ambassadeurs des rois, du moins tant qu'il y aurait eu encore en Europe d'autres

souverains que Napoléon. Le temple de la Gloire ne fut pas non plus achevé, et si le projet de ce monument, qui devait occuper l'emplacement de l'église de la Madeleine, prouve le besoin qu'éprouvait Bonaparte de donner sans cesse de nouveaux véhicules à ses soldats, en y renonçant, il donna également la preuve d'une rare sagacité. Il comprit, lui qui avait rétabli le culte en France, qui avait rendu alors à sa destination l'église des Invalides, métamorphosée, pendant quelque temps, en temple de Mars, qu'un temple de la Gloire donnait naissance à une sorte de paganisme, incompatible avec les croyances religieuses et les mœurs du siècle, qu'il n'y avait point de temple sans divinité, et point de divinité sans prêtres ou sacrificateurs.

Le souvenir de la belle nécropolis du Caire revenait souvent à la pensée de Bonaparte ; il avait admiré cette ville des morts, qu'il n'avait pas peu contribué à peupler, et son dessein était de faire établir aux quatre points cardinaux de Paris quatre vastes cimetières et d'en faire autant de nécropolis à l'instar de celle du Caire qu'il avait trouvée fort remarquable.

Bonaparte voulait que dans Paris toutes les rues nouvelles eussent quarante pieds de large avec des trottoirs ; en un mot, rien ne lui paraissait trop beau, trop majestueux pour embellir la capitale d'un pays dont il voulait faire le premier du monde. C'était, après la guerre, le premier besoin de son ambition ; ces deux idées se confondaient même dans son esprit, de telle sorte qu'une conquête n'était pas pour lui une œuvre achevée, tant qu'il y manquait le monument destiné à en transmettre le souvenir à la postérité. De la gloire, toujours de la gloire, voilà ce qu'il voulait pour la France et pour lui. Combien de fois ne m'a-t-il

pas dit, après m'avoir parlé de ses grands projets : « Bourrienne, c'est pour la France que je fais cela ! Tout ce que je veux, tout ce que je souhaite, le but de tous mes travaux, c'est que mon nom soit indestructiblement lié au nom de la France ! »

Paris n'est pas la seule ville, la France même n'est pas aujourd'hui le seul royaume qui porte des traces de la passion de Napoléon pour les monuments grands ou utiles ; en Belgique, en Hollande, en Piémont, dans le royaume d'Italie, partout où il avait des palais impériaux, il fit exécuter de grandes choses. A Turin, un pont magnifique fut construit sur le Pô, à la place d'un vieux pont qui tombait en ruines.

Que de choses entreprises et exécutées sous un règne si plein et si court ! Les communications étaient difficiles entre Metz et Mayence ; aussitôt une magnifique chaussée est jetée comme par miracle, en ligne droite, au milieu d'impraticables marais, à travers des forêts immenses ; des montagnes s'y opposent ? on les coupe ; des ravins profonds présentent des obstacles ? on les comble ; et bientôt une des plus belles routes qu'il y ait en Europe est offerte à la circulation. Il ne voulait pas que la nature lui résistât plus que les hommes. Un jour, se rendant en Belgique par Givet, il trouva le bac brisé, ce qui le fit attendre quelques moments sur la rive droite de la Meuse, dans le Petit-Givet. Il n'était qu'à une portée de fusil de la forteresse de Charlemont, située sur la rive gauche ; vivement contrarié de ce retard, il dicta le décret suivant :

« Un pont sera établi sur la Meuse pour joindre le Petit-Givet au Grand-Givet. Il sera terminé dans la campagne prochaine. »

Le pont fut construit dans le temps voulu, et la France possède aujourd'hui un des plus beaux ponts

que j'aie vus, parce que Napoléon attendit quelques instants sur les bords de la Meuse.

Dans les grands travaux des ponts et chaussées, Bonaparte eut surtout en vue d'aplanir les obstacles et les barrières que la nature avait posés aux limites de l'ancienne France, afin d'y mieux rattacher toutes les provinces qu'il annexa successivement à l'Empire. Ainsi, une route unie comme l'allée d'un jardin remplaça, dans la Savoie, les dangereux escarpements qu'il fallait gravir par les bois de Bramant ; ainsi le passage du mont Cenis, sur le sommet duquel il fit construire une caserne et voulut bâtir une ville, ne fut plus qu'une promenade dans presque toutes les saisons de l'année ; ainsi le Simplon fut obligé de courber sa tête sous la pioche et la mine des ingénieurs français, et Bonaparte put dire : « Il n'y a plus d'Alpes », avec plus de raison que Louis XIV ne disait : « Il n'y a plus de Pyrénées ! »

CHAPITRE XXIII

Mon travail. — Lettres décachetées par moi. — Le bureau topographique. — Registre de nominations. — Correspondance secrète. — Responsabilité. — Rareté de mes sorties. — Point d'appointements. — Régénérations de l'instruction. — Le Prytanée français. — Visite du Premier Consul au Prytanée. — Bonaparte professeur. — Questions et récompenses. — Pensions consulaires. — Trois élèves de diplomatie. — Miackzinski. — La parole d'un Polonais. — Événement tragique. — Les volontaires *serins* et plaisanteries prises au sérieux. — Le Conseil des prises. — Adroites restrictions. — Rien sans motif. — Tronchet et Target. — Générosité calculée. — Longchamps et les concerts spirituels. — Les deux calendriers. — Le Consul et un danseur. — Gaieté de Bonaparte.

Ami d'enfance de Bonaparte, secrétaire du général en chef de l'armée d'Italie et de l'armée d'Orient, attaché à l'homme extraordinaire que j'avais vu en peu d'années s'élever du rang de simple officier à la tête du gouvernement de la France, lancé contre mon gré dans le tourbillon des révolutions, ma position avait changé avec celle de Bonaparte. J'avais couru avec le général les hasards d'une vie aventureuse et vagabonde, et j'ai dit avec franchise tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu. La même franchise me servira encore de guide sur la scène plus vaste où les événements nous avaient placés. J'ai dit, sans chercher à m'en vanter, quelle confiance Bonaparte avait en moi; je pourrais ajouter quelle amitié il me témoignait. S'il existait des doutes à cet égard, ceux mêmes

qui seraient le fruit d'une honteuse malveillance, tomberaient à la lecture des instructions que Bonaparte dicta pour moi au général Duroc. Voici cette pièce dont j'ai conservé précieusement l'original.

TRAVAIL DE BOURRIENNE

1° Le citoyen Bourrienne sera chargé d'ouvrir « toutes » les lettres au Premier Consul, et de les lui présenter trois fois par jour, et de suite lorsqu'il y aura quelque chose de pressant.

Le panier de lettres restera dans le cabinet où il en fera l'ouverture.

Il analysera toutes celles qui sont d'un intérêt secondaire, et il écrira la décision que le Premier Consul donnera sur chaque lettre.

Les heures seront au lever du Premier Consul ; à onze heures du soir, et un quart d'heure avant le dîner.

2° Il a la surveillance du bureau topographique et d'un bureau de traduction où il y aura un commis allemand et un commis anglais. Tous les jours il présentera au Premier Consul, et aux mêmes heures, les journaux de ces pays avec la traduction qui en aura été faite, hormis les journaux italiens, où il sera seulement noté ce que le Premier Consul pourra lire.

3° Il tiendra un registre pour les nominations aux places administratives, un pour les nominations aux places judiciaires, un pour les nominations aux places extérieures, et un autre pour les places de receveurs et grandes places de finances, où il inscrira le nom de tous les individus que le Premier Consul lui renverra. Ces registres devront être écrits de sa main, sans que personne puisse en avoir connaissance.

5° Il y aura un registre pour tout ce qui est relatif aux dépenses secrètes extraordinaires, et tout ce qui sera relatif à ce travail. Il écrira tout de sa main, de manière que personne n'en ait connaissance.

4° Les correspondances « secrètes, les différents rapports de « surveillance », lui seront directement adressés, et remis de la « main à la main » au Premier Consul ; il les reprendra sans que personne en prenne connaissance.

6° Il sera chargé d'expédier tout ce qui lui sera renvoyé, soit du travail du citoyen Duroc, soit du propre cabinet du Premier

Consul, en ayant soin de disposer son travail et de classer tout de manière à ce que tout continue à être secret.

Le Premier Consul. Bonaparte.

Paris, le 13 germinal an VIII.

On voit par ces instructions tout ce dont j'étais chargé ; on voit aussi combien Bonaparte entrait dans les détails de son gouvernement, combien de travaux il s'imposait. Pour moi, j'étais quelquefois effrayé de la responsabilité qui pesait sur moi, et le travail officiel qui m'était attribué dans les instructions que l'on vient de lire n'était pas mon seul travail. Il me fallait encore écrire sous la dictée du Premier Consul pendant une grande partie de la journée, ou bien déchiffrer ce qu'il avait écrit lui-même, ce qui a toujours été la partie la plus pénible de mes fonctions. J'étais tellement assujetti que je ne sortais presque jamais le jour ; quand par hasard je dînais en ville, je ne pouvais arriver qu'au moment de se mettre à table, et j'étais obligé de m'en aller au café. Jamais il ne m'était possible de passer une soirée dehors. Une fois par mois, au plus, j'allais sans Bonaparte à la Comédie-Française, et encore n'y restais-je que jusqu'à neuf heures, car à cette heure-là nous recommencions à travailler. Corvisart, avec lequel j'étais très lié, me disait sans cesse qu'il était effrayé de l'état de ma santé ; mais mon zèle l'emportait sur ses avertissements, et je ne saurais dire combien dans ces premiers temps de notre séjour aux Tuileries je me trouvais heureux de la confiance entière de l'homme sur lequel toute l'Europe avait les yeux ouverts. Cette confiance était telle, que jamais, soit auprès du général, soit auprès du Consul, soit auprès de l'Empereur, je n'ai

ou d'appointements fixes ; sous ce rapport nous étions camarades comme on l'est au collège ; je prenais dans la caisse commune ce dont j'avais besoin pour mes dépenses, et il n'est pas arrivé une seule fois que Bonaparte m'ait demandé de lui rendre compte.

Bonaparte me parlait souvent du désir qu'il avait de régénérer l'instruction publique, à laquelle il ne trouvait pas que l'on eût donné une bonne direction. Les écoles centrales ne lui plaisaient pas ; mais il ne pouvait refuser son admiration à l'École polytechnique, le plus bel établissement d'instruction qui ait jamais été fondé, et qu'il faussa par la suite, en lui donnant une organisation militaire. Un seul collège avait conservé, à Paris, la tradition des anciennes études ; c'était le collège Louis-le-Grand, auquel on avait donné le nom de « Prytanée ». Le Premier Consul demanda au ministre de l'intérieur un rapport sur cet établissement (1) ; il fit plus, il alla lui-même faire une visite au Prytanée : il y arriva inopinément, accompagné de M. Lebrun et de Duroc. Il y resta plus d'une heure, et m'en parla le soir avec beaucoup d'intérêt. « Savez-vous, Bourrienne, me dit-il, que j'ai fait le professeur ? — Vous, général ? — Oui vraiment, et je ne m'en suis pas mal tiré. J'ai interrogé des élèves de la classe de mathématiques ; je me suis assez bien souvenu de mon « Bezout », pour leur faire quelques démonstrations au tableau. J'ai été dans les classes, dans les quartiers, au réfectoire. J'ai goûté de leur soupe ; elle vaut mieux, en vérité, que celle que nous avions à Brienne. Il faut que je m'occupe sérieusement de l'instruction publique et de la police des collèges. Il faut un uniforme aux écoliers ; j'en ai vu qui étaient

(1) Voir aux pièces justificatives à la fin du volume.

bien vêtus, d'autres qui l'étaient mal ; cela ne vaut rien ; c'est au collège, surtout, qu'il faut de l'égalité. Ces jeunes gens m'ont fait plaisir à voir ; je veux me faire donner les noms de ceux que j'ai interrogés. J'ai dit à Duroc de me faire un rapport là-dessus ; je veux leur donner des récompenses ; cela fera bien, cela donnera de l'émulation à la jeunesse : il faut planter pour l'avenir. J'en placerai quelques-uns. »

Le Premier Consul ne s'en tint pas à un vain projet; Duroc, d'ailleurs, qui était excellent pour la jeunesse, mit beaucoup d'empressement à seconder ses intentions. Après avoir consulté le chef du Prytanée, il adressa, au nom du Premier Consul, des brevets de pension de deux cents francs, sur sa cassette particulière, à sept ou huit des élèves les plus distingués, et il en plaça trois aux relations extérieures, avec le titre d'élèves de diplomatie.

Cette institution d'élèves de diplomatie était due à M. de Talleyrand (1); cet habile ministre, adoré de tous ceux qui étaient sous ses ordres, avait soumis au Premier Consul un plan d'organisation capable de donner un caractère stable aux agents diplomatiques. Ce plan fut approuvé et adopté, mais il tomba en désuétude lorsque M. de Talleyrand eut quitté le ministère. Je me rappelle qu'il avait établi une heureuse distinction entre le grade et la place ; de sorte que l'on n'aurait pas vu des agents diplomatiques, après avoir rempli des missions importantes, se trouver tout à coup sans caractère et sans traitement. L'on conçoit combien c'était une bonne mesure, que de ne pas exposer des hommes, initiés par état dans les

(1) Voir à la fin du volume le rapport de M. de Talleyrand sur l'organisation de la diplomatie.

secrets du gouvernement, à se trouver aux prises avec la nécessité. Le traitement de grade, sans compter celui qu'exigeait l'exercice des fonctions, était fixé à 10,000 francs pour les ambassadeurs, à 6,000 pour les ministres plénipotentiaires, à 2,400 pour le premier secrétaire de légation, à 1,000 pour le secrétaire de seconde classe, et enfin à 600 francs pour les élèves.

Ce que j'ai dit de la visite du Premier Consul au Prytanée me rappelle un fait qui en fut une des conséquences, et dans lequel on retrouve toute la fierté du caractère polonais. Parmi les élèves du Prytanée, il y avait un fils du général Miackzinski, mort en combattant sous les drapeaux de la République. Ce jeune homme avait alors seize à dix-sept ans; sorti bientôt du collège, il s'engagea, et assista à une revue que Bonaparte passa dans la plaine des Sablons; on le fit remarquer au Premier Consul, qui lui dit : « J'ai connu votre père, c'était un brave; faites comme lui; dans six mois vous serez officier. » Six mois se passent; Miackzinski écrit au Premier Consul pour lui rappeler sa parole. Il attend un mois; point de réponse. Alors Miackzinski écrit au Premier Consul : « Vous m'avez dit d'être digne de mon père; je le serai. Vous m'avez dit que je serais officier dans six mois; il y a sept mois de cela. Quand vous recevrez ma lettre, je n'existerai plus; je ne veux pas servir sous un gouvernement dont le chef manque à sa parole. » Le jeune Miackzinski ne fut, lui, que trop fidèle à la sienne; après avoir écrit au Premier Consul, il monta dans sa chambre, et se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Peu de jours après ce tragique événement, la nomination de Miackzinski arriva à son corps, car Bonaparte ne l'avait pas oublié. Ce fut donc

un retard d'expédition dans les bureaux de la guerre, qui causa la mort de ce brave jeune homme. Bonaparte en fut très affecté, et il me dit, à cette occasion : « Ces Polonais!... c'est tout honneur!... Mon pauvre Sulkowski! je suis sûr qu'il en aurait fait autant! »

Dans ces premiers temps du Consulat, c'était une chose admirable à voir, que l'empressement que chacun mettait à seconder l'activité du Premier Consul dans l'exécution de ses projets pour la régénération sociale de la France; tout semblait animé d'une vie nouvelle, et l'on s'efforçait de faire le bien, comme s'il eût été mis au concours. On peut dire que la France, surtout sous son aspect moral, ne ressemblait plus à la France du Directoire; et cependant cinq mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le 18 Brumaire. Bonaparte fit rédiger une note, afin de constater, aux yeux de la France et de l'étranger, tant d'améliorations déjà accomplies en si peu de temps (1). Effectivement, tout semblait concourir à favoriser les bonnes intentions du Premier Consul. La vaccine, qui, peut-être, a sauvé autant d'hommes que la guerre en a moissonnés, était introduite en France par M. de Liancourt; et Bonaparte, ayant tout d'abord apprécié la valeur d'une pareille découverte, s'empressa de lui donner hautement son approbation. En même temps, on organisait le Conseil des prises; on invitait les anciens membres de l'Assemblée Constituante à revenir en France. C'était pour eux et les royalistes que le Premier Consul les rappelait; c'était pour les Jacobins qu'il ménageait, que leur retour était soumis à des restrictions. En effet, l'invitation de revenir en France ne s'étendit d'abord qu'à ceux qui prouveraient qu'ils avaient

(1) Voir cette note à la fin du volume.

voté en faveur de l'abolition de la noblesse. Il faisait clore les listes d'émigrés, et fondait des commissions chargées d'examiner leurs demandes de rentrée.

Dès le commencement du mois de germinal, on s'occupa avec une nouvelle activité de la réorganisation de l'armée d'Italie. La présence, à Paris, des beaux corps de la Garde des Consuls, et le désir si naturel à la jeunesse de se parer de beaux uniformes, stimula l'ardeur militaire de quelques jeunes gens aisés de la capitale; le Premier Consul, profitant de cette disposition, créa un corps de volontaires destinés à l'Armée de Réserve et qui devait rester à Dijon. Il y voyait l'avantage de lier à sa cause un grand nombre de familles et d'y faire pénétrer l'esprit de l'armée. On donna à ce corps un uniforme jaune, ce qui, dans quelques salons de Paris, où l'on cherchait encore à tourner tout en ridicule, les fit appeler *les serins*. Bonaparte, qui n'entendait pas toujours la plaisanterie, prit celle-ci fort au sérieux, et m'en témoigna plusieurs fois son mécontentement. D'ailleurs, il voyait avec plaisir, dans la composition de ce corps, un premier essai de soldats privilégiés, idée qu'il a toujours eue, soit lorsqu'il créa les Gendarmes d'ordonnance à la campagne d'Iéna, soit en organisant des Gardes d'honneur après le désastre de Moscou.

Aucune des actions de Bonaparte n'était sans motif; je me rapppelle qu'un jour il me dit : « Bourrienne, je n'ose encore rien faire contre les régicides ; mais je vais leur faire voir ce que je pense d'eux. Demain, je travaille avec Abrial, pour l'organisation du tribunal de cassation; Target, qui en est le président, n'a pas voulu défendre Louis XVI ; eh bien! savez-vous qui je nomme à sa place?... Tronchet, qui l'a défendu. Ils diront ce qu'ils voudront ; je m'en f... » Et Tronchet

fut nommé. Une autre fois, à peu près à la même époque, le Premier Consul ayant appris l'évasion de Mack, me dit : « Mack peut bien aller où il voudra, je n'en crains rien. Mais je pense à une chose, il y a d'autres officiers autrichiens prisonniers avec lui ; il y a un comte de Dietrichstein qui appartient à une grande famille de Vienne. Je veux les rendre tous à la liberté. Sur le point d'entrer en campagne, cela fera bien ; on verra que je ne les crains pas ; et, qui sait ? cela me fera, peut-être, des prôneurs là-bas. » L'ordre fut immédiatement expédié de rendre les prisonniers autrichiens à la liberté. C'est ainsi que les actes de générosité, aussi bien que le choix des personnes, et les actes de sévérité étaient chez Bonaparte le résultat d'un calcul. Il gouvernait toujours (1).

Cette aptitude, cette tension continuelle aux affaires du gouvernement, se manifestaient en toutes choses. On a vu combien il s'était félicité d'avoir, presque en même temps, supprimé l'horrible commémoration du mois de janvier, et permis la réouverture des bals de l'Opéra. Il fit un acte à peu près pareil en autorisant les fêtes de Longchamps, promenades oubliées depuis la Révolution ; il permit en même temps de donner à l'Opéra des concerts spirituels. Ainsi, tout en conservant dans les actes publics l'observance du calendrier républicain, il rappelait peu à peu l'ancien calendrier

(1) « Oui répond à cela, le roi Joseph, mais c'est son cœur qui l'inspirait ; il se mettait à la place de ceux qu'il allait obliger ; il jugeait leur reconnaissance par celle qu'il eût éprouvée lui-même, s'il eût été l'objet de leur générosité ; c'est ce qui le perdit à Rochefort, lorsqu'il jugea le prince régent d'après lui, et les ministres anglais d'après l'opinion qu'il avait conçue de Cornwallis et de Fox ; il ne croyait que trop à la grandeur d'âme, et certes, il fut loin de prévoir les sentiments qui ont dicté les *Mémoires* de son compagnon de Brienne et d'Égypte. » (D. L.)

par des époques de plaisir. Le Mardi Gras s'était trouvé marqué par un premier bal, et la Semaine sainte le fut par des promenades et des concerts.

A propos de l'Opéra, je me rappelle un rapprochement qui divertit beaucoup le Premier Consul. Le 15 germinal avait été fixé pour le début du fils de Vestris, et le grand-père devait reparaître sur la scène afin de compléter trois générations de danseurs. On en parla chez Mme Bonaparte, qui se proposa d'assister à cette représentation ; d'un autre côté, Bonaparte avait promis de présider, le même jour, la séance de l'Institut. Je n'ai pas besoin de dire que le Premier Consul ne fit pas l'ombre d'attention à cette coïncidence ; mais un matin, en lui lisant les journaux, je vis, dans je ne sais plus quelle feuille, un avis annonçant que le début du fils de Vestris était avancé d'un jour, afin de ne pas établir de concurrence avec le Premier Consul, dont la présence à l'Institut devait attirer beaucoup de monde. Il rit de bien bon cœur de cette délicate attention.

CHAPITRE XXIV

Action du temps sur les événements. — Le *Mémorial de Sainte-Hélène* et la vérité. — Souvenirs incomplets de Bonaparte. — Première lettre de Louis XVIII au Premier Consul. — Les femmes et le faubourg Saint-Germain. — Prédiction de la Villeneuve à Mme Bonaparte. — Pressentiments. — Seconde lettre de Louis XVIII. — Réponse après sept mois. — Brouillon et copie. — Phrase changée. — Crainte de s'engager. — Conversation à la Malmaison. — La position de Bonaparte jugée par lui. — Mes observations. — Supposition du rappel de Louis XVIII. — Insistance de Mme Bonaparte. — Le rôle de Monck. — Jugement de Bonaparte sur les Bourbons. — Propos de femmes.

La valeur des choses varie souvent avec le temps. Il est tel événement que l'on remarque à peine au jour de son accomplissement, et qui attend son importance d'autres événements qui doivent lui succéder. Cette réflexion se présente tout naturellement à mon esprit au moment où je vais m'occuper des relations que Louis XVIII chercha à établir avec le Premier Consul. Ce n'est certes pas une des pages les moins intéressantes de la vie de Bonaparte. Tant que l'Empire parut avoir des racines profondes et durables, ce n'était qu'une anecdote curieuse ; depuis l'heureuse restauration de la monarchie des Bourbons, la question de leur rétablissement au trône par Bonaparte a pris un caractère plus élevé : cette question appartient à l'histoire ; il est donc nécessaire de poser les faits avec une scrupuleuse exactitude.

Qu'on me permette d'abord une nouvelle observation sur le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le lecteur conçoit sûrement que cet ouvrage a eu pour moi plus d'intérêt que pour qui que ce soit ; il m'a rappelé sans doute de nombreux souvenirs, mais je n'y ai pas toujours trouvé l'exacte vérité.

J'ai donc vu dans le *Mémorial* ce que Bonaparte a dit des négociations de Louis XVIII avec lui, et je suis dans la nécessité d'en citer quelques lignes relatives à cette circonstance, afin de pouvoir ensuite faire remarquer les différences qu'elles offrent avec les autographes que j'ai conservés.

Napoléon dit, à Sainte-Hélène, qu'il ne songeait pas aux princes de la Maison de Bourbon : cela est vrai jusqu'à un certain point ; il ne songeait pas aux princes de la Maison de Bourbon pour les rétablir sur leur trône, mais on a vu, dans plusieurs endroits de mes Mémoires, qu'il y pensait souvent, et que leur nom seul l'effraya plus d'une fois. Le *Mémorial* ajoute : « Une lettre fut remise au Premier Consul par Lebrun, qui la tenait de l'abbé de Montesquiou, agent secret des Bourbons à Paris (1). Cette lettre, extrêmement soignée, dit-il encore, contenait :

Vous tardez beaucoup à me rendre mon trône. Il est à craindre que vous ne laissiez écouler des moments favorables. Vous ne pouvez point faire le bonheur de la France sans moi, et moi

(1) C'est l'abbé de Montesquiou, l'agent général du clergé en 1789, député aux états généraux. Esprit intrigant et persuasif, il se fit remarquer à l'Assemblée ou il eut des partisans, même parmi ses adversaires : « Méfiez-vous de ce petit serpent, disait Mirabeau en parlant de l'abbé, il vous séduira ». Après avoir échappé aux proscriptions du 10 août et du 2 septembre, il passa en Angleterre et ne revint en France qu'après le 9 thermidor, pour y servir les intérêts des Bourbons. C'est alors qu'il fut chargé par Louis XVIII de remettre au Premier Consul la lettre devenue célèbre. Exilé à Menton

je ne puis rien pour la France sans vous. Hâtez-vous donc, et désignez vous-même toutes les places qui vous conviendront pour vos amis.

Napoléon dit avoir répondu :

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale. J'ai toujours pris un vif intérêt à ses malheurs et à ceux de sa famille. Elle ne doit pas songer à se présenter en France ; elle n'y parviendrait que sur cent mille cadavres. Du reste, je m'empresserai toujours de faire tout ce qui pourrait adoucir ses destinées et lui faire oublier ses malheurs.

Le sens de ces deux lettres est exact ; on y retrouve à peu près les mêmes idées que dans les lettres originales, et, après tout, il n'est pas étonnant qu'au bout d'un aussi long temps Napoléon ait manqué de mémoire ; mais j'ai pensé que, dans une affaire de cette nature entre deux hommes placés si haut, l'un par sa

pour la forme, il put quelque temps après rentrer paisiblement dans Paris. En avril 1814, l'abbé de Montesquiou fut un de ceux qui contribuèrent le plus à amener la déchéance de Napoléon au profit des Bourbons ; il fut nommé membre du gouvernement provisoire, et sur l'appel du roi, il concourut à la rédaction de la charte constitutionnelle, dont on lui doit la plus grande partie. Louis XVIII l'appela, au mois de juillet 1814, au ministère de l'intérieur, et l'abbé de Montesquiou eut la triste gloire, tout en vantant la liberté de la presse, de présenter un projet de décret, lequel n'accordait qu'aux écrits de trente feuilles la liberté de paraître sans être assujettis à la censure. L'abbé de Montesquiou ne suivit pas Louis XVIII à Gand ; il se retira en Angleterre. Rappelé par la seconde Restauration, il refusa, malgré la médiocrité de sa fortune, l'indemnité de 100,000 francs accordée aux ministres par le roi : il conserva le titre de ministre d'État, fut nommé pair, devint membre de l'Académie française en 1816 et créé duc en 1821. La révolution de Juillet trouva l'abbé de Montesquiou fidèle à ses antécédents. Il se démit de la pairie, et termina paisiblement sa carrière au mois de février 1832. « Cet homme si brillant, si spirituel, dit un de ses biographes, avait pour toute ressource, à ses derniers jours, une rente viagère de mille écus que lui avait léguée en mourant son ami l'abbé de Damas. (D. L.)

naissance et son esprit, l'autre par son génie, il n'était pas sans importance de faire connaître le texte de cette correspondance et les circonstances curieuses qui s'y rattachent.

Voici comment s'exprimait Louis XVIII :

20 février 1800.

Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne vous savez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs, vous aurez rempli le premier vœu de mon cœur ; rendez-lui son roi, et les générations futures béniront votre mémoire. Vous serez toujours trop nécessaire à l'Etat pour que je puisse acquitter par des places importantes la dette de mon aïeul et la mienne. LOUIS.

Le Premier Consul fut très agité à la réception de cette lettre, quoiqu'il manifestât tous les jours sa résolution de ne point avoir affaire aux princes ; il réfléchissait s'il fallait répondre ou non à cette ouverture. Les affaires nombreuses qui l'occupaient alors furent d'accord avec son incertitude ; et il ne se pressa pas de répondre. Je dois dire que Joséphine et Hortense le conjurèrent de donner de l'espoir au roi, que cela ne l'engageait à rien, et lui laisserait le temps de voir s'il ne pourrait pas par la suite jouer un rôle bien autrement grand que celui de Monck. Les instances étaient si fortes, qu'il me disait : « Ces diables de femmes sont folles. C'est le faubourg Saint-Germain qui leur tourne la tête. Elles en ont fait l'ange tutélaire des royalistes ; mais cela ne me fait rien : je ne leur en veux pas ». Mme Bonaparte me dit qu'elle le poussait à cette démarche pour que lui-même ne son-

geât pas à se faire roi, ce qui réveillait toujours pour elle un pressentiment de malheur, qu'il lui était impossible d'écarter de son esprit.

Son imagination avait été frappée pendant notre absence en Égypte. Elle se plaisait à raconter la prédiction que lui avait faite une pythonnisse célèbre dans son temps, une dame Villeneuve, qui demeurait rue de Lancry. Beaucoup de Parisiennes allaient la consulter : Joséphine fut aussi la voir pendant notre séjour en Égypte. La Villeneuve lui dit : « Vous êtes la femme d'un grand général qui deviendra plus grand encore. Il traversera les mers qui le tiennent éloigné, et vous, vous occuperez un jour la première place de France. Mais ce sera pour peu de temps. »

Dans les nombreuses conversations du Premier Consul avec moi, il discutait avec une admirable sagacité la proposition de Louis XVIII et ses conséquences ; mais il disait cependant : « Les partisans des Bourbons se trompent beaucoup s'ils s'imaginent que je sois homme à jouer le rôle de Monck. » La chose demeura là d'abord, et la lettre du roi resta sur sa table. Dans cet intervalle, Louis XVIII lui écrivit une seconde lettre sans date, que voici :

Depuis longtemps, Général, vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français. Clément par caractère, je le serais encore par raison.

Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte, ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Cependant vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer la gloire de la France, Je dis *nous*, parce que j'ai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait sans moi.

Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple. LOUIS.

Le Premier Consul laissa pendant quelque temps encore sans réponse cette lettre si pleine de noblesse et de dignité. Enfin il voulut m'en dicter une ; je me permis de lui faire observer que les lettres du roi étaient autographes, et qu'il me paraissait plus convenable que ce fût lui qui écrivît.

Il écrivit alors de sa main la lettre suivante :

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites.

Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France, il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres.

Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte.

Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille. J'apprendrai avec plaisir, et contribuerai volontiers à assurer la tranquillité de votre retraite. BONAPARTE.

Il me montra sa lettre, et me demanda : « Comment la trouvez-vous ? N'est-elle pas bien ? » Il ne se fâchait jamais quand je lui faisais une observation grammaticale. Je lui répondis : « Quant au fond, puisque vous avez pris votre résolution, je n'ai plus rien à vous dire ; mais je vous ferai une observation sur le style : je lui fis remarquer qu'on n'apprend pas avec plaisir à assurer, etc. » Lui-même, en relisant, crut avoir été trop loin, et s'être trop engagé en disant qu'il contribuerait volontiers à... Il biffa donc la dernière phrase et écrivit au-dessus : « Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

Cette lettre ainsi griffonnée et biffée ne pouvait plus être envoyée ; il la laissa sur sa table avec sa signature.

Quelque temps après il écrivit une nouvelle lettre entièrement semblable à celle qu'on vient de lire,

quant aux trois premiers paragraphes : Il changea encore le dernier, et mit : « Je ne suis point insensible aux malheurs de votre famille, et j'apprendrai avec plaisir que vous êtes environné de tout ce qui peut contribuer à la tranquillité de votre retraite. » Par ces expressions, il ne s'engageait plus à rien, même en paroles. Il n'était plus question de *contribuer* lui-même à la douceur de la retraite. Chaque jour qui augmentait sa puissance, et le consolidait dans sa position, diminuait, selon lui, les chances des Bourbons, et l'on remarquera qu'il se passa sept mois entre la première lettre du roi et la réponse définitive du Premier Consul. Cette lettre est du 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800), au moment même où s'ouvrait le congrès de Lunéville.

Quelques jours après la réception de la lettre de Louis XVIII, nous nous promenions à la Malmaison, dans son allée favorite, qui n'était séparée de son cabinet que par un petit pont ; il était de bonne humeur, les affaires allaient bien. « Ma femme vous a-t-elle encore parlé des Bourbons ? me dit-il. — Non, général. — Mais lorsque vous vous entretenez avec elle, vous abondez un peu dans son sens. Dites-moi donc pourquoi les désirez-vous ? Vous n'avez aucun intérêt à leur retour, rien à attendre d'eux. Vous n'êtes pas d'une assez haute naissance pour obtenir jamais de grandes places. Vous ne serez jamais rien avec eux. Vous avez été, par la protection de M. de Chambonas, nommé secrétaire de légation à Stuttgart ; mais s'il n'était survenu aucun changement vous y seriez resté toute votre vie, ou dans des places inférieures. Avez-vous jamais vu des hommes s'élever auprès des trônes par leur seul mérite ? Tout dans ce pays-là est à la naissance, aux grandes alliances, à la fortune et à

l'intrigue. Voyez mieux les choses : envisagez l'avenir avec plus de réflexion. — Général, lui répondis-je, je suis bien de votre avis sur un point. Je n'ai jamais rien reçu sous les Bourbons, ni dons, ni places, ni faveurs ; je n'ai pas assez de vanité pour croire que je fusse parvenu à aucun grand emploi. Mais vous n'oublierez pas que ma nomination précéda de peu de jours le renversement du trône ; et je ne puis en conscience rien conclure de ce qui n'a pas eu lieu par des causes malheureusement trop positives, sur ce qui, dans le cas contraire, aurait pu arriver. Au reste, je vous assure que c'est un tout autre sentiment qu'un sentiment personnel qui m'anime et qui m'engage à vous parler avec la franchise que vous avez exigée de moi. Ce n'est pas moi que je considère, mais la France entière. Je veux croire que vous garderez le pouvoir autant que vous vivrez ; mais vous n'avez point d'enfant, et il est presque certain que vous n'en aurez pas de Joséphine. Que ferons-nous après vous ? que deviendrons-nous ? Vous me parlez de l'avenir ! voyez celui de cette belle France, qui vous a appelé à assurer son repos. Vous m'avez souvent dit que vos frères n'étaient..... » Il m'interrompit vivement. — « Ah ! quant à cela, vous avez raison ; si je ne vis pas trente ans pour achever mon ouvrage, vous aurez après moi de longues guerres civiles ; car mes frères ne conviendraient pas à la France, vous savez ce qu'ils sont. Vous aurez alors une lutte violente entre les généraux les plus marquants dont chacun se croira le droit de prendre ma place. — Eh bien, général, pourquoi ne remédieriez-vous pas à ces maux que vous prévoyez ? — Croyez-vous donc que cela ne m'occupe pas ? Mais pesez bien toutes les difficultés de ce que l'on me propose ; comment garantir tant de droits

acquis ; tant de résultats matériels, contre les efforts d'une famille rentrant dans son pouvoir et revenant avec quatre-vingt mille émigrés et l'influence du fanatisme ? Que deviendront ceux qui ont voté la mort du roi, les hommes qui se sont prononcés avec exaltation dans la Révolution ? Les domaines nationaux, une foule de transactions passées depuis douze ans ? Êtes-vous homme à prévoir jusqu'où ira la réaction ? — Général, je ne vous rappellerai pas que Louis XVIII vous garantit, par sa lettre, le contraire de tout ce que vous craignez ; je sais ce que vous pourriez me répondre. Mais n'êtes-vous pas en mesure d'imposer telles conditions que vous jugerez convenables ? N'accordez qu'à ce prix ce que l'on vous demande ; rien ne vous presse. Prenez trois ou quatre ans ; vous pourrez, dans ce délai, assurer le bonheur de la France par des institutions conformes à ses besoins. Je suis convaincu que l'usage et l'habitude leur donneraient une force qu'il ne serait pas aisé de détruire ; et, en supposant même que l'on en eût l'intention, on n'y parviendrait pas. Vous m'avez dit un jour qu'on voulait vous faire jouer le rôle de Monk ; vous ne le pensez pas, car vous savez mieux que moi la différence qui existe entre un général qui combat l'usurpateur de la Couronne et celui que la victoire et la paix ont élevé sur les ruines d'un trône abattu, et qui le rend volontairement à ceux qui l'ont si longtemps occupé. Vous êtes bien d'avis que ce que vous appelez l'idéologie ne reparaîtra plus : eh bien ! après vous ? — Je sais tout cela mieux que vous ; mais tout ce que vous me dites ou rien c'est la même chose. Croyez-moi, mon cher, les Bourbons s'imagineraient avoir reconquis leur héritage ; ils en disposeraient à leur guise. Les engagements les plus sacrés, les pro-

messes les plus positives disparaîtraient devant la force. Vous seriez bien sot de compter sur eux. Mon parti est pris ; n'en parlons plus ; mais je sais combien ces femmes vous tourmentent. Vous devez les faire revenir de leur aveuglement, de leurs ridicules pressentiments. Qu'elles me laissent faire et qu'elles tricotent. » Les femmes ont tricoté ; moi j'ai écrit sous sa dictée ; il s'est fait Empereur : l'Empire a croulé ; il est mort à Sainte-Hélène, et les Bourbons sont revenus.

CHAPITRE XXV.

La paix et la guerre. — Fécondité du génie de Bonaparte. — Préliminaires de la campagne. — La guerre avec des épingles. — Admirable prévision. — Gênes et Mélas. — Carnot, ministre de la guerre. — Lettre ironique à Berthier. — Gaieté du Premier Consul. — M. Collot appelé aux Tuileries. — Hésitations et instances. — La veille du départ. — Recommandations à Lucien et à Cambacérès. — Joseph, conseiller d'Etat. — Conversations en voyage. — Alexandre et César jugés par Bonaparte. — Admiration sans flatterie.

Tout le monde connaît cet adage latin : *Si vis pacem para bellum.* Si Bonaparte eût parlé latin, il en aurait, lui, renversé le sens, et aurait dit : *Si vis bellum para pacem.* Ainsi donc, tout en cherchant à établir des relations pacifiques avec les puissances de l'Europe, dès la fin de février 1800, le Premier Consul se décida à frapper en personne un grand coup en Italie. Tant que Gênes tiendrait, et que Masséna y serait, Bonaparte ne désespérait pas de joindre les Autrichiens dans ces champs témoins, il n'y avait pas encore quatre ans, des prodiges de ses premiers succès. Il résolut de rassembler une armée de réserve à Dijon (1). Là où il n'y avait rien, il créa tout. C'est dans ces jours de sa jeunesse, de la fécondité de son imagination et de la vigueur de son génie, que son

(1) Voir à la fin du volume une note sortie du cabinet du Premier Consul.

ennemi le plus acharné n'aurait pu lui refuser son admiration. J'étais étonné des détails dans lesquels il entrait. Lorsque les plus importantes occupations remplissaient tous ses moments, il envoya 24,000 fr. à l'hospice du mont Saint-Bernard pour préparer des vivres. Lorsqu'il vit que son armée de réserve se formait et que tout allait à son gré, il me dit : « J'espère tomber sur les derrières de Melas avant qu'il se doute que je suis en Italie. Pourvu que Gènes tienne encore ; mais Masséna la défend. »

Le 17 mars, dans un moment de gaieté et de bonne humeur, il me dit de faire dérouler dans son cabinet la grande carte d'Italie, de Chauchard ; il s'étendit dessus, et me fit mettre à côté de lui. Puis il piqua avec une sérieuse attention des épingles dont les têtes étaient garnies de cire rouge et de cire noire. Je le regardais faire dans le plus profond silence, et j'attendais le résultat de ce plan de campagne inoffensive. Lorsqu'il eut fini de placer les corps ennemis et aligné les épingles à tête rouge sur les points où il espérait bien conduire ses troupes, il me dit : « Où croyez-vous que je battrai Melas ? — Le diable m'emporte si j'en sais quelque chose. — Vous êtes un nigaud ; regardez un peu : Melas est à Alexandrie, où il a son quartier général. Il y restera tant que Gènes ne sera pas rendue. Il a dans Alexandrie ses magasins, ses hôpitaux, son artillerie, ses réserves. Passant les Alpes ici (en montrant le Grand-Saint-Bernard), je tombe sur Melas, je coupe ses communications avec l'Autriche, et je le joins ici dans les plaines de la Scrivia (plaçant une épingle rouge à San Giuliano). » Il s'aperçut que je regardais cette manœuvre d'épingles comme un passe-temps ; il recommença ses petites apostrophes ordinaires, qui étaient pour lui une sorte

rieurement faire exécuter mes ordres, et puis je suis habitué à sa manière. Il faut absolument que vous veniez. » M. Collot n'avait pas l'air de se soucier beaucoup de faire cette campagne ; mais plus il hésitait, plus Bonaparte faisait d'instances auprès de lui, et plus il se rendait en quelque sorte caressant. Enfin, il fut convenu que M. Collot irait en Italie, dans le cas seulement où le Premier Consul prendrait le commandement de l'armée. Il y vint donc, et à peine arrivé en Italie, Bonaparte le traita avec la plus grande froideur, malgré tous les services, ou plutôt à cause de tous les services que M. Collot lui avait rendus. Il fallait bien qu'il le punît d'avoir été obligé de le prier ; et en général j'ai remarqué, dans beaucoup de circonstances, comme un trait particulier du caractère de Bonaparte, qu'il ne voulait jamais souffrir que qui que ce fût se brouillât avec lui ; il était charmant, il accordait tout, et ensuite il plantait là son homme le mieux du monde. Il ressemblait tout à fait à ces coquettes qui se raccommodent à quelque prix que ce soit avec leurs amants, et leur font fermer la porte le lendemain pour n'avoir pas l'air d'être quittées.

Bonaparte fixa le jour de notre départ de Paris au 6 mai, ou selon le calendrier d'alors au 16 floréal. Toutes ses dispositions étaient prises, tous ses ordres donnés ; mais il ne voulait pas encore que l'on crût qu'il allait commander l'armée. La veille, ayant chez lui les deux autres consuls et les ministres, il dit à Lucien : « Préparez, pour demain matin, une circulaire aux préfets ; vous, Fouché, vous la ferez publier dans les journaux : dites que je suis parti pour Dijon, où je vais inspecter l'Armée de Réserve ; vous pouvez ajouter que j'irai peut-être jusqu'à Genève, mais assurez positivement que je ne serai pas absent plus

de quinze jours. Vous, Cambacérès, vous présiderez demain le Conseil d'État ; en mon absence, vous êtes le chef du gouvernement ; parlez dans le même sens au Conseil, dites que mon absence sera de courte durée, sans rien spécifier. Témoignez au Conseil d'État toute ma satisfaction ; il a déjà rendu de grands services ; je suis content ; qu'il continue. Ah ! j'oubliais... Vous annoncerez en même temps que j'ai nommé Joseph, conseiller d'État... S'il se passait quelque chose, je reviendrais comme la foudre ! Je vous recommande à tous les grands intérêts de la France ; j'espère que bientôt on parlera de moi à Vienne et à Londres. »

Nous partîmes à deux heures du matin et nous suivîmes la route de la Bourgogne, que nous avions déjà parcourue tant de fois dans des circonstances bien différentes.

Bonaparte parlait beaucoup dans ses voyages des guerriers de l'antiquité, surtout d'Alexandre, de César, de Scipion et d'Annibal. Il y avait dans ce qu'il disait une connaissance parfaite des localités et des moyens respectifs des parties belligérantes. Il avait fait une étude spéciale de la stratégie ancienne et moderne. Rien, dans le grand art de la guerre, n'échappait à son génie.

En allant de Paris à Dijon, pour gagner la Suisse, la conversation roula plus d'une fois sur la guerre. Ce devait être alors, comme on doit bien le croire, sa pensée dominante. Je lui demandai : « Quel est celui que vous préférez, d'Alexandre ou de César ? — Je place Alexandre en première ligne. J'admire cependant la belle campagne de César en Afrique. Mais le motif de ma préférence pour le roi de Macédoine est dans la conception et surtout dans l'exécution de sa

de contre-politesse affectueuse, et puis ses démonstrations fort lucides sur la carte. Nous nous relevâmes après un quart d'heure, je reployai la carte et n'y pensai plus. Mais lorsque, quatre mois après, je me trouvai à San-Giuliano avec son portefeuille et ses dépêches, que je fus contraint de sauver de la déroute qui eut lieu pendant une grande partie de la journée, et que, le soir même, j'écrivis sous sa dictée, à Torre dei Garoffoli, qui est à une lieue de là, le bulletin de la bataille, je lui avouai franchement mon admiration pour ses conceptions militaires. Il souriait lui-même de la justesse de ses prévisions.

Le Premier Consul n'était pas content de l'administration du général Berthier comme ministre de la guerre; il le remplaça par Carnot, qui avait donné de grandes preuves de fermeté de caractère et d'intégrité, mais que cependant Bonaparte n'aimait pas, parce qu'il était trop franchement républicain. Il y avait, sous Berthier, de la mollesse dans l'expédition des mesures qui lui étaient ordonnées; il était trop facile dans les liquidations de l'arriéré et dans les marchés nouveaux. Ce fut le 2 avril 1800 que le Premier Consul nomma Carnot à sa place; et, pour consoler le général Berthier, qu'il savait être mieux dans les camps que dans les bureaux, il me dicta pour lui la lettre suivante :

Paris, 2 avril 1800.

Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves, citoyen général, et la confiance du gouvernement vous appellent au commandement d'une armée. Vous avez, pendant l'hiver, réorganisé le ministère de la guerre ; vous avez pourvu, autant que les circonstances l'ont permis, au besoin de nos armées. Il vous reste à conduire, pendant le printemps et l'été, nos soldats à la victoire, moyen efficace d'arriver à la paix et de consolider la République.

Ce ne fut pas sans rire beaucoup que Bonaparte me dicta l'épître à Berthier, et il éclata tout à fait quand il prononça le mot « réorgánisé ».

Berthier partit pour Dijon, où il commença la création de cette fameuse Armée de Réserve, qui n'était rien dans le principe, et qui, quelques semaines plus tard, devait, dans une seule bataille, ramener toute l'Italie sous la domination française. Je me rappelle que Berthier demanda par un courrier un moule à balles. Aurait-on jamais deviné Marengo à Dijon ?

La Constitution consulaire ne donnait pas au Premier Consul le droit d'aller, hors du territoire de la République, commander une armée. Il ne voulut donc pas que l'on connût le projet qu'il avait formé depuis longtemps d'aller se mettre à la tête de l'armée d'Italie, qu'il appela alors pour la première fois la Grande Armée. Je lui fis observer qu'en choisissant Berthier, personne n'y serait pris, parce que tout le monde verrait bien qu'il aurait fait un autre choix s'il n'avait eu l'intention de commander en personne. Mon observation le divertit beaucoup.

Avant de partir, il fit venir M. Collot, qui se rendit dans son cabinet, où j'étais. « Eh bien! Collot, lui dit-il, je vais en Italie. Il s'agit d'un grand coup. La campagne sera courte ; l'Italie a des échos pour répéter mon nom. J'ai besoin de vous ; je vous emmène avec moi. » M. Collot fit entendre au Premier Consul qu'il ne se souciait pas de reprendre les fournitures de l'armée avec le chef qu'il lui avait donné ; que tout serait au pillage, et qu'il n'y aurait aucun moyen d'établir un bon ordre de service. « Ah! bah! c'est pour la forme. Est-ce que vous croyez que j'aurais confié mon armée à Berthier, si je ne devais pas être là ? Berthier ne sait pas commander, mais il sait supé-

campagne d'Asie. Il ne faut pas avoir la moindre idée de la guerre pour blâmer ce prince d'avoir passé sept mois au siège de Tyr. Moi, j'y serais resté sept ans s'il l'avait fallu. L'on fait de cela de grandes discussions dans les écoles; mais, moi, je regarde le siège de Tyr, la conquête d'Égypte et le voyage à l'oasis d'Ammon, comme la preuve du génie de ce grand capitaine. Il voulait donner au roi de Perse, dont il n'avait pour ainsi dire battu qu'une faible avant-garde au Granique et à Issus, le temps de rassembler toutes ses forces pour pouvoir renverser d'un seul coup ce colosse qu'il n'avait fait qu'ébranler. Alexandre, en poursuivant Darius dans ses États, se serait éloigné aussitôt de ses renforts, n'aurait rencontré que des troupes éparses qui l'eussent attiré dans des déserts qui auraient enseveli son armée. En insistant sur la prise de Tyr, il assurait ses communications avec la Grèce, ce pays qu'il aimait tant, pour lequel il faisait tout, comme moi, pour la France, et dans la gloire duquel il mettait la sienne; et en s'emparant de la riche province d'Égypte, si puissante à cette époque, il forçait Darius à venir la défendre ou la délivrer, et à faire la moitié du chemin pour marcher à lui. Il frappa, utilement pour ses desseins, l'esprit toujours exalté des Orientaux, en se faisant reconnaître pour fils de Jupiter. On sait combien cela l'a servi. Aussi, mort à trente-trois ans, quel nom il a laissé! »

Quoique complètement étranger au noble métier des armes, je pouvais du moins admirer sans cesse les projets de Bonaparte, ses conceptions militaires, ses remarques savantes, ses aperçus ingénieux sur les grands capitaines des temps passés et des temps modernes, et ses éclaircissements sur leurs immortelles

campagnes. C'était lui tout entier, et je ne pouvais m'empêcher de lui dire : « Général, vous me reprochez toujours de n'être pas flatteur, eh, bien! vraiment, je vous admire. » Et, certes, je disais bien la vérité.

CHAPITRE XXVI

L'intérieur et l'extérieur. — Le tout pour le tout. — Les conscrits. — Confiance du Premier Consul dans ses soldats. — Ma belle France. — Le couvent de Bernardins. — Trois jours d'ennui. — — Passage du mont Saint-Bernard. — Questions au guide de Bonaparte. — Arrivée à l'hospice. — Distribution aux soldats. — Déjeuner frugal. — Le mont Albaredo. — Artillerie démontée. — Le fort de Bard. — Coucher à Yvrée. — Heureuse témérité. — L'audace et le génie. — Supposition heureusement fausse. — Bonaparte et Melas. — Lannes et Montebello. — Le double espion. — Révélations utiles. — Jugement de Bonaparte sur M. Necker.

On ne saurait se dissimuler que si, depuis le 18 Brumaire jusqu'à l'époque où Bonaparte entra en campagne, les affaires intérieures de la France avaient reçu d'innombrables améliorations, ce n'était pas avec la même satisfaction que l'on pouvait jeter les yeux sur les affaires du dehors. L'Italie était perdue, et dès les frontières de la Provence on voyait la fumée des bivouacs autrichiens. Bonaparte n'ignorait pas les difficultés de sa position, et c'est à cause de ces difficultés même qu'il voulait en sortir promptement, quel que dût être le résultat de sa téméraire entreprise. Il ne se faisait point d'illusions et répétait souvent : « Il faut jouer le tout pour le tout ! »

L'armée que le Premier Consul allait attaquer était une armée nombreuse, aguerrie, victorieuse ; lui, à l'exception d'un très petit nombre d'hommes, il n'avait

que des conscrits; mais ces soldats improvisés étaient commandés par des chefs dont rien ne pouvait égaler l'ardeur. La fortune de Bonaparte allait être soumise au gain ou à la perte d'une bataille; une bataille perdue dissipait tous les rêves de son ardente imagination, et avec eux disparaissaient ses immenses projets pour l'avenir de la France. Il voyait le danger, mais sans en être effrayé, se confiant dans son bonheur accoutumé et dans le dévouement de ses soldats. Il disait : « J'ai, il est vrai, beaucoup de conscrits dans mon armée, mais ces conscrits sont Français. Il y a quatre ans, n'est-ce pas avec une faible armée que j'ai chassé devant moi des hordes de Sardes et d'Autrichiens et balayé l'Italie? Nous ferons de même. Le soleil qui nous éclaire est celui qui nous éclairait à Arcole et à Lodi. Je compte sur Masséna; j'espère qu'il tiendra dans Gènes. Mais si enfin la famine le fait succomber, je reprendrai Gènes dans les plaines de la Scrivia. Ah!... avec quel plaisir alors je reverrai *ma* belle France! »

Ma belle France!... C'était au moment où une chance possible, probable peut-être, allait l'en priver à jamais que, pour la première fois, il en parla comme de sa propriété; dix pages descriptives n'en diraient pas autant que l'emploi de ce pronom possessif, dans les circonstances où nous nous trouvions, pour peindre les éclairs d'aliénation qui traversaient le cerveau de Bonaparte quand il était dominé par ses grandes chimères de gloire et de fortune.

C'est dans ces brillantes dispositions d'esprit que le Premier Consul arriva le 20 mai à Martigny (1).

(1) Il y était depuis le 17; le 18, il alla à Aoste, mais le même jour il revint à Martigny. (D. L.)

Martigny est un couvent de bernardins, situé dans une vallée où ne pénétrèrent presque jamais les rayons du soleil. L'armée était en pleine marche vers le Grand-Saint-Bernard. Bonaparte attendit trois jours dans cette triste solitude, et dans le plus grand ennui, que le fort de Bard, situé au delà du mont et qui couvre la route d'Yvrée, fût rendu. Le ville fut emportée le 21 mai. Il apprit, le troisième jour, que le fort tenait encore et que rien n'annonçait sa prochaine reddition. Il s'exhala en plaintes contre le commandant du siège et me dit : « Je m'ennuie dans ce couvent ; ces imbéciles-là ne me prendront jamais le fort de Bard, je veux aller voir par moi-même ; ils me forcent à m'occuper d'une pareille misère. » Et il donna sur-le-champ l'ordre du départ.

C'était une grande et belle conception, toute personnelle au Premier Consul, que l'invasion de l'Italie à travers le mont Saint-Bernard. Ce passage miraculeux a été l'objet de la juste admiration du monde, et toutefois les incroyables difficultés qu'il présentait n'effrayèrent point l'audace des soldats de Bonaparte. Ses généraux, habitués à toutes les fatigues, à braver tous les dangers, virent à peine ce que l'entreprise du nouvel Annibal avait de gigantesque. Un hospice, établi sur le sommet des vallées d'Aoste et de Martigny, destiné à donner des secours aux voyageurs isolés, dit assez quel est le danger que courent ceux qui se hasardent sur ces hauteurs fécondes en tempêtes ; mais il ne s'agissait pas de voyageurs isolés qui devaient passer le Saint-Bernard, c'était toute une armée, c'était la cavalerie, les bagages, les caissons, l'artillerie : voilà ce qui devait cheminer le long de ces sentiers étroits que le chevrier ne suit qu'avec précaution ; d'un côté, des neiges suspendues pouvaient à chaque

instant se briser en avalanches et nous entraîner dans leur chute; de l'autre, un faux pas était la mort. Nous passâmes tous, hommes et chevaux, un à un, par des sentiers de chèvres. L'artillerie fut démontée; les tubes des canons, enfermés dans des troncs creusés, furent traînés à l'aide de cordages.

J'ai dit que le Premier Consul avait fait passer des fonds à l'hospice du Grand-Saint-Bernard; les bons Pères avaient fait venir des deux vallées, mais surtout de la vallée de la Suisse, une grande provision de fromage, de pain et de vin. Des tables étaient dressées devant l'hospice, entre la maison et la route; et chaque soldat, en défilant, goûtait un verre de vin, prenait un morceau de pain avec son morceau de fromage et laissait la place à un autre. Les Pères servaient et renouvelaient les portions avec un zèle admirable.

Le Premier Consul monta le Saint-Bernard avec ce calme, ce sang-froid et cet air d'indifférence qui ne le quittaient jamais lorsqu'il sentait la nécessité de donner l'exemple et de payer de sa personne. Il interrogeait son guide sur les deux vallées, il entrait dans tous les détails, demandait quels étaient les moyens de vivre des habitants, leurs relations, si les accidents étaient aussi fréquents qu'on le disait. Le guide lui racontait qu'une longue habitude et une succession séculaire de faits avaient appris aux habitants à si bien prévoir le bon ou le mauvais temps et l'approche de la tourmente, qu'ils se trompaient rarement. Bonaparte avait sa redingote grise, il marchait la cravache à la main, l'air un peu triste de ce qu'il ne voyait personne venir de la vallée d'Aoste lui donner la nouvelle de la prise du fort de Bard. Je ne l'ai pas quitté un instant en montant, et malgré

l'excessive difficulté de la route, nous ne courûmes aucun danger personnel et nous en fûmes quittes pour une grande fatigue.

Arrivé à l'hospice, le Premier Consul fut reçu dans une salle basse; il visita la chapelle et ses trois petites bibliothèques ; il eut le temps de lire quelques pages dans un vieux bouquin dont je ne me rappelle pas le nom.

Non loin de l'hospice, s'élèvent deux rochers de glace en pointe, d'environ 80 pieds de haut. Les Pères de l'hospice nous racontèrent la mort de voyageurs qui avaient, malgré leurs observations, voulu monter au sommet de ces pics de glace, et auxquels les garnitures en fer des pieds et des mains avaient manqué.

Notre déjeuner-dîner fut très frugal. Le petit jardin était encore couvert de neige. Je dis à l'un des Pères : « Vous devez avoir bien peu de légumes ici. — Monsieur, nous tirons tout des vallées. Au mois d'août seulement, dans les années chaudes, nous avons quelques petites laitues. » Le plateau du Grand-Saint-Bernard n'est qu'à 59 mètres au-dessous des neiges éternelles qui, à la latitude de cette montagne, ne se fondent qu'au-dessous de 2,550 mètres (1).

Lorsque nous fûmes à l'extrémité du plateau, beaucoup d'entre nous s'assirent sur la neige et se laissèrent glisser. Ceux qui passaient les premiers rendaient service à ceux qui les suivaient, parce qu'ils foulaient la neige et traçaient le chemin. Cette rapide descente nous faisait beaucoup rire ; nous n'étions arrêtés que par la boue qui remplaçait la neige fondue, à environ 5 ou 600 toises.

(1) L'élévation du mont Saint-Bernard est de 2,491 mètres, celle du mont Cenis de 2,066. (*Note de la première édition.*)

Nous passâmes ou plutôt nous escaladâmes le mont Albaredo, pour éviter de passer sous le fort de Bard, qui ferme la vallée d'Aoste. Comme il était de toute impossibilité que l'artillerie escaladât aussi ce mont, pour ainsi dire inaccessible, on résolut de la faire passer au travers de la ville de Bard. La ville n'était pas fortifiée. On profita de la nuit et, après avoir enveloppé les roues des canons et des caissons de paille, de branchages, et souvent les pieds des chevaux, on traversa avec rapidité cette petite ville. On était en effet sous le feu du fort; mais il ne plongeait pas assez sur la rue pour que les maisons ne pussent nous garantir de son plus funeste effet. Une grande partie de l'armée était passée avant la reddition de ce fort, qui domine tellement l'étroite vallée qui conduit à Aoste, que l'on ne peut concevoir la négligence et l'insouciance des Autrichiens, qui, par des précautions toutes simples, auraient pu rendre inutile le passage du Saint-Bernard.

Nous arrivâmes le 23 à la vue du fort de Bard, qui domine la route, resserrée entre la Doria-Baltea à droite, et le mont Albaredo à gauche. La Doria-Baltea est un petit torrent qui sépare la ville de Bard du fort. Bonaparte, dont l'entourage était peu nombreux, passa ce torrent. Arrivé à la portée du canon, il ordonna de se mettre au galop pour gagner sur la gauche un petit sentier de chèvres qui mène au bout de la montagne Albaredo et tourne la ville et le fort de Bard. On grimpa ce sentier à pied avec beaucoup de peine. Arrivé sur le plateau qui domine de très près le fort, Bonaparte fit braquer sa lunette sur l'herbe, et se dérobant aux coups des assiégés en se plaçant derrière des broussailles qui empêchaient de le distinguer, il examina le fort avec la plus grande atten-

tion. Après plusieurs questions adressées aux personnes qui étaient venues lui donner des renseignements sur la place, il signala avec vivacité et humeur les fautes que l'on avait faites, indiqua, avec ce coup d'œil qui le trompait si rarement, l'emplacement d'une nouvelle batterie pour attaquer un point qu'il désigna, et garantit qu'aux premiers coups de canons le fort se rendrait. A peine eut-il donné ses ordres, qu'il redescendit la montagne, laissa le fort derrière lui, et alla coucher à Yvrée. Il apprit le 2 juin que le fort s'était rendu la veille.

Si le passage du mont Saint-Bernard doit occuper une grande place dans les annales de la témérité heureuse, on ne saurait trop en admirer la conception et en même temps le bonheur du Premier Consul, qui fascina les yeux de l'ennemi. Sa témérité n'était pas prévue, de sorte qu'aucun corps autrichien ne défendait les approches du fort de Bard. Le pays était entièrement dégarni, et à peine trouvâmes-nous quelques faibles partis incapables d'arrêter notre marche sur Milan. Bonaparte sut saisir le défaut de la cuirasse, étonner, étourdir son ennemi, qui ne vit rien de mieux à faire que de revenir sur ses pas et de renoncer à l'invasion de la France. C'est dans de telles circonstances que l'audace à la guerre est une véritable inspiration du génie. Mais ce génie audacieux qui inspirait Bonaparte n'inspira pas le général Melas, qui commandait en chef l'armée autrichienne. Si Melas eût eu la fermeté que l'on doit supposer dans un chef d'armée, s'il eût comparé les positions respectives des deux partis, s'il eût considéré qu'il n'était plus à temps de regagner sa ligne d'opérations et de se remettre en communication avec les États héréditaires, qu'il était maître de toutes les places fortes de l'Italie, qu'il

n'avait rien à craindre de Masséna, que Suchet ne pouvait lui pposer de résistance; si, alors, prenant exemple sur Bonaparte, il eût, pour ainsi dire, brûlé ses vaisseaux et marché sur Lyon, qu'eût fait le Premier Consul? Melas eût trouvé peu d'obstacles et presque partout des villes ouvertes, tandis que l'armée française se serait usée elle-même faute d'ennemis à combattre. Voilà, sans doute, ce que Bonaparte eût fait s'il eût été Melas; mais heureusement pour nous, Melas n'était pas un Bonaparte.

Nous arrivâmes à Milan le 2 juin, le jour même où, comme on l'a vu, le Premier Consul apprit la prise du fort de Bard. On opposa peu de résistance à notre arrivée dans la capitale de la Lombardie, et l'on peut à peine donner le nom de combats à quelques affaires d'avant-postes dans lesquelles le succès ne pouvait pas être un instant douteux. Le fort de Milan fut immédiatement bloqué; Murat fut envoyé à Plaisance, dont il s'empara sans obstacle, et Lannes battit le général Ott à Montebello. Il était encore loin de croire que, par cet exploit, il faisait la conquête d'un duché futur.

Le Premier Consul passa six jours à Milan. Le second jour, un espion, qui nous avait très bien servis dans les premières et admirables campagnes d'Italie, se fait annoncer. Le Premier Consul se souvient de lui; il le fait entrer dans son cabinet: « Te voilà, tu n'es pas encore fusillé? — Général, lui répond l'espion, lorsque la guerre a recommencé, j'ai pris la résolution de servir les Autrichiens, parce que vous étiez loin de l'Europe; je m'attache au bonheur, je m'en suis toujours bien trouvé; mais je suis las du métier, je veux en finir et achever ma petite fortune, pour vivre tranquille. Envoyé dans vos lignes par le

général Melas, je puis vous rendre un grand service. Je vous donnerai l'état exact de tous les corps, de toutes leurs forces, de leur position et du nom de tous leurs chefs. Je vous dirai dans quelle situation est Alexandrie. Vous me connaissez, j'ai confiance en vous, et je ne vous tromperai pas. Mais il faut que je rapporte quelque chose à mon général. Vous êtes assez fort pour me communiquer quelques renseignements vrais dont je lui ferai part. — Qu'à cela ne tienne, lui dit le Premier Consul; peu m'importe que l'on connaisse mes forces et ma position, pourvu que je connaisse bien les forces et les positions de mon ennemi, et qu'il ignore mon projet. Tu seras content, mais ne m'en impose pas. Tu me demandes mille louis, tu les auras si tu me sers bien. » J'écrivis alors sous la dictée de cet espion les noms des corps, leur force, leur emplacement, les noms des généraux. Le Premier Consul marqua avec des épingles sur une carte tous les renseignements que lui donna l'espion sur les localités. L'espion ajouta ensuite qu'Alexandrie n'était pas approvisionnée, et que Melas était loin de s'attendre à un siège; qu'il y avait beaucoup de malades, qu'on y manquait de médicaments, etc. Le major général Berthier fut autorisé à lui remettre une note à peu près exacte sur notre position. Les renseignements donnés par cet homme, dont le Premier Consul n'avait eu qu'à se louer dans ses premières campagnes, se trouvèrent si fidèles et le servirent si bien, qu'à son retour de Marengo, il me donna l'ordre de lui payer le prix convenu. L'espion lui dit que Melas avait été enchanté de la manière dont il l'avait servi dans cette circonstance et l'avait bien récompensé. Il nous déclara qu'il faisait ses adieux à son vilain métier. Le Premier Consul regarda ce petit

événement comme une des faveurs de sa bonne fortune.

En passant à Genève, le Premier Consul avait eu une entrevue avec M. Necker (1) ; je ne sais comment il se fit que, dans le premier moment, il ne m'en parla pas. Cependant j'étais curieux de savoir ce qu'il pensait d'un homme qui avait eu en France une si grande célébrité. Un soir que nous étions à causer de choses et d'autres, je trouvai l'occasion d'amener la conversation sur ce sujet. Il me dit : « M. Necker m'a paru fort au-dessous de sa réputation ; il n'a nullement répondu à l'idée que je m'en étais faite. Je lui ai beaucoup parlé pour le faire jaser ; il ne m'a rien dit de remarquable ; c'est un idéologue, un banquier ; il est impossible que ces gens-là n'aient pas des vues étroites ; et puis, voyez-vous, la plupart de ces célébrités perdent à être vues de près. — Général, pas toujours. — Ah ! ah ! me dit-il en riant, voilà qui n'est pas mal, Bourrienne ; vous vous formez ; on fera quelque chose de vous ! »

(1) Mme de Staël mentionne brièvement cette entrevue de Bonaparte et de son père. « M. Necker, dit-elle, eut un entretien avec Bonaparte à son passage en Italie par le mont Saint-Bernard, peu de jours avant la bataille de Marengo. Pendant cette conversation, qui dura deux heures, le Premier Consul fit à mon père une impression assez agréable par la sorte de confiance avec laquelle il lui parla de ses projets futurs. » (*Considérations sur la Révolution française.*)

CHAPITRE XXVII

Capitulation de Gênes. — Courrier de Murat. — Dépêche interceptée. — Lannes à Montebello. — Paroles de Lannes. — Lettre de Desaix. — Boudet remplacé par Desaix. — Sincère amitié de Bonaparte. — Froideur du Premier Consul envers M. Collot. — Conversation et souvenirs. — Légèretés de Mme Bonaparte. — Divorce résolu. — Invitation à déjeuner. — Pardon difficile. — Le fils adoptif de Bonaparte. — Les larmes d'Hortense. — Réconciliation. — Motif de la froideur de Bonaparte. — Faux rapport. — Discrétion. — Calculs exacts. — Marengo. — Bataille perdue. — Jugement de Desaix. — Le général Kellermann. — Charge admirable. — Service reconnu tout bas et méconnu tout haut. — Le directeur des postes. — Lettre décachetée. — Les moines et les provisions. — Mort de Desaix. — Profonde douleur du Premier Consul. — La vérité sur Desaix. — Le prince Lichtenstein. — Conditions sévères. — Fermeté de Bonaparte. — Retour à Milan. — Les aides de camp de Desaix.

Le jour approchait où tout devait être perdu ou gagné. Le Premier Consul faisait toutes ses dispositions et envoyait les différents corps de son armée occuper les points qu'il désignait. J'ai dit que Murat avait été chargé de l'occupation de Plaisance ; à peine se fut-il emparé de cette ville, qu'il intercepta un courrier du général Melas. La dépêche adressée au conseil aulique de Vienne nous parvint le 8 juin dans la nuit. Elle annonçait la capitulation de Gênes, qui avait eu lieu le 4, après une défense si longue et si mémorable et qui honore tant Masséna ; Melas parlait dans cette dépêche de notre prétendue Armée de Ré-

serve avec un inconcevable dédain et de la présence de Bonaparte en Italie comme d'une fable ; il le déclarait à Paris. On ne peut guère pousser plus loin les illusions et l'aveuglement. Le courrier de Murat arriva après trois heures du matin. Je traduisis sur-le-champ la dépêche qui était en allemand ; c'est cette traduction qui a été publiée. J'entrai vers les quatre heures du matin chez le Premier Consul, que je fus obligé de secouer légèrement par le bras pour l'éveiller. Ses intentions, comme je l'ai déjà dit, étaient que je ne respectasse jamais son sommeil pour une mauvaise nouvelle, mais que, pour une bonne, je le laissasse dormir. Je lui lus la dépêche ; il me dit d'abord, tant il était surpris de cette nouvelle à laquelle il ne s'attendait pas : « Bah ! vous ne savez pas l'allemand. » Mais à peine eut-il dit cette plaisanterie, qu'il se leva et, dès huit heures du matin, les ordres pour parer aux conséquences possibles de cet événement inattendu et pour prévenir la marche des troupes sur la Scrivia étaient expédiés. Il se rendit le même jour, de sa personne, à Stradella.

J'ai lu dans plusieurs ouvrages que c'était le Premier Consul en personne qui avait gagné la bataille de Montebello. C'est une erreur. On vient de voir que le Premier Consul ne quitta Milan que le 9 juin, et ce jour-là même Lannes était aux prises avec l'ennemi. Le quartier général fut établi à Stradella où il resta jusqu'au 12 juin. Ce ne fut que le 13 qu'en marchant sur la Scrivia, le Premier Consul passa dans Montebello et vit le champ de bataille. Les églises étaient encore remplies de blessés, et les traces de la mort qui s'offraient partout témoignaient assez combien cette sanglante victoire avait été disputée. La gloire entière de cette journée appartient au général Lannes.

Il y conquit le titre qu'il porta plus tard avec tant d'insouciance et tant d'honneur. Le duché de Montebello, attaché non pas à la glèbe, mais au courage et à la gloire, existera éternellement dans l'histoire. Le combat fut si terrible que Lannes, en parlant devant moi, quelques jours après, à M. Collot, lui dit ces paroles dont je me suis souvenu : « Les os craquaient dans ma division comme la grêle qui tombe sur des vitrages. »

Par un de ces effets du hasard souvent si singuliers, Desaix, qui devait venir aider à une victoire et arrêter la déroute de Marengo, était arrivé d'Égypte à Toulon le jour même où nous étions partis de Paris (1). Il m'avait écrit la lettre suivante :

Toulon, le 16 floréal an VIII (6 mai 1800).

J'arrive d'Égypte, mon cher Bourrienne; je ne vous dirai pas le plaisir que j'ai éprouvé en mettant pied à terre. Vous l'avez éprouvé, vous le connaissez mieux que moi. Je suis dans la joie; ma famille est heureuse par les soins du général Bonaparte, j'espère que vous êtes à Paris et que vous y jouissez du bonheur que vous désiriez si vivement de goûter dans la vie tranquille. J'ose, mon cher Bourrienne, vous demander un petit service. Ce serait, dans le cas que vous apprissiez que je dusse, par hasard, aller à Paris, d'en prévenir ma famille qui est dans cette ville; vous m'obligerez infiniment. Vous adresseriez votre billet à la citoyenne Le Normand, rue Le Peletier, n° 4, boulevard des Italiens. Je n'ai pas d'autre volonté que de faire le plus tot possible la campagne. Mais si le général voulait que je me rendisse à la capitale, j'obéirais à ses ordres, et il serait important pour moi que, comme je vous le demande, mes parents en fussent instruits. Pardon mille fois de la peine que je vous donne, mais je connais votre amitié pour moi, et je ne crains pas d'en abu-

(1) C'était la capitulation d'El-A'rych, du 4 janvier 1800, qui permettait son retour en France. (*Note de la première édition.*)

ser. Présentez mes hommages à M[me] de Bourrienne. Rappelez-moi au souvenir de Duroc et de tous les camarades.

DESAIX.

On a vu que nous avions quitté Paris le jour même où le général Desaix m'écrivait de Toulon. Je ne reçus sa lettre qu'à Martigny. Je la montrai au Premier Consul. « Ah ! bien oui ! à Paris, » dit-il, et sur-le-champ l'ordre lui fut expédié de se rendre sans délai au quartier général de l'armée d'Italie, là où il serait. Desaix arriva à Stradella le 11 juin, au matin. Le Premier Consul le reçut avec la plus franche amitié, comme un homme pour lequel il avait la plus haute estime, et dont les talents et le caractère lui avaient donné une grande opinion de ce qu'il pourrait faire un jour. Bonaparte, jaloux de quelques généraux dont il redoutait l'ambition rivale, ne conçut jamais, à cet égard, la moindre inquiétude de Desaix. Aussi modéré que capable, aussi modeste qu'instruit, mêlant la fermeté à la douceur, Desaix prouvait par sa conduite et ses discours qu'il n'aimait la gloire que pour elle-même, et j'affirme que tout sentiment de pouvoir et de domination politique lui était étranger. L'amitié de Bonaparte pour lui allait jusqu'à l'enthousiasme. A cette première entrevue, au retour de Toulon, il resta enfermé avec le Premier Consul pendant plus de trois heures. Dès le lendemain de son arrivée, un ordre du jour fit connaître à l'armée que Desaix commandait la division Boudet (1).

Je témoignai au général Bonaparte mon étonnement du long entretien qu'il venait d'avoir avec Desaix. —

(1) Boudet avait été intimement lié avec Bonaparte. Sans doute le Premier Consul fut affligé de sa mort, toutefois en recevant la nouvelle, il dit seulement : « Par qui, diable pourrai-je remplacer Boudet ! » (*Note dans la première édition.*)

« Oui, me répondit-il, j'ai été longtemps avec lui, mais vous savez que j'en fais le plus grand cas. Aussitôt mon retour à Paris, je le fais ministre de la Guerre ; il sera toujours mon second ; je le ferais prince, si je pouvais ; je lui trouve un caractère antique. » Desaix fut tué deux jours après, dans sa trente-troisième année.

Le lecteur n'a probablement pas oublié quelles instances Bonaparte avait faites auprès de M. Collot pour l'engager à venir en Italie, combien de caresses il avait prodiguées pour l'y déterminer. M. Collot s'y rendit et vint voir Bonaparte à Milan ; celui-ci le reçut froidement, quoiqu'il n'eût pas encore gagné la bataille de Marengo, mais le moment était venu de lui faire expier les avances faites à Paris. M. Collot, comme on l'a vu, avait été dans la plus grande intimité de Bonaparte, et ne lui avait rendu que des services ; c'étaient deux raisons dont une seule aurait suffi pour causer l'intimité de Bonaparte, car il ne voulait jamais convenir qu'il fût l'obligé de personne, et il n'aimait pas ceux qui étaient trop initiés dans dans certains secrets de famille qu'il avait enfin pris la résolution de cacher.

Le lendemain du jour où le Premier Consul fit un si froid accueil à M. Collot, j'eus l'occasion de causer assez longtemps avec celui-ci, pendant que Bonaparte était allé passer en revue les corps stationnés à Milan. Il ne se méprit pas un moment sur les causes de cette froideur inaccoutumée, car M. Collot est peut-être, après moi, l'homme qui connut le mieux le général Bonaparte, depuis la première campagne d'Italie jusqu'au temps des dédains affectés de la campagne consulaire. Je mettrai en récit ce que me dit M. Collot, dont j'aurai, dans le prochain chapitre de mes Mé-

moires, à rapporter une autre conversation, non moins piquante, mais plus sérieuse.

Quelque temps avant le Consulat, c'est-à-dire, deux ou trois jours après notre retour d'Égypte, Bonaparte, dans le moment de ses grandes jalousies contre Joséphine, parla à M. Collot de sa femme, de ses légèretés, de leur publicité : « Plus rien de commun, dit Bonaparte, entre elle et moi. — Quoi! vous voulez la quitter? — Ne l'a-t-elle pas mérité? — Je l'ignore; mais est-ce le moment de vous en occuper. Songez à la France. Elle a les yeux fixés sur vous. Elle s'attend à voir tous vos moments consacrés à son salut; si elle s'aperçoit que vous vous agitez dans des querelles domestiques, votre grandeur disparaît, vous n'êtes plus à ses yeux qu'un mari de Molière. Laissez, laissez là les torts de votre femme. Si vous n'en êtes pas satisfait, vous la renverrez quand vous n'aurez pas autre chose à faire; mais commencez par relever l'État. Après, vous trouverez mille raisons pour justifier votre ressentiment; aujourd'hui la France n'en trouverait aucune, et vous connaissez trop bien nos mœurs pour ne pas sentir combien il vous importe de ne pas débuter par un ridicule. »

Bonaparte laissa parler assez longuement M. Collot, et celui-ci croyait avoir produit sur lui quelque impression, quand, tout à coup, le général s'écrie : « Non! c'est un parti pris; elle ne mettra plus le pied dans ma maison. Que m'importe ce qu'on en dira! On en bavardera un jour ou deux, on n'en parlera plus le troisième; au milieu des événements qui s'amoncellent, que sera-ce qu'une rupture? la mienne ne sera point aperçue. Ma femme ira à la Malmaison. Moi, je resterai ici. Le public en sait assez pour ne pas se tromper sur les raisons de son éloignement. »

M. Collot s'efforça vainement de le ramener à la modération; Bonaparte s'exhalait en reproches et en injures. « Tant de violence, lui dit M. Collot, me prouve que vous en êtes toujours épris. Elle paraîtra, s'excusera, vous lui pardonnerez, et vous serez plus tranquille. — Moi! lui pardonner! jamais!... Vous me connaissez bien!... Si je n'étais pas sûr de moi, j'arracherais ce cœur, et je le jeterais au feu. » En disant ces mots, la colère étouffait presque Bonaparte, et il avait de sa main saisi sa poitrine comme pour la déchirer.

Quelques moments après ce violent accès, M. Collot se retira; mais avant qu'il sortît, Bonaparte l'engagea à déjeuner pour le lendemain.

M. Collot s'y rendit à dix heures, et c'est en traversant la cour qu'il apprit que Mme Bonaparte qui, comme on l'a vu, avait été au-devant du général jusqu'à Lyon sans le rencontrer, était revenue dans la nuit. En voyant M. Collot, Bonaparte parut fort embarrassé; cependant il alla au-devant de lui et l'emmena dans une pièce séparée, ne voulant pas, comme la veille, le faire entrer dans notre cabinet de travail, parce que j'y étais en ce moment. « Eh bien, dit Bonaparte à M. Collot, dès qu'ils furent seuls, eh bien! elle est ici. — Tant mieux, vous avez fait pour vous et pour nous une fort bonne chose. — Ne croyez pas que j'aie pardonné!... De ma vie!... Je voulais avoir des doutes; sa franchise!... Je l'ai chassée à son arrivée!... Et ce nigaud de Joseph qui était là!... (1) Mais, que voulez-vous, Collot? comme elle descendait

(1) Non, Joseph n'était pas là. On voit que Bourrienne met souvent dans la bouche d'un autre des accusations trop fortes contre Bonaparte ou sa famille; il sent que l'ami d'enfance devrait se taire. (D. L.)

l'escalier en pleurant, j'ai vu Eugène, Hortense, qui la suivaient en sanglotant. On ne m'a pas fait un cœur pour voir impunément couler des larmes. Eugène m'a accompagné en Égypte; je me suis accoutumé à le regarder comme mon fils adoptif; il est si brave et c'est un si bon jeune homme! Hortense va entrer dans le monde; tout ce qui la connaît m'en dit du bien. Je l'avoue, Collot, j'ai été profondément ému; je n'ai pas pu tenir aux sanglots de ces deux pauvres enfants; je me suis dit : doivent-ils être victimes des fautes de leur mère; j'ai retenu Eugène; Hortense est revenue avec sa mère; je n'ai rien dit. Que voulez-vous que je fasse à cela? On n'est pas homme sans être faible. — Soyez sûr qu'ils vous en récompenseront. — Ils le doivent, Collot, ils le doivent, car il m'en coûte assez. » Après ce colloque, Bonaparte rentra, et M. Collot le suivit dans la salle à manger, où je me trouvais, et nous nous rappelâmes très bien, M. Collot et moi, qu'Eugène se mit à table, où ne vinrent ni Hortense ni Joséphine. J'ai raconté précédemment quelle part conciliatrice j'avais prise à cette scène, et que le lendemain il ne manquait rien à la réconciliation du vainqueur de l'Égypte et de la femme charmante qui avait vaincu Bonaparte.

Tel fut le sujet et la substance de ma conversation avec M. Collot pendant notre séjour à Milan avant Marengo; on verra plus tard celle que nous eûmes encore ensemble dans la même ville après la nouvelle conquête de l'Italie par les armes françaises. On excusera, si l'on veut, mais l'on concevra du moins, d'après ce que l'on vient de lire, ce que l'intimité de M. Collot, dont l'existence était très indépendante, pouvait avoir de gênant pour le Premier Consul, quoique, alors, il ne fût plus occupé que d'idées de gloire et d'ambition.

Le Premier Consul coucha le 13 à Torre dei Garoffoli. Il donna, le soir, l'ordre d'envoyer un officier d'état-major reconnaître si les Autrichiens avaient un pont sur la Bormida. J'étais présent lorsqu'on vint fort tard lui faire un rapport d'après lequel il n'en existait pas. Cet avis tranquillisa le Premier Consul; il se coucha fort content. Mais lorsque le lendemain le canon se fit entendre de grand matin, et qu'il apprit que les Autrichiens avaient débouché dans la plaine, et qu'on se battait, il témoigna le plus grand mécontentement de la fausseté du rapport de l'officier d'état-major, l'accusa d'être un lâche et de ne s'être pas assez avancé; il parla même de le faire mettre en jugement; on parvint à calmer le Premier Consul, et je tais aujourd'hui par discrétion le nom de cet officier. Bonaparte monta à cheval, et se rendit en toute hâte au lieu du combat. Je ne le vis plus qu'à six heures du soir. D'après son ordre je me rendis à San-Giuliano. J'ai dit que c'était le village qui, d'après ses combinaisons du mois de mars, devait être le lieu du champ de bataille; San-Giuliano n'était pas à deux lieues de l'endroit où a commencé le combat. Après midi, je vis passer par ce village une foule de blessés et de soldats qui les accompagnaient, et, peu de temps après, un grand nombre de fuyards. On ne parlait à San-Giuliano que de la retraite à laquelle, disait-on, Bonaparte seul s'opposait avec fermeté. On me conseilla alors de quitter San-Giuliano, où je venais de recevoir un courrier pour le général en chef. Dès le 14 au matin, le général Desaix avait été envoyé sur Novi, pour observer la route de Gènes qui, malheureusement, était tombée depuis plusieurs jours malgré les efforts de son illustre défenseur. Je revins avec cette division à San-Giuliano; je fus frappé de la faiblesse numérique

du corps que je voyais en marche pour secourir une armée bien faible et bien dispersée. On regardait la bataille comme perdue, et elle l'était en effet, car le Premier Consul ayant demandé à Desaix ce qu'il en pensait, ce bon et brave général lui répondit sans aucune jactance : « La bataille est complètement perdue; mais il n'est que deux heures, nous avons encore le temps d'en gagner une aujourd'hui. » Ce fut le Premier Consul qui, le soir même, me rapporta ces simples et héroïques paroles de Desaix. Qui aurait pu penser que cette petite colonne et le peu de grosse cavalerie du général Kellermann changeraient vers cinq heures le sort de cette journée? Car, on ne saurait le dissimuler, ce fut l'inspiration instantanée de Kellermann qui d'une défaite fit une victoire et détermina le gain de la bataille de Marengo (1).

Cette mémorable bataille, dont les résultats furent incalculables, a été l'objet d'un grand nombre de récits; Bonaparte en a fait recommencer trois fois la relation, et je dois dire que, dans aucune de ces relations, on ne trouve pas plus la vérité que dans les *Mémoires de M. le duc de Rovigo*. Il y a même cela de remarquable, que l'empereur Napoléon finit par n'être plus satisfait de ce qu'avait fait dire le Premier Consul Bonaparte. Pour moi, comme je n'avais pas l'honneur de porter l'épée, je ne puis pas dire que j'ai vu tel mouvement exécuté de telle ou telle manière; mais ce que je puis rappeler ici comme l'ayant vu et entendu, c'est ce qui a été dit le soir de la bataille de Marengo sur les chances diverses de cette grande journée. Quant au rôle qu'y joua le Premier Consul, peut-être a-t-on déjà assez appris à connaître son ca-

(1) C'est le fils du maréchal Kellermann. (D. L.)

ractère, en lisant ces Mémoires, pour l'expliquer; il ne voulait pas que l'on pût attribuer un résultat aussi décisif à une autre cause qu'aux combinaisons de son génie; et ce génie s'était montré en tant d'occasions si plein et si vaste, que, si j'avais moins connu son insatiable soif de gloire, j'aurais été surpris de l'espèce de demi-mécontentement qu'il témoigna de la cause du succès au milieu de la joie du succès même. Il faut avouer qu'il ne ressemblait pas en cela à Jourdan, à Hoche, à Kleber et à Moreau, qui se montrèrent toujours empressés de faire valoir les services de ceux qui avaient combattu sous leurs ordres.

Deux heures s'étaient à peine écoulées depuis le moment où la division commandée par Desaix avait quitté San-Giuliano, quand j'eus l'heureuse surprise de voir revenir triomphante l'armée qui, depuis le matin, me causait de si vives inquiétudes. Jamais la fortune ne s'était, en si peu de temps, montrée sous deux faces si diverses; à deux heures c'était la désolation d'une défaite, et toutes ses funestes conséquences; à cinq heures, c'était la victoire, redevenue fidèle au drapeau d'Arcole; c'était l'Italie reconquise d'un seul coup, et la Couronne de France en perspective.

En retournant, à sept heures du soir, avec le Premier Consul au quartier général, il me témoigna ses vifs regrets de la perte de Desaix, puis il me dit : « Ce petit Kellermann a fait une heureuse charge, il a donné bien à propos; on lui doit beaucoup. Voyez à quoi tiennent les affaires! »

On voit par ce peu de mots que Bonaparte me dit sur Kellermann, qu'il savait dans le fond apprécier le service qu'il lui avait rendu. Cependant, quand cet officier général se fut approché de la table devant laquelle était assis le Premier Consul, entouré d'un

grand nombre de généraux et de ses officiers, celui-ci lui dit froidement : « Vous avez fait une assez bonne charge. » Et par opposition à cette froideur, Bonaparte se tournant tout à coup vers Bessières, commandant des grenadiers à cheval de la Garde, il lui dit très haut : « Bessières, la Garde s'est couverte de gloire ! » Il est cependant de toute vérité que la garde n'avait pas pris part à la charge de Kellermann, qui n'avait pu réunir que cinq cents hommes de grosse cavalerie. Ce fut cette poignée de braves qui coupa en deux la colonne autrichienne qui venait d'écraser la division Desaix, et lui fit six mille prisonniers. La Garde ne chargea à Marengo qu'à la nuit tombante.

On nous dit le lendemain que, dans un premier mouvement de vivacité, Kellermann, mécontent d'une félicitation aussi sèche, aurait dit au Premier Consul : « Je viens de vous mettre la couronne sur la tête ! » Je n'ai pas entendu prononcer ce propos, et je n'ai pu savoir s'il avait été réellement tenu, car je n'aurais pu en avoir la certitude que par le Premier Consul, et lui rappeler une vivacité qui dut lui déplaire aurait été de ma part une chose désagréable pour lui, et par conséquent déplacée dans ma position ; mais ce que je puis assurer, c'est que, tenu ou non, le propos a été écrit, et que Bonaparte l'a su. De là le peu de faveur dont a joui le général Kellermann, qui ne fut pas fait général de division sur le champ de bataille pour l'éminent service de la charge de Marengo.

M. De Laforest, directeur général des postes, travaillait quelquefois avec le Premier Consul ; et l'on sait ce que cela veut dire, quand un directeur général des postes travaille avec le chef d'un gouvernement. Ce fut dans une de ces séances laborieuses que le Premier Consul vit une lettre de Kellermann à Lasalle,

dans laquelle il lui disait : « Croirais-tu, mon ami, que Bonaparte ne m'a pas fait général de division, moi qui viens de lui mettre la couronne sur la tête ! » La lettre, recachetée, fut envoyée à son adresse; mais Bonaparte n'en oublia jamais le contenu.

Quoi qu'il en soit, que le général Kellermann ait ou non donné la Couronne de France au Premier Consul, ce qu'il y a de certain, c'est que le soir de la journée de Marengo il lui donna à souper, ainsi qu'à nous tous et à un état-major affamé, ce qui n'était pas un petit service, dépourvu de tout comme nous l'étions. Nous nous trouvâmes très heureux de profiter de la précaution qu'avait eue Kellermann d'envoyer chercher des provisions dans un de ces pieux asiles toujours bien fournis, et que l'on est fort aise de rencontrer en campagne. Ce fut le couvent del Bosco que l'on mit à contribution ; et les bons pères, en juste récompense des amples provisions de bouche et de bon vin qu'ils avaient fournies au général commandant la grosse cavalerie, se trouvèrent, à l'aide d'une sauvegarde, préservés du pillage et des malheurs attachés à la guerre.

Après le souper, le Premier Consul me dicta le bulletin de la bataille.

Quand nous fûmes seuls, je dis au Premier Consul : « Général, voilà une belle victoire! vous savez ce que vous me disiez l'autre jour du plaisir que vous auriez à revoir Paris après un grand coup porté en Italie? Vous devez être satisfait? — Oui, Bourrienne, je suis satisfait; mais Desaix!... Ah! que la journée eût été belle si ce soir j'avais pu l'embrasser sur le champ de bataille. » Je vis Bonaparte sur le point de verser des larmes, tant était vraie et profonde la douleur que lui causait la mort de Desaix. C'est certainement l'homme

qu'il a le plus aimé, le plus estimé et le plus regretté.

On a raconté la mort de Desaix de différentes manières, et je n'ai pas besoin de dire que les paroles que lui prêta le fabuleux bulletin étaient imaginaires(1). Il n'est pas mort dans les bras de son aide de camp Lebrun, comme j'ai dû l'écrire sous la dictée du Premier Consul; il n'a pas non plus prononcé le beau discours que j'écrivis de la même manière. Voici ce qui est exact, ou du moins ce qu'il y a de plus probable : la mort de Desaix fut inaperçue au moment même où il fut frappé de la balle qui mit fin à ses jours. Il tomba sans rien dire, à peu de distance de Lefebvre-Desnouettes. Un sergent du bataillon de la 9e brigade d'infanterie légère, commandé par Barrois, le voyant étendu par terre demanda à celui-ci la permission d'aller prendre sa capote; elle était percée dans le dos, et cette circonstance laisse en doute si Desaix fut tué en se portant à la tête des nôtres, par la maladresse de ses propres soldats ou par l'ennemi en se retournant vers les siens pour les encourager. Au surplus le choc dans lequel il a succombé a été si court, le désordre si instantané, le changement de fortune si subit, qu'il n'est pas étonnant qu'au milieu d'une telle confusion, les circonstances de sa mort n'aient pu être constatées d'une manière positive.

Le lendemain, de grand matin, le prince de Lichtenstein vint de la part du général Melas parler au Premier Consul de négociations. Les demandes de ce général ne convinrent pas à Bonaparte, il déclara au prince que l'armée renfermée dans Alexandrie sortirait libre, et avec les honneurs de la guerre, mais

(1) Voir le bulletin à la fin du volume.

avec les conditions que tout le monde connaît, et par lesquelles l'Italie rentrait tout entière sous la domination française. Ce jour-là, furent réparées les fautes du plus incapable des hommes, de Scherer, dont l'inerte ineptie paralysa tout, et qui avait fui, toujours battu, de l'Adriatique au mont Cenis. Le prince de Lichtenstein demanda à retourner devant son général, pour lui rendre compte de sa mission; il revint le soir, et fit de nombreuses observations sur la dureté des conditions. « Monsieur, reprit avec une humeur marquée le Premier Consul, portez mes dernières volontés à votre général, et revenez promptement; elles sont irrévocables. Songez que je connais votre position aussi bien que vous; je ne fais pas la guerre depuis hier. Vous êtes bloqués dans Alexandrie, vous avez beaucoup de blessés et de malades, vous manquez de vivres et de médicaments. J'occupe tous vos derrières; vous avez perdu en tués ou en blessés l'élite de votre armée. Je pourrais exiger davantage, et ma position m'y autorise; mais je modère mes prétentions par respect pour les cheveux blancs de votre général, que j'estime. » Cette réponse fut faite avec beaucoup de noblesse et d'énergie. Le prince consentit à tout. Je le reconduisis, et il me dit : « Ces conditions sont bien dures, surtout celle de rendre Gênes, qui a succombé, il y a à peu près quinze jours, après un si long siège. » Cette condition était d'autant plus dure qu'il en résulta que l'empereur d'Autriche apprit la restitution de Gênes en même temps que sa capitulation.

Lorsque le Premier Consul fut de retour à Milan, il prit pour aides de camp Savary et Rapp, aides de camp de Desaix, qui venaient de perdre celui qu'ils appelaient si justement leur père. Le Premier Consul se

montra d'abord peu disposé à les prendre, alléguant qu'il avait assez d'aides de camp; mais le nom de Desaix, le choix qu'il avait fait de ces jeunes officiers, et un peu de sollicitation de ma part, levèrent tous les obstacles. Ils l'ont servi tous les deux jusqu'à sa dernière heure politique, avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis. Je n'ai pas vu dans les *Mémoires du duc de Rovigo* que j'aie été pour quelque chose dans cette admission. Je dirai probablement la raison pour laquelle l'un des deux anciens aides de camp de Desaix a été plus loin que l'autre. Rapp avait une franchise alsacienne qui lui a toujours nui.

CHAPITRE XXVIII

Suspension d'hostilités. — Lettre aux Consuls. — Acte de supériorité. — Second séjour à Milan. — Bonaparte et Masséna. — Conversation avec M. Collot. — Souvenirs du mois de brumaire. — Joseph Bonaparte en mauvaise compagnie. — Impatience de Bonaparte au Directoire. — Lettre de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. — Le gouvernement pourri. — Effusion et fierté. — Location d'une maison à Saint-Cloud. — Mes notes de Milan. — Sebastiani et Jubé. — Bonaparte et Botot. — Vive allocution. — Le Directoire et l'infamie. — Génie inspirateur. — Rédaction collective. — Surveillance de Fouché. — Moreau et Lannes. — Conseils de Fouché. — Ténacité de Bonaparte. — L'orangerie de Saint-Cloud. — La tête de Bonaparte. — Prudence des représentants. — Dispersion tumultueuse. — Retour de Saliceti. — Gouvernement *bâclé*. — Encouragements de M. de Talleyrand. — Séance du soir. — Les représentants et les laquais. — Nobles motifs. — Souper de Saint-Cloud. — M. de Talleyrand et M. de Sémonville. — Sieyès et Roger-Ducos. — Fouché. — Causes de la froideur du Premier Consul.

Qu'il faut quelquefois peu de chose et peu de temps pour changer les destinées du monde! Nous avions quitté Milan le 13 juin; le 14, Marengo; le 15, l'Italie était à nous. Une suspension d'hostilités entre les armées françaises et autrichiennes fut le résultat immédiat d'une seule bataille, et en vertu d'une convention conclue entre Berthier et Melas nous rentrâmes dans toutes les places fortes de quelque importance que nous avions occupées, à l'exception

de Mantoue (1). Aussitôt que cette convention fut signée, Bonaparte me dicta à Torre dei Garoffoli, la lettre d'envoi à ses collègues. Elle était ainsi conçue :

Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens Consuls, le général Melas a fait demander aux avant-postes qu'il lui fût permis de m'envoyer le général de Zach. On a arrêté dans la journée la convention dont vous trouverez ci-joint la copie. Elle a été signée dans la nuit par le général Berthier et le général Melas. J'espère que le peuple français sera content de son armée. BONAPARTE.

Cette lettre n'aurait de remarquable que la dernière phrase, dans laquelle le Premier Consul s'efforçait encore d'avoir l'air de reconnaître la souveraineté du peuple, si la place qu'il me fit donner aux mots citoyens Consuls n'eût été une chose faite exprès. La bataille était gagnée, et il fallait bien que, même dans une chose aussi puérile, les deux autres Consuls sentissent qu'ils étaient moins les collègues que les subordonnés du Premier Consul (2).

(1) Voir, à la fin du volume, la convention entre Berthier et Melas, et les préliminaires proposés au général Suchet par le comte de Hohenzollern au nom de l'Autriche.

(2) M. de Cambacérès, neveu de l'archichancelier, fait observer au sujet de cette lettre que le texte est inexactement reproduit. « Le protocole, dit-il, était dès lors suffisamment établi par les précédentes et le changement qu'on lui aurait fait subir après la victoire, suivant M. de Bourrienne, serait facile à constater s'il avait eu réellement lieu ; j'ai toute la correspondance en ma possession, et ce qu'il écrit est une invention de sa part. Dans cette dépêche, les mots *Citoyens Consuls* sont placés exactement comme dans toutes celles qui l'ont précédée, seulement elle est terminée par cette phrase : *Je vous salue affectueusement*, qui était aussi de protocole, et que M. de Bourrienne a jugé à propos de supprimer tout à fait ici. Bien plus, il est digne de remarque que quelquefois la précipitation avec laquelle le secrétaire écrivait sous la dictée, lui faisait oublier la formule finale, et que le Premier Consul n'a presque jamais manqué de réparer cette omission de sa propre main, avant de signer. Cette observation, qui

Nous revînmes à Milan, et notre second séjour dans cette ville fut salué par des acclamations presque continuelles partout où se montrait le Premier Consul. La première fois nous avions sans doute été très bien reçus; mais il y a dans les manifestations de l'amour et de la joie, si naturelles aux peuples vaincus, certaines nuances de sincérité qui deviennent toujours plus prononcées après une victoire. Ce fut pendant la durée de ce second séjour à Milan que le Premier Consul revit pour la première fois Masséna, qu'il n'avait pas vu depuis notre départ pour l'Égypte. Bonaparte lui prodigua les plus grands éloges, et non pas plus qu'il n'en méritait, pour son admirable défense de Gênes; aussi le désigna-t-il pour le remplacer dans le commandement de l'armée d'Italie. Moreau étant sur le Rhin, il n'y avait en effet que le vainqueur de Zurich qui pût convenablement succéder au Premier Consul dans le commandement; le grand coup était porté, cependant il pouvait encore se présenter telle chance qui exigerait un général habile, expérimenté, et connaissant bien le pays, car lorsque les Italiens ne se révoltent pas, c'est qu'ils ne l'osent pas; et d'ailleurs, avant d'être parfaitement tranquille, il fallait connaître à quelles conditions adhérerait le Cabinet de Vienne, entièrement soumis à cette époque au Cabinet de Londres.

Ce fut la veille de notre départ de Milan que j'eus avec M. Collot la conversation dont j'ai parlé dans

résulte de l'examen des pièces, prouve que, bien loin de se constituer grossier dans les formes, envers ses deux collègues, pour leur faire sentir une supériorité qu'ils n'ont jamais eu la prétention de lui disputer, le Premier Consul recherchait, au contraire les occasions de leur manifester l'estime et l'affection dont il n'a cessé de leur donner des témoignages pendant le Consulat. » (D. L.)

mon précédent chapitre, et c'est ici qu'il convient d'en placer le récit; je dois auparavant prévenir le lecteur qu'il se trouvera ramené sur des événements qui ont déjà passé sous ses yeux, notamment à l'époque du 18 Brumaire; mais M. Collot a vu ces événements de très près, et d'un autre point de vue que moi; je pense donc que le lecteur me saura gré d'avoir fait alors, pour ce qu'il me dit, ce que je ne faisais que pour les paroles du Premier Consul, c'est-à-dire, d'avoir pris quelques notes après notre conversation; j'ai lieu de penser que sans ce court avertissement M. Collot serait aujourd'hui fort étonné de la fidélité de ma mémoire. Ce qui suit lui appartient donc réellement plus qu'à moi, quoiqu'il en ait probablement oublié une grande partie.

Le jour de notre conversation, M. Collot revenait d'une excursion qu'il avait faite aux îles Borromées avec Joseph Bonaparte, et je me rappelle même qu'il me dit que lorsqu'il avait été prendre chez lui le nouveau Conseiller d'État, il l'avait trouvé en très mauvaise compagnie(1), ce qui n'a pas besoin d'explication. Quoi qu'il en soit, voici ceux des faits que je recueillis de la bouche de M. Collot que je n'ai pas racontés dans le cours de mes Mémoires.

De retour d'Égypte à Paris, Bonaparte se rendit au Directoire avec tant de précipitation, que les Directeurs, ne l'attendant pas si tôt, n'avaient pas eu le temps de s'accorder sur la réception qu'ils lui feraient. Un huissier l'annonce. Les Directeurs embarrassés le

(1) Cette assertion malveillante a été démentie par Joseph Bonaparte. « Le jour où je fis une excursion, de Milan aux îles Borromée, M. le général Lannes et M. le général Victor, se rendirent, dit-il, à mon logement, où M. Collot les trouva au moment de monter en voiture. » (D. L.)

laissent quelques instants dans le salon d'attente. Il s'impatiente, sort et descend pour remonter en voiture (1). Les Directeurs avertis font courir sur ses pas. Il remonte, et trouve l'un des cinq souverains accouru au-devant de lui. Arrivé près de leurs fauteuils, il les aborde plein d'assurance, comme un homme qui venait bien plutôt demander compte de leur conduite que justifier la sienne.

Dans la soirée, M. Collot, qui voyait beaucoup de monde, rencontra plusieurs personnes dont l'avis était que le Directoire aurait dû châtier l'insolence du général envers lui, le traduire devant une commission militaire et le fusiller comme déserteur et comme infracteur des lois sanitaires du pays (2). Toutes ces clameurs étaient bien vaines, car Bonaparte avait trop bien jugé la faiblesse du Gouvernement pour en redouter un coup d'autorité. Pouvait-il se méprendre sur l'opinion de la France, quand partout, aux acclamations dont il était l'objet, se mêlaient des reproches injurieux et mérités, que l'on adressait au Directoire, comme promulgateur d'actes d'une infâme iniquité. La conférence de Bonaparte avec ces cinq fantômes d'autorité, qui ne formaient même pas l'ombre d'un gouvernement, dura deux heures. A peine osa-t-on le questionner sur l'armée d'Égypte; le temps, au contraire, se passa à répondre à ses questions sur la situation de la France, et il ne mit fin à cette séance qu'au moment où il fut assez convaincu de sa supériorité.

(1) Je n'accompagnai pas Bonaparte dans cette première visite au Directoire, et je fus depuis fort étonné qu'il ne me l'ait pas racontée, comme il le faisait ordinairement, surtout dans ce temps-là, quand il allait quelque part sans moi. (*Note de la première édition.*)

(2) J'ai dit assez ce que l'on devait penser de cette imputation. (*Note de la première édition.*)

J'ai dit quel avait été, le 3 brumaire, lendemain de la visite de Bonaparte au Directoire, l'empressement de tous les hommes influents à venir le féliciter de son retour ; il lui fut facile de voir que leurs vœux le portaient au timon de l'État. Au milieu de cette foule empressée, une des choses que le général remarqua le plus fut l'absence de M. Collot. Il se cacha de moi en cette occasion, car, au lieu de me charger de lui écrire, il en donna la commission à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qui lui écrivit d'après l'invitation de Bonaparte, comme si c'eût été de son propre mouvement. Regnaud disait : « Vous auriez été bien aise, mon cher Collot, d'être dans ma poche ; vous auriez recueilli, il y a une heure, des éloges qui vous auraient flatté. Vous auriez entendu dire que vous étiez bon, sensible, bienfaisant ; que vous inspiriez de l'intérêt, de l'estime ; et tout cela c'est Bonaparte qui le disait à Arnaud et à moi. Allez donc le voir ; il vous recevra avec plaisir. »

M. Collot se rendit le lendemain chez Bonaparte. Il le trouva adossé à la cheminée de son salon, entouré de tout le cortège qui était venu la veille lui faire la cour et sonder ses projets. Bonaparte écoutait, parlait peu, et se bornait aux questions propres à soutenir et diriger la conversation. Elle dura près de trois heures, et se termina par ces paroles remarquables : « Ma situation est bien particulière. Bon nombre de personnes viennent m'offrir le pouvoir, comme si elles pouvaient en disposer. Si elles le pouvaient, elles s'en seraient déjà emparé. Mais ce n'est point chose facile, aujourd'hui surtout. » Ces derniers mots, me dit M. Collot, furent prononcés d'un ton qui avait quelque chose du défi, et cependant avec un air de simplicité qui ne permettait pas d'y trouver l'injure.

Bonaparte congédia alors tout ce cercle et retint M. Collot. On sera peut-être surpris qu'il ait traité avec aussi peu de ménagement les députés, les généraux, les magistrats qui régissaient alors la France. C'est qu'il jugeait que sous un gouvernement pourri, personne n'avait de consistance réelle, que personne ne pouvait lui être d'un véritable secours, et que, par conséquent, il ne devait accepter de services d'aucun parti, pour n'être pas bientôt importuné de ses exigences. En s'appuyant sur l'un d'eux, il aurait craint de se produire aux yeux de la France comme un chef de factieux, tandis qu'il aspirait alors bien sincèrement à être regardé comme le restaurateur paisible de l'État qui croulait sous le poids de l'opprobre.

Lorsque nous étions partis pour l'expédition d'Égypte, M. Collot nous avait accompagnés ; mais il était resté à Malte à la suite de légers différends avec le général en chef. Si, à l'arrivée de celui-ci à Paris, il s'était présenté chez lui, il aurait craint d'être reçu comme un adorateur de la bonne fortune, et ce fut pour cela, me dit-il, qu'il attendit une lettre de convocation ; il s'en était expliqué dans les mêmes termes avec Bonaparte. « Vous n'aviez pas cette crainte, lui dit le général, vous m'aviez trop bien prouvé que vous ne couriez ni après l'argent, ni après les faveurs. Dites plutôt que vous aviez été retenu par un peu d'embarras et surtout par un peu de fierté ; c'est elle qui nous a séparés à Malte ; sans elle, vous m'auriez suivi en Egypte. Vous rappelez-vous la lettre que vous m'avez écrite en me quittant ? — Oui général. — Il y avait de l'épigramme. — Si j'avais pu le craindre, j'aurais jeté la plume ; je l'ai laissée courir parce qu'elle était toute effusion. — Oui, il y en avait beaucoup, mais aussi un peu d'âcreté. Ne revenons point sur ce passé ; je veux l'oublier. »

Bonaparte, il faut lui rendre cette justice, oublia ce passé tant qu'il eut besoin de M. Collot, et il ne s'en souvint que quand il crut pouvoir s'en passer. Après leur raccommodement à Paris, M. Collot alla tous les jours chez le général, et voici une preuve de la confiance que Bonaparte avait en lui. Le 16 brumaire il lui dit : « Collot, ayez une maison à Saint-Cloud. Arrangez-la pour y donner à souper au premier soir à vingt-cinq ou trente personnes. » Selon le désir de Bonaparte, M. Collot envoya sur-le-champ à Saint-Cloud une personne de confiance ; la maison fut louée et arrangée conformément à ses intentions, et le 18 Brumaire au matin, il lui dit : « Nous y souperons demain. »

M. Collot était au courant de toutes les menées et contre-menées, de toutes les intrigues ourdies dans Paris, tant de la part de Bonaparte et de ses adhérents que de celle de quelques hommes qui agissaient en sens inverse. On a vu, à l'époque sur laquelle ma conversation avec M. Collot me ramène en ce moment, que Bonaparte avait bien pris la ferme résolution de renverser le Directoire, mais il désirait en même temps qu'il tombât sans bruit. Je le savais bien, mais toujours cloué au cabinet du général, si je connaissais mieux que qui que ce soit ses projets secrets, je n'étais pas à même d'apprécier les choses du dehors, et je crois l'avoir déjà dit. C'est donc avec une vive satisfaction que je retrouve dans mes notes de Milan plusieurs intéressantes particularités. J'y vois que MM. de Talleyrand et Fouché furent les premiers à témoigner, par les bruits favorables au Premier Consul qu'ils répandaient dans Paris, qu'ils entraient dans le projet de Bonaparte et qu'ils y engagèrent Sieyès sans beau-

coup de difficulté (1) ; j'y vois encore que l'on chercha à entrer en négociation avec Moreau, mais que son langage fit pressentir qu'il n'y prendrait aucune part et que son caractère fit penser en même temps qu'il n'y mettrait aucun obstacle. On ne parla d'ailleurs de ce projet ni au général Jourdan, ni à Bernadotte, ni à Augereau ; on les savait trop liés au parti de Saliceti, Garreau, Aréna, Destrem et plusieurs autres députés. Sentant qu'ils seraient difficiles à manier, on resta avec eux sur la réserve, ce que l'on avait d'autant plus de raison de faire que l'on ne pouvait ignorer qu'ils épiaient avec inquiétude jusqu'aux moindres démarches de Bonaparte et de tous ceux qui fréquentaient sa maison. Ils pressentaient bien qu'un mouvement se préparait contre le gouvernement; mais ce gouvernement était trop dégradé pour que quelqu'un osât le défendre ou seulement même l'avouer ; de sorte que les antagonistes de Bonaparte, sans chef, sans point d'appui, se trouvaient réduits, par la combinaison des circonstances, à s'occuper seulement de leur propre existence, sous la vaine apparence d'êtres fidèles à une constitution déjà violée, à un Directoire qu'ils étaient les premiers à mépriser. Ils ne pouvaient pas faire

(1) Le roi Joseph a répondu à cela : « Au Directoire, Sieyès comprima l'assemblée du manège, et au 18 Brumaire unit ses efforts à ceux du général Bonaparte pour reconstituer l'Etat, quoiqu'il prévit très bien qu'il ne resterait pas longtemps son collègue. Mais il pensait, comme tous les patriotes sages, que la France avait besoin d'une dictature qui comprimât tous les partis, arrivât à la paix par la victoire, et à un état stable et prospère, fondé sur les principes de la liberté et de l'égalité. Le dictateur et la dictature ont péri avant d'avoir obtenu la pacification générale. Sieyès voulait le bien de la patrie, il a connu et apprécié Napoléon, et nous répétons que si ceux qui ont tout perdu au Corps législatif en 1815 eussent été animés de son esprit, la France eût été sauvée, mais pas à la manière de Bourrienne, ni du ministère Polignac. » (D. L.)

contre les projets de Bonaparte plus qu'ils n'ont fait, c'est-à-dire du bruit, et rien n'est plus niais en politique que la résistance, quand on a la conscience de son inutilité.

Sur ces entrefaites, Sebastiani, commandant un régiments de dragons, en garnison à Paris, et Jubé, chef de la Garde du Directoire, répondirent à Bonaparte des bonnes dispositions de ces deux corps ; dès lors tout fut arrêté dès le 15 brumaire ; ce jour-là encore on avait la conviction qu'aucun obstacle ne s'opposerait à Bonaparte et ce fut alors qu'il manda M. Collot et lui parla de la location d'une maison à Saint-Cloud. Comme je l'ai déjà dit, j'étais des petits comités, mais non pas des grands conciliabules ; Collot y assistait toujours ; il y en eut un le 17 dans lequel il fut convenu qu'on se rendrait le lendemain aux Tuileries à la pointe du jour et que les troupes dont les deux chefs avaient répondu seraient stationnées dans le voisinage.

Bonaparte s'y rendit donc à cheval le 18, ainsi que je l'ai dit, et ce qu'il y a de curieux, c'est que, tandis que tout Paris était instruit de ce mouvement, le Directoire endormi fut seul à l'ignorer. Ouvrard et Mme Tallien coururent l'annoncer à Barras qu'on éveilla (1). Ils lui apprirent que sa garde avait déserté le Luxembourg et qu'elle obéissait à Bonaparte. Barras se leva, fit venir son secrétaire Botot et le dépêcha aux Tuileries pour savoir de Bonaparte même des nouvelles de ce qui se passait.

Botot arriva, me dit Collot, au moment où le gé-

(1) Si l'on a pas oublié la visite que je fis le 17, à onze heures du soir, à Barras, à la place de Bonaparte et par son ordre, son sommeil doit paraître bien étonnant. (*Note de la première édition.*)

néral, entouré des chefs de sa troupe et d'une foule d'officiers généraux et supérieurs, se disposait à descendre. Ici, je laisse parler M. Collot : « Vous ne sauriez, mon cher Bourrienne, me dit-il, vous figurer le général quand il aperçut Botot ; il le distingua à dix pas de lui, remarquant sa tète qui dominait toutes les autres. Je ne sais s'il avait été instruit de ce message. — Non, je puis vous l'assurer. — Eh bien, à l'aspect de Botot, Bonaparte va droit à lui, puis l'apostrophant, comme s'il eût été à lui seul tout le Directoire : « Qu'a-« vez-vous fait de la France?.... » Vous savez qu'il n'est pas toujours éloquent ; je ne sais quel génie l'inspirait en ce moment. Des expressions et des images sublimes coulèrent de sa bouche en torrents d'éloquence. Il peignit la France telle qu'il l'avait laissée ; ses arsenaux remplis, son territoire agrandi, ses troupes bien vètues, bien nourries, partout victorieuses ; il la montrait ornée de trophées, paisible au dedans, respectée au dehors, forte partout. Puis, se transportant tout à coup sur nos derniers champs de bataille, il y montra encore ses soldats, ne connaissant sous lui que la victoire, vaincus, couchés morts aux champs de la défaite ; il peignit leurs débris humiliés, rentrant en France sous les haillons de la misère ; nos lauriers flétris, nos frontières envahies, nos arsenaux déserts, nos places démantelées, nos magasins vides, le Trésor épuisé ; les citoyens mécontents ; partout le désordre, la licence et l'oppression ; enfin sur le palais du Directoire l'infamie et l'opprobre !... Tout cela fut tracé en traits si larges, si profonds, et prononcés avec une véhémence, un ton d'autorité et de douleur si imposant que tous ceux qui étaient présents furent pénétrés d'indignation contre le Directoire. Botot, atterré, n'ouvrit pas la bouche. Il vit que de ce moment-là le Direc-

toire avait cessé d'exister et courut annoncer leur déchéance à Barras et à ses collègues réunis.

« Vous savez mieux que moi, poursuivit M. Collot, ce qui se passa à son retour à la maison de la rue Chantereine ; mais je regrette que vous n'ayez pu comme moi voir le général au Conseil des Cinq-Cents. Certes, d'après l'accueil qu'il y reçut le 18, il ne devait pas s'attendre à la scène du lendemain à Saint-Cloud. Il entre et soudain il est salué du nom de sauveur de la patrie. Ceux des représentants qui avaient été initiés la veille, les affidés de Fouché, envoyés d'avance pour envahir la salle, la firent retentir à son arrivée d'acclamations inouïes ; le reste, surpris ou intimidé, entraîné par le mouvement, se joignit aux premières clameurs, et ce fut alors que le décret, qui nous combla de joie, attribua au général le commandement de la force armée. Si vous aviez assisté à ce spectacle, si vous aviez vu Bonaparte, sortant triomphant, revêtu de son nouveau titre, et certain de la translation de la Représentation nationale à Saint-Cloud ; si vous aviez vu la salle des Anciens, la salle des Cinq-Cents abandonnées en un instant, vous vous seriez senti ramené à ce siècle de décadence où les sénateurs de Rome, forcés de reconnaître un prince qu'ils n'avaient pas choisi, le saluaient à l'envi des noms de libérateur, d'ami du peuple, de père de la patrie, de divin, de tous ces titres enfin qu'invente l'adulation et que répète la crainte, vous eussiez eu devant vous une traduction vivante et animée de l'un des plus beaux passages de Tacite (1).

(1) M. Boulay de la Meurthe, dans ses longues observations sur le 18 Brumaire raconté par Bourrienne, dit qu'en lisant ce passage, on ne sait pas ce qui doit surprendre le plus, ou de l'ignorance profonde, ou de la mauvaise foi qui l'a dicté. Il (Bourrienne) suppose que le

« Il faut rendre hommage à la vérité ; tous les éloges adressés à Bonaparte n'étaient pas dictés par la flatterie ; beaucoup l'étaient par la reconnaissance et l'admiration, beaucoup plus encore par l'espérance. La France ne doutait pas de son génie et voulait croire à sa vertu. »

Ainsi me parla M. Collot et en relisant mes notes de Milan, je me rappelle une circonstance que je sus dans le temps par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély et que j'avais oubliée. C'est que le soir du jour où Bonaparte adressa à Botot une allocution aussi énergique, plusieurs personnes se rassemblèrent chez Regnaud, encore émues des paroles de Bonaparte et s'efforcèrent de les retracer par écrit pour les transmettre aux journalistes. Après de longs efforts, chacun fut mécontent de son ouvrage ; de guerre lasse, on se contenta de la rédaction faite par Rœderer, de cet amas d'idées que l'on avait mises en commun. M. Collot, à qui je parlai de la rédaction du *Moniteur*, me dit qu'elle était flasque et décolorée, comparée au tableau colossal, énergique et majestueux que Bonaparte avait déroulé aux Tuileries. Au surplus, c'est sous la responsabilité de

décret de translation ne fut rendu qu'aux Cinq-Cents en présence de Bonaparte, qui y fut reçu avec acclamation et salué du nom de sauveur de la patrie.

« Or le décret avait été rendu le matin entre sept et huit heures, par le Conseil des Anciens, seul compétent pour le rendre. Il fut simplement communiqué, entre onze heures et midi, au Conseil des Cinq-Cents, qui n'avait pas le droit d'en délibérer, non plus que sur aucun autre objet. Le président en donna seulement lecture et prononça l'ajournement de la séance au lendemain à midi, à Saint-Cloud. Bonaparte, occupé ailleurs, ne mit pas le pied dans le Conseil des Cinq-Cents, où, en effet, aucune raison ne pouvait l'attirer ce jour-là. Sans compter la notoriété publique, un simple coup d'œil sur la Constitution de l'an III et *le Moniteur* montre la fausseté de tout ce qu'on fait raconter ici à Collot. » (D. L.)

M. Collot que je place l'éloquence de Bonaparte ; j'ai assez dit qu'elle avait été plus que négative le lendemain en ma présence.

Je trouve encore dans mes notes quelques détails relatifs à la soirée du 18 Brumaire, sur ce qui se passa hors du cabinet de Bonaparte ; les mécontents s'agitaient vivement ; Bernadotte, Augereau, Jourdan et quelques autres militaires, Saliceti, Aréna, Antonelle et beaucoup d'autres représentants se remuaient, et l'opinion, en partie fondée, de M. Collot, fut que s'ils avaient en apparence l'air de vouloir défendre le Directoire, dans le fond ils ne voulaient que rester ligués dans l'espoir de se faire craindre et qu'ils étaient mortifiés de n'avoir pas été mis en participation de la trame qu'ils voyaient se dérouler pour le renversement du Directoire. Ce que j'ai dit de Bernadotte et des ouvertures que lui fit Bonaparte prouve que l'opinion de M. Collot, juste à l'égard des autres mécontents, n'était point exacte à son égard.

Quoi qu'il en soit, les yeux de lynx de Fouché étaient incessamment ouverts sur les menées des mécontents ; il fut instruit de leur réunion et accourut à dix heures du soir chez Bonaparte ; il y convoqua sur-le-champ les principaux acteurs du mouvement commencé sous de si heureux auspices. Après avoir présenté l'état des choses, Fouché proposa de n'admettre à l'assemblée du lendemain, où une nouvelle Constitution devait être promulguée, que les seuls Représentants qui avaient déjà donné des gages de leur adhésion. « Nous leur distribuerons, dit-il, des cartes d'entrée. Tous ceux qui se présenteront sans en être munis seront exclus. » Cette proposition fut fortement appuyée.

Bonaparte, qui s'était flatté d'arriver sans obstacle

au pouvoir, à qui on avait répété à satiété que la France voulait l'en investir, qui sentait qu'elle avait tout à gagner à le lui transmettre, et qui par-dessus tout aspirait à être élu avec une grande apparence de liberté, déclara qu'il ne voulait pas l'être autrement, et rejeta la proposition de Fouché qui lui parut timorée. Ni Moreau, ni Lannes n'assistaient à cette réunion ; l'un avait été nommé chef d'état-major, spécialement chargé de la garde du Directoire, ainsi que je l'ai déjà dit, et Lannes avait reçu de Bonaparte le commandement de Paris.

Fouché et plusieurs autres personnages influents s'efforcèrent inutilement de vaincre le scrupule du général ; ils lui dirent que ce scrupule était puéril, qu'il allait compromettre le succès d'une entreprise dont le salut de la France dépendait ; que l'essentiel était d'organiser le gouvernement et de s'en faire le chef ; que les brouillons qui voulaient aujourd'hui s'y opposer, s'empresseraient d'offrir leur adhésion quand elle ne serait plus nécessaire ; que dans tous les cas, leurs murmures, leurs protestations ne trouveraient pas d'échos, tandis que s'ils les faisaient éclater le lendemain dans la salle, entourés de leurs partisans, on s'exposait à une scission capable d'allumer une guerre civile.

Malgré la force de ces arguments, Bonaparte resta inébranlable dans sa volonté. Aveuglé par le succès de la matinée, il se crut sûr d'un triomphe pour le lendemain, et mit fin à la réunion par cette brève et solennelle déclaration : « Je ne veux pas du pouvoir, si je n'en suis pas légalement investi par les deux Corps institués pour le déléguer. » La nuit porta conseil, ou plutôt les événements se firent d'eux-mêmes.

Quand je songe aujourd'hui à toutes les circonstances au milieu desquelles nous nous trouvions pour ainsi dire enveloppés, quand je me rappelle ces vœux presque unanimes qui retentissaient sans cesse jusqu'auprès de Bonaparte, il me semble que sa ténacité à son opinion pouvait être facilement justifiée. Comment ne pas compter sur les bonnes dispositions des Anciens et des Cinq-Cents, quand, le jour même, s'étant présenté à eux désarmé, ils lui en avaient donné spontanément des preuves manifestes ? Comment supposer que le lendemain un bon nombre d'entre eux oseraient le braver au milieu des baïonnettes, au milieu de cette force armée dont ils venaient de lui offrir le commandement en chef ? Il ne put concevoir l'idée d'une audace aussi déplacée ; mais souvent un esprit élevé est trompé par la sottise, et c'est ce qui arriva à Bonaparte.

Les membres de l'opposition s'étant concertés la veille et dans la nuit, se rendirent les premiers, le 19 brumaire, dans la salle destinée au Conseil des Cinq-Cents. C'était l'Orangerie ; comme la saison était déjà fraîche, on avait allumé des poêles, et l'on avait échafaudé pour servir d'antichambre, en dehors de l'entrée, un tambour en tapisserie rembourrée, assez spacieux pour contenir quarante à cinquante personnes bien pressées.

Dès l'ouverture de la séance on sait que l'on voulut prêter un nouveau serment à la Constitution ; mais je ne répéterai rien ici de ce que j'ai déjà dit. On n'a sûrement pas oublié que j'étais avec Bonaparte quand il balbutia aux Anciens, mais qu'ayant été chargé par lui de donner de ses nouvelles à Mme Bonaparte, je ne l'accompagnai point au Conseil des Cinq-Cents. M. Collot y était, et l'on ne saurait se figurer combien,

dans notre longue conversation de Milan, cinq jours après la victoire de Marengo, nous prenions de plaisir, Collot et moi, à échanger des souvenirs alors récents sur les destinées bizarres et compliquées qui avaient présidé à la naissance d'un gouvernement déjà fort, et qui, pourtant, ne comptait encore que huit mois d'existence. Les circónstances de la révolution de Brumaire précédent nous semblaient bien piquantes dans la capitale reconquise de la Lombardie, et cependant nous n'étions pas peu effrayés pour l'avenir de l'ingrate froideur du Premier Consul envers M. Collot; c'était bien vite agir en empereur.

Je reviens à mes notes. Fouché eut une grande influence sur la conduite de Bonaparte, dans la mémorable journée du 19 brumaire. En effet, Fouché avait découvert, par ses agents, que les membres de l'opposition, enhardis par leurs premières clameurs, avaient expédié des exprès à Paris pour faire croire à leurs succès, et stimuler le zèle de leurs partisans; il vint en informer Bonaparte et le poussa à brusquer l'entreprise.

On a vu ce qui se passa au Conseil des Anciens.

« Sorti de ce Conseil, me dit M. Collot, il se présenta aux Cinq-Cents, accompagné de ses grenadiers, marchant toujours sur trois de front. A peine a-t-il paru que tous ceux qui avec moi étaient dans le tambour se pressent et s'efforcent de lui ouvrir un passage; il pénètre, mais son escorte, moins favorisée, ne put le suivre; et Bonaparte s'étant retourné, après avoir longtemps entendu les cris de *hors la loi* et d'autres vociférations retentir dans la salle, il vit qu'il n'était accompagné que de deux ou trois soldats qui seuls avaient pu encore s'introduire; étonné de cette solitude, il regagna la porte et redescendit dans la

cour où la troupe silencieuse était en bataille et où vous l'avez rejoint.

« Si un seul représentant, ajouta M. Collot, avait saisi Bonaparte dans la salle des Cinq-Cents, lorsqu'il s'y fut engagé, son parti n'était pas assez fort pour l'y sauver, et si l'instant d'après on avait présenté sa tête sanglante au balcon, en le nommant traître à la patrie, les soldats, peu touchés de ce supplice, n'en auraient ni demandé ni tiré vengeance ; mais les députés de l'opposition perdirent une demi-heure en clameurs, en disputes, en injures, et Lucien fut assez adroit pour alimenter et prolonger ce tumulte.

« Quand Murat fut enfin entré au pas de charge, à la tête des grenadiers, prenant la salle d'assaut, les adhérents de Bonaparte parmi les Représentants, afin de favoriser la prompte évacuation de la salle, s'écrièrent : « La troupe va faire feu !... Sauvons-nous !... » A ces mots, cette assemblée, tout à l'heure si audacieuse, se heurte, se précipite, ne trouve point assez d'issues, s'élance par les fenêtres peu élevées au-dessus du sol ; et ces hommes si bruyants en paroles, si menaçants dans leurs discours, invoquent la faveur de la nuit dont l'ombre commençait à les protéger, se dispersent, et vont cacher leur honteuse et ridicule jactance, soit dans les bois du parc, soit dans les campagnes voisines.

« Parmi ces législateurs prudents, un grand nombre de ceux mêmes qui étaient attachés au parti de Bonaparte, inquiets des suites d'un tel acte de violence, n'osèrent plus revenir se ranger sous ses drapeaux. Les membres du Conseil des Cinq-Cents ne ressemblèrent pas mal à ces nombreuses volées de pigeons qu'un seul coup de fusil fait déserter le colombier, et qui reviennent ensuite un à un. Saliceti,

bien qu'il fût l'un des chefs de l'opposition, ne s'était pas rendu à Saint-Cloud, dès le matin; mais comme les émissaires des mécontents lui avaient transmis dans la journée des nouvelles favorables à leur cause, il s'y rendit en toute hâte pour profiter de la victoire. Or, comme il arriva précisément au moment où la bataille était perdue pour lui, il pensa qu'il fallait alors profiter de la défaite. Il vint donc se frotter, avec toute la finesse italienne, contre les amis de Bonaparte et tâcher de s'insinuer dans leurs rangs. « J'ai appris, « leur dit-il, la levée de boucliers de ces fous; j'en ai « frémi pour le général Bonaparte; j'accourais en « toute hâte pour arrêter les élans de leur folie; j'ar- « rive malheureusement trop tard, mais je rends « grâce au ciel du triomphe de la raison. » Ce langage édulcoré fut écouté avec froideur et défiance. »

J'interrompis ici M. Collot, pour lui témoigner ma surprise de ce qu'il me disait de Saliceti; car, n'ayant plus quitté Bonaparte de toute la journée, j'étais bien sûr que personne n'était venu lui parler de ce représentant. « Non, reprit M. Collot, on ne lui en parla pas le jour même; on n'osa pas. » Effectivement, ce ne fut que quelque temps après notre installation au Luxembourg que Joseph parvint, à force d'instances, à faire rentrer en grâce Saliceti; encore Bonaparte ne voulut-il jamais l'employer que hors de France.

Je n'ai pas besoin de faire observer au lecteur qu'en rapportant les détails de ma curieuse conversation avec M. Collot, j'en fais presque un monologue; car si je ne supprimais pas mon rôle, je retomberais infailliblement dans des répétitions que je tâche autant que possible d'éviter. Je racontai à M. Collot, à peu près comme on l'a lu précédemment dans ces Mémoires, ce qui se passa dans le conciliabule de Bona-

parte ; lui, il acheva pour moi le tableau complet de la soirée du 19 brumaire, en me donnant les détails suivants sur la séance nocturne où fut *bâclé* le gouvernement consulaire.

« Vous savez, reprit M. Collot, quel bruit, quel tumulte accompagna la sortie des Députés, et quel calme sinistre lui succéda. Vous avez sans doute connu toutes les difficultés que l'on éprouva pour former une ombre d'assemblée. — On réunit, je crois, environ quatre-vingts Députés, tant de l'une que de l'autre assemblée. — Tout au plus. — Je me rappelle l'anxiété de Bonaparte pendant ce temps ; sa confiance habituelle l'abandonna pendant quelques instants, et il avait grand besoin de la présence de M. de Talleyrand qui ne cessait de l'encourager. C'est à dix heures qu'il voulut que l'on ouvrît la séance. — J'y étais ; et quel spectacle que cette séance nocturne, dans la salle même qui venait d'être polluée par la présence d'hommes armés ! C'est de ce bouge législatif que sortit le gouvernement consulaire, et qui sait quelle influence il doit avoir sur les destinées de la France et sur le sort de l'Europe ! Rien, en vérité, n'est plus désenchanteur que de remonter au berceau des grandeurs humaines, on y trouve trop de misères !

« Je ne sais, mon cher Bourrienne, si je suis destiné à vivre longtemps ; mais tant que je vivrai j'aurai devant les yeux l'aspect de l'Orangerie de Saint-Cloud telle qu'elle était disposée au moment de cette scène lugubre ; quelle était silencieuse ! Combien étaient mornes et attristés les acteurs qui venaient s'y asseoir ! Le matin, ils s'y étaient rendus, persuadés que l'on adopterait sans discussion le nouveau gouvernement ; le soir, ils étaient désenchantés par les convulsions imprévues de la journée ; ils avaient compté sur

une séance calme, terminée par une paisible adhésion ; ils avaient trouvé des clameurs suivies d'un acte de violence ; ainsi la force des choses ayant brisé toutes les prévisions, ils se trouvaient malgré eux entraînés à jouer le rôle de conspirateurs, seul moyen d'achever l'ouvrage commencé ; et, de cet état de contrainte et de nécessité, naissait un accablement taciturne qui rendait bien amers les premiers fruits de la victoire.

« Figurez-vous une longue et large grange remplie de banquettes bouleversées ; une chaire adossée au milieu contre un mur nu ; sous la chaire, un peu en avant, une table et deux chaises ; sur cette table, deux chandelles, autant sur la chaire ; point de lustre, point de lampe, nulle autre clarté sous les voûtes de cette longue enceinte.

« Voyez-vous dans la chaire la pâle figure de Lucien lisant la nouvelle Constitution, et devant la table deux députés verbalisant. Vis-à-vis, dans un espace étroit et rapproché, gisait un groupe de représentants indifférents à tout ce qu'on leur débitait ; la plupart étaient couchés sur trois banquettes : l'une leur servant de siège, l'autre de marche-pieds, la troisième d'oreiller. Parmi eux, dans la même attitude et pêle-mêle, étaient de simples particuliers intéressés au succès de la journée. Non loin, derrière, on apercevait quelques laquais qui, poussés par le froid, étaient venus chercher un abri, et dormaient en attendant leurs maîtres. Tel fut l'étrange aréopage qui donna à la France un nouveau gouvernement.

« Il faut cependant que je convienne d'une chose, c'est que si, parmi ses Sénateurs éphémères qui disposaient de la France, quelques-uns obéissaient à des sentiments d'ambition, de cupidité, ou même de crainte, la plupart de ceux avec qui j'eus l'occasion

de parler ce jour-là et depuis étaient, à ma connaissance, guidés par un motif plus noble : le désir de sauver l'État d'une crise dont on n'aurait pu prévoir les conséquences, s'ils ne s'étaient réunis pour donner au moins une ombre de légalité à la commission consulaire.

« Quoi qu'il en soit, vous savez dans quel état de désorganisation, de mépris et de misère la France était tombée ; elle cherchait une main forte qui pût la retirer de l'abîme ; et nulle autre main que celle de Bonaparte couvert de lauriers ne pouvait la relever de sa chute.

« Je restai dans la salle jusqu'à la fin de la séance qui ne fut levée qu'à minuit ; je retournai alors à la maison que Bonaparte m'avait fait louer, et vous concevez qu'il ne fut guère question du souper que j'avais fait préparer. Cependant il y vint huit ou dix personnes, parmi lesquelles étaient M. de Talleyrand, M. de Sémonville, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély et Arnaud. Les autres convives fatigués se hâtèrent de revenir à Paris, impatients du lendemain.

« Le lendemain se leva plus calme qu'on ne l'avait espéré. Le parti vaincu, n'osant point se rallier, resta paisible et craintif dans sa retraite ; vous avez même dû voir quelques-uns de ses membres venir saluer Bonaparte du nom de Consul. — Oui, et je me rappelle même que le plus marquant, parmi les premiers revenus, et celui dont Bonaparte vit le retour avec le plus de satisfaction fut Augereau, comme Bernadotte fut celui qu'il fut le plus fâché de n'avoir pas compté parmi les siens. — Je n'ai jamais pu concevoir comment, pouvant choisir ses collègues, Bonaparte s'était adjoint Sieyès et Roger-Ducos ; car, enfin, ils ne jouissaient ni de l'estime, ni de la faveur publique. Roger-

Ducos est sans capacité, sans dignité, sans illustrations; Sieyès n'est célèbre que par ses réticences, sa participation aux actes funestes de la Terreur. — Bonaparte s'en expliqua avec moi dès le lendemain, dis-je à M. Collot : « Si j'avais pu prévoir, me dit-il, la ré-« sistance de Saint-Cloud, certes, je n'aurais pas « admis de pareils hommes dans mon triumvirat; « mais comme ils ont appartenu au Directoire, je « pensais que cela préviendrait une secousse et ren-« drait la transition plus facile; je me suis trompé, « mais, soyez tranquille, je ne les garderai pas long-« temps. » En effet, reprit M. Collot, pouvait-il garder auprès de lui deux figures décolorées qui, loin de faire ressortir la sienne, y reflétaient quelque chose de sombre qui la pâlissait. Au surplus, Sieyès n'a pas été un moment dupe de ce qui l'attendait; il dit naïvement, en sortant du premier Conseil : « En vérité, je « crois que cet homme travaille pour lui »; et en sortant du second, il s'écria : « Nous nous sommes « donné un maître. » Deux mois après, le maître les congédia en leur donnant un peu d'or trempé dans de la boue.

« Pensez-vous, me demanda encore M. Collot, que cela aille longtemps bien entre le Premier Consul et Fouché. — Je ne sais, mais je le crains. Car Fouché exerce sur lui un ascendant que je ne comprends pas, et puis, il faut le dire, lui rend de grands services; il lui rapporte, d'ailleurs, exactement tout ce qu'on dit de lui. — Et peut-être aussi ce qu'on n'en dit pas. Je me figure que Fouché est pour quelque chose dans la froideur que me témoigne aujourd'hui Bonaparte. Vous vous rappelez combien il était effrayé, à son retour d'Égypte, de voir encore à la tête de la police ce Fouché alors si redoutable; il ne se présentait à lui

qu'accompagné d'un cortège de terreur. Quelques amis de Bonaparte, étonnés qu'après cela il l'eût choisi, frappés en même temps de l'impression sinistre qu'un pareil choix produisait dans Paris, lui en parlèrent ; je fus de ce nombre, et je vis à l'impassibilité avec laquelle il m'écouta sans me répondre qu'il était déjà pris dans les filets du renard. Vous savez que je n'ai nul besoin de Bonaparte, mais après une liaison aussi longue, aussi intime que la nôtre, je ne vous dissimulerai pas que je suis affligé de sa désaffection, et certes, je ne devais pas m'y attendre. »

Tel est, sinon le texte, au moins le sens fidèle de la longue conversation que j'eus à Milan avec M. Collot, un jour où j'avais par hasard quelques heures de loisir; jamais elles ne furent plus agréablement employées, et j'ose espérer qu'à cet égard le lecteur sera de mon avis.

CHAPITRE XXIX

Lettre de Lucien à Joseph Bonaparte. — Le *Te Deum* et les rentes. — Terreurs de Lucien à Paris. — Projets de fête. — Spéculations. — Mme Murat. — Mme Grassini. — Retour du Premier Consul. — Accidents en route. — Voiture versée. — Difficulté de se faire un grand nom. — Desaix et Kleber. — Description du palais d'Égypte. — Kleber. — La vérité sur Bonaparte et Kleber. — Arrivée d'un courrier. — Empressement de Bonaparte. — Scène nocturne. — Profonde affliction.

Pendant que la victoire assurait en Italie les destinées du Premier Consul, ses frères s'occupaient moins des affaires de la France que de leurs propres affaires; ils aimaient autant l'argent que Bonaparte aimait la gloire. On verra par une lettre que Lucien adressa à son frère Joseph, combien ils étaient toujours prêts à exploiter à leur profit la gloire et la fortune de celui par qui ils étaient tout. J'ai retrouvé dans mes papiers cette lettre de Lucien (1), sans pouvoir en vérité m'expliquer pourquoi et comment je l'ai conservée.

(1) Dans les réfutations du roi Joseph, on lit : « ... Les frères de Napoléon n'étaient pas sans doute les seuls, en France, à être inquiets de l'issue de la campagne de Marengo ; l'un était à Paris ministre de l'intérieur, l'autre en Italie près de son frère ; comment l'auteur ose-t-il avouer qu'il a soustrait une lettre de Lucien à Joseph ? Si la lettre est véritable, comment put-il ne pas l'envoyer à son adresse ? Comment ose-t-il la publier comme vraie, si elle est fausse ? Dans tous les cas, comment peut-il justifier d'un tel larcin ou une telle impudence... » (D. L.)

Elle me paraît être de quelque intérêt parce qu'elle montre la conscience que cette famille de rois futurs avait de sa position, et quel eût été son sort si Bonaparte avait succombé comme Desaix sur le champ de bataille de Marengo. C'est d'ailleurs une chose assez curieuse que de voir le philosophe Lucien faisant chanter des *Te Deum* pour influer sur le cours des rentes.

Quoi qu'il en soit, voici cette lettre telle que Lucien l'écrivit : j'y conserve les mots soulignés par lui, et je respecte jusqu'au luxe de sa ponctuation exclamative.

Ce juin 24.

Je vous envoie un courrier. Je désire ardemment que le Premier Consul m'avertisse vingt-quatre heures à l'avance de son arrivée, et qu'il indique « à moi seul » la barrière par laquelle il entrera. La ville veut préparer des arcs de triomphe. Il a mérité assez de ne pas s'y soustraire.

On a chanté, « par mon invitation », avant-hier un *Te Deum*. Il y avait soixante mille personnes!!!

Les intrigues d'Auteuil ont continué. On a beaucoup balancé entre C..... et la F..... Ce dernier m'a fait proposer sa fille en mariage... l'intrigue a été poussée au dernier période. Je ne sais pas encore si le grand-prêtre se décidait pour l'un ou l'autre ; je crois qu'il les jouait tous les deux pour un d'Orléans, et votre ami d'Auteuil était l'âme de tout. La nouvelle de Marengo les a consternés, et cependant le lendemain, le grand-prêtre a passé très certainement trois heures avec votre ami d'Auteuil..... Quant à nous, si la victoire avait marqué la fin du Premier Consul à Marengo, à l'heure où je vous écris nous serions tous proscrits.

Vos lettres ne me parlent de rien de ce que j'attendais à y voir...... J'espère au moins être prévenu de la réponse de Vienne, avant tous..... James est prêt. Je suis très fâché que vous n'ayez pas pu me renvoyer mon Allemand pour la bataille de Marengo.

La fête du 14 juillet sera belle : ici, tout est tranquille. On

attend la paix comme chose sûre et le Premier Consul comme un triomphateur. La famille se porte bien. Votre femme et toute sa famille est à Mortefontaine... Rey est arrivé à Paris; il est à Mortefontaine. Je vous embrasse, comme je vous aime..... Pourquoi revenez-vous avec le Premier Consul ? Et la paix !... Et l'Italie !... Pensez à notre dernière entrevue... Je vous embrasse. »

On lit en marge :

Lisez la lettre au Consul, et remettez-la-lui après « l'avoir fermée avec soin ».

Remettez les incluses. Mme Murat n'a jamais logé chez moi. Son mari est un fou que sa femme devrait corriger, en ne lui écrivant pas d'un mois. LUCIEN BONAPARTE.

Le Premier Consul vainqueur à Marengo, et affermi dans son pouvoir par ce grand succès, resta encore quelques jours à Milan pour régler les affaires d'Italie. Il me donna l'ordre de remettre à Mme Grassini de l'argent pour se rendre à Paris (1). Nous partîmes aux acclamations des habitants, et nous suivîmes la route de Turin. En passant dans cette ville le Premier Consul s'y arrêta quelques heures qu'il employa en grande partie à visiter la citadelle qui venait de nous être rendue, par suite des capitulations d'Alexandrie.

En passant le mont Cenis nous rencontrâmes, près de la Novalèze, la voiture de Mme Kellermann ; le Premier Consul ayant reconnu Mme Kellermann, qui allait au-devant de son mari, fit arrêter sa voiture et la félicita sur la belle conduite de son mari à Marengo.

(1) On lit qu'en 1814 le duc de Wellington rechercha les bonnes grâces de Mme Grassini. C'était sans doute pour avoir au moins une ressemblance avec le général Bonaparte. (*Note de la première édition.*)

Je ne parlerai que peu des manifestations de joie et d'admiration dont Bonaparte fut salué partout sur son passage ; c'était alors la même chose dans tous ses voyages, et les sentiments qu'on faisait éclater étaient vrais. Arrivés à Lyon, nous descendîmes à l'hôtel des Célestins. Le jour de notre arrivée, les acclamations furent telles, le public se montra si nombreux, si empressé, que Bonaparte fut obligé de se montrer sur le balcon. Le lendemain il sortit pour se rendre sur la place Bellecour, où il posa, au bruit des applaudissements des Lyonnais la première pierre des constructions nouvelles destinées à effacer un des désastres de la Révolution.

Avant de se rendre à cette cérémonie, il m'avait dicté la lettre suivante pour les Consuls :

« J'arrive à Lyon, Citoyens Consuls; je m'y arrête pour poser la première pierre des façades de la place Bellecour que l'on va rétablir. Cette circonstance pouvait seule retarder mon arrivée à Paris ; mais je n'ai pas tenu à l'ambition d'accélérer le rétablissement de cette place que j'ai vu si belle, et qui est aujourd'hui si hideuse. On me fait espérer que dans deux ans elle sera entièrement achevée.

J'espère qu'avant cette époque, le commerce de cette ville, dont s'enorgueillissait l'Europe entière, aura repris sa première prospérité.

Je vous salue. BONAPARTE.

Nous partîmes de Lyon dans la soirée, et nous continuâmes notre route par Dijon. Arrivés dans cette ville, la joie des habitants tenait réellement du délire. J'ai peu vu de coup-d'œil plus gracieux et plus séduisant que celui que nous offrit une réunion de jeunes femmes, d'une beauté, d'une élégance remarquables, coiffées avec des fleurs, et qui, accompagnant la voiture de Bonaparte, rappelaient à cette époque, où la Révo–

lution avait exhumé tous les souvenirs républicains. et la Grèce et Rome, ces belles théories grecques et ces chœurs de femmes dansant autour du vainqueur des jeux olympiques.

Tout ne fut pas aussi gracieux sur la route ; quelques accidents nous attendaient. La voiture du Premier Consul cassa entre Villeneuve-le-Roi et Sens ; il envoya dire à ma mère, par un courrier, qu'il attendrait chez elle que sa voiture fût raccommodée. Il y dîna, et nous partîmes à sept heures du soir. C'est par erreur que l'on a imprimé qu'il était descendu chez Mme de Bourrienne : nous habitions les Tuileries.

Nous n'étions pas encore quitte d'accidents ; la petite roue de droite de la voiture sortit de l'essieu, et comme nous allions très vite l'essieu accrocha une borne, et nous versâmes sur le long pont qui existait alors, avant Montereau-Faut-Yonne. Le Premier Consul, à la droite duquel je me trouvais, tomba sur moi et ne se fit aucun mal. Je fus légèrement blessé à la tête par les objets qui étaient dans le filet ; mais cela ne valait pas la peine de s'arrêter, et nous arrivâmes à Paris dans la même nuit du 2 au 3 juillet. Duroc, qui était en troisième dans la voiture, et dont c'était le tour d'être sur le devant, n'éprouva rien.

On a déjà vu que Bonaparte parlait beaucoup dans ses voyages ; ses conversations n'étaient pas toutes d'un égal intérêt, mais je dois rapporter ce qu'il me dit, en traversant la Bourgogne, au retour de Marengo à Paris : « Allons, allons, encore quelques grands événements comme cette campagne, et je pourrai aller à la postérité. — Il me semble, répondis-je, que vous en avez déjà fait assez pour que l'on parle longtemps et partout de vous. — Ah bien oui ! assez fait ! vous êtes bon ! j'ai conquis, il est vrai, en moins de

deux ans, le « Caire, Paris et Milan » ; eh, bien! mon cher, si je mourais demain, je n'aurais pas, après dix siècles, une demi-page dans une histoire générale. » Il avait raison, une lecture de quelques heures fait passer devant les yeux plusieurs siècles ; et la durée d'un règne, d'une vie, n'est que l'affaire d'un moment! une page suffit dans un précis historique pour toutes les conquêtes d'Alexandre et de César, et pour toutes les dévastations des Timur et des Dgengis. Nous ne connaissons, au vrai, que la moindre partie des temps écoulés ; c'est bien la peine de ravager le monde pour si peu de choses!

Le jour que Desaix tombait dans les champs de Marengo, en contribuant à une victoire plus qu'incertaine, un musulman fanatique, Soleyman Haleby, frappait Kleber d'un poignard et décidait par ce coup la délivrance de l'Égypte. Ainsi furent enlevés à la patrie, le même jour et presque à la même heure, deux des plus illustres généraux de l'armée française. Menou succéda à Kleber par rang d'ancienneté ; le Premier Consul le confirma dans ce commandement ; dès ce jour, la perte de l'Égypte fut inévitable.

Si, au lieu de Menou, Bonaparte n'ayant pas voulu le retour d'Égypte de Desaix, eût donné à ce général le commandement, à la place de Kleber, certes, Bonaparte aurait cru alors pouvoir compter sur la conser-servation de sa conquête. Ce bon Desaix! Quelle perte que celle d'un tel homme! On a parlé beaucoup de ses bonnes qualités, de sa bravoure désintéressée ; on n'en a pas encore assez dit. On pourra en juger par la dernière lettre qu'il adressa de Toulon au Premier Consul à son retour d'Égypte. Je l'ai soigneusement conservée ; la voici :

Général,

Flatté de la confiance que vous m'avez témoignée, en m'ordonnant de vous rejoindre dans le courant de l'hiver dernier, j'avais le plus vif désir d'exécuter vos ordres. Le général Kleber n'a jamais voulu y consentir; il m'a retenu, et malgré moi, m'a fait conclure la convention d'El-A'rych. Enfin, après mille obstacles surmontés non sans peine, je suis parti d'Alexandrie, le 13 ventôse, sur un bâtiment ragusais, escorté par un aviso monté par le général Davout. J'étais bien impatient d'arriver. Tous les vents contraires, tous les calmes me désolaient; je désirais vivement arriver à temps pour assister à l'ouverture de la brillante campagne qui s'ouvre sûrement dans ce moment sous vos auspices. Enfin, après trente jours de tempête, de souffrances, une relâche à Coron, où nous avons été bien traités des Turcs, une en Sicile, à Siaca, où, suivant leur habitude, les habitants ont voulu nous assommer, je suis arrivé à la vue des îles d'Hyères. Déjà nous nous réjouissons de revoir la France, déjà nous faisions mille extravagances qui témoignaient notre plaisir, lorsque tout à coup nous sommes tombés, par une brume épaisse, sur une frégate anglaise qui nous a conduit à Livourne, à l'amiral Keith.

Plein de confiance dans les passeports turcs et anglais, dont nous étions munis, j'ai vivement témoigné ma surprise de cette arrestation. Au lieu de me faire relâcher, comme je m'y attendais, l'amiral m'a fait placer à la quarantaine, en me prévenant qu'il attendait les ordres de son gouvernement au sujet de la convention d'El-A'rych, et qu'il ne me ferait relâcher que lorsqu'il lui seraient arrivés.

Nous avons donc passé trente jours dans un lazaret extrêmement serré, traités comme prisonniers de guerre, officiers et soldats ayant la même ration. Jugez de nos inquiétudes, de notre colère, de perdre des jours que nous pouvions si bien employer. Enfin, nous avons été relâchés, et l'amiral Keith nous a fait connaître que son gouvernement consentait à ce que la convention d'El-A'rych fût exécutée.

Après cinq jours de traversée, je suis arrivé ici aujourd'hui, après avoir été visité par des barbaresques de Tunis, qui ne nous ont pas retenus. Je dois faire trente jours de quarantaine. Je ne veux pas de repos. Travailler à augmenter la gloire de la République, la vôtre, est tout mon désir. Nous avons appris par l'*Osiris*, au moment de mon départ d'Alexandrie, les évé-

nements qui vous ont porté au gouvernement. Vous sentez que notre joie a été bien vive. Pour moi, en mon particulier, j'en ai été enchanté. Je sais que vous voulez porter la France à son plus haut point de gloire, et cela en rendant tout le monde heureux. Peut-on faire mieux? Oui, mon général, je désire vivement faire la guerre, mais de préférence aux Anglais. Je leur ai juré haine éternelle. Leur insolence, leurs mauvais traitements seront toujours présents à ma mémoire. Quelque grade que vous me donniez, je serai content. Vous savez que je ne tiens pas à avoir les premiers commandements, que je ne les désire pas ; je serai avec le même plaisir volontaire ou général. Seulement je vous avouerai que, dans ce moment-ci, un peu fatigué, je ne voudrais pas entrer en campagne dans une armée hors d'état d'agir ; mais, du reste, tout ce que vous voudrez me conviendra. Je désire bien connaître ma destination de suite, afin de pouvoir faire aussitôt préparer tout ce qu'il me faut, ne pas perdre un instant pour entrer en campagne. Un jour qui n'est pas bien employé est un jour perdu.

Je vous salue respectueusement. DESAIX.

Je reviens à Kleber, et je dois dire un mot sur sa mort tragique ; la maison d'Elfy-Bey qu'avait habitée au Caire le général Bonaparte, et que Kleber habita après son départ, avait une terrasse qui conduisait d'un salon à une vieille citerne ruinée, d'où il fallait descendre quelques marches pour aller au jardin. Cette terrasse dominait, à une petite hauteur et dans toute sa longueur, la grande place Ezbekyeh, située à droite en sortant du salon ; on avait alors le jardin à sa gauche. La proximité et l'agrément de cette promenade en avaient fait la promenade favorite du général en chef, qui y causait avec tout le monde et surtout le soir. Cette terrasse était à sa portée et presque dans son intérieur. Je lui avais bien souvent conseillé de faire combler la citerne et de la faire niveler avec la terrasse ; je lui montrais même, en me cachant dedans et en revenant derrière lui, combien il était facile

d'attenter à ses jours et de se sauver ensuite, soit en sautant dans la place, soit par le jardin. Il me disait que j'avais peur de mourir, que j'étais un poltron; il ne se décida point à faire cette réparation qu'il jugeait pourtant convenable. L'assassin de Kleber prit le moyen fort simple que j'avais toujours redouté pour Bonaparte.

Je ne m'arrèterai pas à réfuter toutes les infamies que l'on a publiées à l'occasion de la mort de Kleber. Lorsque j'en portai la nouvelle inattendue au Premier Consul, il pouvait à peine la croire : il en fut très profondément affecté ; et, en lisant les détails de l'assassinat, il se rappela aussitôt combien de fois il avait été dans la même situation que celle où était Kleber lorsqu'il fut frappé, et tout ce que je lui avais dit du danger de cette citerne, danger auquel il est inconcevable qu'il ait échappé, surtout après son expédition de Syrie qui avait tant exalté les esprits. La connaissance que Bonaparte avait des talents et de la capacité de Kleber, le commandement de l'armée qu'il lui avait confié, les secours qu'il s'était toujours efforcé de lui faire passer par toutes sortes de moyens, repousseraient non seulement l'horrible soupçon de la plus légère participation à ce crime, mais même la pensée qu'il ait vu avec plaisir la mort de Kleber, ou qu'il l'ait désirée.

Certes, il y avait entre Bonaparte et Kleber une aversion aussi prononcée qu'était grande l'amitié qui unissait Desaix à Bonaparte. La renommée de Kleber le fatiguait ; il avait la faiblesse de s'en inquiéter et d'en concevoir un peu de jalousie. Il savait la manière dont Kleber s'exprimait sur lui ; il est vrai que Kleber ne se gênait pas. Pendant les longues et sanglantes journées du siège de Saint-Jean-d'Acre, il me disait :

« Ton petit b..... de Bonaparte, qui est haut comme ma botte, asservira la France. Regarde quelle f....e expédition il nous a fait faire. » Je n'ai pas la certitude que Bonaparte ait connu ces propos que Kleber tenait souvent à d'autres ; mais il y a lieu de penser que ceux qui gagnent leur avancement avec des délations ne lui en épargnèrent aucune contre Kleber.

Kleber, franchement républicain, avait deviné et redoutait pour sa patrie les vues secrètes et la grande ambition de Bonaparte. Kleber le répétait sans cesse, pendant les ennuis du siège meurtrier de Saint-Jean-d'Acre ; grondeur par caractère, il n'était jamais indocile comme soldat. Il *bougonnait*, jurait, tempêtait, mais marchait bravement au feu ; c'était le courage personnifié. Un jour qu'il était dans la tranchée, à Saint-Jean-d'Acre, debout et exposé par sa grande taille à tous les coups, Bonaparte lui cria : « Baissez-vous donc, Kleber. — Eh ! f....., répliqua-t-il, votre tranchée ne me va pas jusqu'aux genoux. » Il n'avait jamais vu de bon œil l'expédition d'Égypte, qu'il regardait comme trop dispendieuse et sans utilité pour la France. Il était convaincu que sans marine et sans un gouvernement fort (nous n'avions ni l'une ni l'autre), il y avait mieux à faire en Europe que de prodiguer le sang et les trésors de la France sur les bords du Nil et devant les masures de la Syrie. Froid, pensif et réfléchi, Kleber jugeait Bonaparte sans enthousiasme, chose rare dans ce temps ; il ne lui passait aucune faute.

Il y a loin de ce portrait de Kleber, qui est vrai, à ce propos absurde que Bonaparte fait tenir à Kleber, qui doit lui avoir dit : *Général, vous êtes grand comme le monde !* Ces expressions sont en opposition directe avec la façon de penser de Kleber ; il était trop franc

pour dire une chose contre sa conviction. Bonaparte, toujours animé du désir de garder l'Égypte, dont la conservation seule pouvait justifier la conquête, laissait parler Kleber, parce que Kleber agissait. Bonaparte savait que le devoir, les vertus militaires l'emporteraient toujours sur ses préventions et sur son opposition à ses vues et à ses plans ; ainsi donc, la mort de son lieutenant, loin de lui causer le moindre sentiment de joie, l'affligea d'autant plus, qu'elle détruisit presque entièrement en lui l'espoir de conserver à la France une conquête qui lui avait coûté si cher et qui était son ouvrage.

On a voulu trouver des causes de l'inimitié de Kleber dans ce qu'il s'était cru joué par le secret que Bonaparte garda envers lui, lors de son départ d'Égypte, et dans ce propos dont nous avons parlé, qui, dit-on, l'avait rappelé au devoir dont il s'était trop souvent écarté. Ce propos est de pure invention ; je viens de dire les vraies causes de leur mésintelligence, de l'opinion de Kleber et de ses sentiments pour Bonaparte.

Le désir de ne point séparer deux événements qui se passaient le même jour au Caire et à Marengo m'ayant engagé à parler de Kleber en même temps que de la mort de Desaix, j'en dirai encore quelques mots. La nouvelle de la mort de Kleber nous parvint quelque temps après notre retour à Paris. Privé depuis longtemps de nouvelles d'Égypte, Bonaparte en attendait alors avec une vive impatience, et l'arrivée du courrier qui en apportait enfin, mais de si funestes, donna lieu à une scène nocturne qu'il est à propos de raconter ici.

Quand le courrier arriva aux Tuileries, il était déjà

deux heures du matin. Dans sa précipitation, le Premier Consul ne se donna pas le temps d'éveiller quelqu'un pour me faire appeler. Je lui avais dit, quelques jours auparavant, que s'il avait besoin de moi pendant la nuit, il devait m'envoyer chercher dans le corridor au-dessus de mon appartement ordinaire, parce que ma femme était en couches. Il monta lui-même, et comme il y avait deux portes, il sonna deux fois à celle de mon secrétaire, qui logeait dans une des trois pièces dont se composait mon petit appartement. Mon secrétaire se leva et ouvrit. Il vit le Premier Consul qui avait une bougie à la main, une redingote grise et un madras sur la tête ; ne connaissant pas la petite marche qui descendait dans cette chambre, il fit un faux pas et faillit tomber. « Où est Bourrienne ? » demanda-t-il. — Qu'on juge de la surprise de mon secrétaire à l'apparition du Premier Consul. « Eh quoi, général, c'est vous ? — Où est Bourrienne ? » Alors mon secrétaire, en chemise, indiqua ma porte au Premier Consul. Après avoir dit à mon secrétaire qu'il était fâché de l'avoir fait lever, il vint chez moi. Je m'habillai à la hâte, et nous descendîmes dans mon appartement ordinaire. Nous sonnâmes plusieurs fois sans qu'on nous ouvrît ; la garde ne dormait pas, mais ayant entendu le bruit de plusieurs allées et venues, elle craignait que ce ne fût des voleurs. Enfin elle ouvrit, et le Premier Consul jeta sur ma table les volumineuses dépêches qu'il venait de recevoir ; elles étaient percées et avaient été trempées dans le vinaigre. En lisant dans ces dépêches la mort de Kleber, je vis sur sa figure un mouvement qui annonçait les vives inquiétudes qui s'emparèrent de lui ; on pouvait y lire : « L'Égypte est perdue ! » Le fanatisme même qui avait armé le bras de l'assassin

lui faisait craindre des imitateurs ; car c'était le premier exemple d'un assassinat depuis la révolte du Caire.

Ce fut la seule fois que le Premier Consul monta, la nuit, chez moi.

CHAPITRE XXX.

Tentatives de négociations. — Lettre curieuse d'un émigré. — Vingt-cinq louis prêtés au père de Bonaparte. — Réclamation. — Restitution décuple et radiation. — Point de transition. — Détails domestiques. — La sonnette du cabinet. — Le garçon du bureau intérieur. — L'échelle enlevée. — Explication embarrassée. — Conspiration de Ceracchi et Arena. — Quelques mots de Sainte-Hélène réduits à leur valeur. — Le fanatique de Schœnbrunn. — Un autre fanatique mystérieux. — Conspiration encouragée. — Harrel. — Révélation et récompense. — Mystère pour Fouché. — Confidence forcée. — Consultation consulaire. — Bonaparte, Duroc et moi à l'Opéra. — Arrestations et prompt retour. — Harrel, commandant de Vincennes. — La sœur de lait du duc d'Enghien. — Réflexion.

Les heureux succès de la campagne d'Italie avaient été couronnés par un armistice conclu le 5 juillet. On verra qu'il fut rompu le 1er de septembre, et renouvelé après le gain de la bataille de Hohenlinden. A son retour de Marengo, Bonaparte fut reçu avec plus d'enthousiasme que jamais ; on était émerveillé de la rapidité avec laquelle, dans une campagne de moins de deux mois, il avait encore une fois ramené la fortune sous les drapeaux de la France. Il s'occupait alors avec la plus grande activité de lier des négociations avec l'Angleterre et l'Autriche ; mais il trouvait partout de grandes difficultés à vaincre. Il alla plusieurs fois au spectacle, où sa présence attirait un concours prodigieux de personnes avides de le voir et de l'applaudir.

On peut se figurer le grand nombre de lettres qu'à cette époque on adressait de toutes parts au Premier Consul : c'étaient des demandes de places, des protestations de dévouement, enfin de ces espèces de circulaires solliciteuses que l'on adresse à tous les pouvoirs. Cependant, parmi ces lettres, il y en avait quelquefois de remarquables ; j'en ai conservé quelques-unes, entre autres celle d'un émigré retiré à Jersey. Cette lettre, qui contient des détails relatifs à la famille de Bonaparte, me parut très intéressante. Au surplus, le lecteur en jugera ; la voici :

Jersey, 12 juillet 1800.

Je pense, général, que de retour de vos grands voyages, on peut, sans indiscrétion, interrompre vos occupations journalières, pour me rappeler à votre souvenir, que, je me flatte, vous n'avez pas totalement oublié, après avoir résidé dix-huit à dix-neuf ans à Ajaccio. Mais peut-être serez-vous surpris qu'un aussi mince objet soit le sujet de la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Vous vous ressouviendrez, général, que feu Monsieur votre père fut obligé d'aller retirer Messieurs vos frères du collège d'Autun, d'où il fut vous voir à Brienne ; il se trouva sans argent comptant ; il me demanda vingt-cinq louis, que je lui prêtai avec plaisir. Depuis son retour, il n'a pas eu occasion de me les rendre ; et lorsque je quittai Ajaccio, Madame votre mère m'offrit de se défaire de quelque argenterie pour me les donner. Je rejetai cette offre, et lui dis que lorsqu'elle serait à même de le faire, je laisserais à M. Souirez le billet de Monsieur votre père, et qu'elle le remettrait à sa commodité. Je juge qu'elle n'a pas trouvé le moment favorable, lorsque la Révolution est arrivée, pour effectuer son désir.

Vous trouverez singulier, général, que, pour un objet aussi modique, j'aille troubler vos occupations ; mais ma position est si dure, que ce petit objet est quelque chose pour moi. Chassé et exilé de ma patrie, obligé de me réfugier dans cette île, dont le séjour m'est odieux, et si dispendieux que ce sera une ressource pour moi si vous voulez me faire toucher cette petite somme, qui jadis m'aurait été indifférente.

Vous conviendrez, général, qu'à quatre-vingt-six ans, après avoir bien servi la patrie pendant près de soixante ans sans la moindre interruption, sans parler du temps de l'émigration, chassé de partout, j'ai été obligé de me réfugier ici pour y subsister avec les faibles secours du gouvernement aux émigrés français, je dis émigrés parce qu'on m'a obligé de l'être, je n'en avais pas la moindre idée ; mais j'avais commis un grand crime vis-à-vis une horde de brigands venus dans ma maison, à Caen, pour m'assassiner, parce que je me trouvais le plus ancien général du canton, et que j'étais décoré de la Grand'Croix de Saint-Louis : c'en était trop pour eux. Je vivais tranquille et retiré de toutes les affaires du monde. Sans les cris de mes voisins, j'étais assassiné en enfonçant ma porte, et je n'eus que le temps de fuir par une porte de derrière, sans emporter que ce que j'avais sur le corps. Je me retirai d'abord à Paris, où l'on me manda que je n'avais pas d'autre parti à prendre que celui de passer à l'étranger, tant la haine de mes concitoyens avait conçue contre moi, quoique je n'aie jamais eu de discussion avec qui que ce soit, vivant dans ma retraite. J'ai donc, général, abandonné tout ce que j'avais, fonds et meubles, à la merci de ce qu'on appelait la nation : elle en a bien profité, car il ne me reste rien dans le monde, pas où poser mon pied. J'ai entendu dire qu'il y a des émigrés auxquels il reste au moins un abri. Si au moins on m'avait réservé une maison, pourrais-je, général, vous demander ce qui dépend de vous, et que j'entends dire qui a été accordé à quelques émigrés, de retourner chez eux ; je ne demande donc pas cette faveur, n'ayant pas où mettre pied à terre, et que, de plus, je suis venu ici joindre un frère déporté encore plus âgé que moi, très valétudinaire, et dans l'enfance la plus parfaite, que je n'abandonnerais pour rien. Je suis résigné sur mon malheureux sort ; mon seul et grand chagrin est que, non seulement j'ai été maltraité, mais cela a influé sur des parents que j'aime et respecte, contre la loi. J'ai une belle-mère de quatre-vingts ans, à laquelle on a refusé la portion de douaire que je lui faisais sur mon bien, et d'une dont je jouissais qu'avec retenue ; ce qui me fait mourir banqueroutier si les choses ne changent pas ; ce qui fait ma désolation.

J'avoue, général, que je suis peu au fait du nouveau style ; mais suivant l'ancien,

Je suis votre humble serviteur.

Durosel-Beaumanoir.

J'ai conservé à cette lettre l'irrégularité de style qu'on a dû y remarquer; on sait assez qu'autrefois un bon gentilhomme ne dérogeait pas pour des négligences grammaticales. Quand je l'eus décachetée, je la fis lire au Premier Consul qui me dit : « Bourrienne, cela est sacré; ne perdez pas une minute; ce bon vieillard! Envoyez dix fois la somme. Écrivez au général Durosel que j'aurai soin de lui. Je veux qu'il soit immédiatement rayé de la liste des émigrés. Que de mal ont fait ces brigands de la Convention! Je le vois, je ne pourrai jamais tout réparer. » En me parlant ainsi, Bonaparte éprouvait une émotion que je ne lui ai vue que très rarement. Le soir il me demanda si j'avais exécuté ses ordres; ce que j'avais fait sans perdre un seul instant : j'avais reçu, lors de la mort de M. de Frotté, une leçon trop cruelle pour n'en pas profiter.

Les lecteurs ont déjà dû remarquer que je ne me pique pas toujours de ménager d'adroites transitions pour passer d'un objet à un autre; ils ne seront donc pas surpris si j'use ici du droit que je me suis donné de contraindre leur attention à se plier aux caprices de mes souvenirs. Ainsi donc, je passerai sans autre avertissement de la lettre d'un émigré à quelques petits détails que l'on peut bien réellement appeler domestiques, et ensuite à une conspiration protégée par celui même contre lequel on conspirait.

Dans le temps où le Premier Consul habitait les Tuileries, ce qui avait toujours lieu pendant l'hiver, et souvent pendant l'été; il sortait de son cabinet pour aller dans le grand salon qui précédait sa chambre d'apparat pour y recevoir les visites et les personnes auxquelles il avait accordé des rendez-vous. Lorsqu'il avait besoin de quelque chose, ou qu'il voulait parler

à quelqu'un, il tirait le cordon d'une sonnette qui répondait chez le garçon de bureau. C'était un serviteur intelligent et fidèle, qui se nommait Landoire. Celui-ci traversait alors le cabinet pour aller prendre les ordres du Premier Consul. C'était ordinairement moi qu'il demandait pour avoir un papier, une date, un nom, enfin un renseignement quelconque. Probablement fatigué du retard inévitable que causaient ces allées et ces venues continuelles, Bonaparte s'avisa un jour, sans m'en rien dire, d'ordonner que l'on posât un cordon de sonnette, dont la cloche serait dans son cabinet, précisément au-dessus de ma table. Le lendemain matin, en entrant dans le cabinet, je vis une échelle à la place de ma table, un ouvrier était monté dessus. — « Que faites-vous là! — Monsieur, je pose une sonnette. » — J'appelai le garçon de bureau : « Landoire, qui a donné cet ordre? — Le Premier Consul. — Descendez, dis-je à l'ouvrier, ou je vais tirer l'échelle. » Il descendit et l'emporta. Immédiatement après, j'allai, comme à l'ordinaire, éveiller le Premier Consul et lui lire les journaux. « Général, lui dis-je, après lui avoir souhaité le bonjour, j'ai trouvé ce matin dans votre cabinet un ouvrier occupé à poser une sonnette; on m'a dit que vous en aviez donné l'ordre; convaincu qu'il y avait un malentendu, et que cet ordre avait été mal interprété, j'ai renvoyé l'ouvrier. Ce n'est certes pas pour vous qu'on posait la sonnette, je ne pense pas que ce soit pour moi, pour qui donc? — Que ce garçon de bureau est bête! Hier j'étais avec Cambacérès, j'avais besoin de vous, il n'est pas venu quand j'ai sonné; j'ai pensé que la sonnette n'allait pas, et j'ai donné ordre de la raccommoder, et comme le cordon traverse mon cabinet, il a sans doute fallu y travailler. Voilà tout ce qui en

est. » Je me contentai de cette explication, dont je ne fus pas dupe. Il n'insista plus sur cette tentative; il gronda, pour la forme, le garçon de bureau qui avait cependant bien reçu l'ordre. Mais je me suis demandé comment il avait pu croire qu'en relation d'amitié avec lui depuis l'âge de sept ans, investi de toute sa confiance, et vivant, j'ose le dire, familièrement avec lui, j'aurais pu me laisser traiter de la sorte?

Avant de parler de la conspiration de Ceracchi, Arena, Topino-le-Brun et de quelques autres, il est nécessaire que j'essaie de donner leur véritable valeur à quelques paroles prononcées à Sainte-Hélène. Napoléon a dit, ou on lui a fait dire : « Les deux attentats qui m'ont mis le plus en péril, sont ceux du sculpteur Ceracchi et du fanatique de Schœnbrunn. » Je n'étais pas à Schœnbrunn, mais je crois à l'imminence du danger que courut Napoléon. J'ai su alors, de la manière la plus positive, que Staps, parti d'Erfurth avec la résolution de tuer l'empereur, ne manqua que du courage nécessaire pour exécuter son projet. En effet, Staps, armé d'un grand couteau, s'était approché deux fois de Napoléon assez près pour le toucher : Rapp me l'a assuré, ce fut lui qui le saisit et qui sentit sous son habit le manche du poignard. Il est donc bien réel que cette fois-là Bonaparte ne dut la vie qu'au manque de courage du jeune illuminé qui voulait le sacrifier à sa rage fanatique. Il est bien réel encore que, dans une autre circonstance, sur laquelle le narrateur de Sainte-Hélène garde un silence complet, un autre fanatique plus dangereux que Staps, voulut attenter aux jours de Napoléon (1); mais, pour la

(1) Lors de ce second attentat sérieux, je n'étais plus auprès de Bonaparte, mais je fus chargé de voir, par son ordre, le jeune fou qui avait résolu de le commettre. On verra dans la suite de ces Mé-

conspiration du sculpteur Ceracchi, j'en sais peut-être quelque chose, et bientôt le lecteur en saura autant que moi sur le danger que courut le Premier Consul. Voici les faits dans leur plus scrupuleuse exactitude.

La conspiration de Ceracchi et de ses complices était une ombre : il fut convenu qu'on lui donnerait un corps, afin d'exagérer le danger auquel il convenait au Premier Consul d'avoir été exposé, du moins en apparence.

Il y avait alors sur le pavé de Paris un nommé Harrel, ancien chef de bataillon; il était destitué et par conséquent mécontent. Harrel se lia avec Ceracchi, Arena, Topino-le-Brun et Demerville. Par des motifs différents tous ces individus étaient violemment exaspérés contre le Premier Consul, qui, de son côté, n'aimait pas non plus Ceracchi et Arena, et connaissait à peine les deux autres. Cependant, leur complicité avec Ceracchi et Arena dont Bonaparte désirait se défaire, les fit comprendre dans sa haine. Ces quatre individus formèrent donc, de concert avec Harrel, le projet de tuer le Premier Consul, et le jour de l'exécution fut fixé à une représentation extraordinaire qui devait avoir lieu à l'Opéra.

Jusque-là les jours de Bonaparte pouvaient être en danger, mais ensuite...?

Le 20 septembre 1800, Harrel vint me trouver aux Tuileries; il me dévoila le complot dont il faisait partie, s'engagea à faire prendre ses complices en flagrant délit, et demanda de l'argent pour ce qu'on appelle nourrir le complot, et le conduire à terme. Je ne pouvais que faire des observations à Harrel, mais

moires quels étaient ses projets, comment j'en fus informé, et ce que l'on en a fait. (*Note de la première édition.*)

je ne pouvais pas le rebuter sans assumer sur moi une trop grande responsabilité. Et en effet qui pouvait me dire ce qui arriverait? Je rendis compte sur-le-champ au Premier Consul de cette singulière confidence. Le Premier Consul m'ordonna de donner de l'argent à Harrel, mais me défendit d'en parler à Fouché, auquel il voulait prouver qu'il savait mieux faire la police que lui. Harrel venait presque tous les jours à onze heures du soir me rendre compte de la marche du complot, et j'en instruisais immédiatement le Premier Consul, qui connaissait, par d'autres rapports, la haine de ces conspirateurs, et qui n'était pas fâché de trouver Arena et Ceracchi, ces coquins, ainsi qu'il les appelait, fortement compromis. Cependant le temps se passait, et rien n'avançait. Le Premier Consul s'impatientait. Enfin Harrel vint dire qu'ils n'avaient pas d'argent pour acheter des armes. On lui en donna. Il revint le lendemain dire que l'armurier, ne les connaissant pas, refusait de leur en vendre sans autorisation; alors, première ouverture à Fouché, qui fut mis au courant de toute l'affaire et qui donna la permission à l'armurier, car je n'avais pas le pouvoir de le faire.

Le 10 octobre, jour de la représentation tant annoncée à l'Opéra, les Consuls entrèrent, après le Conseil, dans le cabinet de leur collègue. Celui-ci leur demanda, en ma présence, si leur avis était qu'il allât au spectacle. L'on observa que toutes les précautions étant prises, il n'y avait aucun danger à redouter, et qu'il était très bon que l'on eût la preuve de l'inutilité des attentats contre la vie du Premier Consul. Après le dîner, Bonaparte passa une redingote sur son petit uniforme vert, et monta en voiture avec Duroc et moi. Il se plaça sur le devant de sa loge,

qui, dans ce temps, était à gauche en entrant, entre les deux colonnes qui séparent les loges de face des loges de côté. Au bout d'une demi-heure le Premier Consul, gardant seulement Duroc avec lui, me dit d'aller voir ce qui se passait dans le corridor. A peine fus-je sorti de la loge que j'entendis un grand bruit, et j'appris aussitôt l'arrestation d'un grand nombre de personnes que l'on ne put me nommer. J'allai rendre compte au Premier Consul de ce que je venais d'apprendre, et nous revînmes sur-le-champ aux Tuileries. Harrel fut réintégré dans les cadres de l'armée et nommé commandant de Vincennes; il l'était encore lors de l'assassinat du duc d'Enghien. On m'a dit depuis que sa femme était la sœur de lait de cet infortuné prince, et qu'elle le reconnut à l'entrée de la prison, qui dans peu d'heures devait être son tombeau. Hélas! je ne puis songer au duc d'Enghien sans penser d'avance à ce qu'il m'en coûtera de dire tout ce que je sais sur la funeste catastrophe qui mit fin à ses jours, mais je le dirai; je le dois à ceux qui ont été indignement calomniés. Une tache du sang du dernier des Condé n'est pas une tache qu'il faille imprimer légèrement!

Quant à la conspiration de Ceracchi et d'Arena, je n'ai plus à faire qu'une réflexion qui se rapporte aux idées générales que j'ai énoncées précédemment en parlant de la police politique.

Il est bien prouvé que les conjurés en voulaient à la vie du Premier Consul, et qu'ils cherchaient tous les moyens d'arriver à leur but et d'accomplir leur atroce projet. Mais il est juste de dire aussi que, connaissant le complot par les révélations de Harrel, il eût été facile de le déjouer, de dissiper l'orage au lieu de

le conjurer. Telle était alors, et telle est encore mon opinion.

On peut d'ailleurs se rappeler que Carbonneau, l'un des prévenus et l'un des condamnés, déclara avec bonne foi la part qu'il avait prise à des conceptions extravagantes qui n'avaient eu d'autre commencement d'exécution que celui qu'avaient réussi à leur donner les agents de la police, toujours empressés de signaler leur zèle à leurs chefs par quelque nouvelle découverte.

CHAPITRE XXXI

Le 3 nivôse. — La vérité difficile. — Ignorance de la police. — L'oratorio d'Haydn. — La machine infernale. — Le Premier Consul à l'Opéra. — Prompt retour des Tuileries. — Affluence de monde. — Fureur de Bonaparte contre les Jacobins. — Calme de Fouché. — Condamnations arbitraires. — M. Tissot sauvé et reconnaissant. — Confection de la liste des condamnés. — Essai de Truguet. — Opiniâtreté du Premier Consul. — Vrais motifs de Bonaparte. — Torts et excuses. — Flatteries prévoyantes. — Justification de Fouché. — Les vrais coupables découverts. — Fouché à la Malmaison. — Les innocents et les coupables également condamnés. — Exécution.

Quoique trois mois se soient écoulés entre les machinations surveillées de Ceracchi et d'Arena, et l'horrible attentat du 3 nivôse, je ne séparerai point l'un de l'autre ces deux événements, qui n'ont cependant pas eu de ressemblance entre eux, si ce n'est dans leur but. Les premiers conspirateurs appartenaient à la faction révolutionnaire; ils en voulaient à la vie d'un homme, et ne voulaient que tuer cet homme, comme s'ils avaient eu dessein de rendre la ressemblance de Bonaparte avec César tellement complète, qu'il n'y manquât pas même un Brutus. Les seconds, il faut l'avouer avec une profonde douleur, appartenaient à la faction royaliste, et, pour tuer le Premier Consul, ces hommes n'étaient pas retenus par la crainte de faire périr un grand nombre de citoyens. C'est pour cela qu'il est impossible à un

auteur qui se respecte, quels qu'aient été les fauteurs d'un pareil attentat, de ne pas le signaler comme un des crimes les plus atroces qui aient été commis depuis qu'il y a des scélérats dans le monde. Ici, j'éprouve plus que jamais combien il en coûte quelquefois pour rendre hommage à la vérité; mais quand la vérité commande, il lui faut obéir.

La police ne sut rien du complot du 3 nivôse, parce qu'elle n'y était pour rien et que deux conspirateurs, fidèles l'un à l'autre, ne se trahissent pas et ne se vendent pas, quand ils sont inébranlables dans leurs desseins. La délation ne naît que de deux causes, l'une excusable, l'autre infâme : la crainte des supplices et l'espoir d'un salaire. Or, ces deux causes étaient étrangères aux conspirateurs du 3 nivôse, aux inventeurs et fabricateurs de cette machine que l'on a si justement appelée infernale.

Le 3 nivôse, on donnait à l'Opéra la première représentation du magnifique *Oratorio* d'Haydn, *la Création*. Le Premier Consul devait y assister. Je ne dînai point avec lui ce jour-là; mais quand il me quitta pour aller dîner, il me dit : « Bourrienne, vous savez que je vais ce soir à l'Opéra ; vous pouvez y aller aussi, mais je ne puis pas vous conduire, parce que j'emmène avec moi Lannes, Berthier et Lauriston. A ce soir. » Je fus très satisfait de cet avis, car j'avais grande envie d'entendre un des chefs-d'œuvre de la musique allemande, et je ne pouvais pas aller au spectacle sans savoir si le Premier Consul n'aurait pas besoin de moi. Je partis avant lui, et j'étais à l'Opéra quand le Premier Consul y arriva. Quand Bonaparte entra dans sa loge, il se plaça comme de coutume sur le devant, et, comme tous les regards étaient fixés sur lui, il affecta le plus grand calme. Lauriston

accourut aussitôt qu'il m'aperçut dans la loge où j'étais et me raconta ce qui venait de se passer; il me dit comme quoi le Premier Consul avait manqué d'être assassiné dans la rue Saint-Nicaise, par l'explosion d'un baril de poudre qui avait brisé les glaces de la voiture. « Nous ne l'avons échappé que de dix secondes, ajouta Lauriston; quand le cocher s'est arrêté pour prendre les ordres du Premier Consul, après avoir tourné la rue Saint-Honoré, il a répondu seulement : A l'Opéra! » Quand Lauriston m'eut raconté ce qu'on vient de lire, je remontai en voiture et revins au palais, pensant bien que le Premier Consul aurait bientôt besoin de moi. Il ne tarda pas longtemps à y revenir, et comme l'explosion de la machine avait été entendue dans tout Paris, le grand salon du rez-de-chaussée qui donne sur la grande terrasse fut, en un instant, rempli d'une foule de fonctionnaires qui venaient observer l'œil du maître, pour savoir ce qu'ils devaient penser. Il ne les fit pas attendre. Il s'écria d'une voix forte : « Voilà l'œuvre des Jacobins; ce sont les Jacobins qui ont voulu m'assassiner!... Il n'y a là-dedans ni nobles, ni prêtres, ni chouans!... Je sais à quoi m'en tenir, et l'on ne me fera pas prendre le change. Ce sont des septembriseurs, des scélérats couverts de boue qui sont en révolte ouverte, en conspiration permanente, en bataillon carré contre tous les gouvernements qui se sont succédé. Il n'y a pas trois mois que vous avez vu Ceracchi, Arena, Topino-Lebrun, Demerville tenter de m'assassiner. Eh bien! c'est la même clique; ce sont les buveurs de sang de septembre, les assassins de Versailles, les brigands du 31 mai, les conspirateurs de prairial, les auteurs de tous les crimes commis contre les gouvernements. Si on ne peut les enchaîner, il faut qu'on les écrase; il

faut purger la France de cette lie dégoûtante ; point de pitié pour de tels scélérats !... » Il faut avoir vu la figure animée de Bonaparte, son geste toujours rare, mais expressif, et avoir entendu le son de sa voix, pour se faire une idée de la colère avec laquelle il prononça ces paroles. En vain quelques Conseillers d'État et surtout Fouché cherchèrent-ils à lui faire entendre qu'il n'existait encore aucune preuve contre personne et qu'avant de désigner aussi positivement des coupables, il fallait les connaître ; Bonaparte répéta avec une nouvelle violence ce qu'il avait déjà dit des Jacobins, et, s'il est vrai, comme on le dit proverbialement, qu'on ne prête qu'aux riches, il faut convenir que le Premier Consul était excusable en leur attribuant un crime de plus.

Fouché avait beaucoup d'ennemis ; je ne fus donc pas surpris de voir quelques-uns des chefs de l'administration chercher à exploiter contre lui la différence de son opinion avec celle du Premier Consul. Ce fut donc l'opinion du Premier Consul qui prévalut dans le premier moment, et l'on doit avouer que l'ignorance complète dans laquelle se trouvait la police n'était pas de nature à donner des partisans à celle de son chef. Fouché fit comme le roseau de la fable, il plia, mais pour se relever bientôt. Le plus habile comédien ne saurait reproduire son attitude calme pendant les éclats de la colère de Bonaparte, ses réticences, sa patience à se laisser accuser, tout ce qu'il y avait de dénégations dans son silence et surtout dans ses demi-révélations. Le ministre, causant de tout cela avec moi, me fit clairement entendre qu'il ne croyait pas les Jacobins coupables. J'en parlai au Premier Consul, mais rien ne put le faire revenir de son opinion. « Fouché, me dit-il, a ses raisons pour

se taire; il ménage les siens; il est tout simple qu'il ménage un tas d'hommes couverts de sang et de forfaits! N'a-t-il pas été un de leurs chefs? Ne sais-je pas ce qu'il a fait à Lyon et à la Loire? Eh bien! c'est la Loire et Lyon qui m'expliquent la conduite de Fouché. »

Voilà l'exacte vérité; maintenant qu'il me soit permis d'y opposer une des mille fictions dont cet événement a été l'objet. On a dit et imprimé : « Les dignitaires, les ministres étaient rassemblés aux Tuileries. « Eh bien! dit le Premier Consul en s'avançant avec « colère vers Fouché, dites encore que ce sont les « royalistes! » Fouché, mieux instruit qu'on ne le supposait, répondit avec sang-froid : « Oui, sans « doute, je le dirai et, qui plus est, je le prouverai. » Cette parole causa un étonnement général, et la preuve en fut acquise... » Ceci est de pure invention. Le Premier Consul dit seulement à Fouché : « Je ne me repose pas sur votre police; je fais ma police moi-même, et je veille jusqu'à deux heures du matin! » Ce qui n'était que rarement vrai.

Le lendemain de l'attentat, l'affluence fut considérable aux Tuileries; il plut des félicitations. Le préfet de la Seine avait convoqué les douze maires de Paris et se rendit, à leur tête, à l'audience du Premier Consul. Bonaparte lui dit, dans sa réponse : « Tant que cette poignée de brigands m'a attaqué directement, j'ai laissé aux lois le soin de les punir; mais puisque, par un crime sans exemple, ils ont mis en danger une partie de la population de Paris, le châtiment sera aussi prompt qu'exemplaire. Il faut qu'une centaine de misérables qui ont calomnié la liberté, en commettant des crimes en son nom, soient réduits à l'impossibilité d'en commettre de nouveaux. » Ensuite il

conversa avec les ministres, les conseillers d'État et tous ceux qui étaient présents, sur l'attentat de la veille; et, comme on connaissait l'opinion du Premier Consul sur les auteurs du crime, chacun s'empressa de le confirmer dans son opinion. On assembla plusieurs fois le Conseil; le Sénat même fut consulté, et l'adroit Fouché, faisant céder sa conviction aux délicatesses de sa position ministérielle, adressa au Premier Consul un rapport digne de la franchise de Mazarin. On y lisait :

Ce ne sont plus de ces brigands contre lesquels la justice et ses formes sont usitées, et qui menacent seulement quelques personnes et quelques propriétés, ce sont des ennemis de la France entière et qui menacent à chaque instant tous les Français de les livrer aux fureurs de l'anarchie.

Ces hommes affreux sont en petit nombre, mais leurs attentats sont innombrables.

C'est par eux que la Convention nationale a été attaquée à main armée jusque dans le sanctuaire des lois de la nation; ce sont eux qui ont voulu faire tant de fois, de tous les comités de gouvernement, les complices ou les victimes de leur rage sanguinaire; ce sont eux qui ont voulu faire tourner contre le Directoire exécutif et contre la ville de Paris les troupes destinées à les garder. Ils ne sont pas les ennemis de tel gouvernement, mais de toute espèce de gouvernement.

Tout ce qu'ils ont tenté depuis un an n'avait pour but que des assassinats, soit sur le chemin de la maison de campagne du Premier Consul, soit à l'Opéra, soit dans les rues, soit même en s'introduisant par des souterrains dans l'intérieur des Tuileries.

C'est une guerre atroce, qui ne peut être terminée que par une mesure de haute police extraordinaire.

Parmi ces hommes que la police vient de signaler, *tous n'ont pas été pris le poignard à la main, mais tous sont également connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre.* Il ne s'agit pas seulement de punir le passé, mais de garantir l'ordre social.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la valeur des

mots que j'ai soulignés dans le dernier paragraphe que je viens de citer ; c'était une large concession du ministre aux volontés consulaires ; mais ce qu'il y avait bien certainement de plus curieux dans ce rapport, c'était de voir au bas le nom de Fouché. En même temps, on fit remplir les journaux de souvenirs de la Révolution pour en charger, aux yeux du public, ceux pour lesquels on voulait profiter d'un crime tout fait pour les en rendre complices après coup. On arrêta qu'une centaine d'individus seraient déportés, et le Sénat prit date de son inépuisable complaisance en rendant un Sénatus-Consulte conforme aux désirs du Premier Consul.

J'étais effrayé de voir le Premier Consul se jeter si rapidement dans les voies de l'arbitraire. Mais qui pouvait mettre un frein à sa volonté ? On dressa donc une liste de déportation de ceux que l'on qualifia de Jacobins. Je fus assez heureux pour obtenir la radiation de quelques noms d'hommes dont les opinions avaient peut-être été exagérées, mais que recommandaient leur éducation et leur caractère personnel. Peut-être quelques-uns de mes lecteurs se reconnaîtront-ils sans que je les nomme ; je citerai seulement le nom de M. Tissot, afin d'attester, non pas le service rendu, mais un témoignage de reconnaissance.

M. Tissot fut donc une des personnes dont j'obtins la radiation du Premier Consul. Lorsque, en 1815, Napoléon était sur le point d'entrer à Paris, M. Tissot vint à la préfecture de police, où j'étais alors, m'offrir sa maison comme une retraite assurée dans laquelle il me garantit que l'on ne me trouverait pas. Je n'ai point profité de cette offre, mais je n'en saisis pas moins avec empressement l'occasion de publier ce fait ; il est si doux de penser qu'une différence d'opi-

nions n'exclut pas toujours les sentiments d'honneur et de générosité ! Je n'oublierai jamais la manière dont l'auteur des études sur Virgile me dit : *Domus mea !*

Après cette courte digression, je reviens à la liste fatale, d'où j'eus le bonheur de faire effacer quelques noms. En l'écrivant, je frémissais de penser que l'on frappait au hasard des hommes étrangers au dernier crime dont on les flétrissait sans jugement, en les y associant sans preuve, même sans instruction. Le nom d'un individu, ses opinions, peut-être seulement présumées, il n'en fallut pas plus pour être déporté. Un simple arrêté des Consuls, du 4 janvier 1801, confirmé par un Sénatus-Consulte du lendemain, suffit pour mettre en surveillance spéciale, hors du territoire de la République, cent trente personnes, dont neuf étaient simplement désignées par la qualification de *septembriseurs*. A quelle époque, grand Dieu ! toutes les opinions dominantes n'auraient-elles pas pu trouver dans le *Moniteur* de pareilles listes toutes faites !

Les déportés, si violemment et si injustement signalés dans les rapports et dans les actes publics comme auteurs de la machine infernale, furent reçus à Nantes avec tant d'indignation, qu'il fallut faire vigoureusement intervenir la force armée pour les sauver d'un massacre imminent. Dans cette ville, témoin peu d'années auparavant de tant de scènes sanglantes, les esprits étaient tellement exaspérés que, sans des mesures énergiques, il eût été impossible de sauver les déportés de la fureur du peuple.

Dans les discussions qui avaient précédé l'arrêté des Consuls, peu de personnes avaient eu le courage d'aborder la question, sous le rapport des coupables. Truguet était monté le premier sur la brèche. Sans

refuser au gouvernement les moyens extraordinaires de se défaire de ses ennemis, il ne put dissimuler que les émigrés menaçaient les acquéreurs des domaines nationaux et que l'esprit public était corrompu par des pamphlets ; que... Le Premier Consul l'apostrophant : « De quels pamphlets parlez-vous? — Des pamphlets qui circulent publiquement. — Nommez-les. — Vous devez les connaître aussi bien que moi (1). »

Après une longue sortie faite avec colère, le Premier Consul leva brusquement la séance. Il avait répété qu'on ne lui ferait pas prendre le change sur cette affaire, que les scélérats étaient connus, que c'étaient des septembriseurs, des artisans de tous les crimes. Il avait dit dans une séance, trois jours auparavant : « Si on n'a pas de preuves, il faut profiter de l'enthousiasme ; l'événement n'est pour moi que l'occasion ; on les déportera pour le 2 septembre, le 31 mai, la conspiration de Babœuf, etc., etc. »

Il me dit, en sortant d'une des séances du Conseil, dans laquelle il avait été question du tribunal spécial, « qu'il s'était un peu emporté ; qu'il avait déclaré qu'il fallait frapper comme la foudre, qu'il fallait du sang, fusiller autant de coupables que l'explosion avait fait de victimes, de quinze à vingt, déporter deux cents personnes et purger la République de ces scélérats. »

L'arbitraire était si évident que, dans son Sénatus-Consulte, le Sénat ne fit aucune mention de l'attentat du 3 nivôse, ce qui est fort remarquable; mais il n'en déclara pas moins que la mesure prise la veille par le

(1) Il s'agissait du *Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte*, dont je parlerai dans le chapitre suivant. (*Note de la première édition.*)

gouvernement était une mesure conservatrice de la Constitution. Cela promettait.

Le Premier Consul accusait avec la plus vive passion, avec une véhémence haineuse, les Jacobins, et on ne saurait le lui reprocher, si, sous le nom de Jacobins, il n'eût compris tout ce que les libertés publiques avaient en France de plus dévoués partisans. Leurs voix l'importunaient, et il ne pouvait leur pardonner de juger avec sévérité les actes oppressifs de sa magistrature, et de s'opposer à la destruction des franchises nationales que lui-même avait juré de maintenir et de défendre, et qu'il travaillait incessamment à renverser. Voilà ses véritables motifs, voilà comment ses propres torts rendirent coupables à ses yeux ceux qui les voyaient, ou les devinaient sans les approuver ; voilà enfin pour quelle raison il redoutait plus alors ceux qu'il appelait les Jacobins que les Royalistes.

Je rappelle ici les torts de Bonaparte, mais je l'excuse ; tout autre, à sa place, en aurait fait autant, et même plus. Déjà la vérité ne lui arrivait que difficilement, et quand elle ne lui plaisait pas, il ne voulait pas l'entendre. Avec cela, son impatience à arriver à son but passait tout ce que la plus ardente imagination peut se figurer ; il se livrait sans cesse des assauts pour se dompter ; mais des flatteries prévoyantes venaient à son secours, et la plupart de ceux qui l'approchaient, loin de lui dire ce qu'ils pensaient, lui répétaient ce qu'il pensait lui-même : dès lors il admirait la sagesse de ces conseillers ; et Fouché fut obligé, pour se maintenir en faveur, de lui livrer cent trente proscrits choisis parmi ses plus intimes.

Cependant Fouché, persuadé, sans être encore convaincu, qu'il ne s'était point trompé sur les véritables

auteurs de l'attentat du 3 nivôse, faisait mouvoir, avec sa dextérité accoutumée, tous les ressorts de la police. Pendant quelque temps, ses efforts furent infructueux. Enfin, le samedi 31 janvier 1801 (1), deux heures environ après notre arrivée à la Malmaison, nous y vîmes venir Fouché, apportant avec lui les preuves authentiques de la justesse de ses prévisions. Il n'y eut plus de doute ; Bonaparte vit clair comme le jour que l'attentat du 3 nivôse était le résultat d'un complot ourdi par des partisans de la royauté. Mais comme l'acte de proscription contre ceux que l'on avait appelé en masse les Jacobins était exécuté, il n'y eut plus à revenir. La liste avait été dressée sur des rapports du préfet de police, sur d'autres rapports des préfets voisins de Paris ; toutes les révélations étaient faites dans le même sens que les discours, de manière à coïncider avec l'opinion que le Premier Consul avait si hautement manifestée. Déjà l'on cherchait moins à servir qu'à plaire, et il n'y avait pas de moyen plus sûr pour y parvenir, que de donner des apparences de justice ou des prétextes à sa haine. Combien, par la suite, je découvris de petites circonstances que l'on dut croire étrangères à l'événement, et qui s'y rattachaient ! Quelle leçon pour engager les princes à n'admettre qu'avec une extrême prudence les rapports de leurs agents !

Ainsi donc, le dernier résultat de l'attentat du 3 nivôse fut que les innocents et les coupables furent frappés, avec cette différence toutefois, que du moins les coupables furent jugés préalablement. Quand les premiers furent si précipitamment atteints, Fouché n'avait pas encore pu fournir une preuve positive de

(1) Six semaines après le 3 nivôse.

leur innocence; leur condamnation arbitraire ne doit donc pas lui être imputée ; assez de souvenirs criminels s'attachent à sa mémoire, sans qu'elle soit chargée d'un crime qui n'est pas son fait. Toutefois, j'oserais assurer qu'avec plus de courage à s'opposer dès le commencement à l'opinion émise par Bonaparte, dans le premier feu de sa colère, il aurait arrêté le bras du Premier Consul, prêt à frapper. Chaque fois qu'il venait aux Tuileries, avant d'avoir été sur les traces de la vérité, Fouché me parlait avec conviction de l'innocence des premiers condamnés ; mais il n'osait tenir le même langage à Bonaparte. Moi, je lui rapportais souvent les présomptions du ministre de la police ; mais comme les preuves manquaient, il me répondait d'un air triomphant : « Ah ! bah !... Fouché !... il est toujours comme cela. Au reste, peu m'importe ; à présent, j'en suis débarrassé... Si l'on trouve les coupables parmi les royalistes, on les frappera aussi. »

Les vrais coupables ayant donc été découverts, par suite des interrogatoires de Fouché, Saint-Réjant et Carbon payèrent de leur tête un crime infâme : de sorte que le Premier Consul en fut aussi débarrassé ; et tous ses vœux furent ainsi comblés. Il eut sa part, et la justice la sienne.

CHAPITRE XXXII

Le pouvoir héréditaire. — Pamphlet. — César, Cromwell et Bonaparte. — Publication dangereuse. — Conversation entre Bonaparte et Fouché. — Notes de la main de Bonaparte. — Colère bien jouée. — Démission de Lucien. — L'ambassade lucrative. — Déclaration de guerre de l'Espagne au Portugal. — Conversations dans Paris. — Dynastie nouvelle. — Invitation à dîner. — Un frère de Bonaparte espion. — Piège tendu. — Confiance trahie. — Brouille de trois jours. — Tours d'écolier. — Les lettres arriérées. — Explications nocturnes. — Espionnage avoué. — Raccommodement. — Bonté de Mme Bonaparte. — Indiscrétion du Premier Consul.

J'ai déjà eu l'occasion de dire combien de moyens employait Bonaparte pour arriver à l'unité du pouvoir, et pour préparer les esprits à ce grand changement. Quiconque a un peu étudié sa vie doit, d'ailleurs, avoir remarqué combien il était convaincu de cette vérité que l'opinion populaire s'use sur le bruit d'un projet, et n'a plus, par conséquent, d'énergie au moment de son exécution. Afin donc de diriger l'attention sur la question du pouvoir héréditaire, une brochure fut lancée dans le public. En voici l'histoire assez curieuse :

C'était au mois de décembre 1800, pendant le temps même où Fouché était à la recherche des vrais auteurs de l'attentat du 3 nivôse. Un petit pamphlet intitulé : *Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte*, parvint au Premier Consul. Il était absent lorsque je le reçus. Je le lus, et je vis que l'hérédité monarchique

y était ouvertement prêchée. Je n'avais aucune nouvelle de ce pamphlet, mais je sus bientôt, comme on va le voir, qu'il sortait du ministère de l'intérieur, d'où il avait été expédié avec une grande prodigalité sans lettres d'envoi. Après l'avoir lu je le posai sur la table ; Bonaparte rentra quelques instants après, prit la brochure, fit semblant de la parcourir et me demanda : « Avez-vous lu cela ? — Oui, général. — Eh bien ! qu'en pensez-vous ? — Je pense, général, que ce pamphlet est de nature à faire le plus grand mal dans l'opinion ; il me semble intempestif, car il révèle trop prématurément vos projets. » Le Premier Consul prit la brochure et la jeta par terre, ainsi qu'il avait coutume d'en agir avec toutes les sottises journalières qu'il parcourait rapidement. Je ne fus pas le seul à juger le pamphlet comme je le fis, car, dès le lendemain, les préfets les plus voisins de Paris en renvoyèrent un exemplaire au Premier Consul, avec des plaintes sur le mauvais effet qu'il produisait ; je me rappelle même que dans une des lettres d'envoi on lui disait qu'un pareil écrit était capable d'attirer sur lui les poignards de nouveaux assassins (1). Après avoir dépouillé cette correspondance, il me dit : « Bourrienne, envoyez chercher Fouché ; qu'il vienne ici en toute hâte pour me rendre compte. » Une demi-heure après, Fouché était en troisième dans notre cabinet. A peine fut-il entré, que le dialogue suivant s'établit entre eux avec la plus grande vivacité d'une part, et de l'autre, avec un flegme imperturbable et légèrement sardoni-

(1) On y lisait ce passage : « Croit-on que le bâton de maréchal ou l'épée de connétable puisse suffire à l'homme devant qui l'univers s'est tu. » Cette brochure attribuée à Lucien, alors ministre de l'intérieur, est due, en réalité, à M. de Fontanes, qui occupait dans ce ministère un emploi supérieur. (D. L.)

que : « Qu'est-ce que c'est que cette brochure? qu'est-ce qu'on en dit dans Paris? — Général, il n'y a qu'une voix pour dire qu'elle est extrêmement dangereuse. — Eh bien! alors, pourquoi l'avez-vous laissée paraître? c'est une indignité. — Général, je devais des ménagements à l'auteur. — Des ménagements!... qu'est-ce que cela veut dire?... Vous deviez le faire mettre au Temple. — Mais, général, c'est votre frère Lucien qui a pris ce pamphlet sous sa protection; l'impression et la publication en ont été faites par son ordre; enfin, il est sorti du ministère de l'intérieur. — Cela m'est bien égal! Alors, votre devoir, comme ministre de la police, était de faire arrêter Lucien et de l'enfermer au Temple. Cet imbécile-là ne sait qu'imaginer pour me compromettre! »

Après avoir prononcé ces mots, le Premier Consul sortit du cabinet en fermant brusquement la porte. Resté seul avec Fouché, il me tardait d'avoir l'explication du demi-sourire qui avait erré plus d'une fois sur ses lèvres, pendant la colère de Bonaparte, et je voyais bien qu'il avait quelque chose en réserve. « Faire mettre l'auteur au Temple, me dit alors Fouché, cela serait difficile! Effrayé de l'effet que produirait le parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte, dès que j'en ai eu connaissance, je suis allé tout de suite chez Lucien pour lui faire sentir son imprudence; alors, au lieu de me répondre, il est allé chercher un manuscrit qu'il m'a montré, et qu'ai-je vu? des corrections et des annotations de la main du Premier Consul. »

Lucien, informé de la colère de Bonaparte, vint aussi aux Tuileries pour faire des reproches à son frère de l'avoir mis en avant et abandonné. « C'est votre faute, lui dit le Premier Consul; vous vous êtes laissé

attraper; eh bien! tant pis pour vous! Fouché a été plus fin et plus habile que vous : vous n'êtes qu'une f...e bête auprès de lui. » Lucien donna sa démission, qui fut acceptée, et partit pour l'Espagne. Cet exil diplomatique lui profita, car cette ambassade ne fut autre chose qu'un exil déguisé. Il fallait que le temps couvrît d'un voile la machiavélique invention du *Parallèle*. Lucien, parmi ses instructions, reçut l'ordre d'employer tous les moyens possibles pour déterminer l'Espagne à déclarer la guerre au Portugal, afin de contraindre cette dernière puissance à se séparer de l'Angleterre.

Le Premier Consul avait toujours regardé le Portugal comme une colonie anglaise. Il pensait que l'attaquer c'était nuire à l'Angleterre. Il voulait forcer le Portugal à ne plus favoriser les Anglais dans leurs relations commerciales, et que ce royaume dépendît de lui comme de l'Espagne. Lucien ayant donc été envoyé en qualité d'ambassadeur à Madrid, il seconda le ministre de Charles IV, dans ses efforts pour porter le roi à faire entrer ses troupes en Portugal. Le roi se détermina à la guerre; elle ne fut pas longue, et se termina presque sans coup férir, par la prise d'Olivenza. Dès le 6 juin 1801, le Portugal signa le traité de Badajoz, par lequel il s'engagea à céder Olivenza, Almeida et d'autres petites places à l'Espagne, et à fermer ses ports aux Anglais. Le Premier Consul, mécontent du traité, refusa d'abord de le ratifier; il laissa encore son armée en Espagne, et cette démarche détermina le Portugal à accéder à des changements qui différaient peu du traité primitif. Ce traité fut pour Lucien et Godoy (1) une source de richesses. Mais n'anticipons pas sur les événements.

(1) Manuel de Godoy, prince de la Paix.

Ce n'était pas seulement dans le Cabinet des Tuileries que l'on agitait alors la question de l'hérédité; c'était le texte habituel des conversations dans les salons de Paris; on y parlait déjà de dynastie nouvelle, et ces bruits étaient bien loin de déplaire au Premier Consul, mais il vit bien qu'il avait fait une faute en agissant avec trop de précipitation; c'est pour cela qu'il jeta feu et flammes contre le *Parallèle*, ne voulant pas que l'on pût soupçonner qu'il avait eu une part quelconque à un coup manqué; aussi me dit-il à cette occasion : « Je crois que j'ai été un peu vite; j'ai trop tôt planté mes jalons; la poire n'est pas mûre. » Il fallut donc ajourner le Consulat à vie à l'année 1802, et l'hérédité impériale à l'année 1804.

Après le mauvais succès de l'astucieuse publication du pamphlet dont j'ai parlé, je fus invité à dîner chez Fouché. Comme le Premier Consul désirait que je dînasse le moins souvent possible dehors, je lui fis part de cette invitation; il la connaissait, et son consentement ne se fit pas attendre. Fouché plaça Joseph à sa droite, et moi auprès de celui-ci. Pendant tout le dîner, Joseph ne me parla que de son frère, de ses projets, du pamphlet et du mauvais effet qu'il avait produit. Il y avait dans ses interrogations comme dans ses réponses une teinte de blâme et de désapprobation. Je lui dis ma façon de penser, qui était conforme à ses paroles, mais un peu plus sèchement que je ne l'avais exprimée à son frère. Il semblait m'approuver, sa confiance m'encourageait, et je le voyais avec plaisir abonder dans un système qui était le mien. Son abandon était tel, que, malgré l'expérience que j'avais acquise, j'étais loin de penser que je me trouvais en rapport avec un espion du premier ordre; je les connaissais cependant assez pour devoir toujours m'en

méfier. Mais qui ne se trompe jamais! Le lendemain de cette réunion, le Premier Consul me dit assez sèchement : « Laissez mes lettres dans le panier, je les ouvrirai. » Cette sortie imprévue me surprit; mais comme je n'avais rien à me reprocher, je résolus de m'amuser de cette méfiance qu'il me témoignait sans m'en donner de raisons : je mis au fond du panier toutes les lettres que je reconnaissais comme venant des ministres, tous les rapports qui arrivaient pour le Premier Consul à mon adresse, et je les couvris avec toutes les lettres insignifiantes, ou du moins avec celles que l'habitude et la nature des adresses m'avaient fait juger telles : demandes de numéros pour la loterie, pour profiter de son bonheur, prières d'être parrain d'un enfant, les sollicitations de places, annonces de mariages, de naissances, éloges ridicules, dégoûtants anonymes, etc.

L'ouverture de toutes ces lettres, à laquelle il n'était point habitué, l'impatienta, et il en ouvrit très peu. Souvent le jour même, mais toujours le lendemain, nouvelle lettre d'un ministre qui demandait réponse à celle de la veille, et qui se plaignait de ne pas l'avoir reçue. Le Premier Consul décachetait une vingtaine de lettres et laissait le reste. Car, me doutant bien à la forme, au timbre et au cachet, que ces lettres demandaient une réponse aux premières, je les mettais au-dessous de toutes les autres.

Ne voulant pas pousser cette espièglerie trop loin, ni rester dans la position fausse où le bavardage de Joseph m'avait placé, je résolus d'en finir. Le quatrième jour, après le travail du soir, qui avait été maussade et coupé par de légères bourrades, je laissai Bonaparte descendre et se coucher. Une demi-heure après je me rendis à son appartement : on me laissait

entrer toujours et à toute heure. J'avais une bougie à la main, je pris une chaise, j'allai droit auprès de son lit et je plaçai le flambeau sur la table de nuit. Il s'éveilla ainsi que Joséphine. « Qu'y a-t-il donc de nouveau, me dit-il avec surprise? — Général, je viens vous déclarer que je ne puis rester avec vous; ma place, sans la confiance, n'est pas tenable. Vous savez combien je vous suis dévoué, si vous avez des reproches à me faire, que j'en connaisse du moins les causes ; mais la situation dans laquelle je suis depuis trois jours est trop pénible pour moi. » Joséphine lui demanda avec vivacité : « Que t'a-t-il donc fait, Bonaparte? — Cela ne te regarde pas. » Puis, se retournant vers moi. « Eh bien! oui, j'ai à me plaindre de vous. Je sais que vous avez parlé des affaires du moment d'une manière qui ne me convient pas. — Je puis vous assurer que je n'en ai parlé qu'à votre frère. C'est lui qui m'a mis sur la voie, et il était, certes, trop au courant pour que je pusse lui apprendre aucun secret. Je causais d'une chose également connue à l'un et à l'autre; il vous a rapporté tout ce qu'il a voulu, mais ne pourrais-je pas en agir de même avec lui, l'accuser comme il m'a accusé, et trahir, comme il l'a fait envers moi, la confiance qu'il m'a témoignée. Devais-je, d'ailleurs, général, en lui accordant la mienne, voir en votre frère un inquisiteur? — Oui, je vous l'avoue, d'après ce que m'a rapporté Joseph, j'ai cru devoir mettre ma confiance en quarantaine. — Elle a duré trois jours, c'est assez. — Allons, Bourrienne, tout est fini, n'en parlons plus. Ouvrez mes lettres; vous en trouverez beaucoup en retard, cela m'ennuyait trop; et puis, je tombais toujours sur des niaiseries. »

Il me semble voir et entendre encore la bonne Jo-

séphine, se levant à moitié sur son séant, lui dire avec la plus aimable douceur :« Eh ! quoi, Bonaparte, comment as-tu pu soupçonner Bourrienne, lui qui t'est si attaché, lui qui est ton seul ami ? Comment as-tu pu souffrir qu'on lui tendît un pareil piège ? Un dîner arrangé exprès !... Mon Dieu ! que je déteste toutes tes polices. » Alors Bonaparte se mit à rire et lui dit en plaisantant : « Allons, allons !... dors !... mêle-toi de tes chiffons ; les femmes n'entendent rien aux affaires du gouvernement. » Quand je me retirai il était près de deux heures du matin.

Après quelques heures de sommeil, quand je revis le Premier Consul, il fut avec moi plus aimable que jamais, et je vis que pour le moment tous les nuages étaient dissipés.

On voit dans ce que je viens de raconter une nouvelle preuve de l'incroyable indiscrétion de Bonaparte et de son penchant irrésistible à faire connaître aux dénoncés le nom des dénonciateurs ; et il faut convenir que Joseph avait joué là un rôle bien digne d'un futur roi (1) !!...

(1) *Réfutations du comte de Survilliers* (le roi Joseph) : « M. de Bourrienne veut donner le change à l'opinion sur la véritable cause de l'éloignement qu'il a toujours conservé pour Joseph, contre qui il nourrit des sentiments tels, qu'ils se manifestent par des expressions plus que malveillantes. Sans doute Joseph n'a pas craint d'éclairer son frère sur le caractère de son secrétaire intime, et sur le danger qu'il y avait pour son gouvernement de laisser une confiance aussi illimitée à un homme qui s'était oublié jusqu'avec le frère et l'ami véritable du Premier Consul. Voici comment la chose se passa : Joseph, arrivant un jour de la campagne, attendit le Premier Consul dans son cabinet, où se trouvait M de Bourrienne entouré des papiers qu'il devait présenter à sa signature. Celui-ci s'oublia assez, après lui avoir parlé de la grande confiance que le Consul avait en lui, pour lui faire des ouvertures qui l'étonnèrent autant qu'elles le blessèrent. Le Consul arrivant, Joseph ne les lui cacha pas. Après le déjeuner, ayant rencontré sa femme dans le parc, le Premier Consul

courut à elle et s'empressa de lui raconter ce que Joseph venait de lui dire, ajoutant : « Si Bourrienne se permet de telles insinuations avec Joseph, qu'il connaît à peine, qu'est-ce que ce doit être avec toi qu'il voit tous les jours ? » Joséphine répondit : « Qui ne connaît Bourrienne ! Il n'y a que le Premier Consul qui ne veut pas le connaître. » A quelque temps de là, Bourrienne surveillé finit par être parfaitement connu du Premier Consul, qui se contenta de l'éloigner de sa personne, sans perdre un homme avec lequel il était lié depuis si longtemps. » (C'est au mois d'octobre 1802 que Bourrienne quitta le cabinet du Premier Consul à la suite de la faillite des frères Coulon. *Voir la note en tête du 1er volume.*) (D. L.)

CHAPITRE XXXIII.

Souvenirs. — Enchaînement de choses. — Les acclamations publiques et la voix de Joséphine. — Organisation du Piémont. — Mot de Bonaparte sur Louis XIV. — La langue française en Piémont. — Consulte cisalpine. — Le gouvernement au lieu de la République. — Activité du Premier Consul. — Nomination de Kellermann. — Inscription sur des sabres d'honneur. — Récompenses à l'armée du Rhin. — Médaille. — L'armée de réserve et fausse modestie. — Général Zach. — Préparatifs de fête. — Anniversaire du 14 juillet. — Souscription. — Monument de Desaix. — Desaix et Foix. — Drapeaux de Marengo, d'Italie et de l'armée du Rhin. — Discours dans le temple de Mars. — Allocution du Premier Consul. — Cantate. — Méhul et Fontanes. — Les soldats de Marengo et un tableau de Gérard. — Fête séculaire. — Le tombeau de Turenne aux Invalides. — Lettre de Turenne. — Communications fâcheuses. — Heureuse péroraison. — Belles journées pour Bonaparte.

On se laisse si facilement entraîner d'un objet à un autre, surtout lorsque les événements dont on retrace le souvenir sont liés par des analogies, que presque sans m'en apercevoir je me suis mis dans la nécessité de revenir à une époque antérieure à celle qui se rapporte à ce que j'ai dit dans mes derniers chapitres. Celui-ci, j'en préviens le lecteur, sera d'une grande irrégularité, car j'y veux faire entrer quelques souvenirs détachés que j'ai laissés en arrière, et pour ainsi dire oubliés sur la route que j'ai déjà parcourue. Ainsi, par exemple, la conspiration protégée d'Arena m'a amené à l'attentat du 3 nivôse, et une allusion

de Fouché, dans ses recherches longtemps infructueuses, m'a entraîné à parler du fameux pamphlet dont la disgrâce de Lucien fut une des conséquences, et je n'ai rien pu dire de quelques particularités qui suivirent la grande journée de Marengo.

Rarement le peuple prend une part réelle aux événements publics, il les voit passer devant ses yeux avec une froide indifférence, et ne jouit des fêtes que lui donnent les gouvernements que comme d'un spectacle qu'il ne cherche pas même à rapporter à sa cause. Il n'en fut pas de même après le retour de Marengo; la joie fut générale, vive, profondément sentie, non seulement dans les premiers et les seconds rangs de la société, mais par tout le monde, et l'amour, que de toutes parts on témoigna au Premier Consul, était sincère : qu'il en était heureux! et avec quelle effusion il me dit un jour, en remontant de la parade : « Bourrienne, entendez-vous le bruit de ces acclamations qui continuent encore? Il est aussi doux pour moi que le son de la voix de Joséphine; que je suis heureux et fier d'être aimé d'un tel peuple! »

Pendant son dernier séjour à Milan, Bonaparte avait organisé un nouveau gouvernement pour le Piémont; il avait dès lors grande envie de réunir cette riche et fertile contrée au territoire français, et cela parce que quelques provinces piémontaises avaient été possédées par Louis XIV. Ce monarque était le seul roi pour lequel le Premier Consul eût une admiration véritable; il me dit un jour en parlant de lui. « Si Louis XIV n'était pas né roi, ça aurait été un grand homme; mais il ne connaissait pas les hommes; il ne pouvait pas les connaître; et puis, il n'a jamais été malheureux! » Il admirait beaucoup la velléité du vieux monarque accablé sans être abattu, qui voulait

se faire ensevelir sous les débris de la monarchie, plutôt que de consentir à de honteuses conditions après avoir parlé en maître aux souverains de l'Europe. Je me rappelle que le Premier Consul fut très satisfait lorsqu'il vit, dans les rapports qu'il se faisait faire sur toutes sortes de matières, qu'à Casal et dans quelques vallées, comme celle de Pignerol, de Latour et de Luzerne, on distinguait encore beaucoup de traces du temps où ces pays avaient appartenu à la France, et que l'on y avait conservé l'usage de la langue française; il se faisait déjà solidaire du passé, et c'était mal lui faire sa cour que de dénigrer devant lui les anciens rois de France.

Le Premier Consul nomma pour régir le Piémont une *Consulte* dont, comme on peut le croire, il choisit les membres parmi ceux des Piémontais qui s'étaient montrés partisans de la France. Il disait, dans le considérant de cette organisation à son profit, que c'était pour donner à la nation piémontaise une nouvelle preuve de l'affection et de la loyauté du peuple français. » Il fit ensuite choix du général Dupont pour présider la Consulte avec le titre de ministre extraordinaire du gouvernement français. A cette occasion je suis bien aise de faire remarquer un pas secret que fit alors Bonaparte vers le renversement de la République : ayant écrit le brouillon de l'acte de nomination du général Dupont, j'avais mis machinalement, ministre extraordinaire de la République française : « Non, non, point de République, mettez, du gouvernement. »

En arrivant à Paris, le Premier Consul prit plaisir à signaler sa présence par des preuves évidentes de son incroyable activité; aussi, dès le surlendemain de son arrivée, affecta-t-il de promulguer un grand nombre de décrets, et puis il s'occupa de décerner des

récompenses; il nomma Kellermann, général de division, ce que selon toute justice il aurait dû faire sur le champ de bataille, et décerna des sabres d'honneur, sur lesquels il fit graver cette inscription flatteuse pour lui : BATAILLE DE MARENGO, COMMANDÉE EN PERSONNE PAR LE PREMIER CONSUL. — DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GÉNÉRAL LANNES. Il y eut quatre autres sabres d'honneur semblables donnés aux généraux Victor, Watrin, Gardanne et Murat, puis une grande quantité de sabres moins riches, décernés à d'autres officiers, ainsi que des fusils et des baguettes d'honneur, aux soldats et aux tambours qui s'étaient distingués à Marengo ou à l'armée du Rhin; car Bonaparte était trop adroit pour ne pas comprendre les officiers et soldats qui combattaient alors sous les ordres de Moreau, au nombre de ceux auxquels il décernait des récompenses nationales; il eut même l'attention de faire frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de l'entrée des Français à Munich. Mais en même temps qu'on publiait sur Marengo et la courte campagne d'Italie des fables officielles, et, ce qui est digne d'être remarqué, tandis qu'on se livrait à l'exagération dans le récit des faits, on couvrait cette exagération d'une feinte modestie, en conservant à l'armée victorieuse de Marengo le titre peu ambitieux d'*Armée de Réserve*. A l'aide de cette adroite précaution, l'honneur de la Constitution était sauf, le Premier Consul ne l'avait point violée; s'il avait fait la guerre, joué le tout pour le tout, ce n'était plus qu'accidentellement, puisqu'il n'avait point commandé d'autre armée qu'une Armée de Réserve, qu'il avait pourtant saluée du nom de *Grande Armée* avant d'entrer en campagne; qui, d'ailleurs, aurait pu en douter? la suscription des bulletins en faisait foi.

Véritablement, je ne pouvais pas concevoir comment Bonaparte, avec des idées si grandes, si immenses, pouvait avoir recours à des fraudes si petites, si mesquines et si peu capables de tromper les gens un peu clairvoyants.

Les étrangers, les prisonniers même étaient l'objet des attentions calculées de Bonaparte. Je me rappelle qu'un soir il me dit : « Bourrienne, écrivez au ministre de la guerre ; vous lui direz de faire choisir à la manufacture d'armes de Versailles une très belle paire de pistolets, et de l'envoyer de ma part au général Zach. Il a dîné chez moi aujourd'hui ; il a beaucoup vanté notre manufacture d'armes : je veux qu'il en ait un souvenir; et puis, cela ne peut que bien faire; on en parlera, et il y aura peut-être des échos à Vienne. Écrivez. »

A peine la nouvelle de la bataille de Marengo, mot que, je ne sais pourquoi, on écrivit longtemps Maringo, fut-elle parvenue à Paris, que Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, s'occupa des préparatifs d'une fête qui se trouva précisément placée à l'anniversaire du 14 juillet, et devait rappeler le souvenir de la première Fédération. On a vu que cette fête, et celle du 1er vendémiaire, étaient les deux seules que le gouvernement consulaire avait conservées. Certes, depuis la mémorable journée où il était permis de voir la Révolution en beau, la France ne s'était pas montrée sous un aspect aussi chargé d'espérance, et l'enthousiasme des Parisiens n'éclatait pas avec moins de vivacité auprès du Premier Consul, qu'il n'avait éclaté au berceau de ce qu'on croyait être la liberté. Cependant au milieu des transports de joie que causaient la victoire et la perspective de la paix, il y avait une place pour les regrets; la renom-

mée de Desaix, son caractère héroïque, sa mort, les paroles fabuleuses qu'on lui avait attribuées, et que le public croyait vraies, tout cela ramenait vers le héros des Arabes, le *Sultan Juste*, l'ami du Consul, des sentiments de deuil et de tristesse. On résolut donc d'ouvrir une souscription pour ériger à sa mémoire un monument national.

Ici, je ne puis m'empêcher de faire une réflexion sur la différence des temps dont je parle avec le temps où nous vivons. Nous avons vu la France doter de près d'un million les enfants d'un de ses plus grands orateurs, d'un éloquent défenseur des libertés publiques, et pour le monument qui devait consacrer la mémoire de l'héroïque Desaix, à peine le montant des listes s'éleva-t-il à une vingtaine de mille francs, à Paris. Je ne sais par quel hasard je retrouve dans mes papiers quelques-unes de ces listes. En tête de la première, je vois Lucien pour une somme de 100 francs; et le plus fort souscripteur est M. Benjamin Delessert, dont l'offrande est de 150 francs. J'y vois l'humble louis de M. de Pastoret et du général Davout. Il est vrai que Lucien plaça encore son nom, accompagné d'un don de 600 francs, à la tête de la seconde liste; et moi-même je me retrouve sur la troisième, immédiatement après Mme Bonaparte, elle pour 300 francs, et moi pour 120. Cette parcimonie des souscripteurs, dont il m'est bien permis de parler, puisque j'étais du nombre, ne contraste-t-elle pas singulièrement avec la munificence patriotique qui a suivi la mort du général Foy : ce sont deux faits que j'ai rapprochés l'un de l'autre, voilà tout; déduise qui voudra les conséquences de ce rapprochement. Au surplus, la mesquinerie du monument de Desaix sur la place Dauphine atteste assez le peu d'empressement des

souscripteurs. Le Premier Consul en fut mécontent, et donna le nom de Desaix à un quai nouveau dont la première pierre fut posée avec solennité le 14 juillet.

Ce jour-là, l'affluence fut immense au Champ-de-Mars et au temple de Mars, désignation que conservait encore l'église des Invalides. Lucien prononça un discours sur la situation rassurante de la France, comparée aux temps horribles de la Terreur, et aux temps honteux du Directoire. Lannes eut l'honneur mérité de présenter au Gouvernement les drapeaux pris à Marengo, et accompagna cette présentation de paroles dignes de sa noble et loyale franchise. D'autres discours furent prononcés encore par un aide de camp de Masséna et par un aide de camp de Lecourbe. On distribua en grande cérémonie des médailles à cinq invalides désignés par leurs camarades comme étant les plus dignes de cette distinction. Le Premier Consul, prenant ensuite la parole, dit en présence de ses silencieux collègues :

Le drapeaux présentés au Gouvernement devant le peuple de cette immense capitale attestent le génie des généraux en chef Moreau, Masséna et Berthier, les talents militaires des généraux leurs lieutenants, et la bravoure du soldat français.

De retour dans les camps, dites aux soldats que, pour l'époque du 1er vendémiaire, où nous célébrerons l'anniversaire de la République, le peuple français attend, ou la paix, ou, si l'ennemi y mettait des obstacles invincibles, de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires.

Après cette allocution du Premier Consul, parlant aux soldats au nom du peuple, et dans laquelle il avait chargé Berthier de la gloire de Marengo, les voûtes du temple retentirent d'un hymne dont M. de Fontanes avait composé les vers flatteurs, et dont la musique attestait la vigueur alors toute pleine du talent

de Méhul. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette fête, ce ne fut ni la poésie ni la musique, ni même l'éloquence louangeuse de Lucien, ce fut, après la cérémonie des Invalides, l'arrivée au Champ-de-Mars de la Garde des Consuls, revenant de Marengo. J'étais à une fenêtre de l'École Militaire, et je ne saurais oublier la commotion, pour ainsi dire électrique, qui fit retentir les airs de cris d'enthousiasme, à son apparition. Ces soldats défilèrent devant le Premier Consul, non pas revêtus de beaux uniformes, comme au jour d'une parade : partis du champ de bataille à l'extinction des feux du lendemain, ils avaient traversé la Lombardie, le Piémont, le mont Cenis, la Savoie et la France, dans l'espace de vingt-neuf jours; ils se montraient parés de la fatigue d'une longue route, d'un teint basané par le soleil de juin en Italie, et de ce délabrement d'armes et d'habits qui attestent des combats meurtriers. Voulez-vous en avoir une idée? vous en trouverez un type fidèle dans le premier grenadier que M. Gérard a placé sur l'un des côtés de sa bataille d'Austerlitz.

A l'époque de cette fête, c'est-à-dire au milieu du mois de juillet, le Premier Consul ne pouvait pas croire que les conditions modérées, qu'il avait proposées après une victoire, ne seraient pas acceptées par l'Autriche. Dans l'espoir donc d'une paix que tout semblait rendre probable, il convoqua pour la première fois, depuis l'établissement du Gouvernement consulaire, les Députés des départements, et désigna, pour époque de leur réunion à Paris, le 1er vendémiaire, jour placé sur les limites d'un siècle qui finissait et d'un grand siècle qui allait commencer. Quoique je n'aie que peu de chose à dire de cette fête séculaire, je ne la séparerai point, par le récit d'événements in-

termédiaires, de la fête dont je viens de parler.

Le corps du grand Turenne, auquel Louis XIV avait décerné les honneurs du néant, en faisant placer sa tombe glorieuse parmi les tombes royales des caveaux de Saint-Denis, en avait été arraché à l'époque sacrilège de la violation des tombeaux. Ses ossements, confondus pêle-mêle avec d'autres ossements, avaient été longtemps relégués dans un grenier de l'École de médecine. Enlevés à cet indigne oubli par l'inspiration et l'amour des beaux arts, M. Lenoir les recueillit et les replaça dans l'ancien tombeau de Turenne, au Musée des Petits-Augustins. Bonaparte résolut d'en confier la garde aux vétérans de la gloire militaire, en les faisant revêtir de marbres pompeux dont la gloire de Turenne n'a pas besoin (1). C'était un lien

(1) Deux jours après la translation du corps de Turenne aux Invalides, Bonaparte me parlant de ce grand général, dont il admirait le talent, surtout parce qu'il avait fait de grandes choses avec peu de moyens, me dit : « J'ai une lettre autographe de Turenne ; si vous « voulez, je vous la donne. » Je remerciai le Premier Consul, et il me donna la lettre que je place dans cette note, avec le regret de n'avoir jamais pu déchiffrer le nom que je laisse en blanc.

« Ce 2e sept. 1653 au camp de Betancourt.
prest Magni.

« Je receus une l^re de M. le card : qui a creu que je demandais que M. le marquis de M. Lamoussaie présidast aux estats de Bretaigne et là-dessus il me mande que ce sera M. de la Trémouillie, ma sœur me le maude aussi, cela et la l^re qu'elle m'envoie toute ouverte pour son fils par laquelle elle lui mande que s'il ne va en Hollande on lui ostera ses charges font bien voir sa pensée vous pouvés dire à ma sœur de La Trémouillie que j'ai envoié ses l^res à M. son fils, tous les officiers de M. le prince font tres grand cas de M. de ... et assurent qu'il vaut beaucoup, de sorte que je serois tout aise, que vous lassurassiés que je le servirois avec beaucoup de ioie et si ces interest nestaient pas si separes (je ne dis pas tant à cause du parti qua cause de sa maison,) je serois bien aise davoir quelque liaison avec lui. Je suis tout à vous « TURENNE.

« Vous pouvés bien assurer M. le marquis de Béthune que je serai

de plus qu'il formait entre le passé de la France, et son propre avenir, et il jugea que les sentiments inspirés aux Français, par des hommages solennels rendus à la mémoire de Turenne, excités en même temps par des exagérations oratoires qui exalteraient l'heureuse pensée de la translation de son corps aux Invalides, disposeraient les députés des départements à recevoir avec plus d'enthousiasme les communications pacifiques qu'il espérait leur faire (1).

tout aise de le pouvoir servir et que je n'ai rien du tout sur le cœur de ce qui s'est passé, mandés moi si M. vrè pere sen va bien tost, il faut bien que vous le voiés avant son voiage.

« On scaura dans peu de temps vers ou apparemmeut on finira la campaigne on envoiera au premier jour des chevaux. »

« *A madame de Turenne en son hostel*
au fauxbourg st. germain, à Paris. »

(*En note dans la première édition.*)

(1) Au moment de la violation des tombeaux de Saint-Denis, les restes de Turenne échappèrent à l'outrage, grâce à l'intervention du professeur Desfontaines, qui les réclama à titre de *momie*, pour le Muséum d'histoire naturelle, où ils figuraient encore trois ans après *parmi les collections*. Le Conseil des Cinq-Cents décida alors que ces restes seraient déposés au Musée des Petits-Augustins, dans lequel Lenoir avait réuni un grand nombre de monuments sauvés de la fureur des démolisseurs révolutionnaires. Il était réservé au général Bonaparte, de rendre les derniers honneurs funèbres au plus grand homme de guerre du XVIIe siècle, et de lui choisir un lieu de repos, où ces deux héros devaient un jour se réunir.

Suivant l'arrêté du Premier Consul, on enleva le corps du maréchal du musée des monuments français pour le transporter sous les voûtes du temple de Mars. Cette translation eut lieu le 23 septembre 1800. Un char de triomphe, décoré avec beaucoup de magnificence, traîné par quatre chevaux blancs, contenait le catafalque. Un cheval pie, semblable à celui que montait Turenne, marchait derrière le char, conduit par un nègre vêtu de la même manière que celui qui avait servi le maréchal. On avait déposé sur un brancard couvert de riches draperies, l'épée que portait Turenne le jour de sa mort et le boulet qui l'avait frappé. A la réception du corps au temple de Mars, Carnot plaça une couronne de lauriers sur le cercueil en prononçant ces paroles : « Désormais, ô Turenne! tes mânes

Cependant les négociations n'avaient pas encore pris la tournure favorable que le Premier Consul en attendait. Ces communications, faites avec toute l'adresse et tous les ménagements possibles par l'organe de Lucien, furent écoutées et entendues non sans inquiétudes ; mais Luçien s'était ménagé une de ces péroraisons dont le Premier Consul aimait tant les effets subits et inattendus ; après avoir longuement peint les efforts du Gouvernement pour obtenir la paix, déploré les tergiversations de l'Autriche, accusé la fatale influence de l'Angleterre, tout à coup, donnant à sa voix quelque chose de plus élevé, de plus solennel, il ajoute : « Tout à l'heure, à l'instant même, au moment où les Consuls sortaient du palais du Gouvernement, un courrier est arrivé porteur d'une dépèche; le Premier Consul m'ordonne de vous en donner communication. » Puis il lit une note, annonçant que le gouvernement autrichien consent à remettre à la France les trois places d'Ulm, de Philippsbourg et d'Ingolstadt. La remise de ces trois places équivalait à une certitude de voir bientôt signer des préliminaires de paix; cette nouvelle est accueillie avec enthousiasme, et par là, cette journée, qui devait ètre anxieuse, devint une des plus belles journées du Premier Consul.

habiteront cette enceinte, ils demeureront parmi les défenseurs de la patrie ; ils embelliront leurs triomphes et participeront à leurs fêtes nationales. » (D. L.)

CHAPITRE XXXIV

L'Autriche liée par l'Angleterre. — M. de Saint-Julien à Paris. — Mission de Duroc. — Refus de passeports. — Armistice rompu. — Reddition des trois places. — M. Otto à Londres. — Demande d'un traité séparé. — Coup-d'œil en arrière sur l'Italie. — Dilapidations. — Difficultés pour la remise de Gênes. — Modération du Premier Consul. — Passage du Mincio et du Danube. — Armistice de terre et de mer. — La paix ajournée. — Bataille de Hohenlinden. — Joie de Bonaparte. — Mme Moreau aux Tuileries. — Propos de femmes. — Mme Hulot à la Malmaison. — Mauvaise humeur de Bonaparte. — M. de Cobenzl à Paris. — Congrès de Lunéville. — Clarke. — Réponse adroite de M. Maret.

L'armistice conclu à la suite de la bataille de Marengo, d'abord rompu et repris ensuite, avait continué à être observé pendant quelque temps entre les armées du Rhin et d'Italie et les armées impériales ; mais l'Autriche, engagée par un subside de deux millions sterling, ne pouvait pas traiter de la paix sans la participation de l'Angleterre ; elle ne perdait pas l'espoir de recommencer une guerre heureuse.

Toutefois, M. de Saint-Julien signa des préliminaires à Paris, mais la Cour de Vienne les désavoua ; et Duroc, qu'envoya Bonaparte pour porter à Vienne ces préliminaires à la ratification impériale, ne put passer les avant-postes autrichiens. Cette démarche inconsidérée, résultat de la toute-puissance de l'Angleterre, indigna avec raison le Premier Consul, qui donnait des preuves irrécusables de la plus grande

modération et de son vif désir de la paix. Il me disait : « J'ai besoin de la paix pour organiser l'intérieur (il ne disait pas pour préparer mes voies au pouvoir) ; les Français la désirent. Vous voyez les conditions que je fais ; l'Autriche battue retrouve celles de Campo-Formio : que veut-elle de plus ? Je pourrais exiger davantage ; mais sans craindre les revers de 1799, je dois faire entrer l'avenir pour quelque chose en ligne de compte. D'ailleurs la tranquillité m'est nécessaire pour pouvoir organiser l'intérieur et envoyer des secours à Malte et en Égypte. Mais je ne veux pas être joué... Je vais me décider. »

En effet, le Premier Consul irrité envoya à Moreau l'ordre de rompre l'armistice et de dénoncer les hostilités, à moins qu'on ne lui livrât les ponts du Rhin et du Danube, en lui livrant Philippsbourg, Ulm et Ingolstadt ; alors les Autrichiens offrirent de traiter avec la France sur de nouvelles bases. Les Anglais voulaient faire partie du Congrès, mais le Premier Consul ne voulut jamais y consentir sans qu'ils eussent signé un armistice spécial et cessé de faire cause commune avec l'Autriche.

Ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, le Premier Consul reçut, le 23 septembre, la nouvelle de l'occupation des trois places ; c'était le jour qu'il avait fixé, dans son ultimatum, à l'Angleterre pour la reprise des hostilités : mais il fut satisfait pour le moment, de la condescendance de l'Autriche ; cette puissance s'attendant à être soutenue par l'Angleterre, lui demandait dans quels termes elle devait traiter.

M. Otto était à Londres, comme chargé de l'échange des prisonniers, et négociait pendant ces débats avec l'Autriche. L'Angleterre ne voulut pas entendre parler d'un armistice sur mer, comme la France en avait

conclu un, sur terre, avec l'Autriche. Elle alléguait qu'en cas de rupture la France trouverait dans cet armistice maritime plus d'avantages que l'Autriche n'en aurait avec elle. La difficulté et la longueur des communications rendaient ces motifs plausibles. Le Premier Consul consentait à accepter d'autres propositions à l'Angleterre, et à la laisser intervenir à Lunéville, mais à condition qu'elle signerait avec lui un traité, sans l'intervention de l'Autriche. L'Angleterre refusa. On ne put plus s'entendre. Fatigué de l'incertitude et de toutes les tergiversations de l'Autriche, toujours soumise à l'influence anglaise, Bonaparte sentant que la prolongation d'un tel état de choses ne pouvait tourner qu'à son désavantage, rompit l'armistice : il avait consenti à assez de sacrifices que ne justifiaient pas ses succès en Italie. L'espoir d'une paix immédiate avait pu seul l'engager à oublier les immenses avantages que lui avait donnés la victoire. Voyons en peu de mots ce qui s'était passé.

Le Premier Consul avait jeté ses regards sur la situation de l'Italie et sur l'armement et l'approvisionnent. Il voulait être toujours en mesure contre les actives intrigues de l'Angleterre, opposée à la paix, et contre la duplicité de ses ennemis. Bonaparte fut indigné d'apprendre, par les rapports qui lui furent faits, que non seulement l'on n'avait pas, sous les prétextes les plus frivoles, approvisionné les places en Italie, mais que, par suite de cet esprit de désordre et de dilapidation, qui semblait être le système légal sous le Directoire, l'on avait poussé le scandale jusqu'à vendre une partie de ce que les Autrichiens y avaient laissé lorsqu'elles étaient tombées tout à coup et en masse dans les mains du vainqueur de Marengo. Beaucoup de personnes, vivement soupçonnées d'avoir

pris part à ces désordres, qui soulevèrent le Premier Consul d'indignation, furent rappelées et privées de leurs fonctions. Les plus énergiques mesures furent prises pour remédier au mal et pour en empêcher le retour. Le soldat, justement mécontent d'être aussi mal traité, après des victoires, qu'il l'avait été lorsque l'ignorance et l'inhabileté l'accablaient de revers, vit avec joie qu'une administration vigoureuse et probe allait mettre fin à ses maux.

Si, après Marengo, le Premier Consul s'était montré chatouilleux comme il le fut depuis sur l'exécution des conditions conclues, la manière dont s'était faite la remise de Gênes aurait pu donner lieu à quelques griefs de sa part.

La remise de Gênes éprouva en effet quelque retard : le prince de Hohenzollern que Melas y avait laissé comme gouverneur avec un corps de troupes considérable, ne pouvait se décider à sortir si tôt en vaincu, d'une place dans laquelle le général Melas venait de faire son entrée triomphale. Lorsque Masséna se présenta devant Gênes pour en reprendre possession, le prince refusa de la lui remettre. Il fallut recourir au général Melas. La loyauté que ce général avait montrée dans tant de circonstances difficiles ne se démentit pas. Il ordonna sur-le-champ au prince de Hohenzollern d'exécuter, sans délai, la stipulation, le menaçant de l'abandonner aux suites que son refus pourrait avoir. Il fallut obéir, et prendre la route que suivait déjà l'armée autrichienne, c'est-à-dire se retirer derrière le Mincio : le Premier Consul avait fermé les yeux sur cette difficulté.

Loin de savoir gré au Premier Consul de toutes les preuves de modération qu'il ne cessait de donner, l'audace combinée de l'Autriche et de l'Angleterre sem-

blait s'en accroître. Dès ce moment l'ordre fut donné de reprendre l'offensive en Allemagne et en Italie, et c'est alors que les hostilités avaient recommencé.

Les chances de la fortune furent longtemps douteuses. Après un revers, l'Autriche promettait; après un avantage, elle éludait sa promesse; mais enfin la fortune se déclara pour la France, et les armées françaises en Italie et en Allemagne passèrent, l'une le Mincio, l'autre le Dânube, et la célèbre bataille de Hohenlinden porta les avant-postes français à dix lieues de Vienne. Cette victoire amena la paix, parce que, trop instruit par le passé, le Premier Consul ne voulut plus entendre parler de suspension d'armes, tant que l'Autriche ne consentirait pas à faire un traité séparé : poussée dans ses derniers retranchements, l'Autriche fut obligée de céder, et abandonna l'Angleterre. Le Cabinet anglais, qui avait pourtant donné deux millions sterling de subsides, consentit à cette séparation.

La Grande-Bretagne y fut déterminée par la position dans laquelle les derniers succès de l'armée de Moreau avaient mis l'Autriche, et il était trop évident qu'une plus longue résistance pouvait la conduire à une perte certaine. C'était contre son intérêt.

L'Angleterre avait demandé, comme on vient de le voir, d'intervenir à Lunéville. Le Premier Consul l'accordait; mais voyant que l'Angleterre ne cherchait qu'à le tromper, il exigea qu'elle cessât les hostilités avec la France comme l'avait fait l'Autriche. Le Premier Consul alléguait avec un grand sens qu'un armistice, pour ainsi dire indéfini, sur le continent, serait plus défavorable à la France qu'un long armistice sur mer ne serait préjudiciable à l'Angleterre. Tout cela ajourna à 1801 les préliminaires et la paix à 1802.

On peut concevoir quelles furent les vives impatiences du Premier Consul pendant la durée des tergiversations de l'Autriche et des menées de l'Angleterre ; il n'ignorait aucune des intrigues ourdies pour le rétablissement des Bourbons. On peut donc apprécier quelle fut sa joie quand la bataille de Hohenlinden (1) vint peser de tout son poids dans la balance de la fortune. Ce fut dans des circonstances encore si douteuses que Moreau remporta, le 3 décembre 1800, cette mémorable victoire qui enfin mettait un terme aux incertitudes du Cabinet de Vienne.

Ce fut le 6 décembre que le Premier Consul reçut la nouvelle de la victoire de Hohenlinden. C'était un samedi : il rentrait du spectacle lorsque je lui remis la dépêche ; sa joie fut telle, qu'il sauta, et retomba sur moi, ce qui l'empêcha de tomber par terre. Je dois dire qu'il ne s'attendait pas à ce grand résultat des habiles mouvements de l'armée du Rhin. Cette victoire donnait une face nouvelle à ses négociations pour la paix, et décida l'ouverture du congrès de Lunéville, qui eut lieu le 1er janvier suivant.

A la nouvelle du gain de la bataille de Hohenlinden, Mme Moreau accourut au château pour voir le Premier Consul et Mme Bonaparte. Elle y revint plusieurs fois sans pouvoir y être admise. La dernière fois qu'elle s'y présenta elle était accompagnée de Mme Hulot, sa mère. Elle attendit longtemps en vain, et enfin, au moment de se retirer, sa mère ne put plus dissimuler son

(1) La veille de la bataille de Hohenlinden, Moreau étant à souper avec ses aides de camp et plusieurs officiers généraux, on lui apporte une dépêche. Il la lit et dit à ses convives, quoiqu'il n'eût pas l'habitude de la jactance : « On m'apprend les mouvements que fait le « baron de Kray. C'est tout ce que je pouvais désirer. Demain nous « lui prenons dix mille hommes. » Moreau lui en prit quarante mille, avec un grand nombre de drapeaux.

humeur, et dit tout haut, dans le salon, devant moi et plusieurs autres personnes de la maison, que « la femme du vainqueur de Hohenlinden n'était pas faite pour attendre de la sorte ». Ce propos arriva à son adresse. Mme Moreau rejoignit peu de temps après son mari en Allemagne. Mme Hulot retourna à quelques jours de là à la Malmaison pour solliciter de l'avancement pour son fils aîné, qui est mort depuis, et qui servait dans la marine. Joséphine reçut très bien Mme Hulot, et la pria de rester à dîner, ainsi que M. Carbonnet, ami de la maison Moreau, qui avait conduit Mme Hulot à la Malmaison ; elle accepta. Le Premier Consul, qui ne la vit qu'au dîner, lui fit très mauvaise mine, lui parla peu, et après dîner lui tourna le dos. Cette conduite fut si choquante, que Joséphine, toujours excellente, se crut obligée de justifier le Premier Consul en disant « qu'il était préoccupé de l'arrivée d'un courrier dont le retard l'inquiétait ».

Bonaparte n'avait aucune inimitié pour Moreau, puisqu'il ne le craignait pas ; et après la bataille de Hohenlinden, il en parlait dans les meilleurs termes, et ne cachait même pas les obligations qu'il lui avait dans cette grande circonstance ; mais il ne pouvait souffrir la famille de sa femme, qu'il traitait de tas d'intrigants.

Quoi qu'il en soit, la ville de Lunéville ayant donc été désignée pour la tenue du Congrès, le Premier Consul envoya Joseph pour traiter avec M. le comte Louis de Cobentzl. Joseph rencontra en route M. de Cobentzl qui avait dépassé Lunéville pour venir sonder à Paris les dispositions du gouvernement français, et entamer les premiers pourparlers. Joseph y revint avec lui. Après s'être entretenus de l'objet de la paix avec le Premier Consul, ils repartirent le lendemain

pour Lunéville, où Bonaparte nomma gouverneur le général Clarke qui ne cessait de vouloir être quelque chose et de l'importuner. Cette mission bien nulle le satisfit.

Le surlendemain de l'arrivée de cette heureuse nouvelle, M. Maret vint vers les quatre heures, comme à son ordinaire, soumettre à la signature du Premier Consul quelques arrêtés pris en conseil. Tout en signant, et sans lever la tête, le Premier Consul dit à M. Maret, dont les services lui étaient agréables, et qui était debout à sa droite, avec ses papiers à la main : « Êtes-vous riche, Maret ? — Non, général. — Tant pis, il faut être indépendant. — Général, je ne veux jamais être dépendant que de vous. » Alors le Premier Consul leva les yeux sur Maret, et dit : « Hem ! pas trop mal ! » Et lorsque le secrétaire général fut sorti, Bonaparte me dit : « Maret est bien, il ne manque pas d'esprit, il a répondu adroitement. »

CHAPITRE XXXV

Paix entre la France et l'Autriche. — Fausses spéculations de Joseph Bonaparte à la Bourse. — Contrariété du Premier Consul. — Heureux et singulier conseil de M. de Talleyrand. — Service des postes. — Influence d'une bonne table. — Cambacérès et les pâtés de foie gras. — *Édouard en Écosse*. — Crédit de Mlle Contat. — Facilité de la censure. — Mécontentement de Bonaparte. — *L'Antichambre*. — Les habits de valet et la place de Grève. — L'ancien répertoire mutilé. — Bonaparte à Saint-Quentin. — Je reste à Paris. — Retour du Premier Consul. — Les bateaux à vapeur et les intrigants. — Fulton. — Fausse opinion de Bonaparte. — Mort de Paul Ier. — Article de Bonaparte dans le *Moniteur*. — Projets détruits. — Nouvelles idées sur la Pologne. — Duroc à Saint-Pétersbourg. — Offre de huit millions rejetée. — Mort d'Abercromby. — La vérité et les flatteurs.

Le 9 février 1801, six semaines après l'ouverture du Congrès de Lunéville, la paix fut signée entre l'Autriche et la France. Fruit des victoires de Marengo et de Hohenlinden, cette paix rétablit la France dans cette honorable position qu'avaient compromise le gouvernement de la pentarchie, sa faiblesse, son incapacité, et les revers de 1799. Cette paix, appelée dans le traité, selon la coutume, perpétuelle, a duré quatre ans : c'est encore bien long.

Joseph Bonaparte, tout en traitant pour la France à Lunéville, spéculait à la Bourse sur la hausse, que, selon lui, cette paix devait produire (1). Des personnes

(1) Il est faux que Joseph ait spéculé sur les rentes lors du traité

plus habiles, qui étaient comme lui dans le secret, vendirent leurs rentes au moment où la certitude de la paix fut acquise, et Joseph en acheta beaucoup pour les revendre au moment de la signature. Mais la nouvelle était escomptée, et la baisse arriva; la perte de Joseph était considérable, et il ne put satisfaire aux engagements que ses avides et niaises spéculations lui avaient fait contracter : il s'adressa à son frère, qui ne voulait ni ne pouvait lui donner la somme nécessaire. Bonaparte éprouvait cependant une peine très vive à voir son frère aîné dans cet embarras. Le Premier Consul me demanda ce qu'il y avait à faire. Je lui dis que je n'en savais rien; mais je l'engageai à consulter M. de Talleyrand, dont il avait souvent reçu de bons conseils; il le fit. M. de Talleyrand lui dit, avec ce sang-froid qu'on lui connaît : « Quoi! ce n'est que cela! Mais ce n'est rien que cela... ce n'est rien du tout; il ne faut pas s'embarrasser de cela; il n'y a qu'à lever la rente, elle remontera. — Mais l'argent! — Ce n'est pas difficile, d'avoir de l'argent; déposez au Mont-de-Piété ou à la caisse d'amortissement, vous aurez de l'argent pour lever la rente; elle remontera; Joseph vendra et gagnera. Pas le moindre doute. » Tout réussit comme l'avait prévu M. de Talleyrand. Je dois dire ici, une fois pour toutes, que, pour avoir une juste idée de toutes les conversations de M. de Talleyrand, il faut connaître sa manière de s'exprimer, son aisance, son imperturbable sang-froid, sa figure immobile et inaccessible à toutes les émotions, et son prodigieux esprit. Le récit, et encore moins l'impression ne pourraient rendre ces nuances.

de Lunéville. Toute cette histoire, faite à plaisir, avait pour but de détourner l'attention des services que, dans cette occasion, il eut le bonheur de rendre à son pays (D. L.).

Pendant la durée du congrès, le Premier Consul, informé que les courriers des malles transportaient une foule d'objets, et surtout des provisions délicates pour les personnes favorisées, donna l'ordre que désormais le service des postes ne fût consacré qu'au transport des dépêches. Dès le soir même, Cambacérès entra dans le salon, où j'étais seul avec le Premier Consul, qui avait ri d'avance de l'embarras où il mettrait son collègue. « Eh bien ! qu'y a-t-il donc à cette heure, Cambacérès? — Je viens vous demander une exception à l'ordre que vous avez donné au directeur des postes. Comment voulez-vous que l'on se fasse des amis, si l'on ne peut plus donner des mets recherchés? Vous savez vous-même que c'est en grande partie par la table qu'on gouverne. — Le Premier Consul rit beaucoup, l'appela gourmand, et finit par lui dire, en lui frappant sur l'épaule : « Consolez-vous, mon pauvre Cambacérès, et ne vous fâchez pas ; les courriers continueront à transporter vos dindes aux truffes, vos pâtés de Strasbourg, vos jambons de Mayence et vos bartavelles. »

Lorsqu'on a vu les dîners de Cambacérès et de quelques autres personnages, lorsqu'on a pu juger par soi-même que presque toutes les conversations du temps roulaient sur la somptuosité de ces repas et sur la délicatesse des mets, lorsqu'on se rappelle les combinaisons des invitations, on reste bien convaincu de l'immense influence d'un bon dîner sur les affaires politiques. L'esprit et les opinions dépendent-elles donc de l'estomac? Cambacérès ne croyait pas qu'il pût y avoir un bon gouvernement sans une excellente table, et sa gloire à lui (car chacun a la sienne) était d'apprendre que dans tout Paris, et même en Europe, on vantait sa cuisine : pour lui, un festin

qui réunissait tous les suffrages était Marengo ou Friedland.

Vers la fin de février, on donna, à la Comédie-Française, une représentation d'*Édouard en Écosse*, de M. Duval; les royalistes et les émigrés s'y rendirent en foule. On fit de nombreuses illusions aux Bourbons. La pièce eut un grand succès : elle le méritait. Lorsque *Édouard en Écosse* avait été reçu au Théâtre-Français, on s'attendait à des difficultés de la part de la censure pour la représentation. Le ministre de l'intérieur n'était pas d'abord bien disposé. On fit parler à M. Chaptal par M. Maret, et par Mlle Contat, qui était enthousiaste de la pièce. On n'en pouvait dire du mal sans être regardé comme un homme sans goût et dépourvu de sentiment. L'empire de la mode dégénère souvent en tyrannie. Pendant la durée de ces négociations de coulisses, le Premier Consul était allé à Saint-Quentin pour examiner le canal qui porte ce nom, et tâcher de mettre un terme à son éternelle inutilité. La pièce fut donc représentée pendant son absence. J'étais resté à Paris, et je lui écrivais deux fois par jour. J'envoyai au Premier Consul des rapports très contradictoires sur cette pièce : les uns opinaient pour qu'on en fît défendre la représentation, parce qu'ils la regardaient comme dangereuse par les applications auxquelles elle donnait lieu ; les autres, et j'étais du nombre, lui conseillaient de laisser la pièce au théâtre, parce qu'il était bon de blaser le public sur tous ces rapprochements dont tant de comédies et de tragédies sont remplies, et parce qu'il faudrait, en suivant le système des suppressions, mutiler tous nos chefs-d'œuvre, ou ne les jamais représenter. Le Premier Consul, à son retour, pencha d'abord sur la seconde opinion, qui était conforme à

l'autorisation de son ministre. Il demanda une deuxième représentation d'*Édouard en Écosse;* j'y allai avec lui; il fut très mécontent des nombreux applaudissements qu'excitèrent plusieurs allusions; ces applaudissements furent en effet affectés et prolongés. Les attribuant à sa présence, son air devint sévère. Je lui fis observer que ces applaudissements avaient également eu lieu à la première représentation, où j'avais assisté. — « C'était trop fort, vous dis-je; je ne veux pas qu'on la joue. » Et il murmura dans sa voiture : « Que cette censure est sotte d'avoir approuvé une pareille pièce! Pourquoi laisser représenter des pièces politiques sans me consulter? On n'a jamais vu pareille chose. Je n'ai pas voulu qu'on jouât *la Partie de chasse de Henri IV*, et vous avouerez, mon cher, qu'il y a une grande différence. » On cria; mais ce fut en vain. Je crois que M. Duval fut obligé de s'absenter de France.

Peu de temps après *Édouard en Ecosse*, on représenta à l'Opéra-Comique une pièce intitulée *l'Antichambre*. On crut y voir des allusions aux trois Consuls. D'abord, un laquais disait : *Je suis en service;* un autre répliquait : *Et moi aussi, nous sommes collègues*. Les rapports ajoutaient que l'on singeait les manières du Premier Consul; enfin que les habits des valets de la pièce étaient une imitation burlesque du costume consulaire. — « Voilà, me dit le Premier Consul, le pendant d'*Édouard;* cette censure n'en fait pas d'autres. Cela ne peut pas durer ainsi. »

Chaptal affirma n'avoir point eu connaissance de la pièce : on apprit que c'était un commis subalterne qui l'avait examinée. M. Arnault, si avantageusement connu, était alors chef de division au ministère de l'intérieur; les reproches tombaient un peu sur lui.

Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, son beau-frère, lui épargna par son crédit les petites persécutions que Cambacérès provoquait contre lui. Le Premier Consul fit vérifier les habits des valets de *l'Antichambre*. — « Si l'imitation est vraie, on les en revêtira en place de Grève, et on les fera déchirer par la main du bourreau. »

Bonaparte voulait sévir aussi contre M. Dupaty, auteur de la pièce ; mais l'erreur fut bientôt reconnue : la pièce avait été faite avant le Consulat, les habits n'avaient aucun rapport avec les costumes des Consuls. M. Dupaty revint bientôt à Paris, et retrouva la bienveillance qu'il n'aurait jamais dû perdre.

C'est cette même pièce qui fut rejouée, longtemps après, sous le nom de *Picaros et Diego*.

Ces deux événements successifs engagèrent les flatteurs à demander l'interdiction de plusieurs de nos chefs-d'œuvre ; ils ne voulaient ni de *Mérope*, ni de *Tancrède*, ni de *Tartufe*, ni de *la Mort de César*, ni surtout des premiers vers de la tragédie d'*Héraclius*. On fit faire par des poètes à gages d'étranges changements aux pièces de nos grands maîtres, et *Héraclius* ne parut plus que mutilé. On ne voulait déplaire ni à l'homme du pouvoir, en intéressant le public pour des proscrits, ni au clergé que l'on venait de rétablir, en flétrissant l'hypocrisie. La pièce que le Premier Consul aimait le plus à voir représenter, c'était *Cinna*, à cause de la longue et admirable tirade contre le pouvoir populaire.

Le Premier Consul s'était fait accompagner à Saint-Quentin par des hommes en état de lui donner de bons avis. Je lui demandai si le canal arriverait enfin à sa perfection et s'il ne serait jamais canal que de nom ? « J'ai tout vu, me répondit-il, je me suis fait conduire

sous la voûte. Eh bien! partout des dégradations parce que l'on ne finit rien. Il ne m'a pas paru qu'il y eût un plan bien arrêté. J'espère que les ordres que j'ai donnés feront cesser l'indécision dans laquelle on est pour la direction de ce canal. — Général, vous êtes convaincu qu'on ne transporte rien par les grandes routes : faisons des canaux. »

Ce fut au commencement de 1801 que Fulton présenta son mémoire sur les bateaux à vapeur. J'insistai pour que le Premier Consul fît procéder à un examen sérieux. « Bah ! dit-il, tous ces inventeurs, tous ces faiseurs de projets, sont ou des intrigants, ou des visionnaires : ne m'en parlez plus (1). » Je lui fis observer que celui qu'il appelait un intrigant ne faisait que renouveler une invention déjà connue, que Franklin avait écrit dès 1788 à un docteur de ses amis, « qu'il n'y avait rien de nouveau pour le moment, en fait de sciences physiques, excepté un bateau mis en mouvement par une machine à vapeur, et qui remonte seul la rivière. On pense que sa construction pourra être simplifiée et perfectionnée de manière à devenir généralement utile » ; que la découverte de cette force datait de temps bien antérieurs, et qu'il ne fallait pas repousser sans examen une ancienne découverte qui n'avait pas encore reçu d'exécution. Il ne voulut rien entendre. Ainsi fut ajournée pour quelque temps une entreprise qui devait donner une si grande impulsion à l'industrie et au système de navigation. Cette même circonstance se renouvelle souvent ; il ne faut pas pous-

(1) Que l'on juge maintenant, que de nombreux bateaux à vapeur établissent de faciles communications entre l'Europe et les Amériques, si l'on a eu raison d'appeler les tentatives et les essais de Fulton des projets d'intrigant et de visionnaire. (*Note de la première édition.*)

ser trop loin la méfiance contre les hommes à projets : rien ne force à admettre ce qu'ils proposent, mais rien ne justifie le refus d'examen,

Fulton alla en Amérique, et se servant de toutes les connaissances qu'il avait acquises en Angleterre et en France, il construisit, cinq ans plus tard, à New-York, le premier bateau à vapeur dont l'essai fut heureux. Nous aurions pu jouir, bien des années plus tôt, de ce puissant moteur appliqué à la navigation (1), et qui a si puissamment servi l'industrie.

Paul Ier succomba par une révolution de palais et sous les coups de ses assassins, dans la nuit du 24 au 25 mars de cette année. Cette nouvelle causa une peine très vive au Premier Consul. N'obéissant qu'au sentiment pénible que lui inspirait cette mort inattendue qui devait avoir une si grande influence sur sa politique, il m'ordonna d'envoyer sur-le-champ au *Moniteur* la note que voici :

« Paul Ier est mort dans la nuit du 23 au 24 mars. L'escadre anglaise a passé le Sund le 30. L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements. » — Ainsi se réunissaient dans sa pensée et le crime du 24 mars, et le signalement, très fondé je crois, de ses auteurs.

Les relations amicales de Paul et de Bonaparte avaient pris chaque jour plus de consistance. Bonaparte me disait : « J'étais sûr de porter, de concert avec le czar, un coup mortel à la puissance anglaise dans l'Inde. Une révolution de palais renverse tous mes projets (2). » Cette résolution et l'admiration que

(1) L'Annuaire de 1829 nous a appris que cette invention date de beaucoup plus loin. (*Note de la première édition.*)

(2) Comment a-t-on *pu dire que le Cabinet des Tuileries* fut content d'être débarrassé de Paul Ier, et que son amitié pesait à tous

l'autocrate avait pour le chef de la République française doivent certainement être comptées au nombre des causes de sa mort. On en accusa généralement à cette époque ceux qui étaient menacés avec tant d'ardeur et de persévérance, et qui avaient le plus grand intérêt à un changement d'empereur. J'ai lu une lettre d'un souverain du Nord qui ne m'a laissé aucun doute à cet égard. La lettre de cet auguste personnage portait même le prix du crime et la part de chaque acteur. Mais il faut convenir aussi que la conduite et le caractère de Paul Ier, ses actes tyranniques, ses violents caprices, les excès fréquents de son despotisme avaient accumulé sur lui beaucoup de haines, parce que la patience a son terme. Ces motifs n'ont pas probablement créé la conspiration, mais ont beaucoup facilité l'exécution du complot qui ôta au czar le trône et la vie.

Dès que Paul Ier n'exista plus et qu'Alexandre fut monté sur le trône, les idées du Premier Consul, sur les démembrements et les partages de la Pologne, revinrent dans son esprit et l'occupèrent beaucoup ; c'était véritablement une idée fixe. Déjà, dans sa première campagne d'Italie, et plusieurs fois en Égypte, il avait dit à Sulkowsky que son plus grand désir serait de rétablir la Pologne, de venger l'iniquité de son partage, et de ramener, par ce grand acte réparateur, l'ancien équilibre de l'Europe. Il me dictait souvent pour le *Moniteur* des notes, dont le but était de prou-

ses amis. Ce que je viens de dire dément cette étrange assertion. Il faut au moins, à défaut de la vérité, consulter les vraisemblances quand on écrit l'histoire.

Son successeur n'a point hérité de la manie de se faire grand-maître de l'Ordre de Malte. Les éléments de cet ordre détruit, n'étaient pas faciles à réunir. (*Note de la première édition.*)

ver par des raisonnements variés, que l'Europe n'aurait jamais de repos que lorsque ces grandes spoliations auraient été vengées et réparées. Mais il déchirait souvent ces notes avant de les livrer à l'impression. Son système envers la Russie changea peu de temps après la mort de Paul. L'idée d'une guerre contre cet empire l'agitait sans cesse, et certes, elle germait déjà dans sa tête cette funeste campagne qui devait avoir lieu onze ans plus tard, et qui eut d'autres causes que le rétablissement de la Pologne, qui n'était plus pour lui qu'un prétexte ; en effet, comment expliquer sans cela son étrange conduite, lorsque étant maître de ce vaste pays, il recula, selon ce que nous disent les témoins, devant de petites considérations de famille, et devant des promesses, imprudemment faites à quelques ambitieux de son entourage, de vice-royauté, de starosties ? Puisque cette guerre, dont la conception date de l'époque dont nous nous occupons, a malheureusement eu lieu, il est triste de penser que de petites combinaisons ont empêché la régénération d'une nation généreuse, qui s'était vue déchirée trois fois par l'ambitieuse et avide politique de ses puissants voisins.

Duroc fut envoyé à Pétersbourg pour féliciter l'empereur Alexandre sur son avènement au trône. Il arriva à Pétersbourg le 24 mai. On sait combien Duroc, encore très jeune alors, plaisait au Premier Consul. Froid, discret, probe, réservé, il n'importunait jamais Bonaparte de ses sollicitations. Il était peu disposé à recommander quelqu'un et à prendre l'initiative d'une faveur ; mais je dois lui rendre cette justice qu'il soutenait avec chaleur les droits d'autrui, quand ils lui semblaient méconnus. De même Duroc repoussait loyalement et avec force les accusations lorsqu'il avait

la conviction de leur fausseté. Ces dispositions morales, jointes à un extérieur agréable et à des manières aimables, en faisaient un homme distingué.

Ce fut aussi pendant l'année 1801 qu'eut lieu la funeste création des tribunaux spéciaux que ne justifiaient ni l'urgence, ni la gravité des circonstances. On vit aussi cette année le rétablissement de la Compagnie d'Afrique, le traité de Lunéville qui ajoutait encore aux avantages que la France avait retirés du traité de Campo-Formio, et la paix conclue entre l'Espagne et le Portugal par l'entremise de Lucien. Je dois dire au sujet de cette paix, que le Portugal, pour obtenir la cession d'Olivenza et de son territoire, fit offrir sous main à Bonaparte, par mon intermédiaire, huit millions s'il voulait contribuer de tout son pouvoir à l'acquisition de cette ville par le Portugal. Il repoussa cette offre avec indignation, en déclarant que jamais il ne consentirait à vendre l'honneur pour de l'argent : et on l'a accusé d'avoir écouté à Passeriano une proposition de ce genre, proposition qui, comme on l'a vu à cette époque, ne lui avait pas même été faite ! Ceux qui l'ont accusé de semblables concussions connaissaient bien peu l'inflexibilité de ses principes sur ce point.

En avril 1801, il arriva un soir à la Malmaison un journal anglais, la *Gazette de la Cour*, qui annonçait le succès du débarquement en Égypte de l'armée commandée par Abercromby, la bataille que les Anglais avaient livrée, et la mort de ce général (1). J'en fis sur-le-champ la traduction et la remis au Premier Consul, avec la conviction de la peine très vive que

(1) Sir Ralph Abercromby, tué à la bataille de Canope (armée d'Égypte), le 21 mars 1801 (B. L.).

cette nouvelle lui causerait. L'importance de cette nouvelle le fit douter de sa vérité. Il en fit du moins semblant.

Alors chorus unanime parmi les officiers et aides de camp qui étaient dans le salon. Ils abondaient tous dans son sens, surtout Lannes, Bessières et Duroc. Ils croyaient probablement plaire au Premier Consul, qui me disait alors d'un ton goguenard : « Bah ! vous ne savez pas l'anglais ; et puis voilà comme vous êtes, toujours disposé à croire plus les mauvaises nouvelles que les bonnes. » Ces paroles et le sourire approbateur de ces messieurs me donnèrent de l'humeur ; je dis du ton qu'elle m'inspira : « Comment, général, pouvez-vous croire que le gouvernement anglais publie officiellement un si grand événement, mais si peu extraordinaire, que vous en aviez vous-même l'appréhension, s'il n'était pas vrai ? Comment, vous voulez qu'un gouvernement qui doit se respecter, mente à l'Europe sur des choses dont la vérité ne peut être longtemps ignorée ! Avez-vous jamais vu une nouvelle de cette importance qui se soit trouvée fausse, lorsqu'elle était publiée par la *Gazette de la Cour?* Quoi qu'en disent ces messieurs, je la crois vraie, et leurs rires ne la démentiront malheureusement pas. » Sur les nouvelles observations et réflexions un peu acerbes des optimistes et des flatteurs, le Premier Consul se leva, et me dit : « Allons, Bourrienne, allons travailler. » Dans le petit trajet du salon à la bibliothèque, il ajouta : « Voilà comme vous êtes : pourquoi se fâcher pour si peu de chose ? Eh ! mon Dieu ! je ne crois que trop à la nouvelle, je ne la craignais que trop ; mais ils veulent me faire plaisir en la révoquant en doute. Laissez-les faire. Vous les connaissez. — Eh bien ! je vous demande pardon,

mais je crois vous mieux prouver mon attachement en vous disant ce que je pense être la vérité : vous voulez qu'on ne tarde jamais un instant à vous annoncer une mauvaise nouvelle. Ce serait bien pis de vous la dissimuler. »

CHAPITRE XXXVI

Essai royal. — Louis de Bourbon et Marie-Louise d'Espagne. — Création du royaume d'Étrurie. — Le comte de Livourne à Paris. — Fêtes données par les ministres. — Bon goût de M. de Talleyrand. — Première visite du comte de Livourne à la Malmaison. — Attention délicate de Bonaparte. — Représentation d'*Œdipe*. — Jugement de Bonaparte sur le roi d'Étrurie. — Le mari souffleté par sa femme. — Invitations de Mme de Montesson. — Mécontentement du Premier Consul. — Départ pour Florence. — Mauvais accueil. — négociation avec le Saint-Siège. — Opinion de Bonaparte sur les cultes. — Le cardinal Consalvi. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Inconvenance dans l'église. — Irréligion de la Cour consulaire. — Propos d'Augereau. — Concessions et restrictions. — Première messe à Saint-Cloud. — La messe dans les appartements. — M. de Talleyrand relevé de ses vœux. — Ma nomination au Conseil d'État. — Fantaisie de Bonaparte pour un habit.

Avant de ceindre son front de deux couronnes, Bonaparte jugea utile à sa politique d'en poser une sur la tête d'un prince, et même d'un prince de la Maison de Bourbon. Il était bien aise d'accoutumer les Français à la vue d'un roi. On verra plus tard qu'il ne donnait des sceptres que comme sa confiance, c'est-à-dire conditionnellement, étant toujours prêt à briser son propre ouvrage quand il était devenu un obstacle à l'accomplissement de ses desseins ambitieux.

En mai 1801, l'infante d'Espagne, Marie-Louise, troisième fille de Charles IV et d'une infante de Parme, vint à Paris. L'infant Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme, s'était rendu à Madrid en 1798 pour

y contracter un mariage avec Marie-Amélie, sœur de Marie-Louise. Mais le prince devint amoureux de cette dernière. Godoy favorisa cette inclination et usa de tout son pouvoir pour faire réussir leur mariage. On donna au fils qui naquit six ans après le nom du roi d'Espagne, Charles-Louis. La France occupait le duché de Parme qui, d'après les conventions signées par Lucien Bonaparte, devait revenir à cette puissance après la mort du duc régnant. De son côté, la France devait céder au prince, fils du duc de Parme, le grand-duché de Toscane. L'Espagne paya une somme considérable qui avait été convenue. Peu de temps après que l'on eut communiqué le traité à Don Louis et à sa femme, ils quittèrent Madrid et traversèrent la France ; le prince avait pris le nom de comte de Livourne. Les rapports du temps ont été unanimes sur tous les égards qui leur furent prodigués pendant leur voyage. On était alors loin de prévoir que leur famille aussi ferait un jour le même voyage, mais dans des circonstances bien différentes, qui, encore ensevelies dans l'avenir, devaient amener la destruction momentanée d'une Maison qui donnait en ce moment un roi à la Toscane. On se rappelle les fêtes brillantes qui furent données à Paris aux jeunes époux. On distingua celle de M. de Talleyrand, à Neuilly (1). Les écrits

(1) La belle maison qu'il occupait a appartenu depuis à Mme Murat. Aujourd'hui Neuilly et Villiers réunis composent une superbe propriété appartenant au duc d'Orléans. Elle est embellie au point de n'être plus reconnaissable, et cependant Mme Murat y avait déjà fait de grandes dépenses. (*Note de la première édition.*)

Depuis, il y a eu bien des changements. En 1848, une bande de forcenés se rua sur le château, le pilla et l'incendia. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon, alors président de la République, rendit deux décrets, dont l'un confisquait le domaine de Neuilly, et l'autre interdisait aux membres de la famille d'Orléans, à leurs époux, épouses et descendants, de posséder aucuns meubles

passagers du temps sont remplis de tous ces détails qui n'auraient plus aujourd'hui le même intérêt.

Tout le monde convint qu'il régna, dans la fête qui eut lieu le 8 juin, cette élégance, ces manières simples et nobles, cette recherche inaperçue, cet ensemble enfin qui caractérisent tout ce qui vient de M. de Talleyrand. Le jeune roi reçut encore des fêtes très belles chez le ministre de l'intérieur et chez le ministre de la guerre; cette dernière eut lieu le jour de l'anniversaire de Marengo. Moustache (1) y joua un rôle. Le roi et la reine d'Étrurie vinrent plusieurs fois dîner à la Malmaison. Le roi s'y évanouit une fois; il attribuait cette indisposition à une faiblesse d'estomac, mais ses gens chuchotaient qu'il tombait du haut mal.

Lors de la première visite que le comte de Livourne devait faire au Premier Consul à la Malmaison, le Premier Consul sortit un instant de son cabinet. Il voulait voir si l'on disposait convenablement le salon pour recevoir le prince. Il rentra presque sur-le-champ, et me dit d'un air agité et avec humeur : « Bourrienne, concevez-vous leur bêtise? Ne voulaient-ils pas exposer aux yeux du prince un tableau qui me représente désignant du haut des Alpes la Lombardie et en commandant la conquête. Je l'ai bien vite fait enlever. C'était par trop inconvenant. »

Un des tableaux représentait le Premier Consul

ou immeubles en France, et leur enjoignit de vendre d'une manière définitive tous les biens qui leur appartenaient dans l'étendue du territoire de la République. En vertu de ces décrets, les parcs des châteaux de Neuilly et de Villiers furent vendus ; de vastes avenues ont été tracées dans l'ancien parc et d'élégantes villas et de grandes maisons en occupent l'emplacement. Un ancien pavillon, le seul qui avait échappé à l'incendie, appartient à l'Institution de Notre-Dame-des-Arts. (D. L.)

(1) Moustache était un des courriers de Bonaparte. (D. L.)

couché sur la neige et dormant au haut des Alpes avant Marengo.

Le voyage du comte de Livourne à Paris jeta de l'illustration sur les premières années du règne de Bonaparte, qui, disait-on partout, faisait des rois et ne voulait pas l'être.

A la représentation d'*OEdipe*, on applaudit avec transport le vers de Philoctète qui exprime cette idée :

> J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être.

Le Premier Consul, en sortant du spectacle, ne dissimula pas sa satisfaction ; il croyait voir dans ces applaudissements l'oubli de son pamphlet.

D'ailleurs, l'accueil fait par le public à un roi couronné de ses mains ne lui fut pas indifférent; c'était un commencement d'habitude à revoir ce qu'on avait proscrit. Il éprouvait une véritable satisfaction de l'empressement qu'on mettait à saluer le nouveau monarque et fut très aimable pour ces augustes personnages. Ce roi si bien reçu, si bien fêté, quoique, du reste, homme fort ordinaire, partit pour l'Italie. Je dis homme fort ordinaire, non que j'aie assez causé avec lui pour le bien juger, mais le Premier Consul m'a assuré qu'il était très borné, qu'il avait de la répugnance même à prendre une plume, qu'il ne pensait qu'à ses plaisirs, enfin que c'était un pauvre homme.

Un jour que le Premier Consul avait passé seul plusieurs heures avec les deux époux, il me dit en rentrant : « J'en suis fatigué ; c'est un véritable automate. Je lui ai fait une foule de questions, il n'a pu répondre à aucune ; il semblait consulter sa femme, qui lui faisait entendre, le mieux qu'elle le pouvait,

ce qu'il fallait dire. » Le Premier Consul ajouta : « Ce pauvre prince partira sans savoir ce qu'il va faire. » Je lui fis observer qu'il était triste de voir livrer à un pareil prince les peuples de la Toscane. Il me répondit : « La politique l'a voulu ; et, d'ailleurs, il n'y a pas de mal à faire voir à la jeunesse, qui n'a pas vu de rois, comment ils sont faits. » Le prince a justifié en Toscane l'opinion qu'il avait inspirée au Premier Consul.

Le comte de Livourne devait à son organisation et à l'éducation qu'il avait reçue le peu de moyens que nous lui reconnûmes ; il était réellement puéril. Le Premier Consul était instruit par ses alentours de toutes les niaiseries de ce prince lorsqu'il venait à la Malmaison ; il ne les voyait pas, parce qu'il travaillait constamment. Je l'ai vu gémir de ce qu'un jeune homme que la nature avait doué de belles qualités extérieures était chargé du gouvernement d'un pays que ses souverains avaient souvent illustré. On a assez parlé de la nullité du comte de Livourne, de ses jeux ridicules, pour que je n'en dise pas davantage sur lui. Le Premier Consul ne redoutait pas le nouveau roi pour l'indépendance de Rome. Il pensait souvent à César, et je me rappelle qu'il me dit un jour : « Celui-là ne passera pas le Rubicon. »

Le Premier Consul témoigna de l'humeur contre les personnes qui se rendirent à une fête que donna M[me] de Montesson. Ancienne amie du grand-père du puc d'Orléans et se regardant comme parente de l'infant de Parme, elle crut devoir rendre des honneurs à ce prince devenu roi.

Afin de témoigner encore plus d'égards au roi d'Étrurie, après un séjour de trois semaines à Paris, le Premier Consul résolut de le faire escorter par un

général français, et il fit choix de son beau-frère Murat.

Le nouveau roi d'un nouveau royaume fit son entrée à Florence le 12 avril 1801; mais l'accueil des Toscans ne ressembla en rien à celui qu'on lui avait fait à Paris; le peuple ne reçut les deux époux que comme des souverains imposés par la France. Le royaume éphémère d'Étrurie dura à peine six ans; le roi mourut en 1803, à la fleur de l'âge, et, en 1807, la reine fut chassée de ses États par celui même qui lui en avait ouvert l'entrée.

A cette époque, un parti assez puissant poussait Bonaparte à rompre avec le papisme et à établir une église gallicane dont le chef serait en France; on croyait flatter son ambition en lui signalant ce nouveau moyen de puissance, qui lui aurait donné quelque ressemblance avec les premiers empereurs romains. Mais ses idées ne coïncidaient pas avec ce projet. « Je suis convaincu, me disait-il, qu'une partie de la France se ferait protestante, surtout si je favorisais cette disposition; mais je le suis encore davantage que la plus grande partie resterait catholique, et lutterait avec un plus grand zèle et une plus grande ferveur contre le schisme d'une portion de leurs concitoyens. Je crains les querelles religieuses, les dissensions dans les familles, des troubles inévitables. En relevant la religion qui a toujours dominé dans le pays et qui domine encore dans les cœurs, et en laissant les minorités exercer librement leur culte, je suis en harmonie avec la nation et je satisfais tout le monde. »

Le Premier Consul, jugeant, en homme supérieur, que le rétablissement du culte serait d'un grand secours pour son gouvernement, s'occupait, depuis le

commencement de 1801, d'un concordat avec le Pape Pie VII. Il fut signé au mois de juillet suivant. Il avait fallu du temps pour s'entendre.

Le cardinal Consalvi arriva au mois de juin 1801 à Paris, pour traiter des arrangements avec le Pape. Le cardinal Caprara et M. de Spina faisaient partie de l'ambassade qu'envoyait le Saint-Père. Il y avait aussi des théologiens habiles, parmi lesquels on distinguait le docteur C...; il faisait partie de la chancellerie du Pape (1). Sa science lui donnait une si grande influence sur ses collègues, que les choses n'avançaient qu'autant qu'il le voulait bien. On le gagna par des dignités et des promesses d'argent; les choses marchèrent plus facilement. Le Concordat fut signé le 15 juillet 1801 et converti en loi de l'État au mois d'avril 1802. Les plénipotentiaires du Premier Consul étaient Joseph Bonaparte, Cretet et l'abbé Bernier, mort évêque de Versailles (2).

Un *Te Deum* solennel fut chanté à la métropole de Notre-Dame, le dimanche 11 avril; la foule était immense; la plus grande partie des assistants était debout. La cérémonie eut de la pompe et de l'éclat; mais qui oserait dire que la tenue générale fût en harmonie avec cet éclat et cette pompe? Le temps de cette innovation n'était-il donc pas venu? Était-ce une transition trop brusque avec les douze années écoulées? Toujours est-il vrai qu'un grand nombre de personnes qui assistèrent à cette cérémonie témoignaient, par leur figure et leurs gestes, plus d'impa-

(1) Caselli, depuis archevêque de Parme, homme savant et intègre; et il n'est pas vrai qu'il ait été gagné par des promesses d'argent et de dignités.

(2) Non pas de Versailles; il était évêque d'Orléans et mourut à Paris le 1er octobre 1806. (D. L.)

tience et d'humeur que de satisfaction ou de recueillement pour le lieu où l'on se trouvait ; on entendait çà et là des murmures qui annonçaient du mécontentement ; les chuchotements, que je pourrais appeler des conversations, interrompaient quelquefois le service divin ; les expressions même dont on se servait étaient loin d'être mesurées. Enfin, je ne sais par quelle fatalité la faim s'était emparée de plusieurs assistants ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'on en voyait, à chaque instant, qui tournaient la tête pour casser avec les dents un morceau de tablette de chocolat ; j'affirme avoir vu même manger du pain dans l'église, sans gêne et sans avoir l'air de faire attention à ce qui se passait.

La Cour consulaire était, en général, très irréligieuse, et il ne pouvait pas en être autrement, puisqu'elle se composait de ceux qui avaient le plus contribué à la destruction du culte en France et d'hommes qui, ayant passé leur vie dans les camps, étaient plus souvent entrés dans les églises d'Italie pour y prendre des tableaux que pour y entendre la messe. Ceux qui, sans être imbus d'idées religieuses, avaient reçu cette éducation et étaient doués de ce bon sens qui font que l'on respecte dans les autres les croyances que l'on ne partage pas, ne blâmaient point le Premier Consul et se conduisirent avec décence ; mais, sur la route des Tuileries à Notre-Dame, Lannes et Augereau voulurent descendre de voiture quand ils virent qu'on les conduisait à la messe, et il fallut un ordre du Premier Consul pour les empêcher de le faire. Ils allèrent donc à Notre-Dame, et, le lendemain, Bonaparte demanda à Augereau comment il avait trouvé la cérémonie. « Très belle, répondit le général ; il n'y manquait qu'un million d'hommes qui se sont fait

tuer pour détruire ce que nous rétablissons. » Bonaparte fut très irrité de ce propos.

Pendant le cours de ses négociations avec le Saint-Siège, Bonaparte me dit un jour : « Dans tous les pays, la religion est utile pour le gouvernement ; il faut s'en servir pour agir sur les hommes : j'étais mahométan en Égypte, je suis catholique en France. Il faut que, quant à la police, la religion d'un État soit tout entière dans les mains de celui qui le gouverne. Beaucoup de personnes me poussent à fonder une église gallicane et à m'en faire le chef; mais ces gens-là ne connaissent pas la France : s'ils la connaissaient ils sauraient qu'elle est, en majorité, bien éloignée de cette rupture avec Rome. Il faudrait que le Pape me poussât à bout pour que je m'y résolusse ; mais je ne le crois pas. — Vous avez raison : vous vous rappelez, général, ce qu'a dit le cardinal Consalvi : « Le « Pape fera tout ce que voudra le Premier Consul. » — Il fera bien ; qu'il ne croie pas avoir affaire à un imbécile. Devinez ce qu'ils mettent en avant : le salut de mon âme. Mais, pour moi, cette immortalité, c'est le souvenir laissé dans la mémoire des hommes. Cette idée porte aux grandes choses : mieux vaudrait ne pas avoir vécu, que ne pas laisser de traces de son existence. »

On fit alors auprès du Premier Consul beaucoup de démarches pour l'engager à remplir en public les devoirs que la religion impose ; on insistait sur la nécessité d'un grand exemple. Il me dit en sortant d'un de ces entretiens, qu'il l'avait terminé par cette déclaration : « En voilà bien assez comme cela ; ne m'en demandez pas davantage, vous ne l'obtiendriez pas : vous ne ferez jamais de moi un hypocrite. Restons où nous en sommes. »

J'ai lu, dans un ouvrage remarquable sous bien des rapports, que c'est à l'occasion du Concordat du 15 juillet 1801, que le Premier Consul abolit le calendrier républicain et rétablit le calendrier grégorien. C'est une erreur. Il ne faisait pas du calendrier une affaire religieuse. Le Sénatus-Consulte qui remit en usage le calendrier grégorien dans l'Empire français, à compter du 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806), est du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), plus de quatre ans après le Concordat. Le rétablissement de l'ancien calendrier n'eut d'autre but que de nous remettre en harmonie avec l'Europe sur un point qui touchait de si près aux relations journalières qu'embarrassait l'innovation du calendrier décadaire.

Bonaparte finit cependant par entendre la messe, et ce fut à Saint-Cloud que cet usage de l'ancien temps fut rétabli pour la première fois. Il avait soin de la faire dire plus tôt que l'heure annoncée, afin que ceux qui en faisaient des gorges chaudes, n'arrivassent qu'après que le service divin serait achevé.

Lorsque le Premier Consul devait aller publiquement le dimanche à la chapelle du palais, on dressait un petit autel dans un cabinet qui était à côté du cabinet de travail. Cette pièce avait été, comme je l'ai déjà dit, l'oratoire d'Anne d'Autriche. Un petit autel portatif et une estrade d'une marche la rendirent à sa première destination. Ce cabinet servait pendant la semaine de salle de bains. Le dimanche on ouvrait la porte de communication et l'on se tenait dans le cabinet de travail pour entendre la messe. Nous n'étions jamais que trois ou quatre : j'ai presque toujours vu le Premier Consul travailler pendant ce temps, qui n'excédait jamais plus de douze minutes. Et les journaux répétaient à l'envi : « Le Premier Consul a en-

tendu la messe dans ses appartements. » Louis XVIII l'a souvent entendue aussi dans ses appartements.

Le 19 juillet 1801, un bref du Pape délia de ses vœux M. de Talleyrand, et le rendit à la vie séculière. Il épousa alors M[me] Grand. Tout se fit sans bruit et sans éclat. Ce fait seul prouve suffisamment combien on l'a dénaturé. On a dit que Bonaparte, devenu Empereur, voulant rendre aux mœurs la régularité que la Révolution avait détruite, résolut de faire cesser le scandale de la liaison intime de M. de Talleyrand avec M[me] Grand. Il aurait parlé de mariage à son ministre qui aurait réfusé d'abord. Mais le maître ayant ordonné, il aurait fallu obéir. Cette résurrection de la régularité des mœurs par Bonaparte est excessivement ridicule. Le bref ne fut enregistré au Conseil d'État que le 19 août 1802 (1).

Je terminerai ce chapitre par le récit d'un fait étranger à ce qui précède, mais qui me concerne personnellement : le 20 juillet 1801, le Premier Consul me nomma, *ex proprio motu*, Conseiller d'État en service extraordinaire. M[me] Bonaparte eut la bonté de me faire faire un beau costume, un peu idéal ; il plut au Premier Consul, et le voilà qui s'en fait faire un pareil. Il le porta quelquefois, et le laissa là. Jamais, depuis ses grandeurs, il n'avait été si aimable et si prévenant qu'en cette circonstance.

(1) A l'occasion de la conclusion du Concordat, Talleyrand obtint du Pape le rappel de l'excommunication prononcée contre lui en 1791 (en sa qualité d'évêque d'Autun), et même un bref de sécularisation en date du 29 juin 1802, qui lui permit d'épouser la belle M[me] Grand, avec qui il vivait maritalement depuis plusieurs années. (D. L.)

CHAPITRE XXXVII

Dernier chapitre sur l'Égypte. — Retour vers le passé. — L'amiral Ganteaume. — Irrésolutions. — MM. Poussielgue et Daure. — Moyen de plaire à Bonaparte. — Flatterie du général Menou. — Sa lettre à Bonaparte. — Protestations de services. — L'Égypte remplaçant les Antilles. — Réflexions sur le commerce. — Récompenses accordées à Menou. — Davout. — Causes de son inimitié envers moi. — Nouvelle indiscrétion de Bonaparte. — Regrets du Premier Consul d'avoir donné le commandement en chef à Menou. — Abercromby. — La flotte de Brest. — Temps perdu dans la Méditerranée. — Rentrée à Toulon. — Entêtement de Ganteaume. — Ineptie de Menou. — Le Français-Turc. — Fausses espérances de Bonaparte. — Évacuation de l'Égypte prévue par le Premier Consul. — Vanité des conquêtes. — M. Otto à Londres. — M. de Talleyrand absent. — Préliminaires signés à temps.

C'est pour la dernière fois que, dans le cours de mes Mémoires, je vais avoir à m'occuper des affaires de l'Égypte, de cette partie épisodique de la vie de Bonaparte qui occupa si peu de temps et y tint une si grande place; c'était celle de ses conquêtes à laquelle Bonaparte tenait le plus, parce qu'elle répandait la célébrité de son nom dans l'Orient. Il a tout tenté, il eût tout fait pour la conservation de cette colonie. Dans une lettre au général Kleber, il lui disait : « Vous savez apprécier aussi bien que moi combien la possession de l'Égypte est importante à la France. Cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Égypte serait un malheur d'autant plus grand que nous verrions de

nos jours cette belle province passer en d'autres mains européennes. » Mais le choix de Ganteaume, pour lui porter des secours, ne fut pas heureux. Ganteaume l'avait ramené d'Égypte, et quoique Bonaparte n'ait dû son heureuse traversée qu'à ses propres combinaisons, à son caractère et à la rectitude de son esprit, il n'en conserva pas moins pour Ganteaume ce penchant si naturel pour quelqu'un qui a partagé avec nous un grand hasard de fortune, et dont il avait eu, pour ainsi dire, la responsabilité. Cette confiance dans la médiocrité, commandée par un sentiment honorable, n'a pas été récompensée. Ganteaume a mal servi Bonaparte par ses irrésolutions et ses tâtonnements dans la Méditerranée. Dès qu'il eut reçu l'ordre de s'y rendre, le Premier Consul, ne le voyant pas quitter Brest, me disait de temps à autre : « Que diable fait donc Ganteaume ? » On lui envoya dans un des rapports journaliers ce quatrain qui le fit beaucoup rire.

Vaisseaux lestés, tête sans lest,
Ainsi part l'amiral Ganteaume ;
Il s'en va de Brest à Bertheaume,
Et revient de Bertheaume à Brest.

Les irrésolutions de Ganteaume, ses tergiversations, son arrivée à Toulon, sa sortie tardive et sa rentrée dans ce port, le 19 février 1801, dix jours seulement avant que l'amiral Keith ne parût devant Alexandrie avec sir Ralph Abercromby, firent échouer complètement tous les projets de secours et de renforts que le Premier Consul s'efforçait d'envoyer à la colonie menacée d'une ruine prochaine.

Le Premier Consul rêvait encore, dans ce temps, que de nombreuses familles françaises iraient reporter

la civilisation, les sciences et les arts, dans ces contrées jadis leur berceau. Mais on ne peut pas se dissimuler que son départ en 1799 ait préparé la perte de ce pays ; la mort de Kleber et le choix de Menou pour son successeur la décidèrent.

Les lettres que Bonaparte avait reçues de tous côtés, au moment de son départ, lui avaient annoncé unanimement des insurrections partielles, des menaces d'invasion, une pénurie extrême dans les finances. L'administrateur des finances lui écrivait, le 25 juillet : « Les caisses continuent à être fermées ; on ne paie plus rien. » Les fusillades et les avanies ne pouvaient plus remédier au mal, parce que tout a un terme, et lorsque l'on coupe l'arbre par sa racine, il n'y a plus de fruit. L'administrateur Poussielgue lui écrivit, le 6 août 1799, quelque temps avant son départ :

Ce qui me tourmente le plus, c'est de ne voir aucune ressource pécuniaire pour l'armée ; personne ne paie.

Daure écrivait le 15 août :

L'entrepreneur des vivres-viande réclame le paiement de sa fourniture : je n'ai pu lui donner que très peu de fonds ; il a fait des avances considérables.

Toute la correspondance était dans ce style. Le général en chef lui-même, pressé par le besoin d'argent, écrivait le 13 août, quinze jours avant son départ, à Dugua, commandant du Caire :

Vous ferez interroger tous les cheiks, El-Beled, pour savoir pourquoi ils ne paient pas leurs contributions. S'ils ne les acquittent pas d'ici au 27 août, ils auront le cou coupé.

Tout cela ne produisait plus rien, parce que, là où

il y a impossibilité, la menace même de la mort ne peut plus rien.

Un des plus sûrs moyens de faire au Premier Consul une cour utile et de s'assurer sa bienveillance, c'était d'applaudir sans réserve à ses vues sur l'Égypte, de contribuer à la consolidation de cette possession. C'est par le premier moyen que Menou a gagné sa confiance. Dès la première année de l'occupation, il lui exposait ses rêves sur l'Afrique; il lui parlait des nègres du Sénégal, de Mozambique, de Méhédie, de Marabout et d'autres pays barbares qui allaient se trouver tout à coup changés et civilisés par la possession de l'Égypte.

Voici la lettre curieuse que Menou avait écrite sur ce sujet au général en chef :

Rosette, le 2 septembre 1798.

Je suis on ne peut plus sensible, général, à la lettre obligeante que vous avez bien voulu m'écrire. Soyez assuré que je saisirai toujours avec empressement toutes les occasions de vous être agréable et de contribuer, en suivant vos ordres, à établir les Français en Égypte. Je crois que l'Égypte doit remplacer pour nous les Antilles, qui, si elles ne sont pas tout à fait perdues, seront au moins, pendant encore bien des années, dans l'anarchie et la nullité pour nous. Ici le sucre, le coton, le café, l'indigo et la cochenille, doivent, dans mon opinion, remplacer toutes les autres cultures.

C'est de l'Égypte que sont sorties ces cannes à sucre pour se répandre dans l'Archipel, de là en Sicile, en Espagne, à Madère et en Amérique. L'eau est nécessaire à cette culture, comme à celle du riz. Tout existe donc ici pour établir en grand cette manufacture si précieuse.

Quant à la cochenille, il ne s'agit que d'apporter ici l'animal qui la produit; car le nopal, arbre sur lequel vit l'insecte, croît dans les sols même les plus arides.

C'est à vous, général, qu'il appartient de faire les établissements qui seraient bien plus précieux pour la France que ceux

de même espèce formés dans les Antilles. Les Anglais le savent bien, et c'est cela qui les détermine à employer tous les moyens pour détruire votre établissement. Ils savent d'ailleurs que la mer Rouge, dans laquelle ils sont les seuls qui commercent aujourd'hui, deviendra nécessairement notre propriété : que de là aux Indes, la distance n'est pas énorme ; que le commerce de la côte orientale d'Afrique, Méhédie, Marabout, Mozambique, pourra un jour tomber entre nos mains ; que les ports de la côte d'Ader et ceux des pays dépendants de l'Abyssinie seront nécessairement fréquentés par nous ; que nous pouvons établir des liaisons avec l'intérieur de l'Afrique, de proche en proche, au moyen de caravanes, et peut-être trouver le moyen de faire communiquer un jour le Nil avec le Niger au Sénégal. Je sais que tout cela est encore éloigné ; mais, en administration, il faut prévoir longtemps d'avance, et les Anglais, auxquels on ne peut refuser une grande intelligence, une prodigieuse activité et beaucoup d'esprit public, voyant qu'ils ne peuvent et ne pourront rien contre nous directement, parce que nous pouvons rester longtemps en Égypte sans secours étranger, prendront tous les moyens de nous nuire et de nous susciter des ennemis en Asie, à Constantinople et en Barbarie. C'est encore à vous, général, qu'il appartient de pourvoir à tout cela. Pardon de mon bavardage, mais ne voyez que mes intentions, mais surtout l'opinion d'un homme qui est enthousiaste de l'expédition d'Égypte, et qui, pour contribuer à la faire réussir, est prêt à faire tout ce que vous lui ordonnerez.

Faire revivre, et rétablir dans toute sa splendeur, le pays de Sésostris, de quelques Pharaons, et des Ptolémées ; fonder le plus brillant commerce du monde, détruire une grande partie de celui des Anglais, par nos seuls établissements en Égypte, est la plus belle destinée qui ait jamais été réservée à un homme : faire le bien est ma folie ; c'est peut-être le second tome de l'abbé de Saint-Pierre, mais c'est à Bonaparte que j'écris, c'est à lui seul qu'il appartient de faire le bonheur des peuples après les avoir conquis.

On arrive à tout avec de pareilles platitudes ; mais il faut bien faire la part de la faiblesse humaine. C'est à cette adulation que l'on doit attribuer l'accueil bienveillant que le Premier Consul fit à Menou, même

lors de son retour de l'Égypte, qu'il venait, par son ineptie, de livrer aux Anglais. Le Premier Consul le nomma gouverneur du Piémont. Il eut la bonté, sur ma demande, de donner à mon frère aîné la place de commissaire général de police de ce pays. Je suis obligé de convenir que le Premier Consul était fondé à lui retirer cette marque de bienveillance, dont il avait abusé.

Ce fut aussi en flattant les idées du Premier Consul sur l'Orient, que Davout, à son retour d'Égypte, en 1800, par suite de la convention d'El-A'rych, s'est insinué dans ses bonnes grâces, et a, sinon mérité, du moins obtenu ses faveurs ; car, à cette époque, Davout n'avait aucun titre à la subite fortune qu'il fit. Il obtint sans antécédents le commandement en chef des Grenadiers de la Garde consulaire. C'est de ce jour que date la haine que Davout me porta : étonné de l'excessive longueur de sa conversation avec Bonaparte, je dis immédiatement après à celui-ci : « Comment avez-vous pu rester si longtemps avec un homme que vous avez toujours appelé une f..... bête ? — Mais je ne le connaissais pas bien, il vaut mieux que sa réputation ; vous en reviendrez aussi. — Je ne demande pas mieux. » Le Premier Consul, très indiscret, comme on le sait, s'empressa de rapporter à Davout mon opinion sur son compte. Sa haine contre moi ne mourut qu'avec lui. Je parlerai encore plusieurs fois, dans des circonstances remarquables et jusqu'ici inconnues, de cet homme qui, sans aucune illustration, sans aucun titre, est arrivé tout à coup à la plus grande faveur (1).

(1) C'est là une appréciation des plus injustes; Davout était un homme de guerre et Napoléon avait su le juger à une grande valeur. Pendant toute la campagne de la Haute-Égypte, il fut le digne lieu-

Le Premier Consul n'oubliait pas sa conquète chérie ; c'était l'objet de ses pensées. Vers la fin de cette année sortirent enfin de Brest six vaisseaux et quatre

tenant de Desaix qui ne cessait d'en faire les plus grands éloges. A Aboukir, il se distingua par des manœuvres qui couronnerent le succès. A son retour en France, Davout fut comblé de récompenses et d'honneurs par le Premier Consul; général de division le 3 juillet 1800 et commandant de la cavalerie de l'armée d'Italie, Bonaparte lui fait épouser la sœur du général Leclerc, son beau-frère ; il le fait inspecteur général de cavalerie; en 1801, commandant des Grenadiers de la Garde des Consuls; en 1803, commandant du camp de Bruges; le 19 mai 1804, l est maréchal d'Empire; le 14 juin suivant, il était élevé à la dignité de Grand Officier et Chef de la 6e cohorte de la Légion d'honneur, dont il reçut le Grand Cordon le 1er fevrier 1805.

Napoléon récompensa ainsi le dévouement et les services passés. Davout justifia cette haute confiance.

A Austerlitz, son corps d'armée concourut puissamment au succès de cette journée mémorable.

A Auerstaedt, le maréchal prit 115 pièces de canon en batterie et fit 4 à 5,000 prisonniers, n'ayant pour cavalerie que 900 chevaux, tandis que l'ennemi en avait 12,000 sous les ordres de Blücher. « Dans cette journée, a dit Napoléon, Davout se couvrit d'une gloire immortelle, et porta au plus haut point la réputation de l'infanterie française. » Et pour récompense de ce brillant fait d'armes, Napoléon créa Davout duc d'Auerstaedt. En 1809, la victoire qui ouvrit, pour la seconde fois, la route de Vienne aux Français, valut au maréchal le titre de prince d'Eckmühl, que l'Empereur lui conféra le 22 août ; Davout dans toutes les campagnes qui suivirent, montra la plus grande valeur et reçut toujours les plus grands éloges de Napoléon sur ses talents militaires.

Pendant la campagne de Russie, il battit Bagration à Mohilow ; le 27 mai, uni au flanc gauche du roi Jérôme Napoléon, et chargé d'empêcher la jonction des deux armées russes, il s'en acquitte si habilement que le corps du général Doctoroff, separé de celui de Bagration et de l'armée de l'Ouest, fut presque enveloppé. A la bataille de la Moskova, où, n'ayant à sa disposition qu'une faible partie de son corps d'armée, il enleva la redoute de gauche des Russes ; là, il fut blessé par un boulet qui tua son cheval. Le 31 octobre, il culbuta les cosaques à Koloskoï. Le 17, attaqué sur la route de Krasnoë, il lutta, avec moins de 10,000 hommes, fatigués et presque sans canons, contre l'ennemi qui avait 42,000 fantassins, 16,000 chevaux, une nombreuse artillerie et une belle position. Il réussit à effectuer son passage à Krasnoë. Chaque jour décimait ses troupes; accablés par

frégates, pris parmi ceux qui étaient en état de prendre la mer, et c'était le petit nombre.

Tout ce qui accompagna la sortie de cette escadre semblait annoncer le mauvais succès de l'entreprise. Une tempête affreuse l'accueillit à sa sortie du port de Brest, et il fallut réparer à la mer de nombreuses avaries. L'escadre, dispersée, se rallia au cap Finistère, doubla le détroit, et s'approcha sans courir aucun danger des environs du cap Bon ; mais, par une inconcevable manœuvre, et sans que l'on en ait pu

le nombre, par le manque de vivres, par l'excès du froid, par les fatigues et les blessures, les soldats les plus aguerris succombaient eux-mêmes. Davout, malgré tout, donna l'exemple du courage moral, marchant avec ses troupes, ne s'abritant que le dernier, partageant ses vivres et ses bivouacs avec ceux qui l'entouraient. Arrivé à Thorn, il put encore arrêter, sur ce point, pendant quinze jours, la marche de l'ennemi. De là, il se rendit à Hambourg, il y réorganisa un nouveau corps d'armée, réunit toutes les ressources qu'il lui fut possible de trouver et forma un camp retranché sur la Stecknitz.

La défense du maréchal Davout à Hambourg, pendant près de dix mois, entouré de forces redoutables et sans cesse menaçantes, est aussi un de ses beaux titres de gloire. Après l'abdication de l'Empereur, dont il eut la nouvelle officielle le 5 mai 1814, Davout ne sortit de Hambourg que le 21, et l'obstination qu'il mit à retarder cette reddition aurait dû lui valoir des actions de grâce, car il conserva à la France une armée et un matériel qu'un général moins opiniâtre eût sacrifié en pure perte.

Après Waterloo, après que Napoléon eut abdiqué, le gouvernement provisoire nomma le maréchal Davout général en chef de l'armée ; puis, à la suite de la convention militaire du 3 juillet, le maréchal quitta Paris à la tête des troupes et prit le titre de général en chef de l'armée de la Loire. Mais, avant de partir, il avait fait déposer dans le fort de Vincennes environ 50,000 fusils, en donnant des ordres pour que ce fort, qui contenait un matériel important, ne fût dans aucun cas livré à l'étranger. Il avait aussi fait évacuer sur La Rochelle, le musée d'artillerie, et, pendant sa route, il fit jeter dans les places fortes, près de 1,300 pièces de canon, qui furent ainsi conservées à la France.

Comme on peut en juger, les insinuations de Bourrienne ne peuvent atteindre Davout, mais il en a toujours voulu au maréchal d'avoir eu connaissance de ses malversations à Hambourg. (D. L.)

jamais découvrir les causes, nous apprîmes que l'escadre avait viré de bord et était entrée à Toulon, au lieu de se rendre devant la ville d'Alexandrie. Les prétextes les plus frivoles furent allégués pour justifier cette inconcevable conduite. On parlait de forces bien supérieures que les Anglais avaient entre Malte et l'Afrique, de la crainte de ne pouvoir sortir du port d'Alexandrie (où l'on ne peut pas entrer) ; et profitant de quelques petites avaries arrivées aux vaisseaux, on les ramena à Toulon. Un ordre fut donné, par l'humeur et la colère, de remettre sur-le-champ en mer, et le Premier Consul voulut un compte fidèle des raisons qui avaient déterminé Ganteaume à rebrousser chemin. On confirma au Premier Consul les misérables motifs dont j'ai parlé. Quoiqu'on les réfutât victorieusement, l'entêté Ganteaume ne voulut céder ni aux observations ni au mécontentement du Premier Consul, et se refusa avec une inexplicable obstination à sortir de nouveau. Il fallut, bon gré mal gré, penser à d'autres expédients pour secourir l'Égypte.

Le Premier Consul fit, dans cette seconde entreprise, une amélioration sensible, que pouvaient seuls expliquer sa perspicacité et son vif désir de sauver sa colonie. Il fit distribuer, sur chacun des quatre vaisseaux et chacune des quatre frégates qui devaient, sous les ordres de l'amiral Brueys, sortir de Rochefort avec ceux qui vinrent de Lorient, et aller rallier l'endormi Ganteaume à Toulon, des hommes de toutes armes et les objets matériels de toute sorte. Cette précaution avait pour but que, n'arrivât-il qu'un, deux ou trois bâtiments, l'Égypte recevrait un peu de tout ; quand on n'a rien, c'est beaucoup.

Si Brueys eût pu rejoindre Ganteaume à Toulon, il eût réuni dix-neuf bâtiments de guerre, qui pouvaient

transporter en Égypte environ 7,500 hommes et une grande partie de tous ces objets dont on a vu le détail écrit par Bonaparte. Mais tout s'opposa au départ, saison, vent, activité des chefs, etc. L'ajournement de ce départ le rendit inutile ; l'Égypte fut évacuée, comme on va le voir tout à l'heure.

Le Premier Consul eut quelque repentir d'avoir confirmé dans les mains de Menou le commandement que celui-ci n'avait d'abord dû qu'à l'ancienneté, après le crime de Soleyman-Heleby ; mais il fut indigné lorsqu'il fut, plus tard, mis au courant de son indolence, de son esprit réformateur, qui changeait, détruisait tout, et ne créait rien de bon, qui pensait plutôt à entretenir par terre une communication avec les Hottentots et le Congo, qu'aux moyens de conserver le pays. Ses pitoyables mesures de défense, qui furent complètement inutiles par leur défaut d'ensemble, paraissaient au Premier Consul le comble de l'ignorance. Oubliant tous les principes de stratégie dont Bonaparte lui avait donné tant d'exemples, il fit marcher contre le débarquement d'Abercromby des corps isolés qui ne purent soutenir le choc, tandis que toutes ses troupes disponibles, portées contre Abercromby, eussent anéanti l'armée anglaise.

La grande admiration de Menou pour l'expédition d'Égypte, son amour excessif pour ce pays, dont il avait ridiculement embrassé la religion, sous le nom d'Abd-Allah ; les efforts qu'il faisait dans sa sphère pour conserver cette colonie, l'enthousiasme et le dévouement absolu pour Bonaparte, et les choses flatteuses et rassurantes qu'il lui disait sur la situation de l'armée, avaient d'abord aveuglé le Premier Consul sur la nullité de Menou, qu'il connaissait pourtant bien. Cela peut seul expliquer la préférence du Pre-

mier Consul, qui avait cessé un moment de voir son incapacité. Mais je suis loin d'admettre, comme tant de personnes l'ont répété, que cette colonie ait échappé à la France au moment où tout concourait le plus à la lui conserver. Les extraits des lettres que je viens de citer, et la correspondance particulière qui a été interceptée et publiée, donnent un démenti formel à cette assertion. Que l'on se représente une petite armée perdant chaque jour de ses forces par les combats, le climat et les maladies, sans secours, sans renfort et dans la presque impossibilité d'en recevoir, disséminée dans un vaste pays, au milieu d'un peuple insoumis, dont la haine religieuse augmentait l'aversion politique, et l'on sera convaincu que rien ne concourait à conserver cette coûteuse acquisition, et rien n'autorisait à concevoir l'espérance de sa conservation.

L'on n'a pas craint d'imprimer que cette malheureuse armée d'Égypte, en perdant l'espoir de revenir en Europe, en avait perdu le désir. C'est un des plus grossiers mensonges antihistoriques que l'on ait pu faire. Que l'on interroge tous ceux qui restent de cette expédition, il n'en est pas un seul qui ne réponde : Vous en parlez bien à votre aise. Que l'on se rappelle la lettre que m'écrivit Desaix en arrivant à Toulon, et celle qu'il adressa à Bonaparte (1).

(1) Observation de M. le comte d'Aure, ancien ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte : « A peine le grand événement du 18 Brumaire fut-il connu en Égypte, qu'il changea en grande partie l'opinion de l'armée sur sa position. Elle comprit parfaitement que sa situation devenait meilleure, puisque son ancien général en chef se trouvait à la tête du gouvernement. On pensait généralement qu'il aurait à cœur de donner à son succeseeur les moyens nécessaires pour se maintenir dans un pays dont il connaissait toute l'importance, et certes, le général Bonaparte était trop intéressé à la conservation

Une haute intelligence, une grande capacité, une science militaire profonde, avaient conquis l'Egypte : la fatuité, la stupidité et l'ineptie la perdirent. Que resta-t-il de cette mémorable expédition ? La destruction d'une de nos plus belles armées, la perte de l'élite de nos généraux, l'anéantissement de notre marine, Malte et la domination de la Méditerranée aux Anglais. Et qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un ouvrage scientifique. Les commérages, les mystifications d'Hérodote et les rêveries du bon Rollin, ont coûté moins cher et ne valaient guère moins.

Il y avait déjà quelque temps que le Premier Consul craignait que l'évacuation de l'Égypte n'eût bientôt lieu : les dernières nouvelles qu'il avait reçues étaient peu rassurantes, et faisaient pressentir la prochaine catastrophe. Il publiait le contraire, mais la vérité n'en était pas moins là. Il était alors d'une grande importance que la nouvelle de l'évacuation de l'Égypte n'arrivât pas en Angleterre avant la signature des préliminaires, dont M. Otto s'occupait avec autant d'activité que de talent. Nous faisions valoir, comme un grand sacrifice, l'abandon de cette conquête ; mais ce sacrifice devenait nul, si la connaissance des événements de la fin d'août parvenait à Londres avant la signature des préliminaires, qui eut lieu le 1er oc-

sa conquête, au bien-être, à la gloire de ses anciens compagnons d'armes, qui avaient affronté tant de périls, éprouvé tant de fatigues, combattu avec tant de courage sous ses ordres, pour ne pas envoyer promptement tous les secours qu'il lui serait possible de réunir. Ce que l'armée avait prévu eut lieu, des nouvelles arrivèrent de France, à la vérité, un peu tard, par le chef de brigade Latour-Maubourg ; mais enfin, elles arrivaient au moment même où l'armée se disposait à évacuer l'Égypte par suite de la convention d'El-A'rych. L'embarras eût été grand, si la mauvaise foi des Anglais ne nous eût tiré d'affaire... » (D. L.)

tobre. Le Premier Consul répondit lui-même à la dernière dépêche de M. Otto, qui contenait une copie des préliminaires tels que le ministère anglais les admettait. Ni cette dépêche, ni la réponse ne furent communiquées à M. de Talleyrand, alors ministre des relations exérieures. Le Premier Consul, convaincu de la grande habileté et du savoir de ce ministre, ne terminait jamais rien en diplomatie sans le consulter; et il avait raison. Mais je lui fis observer que M. de Talleyrand étant, pour cause de santé, aux eaux de Bourbon-l'Archambault, il se passerait quatre jours avant que sa réponse pût arriver, et que ce délai pourrait entièrement changer la face des affaires. Je lui rappelai avec chaleur que l'Égypte était sur le point de succomber. Il se rendit à mon avis; et bien lui en prit, je puis le dire, car la nouvelle de l'évacuation forcée arriva à Londres le lendemain de la signature des préliminaires. M. Otto écrivit au Premier Consul que lord Hawkesbury (ci-devant M. Jenkinson) lui avait dit, en lui annonçant l'évacuation de l'Égypte, qu'il était bien aise que tout fût terminé, parce qu'il devait lui déclarer l'impossibilité où il se serait trouvé de traiter, après l'arrivée de cette nouvelle, sur les mêmes bases. En effet, nous consentions, à Paris, à l'évacuation volontaire de l'Egypte; et cela n'était pas sans quelque valeur pour l'Angleterre, et l'Egypte était déjà évacuée par une convention faite sur les lieux (1). Ce fut le 30 août 1801 qu'eut lieu l'évacuation définitive de l'Égypte, dont la conquête, qui avait coûté si cher, devint par là inutile, ou plutôt onéreuse.

(1) Nous reçûmes, avec les nouvelles de l'évacuation de ce pays, beaucoup de documents de toute espèce, entre autres les tables nécrologiques du Caire depuis le 23 septembre 1799 jusqu'au 23 sep-

tembre 1800. On y verra la confirmation de ce que j'ai dit dans le second volume sur l'extrême mortalité des enfants du Caire. Il résulte de ces tables, qu'il est mort au Caire, dans ces douze mois :

	1,242	hommes.
	1,713	femmes.
	4,198	enfants.
Total. .	7,153	

En 1827, sur 23,553 personnes qu'a moissonnées la mort à Paris, il y avait 8,242 enfants, âgés de moins de dix ans. Il résulte de ces chiffres que la mortalité des enfants est plus de deux fois plus forte au Caire qu'à Paris. (*Note de la première édition.*)

CHAPITRE XXXVIII

L'époque la plus glorieuse de la France. — Sacrifices du Premier Consul pour la conclusion de la paix. — Arrière-pensée de l'Angleterre. — Malte cédée et gardée. — Bonaparte et les journaux anglais. — Haine du Premier Consul pour la liberté de la presse. — Plainte au gouvernement britannique contre les journaux anglais. — Peltier et l'*Ambigu*. — Lettre de M. Addington au Premier Consul. — Résignation des ministres anglais sur les sottises des journaux. — Procès intenté par Bonaparte à Peltier. — Condamnation inutile. — Le général Leclerc. — Expédition de Saint-Domingue. — Inutilité des entreprises contre l'indépendance des peuples. — Toussaint-Louverture. — Sa mort. — Faux bruits. — Mort de Leclerc. — Dureté du général Rochambeau.

L'époque de la paix d'Amiens doit être considérée comme l'époque la plus glorieuse pour la France. Je n'en excepte ni le temps des conquêtes de Louis XIV, ni les plus brillantes années de l'Empire. La gloire consulaire était pure à cette époque ; elle n'avait en perspective que de flatteuses espérances, tandis que des yeux un peu habitués à regarder le fond des affaires pouvaient aisément découvrir de grands désastres sous les lauriers de l'Empire.

Les offres du Premier Consul pour arriver à la pacification prouvaient qu'il la voulait réellement. Il sentait que, s'il attachait son nom au premier temps de son administration par un acte si désiré, c'était conquérir l'amour et la reconnaissance des Français. Je ne veux d'autre preuve de ses sentiments que l'offre

qu'il avait faite, comme on l'a vu, de rendre l'Égypte au Grand Seigneur; de restituer tous les ports du golfe de Venise et de la Méditerranée aux États auxquels ils appartenaient ; de rendre Malte à l'Ordre, et même de raser les fortifications, si l'Angleterre le jugeait utile à ses intérêts. Dans l'Inde, Ceylan lui restait ; on redemandait le cap de Bonne-Espérance et tout ce que l'Angleterre avait pris dans les Indes occidentales.

L'Angleterre, qui avait bien résolu de garder Malte son second Gibraltar de la Méditerranée, et le cap de Bonne-Espérance, son caravansérail des Indes, se relâcha relativement à la première île, en disant que l'on pourrait faire un arrangement qui la rendrait indépendante de la Grande-Bretagne et de la France ; mais nous avions la certitude que ce n'était qu'un leurre, que, quels que fussent les arrangements, l'Angleterre garderait Malte, parce qu'une puissance maritime ne se dessaisit pas d'une île qui commande la Méditerranée. Je ne parle pas des discussions sur les îles de l'Amérique ; ces îles n'ont pour nous, selon moi, que peu d'intérêt ; elles nous coûtent plus qu'elles ne nous rapportent, et elles nous échapperont, comme, dans un temps donné, tout ce qu'on appelle colonies échappera aux métropoles. Notre système colonial est absurde, il nous force à payer des denrées coloniales presque le double de ce qu'on les paie chez nos voisins.

Lorsque lord Hawkesbury consentit à évacuer Malte à condition qu'elle serait indépendante de la France et de la Grande-Bretagne, il n'en pensait pas un mot ; il se souciait très peu du gouvernement de l'Ordre de Saint-Jean, et il aurait dû mettre au bas de la note, par post-scriptum : Nous garderons Malte malgré vous.

Je ne cessais de dire au Premier Consul qu'à la place des Anglais il n'en ferait pas autrement, et je lui prédis sans balancer que cette île serait la principale cause de la rupture de la paix. Il pensait comme moi ; mais, pour le moment, le tout était de la faire, et, sous ce rapport, je l'approuvais de bon cœur. On verra plus tard la guerre sortir de cette île; les Anglais, poussés dans leurs retranchements et sommés de rendre l'île, d'après les conventions des préliminaires, éluderont, chicaneront et finiront par demander que Malte soit mis sous la protection du roi de Naples, c'est-à-dire sous la protection d'une puissance entièrement à ses ordres, et à laquelle elle en donnait comme à un préfet; c'était vraiment une ironie par trop forte (1).

Ici je dois m'occuper de la querelle du Premier Consul avec les journaux anglais, et donner une nouvelle preuve de son amour pour la liberté de la presse. Cependant la liberté de la presse dut une fois lui causer une vive satisfaction. Tous les journaux anglais firent mention des transports de joie qui se manifestèrent à Londres à l'arrivée du général Lauriston, porteur de la ratification des préliminaires qui devait être échangée dans cette ville. On se souvient des sentiments qu'excita en France cette suspension d'hostilités; le commerce, qui ne vit que dans la paix, se réveilla; l'espoir d'une paix prochaine et générale répandit partout l'allégresse.

Le Premier Consul, de tout temps, a été ennemi déclaré de la liberté de la presse; aussi tenait-il tous les journaux sous une main de fer. Je lui ai souvent

(1) Naples dépendait de la France, qui en occupait une partie et qui était en mesure d'occuper l'autre du jour au lendemain. (D. L.)

entendu dire : « Si je lui lâche la bride, je ne resterai pas trois mois au pouvoir. » Et il avait malheureusement cette opinion pour toutes les prérogatives des libertés publiques; le silence qu'il imposait en France, il voulait, mais il ne put l'imposer à l'Angleterre. Il était irrité des injures que lui prodiguaient les journaux et les libelles anglais, et surtout le journal l'*Ambigu*, rédigé par un nommé Peltier, qui avait été à Paris le rédacteur des *Actes des Apôtres*. L'*Ambigu* était continuellement rempli des attaques les plus violentes contre le Premier Consul et la nation française; ce qui était sans doute fort honorable pour son auteur français. Bonaparte n'a jamais pu s'accoutumer, comme y sont habitués les Anglais, à mépriser ces outrages des journaux; il se vengea par de violents articles qui furent insérés dans le *Moniteur*. Il chargea M. Otto de réclamer dans une note officielle contre ce système de calomnies et d'injures qu'il croyait autorisé par le gouvernement anglais. Outre cette démarche officielle, il s'adressa personnellement à M. Addington, chancelier de l'Échiquier, pour qu'il appuyât sa demande et s'efforçât de faire prendre des mesures législatives contre la licence des écrits dont il se plaignait. Afin de ne pas perdre de temps pour satisfaire sa haine contre la liberté de la presse, il saisit le moment de la signature des préliminaires.

M. Addington répondit au Premier Consul, de sa main, une longue lettre que je traduisis pour lui. Le ministre anglais rétorquait avec force tous les arguments de Bonaparte contre la presse; il convenait que l'abus que l'on pouvait en faire était quelquefois un fléau; mais la Constitution laisse à chacun l'usage de sa plume, à ses risques et périls. L'on est puni pour un délit ou pour un crime commis par un libelle,

comme pour tout délit ou crime commis par une autre voie. M. Addington avouait que ces délits échappaient quelquefois à la sévérité des lois; mais il n'y a pas de remède, disait-il, et il est difficile d'en trouver, car il est impossible de toucher à la liberté de la presse, qui est dans nos mœurs. M. Addington déclarait que le peuple anglais devait beaucoup à cette liberté, et qu'un ministre ne serait pas assez hardi pour aborder cette question au Parlement, que personne ne s'en croirait la force, parce que cette liberté était trop chère aux Anglais. Il faisait observer ensuite au Premier Consul que, quoique étranger, il avait le droit de porter plainte devant les tribunaux, mais qu'il devait s'attendre à voir réimprimer comme pièces au procès toutes les choses scandaleuses dont il se plaignait. Il l'engageait à couvrir de son plus profond mépris toutes ces ordures, et à faire comme lui et tant d'autres, qui n'y attachaient pas la moindre importance. Je me sais gré d'avoir un peu contribué à prévenir ce scandaleux procès.

Les choses en restèrent là pour le moment; mais après la paix d'Amiens, le Premier Consul fit traduire devant les tribunaux Peltier, auteur de l'*Ambigu*, rédigé toujours avec la même exagération. Peltier eut pour défenseur le célèbre Mackintosh, qui, d'après les récits du temps, déploya la plus grande éloquence dans sa plaidoirie. Peltier fut condamné. Cette condamnation, que l'opinion publique envisagea comme un triomphe, n'eût pas d'exécution, parce que la rupture entre les deux pays eut bientôt lieu. Il est triste de penser que cette excessive susceptibilité des injures des journaux et des libelles anglais contribua certainement autant, et peut-être plus que les grands intérêts de la politique, au renouvellement des hostilités.

On serait étonné de bien des choses, si l'on voyait toujours le dessous des cartes (1).

J'ai anticipé sur la rupture du traité d'Amiens, pour ne pas scinder ce que j'avais à dire de la haine de Bonaparte contre la liberté de la presse ; je reviens à la fin de 1801, époque de l'expédition contre Saint-Domingue.

Lorsque le Premier Consul m'eut dicté, pendant une nuit presque entière, les instructions pour cette expédition, il fit venir le général Leclerc, et lui dit en ma présence : « Tenez, voilà vos instructions ; vous avez une belle occasion de vous enrichir. Allez, et ne me fatiguez plus de vos éternelles demandes d'argent. » L'amitié que Bonaparte avait pour sa sœur Pauline entrait pour beaucoup dans cette large manière d'enrichir son mari (2).

(1) Peltier publia lui-même la procédure dont il débita un très grand nombre d'exemplaires. Peltier ne rentra en France qu'avec les Bourbons, mais il n'obtint pas les avantages qu'il espérait et revint en Angleterre où il s'était marié et où le Cabinet britannique lui payait une faible pension. Là, il continua encore son métier de pamphlétaire attaquant toujours Napoléon. A Sainte-Hélène, l'odieux Hudson Lowe était enchanté de faire parvenir à Napoléon les insultes de Peltier (D. L.)

(2) Le roi Joseph a répondu à cette interprétation : « Quelle amitié partiale et faible que celle qui permettait à une jeune femme délicate de suivre une expédition aussi hasardeuse, où il y avait tant de fléaux à braver, sur la mer et sur la terre de Saint-Domingue. Il faut avoir un goût bien décidé pour la satire, pour trouver à le satisfaire dans une occasion semblable, où il n'y avait qu'à applaudir au dévouement du frère et à celui de la sœur. N'était-ce pas un motif de confiance en faveur de l'expédition que de voir la sœur du premier magistrat en partager les hasards. »

Victor-Emmanuel Leclerc qui était capitaine lors du siège de Toulon, suivit Bonaparte en Italie, comme adjudant général et devint général de brigade. Il accompagna Bonaparte en Égypte, et, à son retour en France, il épousa Pauline Bonaparte (1801). Promu général de division et nommé capitaine général de Saint-Domingue, Leclerc débarqua dans l'île le 1er février 1802 : trois mois suffirent pour ré-

L'expédition sortit des ports de France le 14 décembre 1801 ; elle était à la vue du Cap le 1er février 1802. On en connaît les funestes résultats, mais on ne se guérira jamais de ces absurdes expéditions.

Les instructions remises à Leclerc prévoyaient tout ; mais il était pénible de voir que le choix d'un des plus jeunes et des plus nuls généraux de l'armée ne pouvait pas laisser d'espoir sur le succès de l'entreprise. Il est à croire qu'aucun autre motif n'a déterminé le Premier Consul, que le désir de se débarrasser, en lui procurant le moyen de s'enrichir, d'un beau-frère qui avait le talent de lui déplaire souverainement. Le Premier Consul, qui n'avait pas beaucoup d'inclination pour cette expédition, aurait dû peut-être réfléchir davantage aux difficultés de tenter par la force la soumission de la colonie ; il aurait dû considérer que les colonies se séparent tôt ou tard des métropoles, et que lorsqu'une cause imprévue amène cet événement, et il faut que cette cause arrive, tous les efforts humains pour la remettre sous le joug sont vains ; les lois de la nature le veulent ainsi. Ces raisonnements, que je lui répétais souvent, l'ébranlaient ; il les approuvait : mais cet inconcevable empire qu'avaient pris sur lui les membres de sa famille, le dominait toujours (1).

tablir l'autorité de la métropole ; il ne restait plus au général Leclerc qu'à forcer quelques chefs isolés à déposer les armes, lorsque la fièvre jaune se déclara tout à coup dans l'île et exerça des ravages affreux dans l'armée victorieuse ; le quart des soldats succomba au bout de peu de jours. Le capitaine général atteint à son tour mourut le 2 novembre 1802. Le fils que Pauline avait eu du général Leclerc mourut en 1804. (D. L.)

(1) Aux insinuations de Bourrienne M. le comte d'Aure répond : « La vie entière du général Bonaparte prouve toute l'exagération de M. de Bourrienne, sur l'empire prétendu qu'exerçaient les membres de cette famille, sur le caractère de leur chef. Les faits sont là, pour

Cette entreprise, enfantée presque subitement, et un peu par mauvaise humeur, après des préliminaires captieux et incertains, me parut une grande faute; je ne trouvai personne, dans ce temps, qui en augurât bien ; il y avait cent à parier contre un que l'issue en serait funeste, et la fortune a encore cette fois complètement abandonné Bonaparte : car cette expédition, imprudemment hasardée, nous a coûté une belle armée et de grands trésors ; elle lui a attiré les reproches de ceux de ses contemporains qui ne louent pas tout, et heureusement il y en a encore. Il n'évitera pas les reproches de la postérité, si elle s'en occupe. On se servit, pour les premiers frais de cette expédition, des fonds qui appartenaient à la caisse des invalides de la marine. Cette spoliation n'a pas porté bonheur. Longtemps après cette tentative, on a dernièrement vendu pour quelque argent la colonie aux nègres, et on a bien fait, pourvu qu'ils payent; mais c'est ce qu'ils ne feront pas. Il aurait été absurde et odieux de vouloir ramener à la condition des bêtes de somme une population entière qui a retrouvé ses droits

démentir un tel assujettissement. Je suis loin de dire qu'il n'était pas bon parent; qu'il n'aimait pas sa famille ; bien loin de là, je suis persuadé qu'il avait une véritable affection pour tous ceux qui la composaient ; nous l'avons vu respectueux avec sa digne mère, la chérissant ; amical pour ses frères, bienfaisant pour ses autres parents ; voilà les qualités privées que présentait le général Bonaparte envers sa famille; mais lorsqu'il s'agissait des grands intérêts de la France, toute considération particulière s'effaçait en présence des obligations auxquelles il se croyait imposé; il ne voyait plus que la gloire de la patrie et son agrandissement. Alors, les sacrifices ne lui coûtaient rien et sa famille comme les autres citoyens de la France devaient, à son avis, concourir aux mêmes charges et aux mêmes sacrifices. On peut juger de sa détermination à cet égard, par la conduite qu'il tint envers son frère Lucien, et par celle qu'il suivit également, lors de l'avènement de son frère Louis au trône de Hollande, et plus tard par l'abandon auquel il le força pour les intérêts de la France. » (D. L.)

et conquis un rang dans la grande société humaine.

L'expédition de Saint-Domingue est une des grandes fautes qu'ait commises Bonaparte ; tous ceux qu'il consultait l'en dissuadaient (1). Il a cru devoir se

(1) Observations du comte d'Aure en réponse à cette assertion de Bourrienne : « Comme ordonnateur en chef de l'armée de Saint-Domingue, j'eus l'honneur à cette époque de voir plusieurs fois le Premier Consul et souvent les ministres, pour recevoir leurs instructions. J'avais des conférences fréquentes sur l'expédition que l'on allait entreprendre. Je remarquai surtout l'accord unanime qui se manifestait chez tous les hommes en place et chez tous les généraux les plus distingués de l'armée ; tous auguraient favorablement du résultat de l'entreprise que l'on était à la veille de faire pour Saint-Domingue. Je fus complimenté et félicité de bon cœur, par beaucoup d'entre eux, sur l'avantage que j'avais d'être le chef de l'administration d'une armée qui était appelée à faire rentrer dans l'obéissance et à rétablir l'ordre dans la plus belle et la plus importante de nos colonies. Dans le nombre des personnes dont je reçus les vœux et les compliments, je ne dois pas oublier M. de Bourrienne, lui dont l'opinion se trouve ici en contradiction avec la mienne, mais qui n'en daigna pas moins me féliciter vivement de tout l'intérêt qu'il prenait à ma nouvelle position. Je me souviens aussi parfaitement que tout le commerce de France attendait avec impatience le départ de cette expédition. Et ce qui prouvait de plus en plus qu'on espérait en France, soit dans le gouvernement, soit dans les villes de commerce, que la conquête de Saint-Domingue ne serait nullement douteuse, c'est que les envois d'hommes de la part du premier et les armements mercantiles des secondes ne cessèrent qu'au moment où la guerre avec l'Angleterre fut déclarée. Jusqu'à cette fâcheuse époque, l'armée avait reçu de nombreux renforts et on avait vu arriver, dans les ports de la colonie, un bon nombre de bâtiments marchands venant de ceux de France.

« Ne cherchons pas à assigner d'autres causes à la non-réussite de l'expédition de Saint-Domingue que les deux suivantes : la première, l'effrayante *fièvre jaune* qui détruisit en si peu de temps une armée si brave, si nombreuse, qui, en moins de dix-huit mois, perdit plus de vingt officiers généraux ou adjudants généraux, quinze cents officiers, sept cents officiers de santé, trente-cinq mille soldats, huit mille matelots, deux mille employés civils, trois mille blancs venus de France. Quand on pense que, sur cette masse effrayante, à peine quatre mille hommes avaient été tués dans les combats ou étaient morts de leurs blessures ! La seconde cause fut tout simplement la déclaration de guerre avec l'Angleterre, qui, dès qu'elle fut connue

justifier par l'organe de ses historiens à Sainte-Hélène; mais a-t-il réussi, en leur disant qu'il avait été obligé de céder à l'avis de son Conseil d'État. Était-il bien homme à mettre une guerre en discussion au Conseil d'État, et à se courber sous la politique d'un Conseil?

Bonaparte m'avait dicté pour Toussaint une lettre dans laquelle il lui disait les choses les plus honorables, et lui faisait les plus belles promesses : on lui renvoyait ses deux fils, qui avaient fait leur éducation à Paris ; on lui offrait le titre de vice-gouverneur ; il devait se prêter à un arrangement, et contribuer à ramener la colonie à la métropole. Toussaint, craignant d'être trompé par les Français, et mû probablement par des motifs ambitieux, se résolut à la guerre, après avoir eu un moment le désir de se prêter à un accommodement. Toussaint montra assez d'habileté ; mais avant que le climat et ses ravages, avant que le temps eût diminué l'armée française, Toussaint fut hors d'état de résister à une armée fraîche, nombreuse et aguerrie. Il capitula, et se retira dans une plantation dont il ne pouvait sortir sans une permission de Leclerc. Un prétendu projet de conspiration de la part des noirs donna lieu d'accuser Toussaint ; il fut pris, et envoyé en France.

Arrivé à Paris dans les premiers jours d'août, on le mit provisoirement au Temple, il fut enfermé ensuite au château de Joux. Sa prison fut rigoureuse ; on lui accorda peu de soulagements. Ce traitement, ses regards sur le passé, sa séparation du monde, son âge et un climat nouveau accélérèrent sa mort, qui eut lieu quelques mois après son arrivée en France. Les

dans la colonie, fit évanouir jusqu'à la moindre espérance de faire rentrer les nègres dans l'obéissance et de les y maintenir. » (D. L.)

bruits répandus sur une mort surnaturelle, sur une mort causée par le poison, ne trouvèrent point croyance ; je dois dire que Toussaint écrivit au Premier Consul, mais que je n'ai jamais vu les expressions qu'on a supposées à Toussaint, « le premier homme des noirs, au premier homme des blancs ». Bonaparte lui reconnaissait de l'énergie, du courage, une grande habileté. Je suis certain qu'il eût vu avec satisfaction une autre issue à ses relations avec Saint-Domingue, qu'un enlèvement et une déportation subite.

Peut-être, un autre homme que Leclerc eût-il amené Toussaint à concilier les justes intérêts de la colonie et les droits de l'humanité avec les prétentions de la métropole, que le temps et les événements avaient rendues modérées. Il fallait à Saint-Domingue un conciliateur, plutôt qu'un conquérant. Leclerc préféra d'abord les négociations ; mais il changea promptement de système : la fièvre jaune qui emporta Leclerc, ravagea l'armée ; la désertion était générale. Rochambeau succéda à Leclerc, par droit d'ancienneté, comme Menou avait succédé à Kleber. Le premier, perdit l'Égypte par son inhabileté et ses folies orientales ; le second, par la roideur de son caractère ; il perdit surtout la colonie par sa dureté. A la tête d'une armée réduite à rien, il voulut faire exécuter avec une violence, que l'on serait tenté d'appeler folie, une soumission de noirs révoltés que la douceur, peut-être, pouvait seule ramener. Rochambeau abandonna l'île à Dessalines, et se rendit, en décembre 1803, à une escadre anglaise. Ainsi, se termina cette déplorable expédition, qui a mis un terme aux prétentions de soumettre, par la force, un pays qui a conquis son indépendance ; mais ne pouvant la lui arracher, on la lui a vendue. Payera-t-il ? j'ai déjà répondu que non.

CHAPITRE XXXIX

Premiers symptômes de la maladie de Bonaparte. — Rencontre brusque dans un corridor. — Rendez-vous galant. — Mariage d'Hortense. — Célébration secrète. — Indifférence religieuse du Premier Consul. — Préférence pour Duroc. — Correspondance dont je suis l'intermédiaire. — Intrigues de Joséphine. — Résolution de Bonaparte en faveur de Duroc. — Changement de situation. — Consolation de Duroc. — Nouvelle erreur de Sainte-Hélène. — Le cabinet et le boudoir des Tuileries. — Mensonges et démenti formel. — Puissance de calomnie.

Bonaparte éprouvait souvent de grandes douleurs, et je ne doute pas aujourd'hui. d'après la nature de ses souffrances. qu'elles ne fussent déjà produites par les germes de la maladie dont il est mort à Sainte-Hélène. Les douleurs dont il se plaignait toujours, l'affectèrent plus vivement dans la nuit où il me dicta ses instructions pour le général Leclerc ; je le reconduisis fort tard dans son appartement. Nous venions de prendre une tasse de chocolat. Nous en prenions toutes les fois que le travail passait une heure du matin. Il montait toujours sans lumière dans son appartement pratiqué dans sa jolie bibliothèque. Je lui donnai le bras : à peine eûmes-nous dépassé le petit escalier qui conduisait au corridor, qu'il fut heurté violemment par un individu, qui courait à toutes jambes pour gagner l'escalier. Le Premier Consul ne tomba pas, parce que je le retins. Nous fûmes bientôt dans sa

chambre, où nous trouvâmes Joséphine, qui avait entendu le bruit, éveillée et hors d'elle. Les recherches et les informations qui furent faites immédiatement, prouvèrent que c'était tout simplement un homme qui se sauvait d'un rendez-vous amoureux et qui avait, comme un sot, dépassé l'heure de la retraite. Le factionnaire, qui était à la porte de la chambre à coucher, déclara que comme cet individu courait en tournant le dos à la chambre (ce qui ne pouvait pas être autrement), il l'avait pris pour une personne attachée à la maison et pressée dans son service. On pense bien que le rendez-vous n'eut plus lieu, du moins à la Malmaison ; on ne crut pas devoir prendre d'autres précautions que de mieux éclairer le corridor. La mauvaise issue du rendez-vous en prévint d'autres.

Ce fut le 7 janvier 1802, veille du départ pour la Consulte de Lyon, qu'eut lieu le mariage de Mlle Hortense avec Louis Bonaparte. Comme l'on n'avait pas encore repris, à cette époque, l'habitude de joindre à l'acte civil la bénédiction nuptiale, le mariage religieux eut lieu dans la petite maison de la rue de la Victoire, où se rendit un prêtre qui célébra cette bénédiction. Bonaparte fit aussi consacrer le mariage de Caroline, qui n'avait eu lieu, deux ans auparavant, que devant le maire. Il n'imita pas cet exemple ; nous ne sûmes par quels motifs. Avait-il déjà la pensée d'un divorce que la sanction religieuse aurait rendu plus difficile ? où était-ce le résultat d'une indifférence qu'il n'avait pas pour les autres ? ce ne pouvait être la crainte qu'on l'accusât de faiblesse, puisqu'il faisait revivre cet ancien usage pour sa sœur et sa belle-fille ; le peu de mots qu'il m'en a dit m'ont prouvé que c'était pour lui une chose parfaitement indifférente.

Napoléon a dit à Sainte-Hélène, en parlant de Louis et d'Hortense : « Ils s'aimaient en s'épousant. Ils se sont voulus l'un l'autre. Ce mariage, au reste, était le résultat des intrigues de Joséphine, qui y trouvait son compte. » Je vais rétablir les faits un peu altérés.

Louis et Hortense ne s'aimaient pas du tout. Ce fait est certain. Le Premier Consul le savait, comme il savait très bien aussi que Hortense avait une grande inclination pour Duroc, qui ne la payait pas assez de retour. Le Premier Consul consentait à les unir, mais Joséphine voyait ce mariage avec beaucoup de peine ; elle fit tous ses efforts peur en empêcher la conclusion. Elle m'en parla souvent, mais un peu tard : elle me disait que ses deux beaux-frères étaient ses ennemis très prononcés, que je voyais bien toutes leurs intrigues, et que je savais qu'il n'était sorte de désagréments qu'ils ne lui fissent éprouver. Tout cela, en effet, m'était bien connu ; elle me répétait sans cesse, qu'avec le mariage projeté, elle n'aurait aucun appui ; que Duroc n'était quelque chose que par l'amitié de Bonaparte ; qu'il n'avait aucune fortune, point d'illustration, et qu'il était encore sans réputation ; qu'il nè pouvait pas être un appui pour elle contre la malveillance bien connue des frères de Bonaparte ; qu'il lui fallait pour l'avenir quelque chose de rassurant. Elle ajoutait que son mari aimait beaucoup Louis ; que si elle avait le bonheur de l'unir à sa fille, ce serait un fort contrepoids aux calomnies et aux persécutions de ses autres beaux-frères. Je lui répondis qu'elle m'avait caché trop longtemps ses dispositions ; que j'avais promis, d'autant plus volontiers, mes services aux jeunes gens que je connaissais l'opinion favorable du Premier Consul ; qu'il m'avait souvent dit : « Ma femme a beau faire, ils se conviennent, ils

s'épouseront : j'aime Duroc, il est bien né; j'ai bien donné Caroline à Murat et Pauline à Leclerc, je puis bien donner Hortense à Duroc qui est un brave garçon. Il vaut bien les autres, le voilà général de division. Il n'y a rien contre cette union. D'ailleurs, j'ai d'autres vues sur Louis. » J'ajoutai, en parlant à Mme Bonaparte, que sa fille fondait en larmes lorsqu'on lui parlait de son mariage avec Louis.

Le Premier Consul avait fait expédier à Duroc son brevet de général de division par un courrier extraordinaire, qui se rendit en Hollande, que le nouveau général devait traverser à son retour de Pétersbourg où, comme je l'ai déjà dit, il avait été envoyé pour complimenter l'empereur Alexandre sur son avènement au trône. Le Premier Consul avait fait cette galanterie à Duroc, probablement dans la persuasion que le mariage aurait lieu. Pendant cette absence de Duroc, la correspondance des jeunes amants passait par mes mains, de leur consentement ; je faisais presque tous les soirs une partie de billard avec Mlle Hortense, qui y jouait très bien. Lorsque je lui disais, tout bas, j'ai une lettre, le jeu cessait aussitôt, elle courait à sa chambre, où j'allais la lui remettre. Ses yeux se remplissaient de larmes et elle ne redescendait plus que longtemps après dans le salon, où je l'avais précédée. Tout fut sans résultat pour elle: il fallait à Joséphine dans la famille un soutien contre la famille. La voyant dans cette ferme résolution, je m'engageai à ne plus contrarier ses vues, que je ne pouvais désapprouver ; mais je lui fis observer qu'il ne m'était plus possible de garder le silence et la neutralité dans ces petits débats. Elle me parut satisfaite.

Pendant notre séjour à la Malmaison, les intrigues

continuèrent. J'en supprime les détails, car c'était toujours les mêmes scènes et les mêmes irrésolutions. Quand nous rentrâmes aux Tuileries, les choses étaient dans le même état, mais les probabilités étaient pour Duroc. Je le félicitais même déjà, et il recevait assez froidement mes compliments. En peu de jours, Mme Bonaparte parvint à tout changer. Voulant absolument le mariage de sa fille avec Louis, elle ramena le Premier Consul à son idée par ses instances, ses prières, son habileté, ses caresses, et tous les ressorts qu'elle savait si bien faire mouvoir. Le Premier Consul monta, le 4 janvier, après son dîner, dans notre cabinet, j'y travaillais. — « Où est Duroc? — Il est sorti. Je le crois à l'Opéra. — Dites-lui, dès qu'il sera de retour, que je lui ai promis Hortense, il l'épousera. Mais je veux que ce soit au plus tard dans deux jours. Je lui donne cinq cent mille francs : je le nomme commandant de la huitième division militaire. Il partira le lendemain de son mariage pour Toulon, avec sa femme, et nous vivrons séparés. Je ne veux pas de gendre chez moi. Comme je veux en finir, dites-moi, ce soir même, si cela lui convient. — Je ne le crois pas. — Eh bien, elle épousera Louis. — Le voudra-t-elle? — Il le faudra bien. » Le Premier Consul me fit cette ouverture d'un ton assez brusque, ce qui me fit croire qu'il y avait eu une discussion vive dans l'intérieur du ménage, et que c'était de guerre lasse, et pour ne plus en entendre parler qu'il était venu proposer son ultimatum. Duroc rentra à dix heures et demie du soir. Je lui rapportai mot pour mot la proposition du Premier Consul. « Puisque c'est comme ça, mon cher ami, dit-il, il peut bien garder sa fille; je vais voir les..... » et avec une indifférence que je ne pus pas m'expliquer il prit son

chapeau et s'en alla. Le Premier Consul fut informé avant son coucher de la réponse de Duroc, et Joséphine reçut l'assurance du mariage de sa fille avec Louis; ce mariage eut lieu peu de jours après. Voilà exactement comment les choses se sont passées au grand chagrin de Mlle Hortense et probablement à la satisfaction de Duroc; Louis s'est laissé imposer sa femme. Elle l'avait jusqu'alors évité autant que possible. Elle lui témoignait toujours une indifférence au moins égale à la répugnance qu'il montrait pour elle. Ces sentiments ne se sont pas effacés.

Napoléon a dit à Sainte-Hélène qu'il avait voulu unir Louis avec une nièce de M. de Talleyrand. Je puis d'autant moins le nier que Napoléon m'a assuré qu'il avait d'autres vues sur Louis. Mais je n'ai jamais entendu dire un mot de cette nièce ni à lui, ni à Mme Bonaparte, ni à sa fille; j'ai bien cru, en effet, m'apercevoir, dans le temps, que le Premier Consul jetait déjà les yeux sur des alliances royales. Il a quelquefois témoigné du regret des mariages précipités de ses sœurs. On se souviendra qu'alors nous étions dans l'année qui vit le Consulat à vie, par conséquent le présage de l'Empire, et l'appétit vient en mangeant. Napoléon a dit avec raison à ses compagnons d'exil, « que ce mariage était le résultat des intrigues de Joséphine »; mais je ne comprends pas pourquoi il n'a pas parlé dans son intimité du projet de mariage d'Hortense avec Duroc, de leur amour, de sa première résolution. L'on a eu tort d'imprimer que le Premier Consul crut concilier le bonheur de sa fille avec sa politique; Hortense n'aimait pas Louis et redoutait ce mariage. Il n'y avait donc pas de bonheur à espérer pour elle et la suite l'a assez prouvé. Quant à la politique du Premier Consul, on ne voit pas

comment elle pouvait être intéressée à ce que Louis épousât Hortense, et dans tous les cas, cette grande politique, qui affichait si haut la prétention de s'affranchir des influences féminines, n'aurait été que la très humble servante des intrigues de Joséphine, car alors, aux Tuileries, le boudoir était souvent plus fort que le cabinet.

Ici je me félicite de pouvoir donner le démenti le plus formel, le plus positif à d'infâmes suppositions. On a menti par la gorge, comme disaient nos anciens preux, quand on a prétendu que Bonaparte avait eu pour Hortense d'autres sentiments que ceux d'un beau-père pour sa belle-fille ; on verra plus tard ce qu'il me dit à ce sujet, mais il n'est jamais trop tôt pour détruire une aussi basse calomnie. Des auteurs sans foi ont attesté sans preuve non seulement la criminelle liaison que l'on a supposée, mais ils ont été jusqu'à dire que Bonaparte était le père du fils aîné d'Hortense. Mensonge, indigne mensonge ! Et le bruit, cependant, en a été généralement répandu en France et dans toute l'Europe. Hélas ! serait-il vrai que la calomnie a des charmes si puissants, que dès qu'on y a été soumis, il n'est plus possible de s'y soustraire ?

CHAPITRE XL

Deux présidences annonçant deux trônes. — Consulte de la Cisalpine assemblée à Lyon. — Point de précautions. — Impolitesse de Clarke et mécontentement du Premier Consul. — Malte et les Anglais. — Mon immoralité selon Bonaparte. — Manque de mémoire. — Flatterie permise. — Fête chez Mme Murat. — Bonaparte roi de la fête. — Galanterie de Bonaparte. — La radiation des émigrés retirée à la police et évoquée au cabinet. — Les Anglais mieux traités que les Français. — Discussion animée au Conseil. — Les biens des émigrés. — Triomphe de la Révolution. — Preuve tirée de Sainte-Hélène.

Le Premier Consul désirait mettre en harmonie le gouvernement de la Cisalpine et celui de la France. Chef de l'un, il fallait à l'autre un président qui convînt à Bonaparte, et Bonaparte fut ce président. Ainsi, ces deux présidences réunies servirent de transition pour arriver à deux trônes. Ne voulant pas s'éloigner longtemps de Paris, et désirant éviter les embarras du voyage de Milan, Bonaparte fit faire aux personnes désignées pour les comices de Lyon, la moitié du chemin. C'est dans cette ville qu'il les convoqua ; je lui dis quelques jours avant notre départ : « Est-ce qu'il ne vous aurait pas été agréable de revoir l'Italie, ce premier théâtre de votre gloire, cette belle capitale de la Lombardie où vous avez joui de tant d'hommages ? — C'est vrai me répondit le Premier Consul, mais le voyage de Milan me ferait

perdre un temps précieux. J'aime mieux, d'ailleurs, que cette réunion ait lieu en France qu'en Italie; mon influence sur les députés sera plus prompte et plus sûre à Lyon qu'à Milan. Je suis bien aise, en outre, d'y revoir les nobles débris de l'armée d'Égypte, qui y seront réunis. »

Nous partîmes le 8 janvier 1802. Prêt à monter sur le trône de France, Bonaparte voulait en même temps préparer les Italiens à le couronner un jour roi d'Italie, imitant ainsi Charlemagne, dont il se regardait d'avance comme le successeur. Il vit dans le titre de Président de la République Cisalpine un grand pas de fait vers le royaume des Lombards, comme il vit un peu plus tard, dans sa nomination au Consulat à vie, un pas décisif vers la couronne des Francs. Le titre de Président lui fut accordé sans difficulté, le 26 janvier 1802. Le voyage à Lyon et les conférences ne furent que de forme; mais il fallait toujours frapper l'opinion par de grands mots et de solennelles démarches (1).

Les attentats dirigés contre les jours du Premier Consul ont fait répandre et accréditer le bruit qu'il prit dans ce voyage des précautions extraordinaires pour sa sûreté. Je n'en ai vu aucune, elles lui répugnaient. Il savait très bien et répétait souvent que qui voudrait risquer sa vie serait maître de la sienne. Il n'est pas exact de dire que des gardes escortaient sa voiture et occupaient toute la route; sous le rapport des précautions, il voyageait comme un

(1) Ugo Foscolo, auteur *delle Ultime lettere di Jacopo Ortis*, ouvrage qui jouit en Italie d'une réputation immense et méritée était à Lyon au temps de la réunion de la Consulte Cisalpine. (*Note de la première édition.*)

simple particulier. J'ai même vu rarement des armes dans sa voiture.

Dans ce temps, où l'ambition de Bonaparte prenait chaque jour plus d'essor, le général Clarke s'avisa d'aller dans la loge du Premier Consul aux Français, et de se mettre à sa place sur le devant. Le hasard fit que le Premier Consul vint au spectacle; Clarke se levant à peine ne lui céda pas sa place. Lorsque le Premier Consul, qui resta peu de temps au spectacle, rentra, il me témoigna son vif mécontentement de cette affectation d'amour propre et de vanité. Voulant se débarrasser d'un homme qu'il regardait comme un flatteur outré et un censeur maladroit, il l'envoya comme chargé d'affaires auprès du jeune roi improvisé d'Étrurie, où il expia sa sottise dans cette espèce d'exil; c'est à cela seul que se bornent « ces grands mécontentements » dont on a tant parlé. Par la suite, la faveur est revenue au général Clarke; Berlin en sait quelque chose et s'en souvient.

Le 25 mars de la même année, l'Angleterre signa à Amiens une suspension d'armes de quatorze mois, que l'on appela traité de paix. Les clauses de ce traité étaient de nature à n'en pas attendre une paix bien longue : il était bien évident, par exemple, que l'Angleterre n'évacuerait pas Malte, son Gibraltar du Levant; elle le savait bien, et la clause qu'elle consentit à la reddition de cette île à un Ordre religieux que Bonaparte avait détruit, la gênait fort peu. Cette île de Malte devait être un jour un des grands motifs de la rupture du traité d'Amiens, parce que l'Angleterre la voulait garder; mais cette fière Angleterre, si hautaine jusque-là envers le Premier Consul, traitait avec lui comme « chef de la France », ce qui comprenait pour lui beaucoup de choses. Cela consolidait

encore son pouvoir. Comme il s'aperçut que j'appréciais pour lui cet avantage de la paix, il ne me dissimula pas ses sentiments à cet égard.

Ce traité fut considéré, même en Angleterre, par les hommes d'État, comme une trêve qui ne pouvait être de longue durée ; on n'en eut nulle autre part une autre idée.

C'est à cette époque, où il voyait par cette paix s'augmenter sa gloire et sa puissance, qu'il me dit dans un moment d'hilarité, et en me frappant sur l'épaule, dans une des allées de la Malmaison. — « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous ? — Et pourquoi, général ? — N'êtes-vous pas mon secrétaire? — Dites-moi le nom du secrétaire d'Alexandre (1). » Il se retourna vers moi, et me dit en souriant : « Hem ! pas mal !... » Il crut que je disais vrai. Il y avait un peu de flatterie, je l'avoue, elle ne lui a jamais déplu, et je ne méritais certes pas, ce jour-là, le reproche qu'il me faisait souvent que je n'étais pas assez courtisan, assez flatteur.

Mme Murat, qui habitait Neuilly, donna à Bonaparte une fête dont il fut le roi. Il y eut grand dîner et spectacle le soir. La grande table n'était occupée que par des dames ; les hommes mangèrent dans une salle voisine. Mme Murat fit les honneurs de la fête avec beaucoup de grâce ; elle avait placé le Premier Consul vis-à-vis d'elle. Bonaparte mangea vite et ne parla guère. Enfin, au dessert, il adressa

(1) Bonaparte ignorait le nom du secrétaire d'Alexandre, et je ne pensais pas, dans le moment, à lui dire que ce secrétaire s'appelait Callisthène ; il a écrit des Mémoires sur Alexandre comme j'en écris aujourd'hui sur Napoléon ; mais je ne crois pas plus, malgré cette ressemblance, à l'immortalité de mon nom que je ne la désire. (*Note de la première édition.*)

une question à chaque dame ; cette question consistait à leur demander leur âge ; arrivé à Mme de Bourrienne, il lui dit : « Vous, je sais le vôtre. » Sa galanterie n'allait pas plus loin ; les dames furent loin d'en être satisfaites.

Le lendemain de cette fête, qui l'avait ennuyé, le Premier Consul se promenant avec moi à la Malmaison, dans son allée favorite, on lui apporta un de ces nombreux rapports de police qui étaient tous si niais et si ennuyeux. On y parlait des propos que faisait tenir à Paris une livrée verte qu'il avait récemment adoptée. Ces propos, venaient, disait-on, de ce que le vert était la couleur de la Maison d'Artois ; il y eut dans sa physionomie un mouvement convulsif. « A quoi pensent donc ces animaux-là ? Ils sont plaisants ! Est-ce que je ne vaux pas M. d'Artois ? Ils en verront bien d'autres ; ils n'y sont, ma foi, pas ! »

Jusque vers le milieu de l'année 1801, les radiations d'émigrés avaient toujours été proposées par le ministre de la police générale. Le Premier Consul ayant acquis la preuve qu'elles n'étaient souvent accordées qu'à de puissantes sollicitations, à la faveur, à l'intrigue, même à l'argent, se décida à concentrer ce travail dans son cabinet ; mais les autres affaires souffraient de cet ennuyeux travail qui, malgré tous mes efforts, ne produisait que douze à quinze radiations par semaine ; je lui en fis plusieurs fois l'observation, il n'y donna d'abord aucune suite. Aussitôt après le *Te Deum* chanté pour le Concordat et la paix, je profitai, à la Malmaison, d'un moment de gaieté et des bonnes dispositions dans lesquelles il me paraissait être, pour hasarder de l'entretenir de nouveau de la rentrée en masse des émigrés. « Vous avez, lui disais-je en riant, réconcilié les Français avec Dieu,

réconciliez-les entre eux. Il n'y a jamais eu de véritables listes d'émigrés ; il n'y a eu que des listes d'absents ; la preuve est que l'on a toujours rayé et que l'on raye tous les jours. » Il embrassa cette idée. « C'est bon, c'est bon, me dit-il, nous verrons ; mais je veux excepter mille personnes des plus grandes familles, surtout de celles qui sont attachées ou qui l'ont été aux Maisons des rois et des princes, ou à l'ancienne Cour. »

J'ai dit à la Chambre des Députés, et je me fais un plaisir de le répéter ici : « Dans le projet de Sénatus-Consulte que le Premier Consul me dicta pendant une partie de la nuit, il n'exceptait de la restitution que les maisons occupées par des établissements publics. Il ne voulait en payer ni le capital ni même la location. Mais à cette exception près, il rendait tout ce que possédait l'État, et tout ce qui n'avait pas été aliéné à des tiers. Dans cette immense question, il n'a jamais songé à toucher à des droits acquis. Il en connaissait tout le danger. Il restituait même le tiers qui restait des rentes confisquées, excepté les intérêts échus. C'était la chose la plus juste que l'on pût faire, car l'État avait pris ces rentes ; il profitait de l'intérêt qu'il ne payait pas. On a depuis couvert cet infâme confiscation du nom fiscal et barbare de confusion. On l'adopte encore aujourd'hui. Ce mot a été inventé pour couvrir le dol, la fraude, la spoliation, le vol, la banqueroute et toutes les infamies financières dont les gouvernements ne se sont rendus que trop souvent coupables ; mot qui ne devrait se trouver que dans le vocabulaire des nations barbares. Que dirait-on d'un homme qui aurait dérobé un sac de mille francs, qui l'aurait mis avec cent sacs pareils, et qui répondrait à celui qui viendrait le réclamer légitimement : « Oui, j'ai

bien votre sac, mais je ne puis le reconnaître, il y a confusion. » On ne pouvait, a-t-on répondu à ceux qui demandaient cette restitution, sans même y être intéressés, mais par le seul sentiment du bien, reconnaître les rentes. Mais il y avait aussi confiscation des rentes des Anglais, saisies par la même loi de ces temps affreux; on ne pouvait probablement pas non plus reconnaître les rentes, et cependant on les leur a rendues entières, et les intérêts depuis la confiscation. Ce que les baïonnettes anglaises ont facilement obtenu a été refusé à l'éternelle justice, cette fille du ciel sans laquelle toutes les Constitutions n'ont jamais été et ne seront jamais que du noir sur du blanc.

Le Premier Consul, après avoir terminé son projet de décret, convoqua pour le lendemain un grand conseil. Il fut composé des ministres, des deux consuls, et de cinq autres grands fonctionnaires publics. J'étais dans le cabinet servant de bibliothèque, et communiquant au salon en forme de tente où se tenaient les Conseils. La discussion fut longue et vive ; j'entendais tout, car on parlait très haut ; on criait même quelquefois.

Le Premier Consul combattit avec force les nombreuses objections que l'on faisait contre son projet ; on lui répliqua avec la même chaleur. Enfin, la Révolution rejeta toutes les restitutions. Elle voulait bien rappeler ses victimes, mais elle voulait en même temps garder leurs dépouilles.

Rentré dans son cabinet, le Premier Consul était très préoccupé du mauvais effet qu'avait produit sur le Conseil la proposition du projet, tel qu'il le lui avait soumis. Je pris la liberté de lui dire : « Vous avez trop d'esprit, général, pour ne pas voir que votre but est manqué et votre projet avorté. Le refus de rendre

aux émigrés ce que l'État possède encore détruit tout ce qu'avec cette concession le rappel avait de grand, de noble et de généreux. Je ne conçois pas comment vous avez pu céder à une opposition si déraisonnable et si cupide. — « Eh f....., me répondit-il avec humeur, vous avez dû tout entendre. La Révolution était en majorité dans le Conseil; que vouliez-vous que je fisse? Suis-je assez fort pour vaincre tous ces obstacles? » — Général, calmez-vous, je ne veux pas vous fâcher; mais vous pouvez bien revenir sur cette séance et résister à ces gens-là. — « Cela sera difficile, reprit-il en s'adoucissant un peu. Je vous le répète, ils ont encore la haute main dans ces sortes d'affaires, il faut le temps à tout. Au reste, rien n'est définitivement arrêté; nous verrons. » On connaît le Sénatus-Consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802), quinze jours après la conversation que nous venons de voir. On sait ce que ce Sénatus-Consulte accorda; on a vu ce que le chef de l'État voulait accorder; il fallut encore cette fois céder à la Révolution. Sans cela, Bonaparte eût tenu à son premier projet.

Cette affaire a occupé Napoléon à Sainte-Hélène. Il dit lui-même « avoir pu (il aurait dû dire avoir voulu) accorder toutes choses, qu'il en a même eu un moment la pensée, et qu'il a fait une faute de ne pas l'accomplir. Cette restriction de ma part, ajoute-t-il, détruisit tout le bon effet du rappel des émigrés. C'est une faute d'autant plus grande, que j'en ai eu l'idée; mais j'étais seul, entouré d'oppositions et d'espions; tous étaient contre vous autres, vous vous le peindriez difficilement, et cependant les grandes affaires me talonnaient, le temps courait, j'étais obligé de voir ailleurs. » Il parle ensuite d'un syndicat qu'il voulait former. Je n'en ai jamais entendu dire un mot. J'ai dit les choses comme

elles se sont passées. Ce que l'on vient de lire le confirme.

Les royalistes, peu satisfaits déjà de la tournure que prenaient les affaires politiques ne furent pas contents de la mesure étroite du rappel des émigrés. Les amis des libertés publiques les voyaient plus que compromises par les autres actes du Premier Consul et des corps de l'État qu'il tenait dans une entière dépendance, et qui, chaque jour, allaient au-devant lui en offrir encore davantage. Personne n'était content.

CHAPITRE XLI

Mission du général Sebastiani. — Rapport curieux. — Moyens insuffisants. — Expressions vives de Sebastiani contre l'Angleterre. — Le lord Withworth. — Souffrance de Napoléon. — Prévision. — Corvisart, médecin de Bonaparte et premier médecin de l'Empereur. — Influence des douleurs physiques sur le caractère de Bonaparte. — Notes pour le *Moniteur* déchirées. — L'ambassade de Londres. — Le général André aussi. — Calembour de M. de Talleyrand dans le cabinet du Premier Consul. — Inconduite de Jérôme Bonaparte. — Lettre sévère de son frère. — Lettre de change et lettre d'envoi de Jérôme. — Une miniature d'Héliogabale. — Insatiabilité des frères de Bonaparte. — M. Collot. — Fournitures de la marine. — Joseph et un pot de vin. — Moral financière du Premier Consul.

Le Premier Consul avait été satisfait de la conduite du général Sebastiani dans la mission qu'il avait remplie à Constantinople après le traité d'Amiens, pour engager le Grand-Seigneur au rétablissement de la paix avec la France.

A l'époque dont je parle, c'est-à-dire avant d'avoir reçu la fâcheuse nouvelle de l'évacuation de l'Égypte, cette conquête favorite l'inquiétait davantage; il pensait toujours à l'Orient; il était persuadé qu'un homme comme M. de Sebastiani, parcourant l'Afrique septentrionale, l'Égypte et la Syrie, pourrait ramener les souverains de ces pays à une opinion plus favorable pour lui que celle qu'avait dû leur inspirer la conquête de l'Égypte, et détruire les bruits que l'Angleterre fai-

sait courir sur la situation de la France (1). La paix avec la Porte Ottomane favorisait les conférences; Sebastiani devait aussi observer ces pays avec cette exactitude que promettaient la jeunesse et l'activité de son esprit. Bonaparte ne s'était pas trompé dans son choix; Sebastiani visita les États barbaresques, l'Égypte, le bourreau qui gouvernait la Palestine, les îles Ioniennes. Partout il exaltait la puissance de Bonaparte, partout il rabaissait l'Angleterre. Il donnait de la force aux anciennes liaisons, il en contractait de nouvelles avec les chefs de chaque pays. Il déclara aux autorités des îles Ioniennes qu'elles pouvaient compter sur la puissante protection de la France. Bonaparte, selon moi, espérait trop des résultats d'un voyage isolé, entrepris avec des instructions assez vagues. Toutefois, Sebastiani en tira tout le parti possible, et l'on peut voir, dans ce qu'en a publié le *Moniteur*, des détails intéressants. Les renseignements secrets sur les moyens d'attaquer avec succès les établissements anglais dans l'Inde étaient assez curieux, mais insuffisants, toutefois, pour permettre d'espérer un succès prochain; ce succès dépendait de trop de chances qu'il était impossible de prévoir.

L'extrait du rapport du général Sebastiani était plein d'expressions hostiles contre l'Angleterre. On y disait entre autres choses qu'avec six mille hommes on conquerrait l'Égypte, et que les îles Ioniennes étaient disposées à secouer le joug. Il n'est pas douteux que la publication de ce rapport ait hâté la rupture du traité d'Amiens. L'Angleterre suspendit toutes les dis-

(1) C'est Sebastiani (François-Horace-Bastien), devenu maréchal de France; à l'epoque de son ambassade à Constantinople, il n'était que colonel de dragons et fut nommé général de brigade, le 29 août 1803. (D. L.)

cussions sur Malte et déclara qu'il fallait, avant de les reprendre, que le roi de la Grande-Bretagne eût satisfaction pour ce qu'elle appelait un acte d'hostilité. Elle fit entrer pour beaucoup cette raison, bonne ou mauvaise, dans les motifs qu'elle inventait sans cesse pour justifier la rupture du traité d'Amiens, que l'Angleterre montra toujours peu d'empressement à exécuter.

C'est alors que Bonaparte, dédaignant les formes accoutumées, voulut avoir une conférence particulière avec lord Withworth, ambassadeur de Londres à Paris, et qui avait été le dernier ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg avant la rupture qui précéda la mort de Paul Ier. Bonaparte espérait le séduire par ses paroles et le ton qu'il savait si bien prendre dans la conversation; mais on verra que tout fut inutile. En signant le traité d'Amiens, le ministère britannique savait bien qu'il le romprait, ayant déjà pris la ferme résolution de combattre éternellement l'ambition envahissante de Bonaparte.

Depuis le commencement de 1802, Napoléon ressentait plus vivement des douleurs dans le côté droit. Je l'ai vu souvent à la Malmaison, au travail du soir, et lorsque minuit approchait, se pencher sur le bras droit de son fauteuil, déboutonner son habit et son gilet, et pousser un soupir de douleur. Je lui adressais la parole, et il me répondait : *Comme je souffre!* Et peu de moments après, je l'accompagnais dans sa chambre à coucher. J'ai plusieurs fois été obligé de le soutenir sur le petit escalier qui, de son cabinet intérieur, conduisait au corridor des appartements. C'est à cette même époque qu'il me disait assez souvent : « J'ai la crainte que, parvenu à quarante ans, je ne devienne gros mangeur; j'ai le pressentiment d'un excès d'em-

bonpoint. » Cette crainte d'une obésité précoce l'inquiétait beaucoup; mais sa grande sobriété et l'état physique de sa constitution ne me permettaient pas de partager ses pressentiments. Je me suis trompé.

Il y avait à peu près six mois qu'il m'avait demandé quel était mon médecin; je lui répondis que c'était M. Corvisart. « Comment le connaissez-vous? — C'est votre frère Louis qui m'en a parlé avec éloge; il lui doit sa guérison de la maladie que vous lui connaissiez. Il a en lui une grande confiance. » Peu de jours après, il prit Corvisart pour son médecin, et trois ans plus tard, il le nomma premier médecin de l'Empereur. Le Premier Consul fut promptement accoutumé à cet habile docteur, et de mon temps, il le voyait toujours arriver avec plaisir pour causer avec lui; sa figure ouverte et riante lui plaisait beaucoup. Corvisart lui avouait que la médecine pouvait très peu de chose et que son peu de puissance résultait plus encore des conseils que des drogues elles-mêmes.

Les douleurs qu'éprouvait alors le Premier Consul augmentaient son irritabilité. Peut-être faut-il attribuer à cette disposition beaucoup d'actes de cette époque de sa vie; ses idées, alors, n'étaient pas le soir ce qu'elles étaient dans la matinée, et très souvent il déchirait le matin, même sans la moindre observation, des notes qu'il m'avait dictées dans la nuit, et trouvées excellentes. D'autres fois, je prenais sur moi de ne pas transmettre, comme il le désirait, dans la nuit même, au *Moniteur* des notes qui, dictées par l'humeur et l'irascibilité, pouvaient produire en Europe un mauvais effet. Lorsque, le lendemain, il ne voyait pas l'article, je lui alléguais ou l'heure trop avancée, ou l'arrivée du courrier. Mais je lui faisais observer qu'il n'y avait rien de perdu, que cela y serait le len-

demain; il ne me répondait pas tout de suite, mais il me disait, un quart d'heure après : « N'envoyez pas ma note au *Moniteur* avant de me la montrer. » Il la prenait, la relisait, s'étonnait quelquefois de ce qu'il m'avait dicté, s'amusait à me dire que j'avais mal entendu. « Ce n'est pas trop bon, cela, n'est-ce pas? — Ma foi, je ne sais pas trop. — Oh! non, cela ne vaut rien, qu'en dites-vous? » Il secouait un peu la tête et déchirait le papier. Il m'envoya une fois, à deux heures du matin (nous étions alors aux Tuileries), un petit billet de sa main, ainsi conçu : « *A Bourrienne.* Écrivez à Maret qu'il fasse effacer de la note que Fleurieu a lue au Tribunat la phrase (frase) relative à Costaz; adoucissez ce qui est relatif à ce rapporteur du Tribunat, le plus possible. » Ce changement après réflexion venait (ce qui lui arrivait souvent) des observations que je lui avais faites et qu'il avait d'abord repoussées avec humeur.

Après la paix d'Amiens, le Premier Consul s'occupa de la nomination d'un ambassadeur en Angleterre; il jeta, je ne sais pourquoi, les yeux sur le général Andréossy. Je me permis quelques observations sur un choix qui ne me paraissait pas répondre à la haute importance de la mission; il me répondit : « Cela n'est pas arrêté, j'en parlerai à Talleyrand. » Le soir même, M. de Talleyrand vint travailler avec lui; nous étions à la Malmaison. Il fut question de la nomination d'un ambassadeur en Angleterre; le Premier Consul nomma plusieurs personnes et dit ensuite : « J'ai envie de nommer Andréossy. » M. de Talleyrand, qui n'était pas bien disposé pour ce choix, lui répondit d'un air spirituel et malin : « Vous voulez nommer *André* aussi! Quel est donc cet André? — Je ne vous parle pas d'un André, je vous parle d'Andréossy; est-ce que vous ne

le connaissez pas? Pardieu! Andréossy, général d'artillerie. — Andréossy! Ah! oui, oui, c'est vrai. Andréossy; je n'y pensais pas : je cherchais dans la diplomatie, et je ne l'y trouvais pas. C'est vrai; oui, oui, c'est vrai, il est dans l'artillerie. » Le Premier Consul parla alors du général Andréossy de manière à faire voir à M. de Talleyrand qu'il désignait ce général d'artillerie pour l'ambassade de Londres. Il y alla après le traité d'Amiens, en 1802, et revint quelques mois après, ayant eu à peine le temps de s'établir. Il n'y avait pas grand'chose à y faire; cela lui convenait; il n'y fit rien.

En 1802, Jérôme était parvenu au grade d'enseigne de vaisseau et se trouvait à Brest, où il se permettait des dépenses bien au-dessus de sa fortune et des obligations de son emploi, dépenses qui ne se faisaient qu'aux frais de l'État. Il tirait souvent sur moi des lettres de change que le Premier Consul acquittait avec beaucoup d'humeur. Une de ses lettres, dans laquelle Jérôme me parlait de ses plaisirs et des fêtes qu'on lui donnait, puis annonçait qu'il tirait sur moi dix-sept mille francs, excita la bile du Premier Consul. Il lui écrivit :

« J'ai vu votre lettre, monsieur l'enseigne de vaisseau. Il me tarde de vous savoir sur votre corvette, étudiant un métier qui doit être le théâtre de votre gloire.

« Mourez jeune, j'en serai consolé, mais non pas si vous vivez soixante ans sans gloire, sans utilité pour la patrie, sans laisser de traces de votre existence; mieux vaudrait n'avoir pas existé. — Paris, 6 messidor an X (27 juin 1802). A Jérôme, enseigne de vaisseau. »

On sait si les vœux du Premier Consul ont été

exaucés. Cette lettre contredit positivement ce que l'on a imprimé dans les biographies, que Jérôme Bonaparte partit, en 1801, comme lieutenant de vaisseau, avec l'expédition de Saint-Domingue. Jérôme est parti, sur l'*Épervier*, après la réception de la lettre de son frère; il était à Saint-Pierre le 6 novembre : il était alors parvenu au grade de lieutenant de vaisseau. Il m'écrivit de Saint-Pierre, le 23 novembre, pour m'annoncer qu'il tirait sur moi une lettre de change de vingt mille francs; voici sa lettre (1).

J. Bonaparte, lieutenant de vaisseau, commandant l'Épervier.

Je te préviens, mon cher Bourrienne, que j'ai tiré sur toi une lettre de change de vingt mille francs; je l'ai écrit au Consul par le dernier bâtiment, et sans doute qu'il t'en aura parlé.

J'ai rencontré un de tes amis à Saint-Pierre; c'est le général Castella qui y commande, et où je suis depuis le 15 brumaire, n'ayant passé au Fort-de-France que sept jours.

Adieu, mon cher Bourrienne, je t'embrasse.

J. Bonaparte.

P. S. Tous les Européens, mon cher Bourrienne, meurent dans ce pays. Ici, j'ai déjà 23 hommes de moins sur ma corvette, qui est un fort mauvais bâtiment : juge, d'après cela, si je suis à mon aise sur l'*Épervier*. J'appareille cette nuit pour aller visiter les îles anglaises. Ce voyage me tiendra vingt à trente jours à la mer. Adieu, mon cher Bourrienne, je t'embrasse.

Jérôme n'a jamais répondu aux vœux ni aux désirs

(1) Ce qui est incontestable, dit le comte d'Aure, c'est la présence de Jérôme à Saint-Domingue où il était en même temps que l'expédition. La preuve en est dans cette lettre qu'écrivait le général en chef Leclerc, au Premier Consul et datée du Cap, *le 14 ventôse* (5 février 1802) : « Je suis très content de Jérôme, je le ferai beaucoup « naviguer. Je l'enverrai en croisière et lui donnerai des commissions, « il a tout ce qu'il faut pour faire un excellent officier. » Donc l'assertion de Bourrienne est fausse. » (D. L.)

de son frère, qui l'appelait toujours un petit polisson. On vient de voir sa conduite comme enseigne de vaisseau. Dès ses premiers pas dans la vie, il a causé, par ses relations, des chagrins à son frère et à sa famille : la Westphalie n'oubliera jamais qu'il a été son roi, et son peuple n'était pas sans motifs pour l'appeler une miniature d'Héliogabale (1).

En général, le Premier Consul était ennuyé et fatigué des continuelles demandes d'argent que lui faisaient ses frères. Pour en finir avec Joseph, qui dépensait de grosses sommes à Mortefontaine, comme Lucien à Neuilly, il avait fait donner à M. Collot la fourniture des vivres de la marine, mais à la condition de remettre, sur ses bénéfices, quinze cent mille francs par an à Joseph. Lucien avait fait ses affaires en Espagne. Je crois que cette fourniture, qui, toutefois, n'a pas duré longtemps, a bien tourné pour Joseph (2). Mais elle a été funeste à M. Collot, par l'injonction du Premier Consul, qui n'avait pourtant jamais eu qu'à s'en louer. M. Collot a été très inexactement et très mal payé, maltraité et abreuvé de chagrins. Il ne le méritait pas. Le Premier Consul lui avait dit à lui-même qu'il serait régulièrement payé chaque mois et qu'il n'avait aucun sacrifice à faire dans les bureaux. Plusieurs mois s'écoulèrent; un an même, je crois, se passa sans qu'il pût recevoir une obole. Il obtint, avec

(1) Le roi Joseph répond à cela : « Napoléon disait que Jérôme serait devenu un excellent général ; à Waterloo, il a montré beaucoup de fermeté; il y a été blessé, il est resté un des derniers sur le champ de bataille. Quel rapport entre Jérôme roi de Westphalie, et Héliogabale !! Il faut avoir mission pour décrier les frères de Napoléon, pour trouver de semblables rapports.

(2) Le roi Joseph, dans ses réfutations, a traité d'infâme calomnie cette assertion des Mémoires de Bourrienne (D. L.).

beaucoup de peine, par l'intermédiaire de Junot, mais non sans sacrifices, une audience du Premier Consul. Le Premier Consul me dit, comme il avait coutume de le faire lorsqu'il voulait avoir un tiers pour témoin : « Vous resterez ». M. Collot vint à la Malmaison, c'était le soir; il parla au Premier Consul avec une noble fermeté, exposa ses griefs, se plaignit avec force de l'état dans lequel on le laissait. Il prouva que ses avances étaient énormes, et que cependant il ne pouvait rien recevoir de la marine. Il rappela au Premier Consul ce que celui-ci lui avait promis, en lui donnant le service de la marine, à cause de la condition qu'il y avait mise. On lui devait bien des millions, sur un service de 20 à 24 millions. Enfin M. Collot finit par lui faire clairement entendre que, sans le grand sacrifice que l'on avait exigé de lui, il aurait pu, avec beaucoup moins, se faire payer à la marine. Qu'il ne l'avait pas fait, parce que Bonaparte lui avait déclaré que cela serait inutile, et que même il le lui avait presque défendu : avec des sacrifices, il eût été payé. Là-dessus, le Premier Consul lui répondit avec une violente humeur : « Eh! f..., pour qui me prenez-vous? Croyez-vous que je sois un capucin, moi? Il fallait donner cent mille écus à Decrès, cent mille à Duroc, cent mille à Bourrienne, vous faire payer et ne pas venir m'ennuyer de ces balivernes. J'ai des ministres; c'est pour qu'ils me rendent des comptes. J'entendrai Decrès : en voilà assez, laissez-moi, et ne me fatiguez pas davantage de vos réclamations : je ne m'occupe pas de pareils détails ». Et il le congédia fort durement. J'ai appris depuis que ce ne fut qu'après beaucoup de refus, de tracasseries, de peines et d'inquiétudes, que M. Collot s'est tiré d'affaire; je crois me rappeler qu'il m'a dit : « Mon Dieu! s'il en veut tant

à ma fortune, qu'il me demande une frégate, je la lui donnerai ; mais qu'il me paie et me retire son marché. » Dans toute cette vilaine discussion, la raison a toujours été du côté de M. Collot, les chicanes de l'autre côté ; c'est une justice à rendre.

CHAPITRE XLII

Fausseté proverbiale des bulletins. — L'histoire selon le *Moniteur*. — Injustices de Bonaparte envers les réputations. — Défenses et reddition de Malte par le général Vaubois. — M. Doublet. — Lettre falsifiée. — Réclamations et démarches inutiles. — Création de la Légion d'honneur. — Mon approbation. — Difficultés au Conseil et dans les corps de l'État. — Faible majorité. — Idées monarchiques de M. de Talleyrand. — Les partisans de l'hérédité. — Morgue singulière de Lucien. — Germes du Consulat à vie. — Le pouvoir absolu préféré aux institutions libres. — Humilité feinte. — Restrictions du Sénat. — Luxe de générosité du Conseil d'État. — De deux offres une seule est acceptée. — Les autorités en retard. — M. de Lafayette après Marengo et aux Tuileries. — Fête donnée aux Américains. — Lettre de M. de Lafayette au Premier Consul — Vote conditionnel et motivé.

Il est à désirer que l'historien de l'époque où nous sommes se méfie des bulletins, des dépêches, des notes, des proclamations émanées de Bonaparte, ou qui ont passé par ses mains, et que l'on ne s'en rapporte qu'aux masses. Pour moi, je regarde comme étant empreints de la même vérité ce proverbe : « Menteur comme un bulletin », et l'axiome : Deux et deux font quatre.

Les bulletins annonçaient toujours ce que Bonaparte voulait faire passer pour vrai ; mais il aurait fallu, pour les bien juger, les contre-vérités. On sait que le lieu d'où il dictait le bulletin était aussi d'une grande importance pour lui : on l'a vu dater de Moscou des

décrets sur les théâtres et sur le bœuf de Hambourg (1).

Les documents officiels étaient presque toujours altérés : il y avait mensonge dans l'exagération des victoires, et mensonge dans l'exposé des revers et des pertes. Ce serait véritablement un roman qu'une histoire écrite uniquement d'après les bulletins, les correspondances et les actes officiels du temps : on en a vu plusieurs preuves dans ces Mémoires.

Une autre chose que je n'ai jamais pu concevoir, c'est que, avec son incontestable supériorité, Bonaparte affectait de déprécier toutes les grandes réputations militaires : il parlait souvent de fautes reconnues, mais pour les attribuer à ses généraux et à ses ministres et couvrir les siennes. Il est notoire que des plaintes continuelles, des réclamations aussi énergiques que fondées ont été adressées au général Bonaparte au sujet de bulletins injustes et partials ; on a vu réclamer contre des rapports qui attribuaient le succès d'une journée à quelqu'un qui y était presque étranger, et ne pas nommer celui qui commandait. Les plaintes des officiers et des soldats forcèrent une fois le général Lanusse, qui commandait à Damiette, de réclamer contre l'altération d'un bulletin qui réduisait à rien un engagement avec une troupe d'Arabes, et représentait la perte en hommes comme presque nulle ; tandis que ce général avait parlé d'une affaire très

(1) « On croirait d'après ce passage que l'Empereur courait puérilement après les noms, qu'il calculait les lieux et que les mesures si diverses (*Bourrienne et ses erreurs*) qu'il a prises sur tant de sujets, au milieu des méditations du bivouac, n'étaient que des inspirations de vanité. Il n'en est rien cependant, le gouvernement était organisé de telle sorte que chaque jour avait son travail et que les affaires qui exigeaient la décision du chef de l'État venaient le chercher où les événements de la guerre l'avaient conduit. (D. L.)

sérieuse et d'une perte assez considérable. La rectification eut lieu ; mais aussi la réclamation était noble et énergique.

Bonaparte avait pris Malte, comme chacun sait, en deux fois vingt-quatre heures. L'empire de la Méditerranée, que la bataille d'Aboukir assura aux Anglais, leur donna les moyens d'attendre, avec leurs nombreuses croisières, que la faim forçât le général Vaubois, commandant à Malte, à capituler. Ce général complètement abandonné, plutôt par la force des positions que par suite de sa volonté, sans aucune relation avec la métropole, capitula le 4 septembre 1800, et céda aux Anglais le second Gibraltar de la Méditerranée, après une belle défense d'environ deux ans. Je devais rappeler ces faits, analogues à celui qui va suivre.

Le 22 février 1802, un M. Doublet, qui avait été commissaire du gouvernement français à Malte lorsque nous possédions cette île, vint chez moi, aux Tuileries. Il se plaignit amèrement de ce que l'on avait altéré dans le *Moniteur* la lettre qu'il avait écrite de Malte au Premier Consul, le 20 ventôse an VIII (9 février 1800). « Je le félicitais, disait M. Doublet, sur le 18 Brumaire, et je lui exposais la situation de Malte, qui était fort alarmante. L'on a imprimé le contraire dans le *Moniteur :* c'est ce dont je me plains. Cela m'a fait éprouver à Malte mille désagréments sérieux, et l'on m'a accusé d'en avoir imposé sur la véritable situation de cette île, où je remplissais une fonction publique qui donnait du poids à mes paroles. » Je lui répondis que, n'étant point rédacteur du *Moniteur*, ce n'était pas à moi qu'il aurait dû s'adresser : « Au reste, ajoutai-je, donnez-moi la copie de votre lettre, que j'aurais de la peine à retrouver ; j'en parlerai au

Premier Consul, et je vous rendrai sa réponse. » Doublet chercha la lettre dans sa poche, et ne la trouva pas. Il me demanda excuse, et me dit qu'il allait m'en envoyer la copie, en me réitérant la prière de faire vérifier d'où venait l'erreur. Le même jour il m'envoya la lettre suivante :

Citoyen Conseiller d'État,

Je m'empresse de réparer un oubli commis ce matin, et que je vous prie de me pardonner. Voici donc la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire au Premier Consul, en apprenant, à Malte, l'heureuse révolution du 18 Brumaire.

« Malte, 20 ventôse an VIII.

Doublet, commissaire du gouvernement français à Malte, au citoyen Bonaparte, Premier Consul de la République.

Citoyen Consul,

Resté plus d'un an sans recevoir du gouvernement français aucune réponse à mes nombreuses dépêches, j'ai eu des doutes sur le sort de la République, parce que vous n'étiez plus en Italie; mais dès que je vous ai su de retour à Toulon, je me suis écrié : « La République est sauvée ! » Mon amour pour elle et mon admiration pour vous m'inspiraient : oui, vous vérifiez cette prévoyance; car tous les bons républicains répètent avec joie : Il sauvera, raffermira la République.

« Hâtez-vous aussi de sauver Malte : des hommes et des vivres; il n'y a pas de temps à perdre (1). Son acquisition à la

(1) Il est à remarquer que ce commissaire écrivait ceci sept mois après que Bonaparte avait assuré au général Desaix, dans une dépêche du 12 août 1799, que Malte était approvisionné pour deux ans. A quoi servait ce mensonge? Malte a été pris par la famine. (*Note de la première édition.*)

Fallait-il donc donner cet avis aux Anglais pour qu'ils redoublassent de précautions afin d'empêcher l'introduction des vivres? (D. L.)

République a été votre ouvrage : votre gloire est intéressée à ce qu'elle nous reste, et c'en est assez pour nous rassurer.

Salut et respect.

DOUBLET.

P. S. Si vous désirez, Citoyen Conseiller d'Etat, d'autres éclaircissements, je serai prêt à vous les fournir de vive voix, ou par écrit.

Paris, 3 ventôse an X.

Après midi, rue Saint-Roch-Poissonnière, n° 13.

Au lieu du passage que j'ai souligné, il y a dans le *Moniteur* : « Son nom inspire aux braves défenseurs de Malte un nouveau courage ; nous avons des hommes et des vivres. »

Ignorant les motifs de cet étrange changement, je montrai cette lettre au Premier Consul. Il haussa les épaules en souriant : « Ne lui répondez pas ; c'est un nigaud ; ne vous en mêlez plus. »

Il était clair qu'il n'y avait plus rien à faire. Mais c'est bien malgré moi que l'on a joué à M. Doublet un si mauvais tour : j'avais fait sentir au Premier Consul tous les inconvénients qui en pouvaient résulter pour ce commissaire. J'ai vu bien rarement publier des lettres ou des rapports tels qu'on les envoyait. Je me suis aperçu de combien de motifs on peut se servir pour justifier ces falsifications. Lorsque l'on a quitté une fois le sentier de la franchise et de la bonne foi, tous les prétextes sont bons pour justifier cette conduite. Quelle histoire l'on écrirait, si l'on ne consultait que le *Moniteur* !

Après la prorogation du Consulat de Bonaparte pour dix ans, il créa, le 19 mai, l'Ordre de la Légion d'Honneur. La noblesse suivit bientôt cette institution. Ainsi l'on vit, dans peu de temps, le Concordat rassurer les consciences et rétablir la paix dans l'église, les

émigrés rappelés, la prorogation de dix ans préparer le Consulat à vie et l'Empire, et la création dans un pays où il n'y avait plus de distinctions, d'un Ordre qui devait enfanter des prodiges. Les Bourbons en rétablissant les autres Ordres détruits, eurent la sagesse de conserver l'Ordre de la Légion d'Honneur.

On a vu dans bien des circonstances que le Premier Consul s'échappait pour ainsi dire à lui-même, en accomplissant trop tôt ses projets, et en était quitte après pour rejeter la faute sur un autre, ainsi qu'il le fit, par exemple, dans l'affaire du parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte. Il était si pressé que l'on peut dire que s'il eût été jardinier il aurait voulu voir les fruits mûrs avant que les fleurs fussent tombées. Cet empressement inconsidéré faillit devenir fatal à la création de la Légion d'Honneur, création qu'il mûrissait dans son esprit depuis qu'il avait vu des Ordres briller à la boutonnière où sur l'habit des ministres étrangers. Il répétait fréquemment : « Cela fait bien ! Il faut de ces choses-là pour le peuple ! »

J'étais, je dois l'avouer, très fort partisan de la fondation en France d'un nouvel Ordre chevaleresque, parce que dans tout État bien gouverné, le chef d'un gouvernement doit tendre à stimuler l'honneur des citoyens, et à les rendre plus sensibles à des distinctions honorifiques qu'à des récompenses pécuniaires. Mais, en même temps, je tâchai de faire sentir au Premier Consul qu'il se hâtait trop, il ne m'écouta pas, et je dois convenir avec la même franchise, qu'en cette circonstance, je fus bien vite rassuré, comme on va le voir, sur la suite des difficultés qu'il éprouva au Conseil et dans les corps constitués de l'État.

Le 4 mai 1801, il fut, pour la première fois, offi-

ciellement question au Conseil d'État de l'établissement de la Légion d'Honneur, proclamée loi de l'État, le 19 mai suivant. L'opposition fut très forte, et toute la puissance du Premier Consul, la force de ses raisonnements, la grande influence de sa position, ne purent obtenir au Conseil d'État que 14 voix sur 24. Les mêmes sentiments se manifestèrent au Tribunat, où ce projet ne passa qu'à une majorité de 56 voix contre 38 ; et la balance fut à peu près la même au Corps législatif, où les voix furent de 110 contre 166. De sorte que dans trois corps, où il y avait 394 votants, il n'y eut qu'une majorité de 78 voix. Frappé de cette faible majorité, le Premier Consul me dit, le soir : « Ah ! je le vois bien, les préventions sont encore trop fortes, vous aviez raison, j'aurais dû attendre. Ce n'était pas très urgent ; et puis, il faut le dire, les orateurs du projet l'ont mal défendu. La forte minorité m'a mal jugé. — Soyez tranquille, lui dis-je, sans doute il aurait mieux valu attendre ; mais la chose est faite, et vous verrez que le goût de ces distinctions n'est pas près de se passer : il tient à l'organisation de l'homme. Vous devez attendre de grands résultats de cette création ; vous verrez. »

En avril 1802, le Premier Consul dressa toutes ses batteries pour se faire déclarer Consul à vie. C'est peut-être l'époque de sa carrière où il a mis le plus en pratique ces principes de fausseté et de dissimulation que le vulgaire appelle les maximes de Machiavel ; jamais la ruse, le mensonge, l'astuce, la modération apparente, n'ont été employés avec plus de talent et de succès.

Dans le mois de mars, on ne parlait plus que d'hérédité et de dynastie ; Lucien était le plus violent propagateur de ces idées, et poursuivait avec constance

et adresse son apostolat. J'ai rappelé, il n'y a qu'un instant, qu'il avait, de l'aveu de son frère, publié en 1800, un pamphlet dans le même sens, que Bonaparte l'improuva depuis comme une révélation prématurée de ses projets, et qu'il donna pour exil à Lucien l'ambassade d'Espagne. M. de Talleyrand, dont les idées ne pouvaient être que pour le gouvernement monarchique, faisait parler les cabinets de l'Europe (1). On répétait les mots de stabilité et d'ordre sous lesquels on devait envelopper plus tard la ruine des droits du peuple. Bonaparte appelait idéologues ou terroristes les amis sincères d'une liberté constitutionnelle. M[me] Bonaparte s'opposa avec courage à l'influence de ces conseils qu'elle croyait funeste à son mari. Celui-ci lui parlait très rarement et avec peu de confiance de la politique et des affaires publiques. « Qu'elle file et qu'elle tricote, » disait-il toujours. Ceux qui travaillaient avec le plus de constance à faire prononcer l'hérédité étaient Lucien, Rœderer, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély et Fontanes. Ils étaient secondés par la conclusion de la paix avec l'Angleterre, qui, en rétablissant pour un moment la pacification générale, donnait au Premier Consul la facilité de tout entreprendre.

Pendant que le Premier Consul aspirait au trône de France, ses frères, et surtout Lucien, affectaient une morgue et des prétentions ridicules. En voici un exemple presque incroyable, mais dont je fus témoin.

Le dimanche 9 mai, Lucien vint voir M[me] Bonaparte,

(1) Il est un principe fondamental des gouvernements libres sur lequel M. de Talleyrand n'a jamais varié : c'est la création de deux Chambres comme en Angleterre, comme aujourd'hui en France; il le voulait à l'Assemblée Constituante avec Mounier et les esprits les plus sains de cette illustre assemblée. (*Note de la première édition.*)

qui lui dit : « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner lundi dernier? — Parce qu'il n'y avait pas de place marquée pour moi ; les frères de Bonaparte doivent avoir les premières places après lui. — Qu'entends-je, lui répondit Mme Bonaparte? Mais, si vous êtes le frère de Bonaparte, rappelez-vous ce que vous étiez ; chez moi, toutes les places sont égales. Eugène ne me dirait jamais une pareille sottise (1). »

A cette époque où le Consulat à vie ne commençait qu'à germer, les conseils affluaient par toutes les issues pour seconder la tendance du Premier Consul à s'emparer du pouvoir absolu.

La liberté repoussait un pouvoir illimité et mettait des bornes aux moyens qu'il voulait et qu'il devait employer pour donner un libre cours à son excessif amour de la guerre et des conquêtes. Il me disait : « La décennalité ne me suffit pas, je la regarde comme destinée à susciter des troubles sans interruption. » Il m'avait dit, le 7 juillet 1801 : « La question de savoir si la France aura une République est encore douteuse, cela ne sera décidé que dans cinq ou six ans. » Il est clair que ce terme lui parut trop long. Il pouvait regarder la France comme sa propriété, ou ne se considérer que comme le délégué du peuple et le défenseur de ses droits. J'avais la conviction que le Premier Consul voulait le bonheur de la France ; mais ce

(1) On a mis cela sur le compte de Jérôme ; il était en Amérique. (*Note de la première édition.*)

Dans les réfutations du roi Joseph, on voit à ce sujet : « C'est encore une historiette faite à plaisir ; la fausseté résulte de l'application que l'on en avait faite à Jérôme qui a prouvé l'*alibi* ; on s'est rejeté sur un autre frère ; mais celui-ci ministre, avait une place marquée, pour cela même, après les Consuls. L'historiette convenait à Jérôme qui n'était qu'enseigne de vaisseau. Alors, dit le roi Joseph, on voit évidemment la maladresse de l'auteur des Mémoires. » (D. L.)

bonheur était, dans son esprit, inséparable du pouvoir absolu, qu'il jugeait seul capable de le fonder et de l'assurer ; et je le vis avec peine disposé à suivre la première route. Les amis de la liberté, ceux qui voulaient de bonne foi maintenir un gouvernement constitutionnellement libre, se laissèrent entraîner à consentir à une prorogation de dix années de pouvoir, au delà des dix années primitivement accordées par la Constitution. Ils faisaient ce sacrifice à la gloire et à la puissance qui en était la conséquence, et ils étaient loin de penser qu'ils prêtaient leur appui à de honteuses intrigues. Ils tinrent bon ; mais pour le moment seulement, et la nomination à vie fut rejetée par le Sénat, qui n'accorda que dix années de plus de pouvoir.

Le Premier Consul, qui voyait ajourné encore, et peut-être pour longtemps, le rêve de son ambition, dissimula son vif mécontentement avec cet art profond qu'il possédait au plus haut degré quand il ne pouvait pas faire autrement. Il fit au message du Sénat qui concernait cette nomination une réponse posée mais évasive et entortillée, et, dans l'espoir qu'il nourrissait d'obtenir plus du peuple que du Sénat, il déclara, avec une hypocrite humilité : « Qu'il se soumettait à ce nouveau sacrifice, si le vœu du peuple lui commandait ce qu'autorisait le Sénat. » Tel était l'hommage rendu à la souveraineté du peuple, qu'il allait bientôt fouler aux pieds. Il affectait de ne vouloir tenir que du peuple son autorité, s'efforçant de faire croire qu'il la regardait comme illégitime sans son approbation.

Le Conseil d'État fut convoqué extraordinairement le lundi 10 mai. On lui communiqua non seulement le Sénatus-Consulte, mais la réponse si adroite et si insidieuse du Premier Consul. Le Conseil ne s'occupa

du Sénatus-Consulte que comme d'un renseignement, et ne délibéra d'abord que sur la question de savoir sur quoi on consulterait le peuple. Peu satisfait de n'accorder au Premier Consul que dix années de prérogatives, le Conseil d'État pensa qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, et ne pas s'arrêter en si beau chemin : il opina pour que l'on consultât le peuple sur cette question : *Le Premier Consul sera-t-il nommé à vie, et aura-t-il le droit de désigner son successeur?* C'était singulièrement renchérir sur un Sénatus-Consulte dont faisait bien peu de cas un corps qui était très inférieur en dignité et en pouvoir au Sénat, si toutefois il y avait dans ce temps dignité et pouvoir dans quelque corps que ce fût. Les rapports de la police eurent aussi beaucoup d'influence sur le résultat de cette discussion, car ils étaient unanimes à dire que tout Paris demandait un Consul à vie, avec faculté de désigner un successeur. La réponse à ces deux questions fut emportée comme d'assaut ; tous les assiégeants étaient bien d'accord, et les assiégés pris au dépourvu. La nomination à vie passa à l'unanimité ; le droit de nommer un successeur, à la majorité. Mais le Premier Consul déclara qu'il blâmait formellement cette seconde mesure, de laquelle il n'avait pas pris l'initiative. Telle fut et telle sera, dans tous les temps, la situation du pouvoir ; le dévouement aveugle, la servilité, et de vils intérêts lui proposeront toujours des choses intempestives capables de le compromettre.

Le Premier Consul reçut l'avis du Conseil d'État ; toujours dissimulé dans son projet d'arriver au pouvoir absolu, et pensant qu'il devait avoir l'air de repousser une partie de celui qu'on lui offrait, il raya de l'avis du Conseil d'État ce qui concernait la désigna-

tion du successeur ; faculté qui avait passé à une faible majorité. Il l'avait cependant bien concerté avec ses amis, qui en furent les organes au Sénat et au Conseil d'État, et tout était convenu. Mais l'opposition que rencontra au Sénat la proposition du Consulat à vie, et à plus forte raison la proposition de désigner son successeur, quoique cette opposition fût en minorité, le fit reculer ; et dans ses réponses officielles, dans ses discours, dans ses conversations intimes, il couvrit sa défaite des grands noms de générosité, de désintéressement et de modération. Pas un homme sensé n'en fut la dupe.

Comme déjà l'on commençait à se soucier fort peu des formes, le nouvel arrêté ne fut pas même remis en délibération, et cependant on lisait : le Conseil d'État entendu. C'est une belle chose que la forme!

Quel singulier combat! Le Sénat qui accorde dix ans de plus que n'avait donné la Constitution ; le Conseil d'État qui, en apparence, *ex proprio motu*, donne le pouvoir pour la vie, enchérissant sur tout ce qui se précipitait dans l'abîme du pouvoir, accorde au Consul la faculté de le transmettre à qui bon lui semble ; et puis le Premier Consul qui accepte avec une espèce de contrainte cette autorité viagère, mais qui, par une résignation simulée, refuse de la transmettre. On verra deux ou trois ans plus tard résulter, de ce combat de générosité d'offres et de refus, le pouvoir le plus absolu.

Le Premier Consul avait, comme on vient de le voir, rayé lui-même la clause de la désignation du successeur, qui se trouvait dans l'avis du Conseil d'État ; mais il faisait agir en secret tous ceux qui s'étaient livrés à l'espoir d'avoir du crédit, des places et de l'argent. Il nous revenait chaque jour des imprimés

que nous renvoyaient et que dénonçaient des préfets peu stylés, et d'autres autorités bien en arrière de ce qui se passait. Les pamphlets dénoncés revenaient à leur source. Dans ces imprimés, si multipliés et si variés sous le rapport du style et de la forme, on exaltait les droits du Premier Consul à un acte plus solennel encore de la reconnaissance nationale, qui allait se manifester dans le vote du Consulat à vie.

On a vu, pendant les négociations de Campo-Formio, toutes les circonstances de la détention et de la mise en liberté des prisonniers d'Olmütz. On se rappelle la peine qu'eut le général Bonaparte dans cette réclamation, et le grand caractère qu'il déploya ; il avouait lui-même que, de toutes les demandes qu'il avait eu à faire, celle-ci était la plus difficile à obtenir. On a vu, dans la déclaration de ces prisonniers d'État, qu'ils restèrent en pays neutre, parce qu'ils ne voulurent point donner leur assentiment aux mesures prises en France après le 18 Fructidor. M. de Lafayette avait été reçu par le Premier Consul après la bataille de Marengo ; Bonaparte l'avait retenu plus de deux heures avec lui. Je me rappelle que lorsqu'il fut parti, le Premier Consul me dit : « Il n'y a rien à faire avec lui ; j'en suis fâché : il ne veut entendre à rien ; c'est un homme dont les principes sont estimables, mais y a aussi un peu d'entêtement et beaucoup d'exagération. »

Peu de temps après, dans les premiers jours de septembre 1800, M. de Lafayette fut invité par Joseph à assister à la fête donnée aux Américains à l'occasion du traité de commerce et d'amitié qui venait d'être conclu avec eux. Le Premier Consul, auquel tout réussissait alors, et qui n'avait que des motifs de satisfaction, offrit à M. de Lafayette de le faire entrer

dans le Sénat. M. de Lafayette n'accepta pas cette offre, mais continua cependant à voir le Premier Consul et à rester avec lui dans les rapports d'une estime réciproque. L'époque où Bonaparte voulut se faire nommer Consul à vie mit fin à ces relations. M. de Lafayette ne voulait du Consulat à vie, qu'à condition que la liberté politique serait suffisamment garantie, et pour justifier son refus à cette demande : *Napoléon sera-t-il consul à vie?* M. de Lafayette lui écrivit la lettre suivante :

Lagrange, 1er prairial an X.

Général,

Lorsqu'un homme pénétré de la reconnaissance qu'il vous doit, et trop sensible à la gloire pour ne pas aimer la vôtre, a mis des restrictions dans son suffrage, elles sont d'autant moins suspectes, que personne ne jouira plus que lui de vous voir premier magistrat à vie d'une République libre. Le 18 Brumaire a sauvé la France, et je me sentis rappelé par les professions libérales auxquelles vous avez attaché votre honneur; on vit depuis dans le pouvoir consulaire cette dictature réparatrice qui, sous les auspices de votre génie, a fait de si grandes choses: moins grandes cependant que ne le sera la restauration de la liberté. Il est impossible que vous, général, le premier dans cet ordre d'hommes, qui, pour se comparer et se placer, embrassent tous les siècles, vouliez qu'une telle Révolution, tant de victoires et de sang, de douleurs et de prodiges, n'aient pour le monde et pour vous d'autre résultat qu'un régime arbitraire. Le peuple français a trop connu ses droits pour les avoir oubliés sans retour; mais peut-être est-il plus en état aujourd'hui que dans son effervescence de les recouvrer utilement; et vous, par la force de votre caractère et de la confiance publique, par la supériorité de vos talents, de votre existence, de votre fortune, pouvez, en rétablissant la liberté, maîtriser tous les dangers, rassurer toutes les inquiétudes. Je n'aurais donc que des motifs patriotiques et personnels pour vous souhaiter dans ce complément de faire établir à votre gloire une magistrature permanente. Mais il convient aux principes, aux engagements, aux actions

de ma vie entière d'attendre, pour lui donner ma voix, qu'elle ait été fondée sur des bases dignes de la nation et de vous.

J'espère que vous reconnaîtrez ici, général, comme vous l'avez déjà fait, qu'à la persévérance de mes opinions politiques se joignent des vœux sincères pour votre personne et un sentiment profond de mes obligations envers vous.

Salut et respect. LAFAYETTE.

A cette lettre était joint le vote suivant :

Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?

Je ne puis voter une telle magistrature, jusqu'à ce que la liberté politique soit suffisamment garantie; alors je donne ma voix pour Napoléon Bonaparte.

Le Premier Consul, comme on peut le croire, ne fut nullement content des scrupules de M. de Lafayette; il lut sa lettre avec impatience, et me dit ensuite : « Je vous l'avais bien dit, M. de Lafayette est un monomane politique, un entêté ; il ne me comprend pas : j'en suis fâché, car c'est un honnête homme. J'ai voulu le faire sénateur, il a refusé. Ma foi, tant pis pour lui ; je me passerai bien de son vote. »

PIÈCES ET LETTRES

CITÉES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME DE CES MÉMOIRES

I. Le Ministre de la Police générale de la République, à ses concitoyens (20 brumaire an VIII), avènement des trois Consuls : Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos. — II. Le Ministre de la Justice aux Administrations centrales, aux tribunaux criminels et civils de la République, et aux Commissaires du Pouvoir exécutif établis auprès de ces autorités (sur les changements apportés par le coup d'État du 18 Brumaire, avènement des trois Consuls). — III. Lettre circulaire du Ministre des Relations extérieures aux agents extérieurs de la République (sur l'avènement des trois Consuls). — IV. Lettre du Ministre des Relations extérieures aux Ministres étrangers (sur l'avènement des trois Consuls). — V. Note attribuée à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, adressée au Conseil des Anciens et à Bonaparte (sur ce que doit faire le nouveau gouvernement consulaire). — VI. Lettre de Kleber, général en chef de l'armée d'Orient, au Directoire exécutif (sur les événements d'Égypte et l'attaque de Qoseyr). — VII. Discours prononcé par le général en chef Kleber à la fête du 1er vendémiaire an VIII de la République française. — VIII. Kleber, général en chef, au Directoire exécutif (sur les événements militaires qui ont eu lieu en Égypte). — IX. Extrait d'une lettre du citoyen Chabrol, ingénieur des ponts et chaussées, au citoyen Lepère, ingénieur en chef au Caire. — X. Lettre de Barère au Premier Consul (demande son retour en France; flatteries au général Bonaparte). — XI. Discours du général Lannes en présentant au Ministre de la Guerre les drapeaux pris à Abou-

kir. — XII. Réponse du Ministre de la Guerre au général Lannes. — XIII. Éloge de Washington prononcé par M. de Fontanes dans le Temple de Mars. — XIV. Adresse des Bourgmestres de la ville libre et impériale de Hambourg aux Consuls de la République française. — XV. Rapport du Ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte (sur le prytanée militaire). — XVI. Rapport de M. de Talleyrand sur la réorganisation de la diplomatie en France. — XVII. De l'état de la France depuis le 18 brumaire, par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. — XVIII. Lettre de Kleber, général en chef de l'armée d'Égypte, au Directoire exécutif de la République française (sur l'évacuation de l'Egypte). — XIX. Note sortie du cabinet du Premier Consul (relative à l'armée de réserve). — XX. Convention conclue, après la bataille de Marengo, entre les généraux en chef des armées française et impériale en Italie. — XXI. Actes préliminaires proposés par M. le comte de Hohenzollern, lieutenant général, au lieutenant général Suchet, pour l'exécution de la convention passée entre les généraux en chef des deux armées autrichienne et française en Italie. — XXII. Bulletin de la bataille de Marengo (15 juin 1800). — XXIII. Lettre d'un ministre du roi (comte de Moustier) pendant l'émigration (datée de Berlin, 8 juillet 1801).

Les pièces qui suivent nous ont paru essentielles à faire connaître ou à rappeler ici. L'auteur des Mémoires ayant présenté la vérité à ses lecteurs, il est curieux, pour ceux d'entre eux qui aiment à la comparer avec les fictions officielles, de voir ce qui fut dit, opposé à ce qui fut fait. Plusieurs de ces pièces, par leur contenu et leur date, prouvent avec quelle promptitude Bonaparte, après le 18 Brumaire, s'empressa d'organiser la France à l'intérieur, et essaya de la pacifier au dehors ; telles sont les adresses des ministres de la police et de la justice à leurs concitoyens, et les lettres du ministre des relations extérieures, tant aux agents extérieurs qu'aux ministres étrangers.

La note justement attribuée à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély est précieuse en ce sens qu'elle rappelle en peu de mots les crimes et les fautes des gouvernements qui s'étaient succédé en France, depuis la chute de la monarchie jusqu'au Consulat, et qu'à ce tableau hideux le spirituel rédacteur de la note oppose le tableau consolant des espérances qu'inspirait le nouvel ordre de choses.

La correspondance officielle de Kleber faisait partie du texte, et aurait peut-être dû y rester ; mais comme elle offre un intérêt

épisodique et pour ainsi dire en dehors du récit, nous avons préféré la renvoyer à la fin du volume, aussi bien qu'une lettre de Barère. Cette lettre nous a paru digne de fixer l'attention, parce qu'elle prouve mieux que quoi que ce soit la souplesse des Jacobins de bonne compagnie à caresser le pouvoir, et à se façonner avec grâce aux opinions du jour.

Enfin, nous avons terminé ce recueil de pièces par trois discours prononcés dans le temple de Mars, dix jours avant la translation du gouvernement consulaire aux Tuileries. On aime à retrouver dans les paroles de Lannes et de Berthier la franchise militaire de l'époque et dans l'admirable éloge de Washington, prononcé par M. de Fontanes, le retour en France de cette éloquence louangeuse, si douce à entendre, si dangereuse à écouter, et qui fit tant de progrès sous l'Empire (1).

I

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE, A SES CONCITOYENS.

Du 20 brumaire an VIII de la République française une et indivisible.

Citoyens, le gouvernement était trop faible pour soutenir la gloire de la République contre les ennemis extérieurs, et garantir les droits des citoyens contre les factions domestiques ; il fallait songer à lui donner de la force et de la grandeur.

La sagesse nationale, le Conseil des Anciens, en a conçu la pensée, en a manifesté la volonté.

Il a ordonné la translation du Corps législatif hors de l'enceinte où trop de passions grondaient autour de lui.

Les deux Conseils allaient proposer des mesures dignes des représentants du peuple français.

Une poignée de factieux a voulu y mettre obstacle ; ils se sont li-

(1) *Cette note est de la première édition.*

vrés à une fureur que l'immense majorité des Conseils a rendue impuissante.

Cette majorité libératrice s'est réunie après la dispersion des factieux; elle a chargé deux commissions, prises dans le sein des Conseils, du dépôt de la puissance législative.

Elle a remis l'autorité exécutive entre les mains de trois Consuls qu'elle a revêtus des mêmes pouvoirs que le Directoire.

Elle a choisi les citoyens Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos, et aujourd'hui ils entrent en fonctions.

De ce moment, un nouvel ordre de choses commence. Le gouvernement fut oppresseur, parce qu'il fut faible; celui qui lui succède s'impose le devoir d'être fort pour remplir celui d'être juste.

Il appelle, pour le seconder, tous les amis de la République et de la liberté, tous les Français.

Unissons-nous pour rendre le nom de citoyen français si grand, que chacun de nous, orgueilleux de le porter, oublie les désignations funestes à l'aide desquelles les factions ont préparé nos malheurs par nos divisions.

Les Consuls atteindront ce but, parce qu'ils le veulent fortement. Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites; tous les Français seront ralliés sous l'étendard républicain.

Bientôt les travaux du gouvernement assureront le triomphe de la République au dehors par la victoire, sa prospérité au dedans par la justice, et le bonheur du peuple par la paix.

Le ministre de la police, FOUCHÉ.

II

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, AUX ADMINISTRATIONS CENTRALES, AUX TRIBUNAUX CRIMINELS ET CIVILS DE LA RÉPUBLIQUE, ET AUX COMMISSAIRES DU POUVOIR EXÉCUTIF ÉTABLIS AUPRÈS DE CES AUTORITÉS.

Paris, le 20 brumaire an VIII de la République française une et indivisible.

Depuis longtemps, Citoyens, la voix publique appelait des changements dans les dispositions organiques de notre pacte social.

Ces changements se feront.

On va préparer dans le calme de la méditation, et discuter avec

sagesse des codes établis sur les bases immuables de la liberté, de l'égalité des droits et du respect dû à la propriété.

Alors tous les cœurs se rattacheront au système représentatif, et la République recevra de sa législation un éclat non moins brillant que celui qu'elle tient des triomphes de ses défenseurs.

C'est afin de parvenir à ce but si désirable, que les représentants de la nation ont decrété les mesures consacrées dans la loi du 19 de ce mois, que je vous transmets avec cette lettre.

Recevez cette loi comme un bienfait, et secondez de tous vos moyens les efforts généreux des Consuls qui travailleront sans relâche à donner à la patrie des jours de paix et de prospérité.

Je recommande aux administrations centrales de procéder avec pompe à la publication ordonnée, et de veiller à ce que des exemplaires en placard de la loi soient affichés dans les lieux accoutumés.

Il me sera rendu compte de l'accomplissement de cette double formalité.

CAMBACÉRÈS.

III

LETTRE CIRCULAIRE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AUX AGENTS EXTÉRIEURS DE LA RÉPUBLIQUE.

Paris, le 21 brumaire an VIII.

En vous transmettant, Citoyen, la loi que le Corps législatif a rendue dans sa dernière séance du 19 brumaire, je vous annonce que les Consuls de la République française ont pris aussitôt en main les rênes du gouvernement de la République.

La Constitution de l'an III, ouvrage d'une expérience trop incomplète et de l'influence de quelques circonstances passagères, allait périr par ses propres imperfections et par les pasions des hommes; trop souvent enfreinte par les premières autorités, tour à tour invoquée par toutes les passions, incessamment violée par toutes, elle n'obtenait plus le respect des Français; elle avait cessé d'être un moyen de salut pour la République. Il fallait empêcher que les principes sur lesquels elle reposait ne périssent avec elle.

Une grande impulsion donnée à toutes les volontés pouvait seule rallier vers le même but les vœux et les espérances des citoyens, mettre en harmonie tous les pouvoirs, ranimer tous les ressorts de la force publique, et assurer une énergie unanime, vigoureuse, et

vraiment républicaine à sa direction. L'impulsion a été donnée, et toutes les autorités aujourd'hui retrempées, puissantes de leur concert et de la confiance que la nation leur accorde, vont enfin travailler efficacement au grand ouvrage que les destinées de la République leur imposent, organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, rétablir la tranquillité intérieure, et procurer une paix honorable et solide.

Le serment, Citoyens, qu'il vous est prescrit de faire, est la preuve que les bases sur lesquelles s'appuient les espérances des Français et le bonheur des générations futures sont restées intactes. Les hommes placés à la tête du gouvernement ont donné assez de gages à la liberté ; leurs noms commandent assez de respect et de confiance, pour convaincre la France et l'Europe que ces bases seront garanties, et des atteintes des ennemis extérieurs, et des secousses des factions.

Les Consuls de la République, en vous autorisant à continuer les fonctions que vous avez remplies jusqu'à présent, me chargent de vous informer que j'ai notifié leur installation aux agents étrangers en résidence à Paris. Vous trouverez ci-joint une copie de ma note circulaire. Ils me chargent en même temps de vous prescrire d'adresser au gouvernement près duquel vous résidez la notification des pouvoirs dont ils sont revêtus, et des vues de sagesse et de concorde qui les animent. Vous aurez soin d'ajouter que, pour procurer à l'Europe une paix honorable et solide, il est nécessaire que la déclaration par laquelle je termine ma note circulaire aux agents étrangers soit fortement sentie, et que la foi à la loyauté, à la puissance, à la justice du gouvernement de la République, soit partout égale à la sincérité des vœux qu'il ne cessera de faire pour la paix, et à la fidélité avec laquelle il est invariablement résolu de tenir ses engagements.

Je vous transmets la formule du serment qui doit être prêté par tous les agents politiques et consulaires de la République, ainsi que par les citoyens français résidant en pays étrangers, ou momentanément absents de leur patrie. Je vous invite à donner, aux agents de votre ressort, communication de la lettre que je vous écris. Ils feront prêter le serment à ceux de leurs concitoyens qui se trouvent dans leur juridiction, et vous en adresseront une expédition que vous me ferez passer ainsi qu'une expédition du vôtre. REINHART.

IV

LETTRE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, AUX MINISTRES ÉTRANGERS.

Paris, le 22 brumaire an VIII.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier que les Consuls de la République française viennent de prendre en mains les rênes du gouvernement de l'État.

Nos agents extérieurs vont incessamment recevoir l'ordre de faire la même notification aux gouvernements auprès desquels ils résident. Les rapports politiques de la France avec les autres peuples, les rapports diplomatiques de son gouvernement avec les autres gouvernements restent les mêmes; seulement la réunion éclatante de toutes les volontés, secondée par la direction éclairée, énergique et unanime qui sera donnée à la force publique, en assurant désormais les destinées de la République française, doit relever aux yeux des gouvernements étrangers la valeur des rapports politiques qui les attachent à nous.

Recevez..... REINHART.

V

NOTE ATTRIBUÉE A REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, AU CONSEIL DES ANCIENS ET A BONAPARTE.

Le Corps législatif vient de changer de place pour mieux faire. La République changera-t-elle de position pour mieux être ? Se traînera-t-on encore sur les vieilles erreurs, ou aura-t-on le courage de les avouer, de les réparer ? Respectera-t-on encore les préjugés politiques qui ont égaré notre législation, notre gouvernement ? ou aura-t on la sagesse de concevoir, et la force d'émettre enfin des idées grandes et libérales, des principes solides, des bases durables d'organisation sociale ? Nous voulons la République, nous voulons la liberté, nous voulons un gouvernement représentatif.

Depuis 1789, nous combattons au dedans et au dehors; nous pro-

diguons nos fortunes et nos vies pour les obtenir; nous n'avons pas eu de législateurs qui aient rempli nos espérances; nous cherchons encore aujourd'hui une Constitution, et nous ne trouvons qu'un Code informe obscur et sans garantie. Nous avons eu pour gouvernants des hommes sans talents et sans principes, cruels sans énergie, ambitieux sans grandeur, prodigues par avarice. Entourés de passions et de crimes qu'ils n'avaient pas le courage de réprimer ou de punir; ils les armaient les uns contre les autres; et les citoyens, agités par le jeu perfide de leur bascule politique, n'ont fait que changer d'oppresseurs et de misères.

En 1789, les Constituants, après avoir été courageux contre le despotisme, ont été faibles contre les factions. Après avoir été tous calmes et grands au départ du roi en juin 1791, quelques-uns ont été séduits par ses agents après son retour, d'autres intimidés par les clameurs d'un club ; et de cette masse de probité et de lumières, il n'est sorti qu'un ouvrage sans solidité, avorton débile qui portait dans son sein le germe de sa destruction prochaine.

L'œuvre de 1793, évangile exécrable de l'anarchie, n'a qu'épouvanté la France, à laquelle il présageait tous les crimes de la Terreur. Enfin on vante la Constitution de l'an III, qui existe, ou plutôt qui n'existe plus. Pouvait-elle se soutenir, quand elle créait un Corps législatif qui devait nécessairement dominer le Directoire exécutif, ou être opprimé par lui ?

Aussi, la République maintenue en l'an IV et V par les victoires de nos armées, et surtout par celles de Bonaparte en Italie, allait-elle périr en l'an VI par les complots du royalisme.

Aussi, le Corps législatif égaré, trompé par quelques conspirateurs, allait-il renverser le Directoire, quand le 18 Fructidor le sauva. Mais en le sauvant, il anéantit la Constitution. Il fit à la société entière ce grand mal, d'ébranler le système du gouvernement représentatif; il fit à la France le mal, jusqu'aujourd'hui non réparé, de détruire tout respect pour un Code constitutionnel, qu'on avait pu une fois lacérer impunément. Aussi, de ce moment, toutes ses dispositions ont-elles été ou astucieusement éludées, ou audacieusement violées.

Le Directoire exécutif s'était façonné au pouvoir absolu, et il créait des conjurations pour avoir le droit de le retenir ou de l'étendre. Il faisait mouvoir sans cesse son odieuse bascule, et précipitait par elle dans l'abîme avec les vrais royalistes et les terroristes réels, tous ceux qui avaient encouru sa haine, et qu'il rangeait tour à tour dans ces deux classes successivement poursuivies.

C'est ainsi que la liberté politique fut anéantie; des Représentants, des citoyens furent déportés arbitrairement sur des listes où la haine et la prévention avaient présidé.

C'est ainsi qu'au 22 floréal les choix du peuple furent outrageusement rejetés ; c'est ainsi, qu'au mépris des principes du gouvernement représentatif, le Directoire désigna parmi les Représentants élus dans les scissions qu'il avait provoquées, avec un petit nombre

d'hommes probes et éclairés qui ont bien servi la patrie, et qu'il n'osa repousser, ceux dont le dévouement et la nullité lui promettaient l'asservissement plus facile des deux Conseils.

C'est ainsi qu'en l'an VII il envoyait à ses commissaires, dans les départements, les listes de ceux qu'on devait élire, et de l'argent pour payer les choix qu'il leur commandait.

C'est ainsi qu'au mépris de la liberté civile, le droit de déportation resta au Directoire, contre les journalistes, contre les prêtres, et contre tout ce qui avait le malheur de lui déplaire.

C'est ainsi que les prisons recevaient, gardaient, dévoraient de nombreuses victimes retenues dans les cachots, sans connaître leurs accusateurs, et qui demandaient en vain des juges que la Constitution défend de leur refuser plus de vingt-quatre heures.

C'est ainsi que la faculté d'inscription sur la liste des émigrés a été absolument décernée au Directoire, et qu'on y a vu placer jusqu'au nom d'un ambassadeur qui avait eu le malheur de déplaire à un des tyrans, ou de ne pas ramper sous lui.

C'est ainsi que, malgré les lois constitutionnelles sur la trésorerie, les principes d'ordre et de comptabilité dans toutes les branches d'administration ont été violées, et que les plus scandaleuses dilapidations ont été exercées pour salarier des flatteurs ou des scélérats, des proxénètes ou des valets.

C'est ainsi que les juges, garants de la propriété, les administrateurs élus par le peuple, ont été sans cesse changés, destitués au gré des dénonciations des fripons, ou de l'ambition des sots.

C'est ainsi que les militaires les plus braves ont été dépouillés de leurs grades, destitués honteusement sans jugement, et dévoués à la misère, pour prix de leur sang versé pour la patrie.

C'est ainsi que les impôts progressifs ont violé le droit de propriété, consacré en vain par cette charte constitutionnelle invoquée sans cesse, et toujours outragée.

C'est ainsi que chaque année voyait arriver une banqueroute sous le nom d'arriéré, et que le Directoire anéantissait, comme puissance, les obligations qu'il avait contractées comme partie.

C'est ainsi que les malheureux rentiers ont mendié en vain leur subsistance à la porte des caisses de la trésorerie, desséchées par le désordre et la sottise.

C'est ainsi que la guerre civile a été provoquée par cette funeste loi des ôtages qui punit l'innocent du crime qu'il n'a pu empêcher, et par laquelle le gouvernement semble se venger sur la nation même, de son impuissance à la protéger contre les brigands.

C'est par ces violations coupables de la Constitution que les rois coalisés au dehors, et leurs agents dans l'intérieur, poussaient la République au dernier degré de désorganisation, de malheur et de crimes.

C'est ainsi, enfin, que nous n'avons ni Constitution ni gouvernement. Nous voulons l'un et l'autre.

Hommes sages, hommes forts, à l'union de qui nous applaudissons Sieyès, Bonaparte, nous les donnerez-vous? Quand vous nous les aurez donnés, nous les garantirez-vous? Si telle est votre résolution, commencez à l'exécuter; le peuple entier vous entourera, pendant vos travaux, de puissance et de respect; il vous environnera de reconnaissance et d'estime, quand ils seront terminés.

La France veut quelque chose de grand et de durable. L'instabilité l'a perdue, c'est la fixité qu'elle invoque. Elle ne veut pas la royauté, elle est proscrite; mais elle veut de l'unité dans l'action du pouvoir qui exécutera les lois. Elle veut un Corps législatif indépendant et libre; mais elle ne le veut pas possédé de l'esprit de jalousie et d'usurpation. Elle veut que ses représentants la protègent, et non qu'ils l'agitent. Elle veut qu'ils soient conservateurs paisibles, et non novateurs turbulents. Elle veut enfin recueillir le fruit de dix années de sacrifices; elle veut la liberté et la paix. Faites tout ce qu'il faut pour les lui assurer, et la gloire vous attend au bout de la carrière.

VI

LE GÉNÉRAL EN CHEF KLEBER, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

Au quartier général du Caire, le sixième jour complémentaire an VII.

Citoyens Directeurs,

Le 21 thermidor, le général Desaix apprit que Mourad-Bey, après avoir débouché du désert, au-dessus de Syout, était remonté jusqu'à El-Ganaïm; il fit aussitôt marcher à sa poursuite le chef de brigade Morand, qui bientôt le joignit, l'attaqua et le mit en fuite; plusieurs Mameluks furent tués; un des chefs et vingt chameaux furent pris.

Mourad-Bey se retira avec la plus grande précipitation, mais le chef de brigade Morand et son infatigable colonne, traversant en quatre jours cinquante lieues de désert, le rejoignirent de nouveau, dans la nuit du 24, près de Samahoud, surprirent son camp, passèrent au fil de l'épée grand nombre de Mameluks, et prirent deux cents chameaux chargés de butin, cent chevaux harnachés, ainsi qu'une quantité prodigieuse d'armes de toute espèce; Mourad-Bey lui-même, poursuivi par un détachement du 20e régiment de dragons, n'échappa qu'à la faveur de l'obscurité.

ATTAQUE DE QOSEYR

Le 27 thermidor, à midi, deux frégates anglaises s'embossèrent près le fort de Qoseyr et le canonnèrent aussitôt. A quatre heures de l'après midi, douze chaloupes furent jetées à la mer, portant des troupes de débarquement, mais elles revirèrent de bord en apercevant nos soldats dans le village ; les frégates continuèrent leur feu toute la nuit.

Ces deux bâtiments changèrent de position dans la matinée du 28, pour battre le fort en brèche, en même temps qu'un débarquement de trois cents hommes s'exécuta au village où, la veille, l'ennemi n'avait osé aborder. Les chasseurs de la 21e, qui y étaient embusqués, les laissèrent s'y engager, puis les y accueillirent d'un feu tellement vif, que les Anglais, dans leur fuite, abandonnèrent leurs morts et leurs blessés.

Cependant les frégates continuèrent à battre en brèche, et, l'après-midi, à quatre heures, une nouvelle descente s'effectua sur une plage assez étendue au sud du port. Le général Donzelot qui commande à Qoseyr, et qui dirigea cette défense, avait embusqué quelques troupes dans les tombeaux voisins de la mer et dans les ravins qui bordent le désert ; de sorte que les ennemis, ayant à essuyer un feu de front et de flanc, furent obligés de se rembarquer avec la même précipitation que le matin.

La canonnade ne diminua pas et le 29, à sept heures du matin, quatre cents hommes vinrent mettre à terre une pièce de six et tout ce qui peut être relatif à son service. On attaque les debarqués, on court sur la pièce; tout fuit devant nos baïonnettes pour regagner dans le plus grand désordre les embarcations. La pièce et ses agrès restent en notre pouvoir; enfin, après un feu non interrompu de soixante-quatre heures, les frégates mirent à la voile, prirent le large et disparurent. Parmi les troupes de débarquement, on remarqua beaucoup de Cipayes.

On a ramassé plus de six mille boulets dans le port seulement, depuis le calibre de vingt-quatre jusqu'à celui de huit. On peut juger d'après cela, dit le général Donzelot, de la vivacité du feu de ces deux bâtiments.

Ce général fait le plus grand éloge de la conduite du 3e bataillon de la 21e légère.

Il loue également la conduite distinguée des citoyens Valette, chef de bataillon, Lagarde, adjudant-major, et du capitaine Gressin, commandant la place. Je vous demande pour ce dernier le grade de chef de bataillon.

Le capitaine du génie Bachelu a mis beaucoup d'activité à réparer les brèches et à exécuter, sous le feu de l'ennemi, tous les travaux nécessaires à la sûreté de ce port.

Le général Desaix fait le plus grand éloge de l'activité et de l'intel-

ligence que montre partout le chef de brigade Morand, et cet officier n'étant que surnuméraire à son corps, je vous demande pour lui le grade d'adjudant général.

Le citoyen Ravier, chef de bataillon de la 88e demi-brigade, et le citoyen Lebreton, officier au 20e régiment de dragons, se sont particulièrement distingués.

Je vous demande aussi, Citoyens Directeurs, le grade de général de division pour le général de brigade Friant, dont le zèle, l'activité et les talents doivent vous être connus, et qui, depuis une année, ne cesse de combattre avec succès dans les déserts de la haute Égypte.

VII

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE GÉNÉRAL EN CHEF KLEBER A LA FÊTE DU 1er VENDÉMIAIRE AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Soldats,

Vous venez de finir la septième année depuis l'époque mémorable à laquelle le peuple français, brisant les dernières entraves de sa servitude, abolit la royauté et se donna un gouvernement républicain.

Vous avez soutenu la République, vous l'avez défendue par votre valeur. Au nord, au midi, au levant, au couchant, vous avez reculé nos frontières; et les ennemis qui, dans le délire de l'orgueil, s'étaient déjà partagé nos provinces, n'ont bientôt plus calculé qu'avec effroi les bornes où vous pourriez vous arrêter.

Mais vos drapeaux, braves compagnons d'armes, se courbent sous le poids des lauriers et tous vos travaux demandent un terme; tant de gloire exige un prix. Encore un moment de persévérance et vous êtes près d'atteindre et d'obtenir l'un et l'autre; encore un moment et vous donnerez une paix durable au monde après l'avoir combattu.

VIII

KLEBER, GÉNÉRAL EN CHEF, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Au quartier-général du Caire, le 25 brumaire an VIII.

Citoyens Directeurs,

J'ai à vous rendre compte des événements qui ont eu lieu en Égypte depuis la dernière relation que j'ai eu l'honneur de vous adresser en date du sixième jour complémentaire an VII.

HAUTE ÉGYPTE

Mourad-Bey, après la défaite que lui fit éprouver l'adjudant général Morand, errait dans les déserts de la haute Égypte et ne rentrait dans le pays cultivé que pour y faire des vivres ou prendre quelque repos. Le général Desaix qui cherchait, à quelque prix que ce fût, à se débarrasser de cet infatigable ennemi, organisa deux colonnes mobiles, composées d'infanterie montée à dromadaires, de cavalerie et d'artillerie. Ces colonnes partirent de Syout dans les premiers jours de vendémiaire, commandées, l'une par le général Desaix lui-même; l'autre par l'adjudant général Boyer.

Le 17 du même mois, l'adjudant général Boyer, après trois journées de marches forcées, joignit Mourad-Bey dans le désert de Sédiman; à peine notre infanterie eut-elle le temps de mettre pied à terre et de réunir ses dromadaires qu'elle reçut la charge des Mameluks et des Arabes réunis; elle la repoussa avec vigueur, et par la baïonnette et par un feu de mousqueterie à bout portant. Cependant les dromadaires devinrent l'objet de la convoitise des ennemis, et trois fois ils tentèrent de s'en rendre maîtres; mais nos troupes ne s'ébranlèrent point et ripostèrent avec valeur à ces attaques réitérées; enfin, les Mameluks et les Arabes prirent la fuite, et notre infanterie, remontée sur ses chameaux, se mit à les poursuivre aussitôt. Nous eûmes dans cette affaire un homme tué et dix-sept blessés; l'ennemi abandonna dans les sables plus de quarante cadavres.

J'ai donné l'ordre au général Desaix de se rendre au Caire, pour prendre le commandement d'une division dans le corps d'armée destiné à agir contre le Grand Vizir qui s'achemine de la Syrie. L'adjudant général Boyer poursuit aux talons Mourad-Bey, qui, toujours lui échappe au moment où il croit l'atteindre. Ce bey, fatigué de ces courses continuelles, passe le Nil, le 30 vendémiaire, à la hauteur d'Attfyéhhly. Il évite les troupes du général Rampon, qui se trouvait

alors dans cette province, s'enfonce dans la vallée de l'Égarement, prend la route de Suez, s'arrête, revient sur ses pas, et retourne dans la haute Égypte. Il est partout poursuivi et harcelé sans que, pourtant, jusqu'ici, il ait pu être atteint. Dans sa course, il répand avec profusion et des proclamations du Grand Vizir et des firmans de la Porte, pour exciter les habitants à la révolte; mais ces adresses multipliées n'ont encore produit aucun effet.

Je dois les plus grands éloges à l'intelligence et à l'infatigable activité de l'adjudant général Boyer : son détachement était formé de la 21e d'infanterie légère et de la 88e de bataille.

FRONTIÈRES DE SYRIE

Pendant que ceci se passait dans la haute Égypte, le Grand Vizir, avec son armée, s'acheminait de Damas vers Gaza, où il a établi son quartier général. Son avant-garde est déjà à Kahn-Younès.

Dès que ce mouvement du Vizir parvint à ma connaissance, je fis partir du Caire la division Reynier, pour aller camper à Belbeys, et renforcer les postes d'El-A'ryich, Qatyeh et Salheyeh.

Connaissant aussi la pénurie des subsistances qu'éprouvait l'armée ennemie, et sachant que les Arabes, par de nombreuses caravanes partant d'Égypte, continuaient à l'alimenter; j'ai défendu, sous peine de mort, toute espèce d'exportation, et j'ai abandonné aux troupes la valeur des prises qui pourraient être faites par elles.

Cette mesure m'a procuré, en très peu de temps, environ huit cents chameaux ou dromadaires, qui ont été distribués aux corps et aux différents services de l'armée.

On peut dire, en ce moment, que les déserts de l'isthme de Suez, ceux de la haute Égypte et du Bahyreh sont presque aussi connus des soldats français que des Arabes qui y demeurent ou les parcourent habituellement.

Il me reste à vous entretenir de ce qui s'est passé particulièrement à Damiette.

BASSE ÉGYPTE

Les mouvements de l'armée de Syrie, ceux de Mourad-Bey m'auraient annoncé quelque entreprise sur les côtes, si je n'en avais pas été prévenu par le Grand Vizir lui-même.

Déjà, le 2 vendémiaire, dix-huit bâtiments turcs mouillèrent devant le boghaz de Damiette, et ils furent successivement augmentés, de manière qu'on en compta cinquante-trois le 8 brumaire.

Le commodore Sydney-Smith, monté à bord du *Tigre*, commandait cette flotte. La côte fut sondée depuis Tyneh jusqu'au boghaz; la passe du boghaz, même, fut marquée par des bouées, et des chaloupes canonnières furent établies sur cette ligne. Le 7 brumaire,

l'ennemi, à la faveur de ces chaloupes, s'empara d'une tour située à un quart de lieue en mer, à l'embouchure du Nil. Il y établit un poste et une pièce d'artillerie.

Aussitôt que je fus prévenu de ces dispositions d'attaque, je fis partir, le 12, pour Damiette, le général Desaix avec deux bataillons et environ cent cinquante dragons; avec ce renfort, je pouvais être tranquille sur ce point; l'événement a fait connaître que j'aurais pu l'être avant.

En effet, le 10, à la pointe du jour, l'ennemi exécuta son débarquement, et jeta à terre, du premier transport, environ quatre mille hommes, qui s'occupèrent aussitôt à se retrancher. Le point qu'ils choisirent est situé entre la rive droite du Nil, la mer et le lac Menzaleh.

Le général de brigade Verdier, qui était campé entre Lesbeh et la côte, instruit de cette descente, marche sans délibérer, attaque et passe au fil de l'épée près de trois mille Turcs, n'accordant la vie qu'à environ huit cents d'entre eux qui implorèrent sa clémence.

Les troupes que commandait le général Verdier, dans cette audacieuse défense, montaient à peine à mille hommes de la 2e légère, de la 32e de bataille et du 18e regiment de dragons.

Il a eté enlevé à l'ennemi trente-deux drapeaux, une pièce de vingt-quatre et quatre pièces de campagne avec leurs approvisionnements.

Parmi les prisonniers, on a trouvé Ismaël-Bey, qaymmaquam ou lieutenant de Seyd-Aly-Bey, qui commandait en chef la division turque, ainsi qu'un commandant de caravelle et plusieurs autres officiers de marque.

Le qaymmaquam assure que les troupes de débarquement destinées à cette expédition étaient au nombre de huit mille hommes, tous janissaires d'élite, sortis de Constantinople il y a à peu pres trois mois, et dont la moitié environ avait été mise à terre. Il ajoute que, nonobstant cette défaite, les autres ne manqueront pas de venir sous peu de temps. Nos soldats sourient à cette espérance; car, indépendamment du plaisir que doivent donner de si belles victoires, ils ont fait un butin considérable.

Nous avons eu, dans cette journée, quatre-vingt-dix-sept blessés et vingt-deux hommes de tués; du nombre de ces derniers, se trouve le chef de brigade Desnoyer, commandant la 2e legère, officier d'un grand mérite, dont les talents égalaient la froide intrépidité.

Vous trouverez, Citoyens Directeurs, sur la feuille de l'ordre du jour, jointe au présent rapport, le nom des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont particulièrement distingués dans cette journée.

Le général Verdier s'y est couvert de gloire autant par son audace que par ses sages dispositions.

Je lui ai remis un sabre au nom du gouvernement, ainsi qu'au brave adjudant général Devaux, au chef de brigade Darmagnac, commandant le 32e de bataille, au chef de bataillon d'artillerie Ruty et au chef d'escadron Guyon, commandant le detachement du 18e régi-

ment de dragons. Ce dernier a eu deux chevaux éventrés sous lui.

Je vous prie, Citoyens Directeurs, de vouloir bien confirmer et donner votre approbation aux avancements que je vous propose et à ces récompenses militaires si bien méritées.

Le 18, un coup de vent très violent força les ennemis d'appareiller et de gagner le large; ils ne reparurent plus depuis. Les croisières d'Alexandrie seules ne désemparent point; elles sont au nombre de huit bâtiments, parmi lesquels se trouve le vaisseau anglais le *Thésée*.

Je joins à cette dépêche une copie de ma correspondance tant avec le Grand Vizir qu'avec le commodore anglais, Sydney Smith.

Kleber.

IX

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CITOYEN CHABROL, INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES, AU CITOYEN LEPÈRE, INGÉNIEUR EN CHEF AU CAIRE.

De Syout, le 15 fructidor an VII.

La petite ville de Minyeh est assez jolie et ne ressemble en rien aux misérables villages de la basse Égypte; on ne voit ici rien de curieux, seulement quelques grottes taillées, et le rapprochement ou l'élargissement de la vallée qui offre sur ses bords, tantôt l'aspect de l'aridité la plus affreuse, tantôt celui de l'abondance et de la fertilité. L'inondation ne nous a pas permis de voir le beau portique d'Achmouneyn; nous visitâmes après les ruines de l'ancienne Antinoë, aujourd'hui Cheikh-Abadeh; c'est ici que, malgré le sentiment de l'amour-propre national, l'on prend une grande idée de la supériorité des anciens sur nous.

Les restes magnifiques de l'ancienne Antinoë offrent deux grandes rues qui, perpendiculaires entre elles, traversaient la ville du nord au midi et de l'est à l'ouest; quatre superbes portiques en formaient l'entrée; deux restent encore presque en leur entier. Au milieu de la ville est une belle place où l'on voit quatre grandes colonnes fort riches, mais d'un assez mauvais goût; un de ces portiques paraît avoir conduit à un théâtre de forme demi-circulaire entièrement ruiné.

La rue qui conduisait à ce portique était bordée de colonnes de pæstum qui formaient, sans doute, des galeries à droite et à gauche, dans une longueur de plus de huit cents pas. La ville paraît avoir

été traversée par un très beau canal qui la contournait; voilà quel paraît en avoir été le plan général. Le reste de l'emplacement de la ville offre une grande quantité de colonnes brisées, debout ou renversées, de granit ou de pierres numismales.

Parmi tant de ruines, on remarque celles d'un bain magnifique; à l'entrée est un bassin creusé dans une seule pierre de plus de vingt pieds de diamètre. Nous avons pris les mesures d'un nilomètre situé près des deux monuments les mieux conservés. Nous espérons, à notre retour, lever le plan de cette ville romaine et donner quelques idées de la magnificence de l'empereur Adrien.

Nous avons aussi retrouvé le buste d'Antinoüs, son favori.

Le citoyen Gloutier, membre de l'Institut et de la commission de commerce, est parti ces jours derniers pour la haute Égypte.

X

LETTRE DE BARÈRE AU PREMIER CONSUL.

De ma retraite, le 7 frimaire an VIII.

Citoyen Consul,

Et moi aussi je joins ma faible voix à celle des amis de la liberté qui ont placé leur confiance dans vos vertus civiques, et leurs espérances dans la Révolution du 19 Brumaire. Elle va retremper les ressorts affaiblis de la République et changer en prospérité durable l'état délabré où était la France. Elle doit aussi *effacer* tous les *souvenirs* (1), rapprocher les esprits, et former l'époque de l'organisation sage, forte et définitive d'une constitution républicaine.

C'est une grande et courageuse pensée de s'élancer au milieu des tempêtes publiques, et de mettre la main sur la Révolution, pour la terminer à l'avantage de la souveraineté du peuple, de la représentation nationale, de la liberté et de l'égalité. Vous avez eu le dévouement de Curtius, vous aurez la sagesse de Solon.

Fermer le passé sévèrement, ouvrir franchement l'avenir, c'est rattacher tous les Français à la nécessaire journée du 19 Brumaire, car tous sentaient les maux et les dang rs de la patrie.

Pour les esprits observateurs, le peuple a fait la révolution de la

(1) On a vu dans le premier volume ce que disait Barère : « Il faut graisser avec du sang les roues du char de la Révolution. » C'était un *souvenir* difficile à *effacer*. (*Note de la première édition.*)

liberté, la représentation a fait la révolution de la République, l'armée a fait la révolution de l'héroïsme et Bonaparte la révolution des lumières. Voilà le moment de poser des principes fixes et énergiques sur les droits et les intérêts des citoyens et de la nation. Voilà le moment de faire un appel autour de l'autorité suprême, à toutes les âmes libres, aux têtes fortes, aux penseurs profonds, aux philosophes pratiques et aux politiques philanthropes.

Les clameurs des partis passeront; le bien que vous aurez provoqué et fait survivra à toutes les viles passions et à tous les faux jugements des contemporains.

Les Consuls ont promis une République bien organisée; cela seul a dû fixer toutes les incertitudes et accroître toutes les bonnes espérances. La gloire du libérateur de l'Italie et de l'Égypte répond à la patrie de toute sa liberté, et ses principes prononcés pour tout ce qui est bon et généreux présagent son bonheur.

Attaché depuis longtemps à votre renommée philosophique et à votre gloire militaire, je n'ai pas attendu que vous fussiez puissant pour publier mon opinion sur vos vertus civiques qui doivent fixer les idées et nourrir l'espoir des vrais républicains; vous avez accueilli avec intérêt les ouvrages d'un proscrit et vous m'avez ainsi encouragé à vous écrire dans cette grande circonstance.

J'ai prouvé par mes écrits pendant mon exil (qui dure encore, même sous le Consulat de Bonaparte), que la patrie m'est chère, que la liberté m'est sacrée; qu'elle a besoin d'un gouvernement fortement conçu et sagement exécuté, et d'une organisation constitutionnelle qui résiste à la mobilité de la nation.

J'ai cherché à rallier mes concitoyens à la Constitution dernière, avant que les factions diverses se fussent fait un jeu de l'invoquer sans cesse en la violant; c'était la borne posée aux révolutions. Cette constitution est renversée, et je sais en désirer une plus courte, moins embarrassée, et apercevoir dans vos travaux et les méditations de ceux qui en sont chargés, une Constitution supérieure à toutes les autres dans laquelle il y aura une plus franche division des pouvoirs avec plus d'harmonie, plus d'unité dans la représentation nationale, qui est la principale garantie de la liberté, plus de force légale dans le gouvernement pour qu'il n'ait jamais la force arbitraire;

Dans laquelle les bases républicaines seront plus largement assises, et le gouvernement plus fixement élevé;

Dans laquelle il y aura une force coercitive, plus énergique et plus active que la corruption morale, les vices politiques et les intérêts personnels de ce temps-ci;

Dans laquelle le peuple exercera sa souveraineté plus directement et par des méthodes d'élections moins compliquées, moins sujettes à la vénalité, aux intrigues, aux scissions et aux influences étrangères à la liberté;

Dans laquelle les magistratures électives par le peuple seront moins nombreuses, et les changements moins fréquents ;

Dans laquelle toutes les garanties des citoyens pour leur liberté politique, civile, domestique, et la liberté de la presse, seront mieux organisées ; et les actes arbitraires moins impunis, et la responsabilité des magistrats moins illusoire ;

Dans laquelle une magistrature nationale, suprême, médiatrice, de courte durée et d'une grande puissance, conserverait ou rétablirait l'harmonie des deux pouvoirs législatif et exécutif, la séparation absolue de la puissance judiciaire et l'indépendance religieuse de l'institution des jurés ; cette conscience publique prononcerait, à époques, sur les violations de la constitution ;

Dans laquelle l'administration publique sera plus centralisée et moins dispendieuse, sans nuire aux divisions topographiques que la loi des distances et des besoins journaliers du peuple a tracées. (L'idée de la division en départements porte un grand caractère d'unité et de fusion politique ; nous la devons à Sieyès. Il sentira par les peines et les dangers que donna son exécution, la nécessité de la maintenir.)

Dans laquelle la liberté de la pensée, de la parole et de la presse (institution ou droit reconnu, qui suffirait seul pour conserver le caractère libre et les mœurs politiques d'un peuple), n'aura de limites que la calomnie et la sédition réelle, punies par des dispositions du Code pénal ;

Dans laquelle tout abus pourra être corrigé sans violence, les principes rétablis sans convulsion, les progrès des lumières et de l'expérience recueillis sans révolution ;

Dans laquelle les fonctions ne pourront prendre ni origine ni appui, parce qu'elle produira des lois égales pour tous ;

Dans laquelle sera placé pour la première fois en Europe un système complet d'institutions républicaines dignes d'une grande nation qui a beaucoup de lumière et de bravoure, un grand amour de la gloire et de l'estime publique, un goût décidé pour les lettres, les sciences et les arts. Les institutions sont les nerfs de la République, et voilà pourquoi nos précédentes constitutions sans nerfs n'ont jamais pu marcher ;

Dans laquelle seraient établis des censeurs nationaux, chargés de tout ce qui concerne l'exercice de la souveraineté, le dénombrement des citoyens, le jugement sur le droit de suffrage et le contrôle sur les vices des élections ;

Dans laquelle seraient reconstituées ces milices citoyennes qui peuvent tant pour la sûreté des personnes et des propriétés, et qui sont les gardiennes naturelles de la liberté publique ;

Dans laquelle enfin la propriété, base première de tout ordre social, serait armée de toutes les garanties des lois justes et d'un gouvernement puissant. Ce sont des idées de stabilité et de justice, de conservation et de liberté légale qu'il faut déposer dans toutes les âmes. Le peuple les affectionne, ces idées, plus qu'on ne le croit

communément en France, parce qu'il sent qu'il n'y a de bonheur solide que dans la paix et dans la durée constante de lois constitutionnelles.

Les idées révolutionnaires sont usées ; les idées réactionnaires sont odieuses. Il n'y a plus de place que pour les idées libérales et les pensées conservatrices de nos libertés et de nos droits.

La nation française vous devra encore de nouveaux bienfaits si, à la publication de la Constitution, vous joignez une législation complète, un Code civil simple et clair, qui raffermisse la propriété et les fruits de l'industrie, assure les conventions et simplifie les contrats, appelle au secours de la République la moralité de la famille et de la puissance paternelle; un Code pénal qui abolisse la peine de mort, qui abolisse la déportation pour faits ou opinions politiques, qui abolisse la confiscation des biens dans un pays libre où les délits sont personnels, et qui établisse la transportation dans un pays salubre ou une île fertile, comme le *maximum* des lois pénales pour les plus grands crimes, etc., etc.

Ah ! si les Consuls de la République pouvaient, au milieu de leurs énormes travaux, jeter un regard sur des objets d'un autre ordre, ils désireraient établir une administration simplifiée et économique, une justice moins compliquée par les lois, et moins dévorante par les formes ; une police plus sûre et moins inquisitoriale ; une justice de paix mieux dotée de territoire, de compétence, d'indemnité et de considération ; des municipalités plus honorées et plus étendues d'attributions et de territoire ; des vétérans appelés à la garde des campagnes, des moissons, et autres établissements des routes ; en attendant que les troupes s'en occupent à la paix, comme chez les Romains; des recompenses nationales plus solennelles ; des secours publics moins illusoires; des écoles primaires dans les campagnes; des monuments aux soldats morts dans la guerre de la liberté ; des statues à élever aux généraux citoyens, aux philosophes militaires et aux auteurs politiques qui ont péri, les uns au milieu des batailles pour notre liberté, les autres au milieu des persécutions pour la vérité; la mendicité à extirper par des secours, par le travail, par les bienfaits de la paix. Les pauvres n'ont de représentants sur la terre que parmi les philosophes et les moralistes ; c'est au gouvernement républicain à le devenir.

Il viendra enfin, le jour où sera proclamé le nouveau pacte social et la solennelle abolition des lois révolutionnaires et réactionnaires ; ce jour sera une époque d'*oubliance* générale et de *concorde* parmi les Français. Nous prouverons alors que nous pouvons être libres et unis, former un gouvernement républicain et stable, n'avoir d'autres chaînes que celles des lois, et d'autre ambition que celle de perfectionner la civilisation générale et la félicité individuelle. Nous forcerons par notre exemple de bonheur intérieur, les autres gouvernements à s'éclairer, à devenir justes et bienfaisants. C'est ainsi que peuvent seulement se dissiper les illusions de la vaine et ancienne

politique de l'Europe..... Je m'arrête; à un homme de génie il ne faut que des traits.

Puisse le malheureux auteur de cette lettre obtenir votre puissant intérêt ! Ce sera la seule victoire qu'il aura jamais ambitionné de remporter sur ses ennemis. Peut-être on répétera encore que j'étais membre du Comité de salut public, sans dire qu'alors je m'étais consacré à célébrer la gloire et les triomphes de nos armées, et qu'en annonçant à la Convention nationale l'heureuse reprise de Toulon, c'était votre plan d'attaque si heureusement exécuté, dont je produisais les effets devant le peuple français.

Vous savez juger les hommes et les choses ; si vous voulez faire cesser ma proscription, vous me ferez rendre une justice entière. Frappé par un acte arbitraire, j'ai vu river mes fers chaque année, sous le règne directorial. L'autorité consulaire ne voudrait pas l'imiter ! J'ai béni le jour qui, après cinq ans, m'a montré une patrie chère, une justice éclairée, et une autorité libératrice. Né sans ambition personnelle, le malheur m'a appris de plus fort à chérir l'obscurité et le repos, à moins que la patrie ne m'appelle. Mais une demi-liberté me serait plus difficile à supporter que le triste état où je suis; j'aimerais mieux l'honneur de ma proscription, qu'une liberté qui ne serait pas entière. C'est à votre grande âme à juger cet aveu.

Devenu libre, je n'aurai plus qu'un vœu à former, celui de voir le héros du dix-huitième siècle, et la République pacifiée par son heureuse influence.

Salut et respect. B. Barère.

XI

DISCOURS DU GÉNÉRAL LANNES, EN PRÉSENTANT AU MINISTRE DE LA GUERRE LES DRAPEAUX PRIS A ABOUKIR

Citoyen ministre,

Voici tous les drapeaux de l'armée ottomane détruite sous vos yeux à Aboukir. L'armée d'Égypte, après avoir traversé les déserts brûlants, triomphé de la soif et de la faim, se trouve devant un ennemi fier de son nombre et de ses succès, et qui croit voir une proie facile dans nos troupes exténuées par la fatigue et par des combats sans cesse renaissants. Ignorait-il que le soldat français est plus grand parce qu'il sait souffrir que parce qu'il sait vaincre, et que son courage s'irrite et s'accroît avec le danger? Trois mille Français, vous

le savez, fondent sur dix-huit mille barbares, les enfoncent, les renversent, et les serrent entre leurs rangs et la mer. La terreur de nos baïonnettes est telle que les Musulmans, forcés à choisir leur mort, se précipitèrent dans les abîmes de la Méditerranée.

Dans cette journée mémorable furent pesés les destins de l'Égypte, de la France et de l'Europe, sauvées par notre courage.

Puissances coalisées, si vous osiez violer le territoire de la République, et que celui qui nous fut rendu par la victoire d'Aboukir fit un appel à la nation, puissances coalisées, vos succès vous seraient plus funestes que des revers! Quel Français ne voudrait encore vaincre sous les drapeaux du Premier Consul, ou faire sous lui l'apprentissage de la gloire! Et vous, braves vétérans, honorables victimes du sort des combats, vous ne seriez point les derniers à voler sous les ordres de celui qui console vos malheurs par la gloire, et qui place au milieu de vous ces trophées conquis par votre valeur! Ah! je le sais, vous brûlez de sacrifier la moitié de la vie qui vous reste pour votre patrie et pour la liberté.

XII

RÉPONSE DU MINISTRE DE LA GUERRE AU GÉNÉRAL LANNES

Élever aux bords de la Seine des trophées conquis sur les rives du Nil, suspendre aux voûtes de nos temples, à côté des drapeaux de Vienne, de Pétersbourg et de Londres, les drapeaux bénis dans les mosquées de Byzance et du Caire, les voir ici présentés à la patrie par les mêmes guerriers, jeunes d'années, vieux de gloire, que la gloire a tant de fois couronnés, c'est ce qui n'appartient qu'à la France républicaine.

Ce n'est là qu'une partie de ce qu'a fait, à la fleur de son âge, ce héros qui, couvert des lauriers d'Europe, se montra vainqueur devant les Pyramides, d'où quarante siècles le contemplaient; affranchissant par la victoire la terre natale des arts, et venant y reporter, entouré de savants et de guerriers, les lumières et la civilisation.

Soldats, déposez dans ce temple des vertus guerrières ces enseignes du croissant, enlevées, sur les rochers de Canope, par trois mille Français à dix-huit mille guerriers aussi braves que barbares. Qu'elles y conservent le souvenir de cette expédition célèbre, dont le but et le succès semblent absoudre la guerre des maux qu'elle cause.

Qu'elles y attestent, non la bravoure du soldat français, l'univers

entier en retentit, mais son inaltérable constance, mais son dévouement sublime.

Que la vue de ces drapeaux vous réjouisse et vous console, vous, guerriers, dont les corps glorieusement mutilés dans les champs de l'honneur, ne permettent plus à votre courage que des vœux et des souvenirs.

Que du haut de ces voûtes, ces enseignes proclament aux ennemis du peuple français l'influence du génie, la valeur des héros qui les conquirent, et leur présagent aussi tous les malheurs de la guerre s'ils restent sourds à la voix qui leur parle de paix. Oui, s'ils veulent la guerre, nous la ferons, et nous la ferons terrible.

Cette invincible armée apprendra avec joie que les braves qui vainquirent avec elle aient été son organe ; elle est certaine que le Premier Consul veille sur les enfants de la gloire ; elle saura qu'elle est l'objet des plus vives sollicitudes de la République ; elle saura que nous l'avons honorée dans nos temples en attendant que nous imitions, s'il le faut, dans les champs de l'Europe, l'exemple de tant de vertus guerrières que nous lui avons vu déployer dans les déserts brûlants de l'Afrique et de l'Asie.

Venez en son nom, intrépide général, venez au nom de tous ces héros, au milieu desquels vous vous montrez, recevoir dans cet embrassement le gage de la reconnaissance nationale.

Mais, au moment de ressaisir les armes protectrices de notre indépendance, si l'aveugle fureur des rois refuse au monde la paix que nous lui offrons, jetons, mes camarades, un rameau de laurier sur les cendres de Washington, de ce héros qui affranchit l'Amérique du joug des ennemis les plus implacables de notre liberté, et que son ombre illustre nous montre, au delà du tombeau, la gloire qui accompagne la mémoire des libérateurs de la patrie.

XIII

ÉLOGE DE WASHINGTON PRONONCÉ PAR M. DE FONTANES DANS LE TEMPLE DE MARS.

La France, qui fut toujours assez grande et assez généreuse pour accueillir sans crainte et sans jalousie les vertus et la gloire étrangères, décerne un hommage public aux mânes de Washington. Elle acquitte en ce moment la dette des deux mondes. Nul gouvernement, quelles que soient sa forme et son opinion, ne peut refuser du respect à ce fondateur de la liberté. Le peuple, qui naguères appelait

Washington rebelle, juge lui-même l'affranchissement de l'Amérique comme un de ces événements consacrés par le suffrage des siècles et de l'histoire. Tel est le privilège des grands caractères Ils semblent si peu appartenir aux âges modernes, qu'ils impriment de leur vivant même, je ne sais quoi d'auguste et d'antique à tout ce qu'ils osent exécuter. Leur ouvrage, à peine achevé, s'attire déjà cette vénération qu'on accorde volontiers qu'aux seuls ouvrages du temps. La révolution américaine, dont nous sommes les contemporains, semble en effet affermie pour jamais. Washington la commença par l'énergie et l'acheva par la modération. Il sut la maintenir en la dirigeant toujours vers la plus grande prospérité de son pays, et ce but est le seul qui puisse justifier au tribunal de l'avenir des entreprises aussi extraordinaires.

L'éloge de ce héros de l'Amérique méritait d'être prononcé par les bouches les plus éloquentes. Je songe, avec un sentiment mêlé d'admiration et de respect, que ce temple orné de tous les trophées de la valeur, s'éleva dans un siècle de génie, aussi fécond en grands écrivains qu'en grands capitaines. Alors, la mémoire des héros était confiée à des orateurs dont le génie donnait l'immortalité. Aujourd'hui, la gloire militaire brille d'un plus vif éclat, et dans tous les pays la gloire des beaux-arts s'est presque éclipsée. Ma voix est trop faible, sans doute, pour se faire entendre au milieu d'une solennité si imposante et si nouvelle pour moi. Mais, du moins, cette voix est pure, et comme elle n'a jamais flatté aucune espèce de tyrannie, elle ne s'est pas rendue indigne de célébrer un moment l'héroïsme et la vertu.

D'ailleurs, cette cérémonie funèbre et guerrière porte d'avance au fond de tous les cœurs, et mieux que toutes les paroles, des émotions fortes et profondes. Le deuil que le Premier Consul ordonne pour Washington annonce à la France que les exemples qu'il donna ne sont point perdus. C'est moins pour le général illustre que pour le bienfaiteur et l'ami d'un grand peuple, que des crêpes funèbres ont couvert les drapeaux de la victoire et l'habit de nos guerriers. Elles ne sont plus enfin, ces pompes barbares aussi contraires à la politique qu'à l'humanité, où l'on prodiguait l'insulte au malheur, le mépris à de grandes ruines, et la calomnie à des tombeaux. Toutes les pensées magnanimes, toutes les vérités utiles peuvent paraître devant cette assemblée. Je loue avec honneur, devant des guerriers, un guerrier ferme dans les revers, modeste dans la victoire, et toujours humain dans l'une et l'autre fortune. Je loue, devant les ministres de la République française, un homme qui ne céda jamais aux mouvements de l'ambition et qui se prodigua toujours aux besoins de sa patrie ; un homme qui, par une destinée peu commune à ceux qui changent les empires, mourut en paix et comme un simple particulier, dans sa terre natale, où il avait occupé le premier rang, et que ses mains avaient affranchie.

Quel Français, doué d'une imagination sensible, ne se rappelle avec

transport le premier moment où la renommée nous annonça que la liberté relevait ses étendards chez les peuples de l'Amérique? L'ancien monde, courbé sous le poids des vices et les calamités qui accablaient sa vieillesse, retrouva quelque enthousiasme, et tourna les yeux vers ces régions lointaines où semblaient commencer une nouvelle époque pour le genre humain. Alors tous les vœux étaient pour la liberté; et ces vœux mêmes se manifestèrent jusque dans les palais et sur les trônes. Les mers de l'Europe furent étonnées de porter des flottes royales qui volaient à la défense des républicains de l'Amérique.

O temps des plus douces espérances! O souvenir de notre première jeunesse! Avec quelle inquiétude nous interrogions alors tous les navigateurs qui arrivaient des ports de Charlestown et de Boston! Comme nous plaignions les revers de ces braves milices américaines, que leurs désastres, leurs fatigues et leurs besoins ne décourageaient jamais! Comme tous nos vœux s'associèrent aux premiers triomphes de Washington! Le sage négociateur qui l'aida dans une si noble cause, Franklin, ne fut-il pas environné de nos hommages, quand il vint montrer à Paris, et jusque dans Versailles, la noble simplicité des mœurs républicaines? Il habita sur les rives du fleuve voisin, en face des lieux où nous sommes réunis. Plusieurs d'entre vous ont vu, comme moi, la physionomie vénérable de ce vieillard, qui ressemblait à l'ancien législateur des Scythes, voyageant dans Athènes. Les opinions du négociateur et du héros des treize États-Unis furent quelquefois opposées ; mais leurs volontés se rencontrèrent toujours, lorsqu'il fallut travailler au bien commun de la patrie. Leurs deux noms, qui furent si souvent confondus dans les mêmes éloges pendant leur vie, ne doivent point être séparés après leur mort. Si l'âme de Franklin revient errer sur ces bords qu'il a chéris longtemps, elle applaudit sans doute aux honneurs que Washington reçoit de nous.

C'est aux guerriers qui m'environnent, c'est à eux seuls qu'il appartient de marquer la place qu'occupera Washington parmi les capitaines fameux. Ses succès parurent avoir plus de solidité que d'éclat, et le jugement domina plus que l'enthousiasme dans sa manière de commander et de combattre. D'ailleurs, les prodiges militaires exécutés par les troupes françaises ont affaibli la renommée de tout ce qui s'est illustré dans la même carrière. Aucun peuple ne peut donner désormais les leçons de l'héroïsme à celui qui en a dans son sein tous les modèles. Mais Washington nous offre d'autres exemples non moins dignes d'être imités. Au milieu de tous les désordres d'un camp, et de tous les excès inséparables d'une guerre civile, l'humanité se réfugia sous sa tente et n'en fut jamais repoussée. Dans les triomphes et dans l'adversité, il fut toujours tranquille comme la sagesse, et simple comme la vertu. Les affections douces restèrent au fond de son cœur, même dans ces moments où l'intérêt de sa propre cause semblait légitimer en quelque sorte les lois de la

vengeance. C'est toi que j'en atteste, ô jeune Asgill, toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France et l'Amérique. Avec quels soins compatissants Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettait de précipiter ! Il attendit qu'une voix alors toute-puissante franchît l'étendue des mers, et demandât une grâce qu'il ne pouvait lui refuser. Il se laissa toucher sans peine par cette voix conforme aux inspirations de son cœur ; et le jour qui sauva une victime innocente doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse.

Les mouvements d'une âme magnanime, n'en doutons point, achèvent et maintiennent les révolutions plus sûrement que les trophées et les victoires. L'estime qu'obtint le caractère du général américain contribua, plus que ses armes, à l'indépendance de sa patrie.

Quand un État ébranlé change de forme avec violence, tous les États voisins jettent sur lui des yeux d'inquiétude et de crainte ; ils ne se rassurent que lorsqu'il a repris des mouvements réguliers et constants. Un peuple en révolution n'a plus d'alliés et d'amis. Il réclame vainement les anciens traités ; tous ses vieux liens sont rompus avec les autres, comme avec lui-même ; il est isolé au milieu du monde qu'il épouvante. On s'éloigne de lui comme des volcans. Il faut ordinairement qu'à la suite de ces grandes crises politiques survienne un personnage extraordinaire qui, par le seul ascendant de sa gloire, comprime l'audace de tous les partis et ramène l'ordre au milieu de la confusion. Il faut, si je l'ose dire, qu'il ressemble à ce dieu de la fable, à ce souverain des vents et des mers, qui, lorsqu'il élevait son front sur les flots, tenait en suspens toutes les tempêtes soulevées. C'est alors que les gouvernements plus tranquilles se rapprochent de celui dont ils avaient d'abord redouté les convulsions et les atteintes.

En effet, c'est lorsque Washington eut persuadé à ses ennemis qu'il avait assez de force pour gouverner tranquillement l'Amérique longtemps bouleversée, que la paix se conclut sous ses auspices, et que la liberté des États-Unis fut proclamée des bords de la Delaware jusqu'aux bords de la Tamise. Ainsi, tout est pour nous, dans son histoire, une suite d'instructions et d'espérances.

Les caractères de la révolution d'Amérique se retrouvèrent plus d'une fois dans celle de la France. Les colonies s'étaient soulevées contre leur métropole pour faire déclarer leur indépendance ; cette indépendance était reconnue, et cependant les colonies n'étaient point heureuses. Tous les partis étaient encore en présence ; toutes les ambitions subalternes, toutes les haines fermentaient au fond des cœurs. Tant que la guerre étrangère est allumée contre un État qui change sa constitution, l'intérêt commun réunit toute l'activité des passions populaires dans la défense du territoire. C'est le seul moment où leur propre sûreté les force à reconnaître quelque subordination. Leurs rugissements se taisent au milieu du fracas des armes et des chants de la victoire ; mais, au retour de la paix, elles ne sont plus enchaî-

nées par les mêmes craintes ou le même respect. Leur fougue aveugle se tourne quelquefois contre celui même qui sauva la patrie menacée; Washington avait prévu les dangers, mais il avait préparé tous les remèdes. Il ne crut point que la paix qu'il venait de conclure suffit pour rétablir la tranquillité intérieure. Il avait triomphé de l'Angleterre, il entreprit contre la licence des partis une lutte non moins pénible et non moins glorieuse.

Cependant il ne voulut laisser aucun prétexte aux accusations de la calomnie; sitôt que la paix fut signée, il remit au Congrès tous les pouvoirs dont il était investi; il ne voulut se servir contre ses compatriotes égarés que des armes de la persuasion. S'il n'eût été qu'un ambitieux vulgaire, il eût pu accabler la faiblesse de toutes les factions divisées; et, lorsque aucune constitution n'opposait de barrière à l'audace, il se serait emparé du pouvoir avant que les lois en eussent réglé l'usage et les limites; mais ces lois furent provoquées par lui-même avec une constance opiniâtre. C'est quand il fut impossible à l'ambition de rien usurper, qu'il accepta, du choix de ses concitoyens, l'honneur de les gouverner pendant sept années. Il avait fui l'autorité quand l'exercice pouvait en être arbitraire; il n'en voulut porter le fardeau que lorsqu'elle fut resserrée dans des bornes légitimes; un tel caractère est digne des plus beaux jours de l'antiquité. On doute, en rassemblant les traits qui le composent, qu'il ait paru dans notre siècle. On croit retrouver une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont Plutarque a si bien tracé le tableau.

Son administration fut ferme et douce au dedans, noble et prudente au dehors. Il respecta toujours les usages des autres peuples, comme il avait voulu qu'on respectât les droits du peuple américain. Aussi, dans toutes les négociations, l'héroïque simplicité du président des États-Unis traitait sans jactance et sans abaissement avec la majesté des rois. Ne cherchez point, dans son administration, ces pensées que le siècle appelle grandes, et qu'il n'aurait crues que téméraires. Ses conceptions furent plus sages que hardies; il n'entraîna point l'admiration, mais il soutint toujours l'estime au même degré, dans les camps et dans le sénat, au milieu des affaires et dans la solitude.

Il est des hommes prodigieux qui apparaissent, d'intervalle en intervalle, sur la scène du monde, avec le caractère de la grandeur et de la domination. Une cause inconnue et supérieure les envoie, quand il en est temps, pour fonder le berceau ou pour réparer les ruines des empires. C'est en vain que ces hommes, désignés d'avance, se tiennent à l'écart ou se confondent dans la foule; la main de la fortune les soulève tout à coup, et les porte rapidement d'obstacle en obstacle, et de triomphe en triomphe, jusqu'au sommet de la puissance. Une sorte d'inspiration surnaturelle anime toutes leurs pensées; un mouvement irrésistible est donné à toutes leurs entreprises. La multitude les cherche encore au milieu d'elle et ne les trouve

plus; elle lève les yeux en haut et voit, dans une sphère éclatante de lumière et de gloire, celui qui ne semblait qu'un téméraire aux yeux de l'ignorance et de l'envie. Washington n'eut point des traits fiers et imposants qui frappent tous les esprits; il montra plus d'ordre et de justesse que de force et d'élévation dans les idées. Il posséda surtout, dans un degré supérieur, cette qualité, qu'on croit vulgaire et qui est si rare, cette qualité non moins utile au gouvernement des États qu'à la conduite de la vie, qui donne plus de tranquillité que de mouvement à l'âme, et plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possèdent ou à ceux qui en ressentent les effets; c'est le bon sens dont je veux parler, le bon sens dont l'orgueil a trop rejeté les anciennes règles et qu'il est temps de réhabiliter dans tous ses droits. L'audace détruit, le génie élève; le bon sens conserve et perfectionne. Le génie est chargé de la gloire des empires; mais le bon sens peut assurer seul et leur repos et leur durée.

Washington était né dans une opulence qu'il avait noblement accrue, comme les héros de l'antique Rome, au milieu des travaux de l'agriculture. Quoiqu'il fût ennemi d'un vain faste, il voulait que les mœurs républicaines fussent environnées de quelque dignité. Nul de ses compatriotes n'aima plus vivement la liberté; nul ne craignit plus les opinions exagérées de quelques démagogues. Son esprit, ami de la règle, s'éloigna constamment de tous les excès; il n'osait insulter à l'expérience des âges; il ne voulait ni tout changer, ni tout détruire à la fois; il conservait à cet égard la doctrine des anciens législateurs.

En effet, quand ces grands hommes avaient créé des habitudes et des sentiments dans l'esprit et dans l'âme de leurs concitoyens, ils croyaient leur tâche presque achevée; ils faisaient des systèmes de mœurs plutôt que des systèmes de loi; ils avaient même tant de respect pour la toute-puissance des habitudes, qu'ils ménagèrent d'anciens préjugés peu compatibles en apparence avec un nouvel ordre de choses. La Grèce et Rome, en passant de l'empire des rois sous celui des archontes et des consuls, ne virent changer ni leurs différents cultes, ni le fond de leurs usages et de leurs mœurs. Les premiers chefs de ces républiques se persuadèrent sans doute qu'un mépris trop évident de l'autorité des siècles et des traditions affaiblirait la morale en avilissant la vieillesse aux yeux de l'enfance; ils craignirent de porter trop d'atteinte à la majesté des temps et à l'intérêt des souvenirs.

Je ne m'écarte point de mon sujet, en rappelant la mémoire de ces fondateurs des anciennes républiques, auprès de qui la postérité placera Washington. Comme eux, il gouverna par les sentiments et les affections plutôt que par des ordres et des lois; comme eux, il fut simple au faîte des honneurs; comme eux, il resta grand au milieu de la retraite. Il n'avait accepté la puissance que pour affermir la prospérité publique; il ne voulut pas qu'elle lui fût rendue quand il vit que l'Amérique était heureuse et n'avait plus besoin de son dé-

vouement. Il voulut jouir avec tranquillité, comme les autres citoyens, de ce bonheur qu'un grand peuple avait reçu de lui. Mais, c'est en vain qu'il abandonna la première place, le premier nom de l'Amérique était toujours celui de Washington.

Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'il avait quitté l'administration. Cet homme qui longtemps conduisit des armées, qui fut le chef de treize États, vivait sans ambition dans le calme des champs, au milieu de vastes domaines cultivés par ses mains, et de nombreux troupeaux que ses soins avaient multipliés dans les solitudes d'un nouveau monde. Il marquait la fin de sa vie par toutes les vertus guerrières et politiques. L'Amérique jetait un œil respectueux sur la retraite habitée par son défenseur; et de cette retraite où s'était renfermée tant de gloire, sortaient souvent de sages conseils qui n'avaient pas moins de force que dans les jours de son autorité; ses compagnons se promettaient encore de l'écouter longtemps; mais la mort l'a tout à coup enlevé au milieu des occupations les plus douces et les plus dignes de la vieillesse.

Un cri de douleur s'est fait entendre du fond de l'Amérique qu'il avait délivrée. Il appartenait à la France de répondre la première a ce cri funèbre qui doit retentir dans toutes les grandes âmes. Ces voûtes augustes ont été dignement choisies pour l'apothéose d'un héros. L'ombre de Washington, en descendant sur ce dôme majestueux, y trouvera celles de Turenne, de Catinat et du grand Condé, qui se plaisent à l'habiter encore. Si ces guerriers illustres n'ont pas servi la même cause pendant leur vie, la même renommée les réunit quand ils ne sont plus. Les opinions, sujettes aux caprices des peuples et des temps; les opinions, partie faible et changeante de notre nature, disparaissent avec nous dans le tombeau; mais la gloire et la vertu restent éternellement; c'est par là que les grands hommes, de tous les temps et de tous les lieux, deviennent, en quelque sorte, compatriotes et contemporains; ils ne forment qu'une seule famille, dont les exemples se transmettent et se renouvellent de successeurs en successeurs. Ainsi, dans cette enceinte guerrière, la valeur de Washington mérite les regards de Condé; sa modération appelle ceux de Turenne; sa philosophie se rapproche encore plus de Catinat. Un peuple qui admettrait ce dogme antique et touchant de la transmigration des esprits, dirait sans doute que, plus d'une fois, l'âme de Catinat est revenue habiter dans celle de Washington.

Mais les accents républicains et belliqueux, que ces murs répètent de toutes parts, doivent plaire surtout au défenseur de l'Amérique. Pourrait-il ne pas aimer ces soldats qui repoussèrent, à son exemple, les ennemis de leur patrie? Il s'approche avec plaisir de ces vétérans, dont les nobles cicatrices sont le premier ornement de cette fête, et dont quelques-uns ont peut-être combattu avec lui près des fleuves et dans les forêts de la Caroline et de la Virginie. Il se promène avec joie au milieu de ces drapeaux enlevés sur les barbares de l'Asie et de l'Afrique étonnés de notre audace. Les dépouilles de la barbarie

décorent noblement les funérailles d'un capitaine qui aima les lumières et la liberté. Mais il est encore un hommage plus digne de lui, c'est l'union de la France et de l'Amérique; c'est le bonheur de l'une et de l'autre, c'est la pacification des deux mondes. Il me semble que, des hauteurs de ce magnifique dôme, Washington crie à toute la France : « Peuple magnanime, qui sait si bien honorer la gloire, j'ai vaincu pour l'indépendance, mais le bonheur de ma patrie fut le prix de cette victoire. Ne te contente pas d'imiter la première moitié de ma vie; c'est la seconde qui me recommande aux éloges de la postérité. »

Oui, tes conseils seront entendus! ô Washington! ô guerrier! ô législateur! ô citoyen sans reproche! celui qui, jeune encore, te surpassa dans les batailles, fermera, comme toi, de ses mains triomphantes, les blessures de la patrie. Bientôt, nous en avons sa volonté pour gage, et son génie guerrier, s'il était malheureusement nécessaire; bientôt l'hymne de la paix retentira dans ce temple de la guerre; alors le sentiment universel de la joie effacera le souvenir de toutes les injustices et de toutes les oppressions; déjà même les opprimés oublient leurs maux en se confiant à l'avenir; les acclamations de tous les siècles accompagneront enfin le héros qui donnera ce bienfait à la France et au monde qu'elle ébranle depuis trop longtemps.

XIV

ADRESSE DES BOURGMESTRES DE LA VILLE LIBRE ET IMPÉRIALE DE HAMBOURG, AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Citoyens Consuls,

Quelles que soient peut-être les préventions qui vous indisposent contre les magistrats de la ville de Hambourg, ils ne peuvent cependant se défendre de revenir à vous, sous les auspices des derniers fortunés événements arrivés à Paris. En voyant la nation se livrer aux plus belles, aux plus consolables espérances, vous nous permettrez au moins de les faire partager et de faire des vœux pour leur accomplissement.

Vous êtes trop éclairés et trop justes pour ne pas être convaincus de la sincérité de nos sentiments à cet égard, et pour douter un moment que nous prenons toujours une bien sensible part à la prospérité de la nation française.

L'événement fâcheux de l'arrestation et extradition de quatre Irlandais, source fatale de beaucoup d'erreurs, de persécutions et d'injustices, semble avoir irrité le Directoire au point de ne pas même vouloir s'apercevoir combien la conduite que nous avions tenue était irréprochable et marquée au coin des plus grands, des plus attentifs égards et ménagements pour le gouvernement de la République.

Un enchaînement fatal de circonstances des plus impérieuses ne nous permit pas, il est vrai, de le satisfaire ; mais tout lui avait cependant prouvé que c'était bien malgré nous, et que si, pendant des années entières, nous avions donné de fortes preuves d'attachement à la République, ce n'était pas au moins un si grand tort que d'avoir dans un cas critique et difficile, montré de la confiance dans sa générosité et sa confiance.

Cependant, devant des hommes justes et équitables, des faits seuls doivent parler, et c'est pour vous les faire connaître que nous prenons la liberté de vous en donner les détails les plus exacts dans cet exposé.

Parmi ces quatre hommes nommés, Napper-Tandy, Blackwell, Morris et Peters, il n'y a que les deux premiers qui peuvent fixer votre attention ; les deux autres, Morris et Peters, ont été regardés constamment, par la légation de la République, comme de véritables sujets de la Grande-Bretagne.

Dans aucun acte quelconque, dans aucune note officielle, il n'a été dit que les deux nommés Morris et Peters fussent au service de la République, ou lui appartinssent, d'une manière ou d'une autre, par des rapports civils ou militaires. Le ministre n'en a même jamais réclamé la liberté nommément ou individuellement. Tous les actes et notes ministérielles se bornent à demander explicitement la liberté de deux individus nommés Napper-Tandy et Blackwell.

L'histoire ne donne pas d'exemple qu'une puissance belligérante se soit crue autorisée à pouvoir protéger dans un État neutre les sujets avoués de son ennemi. Pour se le permettre, il a fallu, jusqu'à présent, qu'ils lui fussent au moins attachés par des liens civils ou militaires.

Vous êtes trop justes, Citoyens Consuls, et incapables de nous faire un crime de l'extradition de deux hommes qui appartenaient incontestablement à une autre nation, et étaient absolument étrangers à la République.

Ce n'est que sur les faits qui regardent l'arrestation et l'extradition de Napper-Tandy et Blackwell que nous devons nous arrêter.

Vous nous permettrez de relever ici la précaution que la sagesse du citoyen Grouvelle, ministre de la République à la Cour de Copenhague, jugea nécessaire à leur égard, et qui, si elle avait été suivie par la légation française d'ici, nous aurait épargné bien des peines et tous les maux que les passions, les erreurs et les préventions nous ont suscités à leur égard. Ce ministre éclairé, qui sans doute respectait trop le gouvernement de Copenhague pour en ap-

préhender les moindres attentats, y jugea cependant leur sûreté à ce point précaire, et les réclamations du gouvernement britannique à ce point fondées et légitimes, que, pour mieux les soustraire aux recherches et réquisitions du ministre de cette Cour, il crut même nécessaire de leur donner sa propre demeure pour asile.

Ils arrivent ici, usant, par un égarement inconcevable, d'un stratagème qui, seul, devait les exposer. Ils savent, ils voient que tous les Français républicains, et tous ceux qui sont au service de la République, jouissent, non seulement de la plus grande sûreté dans notre ville, mais y sont même distingués et accueillis avec amitié, ils oublient cependant tout ce qu'ils doivent à la fois à eux-mêmes, à leur sûreté, à leur état, à leur honneur, et se glissent dans notre ville furtivement et comme des malfaiteurs, sous de faux noms et de faux caractères. Napper-Tandy prend le nom de *Jones*, et se dit négociant venant de Philadelphie; Blackwell prend celui de *Barthélemy Blackfirst*, et se dit également négociant venant d'Amérique. — Le ministre britannique demande officiellement l'arrestation et extradition de deux hommes, sujets du roi de la Grande-Bretagne, et appelés *Jones* et *Barthélemy*. — Il est assez généralement connu qu'en Allemagne on ne se refuse pas aisément aux demandes ministérielles des Cours étrangères qui réclament des personnes de leur nation. Le citoyen Reinhart, ministre de la République, avait bien trouvé la même facilité de notre part. — L'officier de police se présente le premier chez le nommé Jones, se fait connaître et lui demande son nom ; il dit se nommer Jones. Sur cet aveu, on lui annonce son arrestation à la demande du ministre d'Angleterre, et comme sujet du roi de la Grande-Bretagne. Il ne se déclare pas même alors, garde son masque, et se soumet sans murmures, sans explication ou protestation quelconque aux réquisitions du gouvernement britannique. — On trouve sur lui son épée aux armes irlandaises.

Comment douter, après ceci, de la vérité des déclarations du gouvernement britannique? Comment supposer qu'un officier au service de la République se permettrait de porter une épée aux armes britanniques ?

C'est ainsi que cet homme, de son aveu, appelé Jones, de son aveu, négociant, et de son aveu, et par des faits incontestables, sujet du roi de la Grande-Bretagne, se livre lui-même à la réquisition du ministre de ce souverain, et se constitue son prisonnier.

Les arrêts avaient été annoncés de la même manière et avec la même précaution au nommé Barthélemy Blackfirst. Ce n'est qu'après que l'arrestation lui avait été annoncée, et qu'il était en effet déjà prisonnier du ministre requérant, qu'il leva tardivement le masque, et voulut passer tout d'un coup pour un officier français, sans néanmoins en donner la moindre preuve.

Il est presque inutile d'observer que si, par des explications aussi tardives et aussi insuffisantes, des hommes pouvaient échapper aux arrêts, il n'y aurait plus personne qui, en changeant de nom et de

qualité, ne cherchât à se soustraire aux plus justes et légitimes arrestations.

La légation française ne tarda pas à les réclamer comme officiers brevetés de la République. Le ministre n'a jamais jugé à propos de confier ces brevets à nous-mêmes, et ne nous en a pas seulement donné les copies. Il aurait été cependant évidemment d'une grande utilité de nous fournir les moyens de pouvoir documenter et vérifier tout de suite au gouvernement britannique leur véritable rapport actuel avec la République. En regardant peut-être comme une prérogative de son poste de pouvoir exiger une croyance implicite dans ses affirmations officielles, le ministre devait au moins se rappeler que, par là, il justifiait les mêmes prétentions du ministre britannique.

Celui-ci les avait déclarés officiellement sujets de la Grande-Bretagne; il l'avait même dit le premier, et le soutenait. Il avait indiqué officiellement les noms sous lesquels ils s'étaient fait arrêter eux-mêmes. Sur Jones on avait trouvé l'épée aux armes britanniques. Nous était-il permis, après des circonstances de cette force, de refuser équitablement toute croyance aux déclarations officielles du ministre britannique, et de n'en accorder qu'à celles du ministre de la République?

Le ministre d'Angleterre, instruit de l'opposition de celui de la République, en demanda l'extradition avec plus de véhémence, en y joignant les plus violentes menaces, et nous faisant craindre le plus vif ressentiment de la part de son gouvernement.

Des diplomates estimés soutenaient que tous ces faits, et plusieurs exemples dans l'histoire, militaient fortement pour les réclamations du gouvernement britannique.

Parmi les exemples, on s'appuyait surtout de celui de l'arrestation du fameux Trenk, qui, quoique au service de la Russie, avait été arrêté à Dantzick, à la réquisition du ministre de Prusse, et remis en son pouvoir comme sujet prussien.

Résistant à la fois aux menaces de l'Angleterre et à toute la force de ces arguments plausibles, nous crûmes ne pouvoir nous conduire d'une manière plus satisfaisante pour le gouvernement de la République qu'en confiant la décision de cette affaire délicate à un prince qui, lié à la République par un traité de paix et d'amitié, avait avec nous un même puissant intérêt pour observer et maintenir les principes d'une stricte neutralité.

Ces motifs nous portèrent à remettre cette affaire à la décision du roi de Prusse, en sa qualité de premier prince directeur du cercle de la Basse-Saxe et de garant de la neutralité du nord de l'Allemagne, et au prince co-directeur du cercle.

Il ne nous appartient pas, Citoyens Consuls, d'analyser les motifs qui ont empêché le roi de la décider. Vous savez que, malgré nos instantes sollicitations, le roi la laissa toujours indécise.

L'empereur de Russie, enfin, s'en mêla; il ne s'en tint pas à de

vaines menaces. Pendant plusieurs mois qu'a durés notre résistance inutile, il nous fallut supporter le poids des plus sévères hostilités de la part de la Russie. Ses escadres, dominant la mer du Nord et devant l'embouchure de l'Elbe, nous enlevaient nos vaisseaux. Des avis aussi alarmants que dignes de foi nous faisaient même craindre, sinon une occupation effective de la part des troupes russes, au moins leur débarquement certain dans nos environs, et leur apparition devant nos portes comme ennemis. Cependant au milieu de ces inquiétudes, qui devaient nous faire regarder notre résistance comme absolument gratuite, et appréhender que, même en nous exposant, nous ne réussirions pas à sauver les prisonniers et à pouvoir satisfaire le gouvernement français en ce point, rien ne fut oublié pour obtenir au moins de pouvoir garder les prisonniers jusqu'à la paix. Nous implorâmes l'intervention de presque toutes les puissances.

Le roi de Prusse déclara enfin ne pas vouloir prononcer dans cette affaire. Ce refus inattendu d'un si grand et si puissant gouvernement, après un si long et si profond silence, et à cette époque, était bien fait pour augmenter et justifier nos alarmes, et ouvrir nos yeux sur les dangers d'une plus longue résistance.

L'empereur, chef de l'empire, se joignit en même temps aux demandes de ses alliés, et ne nous dissimula pas que notre résistance devait finir, à moins que nous voulussions nous y voir forcés, au nom des lois constitutionnelles de l'empire.

Malgré toutes ces insinuations, nous nous permîmes cependant une nouvelle tentative, en nous offrant de solliciter auprès du gouvernement de la République, pour que ces prisonniers fussent échangés contre quelques autres prisonniers de marque faits sur les puissances coalisées. Mais cette tentative n'eut pas plus de suite que tout ce que nous avions fait jusqu'à présent.

Nous ne nous en sommes cependant pas rebutés, et venons de renouveler ces jours-ci nos plus instantes sollicitations auprès du gouvernement britannique pour adoucir le sort de ces prisonniers.

Voilà les faits véritables de ces malheureux événements. Si vous les considérez sans prévention, Citoyens Consuls, et réfléchissez équitablement sur les ménagements que nous impose notre position délicate et fortement exposée, vous vous convaincrez aisément qu'il était d'une impossibilité absolue de persister, après un an d'efforts inutiles, dans une plus longue résistance.

Notre ruine et anéantissement entier en auraient été la suite inévitable, et même bien gratuitement, comme nous l'avons démontré. Le seul moyen qui nous restait pour nous y soustraire, et celui de se confier dans la générosité française.

Vous justifierez, Citoyens Consuls, comme nous osons nous en flatter par le retour de votre bienveillance, cette confiance que la sévérité peu méritée du Directoire n'a même pu entièrement effacer dans nos âmes, et nous espérons qu'après avoir, dans votre sagesse, tout mûrement pesé, vous ne balancerez plus à faire cesser les me-

sures sévères que le Directoire a prises et ordonnées contre cette ville (1).

Recevez en même temps l'hommage de notre profond respect, donné sous le sceau ordinaire de notre ville, ce 16 décembre 1799.

Bourgmestre et Sénat de la ville libre et impériale de Hambourg,

F.-A. WAGNER, *licencié et premier président.*

XV

RAPPORT DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR LE PRYTANÉE FRANÇAIS

Citoyens Consuls,

Le Prytanée français a remplacé tous les établissements publics qui, sous le nom de collèges, étaient consacrés dans Paris à l'instruction générale, et composaient l'ancienne Université.

Après les violentes secousses qui ont détruit tant d'autres institutions, on doit être satisfait de voir s'élever, pour ainsi dire, du milieu des ruines, ce dernier asile ouvert à l'instruction publique; mais plus on sent fortement son utilité, plus on regrette que les malheurs du temps, qui ont apporté de si grands obstacles à la restauration de l'éducation en France, n'ait permis que ce faible effort en sa faveur. Malgré les règlements qui ont été faits pour assurer aux jeunes gens des departements des places dans le Prytanée, il faut avouer qu'il ne peut guère être considéré que comme établissement local ; et d'ailleurs, la modicité des revenus qui sont affectés à son entretien, et celle des sommes que le gouvernement y consacre, restreignent à un très petit nombre de sujets le bienfait de l'enseignement, et ne permettent pas que celui qu'on y donne ait une influence sensible sur l'immense population de la République. Depuis la suppression des corps enseignants, l'instruction est à peu près nulle en France. Ce n'est pas qu'il n'existe, soit à Paris, soit dans les départements, plusieurs professeurs habiles et zelés pour les progrès de leur art ; mais ces hommes précieux, épars et disséminés, ne se prêtent aucun concours entre eux, et sont comme autant d'étincelles

(1) On a vu la réponse impérieuse de Bonaparte au Sénat de Hambourg, et quel fut le résultat financier de cette discussion. (*Note de la première édition.*)

qui, faute d'être réunies dans un foyer commun, ne donnent qu'une faible et mourante clarté. Les théories ingénieuses, les méthodes utiles passent avec ceux qui les avaient inventées; aucune tradition ne se forme, aucun système ne se transmet; l'expérience d'un maître habile ne contribuera point à frayer la route de ses successeurs, personne n'en recueille la trace, et la partie pratique de l'éducation n'étant plus fondée sur l'habitude et l'imitation, chacun entre dans la carrière, réduit à ses seules idées, et se trouve, dès les premiers pas, livré à l'incertitude de l'inexpérience et au hasard de ses propres essais. Chez un grand peuple, dont les institutions sont fixes, l'éducation nationale doit être en harmonie avec ces institutions; les principes n'en peuvent être abandonnés au hasard; il ne doit pas dépendre des hommes de les déterminer ou de les confondre : ici, la chose subsiste avant l'individu; elle n'en reçoit ni sa direction ni sa forme; c'est à elle, au contraire, de le façonner au système permanent d'institution.

Le Prytanée, tel qu'il existe aujourd'hui, ne saurait atteindre ce but. 1° L'établissement est unique, et par conséquent il ne peut recevoir qu'un très petit nombre d'élèves. L'expérience a fait connaître que le nombre de ceux qu'on rassemble dans un même collège, ne doit pas passer deux cents; 2° si l'on se borne à n'y admettre que ceux qui ont droit à une éducation gratuite, il arrivera que l'enfant né avec d'heureuses dispositions, et dont la famille jouit d'une honnête aisance, se verra priver des avantages de l'instruction publique, et ne pourra plus recevoir que dans la maison paternelle, ou sous la discipline d'un instituteur particulier, les préjugés domestiques, les habitudes locales, qui l'isoleront un jour, par les mœurs, du reste de ses concitoyens, l'éloigneront des affaires, et le rendront pour ainsi dire étranger parmi ses proches, et dans son propre pays.

Il faut se hâter, Citoyens Consuls, de remédier à ces inconvénients, et multiplier les établissements d'instruction publique autant que les circonstances le permettent, en attendant qu'il soit possible d'en proportionner le nombre au besoin d'un peuple nombreux répandu sur une immense étendue de territoire. On pourrait, par exemple, diviser le Prytanée en quatre collèges, placés l'un à Paris, dans le local actuel du Prytanée; les autres à Fontainebleau, à Versailles et à Saint-Germain. On conserverait les places d'élèves, en les affectant exclusivement à ceux qui seraient pris parmi les enfants peu fortunés des militaires morts sur le champ de bataille, et des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Les revenus annuels du Prytanée, et la subvention de 200,000 francs accordée à cet établissement pour l'an VIII, seraient affectés tous les ans au paiement des places d'élèves du gouvernement; mais, afin de favoriser autant qu'il serait possible la propagation des lumières et l'avancement de l'instruction, on déciderait que les pensionnaires externes pourraient être admis dans ces établissements, en se sou-

mettant à payer par chaque année une somme égale à celle à laquelle est supposée s'élever la dépense de chaque élève. Cette somme peut se fixer à 1,000 francs pour Paris, et à 800 francs pour les autres colléges.

Je vous propose, en conséquence, Citoyens Consuls, 1° de diviser le Prytanée en quatre colléges, nombre que l'on pourra ensuite augmenter, à proportion des élèves; 2° d'affecter à chacun de ces colléges cent places payées par le gouvernement, et exclusivement accordées aux enfants peu aisés des militaires et des fonctionnaires publics morts au service de l'État; d'autoriser ces colléges à recevoir des élèves dont la pension est fixée à 800 et à 1,000 francs. Par là, Citoyens Consuls, la réorganisation des colléges s'annonce à la France. Les récompenses de la nation sont fixées sur ceux qui auraient toujours dû en être l'objet. Les particuliers ont le moyen de faire élever leurs enfants dans des écoles permanentes, et ce moyen est illimité; car, à proportion des pensionnaires qui s'inscriront, vous pourrez augmenter le nombre des colléges.

LUCIEN BONAPARTE.

XVI

RAPPORT DE M. DE TALLEYRAND SUR LA RÉORGANISATION DE LA DIPLOMATIE EN FRANCE

Dans tout État bien gouverné, il y a un esprit propre à chaque branche d'administration. Cet esprit donne de l'unité, de l'uniformité et une certaine énergie à la direction des affaires; il transmet la tradition des devoirs, il en perpétue le sentiment et l'observation; il attache et le corps et les individus qui en sont membres au gouvernement, comme au but vers lequel toutes les émulations se dirigent, comme à la source de tous les degrés de considération dont on ambitionne de jouir.

La Révolution, en détruisant l'ancien gouvernement, a trouvé des administrations dont l'esprit était si fortement constitué sur les bases que je viens d'exposer, et si invariablement dirigé vers le but que j'ai désigné, que, ne pouvant changer ni cet esprit, ni cette direction, elle a été obligée de détruire toutes les administrations existantes; mais en les remplaçant par de nouvelles institutions, on ne s'est occupé que du matériel de l'organisation. On a supposé que dans la conduite des affaires, tout se réduisait à des lois simples, à un petit nombre de maximes et à des règlements de facile exécution. On a cru

que le zèle était partout et pouvait tout; on a relégué dans les dictionnaires de l'ancien régime, comme des idées d'hiérarchie et d'esprit de corporation, les degrés d'instruction, les titres de promotion, les droits de l'indispensable expérience. Je n'hésite pas à le déclarer, cette seule cause agissant à la fois dans toutes les branches de l'administration de l'État, a suffi pour retarder l'époque de leur organisation, pour les frapper toutes d'instabilité, de stérilité, pour maintenir partout les affaires dans un état d'incertitude, les recettes dans un état d'insuffisance, les dépenses dans un état d'abus et de désordre, les factions dans un état perpétuel d'audace et d'insolence, le gouvernement dans un état permanent de dépendance et de versatilité.

Il n'y a que l'esprit d'administration, partout établi, et partout diversifié selon la variété des devoirs que chaque administration impose, qui puisse tout remettre à sa place, en fixant d'une manière invariable les rapports des administrés à chaque branche du pouvoir, et les rapports de toutes les parties de l'administration au système général de l'organisation de l'État; l'administration est l'intermédiaire qui rapproche les gouvernants et les gouvernés, elle est le nœud qui associe les intérêts particuliers et l'intérêt général; elle est le point de contact et d'union de l'autorité publique et de l'autorité individuelle.

Il n'existe qu'un moyen d'établir et de fixer dans chaque administration, l'esprit qui lui est propre; ce moyen est dans un système de promotion, sagement conçu et invariablement exécuté.

Une administration qui n'a pas de système de promotion, n'a pas proprement d'employés. Les hommes qui s'en occupent sont des salariés qui ne voient devant eux aucune perspective, autour d'eux aucune garantie, et au-dessous d'eux, aucun motif de confiance, aucun ressort d'émulation, aucun élément de subordination.

Il ne se forme dans cette administration aucun esprit, aucun honneur de profession. On y dit bien qu'on aime la République, mais la seule manière d'aimer utilement la République est de s'attacher à la position dans laquelle on la sert; et comme sans principe de promotion on ne peut être assuré de la position dans laquelle on se trouve, il n'est pas possible qu'on s'y attache.

Le système de promotion est, dans la main du ministre, la seule arme avec laquelle il puisse repousser l'ineptie ambitieuse, s'affranchir des importunités du patronage, remettre en crédit l'expérience, la vertu, le talent, et subordonner le droit important de choisir au seul empire de la justice et du discernement.

Toute administration a des degrés. Les principes de chaque administration se distribuent dans chacun de ces degrés; leur enchaînement forme l'esprit général de l'administration.

La force de l'administration est tout entière dans ses principes; le maintien de ces principes constitue donc l'âme, la vie, l'énergie de chaque administration, et l'accord de la force de toutes les administrations constitue la force collective de l'État.

Cette dernière force est un grand résultat; mais on ne peut y parvenir qu'en soignant ses éléments. Il faut donc s'occuper, avant tout, de la conservation des principes de chaque administration, et avant tout encore de la conservation des principes de chaque grade dans chaque administration.

Voilà la démonstration de la nécessité du système de promotion. Il faut que tout homme d'administration se pénètre de tous les principes qui doivent la diriger et l'animer; il faut qu'il en parcoure tous les degrés; qu'en s'élevant il laisse entier, à ceux qui le remplacent, le dépôt des principes qui lui avait été confié; qu'il reçoive celui que ses prédécesseurs lui laissent; que le même esprit reste dans les grades pendant que l'esprit de progression et d'avancement anime les individus.

J'arrive maintenant au système qui me paraît le plus convenir au département des relations extérieures.

Le système de promotion étant principalement établi pour fixer le sort des employés, par la permanence de cet esprit et l'honneur de profession qui fait qu'on s'attache à sa position, il faut dire ce que c'est que l'esprit et l'honneur d'un employé au ministère des relations extérieures.

Tous les emplois de la République demandent un patriotisme éprouvé. L'esprit et l'honneur de tous les états qui tiennent au service public supposent cette qualité générale: elle est le caractère commun, et ne saurait être le caractère distinctif d'aucun état.

Il y a deux classes de qualités qui entrent dans la composition de l'esprit et de l'honneur de la profession qui fait l'objet de cet article : les qualités de l'âme et les qualités de l'esprit.

Dans la première classe sont : 1° la circonspection; 2° la discrétion ; 3° un désintéressement à toute épreuve; 4° enfin, une certaine élevation de sentiments, qui fait qu'on sent tout ce qu'il y a de grand dans la fonction de représenter sa nation au dehors et de veiller au dedans à la conservation de ses intérêts politiques.

Dans la deuxième classe sont : 1° un penchant de l'esprit pour l'étude des relations politiques; 2° la facilité nécessaire pour saisir bien et promptement les objets, car aucun état n'expose plus à des travaux instantanés et d'urgence; 3° une certaine étendue d'idées, car dans cette partie tous les détails se rattachent à un vaste ensemble.

Il y a peut-être encore une troisième classe de qualités qui participent aux deux premières; je veux parler de tout ce qui tient à l'habileté dans l'art de traiter les affaires. Elle est nécessaire aux agents du dedans comme à ceux du dehors ; parce que, si ces derniers sont chargées d'agir, les premiers participent plus ou moins à la direction que reçoivent les autres. Cette qualité forme une classe à part, parce qu'elle est un résultat de l'esprit et du caractère.

Ces qualités réunies et cultivées par la pratique, forment l'esprit et l'honneur de la profession. Par elles s'établissent, entre les divers

individus, des rapports d'estime et d'affection ; entre les chefs et les subordonnés, des rapports d'émulation, d'attachement et de tutelle ; par elles s'établissent encore, de la masse des employés au gouvernement, des rapports de fidélité et de respect ; des employés à la patrie, de passion et de dévouement ; du public, enfin aux employés, des rapports de considération et de confiance.

Le ministre propose un plan de système de promotion conforme à l'esprit de ce rapport.

Suivant ce projet, il y aurait, pour les agences politiques, quatre grades ; 1° secrétaire de légation de deuxième classe ; 2° secrétaire de légation de première classe ; 3° ministre plénipotentiaire ; 4° ambassadeur. Dans le département des relations extérieures serait établie une classe d'aspirants, susceptibles d'être employés alternativement dans les bureaux et à la suite des légations ; ils obtiendraient par la suite le titre d'élèves qui serait le premier degré du service.

Un traitement serait affecté à chaque grade, indépendamment de celui attaché à chaque emploi ; un agent rappelé ne perdrait, par le fait de son rappel, que le traitement de son emploi, et jouirait de celui de son grade jusqu'au moment où il serait remis en activité ; il ne pourrait être destitué et perdre tous ses grades que par une décision du Premier Consul, sur le rapport d'une commission composée d'un agent de chaque grade. Les grades seraient communs aux agents extérieurs et à ceux de l'intérieur du département, de manière que les chefs de bureau seraient assimilés aux secrétaires de légation de deuxième classe, les sous-chefs de division aux secrétaires de première classe ; les chefs de division aux ministres plénipotentiaires ; le ministre des relations extérieures aurait le grade d'ambassadeur. Quelques années d'exercice dans chaque grade seraient nécessaires pour arriver au grade supérieur. La moitié ou la totalité du traitement de grade serait donnée pour retraite à l'agent qui se retirerait après vingt ou vingt-cinq années de travail ; une retenue proportionnelle sur les appointements des agents politiques servirait à pourvoir au surcroît de dépenses occasionné par ces nouvelles dispositions.

Ch.-M. Talleyrand.

XVII

DE L'ÉTAT DE LA FRANCE DEPUIS LE 18 BRUMAIRE, PAR REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY.

Cet ancien adage, que le mal vient en courant, et le bien à pas de tortue, pourrait bien n'être, comme bien d'autres, qu'une vaine déclamation et un trait de misanthropie.

Quel était le tableau de la France, il y a quatre mois ? Quel est-il aujourd'hui ? Je crois que le contraste qui naît de la comparaison de deux temps aussi rapprochés, est une bonne et heureuse réfutation de ce vieil adage.

Sous l'aspect diplomatique, sous l'aspect financier, sous l'aspect social, sous l'aspect militaire, ces deux époques diffèrent autant que le caractère de deux nations bien diverses et l'histoire de deux siècles bien distants l'un de l'autre.

En peignant la France sous les traits qu'elle présente aujourd'hui, je rappellerai naturellement ceux que lui prêtaient et le malaise et la détresse ; qui, secrètement, altéraient tous les ressorts de ses forces, et la mauvaise direction qui gênait tous ses mouvements, et la fausse position qui la montrait à l'Europe sous un jour désavantageux et dénaturait l'ensemble des rapports qui la lient aux autres États.

Avant le 18 Brumaire, l'opinion la plus générale, en France et au dehors, était que les plus grands obstacles au retour de la paix venaient de la France. L'éclat de nos victoires, rapportant à l'état de guerre une des plus belles moissons de gloire que jamais aucune nation ait recueillie, donnait une grande apparence de plausibilité à cette opinion ; et la constance des Français, après une aussi longue suite de revers, servait encore à la comprimer. Un seul moment a suffi pour désabuser l'Europe ; on a vu s'élever à la tête des affaires un homme dont les dispositions persévéramment libérales, dont la modération signalee rendaient compte du véritable objet des triomphes de la France, et dont le retour faisait sentir que son absence avait été une des principales causes de nos revers. La victoire est revenue sous nos drapeaux et le vœu de la paix a été prononcé ; tous les Français ont applaudi à ce vœu, parce que la voix qui le proclamait rappelait des souvenirs qui leur présentaient cette paix comme une nouvelle gloire à conquérir, comme la conquête la plus douce à conserver. Toute l'Europe a cru à la sincérité de ce vœu, parce qu'on ne peut s'empêcher de croire à la garantie d'un grand caractère, et qu'on ne peut s'empêcher d'entendre ce qui part des sentiments unanimes d'une grande nation.

Les opinions sur la France ont subi les mêmes changements que les opinions françaises ; quand celles-ci se sont calmées et ralliées, celles-là ont perdu le vague qui les rendait incertaines ; et la violence qui les exagérait, les haines, les défiances européennes ont disparu devant le spectacle d'une nation qui désirait bien vivre avec ses amis, qui voulait rétablir entre elle et ses ennemis les grands principes du droit public, sans lesquels il n'existe aucun honneur pour l'état de guerre, aucune sûreté pour l'état de paix ; qui voulait faire renaître ces rapports de concorde, d'union sincère et de bonne intelligence qui seuls donne la vie aux droits, aux devoirs et aux intérêts fédératifs ; qui voulait enfin être indépendante, disposer seule de son sort et ne se mêler de la destinée de personne.

Telle est la France aujourd'hui, envisagée sous son aspect poli-

tique. Son aspect financier n'offre pas une moins sensible amélioration.

La décadence financière est, de tous les désordres, celui dont le cours est le plus rapide et le plus progressif; il est aussi celui dont les causes et les remèdes sont les plus difficiles à définir. Mais, quelque peu de connaissance qu'on ait dans ces matières, il existe une vérité que tout le monde peut saisir; c'est qu'il existe un degré dans le mal où ne pas empirer, c'est guérir. La France était arrivée à ce degré. Il suffirait donc de dire que, depuis l'établissement du gouvernement nouveau, le dérangement ne s'est pas accru, pour pouvoir assurer qu'il a trouvé ou trouvera bientôt son terme.

Il est encore une autre vérité non moins féconde en espérances, c'est qu'en finances, chercher à établir l'ordre dans toutes les parties, c'est porter la vie dans toutes les ressources et l'économie dans toutes les dépenses. Or, depuis quatre mois, le gouvernement est infatigablement occupé du soin de tout ordonner; de là une foule de conséquences dont le bienfait est déjà senti, et une foule d'autres conséquences que la prévoyance de tous les hommes un peu entendus en affaires attend avec tant d'assurance, qu'elles entrent d'avance dans le domaine du crédit, comme si elles appartenaient au temps présent. Comme ces conséquences ne peuvent être développées, il suffit de les indiquer :

1° L'abime dans lequel l'État allait s'engloutir a été mesuré; les causes qui, par leur fatal enchaînement, plus encore que par leur gravité, concouraient à l'y précipiter, ont été découvertes, reconnues et appréciées; on a appris enfin à calculer les dangers et les moyens de salut et à ne pas désespérer de la fortune publique.

2° L'ignorance, la timidité, la mauvaise foi, avaient ravalé le gouvernement, resserré l'horizon de ses vues, rétréci la sphère de son action; il ne pouvait se mouvoir que par des impulsions partielles, incertaines et souvent contradictoires. Il anticipait, promettait des garanties qu'il ne pouvait donner, les retirait pour les donner encore. Irrité du sentiment de la misère, blasé sur celui de la honte, il s'était placé entre le fléau de la banqueroute et celui de la cessation du service; et ces deux maux étaient moins une alternative que le double écueil sur lequel il allait inévitablement briser le vaisseau de l'État Le gouvernement est passé dans de meilleures mains; ses premières mesures ont été une profession de courage et de bonne foi. Le succès de ces mesures a été la preuve de ses lumières; il a imprimé un caractère de suite et de généralité à ses impulsions. Je ne développerai pas ses moyens; mais qu'on en juge par les résultats. Les contributions ont été payées, l'arriéré s'est rapproché des dépenses courantes, on a cessé de spéculer sur la peur, les calculs de l'intérêt se sont portés sur un avenir d'espérance, la valeur des effets publics s'est élevée, tous les services ont été assurés, etc.

3° Le fait de l'acquit actuel des contributions, sans que leur théorie ait été changée, a constaté une vérité qui ne saurait être trop con-

nue; c'est que les défauts de tout système d'imposition sont moins dans la théorie des lois de l'impôt que dans les vues de l'état social et dans les circonstances de l'exécution de ces lois. Il en est encore résulté la connaissance d'une autre vérité; c'est que l'impôt payé et servant à assurer le payement des services de l'État, est un des plus grands moteurs de l'industrie et un des plus grands promoteurs du crédit.

Le discrédit général et particulier est l'effet immédiat de la cessation du mouvement de l'argent. Considérez le gouvernement qui perçoit comme un individu, et que cet individu, qui est le plus riche de tous les débiteurs et de tous les créanciers de l'État, reçoive de toutes les mains et paye de toutes les mains le montant actif et passif de ses créances, aussitôt un mouvement puissant est donné à la grande machine de l'argent; les contribuables, les salariés, en point de contact d'action avec le gouvernement, se mettent en point de contact d'action les uns avec les autres. L'industrie se ranime, elle suscite partout le travail; les espèces circulent, les produits s'échangent, et le crédit général s'établit sur des bases qui ne sont pas autres que celles même du crédit de l'État.

Je pourrais m'étendre davantage sur ce sujet, mais je passe à l'aspect social que présente aujourd'hui la France. Ici la tâche serait douce à remplir, s'il n'était pas impossible autant que superflu de tout dire. A qui faut-il apprendre que les Français sont délivrés de l'insupportable nécessité de se haïr mutuellement, par cela seul qu'ils ne sont plus soumis à la honteuse nécessité de se craindre? Que leurs ressentiments tendent tous les jours à devenir de simples souvenirs; que leurs souvenirs se perdront un jour dans l'oubli; que, jugeant enfin sainement de leurs intérêts et de leurs sentiments, ils ne se méprennent ni sur le danger des dissensions, ni sur l'incompatibilité de l'esprit de faction avec leur caractère. Aujourd'hui, les droits que la liberté donne et les devoirs qu'elle prescrit sont connus; on ne peut plus abuser d'elle pour la faire mépriser ou pour la faire haïr. On la connaît parce qu'on en jouit sans trouble, parce qu'on ne peut ni ne veut empêcher que les autres en jouissent. Les opinions se sont réformées parce que les sentiments se sont améliorés. On est enfin plus éclairé parce qu'on est meilleur.

D'où est venu un tel changement? D'une seule cause : le gouvernement a attiré à lui toute l'autorité qui lui appartenait, et les hommes ont perdu, avec le pouvoir de mal faire, la volonté de se nuire. Cette volonté n'est pas naturelle; la bienveillance, la justice sont plus dans la constitution du cœur humain. Le gouvernement a déployé sa justice et sa bienveillance et les Français, revenus à leurs impressions, se sont trouvés naturellement en accord avec lui; ils ont vu avec plaisir que les bonnes lois étaient exécutées, sans que personne se mêlât de les entraver ou de les exagérer; ils ont vu la réforme des mauvaises lois avec approbation et même reconnaissance. Et comment en serait-il autrement? La liberté de chacun ne gagne-

t-elle pas à la liberté de tous? Telle loi funeste qui ne m'atteint pas aujourd'hui, ne me menace-t-elle pas dans l'avenir? Tel homme qui dédaigne un culte n'a-t-il pas des amis, des parents qui l'aiment? Ne peut-il pas un jour choisir ou aimer ce culte? Et dans l'état récent dont nous venons de sortir, quel homme pouvait échapper aux dangers d'une proscription légale? Le plus pur ami de la liberté, le plus généreux défenseur de son pays pouvaient, au moment même où l'un défendait les droits nationaux, où l'autre versait son sang pour la liberté, voir leurs noms inscrits sur cette liste fatale qu'on peut enfin nommer aujourd'hui sans terreur, et qui, dans des mains fanatiques, aurait pu devenir un jour le Code pénal de toutes les vertus, de tous les talents, de tous les services rendus à la patrie.

L'aspect social de la France présente ainsi une régénération de gouvernement agissant comme cause de la régénération des sentiments français ; et celle-ci produisant comme effet la régénération des opinions nationales. L'ordre et la liberté se sont associés sur l'enchaînement fécond de ces heureuses causes ; les préjugés individuels se sont dissipés, les passions publiques se sont évanouies, les dénominations ont été reléguées dans les récits du passé. Les diffamations, les haines, la guerre civile même, qui ne se dirigeaient que contre des dénominations, ne pouvant porter sur rien, n'ont plus eu d'aliments, parce qu'elles n'avaient plus d'objet ; les citoyens, au sein de la France, n'ont plus voulu maudire et combattre, quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient maudire et combattre que des Français.

J'aurais trop à dire sur l'aspect militaire de la France ; je ne dirai qu'un mot ; il est imposant, glorieux et terrible. Les armées françaises sont recrutées et augmentées sans vexations ; la guerre civile de l'Ouest n'a pas diminué nos défenseurs : la paix touchante qui l'a terminée en a augmenté le nombre. Les armées de la République sont approvisionnées pour la campagne ; des mesures ont été prises pour assurer un état à tous les militaires qui ont fait la guerre de la liberté. Les nouveaux corps, qu'une administration malveillante autant qu'inepte avait formés pour avoir une occasion de désorganiser la direction de ceux qui existaient, et de priver une partie des officiers en activité de leurs emplois, ont été détruits ; incorporés dans les anciens cadres, et constitués d'une manière permanente. Tel qui est chef de brigade, tel qui est capitaine, tel qui est sergent-major, est sûr d'avancer proportionnellement à ses services, à ses talents, et de ne jamais descendre. Des récompenses nationales seront décernées aux officiers, aux soldats qui se distingueront. Avoir servi la République, avoir été blessé à son service, est désormais un titre ineffaçable d'honneur et de gloire. L'opinion publique, d'accord avec les lois militaires, consacre les distinctions qu'elles accordent. La considération collectivement acquise par l'ensemble des soldats qui composent l'armée, s'individualise sur chacun d'eux. La considération qui, à la suite de nos victoires, à la suite de la paix et de la prospérité publique, feront la gloire et la récompense du gouverne-

ment, reviendra par un juste partage à tous les citoyens qui lui auront prêté l'appui de leur opinion, qui l'auront secondé de leurs vœux, de leurs efforts et de leurs sacrifices.

Dans tout événement qui peut être considéré comme le résultat d'une certaine unanimité dans les dispositions générales de la nation, il y a cet avantage que l'on aperçoit d'abord ce que tout le monde gagne, et qu'on cherche en vain autour de soi des sujets de s'inquiéter, ou de justes motifs de se plaindre. J'ai exposé trop superficiellement, sans doute, mais avec vérité, les changements que la France présente sous ses quatre principaux points de vue; en revenant sur ces développements, en rapportant aux améliorations dont ils offrent ou le tableau, ou la perspective, la diversité des intérêts qui lient les différentes classes de citoyens aux vicissitudes de la fortune publique, on n'a pas de peine à retirer de l'aspect général un ensemble de motifs particuliers à chaque classe, et propres même à chaque individu, de s'attacher par les sentiments de la confiance et de l'espoir, à l'ordre de choses actuel.

On peut dire aux hommes que la Révolution a lassés : elle est finie, ses ressorts sont usés, ses passions achèvent de s'éteindre; ne les ranimez pas en mettant en cause et leurs violences et leurs excès. Le bien qui reste d'elle est commun à tous, le plus funeste des maux qu'elle a produits, a été de diviser, d'aigrir les cœurs. De là toutes les impulsions déréglées; de là les agitations, les désordres qui ont troublé votre repos et fatigué votre patience. Aujourd'hui il n'existe plus de haines politiques, il n'existe plus de motifs de s'aigrir pour ou contre des opinions : il y a toujours des hommes malveillants, haineux, ambitieux et méchants: mais ils ne peuvent plus décorer leurs vues d'un prétexte d'intérêt public, ils ne peuvent plus vous donner leurs fureurs pour des vertus, et vous faire un crime des vôtres; ils seront désormais contenus par la loi et par l'opinion publique, revenues enfin l'une et l'autre des juges impartiaux, inamovibles et justes. Voilà vos avantages.

On peut dire aux hommes qui ont été entraînés par la Révolution : revenez comme elle à son objet, à son esprit, à ses principes. Nous avons été soulevés par un sentiment énergique d'indignation contre le despotisme d'un gouvernement qui n'existe plus, contre l'arrogance d'une classe qui est détruite, contre d'intolérables abus dont on conserve à peine le souvenir. Mais voudriez-vous que l'absence ou l'instabilité du gouvernement fît naître un autre despotisme, donnât naissance et crédit à d'autres castes, substituât de nouveaux abus aux anciens? Non, tel n'est pas votre vœu; mais telle est l'accusation que la majorité calme et saine de la nation a longtemps portée contre vous. L'assentiment que vous avez donné à la salutaire régénération du 18 Brumaire, le généreux empressement avec lequel vous avez renoncé à vos moyens d'influence qui étaient aussi une sorte de prérogative; à vos prétentions, que quelques-uns prenaient pour des titres; à vos théories de perfectibilité, qui étaient des préjugés plus

philosophiques, mais non moins vains que les préjugés nobiliaires, vous ont disculpés. Vous avez abdiqué une véritable tyrannie, vous êtes rentrés dans la classe des citoyens ; vous jouissez de l'égalité, qui n'est quelque chose pour chacun, qu'autant qu'elle est la véritable égalité de tous. Voilà vos avantages.

On peut dire à ceux qui ont fait la Révolution : Vous avez eu tous le même but en vue, vous ne vous êtes divisés que sur les moyens ; c'est la liberté légale, l'égalité légale, l'ordre légal, que vous vouliez établir. Qu'importe sous quelles formes plus ou moins démocratiques, plus ou moins concentrées? Les systèmes intéressent les esprits oisifs, égarent les esprits légers; mais les esprits sages savent que s'il est possible de présumer quelques circonstances, il est impossible de les deviner toutes, et que c'est de leur accord seul et de leur ensemble que résultent les institutions qui s'établissent à la suite des grandes agitations politiques. Les résultats sont tels que vous les désiriez; ils satisfont à toutes les théories. Vous avez cherché longtemps en vain l'ordre dans la liberté et l'égalité ; vous avez enfin trouvé la liberté et l'égalité dans l'ordre. Voilà vos avantages.

On peut dire à ceux qui ont versé leur sang pour la liberté : Jouissez de votre conquête ; elle brillera aux yeux de la postérité, de tout l'éclat de vos belles actions ; elle s'éternisera par les sentiments de bonheur que vous partagerez avec une nation qui vous doit sa gloire et son indépendance. Il reste à conquérir la paix ; ce dernier bienfait manque à ceux dont vous avez comblé vos concitoyens, ils l'attendent de votre persévérance et de votre courage. Vous reviendrez ensuite au sein de votre patrie, et dans un honorable repos, recueillir les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance publiques. Tels seront vos avantages.

XVIII

LETTRE DE KLEBER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au camp de Salheyeh, 10 pluviôse an X (1).

Je viens de signer, Citoyens Directeurs, le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte, et je vous en envoie la copie. Celle qui porte la signa-

(1) Il faut lire an VIII (le traité d'El-A'rych a été signé le 30 janvier 1800 ou 10 pluviôse an VIII). (D. L.)

ture du Grand Vizir ne pourra m'être remise que d'ici à quelques jours, l'échange devant avoir lieu à El-A'rych.

Je vous ai rendu compte, par mes dépêches précédentes, de la situation où se trouvait cette armée. Je vous ai aussi informé des négociations que le général Bonaparte a commencées avec le Grand Vizir et que j'ai dû continuer.

Quoique à cette époque je comptasse peu sur le succès de ces négociations, j'espérais cependant qu'elles ralentiraient assez la marche et les préparatifs de guerre du Vizir, pour vous donner le temps de m'envoyer des secours en hommes et en armes, ou au moins des ordres sur la conduite que j'avais à tenir dans les circonstances pénibles où je me trouvais. Je fondais cet espoir de secours sur ce que je savais que les flottes française et espagnole se trouvaient réunies à Toulon, et n'attendaient pour en sortir qu'un vent favorable. Elles en sont sorties en effet, mais pour repasser le détroit et rentrer à Brest. Cette nouvelle affligea profondément l'armée, qui apprit en même temps nos revers en Italie, en Allemagne, en Hollande et jusque dans la Vendée, sans qu'il parût qu'on prît aucune mesure propre à arrêter le cours des malheurs qui menaçaient jusqu'à l'existence de la République.

Cependant le Vizir s'avançait de Damas ; d'un autre côté, au commencement de brumaire, une flotte parut devant Damiette; elle débarqua d'abord quatre mille janissaires, qui devaient être suivis d'un pareil nombre. Mais on ne leur en donna pas le temps ; les premiers furent attaqués et complètement battus en moins d'une demi-heure. Le carnage fut affreux ; on leur fit cependant plus de huit cents prisonniers.

Cet événement ne rendit pas les négociations plus faciles ; le Vizir manifesta les mêmes intentions et ne suspendit sa marche que pendant le temps qui lui était indispensable pour former ses établissements et se procurer des moyens de transport. Son armée était alors estimée à soixante mille hommes, mais d'autres pachas le suivaient et recrutaient de nouvelles troupes de toutes les parties de l'Asie jusqu'au mont Caucase. La tête de cette armée arriva bientôt jusqu'à Jaffa.

Le commodore sir Sidney Smith m'écrivit vers cette époque, c'est-à-dire quelques jours avant le débarquement de Damiette ; et comme je connaissais toute l'influence qu'il avait sur le Vizir, j'ai cru devoir non seulement lui répondre, mais même lui proposer pour le lieu des conférences le vaisseau qu'il montait. Je répugnais également à recevoir en Égypte des plénipotentiaires anglais ou turcs, ou à envoyer les miens au camp de ces derniers ; ma proposition fut acceptée, et dès lors les négociations prirent une marche plus déterminée. Tout cela cependant n'arrêta pas l'armée ottomane que le Grand Vizir conduisit sur Gaza.

Pendant tout ce temps la guerre continuait dans la haute Égypte, et les beys, dispersés jusqu'alors, pensèrent à se réunir à Mourad,

qui, toujours poursuivi et jamais abattu, entraînant dans son parti les Arabes et les habitants de la province de Beni-Soueyft, ne laissait pas que d'occuper des forces et donner des inquiétudes.

La peste nous menaçait aussi de ses ravages, et nous enlevait déjà plusieurs hommes par décade, à Alexandrie et dans d'autres places.

Enfin, le 1er nivôse, le général Desaix et le citoyen Poussielgue, que j'avais nommés plénipotentiaires, ouvrirent, à bord du *Tigre*, les conférences avec Sidney Smith à qui le Grand Vizir avait donné des pouvoirs pour traiter. Ils devaient tenir les parages de Damiette à Alexandrie ; mais un coup de vent très violent les ayant obligés à gagner le large, ils tinrent la mer pendant dix-huit jours : au bout de ce temps, ils descendirent au camp du Vizir. Ce dernier s'était porté sur El-Arych, et s'était emparé, le 9 nivôse, de ce fort. Il ne dut ce succès qu'à la lâcheté insigne de la garnison, qui se rendit, sans combattre, le septième jour de l'attaque.

Cet événement était d'autant plus malheureux que le général Reynier était en marche pour faire lever le blocus avant que le gros de l'armée turque fût arrivé.

Dès cet instant, on ne pouvait plus espérer de traîner les négociations en longueur. Il s'agissait d'examiner mûrement le danger qu'il y avait de les rompre, d'écarter les motifs d'une vanité personnelle, et de ne point exposer tous les Français dont la vie m'était confiée à des suites terribles, que plus de délais rendaient inévitables.

Les rapports les plus récents portaient l'armée ottomane à quatre-vingt mille hommes, et elle devait s'augmenter encore ; on y comptait douze pachas, dont six du premier rang, quarante-cinq mille hommes se trouvaient devant El-Arych, ayant cinquante pièces de canon et des caissons à proportion. Cette artillerie était traînée par des mulets, vingt autres pièces étaient à Gaza avec le corps de réserve ; le reste des troupes se trouvait à Jaffa et dans les environs de Ramleh. Un cabotage actif approvisionnait le camp du Vizir ; toutes les tribus d'Arabes secondaient à l'envi cette armée et lui fournissaient plus de quinze mille chameaux. On m'a assuré que les distributions s'y faisaient régulièrement. Toutes ces forces étaient divisées par des officiers européens, et cinq à six mille Russes étaient attendus d'un moment à l'autre.

A cette armée j'avais à opposer huit mille cinq cents hommes divisés sur trois points : de Qatyeh, Salheyeh et Belbeys. Cette répartition était nécessaire pour faciliter nos communications avec le Caire, et pour pouvoir porter promptement secours à celui de ces postes qui aurait été le premier attaqué. En effet, il est certain qu'on peut les tourner ou les éviter tous ; c'est ce qu'a fait récemment Elfy-bey, qui, pendant les négociations, est entré avec ses Mameluks dans la Charkyeh, pour se réunir aux Arabes Billis, et delà, rejoindre Mourad dans la haute Égypte. Le reste de l'armée était distribué ainsi qu'il suit : mille hommes aux ordres du général Verdier, pour former la garnison de Lesbé, lever des contributions en argent et en den-

rées, et tenir en obéissance le pays entre le canal d'Achmoun et celui de Moès, agité sourdement par le cheik Leskam. Dix-huit cents hommes étaient aux ordres du général Lanusse, pour fournir les garnisons de Rosette, Aboukir et Alexandrie, contenir le Delta et la Bahyreh ; douze cents hommes étaient demeurés au Caire et à Gizeh, et ils étaient obligés de fournir des escortes aux convois de l'armée ; enfin deux mille cinq cents hommes se trouvaient disséminés dans la haute Égypte, sur une lisière de plus de cent cinquante lieues ; ils avaient journellement à combattre les beys et leurs partisans : le tout forme quinze mille hommes : voilà en effet ce qu'en évaluant au plus haut, on peut compter de combattants disponibles dans l'armée.

Malgré cette disproportion de forces, j'espérais la victoire, et j'aurais hasardé une bataille si j'avais eu la certitude de l'arrivée d'un secours avant la saison d'un débarquement. Mais cette saison étant une fois arrivée sans que j'eusse obtenu de renforts, j'étais obligé de renvoyer au moins cinq mille hommes sur les côtes : il me restait cinq mille hommes pour défendre un pays, ouvert de toutes parts, contre l'invasion de trente mille cavaliers secondés par les Arabes et les habitants, sans place forte, sans vivres, sans argent, sans vaisseaux. Je devais prévoir ce moment et me demander ce que je pouvais faire alors pour la conservation de l'armée. Il ne me restait aucun moyen de salut ; l'on ne peut traiter que les armes à la main avec des hordes indisciplinées de barbares fanatiques qui méconnaissent tous les droits de la guerre ; l'évidence de ces motifs a frappé tous les esprits; elle a déterminé mon opinion. J'ai donné des ordres à mes plénipotentiaires de ne rompre les négociations que dans le cas où l'on proposerait des articles qui pussent compromettre notre gloire ou notre sûreté.

Je termine ce rapport, Citoyens Directeurs, en vous observant que les circonstances de ma situation n'ont point été prévues dans l'instruction que m'a laissée le général Bonaparte. Lorsqu'il me promet de prompts secours, il fonde, ainsi que je l'avais fait, ses espérances sur la réunion des flottes française et espagnole dans la Méditerranée ; on était alors loin de penser que ces flottes retourneraient dans l'Océan, et que l'expédition d'Égypte, entièrement abandonnée, deviendrait un chef d'accusation contre ceux qui l'ont ordonnée.

Au reste, l'armée française, pendant son séjour en Égypte, a gravé dans l'esprit des habitants le souvenir de ses victoires, celui de l'équité et de la modération avec lesquelles nous avons gouverné, le sentiment de ses forces et de la puissance de la nation dont elle fait partie. Le nom français sera longtemps respecté, non seulement dans cette province de l'empire Ottoman, mais encore dans tout l'Orient.

Je compte être rendu en France avec l'armée au plus tard à la fin de prairial. KLEBER.

XIX

NOTE SORTIE DU CABINET DU PREMIER CONSUL

Un corps de quatre mille hommes, composé de la 30e demi-brigade, du 19e de dragons, du 3e de cavalerie, est parti de Paris ce matin pour Dijon.

Le général Berthier, commandant en chef l'Armée de Réserve, a eu à Bâle une conférence avec le général en chef Moreau. Dans cette décade, les opérations militaires doivent recommencer sur le Rhin.

Le général Turreau est parti de Briançon, s'est porté sur Exiles, de là sur Suze, et se trouvant par là sur les derrières du détachement que l'ennemi avait poussé sur le mont Cenis, il l'a obligé non-seulement à rétrograder plus rapidement qu'il ne s'était avancé, mais a encore fait prisonnier plus de la moitié de son détachement.

Le général en chef Masséna spécialement autorisé par le gouvernement, a consacré toutes ses forces sur la rivière de Gênes. La 104e demi-brigade, qui était dans la 7e division, s'est rendue à Gênes. Le système de guerre qu'a adopté le gouvernement est de tenir toutes les troupes en masse sur quelques points favorables à la fois à la défensive et à l'offensive. Les départements frontières ne doivent donc pas s'inquiéter si plusieurs points qui ont, pendant toute la guerre, été garnis de troupes, ne le sont plus aujourd'hui. Qu'ils regardent à droite et à gauche, et ils verront de nombreuses armées, d'autant plus formidables, qu'elles sont plus concentrées, non seulement menacer l'ennemi qui voudrait faire quelque pointe sur le territoire français, mais encore se mettre en mouvement pour réparer par des victoires éclatantes l'affront que nos armes ont essuyé dans la dernière campagne.

Que ces départements jettent un coup d'œil en arrière, et ils verront l'Armée de Réserve forte de cinquante mille hommes, qui se renforce tous les jours, prête à se porter à droite et à gauche, selon les chances de la guerre, et les plans d'un gouvernement dont personne ne révoque en doute les talents militaires.

L'histoire remarquera que si le Directoire exécutif a fait la faute essentielle, il y a deux ans, de ne pas consolider, par la paix de Rastadt, celle de Campio-Formio, où les limites du Rhin et de l'Italie se trouvaient irrévocablement en notre pouvoir, le Cabinet de Vienne a fait cette année la faute plus grande encore de se laisser enivrer par les succès qu'ont obtenus en Italie, la campagne dernière, les armées impériales, et de se refuser à une paix qui, nécessairement, eût considérablement amélioré en sa faveur les conditions du traité de Campio-Formio.

Il est bien probable que la roue de la fortune va encore entière-

ment changer dans cette campagne. Les magistrats qui dirigent aujourd'hui la politique du gouvernement français sauront profiter du moment favorable, et la fixer.

Jeunes Français, si vous êtes jaloux de participer à tant de gloire, de contribuer à des succès qui doivent à la fois confondre, les malveillants intérieurs et la politique machiavélique du Cabinet de Saint-James ; si vous êtes jaloux d'être une armée destinée à finir la guerre de la Révolution, en assurant l'indépendance, la liberté et la gloire de la grande nation, aux armes! aux armes! accourez à Dijon.

XX

CONVENTION CONCLUE APRÈS LA BATAILLE DE MARENGO, ENTRE LES GÉNÉRAUX EN CHEF DES ARMÉES FRANÇAISE ET IMPÉRIALE EN ITALIE.

Art. 1er. Il y aura amnistie et suspension d'hostilités entre l'armée de S. M. I. et celle de la République Française en Italie, jusqu'à la réponse de la Cour de Vienne.

II. L'armée de S. M. I. occupera tous les pays compris entre le Mincio, la Fossa-Maestra et le Pô; c'est-à-dire Peschiera, Mantoue, Borgo-Forte; et depuis là, la rive gauche du Pô; et à la rive droite, la ville et la citadelle de Ferrare.

III. L'armée de S. M. I. occupera également la Toscane et Ancône.

IV. L'armée française occupera le pays compris entre la Chiese l'Oglio et le Pô.

V. Le pays entre la Chiese et le Pô ne sera occupé par aucune des deux armées. L'armée de S. M. I. y pourra tirer des vivres des parties de ce pays qui faisaient partie du duché de Mantoue. L'armée française tirera des vivres des pays qui faisaient partie de la province de Brescia.

VI. Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighettone, d'Ariona, de Plaisance seront remis à l'armée française, du 27 prairial au 1er messidor, ou du 16 au 20 juin.

VII. La place de Coni, les châteaux de Ceva, Savone, la ville de Gênes seront remis à l'armée française, du 16 au 24 juin, ou du 27 prairial au 5 messidor.

VIII. Le fort Urain sera remis le 26 juin, 7 messidor.

IX. L'artillerie des places sera classée de la manière suivante : 1° toute l'artillerie des calibres et fonderies autrichiens appartiendra à l'armée autrichienne; 2° celles des calibres et fonderies italiens,

piémontais et français, à l'armée française; 3° les approvisionnements de bouche seront partagés : moitié à la disposition du commissaire ordonnateur de l'armée française et moitié à celle du commissaire ordonnateur de l'armée autrichienne.

X. Les garnisons sortiront avec les honneurs militaires et se rendront avec armes et bagages, par le plus court chemin, à Mantoue.

XI. L'armée autrichienne se rendra à Mantoue par Plaisance, en trois colonnes; la première, du 27 prairial au 1er messidor (du 16 au 20 juin); la deuxième, du 1er au 5 messidor (du 20 au 24 juin); la troisième, du 5 au 7 messidor (ou du 24 au 26 juin).

XII. MM. le général Saint-Jullien de Swtnick, de l'artillerie; de Brons, du génie; Felziegi, commissaire des vivres; et les citoyens Dejean, et Daru, inspecteur aux revues; l'adjudant général Léopold Stabenrath, et le chef de brigade d'artillerie Mosset sont nommés commissaires, à l'effet de pourvoir aux détails de l'exécution de la présente convention, soit pour la formation des inventaires, soit pour pourvoir aux subsistances et aux transports, soit pour tout autre objet.

XIII. Aucun individu ne pourra être maltraité pour raison des services rendus à l'armée autrichienne ou pour opinion politique. Le général en chef de l'armeé autrichienne fera relâcher les individus qui auraient été arrêtés dans la république cisalpine pour opinions politiques et qui se trouveraient dans les forteresses sous son commandement.

XIV. Quelle que soit la réponse de la Cour de Vienne, aucune des deux armées ne pourra attaquer l'autre qu'en se prévenant dix jours d'avance.

XV. Pendant la suspension d'armes, aucune armée ne fera des détachements pour l'Allemagne. ALEXANDRE BERTHIER; MELAS.

Alexandrie, le 26 prairial an VIII de la République française (15 juin 1800).

XXI

ACTES PRÉLIMINAIRES PROPOSÉS PAR M. LE COMTE DE HOHENZOLLERN, LIEUTENANT GÉNÉRAL, AU LIEUTENANT GÉNÉRAL SUCHET, POUR L'EXÉCUTION DE LA CONVENTION PASSÉE RESPECTIVEMENT ENTRE LES GÉNÉRAUX EN CHEF DES DEUX ARMÉES AUTRICHIENNE ET FRANÇAISE EN ITALIE.

Art. Ier. La ligne des avant-postes, du côté de Ponent, s'étendra de l'embouchure de la Polcevera jusqu'au confluent de Secca, et remon-

tera ladite rivière et la Sadicella jusqu'aux crêtes des montagnes. Les rives droites seront occupées par les Français et les rives gauches par les Autrichiens.

II. Personne, tant à la ville qu'à la campagne, ne sera vexé pour opinion, ou pour avoir porté les armes ou servi dans le gouvernement impérial.

Réponse. Cela est déjà accordé dans l'art. XIII de la convention passée entre les généraux en chef Berthier et Melas, le 26 prairial, ou 15 juin dernier.

III. Les malades non évacués le 24, pourront l'être plus tard sans difficulté ; et, en conséquence, la flottille impériale pourra, jusque-là, rester dans le port de Gênes.

Réponse. Ce qui est relatif à l'exécution de cet article doit être réglé par les commissaires français et autrichiens, nommés par l'art. XII de la convention mentionnée en l'article précédent.

On est persuadé que l'évacuation des malades autrichiens, même après le délai porté par cette convention pour la remise des places, ne sera point un objet de litige.

IV. La communication pour Savone sera libre par terre.

Réponse. Cette communication sera libre comme elle le sera réciproquement à travers tous les autres postes français ou autrichiens.

V. Jusqu'à ce moment, personne de l'armée française ne pourra passer les avant-postes pour venir à Gênes, sans que M. le comte de Hohenzollern en soit prévenu.

Réponse. Convenu.

VI. M. le comte de Hohenzollern avertit M. le général français qu'il ne prend aucune part à ce qui s'est passé entre les Anglais et la ville de Gênes.

Réponse. Cet article est du ressort des commissaires nommés par la convention mentionnée dans la réponse à l'article II.

VII. M. le comte de Hohenzollern demande satisfaction de l'événement arrivé au régiment de Casal.

Réponse. Il sera donné suite à cette affaire.

VIII. Si MM. les commissaires impériaux et français ne sont pas arrivés à Gênes le 22, à cinq heures du soir, alors on conviendra amiablement de quelle manière l'évacuation de la place de Gênes sera faite par les troupes autrichiennes, d'après l'ordre qu'en a reçu M. de Hohenzollern, qui fixe le départ au 24 de ce mois.

Réponse. On se réunira pour concerter l'exécution de la convention mentionnée dans la réponse à l'article II.

LE COMTE DE BUSSY, *fondé de pouvoirs de M. le comte de Hohenzollern.*

L'adjudant général chef de l'état-major du lieutenant général Suchet, fondé de pouvoirs par lui, PRÉVAL.

Le chef de brigade du génie, fondé de pouvoirs du lieutenant général Suchet, L. MARÈS.

Pour copie conforme, le lieutenant général, SUCHET.

XXII

BULLETIN DE LA BATAILLE DE MARENGO

Torre de Garoffolo, le 26 prairial an VIII.

Après la bataille de Montebello, l'armée s'est mise en marche pour passer la Scrivia. L'avant-garde, commandée par le général Gardanne, a, le 24, rencontré l'ennemi qui défendait les approches de la Bormida et les trois ponts qu'il avait près d'Alexandrie, l'a culbuté, lui a pris deux pièces de canon et fait cent prisonniers.

La division du général Chabran arrivait en même temps le long du Pô, vis-à-vis Valence, pour empêcher l'ennemi de passer ce fleuve. Ainsi, M. Melas se trouvait cerné entre la Bormida et le Pô. La seule retraite de Gênes, qui lui restait, après la bataille de Montebello, se trouvait interceptée. L'ennemi paraissait n'avoir encore aucun projet et très incertain de ses mouvements.

Le 25, à la pointe du jour, l'ennemi passa la Bormida sur ces trois ponts, résolu de se faire une trouée, déboucha en force, surprit notre avant-garde, et commença avec la plus grande vivacité la célèbre bataille de Marengo, qui décide enfin du sort de l'Italie et de l'armée autrichienne.

Quatre fois, pendant la bataille, nous avons été en retraite, et quatre fois nous avons été en avant. Plus de soixante pièces de canon ont été, de part et d'autre, sur différents points et à différentes heures, prises et reprises. Il y a eu plus de douze charges de cavalerie et avec différents succès.

Il était trois heures après midi ; dix mille hommes de cavalerie débordaient notre droite dans la superbe plaine de San-Giuliano. Ils étaient soutenus par une ligne de cavalerie et beaucoup d'artillerie. Les grenadiers de la Garde furent placés comme une redoute de granit au milieu de cette immense plaine. Rien ne put l'entamer ; cavalerie, infanterie, artillerie, tout fut dirigé contre ce bataillon, mais en vain. Ce fut alors vraiment que l'on vit ce que peut une poignée de gens de cœur.

Par cette résistance opiniâtre, la gauche de l'ennemi se trouva contenue, et notre droite, appuyée jusqu'à l'arrivée du général Monnier, qui enleva à la baïonnette le village de Castel-Cariolo.

La cavalerie ennemie fit alors un mouvement rapide sur notre gauche, qui déjà se trouvait ébranlée. Ce mouvement précipita sa retraite.

L'ennemi avançait sur toute la ligne, faisant un feu de mitraille avec plus de cent pièces de canon. Les routes étaient couvertes de

fuyards, de blessés, de débris ; la bataille paraissait perdue; on laissa avancer l'ennemi jusqu'à une portée de fusil du village de San-Giuliano, où était en bataille la division Desaix avec huit pièces d'artillerie légère en avant et deux bataillons en potence, en colonne serrée sur les ailes. Tous les fuyards se rallièrent derrière; déjà l'ennemi faisait des fautes qui présageaient sa catastrophe; il étendait trop ses ailes.

La présence du Premier Consul ranimait le moral des troupes : « Enfants ! leur disait-il, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille ! »

Aux cris de : « Vive la République ! vive le Premier Consul ! », Desaix aborda au pas de charge et par le centre; dans un instant, l'ennemi fut culbuté. Le général Kellermann qui, avec sa brigade de grosse cavalerie, avait toute la journée protégé la retraite de notre gauche, exécuta une charge avec tant de vigueur et si à propos, que six mille grenadiers et le général Zach, chef de l'état-major, furent faits prisonniers, et plusieurs généraux ennemis tués.

Toute l'armée suivit ce mouvement; la droite de l'ennemi se trouva coupée. La consternation et l'épouvante se mirent dans ses rangs.

La cavalerie autrichienne s'était portée au centre pour protéger la retraite. Le chef de brigade Bessières, à la tête des *casse-cous* et des grenadiers de la Garde, exécuta une charge avec autant d'activité que de valeur, perça la ligne de cavalerie ennemie, ce qui acheva l'entière déroute de l'armée. Nous avons pris quinze drapeaux, quarante pièces de canon et fait six à huit mille prisonniers. Plus de six mille ennemis sont restés sur le champ de bataille.

La 9e légère a mérité le titre d'*incomparable;* la grosse cavalerie et le 8e de dragons se sont couverts de gloire. Notre perte est aussi considérable. Nous avons eu six cents hommes tués, quinze cents blessés et neuf cents prisonniers.

Les généraux Boudet, Champeaux et Mainoni sont blessés.

Le général en chef Berthier a eu ses habits criblés de balles, plusieurs de ses aides de camp ont été démontés; mais une perte vivement sentie par l'armée, et qui le sera par toute la République, ferme notre cœur à la joie. Desaix a été frappé d'une balle au commencement de la charge de sa division; il est mort sur le coup. Il n'a eu que le temps de dire au jeune Lebrun qui était avec lui : « Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. »

Dans le cours de sa vie, le général Desaix a eu quatre chevaux tués sous lui et reçu trois blessures. Il n'avait rejoint le quartier général que depuis trois jours; il brûlait de se battre et avait dit deux ou trois fois, la veille, à ses aides de camp : « Voilà longtemps que je ne me bats plus en Europe; les boulets ne nous connaissent plus, il nous arrivera quelque chose. » Lorsqu'on vint, au milieu du plus fort du feu, annoncer au Premier Consul la mort de Desaix, il ne lui échappa que ce seul mot : « Pourquoi ne m'est-il pas permis

de pleurer ? » Son corps a été transporté en poste à Milan, pour y être embaumé.

Les pièces qui précèdent étaient nécessitées par les passages des *Mémoires de M. de Bourrienne* auxquels elles se rapportent; nous avons cru devoir y joindre la lettre suivante d'un ministre du roi pendant l'émigration; on y verra ce que les royalistes pensaient de la restauration de la religion, si l'autel ne servait pas de base à la restauration de la monarchie(1).

XXIII

Berlin, le 8 juillet 1801.

Si je pouvais, monsieur, effectuer ce que vous désirez en faveur de M. l'abbé Sabatier, mon entremise n'eût point été nécessaire. Sa doctrine suffirait pour lui valoir l'accueil et l'encouragement de tous les intéressés à l'adoption de ses maximes et des mesures qu'il suggère. Par la raison que sa voix se trouve comme tant d'autres, *vox clamantis in deserto*, je suis plus affligé qu'étonné des rebuts qu'il a éprouvée et du délaissement auquel il est réduit. S'il est vrai qu'il n'y a pire sourd que qui ne veut point entendre, comment faire pour être écouté lorsqu'on voudrait parler en faveur de la justice et de la raison? Je connais un peu par ma propre expérience l'inutilité des efforts qu'on fait pour y réussir. Je suis devenu étranger au siècle présent et à la majorité des hommes qui y figurent. Si cependant je puis réussir à contribuer à en intéresser quelques-uns en faveur de M. l'abbé Sabatier, je n'en négligerai pas les occasions. En attendant, je n'ai pas voulu différer de faire acte de bonne volonté. Celle-ci ne me manquera jamais lorsqu'il sera question de la cause à laquelle je suis fidèle et des personnes qui militent ou souffrent pour elle.

Les écrits que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer sont susceptibles de quelques observations. Je me borne à celle qu'il me semble qu'on peut douter de l'avantage du Concordat pour la cause de la royauté légitime, puisque cet acte semble au contraire valider l'usurpation autant qu'il est possible à des hommes qui prétendent parler au nom de Dieu, de dicter à la conscience des règles qui s'accordent avec la justice qui, par son essence, est cependant *immuable*. Le Concordat n'est dans mon opinion qu'une transaction entre le chef de la religion *romaine* ou *papale* et l'usurpateur de la souveraineté de la France. Cet acte est au moins très insidieux, et il

(1) *Note de la première édition.*

est assez conforme à la maxime de Tartufe, qu'il est avec le ciel des accommodements. Les conséquences du Concordat sont peut-être favorables au culte public, mais le sont-elles au culte intérieur et à la morale fondée sur la justice, qui constitue la religion, c'est-à-dire la conformité des pensées, des paroles et des actions des hommes, avec l'intention de leur Créateur ? Je ne connais pas la *Lettre d'un royaliste aux Français républicains* ; mais si elle a contribué à la publication du Concordat, peut-être M. l'abbé Sabatier s'est-il trompé en croyant rendre service à la cause de la royauté légitime et même de la religion dans le sens que je la conçois. Car enfin le Concordat change les poids et les mesures selon lesquels, avant la Révolution, on pouvait apprécier la conduite des Français. Ainsi il se pourrait bien que ceux qui souffrent des effets du Concordat ne crussent pas devoir de la reconnaissance à quiconque a pu contribuer à le réaliser.

Quant au grief que vous dites, monsieur, que l'on a contre M. Sabatier, à cause des éloges qu'il a faits de Buonaparte, je crois qu'il peut être apprecié selon le genre d'éloges qui ont été accordés. Je ne les connais pas. J'ai vu seulement que Buonaparte est désigné, dans un des écrits que vous m'avez communiqués, sous le titre de l'*Alexandre français*. Or Alexandre était un roi légitime, dont les vues étaient tout autres que celles qu'on peut attribuer aux usurpateurs successifs de la France. Alexandre était surtout un grand homme et, par conséquent, plus que ce qu'on appelle vulgairement un héros. Alexandre mérita l'admiration de ses sujets et des peuples vaincus. Il a celle de la postérité de tous les pays et de tous les siècles. Comparer un homme à Alexandre, c'est inviter à l'admirer, à l'estimer, à lui rendre hommage. En général, rien n'est si délicat que de distribuer des éloges; on tombe facilement dans la flatterie. Il n'est pas surprenant qu'elle soit prodiguée à Buonaparte puisqu'il en est avide, qu'il jouit d'une grande puissance, et qu'il peut rencontrer partout des âmes viles ou lâches. Mais il me semble que ce n'est pas à un écrivain qui se pique d'écrire en faveur de la justice et de la vertu, à tenir un langage qui peut se rapprocher de celui des flatteurs d'un usurpateur heureux.

Pardonnez-moi, monsieur, ces réflexions, pour indiquer qu'il peut n'être pas surprenant que M. l'abbé Sabatier ait éprouvé quelque improbation de ses écrits, quelque louable qu'ait pu d'ailleurs être son intention. Je ne puis que louer celle qui vous excite en sa faveur par la connaissance particulière que vous avez de son mérite.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma très parfaite considération.

Le Comte de Moustier.

FIN DU TOME DEUXIÈME

Paris. — Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 15.4.99.

